PUBLICATION DE SOCIÉTÉ

Aux termes d'un acte authentique reçu à Lucques (Italie) par les notaires Pellegrini et Quilici, à la date du 26 juin mil neuf cent, enregistré à Lucques le quatre juillet suivant,

M. Henri Barsanti, commerçant et propriétaire, demeurant et domicilié à Bastia, et M. Ansano Barsotti, également commerçant et propriétaire, demeurant et domicilié à Lucques, stipulant au nom et pour le compte de la société de commerce existant à Lucques, sous le nom A. Barsotti et Martini, ont formé entre eux une société en nom collectif, et en ont établi les statuts desquels il a été extrait ce qui suit :

La Société a pour objet la filature de la soie, dans la ville de Bastia.

Elle a son siège social à Lucques (Italie), St-Marc-Giannotti, et pour raison sociale Henri Barsanti et Compagnie.

La dénomination est : Filature de soie Saint-Job.

La signature sociale appartient à chacun des deux associés, mais la société ne sera engagée que lorsque les deux associés auront donné leur signature. Chacun d'eux signera de son nom en le faisant précéder de la mention : *Pour la filature de soie Saint-Job*, qui est adoptée comme signature sociale.

Chaque associé est autorisé à administrer et à gérer la société.

Le capital social est fixé à vingt mille lires entièrement versées.

La durée de la société est fixée à quatre années à partir du vingt-six juin mil neuf cent.

Le dépôt de l'acte de Société a été fait au Greffe du tribunal de commerce de Bastia, le 5 octobre 1901.

Pour extrait :

HENRI BARSANTI.

Sérieuse Situation

tr. indépend. offerte à hom., dam. et dlles pr travail facile et agr. à faire ch. soi toute l'ann., s. connaiss. spéc., rapp. 3 à 6 fr. p. j. suivant produc. Ecr. M. JOUBERT, dr. de l'entreprise générale « à l'Immaculée Conception, » 123, rue Caulaincourt, PARIS. Maison de confiance, fond. en 1886. 2 dipl. d'hon. Timb. p. rép.

L'ESPÉRANCE

Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ÉTAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

ENGRAIS POUR TOUTES CULTURES

Superphosphates d'Os et Minéraux
Dosages garantis sur facture
LOUIS LACHÈVRE
MARSEILLE, 27, rue des Princes, MARSEILLE
DÉCHETS DE VIANDE à 6 fr. les 100 kilos
On demande des représentants

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rouens artificiels.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE
Le vap. anglais *Garnet*, chargera vers le 5 novembre,
Pour frêt s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

M. QUILIO THÉOBALD

Cours Sebastiani, 4, en face de la caserne, *Bastia*

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vend tous les articles d'Horlogerie, de Bijouterie, d'Orfèvrerie, de Lunetterie et de Piété à des prix très modérés.

Il a en outre un grand assortiment de verres de rechange en cristal de roche, périscopiques, extrafins, blancs, fumés, bleus, etc., pour myopes et presbytes ; des longues-vues, jumelles marine et de théâtre.

Il vend aussi des Phonographes, Graphophones et des cylindres enregistrés et vierges, sortant d'une des meilleures fabriques de Paris.

Réparations en tous genres

Un bon ouvrier horloger est attaché à la maison.

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

Demandez et offrez dans tous les Cafés
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR

BON VIN BLANC

à conserver, s'adresser chez M. Croce, propriétaire, boulevard Sainte-Angelo, 30.

Mme FAITH GEORGE WOOD
Dentiste anglais
reçoit du 1er au 10 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.



Savonnerie Corse

Fabrique à Toga
Bureaux : 13, Boulevard Paoli

M. I. VENTURINI a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de ses Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne porterait le nom : I. VENTURINI, imprimé sur chaque morceau.

USAGE

Poudre, Crayons, Rouleaux, Tablettes, Liquide
CAUSTIQUE E. CHATELAIN, 32, rue La Boétie, PARIS

SYPHILIS

TRAITEMENT VÉGÉTAL
Dépôt chez M. le Docteur STARK, à Battenberg-sur-Kilian (Nord, Bavière), gratuitement et envoie une brochure explicative aux syphilitiques formant

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide ; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

TUMEUR

VOS CHEVEUX

Ne tomberont plus et repousseront
PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX
PÉTROLE HAHN
Le Trésor de la Chevelure — EMPLOI SANS DANGER
Parfum exquis
Flacons 2 fr. 50 et 4 fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs
Refuser les imitations souvent dangereuses, toujours inefficaces
F. Vilbert, Concessionnaire, 47, avenue des Ponts, LYON
Dépôt spécial : R. GARNIER, pharmacien à NICE

HYGIÈNE et BEAUTÉ de la PEAU
CRÈME VELOUTINE
Ch. FAY

Les Illustrations de la Corse

PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1879).
Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 45 fr
Sur papier blanc. — — . . . . 25 fr.

HOMMES CÉLÈBRES
Bambuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
Sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 fr

Mme Dévote, Patronne de la Corse
(Salon de 1879).
Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr.
Sur papier Chine, format 40×30 (Réduction). 2 fr

EN VENTE :
A *AJACCIO*, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
A *BASTIA*, de M. OLLAGNIER, Libraire

AVEC 4 SOUS (20 CENT. PAR JOUR) FAIRE FORTUNE

Gros lots 500.000 fr.
252 000 f., 100.000 f., 25.000 f., etc.

Pour 20 centimes (QUATRE SOUS p. j.) on participe aux SIX tirages annuels, lots de **500.000 fr.**, **250.000 fr.**, **100.000 fr.**, **50.000 fr.** Le souscripteur a droit à l'intégralité des lots sans aucune retenue, serait-il de **500.000 francs**. Celui qui ne serait pas favorisé est assuré de toucher toujours au sûr presque trois fois ses versements. — Ecrire et demander la notice explicative au Directeur de la
Caisse générale, 30, rue Baudin, Paris.

Le COURRIER de la PRESSE
Fondé en 1129 A. GALLOIS, Fondateur
21, Boulevard Montmartre, PARIS

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes le boîte. — N'employez Cigares Mattei, le meilleur, le plus économique.

DEMANDEZ ET OFFREZ
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
L'Exquis Cigare Mattei
Les meilleurs de la Maison
Les fumeurs sont juges

20e ANNÉE — VENDREDI 1er NOVEMBRE 1901 — 00519 — N° 254

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE DE TOUS LES SAINTS. — TOUSSAINT.

SOLEIL : (heure bilogale)
Lever, 5 h. 33 m. — Coucher, 4 h. 41 m.
Lune : Premier quart, le 2 — Nouv., le 10
Pour les numéros des Droits.

31 Octobre

NOVEMBRE!

Novembre ! mois des Morts, tes jours s'égrènent un à un semblables à un défilé de personnes endeuillées se dirigeant à pas lents, silencieuses, recueillies, vers le cimetière un jour d'enterrement ! Ton ciel grisâtre, ton atmosphère brumeuse et humide, la nature qui se démantèle feuille par feuille, le bruit sinistre de tes tempêtes, rendent l'esprit songeur, mélancolique !

Et le souvenir des choses tristes, des événements lugubres, hante la mémoire... !

∴

C'était en novembre 1900. J'habitais une petite île — mais toute petite, — de la Méditerranée, formant avec le littoral de la Côte d'Azur, un détroit de quatre kilomètres dans sa plus grande largeur.

En été, un site des plus plaisants : un bosquet de verdure où pénètrent, indiscrets, les rayons du soleil enivrant ; un nid d'amour pour les oiseaux et pour les hommes.

En hiver, la solitude, la tristesse même ! Le sol des bosquets est détrempé par les embruns d'une mer souvent agitée et couvert par les feuilles mortes et humides que le vent fait tomber des arbres laissant à nu les nids abandonnés, déchirés, effilochés, parmi les branches !

A travers ce voile de tristesse, de lourdeur atmosphérique, faites vibrer, monotone et mourante, la cloche sonnant le glas funèbre, et vous aurez un aperçu de cette journée de novembre où se reporte ma mémoire !

Une jeune fille, la perle de docilité du hameau, était morte. Atteinte d'une maladie qui ne pardonne jamais et finit en automne, elle s'était endormie pour toujours, en sa chambre aux rideaux blancs s'ouvrant sur la mer du côté du détroit ! Hélas ! le printemps venu, je ne devais plus la revoir accoudée sur le balcon de la fenêtre, contemplant l'azur de la mer et du ciel et le velouté des brumes claires et légères couronnant la cime des Alpilles... ! Son œil terne ne s'attacherait plus aux galets de la plage, son oreille resterait sourde au doux murmure des flots, aux trilles des pinsons et des bergeronnettes cachés dans les bosquets de l'île !

O fragilité de la vie, si l'on pensait à toi, l'amour occuperait une plus large place en nos cœurs, nous serions moins méchants peut-être... !

Le corps de la défunte devait être enseveli là-bas, sur la côte, dans la campagne verte et fleurie des environs de Nice.

Le batelier de l'île, vieux gabier de notre ancienne flotte, avait à se tenir prêt à appareiller vers 1 heure de la nuit.

Comme ami de la famille je devais accompagner le corps pendant la traversée du détroit jusqu'au débarcadère de la presqu'île de Glen.

..... Sur la jetée, un prêtre en surplis, entouré de deux enfants de chœur tenant l'un le bénitier, l'autre le luminaire, récite la prière des Morts, un remuement de lèvres d'où s'échappent des mots latins.

Le cercueil a été descendu au fond de la barque ; à l'arrière, le pavillon en berne flotte d'un air lamentable, et seuls, les coups de fouet de l'étoffe tricolore secouée par le vent rompent le grand silence du moment. Le patron-pêcheur, debout, son chapeau à la main, n'attend plus que la fin des prières pour larguer la voile.

Soudain, un mot bref, court sur les lèvres roses des enfants de chœur et s'en va avec la brise

— Amen ! disent-ils !

Le prêtre trace un signe de croix dans les ténèbres avec le goupillon qui laisse tomber quelques gouttes d'eau bénite dans la mer et sur le crâne chauve du marin. Celui-ci fait un furtif signe de croix sur sa large poitrine, et prenant en main le gouvernail :

— Larguez ... ! dit-il à son aide.

Une brise légère gonfle la voile et la barque se sépare du quai.

Le prêtre et ses deux enfants de chœur retournant à l'église, disparaissent bientôt à nos yeux

— Nous avons bon vent ! me dit tout bas le loup de mer.

En effet, la barque file à toute vitesse, fend les flots qui éclaboussent à babord et à tribord.

Ah ! l'impression ressentie à cette heure dans cette *barque-corbillard*, allant dans les ténèbres...!

Nuit noire que les faibles rayons d'une lanterne attachée à l'unique mât de l'embarcation ne parviennent même pas à percer au-delà des bords de l'esquif !

Silence profond, interrompu de temps en temps par des soupirs et des sanglots !

Nous glissions ainsi, muets, moroses, dans l'ombre, pensant au cadavre que renferme le cercueil dont le bois heurte nos pieds ; aux mystères de l'au-delà ; à notre fragilité ; à la mort avec son nez camus et sa bouche édentée qui se rit de nos douleurs et dont l'arrivée au chevet d'un berceau fait tant pleurer les mères !

La mort a deux graces à nul autre pareilles,
La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles
Et nous laisse pleurer !

∴

— Attention pour hisser la voilure ! s'écrie le patron.

Je redresse la tête, secoué dans mes réflexions par l'avertissement du vieux pilote et j'aperçois les récifs de la côte.

— Cargue ...! reprend la voix.

Immédiatement la voile mouillée sèche contre la vergue, et la barque approche du débarcadère où son élan la conduit mourante.

A dix pas de là, sur la route de Glen, une voiture attend : c'est un corbillard attelé de deux beaux chevaux qui hennissent à notre vue.

On transborde le cercueil et les couronnes qui le recouvrent, et toute cocher ! Tandis que les chevaux galopent vers la gare d'Hyères, je retourne à la barque. Une grande tristesse m'étreint. Par la pensée j'adresse un dernier adieu à la jeune fille que mes yeux ne reverront plus, et voulant chasser la douleur, j'allume une cigarette au brûle-gueule du patron. Mais, malgré moi, une larme glisse sur ma joue ; le vieillard la voit briller à la lueur du feu de sa pipe.

— C'est bien dur tout de même ces corvées-là, dit-il.... ! Pourtant il faut qu'on se résigne !

Et il ajoute sur un ton plein de philosophie :

— La mort, voyez vous, c'est ce qu'il y a de plus juste en ce monde : personne n'y coupe ; aujourd'hui c'est à moi, demain c'est à vous.

Certes, il a bien raison le vieux loup de mer, personne n'y coupe...

∴

Les étoiles disparaissent une à une ; le petit jour paraît et la barque, plus légère, file, tirant des bordées, vers l'île qu'on voit là-bas, dans la brume du matin...!

HENRI DAVÈZE.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

1er novembre 1738. — Edit du comte de Boissieux, d'après lequel les Corses devaient se soumettre aux Génois dans un délai de 15 jours.

NOMINATIONS D'INSTITUTEURS

Ont été nommés instituteurs :

à San Gavino d'Ampugnani, M. Vittini, élève-maître sortant, pourvu du brevet supérieur.

à Olmeta di Nonza, M. Pasqualini, id., en remplacement de M. Giacomoni, retraité.

à Serra di Fiumorbo, M. Tiberi, id.

à Pila Canale, M. Mozziconacci, id.

à Manso, M. Spinosi, élève-maître sortant.

à Montestremo Manso, M. Domartini, en remplacement de M. Paganelli, appelé sous les drapeaux.

à Matra, M. Rossi, instituteur de Zuani.

à Zuani, M. Paoli, ancien élève-maître, rentré du service militaire.

à San Gavino d'Isolaccio, M. Bastianesi, adjoint à Sarteno.

à Talasani, M. Campana, instituteur de Serra di Fiumorbo, en remplacement de M. Romanetti, appelé sous les drapeaux.

à Porto Pollo, emploi nouveau, M. Leandri, instituteur de Pila Canale.

A Monte Rosso Albitreccia, M. Giovacchini, adjoint à Pila Canale.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Pietri Louis-Jean, commis de 2e classe des travaux publics en Indo-Chine, est promu commis de 1re classe.

— M. l'adjudant principal de 3e classe en retraite Massimi François-Marie est nommé à un emploi de son grade dans la réserve, et affecté au port de Cherbourg en cas de mobilisation.

— M. Sandamiani Auge, adjudant au 1er régiment d'infanterie coloniale détaché au ministère de la guerre, est nommé expéditionnaire à l'administration centrale des postes et télégraphes.

— M. Borelli, receveur des contributions directes dans l'Ain, est appelé aux mêmes fonctions dans les Basses-Alpes.

LETTRE OUVERTE AU Dr SANTELLI

Paris, le 26 octobre 1901.

Monsieur le Conseiller général,

Permettez-moi de vous féliciter de votre généreuse initiative au sujet des réclamations que vous avez faites au sein de notre Conseil général concernant les prix des transports maritimes de la Corse et toutes les défectuosités de ce service.

Je souhaite que tous vos collègues se joignent à vous et exigent du gouvernement, du moins de ceux qui ont quelque autorité, une attention à cet égard pour notre pauvre pays !

Il est une seconde question qui a aussi son importance pour l'exportation de nos produits et qui mériterait d'être prise en considération. Ce serait celle des « droits de douane ». Pour la plupart de ses produits, la Corse paie autant de droits de douane qu'un pays étranger ; et le tarif de ces taxes est aussi élevé que celui du transport. Il serait temps que le gouvernement favorise un peu notre commerce en éliminant ces droits extraordinaires qui le paralysent.

A nos représentants de s'occuper un peu d'améliorer le sort de notre île qui par leur négligence tombe dans l'abandon et la misère.

Et vous, Monsieur le Conseiller général, recevez avec mes sincères félicitations l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Un Compatriote.

---

54 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Lys dans la Vallée

de M. H. DE BALZAC

A MADAME DE MORTSAUF

« Quelque simple que puisse vous paraître ce principe, il est difficile en ses applications ; il est comme une sève qui doit s'infiltrer dans les moindres tuyaux capillaires pour vivifier l'arbre, lui conserver sa verdure, développer ses fleurs et bonifier ses fruits si magnifiquement, qu'il excite une admiration générale. Cher, les lois ne sont pas toutes écrites dans un livre, les mœurs aussi créent des lois, les plus importantes sont les moins connues ; il n'est ni professeurs, ni traités, ni écoles pour ce droit qui régit vos actions, vos discours, votre vie extérieure, la manière de vous présenter au monde ou d'aborder la fortune. Faillir à ces lois secrètes, c'est rester au fond de l'état social au lieu de le dominer. Quand même cette lettre serait de fréquents pléonasmes avec vos pensées laissez-moi donc vous confier ma politique de femme.

» Expliquer la société par la théorie du bonheur individuel pris avec adresse aux dépens de tous est une doctrine fatale, dont les déductions sévères amènent l'homme à croire que tout ce qu'il s'attribue secrètement, sans que la loi le moule ou l'individu s'aperçoivent d'une lésion, est bien et dûment acquis. D'après cette charte, le voleur habile est absous, la femme qui manque à ses devoirs sans qu'on ne sache rien est heureuse et sage ; tuez un homme sans que la justice en ait une seule preuve, si vous conquérez ainsi quelque diadème à la Macbeth, vous avez bien agi ; votre intérêt devient une loi suprême, la question consiste à tourner, sans témoins, ni preuves, les difficultés que les mœurs et les lois mettent entre vous et vos satisfactions. A qui voit ainsi la société, le problème que constitue une fortune à faire, mon ami, se réduit à jouer une partie dont les enjeux sont un million ou le bagne, une position politique ou le déshonneur.

» Encore, le tapis vert n'a-t-il pas assez de drap pour tous les joueurs, et faut-il une force de génie pour combiner un coup. Je ne vous parle ni de croyances religieuses, ni de sentiments ; il s'agit ici des rouages d'une machine d'or et de fer, et de ses résultats immédiats dont s'occupent les hommes. Cher enfant de mon cœur, si vous partagez mon horreur envers cette théorie des criminels, la société ne s'expliquera donc à vos yeux que comme elle s'explique dans tout entendement sain, par la théorie des devoirs. Oui, vous vous devez les uns aux autres sous mille formes diverses. Selon moi, le duc et pair se doit bien plus à l'artisan ou au pauvre, que le pauvre et l'artisan ne se doivent au duc et pair. Les obligations contractées s'accroissent en raison des hésitations que la société présente à l'homme, d'après ce principe, vrai en commerce comme en politique, que la gravité des soins est partout en raison de l'étendue des profits.

» Chacun paye sa dette à sa manière. Quand notre pauvre homme de la Hâtonière vient se coucher fatigué de ses labours, croyez-vous qu'il n'ait pas rempli ses devoirs ? il a certes mieux accompli les siens que beaucoup de gens haut placés. En considérant ainsi la société dans laquelle vous voudrez une place en harmonie avec votre intelligence et vos facultés, vous avez donc à poser, comme principe générateur, cette maxime : Ne se rien permettre ni contre sa conscience ni contre la conscience publique. Quoique mon insistance puisse vous sembler superflue, je vous supplie, oui, votre Henriette vous supplie de bien peser le sens de ces deux paroles. Simples en apparence, elles signifient, cher, que la droiture, l'honneur, la loyauté, la politesse sont les instruments les plus sûrs et les plus prompts de votre fortune.

» Dans ce monde égoïste, une foule de gens vous diront que l'on ne fait pas son chemin par les sentiments, que les considérations morales trop respectées retardent leur marche ; vous verrez des hommes mal élevés, mal appris ou incapables de toiser l'avenir, froissant un petit, se rendent coupables d'une impolitesse envers une vieille femme, refusant de s'ennuyer un moment avec quelque bon vieillard, sous prétexte qu'ils ne leur sont utiles à rien ; plus tard, vous apercevrez ces hommes accrochés à des épines qu'ils n'auront pas épointées et manquant leur fortune pour un rien ; tandis que l'homme rompu de bonne heure à cette théorie des devoirs ne rencontrera point d'obstacles ; peut-être arrivera-t-il moins promptement, mais sa fortune sera solide et restera quand celle des autres croulera !

» Quand je vous dirai que l'application de cette doctrine exige, avant tout, la science des manières, vous trouverez peut-être que ma jurisprudence sont un peu la cour et les enseignements que j'ai reçus dans la maison de Leoncourt. O mon ami ! j'attache la plus grande importance à cette instruction, si petite en apparence. Les habitudes de la grande compagnie vous sont aussi nécessaires que peuvent l'être les connaissances étendues et variées que vous possédez ; elles les ont souvent suppléées : certains ignorants en fait, mais doués d'un esprit naturel, habitués à mettre de la suite dans leurs idées, sont arrivés à une grandeur qui fuyait de plus dignes qu'eux. Je vous ai bien étudié, Félix, afin de savoir si votre éducation, prise en commun dans les collèges, n'avait rien gâté chez vous.

» Avec quelle joie ai-je reconnu que vous pouviez acquérir le peu qui vous manque, Dieu seul le sait ! Chez beaucoup de personnes élevées dans ces traditions, les manières sont purement extérieures ; car la politesse exquise, les belles façons viennent du cœur et d'un grand sentiment de dignité personnelle, voilà pourquoi, malgré leur éducation, quelques nobles ont mauvais ton, tandis que certaines personnes d'extraction bourgeoise ont naturellement bon goût, et à qui plus qu'à prendre quelques leçons pour se donner, sans imitation gauche, d'excellentes manières.

(*A suivre*).

Vénézuela et Colombie

Le port de Tumaco est décidément tombé entre les mains des insurgés colombiens. Huit cents soldats du gouvernement ont capitulé avec leur artillerie et une grande quantité d'armes et de munitions.

Le correspondant du *Herald* à la Trinité lui télégraphie qu'un combat dont on ignore l'issue a eu lieu à Nueva-Barcelona, entre les révolutionnaires vénézuéliens et les forces du président Castro.

Près de Barquisimeto, le général Montilla opère avec six cents insurgés bien armés.

Le général Castillo a formé une autre colonne révolutionnaire à Coro.

Le gouvernement vénézuélien envoie des renforts à Maracaïbo.

On assure que l'armée vénézuélienne est démoralisée par les maladies et l'irrégularité du payement de la solde.

A ces informations de source révolutionnaire le consul du Venezuela à la Trinité oppose la dépêche soivante qu'il a reçue du président Castro :

J'ai capturé tous les insurgés et leurs armes près du fleuve Guarapiche. Les troupes du général Rivas et du général Canas se sont rendues.

Carnet Mondain

On a célébré à Livourne le mariage de la fille de M. le docteur Dominique Padovani, de Sisco, avec un jeune avocat de Livourne, M. Henri Von Berger.

Nous empruntons au journal *Il Telegrafo* le compte-rendu très complet de cette belle cérémonie, et prions les jeunes époux d'agréer nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

Iermattina nella piccola ed elegante chiesetta maronita di via delle Siepi si sono celebrate le auspicatissime nozze del giovane amico nostro avv. Enrico Von Berger, figlio dell'egregio avvocato Ernesto Von Berger, con la signorina Maria Padovani, cara di nascita, ma livornese per affetti, per prolungato soggiorno, per numerose ed intime e cordiali amicizie.

Fino dalle ore nove la chiesetta, elegantemente addobbata, era gremita d'invitati e di amici delle due famiglie : alle nove e mezzo giunsero gli sposi, accompagnati dai parenti e dagli intimi : il padre della sposa avv. Padovani, il padre dello sposo avv. Ernesto Von Berger con la signora, lo zio dello sposo notaro Pietro Von Berger con la signora, il marchese Alfonso de Ghantuz Cubbe con la signora, il commendatore Annaratone, prefetto di Livorno, il comm. Francesco Hermite, procuratore generale alla Corte di Cassazione di Firenze, il comm. Paolo Krueger, console austriaco, e tutti i parenti.

Celebrò la messa l'ottimo don Arsenio Viscardi, abate mitrato, di Monteuero, assistito dal priore don Filippo Sanguinetti, dall'abate Notaim, titolare della chiesa maronita, e dal prof. don Francesco Polese.

Testimoni alla cerimonia furono i marchesi Alfonso e Riccardo de Ghantuz Cubbe, il notaro Pietro Von Berger, il comm. Annaratone, il commendator Francesco Hermite, il console commendator Paolo Krueger.

Durante la messa il maestro Luigi Prezzi suonò stupendamente l'armonium accompagnando anche il fanciullo Manlio Cocculi, che cantò soavissimamente il *Salutaris Hostia* della signora Landini e l'*Ave Maria* del Luzzi.

Sul finire della messa l'abate mitrato don Arsenio Viscardi rivolse agli sposi una elegante allocuzione, nella quale tratteggiò i doveri matrimoniali e seppe trovare commoventi parole di augurii agli sposi e alle famiglie alleate.

Dopo la cerimonia tutti gli invitati si recarono alla villa Padovani a Monteuero, dove — sotto un elegantissimo e vasto padiglione appositamente costruito — ebbe luogo un banchetto, riuscito quanto mai di più cordiale più immaginarsi.

Ecco il menu della colazione, servita col solito lusso e con la consueta eleganza dallo Stabilimento Zucconi :

Zuppa primaverile — Pasticcini alla Regina — Scalogne di vitella alla Castellana — Arrosto di coscia — Galletti alla nocciola — Lingua, Crema e Cioccolata, Frutta e caffè.

Vini : Corvo bianco, Chianti vecchio, Champagne, Moët et Chandon.

Le signore intervenute : marchesa Ernesta De Ghantuz Cubbe, marchesa Elena De Ghantuz Cubbe, marchesa Carlotta De Ghantuz Cubbe, signora Benni, nobile Anna Von Berger, nobile signorina Gina Von Berger, nobile signorina Dida Von Berger, signora e signorina d'Achiardi, signora Del Gratta, signora Maria Del Corso, signora Letizia Padovani, signora Enrichetta Von Berger, madre dello sposo, e molte altre, di cui, con dispiacere, mi sfugge il nome.

Tra gli invitati e i parenti S. E. il comm. Angiolo Annaratone, il signor Ubaldo Carboni, assessore municipale, il comm. Paolo Krueger, console austro-ungarico, i marchesi Cubbe, il cav. Teodulo Del Bianco, direttore del Banco di Napoli, il notaro Pietro Von Berger, presidente del Consiglio Notarile di Livorno, il prof. canonico Francesco Polese, il padre abate Don Ascanio Viscardi, il cav. Emanuele D'Achiardi, l'avv. Icilio Lorenzo Von Berger, il dott. Assunto Benni, il tenente Giuseppe Falcucci, il prof. Francesco Bianchi, il prof. Luigi Pratesi, il prof. Ottaviano Marchionneschi.

I regali : gli zii Andrea e Letizia Padovani un servito d'argento, i cugini Von Berger un vestaglio di tartaruga, il padre della sposa dottor Domenico Padovani un paio di solitari e una mezzaluna in brillanti, il marchese e la marchesa Alfonso ed Ernesta Cubbe un vestaglio di tartaruga con penne di cigno, i fratelli Von Berger un servito da ostriche, il prof. Marchionneschi un porta-uova d'argento, le sorelle Pellegrini un astuccio con servito d'argento, il marchese Riccardo Cubbe e la signora un orologio da tavola, lo sposo una mezzaluna oro e brillanti, il signor Felice Padovani, nonno della sposa, un orologio con catena d'oro tempestato di rubini e brillanti, i cugini della sposa Carlo e Amelia Padovani, una giardiniera in argento stile Luigi XV, la sorella della sposa un libro da messa in pelle bianca e cifre d'oro ed una valigia con *necessaire* da viaggio, la signora Giovannetta Firpi, zia della sposa, una *corbeille* d'argento, le sorelle dello sposo un inginocchiatoio intarsiato con guanciali ricamati a mano, i fratelli dello sposo una posata d'argento, Ton. Brunicardi un eleganti simo ombrello di seta montato in tartaruga e guarnito d'oro, la signorina de Montera un servizio d'argento per fragole, il comm. Hermite la propria fotografia in cornice di pelle a doratura, la signora Italia Cambi, cucchiaione d'argento da dolce, Olga e Giulia Cambi, oliere in argento, la signora Annunziata Giorgi, due porta-tavaglioli in argento e oro, il

[illegible]

Nulla è stato risparmiato per rendere splendida la festa, e tutti gli invitati ne serbano il più gradito ricordo.

Nous commencerons prochainement la publication de

Per un Fruscettu !

Commedióla in 4 atti

DI P. VATTELAPESCA

OBSÈQUES DE M. P. CREISSON

A 3 heures de relevée ont eu lieu les obsèques de l'infortuné Paul Creisson.

Le deuil était conduit par M. l'ingénieur Creisson et ses fils, entourés d'un très grand nombre d'amis et de connaissances qui avaient tenu à témoigner à la famille la grande douleur qu'ils prenaient au cruel malheur qui vient de la plonger dans la désolation.

Les cordons étaient tenus par MM. Pierre Angeli, Gentil Louis, pharmacien, Mingalon Antoine et Louis Moser. De belles couronnes avaient été offertes par la famille et les amis.

Après l'absoute donnée en l'église Saint-Jean, le cortège s'est arrêté devant la caserne Marbeuf, et M. l'avocat Moser, docteur en droit, a dit en termes émus le dernier adieu à son regretté ami.

Nous renouvelons à M. l'ingénieur Creisson et à sa famille nos sincères condoléances.

∴

Discours de M. Moser

Messieurs,

J'ai conservé trop bon souvenir des heures passées ensemble, au Lycée de notre ville, pour ne pas dire à l'ancien condisciple, mon adieu ému.

C'est mon cœur d'adolescent, plus encore que mon cœur de jeune homme qui tremble d'émotion devant cette tombe tragiquement ouverte, c'est lui qui a pleuré au spectacle affreux de cette existence subitement terrassée par une balle cruelle et stupide.

Nous avions vécu de cette vie de collège, insouciante et gaie, quoiqu'on en dise, inconsciente des lendemains ; il avait partagé mes jeux ; nous avions eu les mêmes joies et les mêmes pudeurs tristesses, et j'avais apprécié l'aménité de son caractère et sa nature affectueuse.

Aussi nos rapports de camarade s'étaient transformés après l'éducation commune, en des relations d'amitié que nos professions différentes et surtout préparées dans des villes éloignées n'avaient point distendues.

Lui, il avait choisi l'honorable carrière de la pharmacie : il se préparait consciencieusement à aider au soulagement de notre pauvre humanité souffrante, et c'est précisément à la veille d'aller reprendre ses travaux à Toulouse, sa ville de Faculté, que le destin aveugle a clos ses yeux pour l'Eternité.

Ironie sanglante, Messieurs, que cette fin soudaine, qui n'a même pas permis à ce disciple de Gallien de chercher la guérison dans quelques-unes de ces préparations dont il étudiait avec tant de soin la composition délicate.

Mais tout en s'adonnant à ses études sur la matière, il était resté l'idéaliste que l'on devient, en général, en rhétorique, et sa plume légère avait confié bien souvent à la presse locale de fines bluettes, toujours goûtées par les lettrés.

La poésie, elle-même, lui était familière, et je me le rappelle encore, nous lisant, après la sortie du collège, quelques sonnets artistement ciselés, qu'il se proposait de livrer à la publicité.

Hélas ! de tout cela, rien que le souvenir, et la douleur navrante et tellement légitime de malheureux parents et d'amis éplorés.

A vous, père infortuné, surpris dans votre tâche constante, hors de chez vous, par la terrifiante nouvelle, à vous, frères et sœurs, affolés par la détonation et appelés à contempler les premiers, le cadavre du l'aimé, victime du terrible accident, à vous aussi va ma tristesse, tout comme au disparu, car vous restez aux prises avec la vision ineffaçable et les angoisses des chagrins cuisants et éternels.

Ne vous laissez, cependant, pas trop accabler par la douleur : levez les yeux et dites-vous que la Providence a ses desseins, auxquels nous devons nous soumettre, si farouches qu'ils soient, et que, dans sa miséricorde, elle ne saurait abandonner ses enfants. Elle a, peut-être, maintenant, votre fils et frère auprès d'elle, et cet espoir doit être une atténuation à vos regrets.

Et toi, Paul, pour qui j'avais réellement une vive amitié, je salue, avec émotion, ta dépouille mortelle qui reposera sûrement en paix, mais je salue plus haut, ton âme si tôt envolée, ton âme de jeune aux aspirations saines, que la mort aurait dû épargner.

Un Survivant de Sidi-Brahim

Le maréchal des logis Natali

Au cours des dernières manœuvres, lisons-nous dans la *France Militaire*, les officiers du 163e ont eu, en quelque sorte, la bonne fortune de découvrir à Aullene, petite commune de l'arrondissement de Sartène, l'un des derniers survivants de Sidi-Brahim.

Le vieux combattant dont il s'agit s'appelle Natali Ange-François.

Incorporé en 1844 au 2e régiment de hussards, il fut envoyé peu de temps après en Algérie et fit partie, au mois de novembre 1845, de la petite troupe avec laquelle le lieutenant-colonel de Montagnac s'aventura à la rencontre d'Abd-el-Kader, aux environs de Djemma-Ghazouat, aujourd'hui Nemours.

Tout le monde connaît ce triste événement.

Enveloppée soudainement par plusieurs milliers d'Arabes, la petite colonne de Montagnac, composée de deux compagnies de chasseurs à pied et d'un détachement de 60 hussards, fut détruite presque en entier. Quatre-vingts hommes seulement, avec un capitaine à leur tête, parvinrent à gagner la kouba de Sidi-Brahim. Ils y tinrent bon pendant deux jours et deux nuits ; puis, exténués de soif et de faim et leurs munitions épuisées, ils se frayèrent un passage à la baïonnette à travers les assiégeants, pour se diriger vers Djemma-Ghazouat. Une quinzaine seulement d'entre eux y parvinrent, à bout de forces et tout couverts de blessures.

Natali est le seul cavalier qui ait échappé à ce désastre. Il fut fait successivement brigadier, chevalier de la Légion d'honneur, et, quoique peu lettré, maréchal des logis.

Rentré chez lui à la fin de son congé, il a toujours porté très dignement la haute distinction que lui valut sa belle conduite, et aujourd'hui encore, malgré ses quatre-vingts ans, il raconte ce fait d'armes avec autant de noble fierté et d'émotion que s'il venait de se passer.

Natali a demandé, il y a peu de jours, la médaille coloniale, dont il ignorait encore la création. Nous sommes persuadé que le ministre de la guerre lui enverra à l'occasion du prochain anniversaire de Sidi Brahim, et que le 3e hussards, son ancien régiment, s'empressera d'inscrire ce vieux brave dans ses annales.

Une Vitrioleuse

Mercredi soir, vers minuit, le nommé Giannoli Joseph, garçon de café, se présentait au poste de police et faisait connaître au brigadier Giudici et à l'agent Torre que la demoiselle Peretti Antoinette lui avait jeté du vitriol à la figure pendant qu'il se trouvait étendu tout habillé sur le lit de cette dernière.

Les deux agents se rendirent immédiatement au domicile de Peretti Antoinette, rue Pino, où celle-ci s'est constituée prisonnière.

Interrogée hier par M. le commissaire central d'abord, puis quelques heures après, conduite au parquet, et après interrogatoire déférée au juge d'instruction sous l'inculpation de blessures volontaires préméditées, Peretti a déclaré que Giannoli était son amant depuis cinq ans. Celui-ci avait même à maintes reprises promis de régulariser leur situation. Apprenant que Giannoli avait contracté mariage, lundi dernier, avec une femme qui avait eu deux enfants avec lui, elle avait pris la résolution de ne plus le recevoir et de rompre avec lui toute relation.

Mardi soir, Giannoli s'est présenté comme il l'avait fait le dimanche d'avant chez sa maîtresse. Celle-ci lui enjoignit de se retirer, et malgré les instances de Giannoli qui prétendait qu'elle avait été induite en erreur au sujet de son mariage, Peretti se refusa à le recevoir disant qu'elle ne voulait plus rien avoir de commun avec lui.

Mercredi dans la journée, Giannoli est revenu à la charge et a fait dire à son ancienne maîtresse qu'il désirait lui parler le soir même, au sujet d'un projet de départ pour Marseille.

Dans la soirée Giannoli se rendit au domicile de Peretti qui l'accepta chez elle. Une discussion s'engagea au sujet de son mariage, et Giannoli qui espérait pouvoir comme par le passé continuer ses relations avec son ancienne maîtresse, s'étendit tout habillé sur le lit en disant à celle-ci de lui préparer du café. Peretti passa à la cuisine, prit une casserole où se trouvait un litre d'esprit de sel acheté le matin même, revint près de son amant et lui versa le liquide sur la tête.

Giannoli a été atteint à la figure du côté gauche, mais les brûlures ne sont pas très graves. Seul l'œil gauche qui présente une forte inflammation peut faire craindre des complications. Il a reçu les premiers soins à la pharmacie Dané.

Le fils Peretti a été mise sous mandat de dépôt par le magistrat instructeur qui continue l'enquête.

ON GUÉRIT vite et bien toutes les maladies secrètes, toutes celles de la peau, des 2 sexes, par les *Biscuits dépuratifs* du Dr D'JOVIER de Paris. SEULS approuvés, autorisés offic. Vente d'une récompense de 24.000 fr. Joges, examinés ces témoignages authentiques, ces garanties uniques de toute confiance. 50 ans de succès constants. 1,2 b. de 25 bisc. 5 fr. Rem. 25 000 aux mil. et mariés. Broch. de 80 p. avec 2 bisc. gratis (1 tmb.) Consult. de 1 à 5 h. et par lettres. R. Rivoli, 53.

Les Producteurs de Cédrats

Venaco, le 8 octobre 1901.

Monsieur Vincentelli Pierre, Bastia.

Nous vous envoyons ci-joint copie de la délibération prise par le syndicat des producteurs de cédrats de Venaco, avec prière de la remettre à M. le Directeur du *Petit Bastiais* en réponse à son article du 10 courant.

L'an 1901, le 6 du mois d'octobre, les membres du syndical des producteurs de cédrats corses, réunis sous la présidence de M. Pierre Bona, président, étaient présents ; etc.

Considérant qu'il est urgent de désigner deux délégués qui auront pour mission de s'enquérir auprès des personnes qui voudraient acheter les cédrats de la récolte pendante à l'état vert, mission que

DÉLIBÉRATION

les dits délégués doivent remplir dans la plus bref délai, à la condition pour eux de remettre entre les mains de M. le Président leur rapport par écrit des offres qui leur seront faites.

Le syndicat à l'unanimité des présents a désigné M. Pierro Bona, président, et Angeli Jean-Thomas pour remplir la dite mission.

Le Secrétaire, MICHEL STEFANI.

P. S. — Le syndicat a décidé dans sa réunion, d'accepter l'adhésion de tous les producteurs de cédrats qui demanderont à en faire partie, conformément aux statuts.

∴

Le syndicat a décidé de donner un acompte de dix francs par chaque cent kilos de cédrats aux producteurs qui en feront la demande.

BOURSE DE PARIS

	30 oct.	— 31 oct.
Ancien 3 p. 0/0 ancien	100.90	— 100.80
— 3 p. 0/0 amort.	99.40	— 99.40
— 3 (1/2 0/0. . . .	101.80	— 101.70

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 31 octobre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 15 à ciel ; 17°. 6 heures du soir, + 15 2. 2 heures, + 17 4. 6 heures, + 14.

Baromètre. — 7 heures du matin, 754 millimètres. 6 heures du soir, 758 millimètres.

Vent. — 9 h. du matin E. N. E. fort. 4 h. du soir, E. assez fort.

Etat du ciel, pluieux.

Etat de la mer grosse

Hauteur des eaux : matin, + 0,60, soir + 0,22

Pluviomètre, à 9 heures du matin 13 m.

∴

Ecole de santé

Un demi trousseau a été accordé à M. Franceschetti, élève à l'école principale du service de santé de la marine à Bordeaux, le père, employé de commerce à Toulon, 2 enfants ; et une bourse entière avec trousseau complet à M. Candiotti, le père capitaine de gendarmerie en retraite, 3 enfants.

∴

Carnet mondain

Nous apprenons avec plaisir le mariage de M. Louis Capazza avec Mlle Louise de Becker, de Bruxelles.

Nous envoyons à notre excellent compatriote et à Mme Capazza l'expression de tous nos vœux de bonheur.

∴

Bourses communales

Notre jeune concitoyen Veschi Sauveur a obtenu un quart de bourse d'internat, et non un quart de bourse de demi-pensionnat, ainsi que nous l'avons annoncé hier.

∴

Ravages des lapins

Se basant sur l'antipathie du lapin pour l'odeur du poisson, et elle est telle qu'en jetant dans une garenne des écrevisses ou du poisson mort, tous ses habitants délogent, on a conseillé avec avantage, pour préserver les champs des ravages des lapins, de prendre une corde grossière, de la tremper dans de l'huile de poisson et de la tendre, au moyen de petits piquets, à 10 centimètres de terre, tout autour du jar fin ou du champ que l'on veut leur interdire. Pas un ne passe. On peut recommencer plusieurs fois au cours de la saison. Au moins si efficace que la c... ou l'... de chien.

∴

Contrebande

Les douaniers ont conduit au parquet le commis Hyacinthe G., surpris en flagrant délit de contrebande. Il avait été signalé depuis longtemps comme transportant en fraude de l'alcool.

Interrogé par M. le procureur de la République il a été placé sous mandat de dépôt, et sera défèré au tribunal correctionnel en état de flagrant délit.

∴

A louer

Un appartement, boulevard de Cardo, au premier, 9 pièces et 3 cabinets.

S'adresser au bureau du journal.

— Au 1er décembre, à louer magasins occupés actuellement par M. Caffarelli, rue Napoléon, 1.

— Un appartement de 9 pièces, au 3e, rue de l'Opéra, 33 bis.

S'adresser à M. Mariani, au 1er, dans la même maison.

— Campagne avec maison d'agrément composée de six pièces, eau de source très bonne à boire, jardins, situation exceptionnelle, à proximité de Cardo, dénomination la Rana.

S'adresser au bureau de placement, rue Napoléon, 21.

∴

Convocation

Messieurs les garçons d'hôtel et de café sont convoqués à la réunion générale qui aura lieu samedi 2 novembre prochain, après la fermeture des cafés, au café des Messageries, pour exposer et conférer sur leurs légitimes revendications.

∴

Au Port

Le vapeur *Liban*, capitaine Lacotte, est arrivé de Livourne avec 79 passagers et 33 tonnes, et est reparti pour Marseille avec passagers et marchandises.

— Le vapeur *Insulaire*, capitaine Franceschi, est arrivé de Nice avec 30 passagers et 20 tonnes.

∴

Croisade française

Le journal « La Croisade française » est en vente à notre librairie, 10 centimes.

∴

Maladies des yeux

La clinique du Dr Alexandroff à Ajaccio, est transférée à l'ancien Cercle des Palmiers, Cours Grandval, 20, à côté du Grand Hôtel Continental.

Consultations tous les jours de 2 à 3 heures.

Syndicat des Maçons

Le syndicat des maçons a nommé une commission de cinq membres qui sera chargée de préparer les devis des façades extérieures des maisons et celles des cours, ainsi que la pose des gouttières. La dite commission commencera sa tournée le vendredi 1er novembre.

MM. les propriétaires sont prévenus que tous les travaux qui seront faits par le Syndicat seront exécutés dans toutes les conditions voulues et exigées par l'arrêté municipal en date du 18 août dernier. Le Syndicat prend sous sa responsabilité la bonne exécution des travaux ainsi que l'assurance sur les accidents du travail. Les devis qui seront signés par le président et le secrétaire du Syndicat seront avant la mise en exécution, visés par M. l'Architecte de la ville et MM. les propriétaires ne devront payer leur part contributive qu'après l'achevement des travaux et la vérification faite par la commission du Syndicat.

Le Président, ROBARD.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Patroni Nicolaï, maçon, et Giordani Livie-Marie, ménagère, tous deux de Bastia.

NAISSANCES.

Mariani Marie-Catherine. — Casabianca François-Martin.

DÉCÈS.

Tintorri Anne, 4 mois, de Bastia.

Parodi Virginie, célibataire, 47 ans, de Calvi.

LA REVUE MANE

PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

Sommaire : 15 centimes ; abonnements : France et Algérie, 6 francs par an ; étranger, 11 fr. 50. Bureaux : 464, boulevard Saint-Germain. Paris.

Lire dans la *Revue Mane* n° 369, du 27 octobre 1901 :

La Renaissance en Touraine. Léo Claretie. — Autour de la corbeille à ouvrage (suite), Antony Valabrègue. — Petits poèmes à dire : La confidence. Charles Foster. — Le Champ de bataille anglo-russe. G. Saint-Yves. — Les dernières volontés des paralytes. H. Haro, d'après Simon-Max. — Fille de prêtre (suite), Jean Gastaty. — Ça et là. — Du trésor dans les ruines par Charles Foley. Illustrations d'après François, K. Girardet, L.-K. Fournier, G. Dutrac, etc.

Cie de Navigation Mixte

(Cie TOUACHE)

pour Marseille avec 56 passagers et 90 tonnes de marchandises.

Les départs de Bastia pour Marseille auront lieu, à l'avenir, tous les mercredis.

Le vapeur *Oasis* partira mercredi prochain, 6 novembre, à midi.

Départ tous les jeudis à 2 h. s. de Marseille pour Bastia viâ Gênes-Livourne.

On accepte marchandise à Marseille pour Bastia.

Pour frêt et passages s'adresser : à Bastia, à M. Arthur Southwell.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de

1, 5 & 10 KILOGR.

500 & 250 GRAMMES

portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

Dépêches pour le Soir et pour la Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE DU *Supplément de la Dépêche de Toulon*

Les Elections Départementales

Saint-Florent

Les électeurs du canton de Saint Florent sont convoqués pour le 17 novembre, à l'effet d'élire un membre du conseil général, en remplacement de M. Antoine de Morati, décédé.

Nouvelles Militaires

Mutations

M. Bassaget, lieutenant au 163e rég. d'infanterie, passe au 122e rég. de même arme.

Ecole de guerre

M. Eliot, capitaine au 163e d'infanterie, obtient le brevet d'état-major à la suite des examens de sortie de l'Ecole supérieure de guerre.

NOUVELLES COLONIALES

M. le chef de bataillon Virgitti, du 2e régiment de tirailleurs tonkinois, est affecté au 3e régiment d'infanterie coloniale.

Eaux et Forêts

Le garde forestier communal Albertini, dont la démission avait été acceptée, est réintégré dans ses fonctions, et nommé garde forestier communal à Corscia.

Le Conflit franco-turc

DÉMONSTRATION NAVALE à Constantinople

Tous les journaux affirment que l'escadre de la Méditerranée, qui a quitté hier Toulon, a reçu l'ordre d'aller faire une démonstration navale devant Constantinople.

♣

On télégraphie de Toulon que 2 cuirassés, 3 croiseurs et 2 contre-torpilleurs, se sont détachés de l'escadre de la Méditerranée se dirigeant vers le Levant.

♣

La *Presse* annonce qu'une division de l'escadre de la Méditerranée est dirigée sur Smyrne.

La flotte française, aidée des compagnies de débarquement, recevra l'ordre de saisir les douanes turques.

La grève générale des mineurs

M. Cotte, secrétaire général de la Fédération des mineurs, a déclaré à un journaliste que la grève générale était désormais inévitable.

EN ALLEMAGNE

La démission de M. de Bulow

Le *Rappel* affirme que le grand chancelier de Bulow est sur le point de donner sa démission.

Filature de Cocons

Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse. HENRI BARSANTI, Nouveau port, Bastia.

BELLE JARDINIÈRE

PARIS 2, Rue du Pont-Neuf, 2 PARIS

LA PLUS GRANDE MAISON de VÊTEMENTS DU MONDE ENTIER

VÊTEMENTS

pour HOMMES, DAMES et ENFANTS

TOUT ce qui concerne la TOILETTE de l'Homme et de l'Enfant

Envoi franco des CATALOGUES ILLUSTRÉS et ÉCHANTILLONS sur demande.

Expéditions Franco à partir de 25 Francs.

SEULES SUCCURSALES : LYON, MARSEILLE, BORDEAUX, NANTES, ANGERS, REIMS, LILLE.

Pour toutes Locations, Ventes, Achats

TIFFEN, 22, rue des Capucines, ancienne Mon John Arthur et Cie, fondée en 1818. Sur demande, envoi gratuit d'un ne du G-I Journal officiel des Locations.

Cédrats

M. Pierre Vincentelli de la maison Gregorj et Compagnie a l'honneur de prévenir les producteurs de cédrats qu'il vient de transférer son chantier à Toga, à côté de celui du syndicat de Venaco et à proximité de la gare maritime. Il ne reçoit donc plus de cédrats à son ancienne usine de Lupino, où il ne laisse personne chargé d'en accepter pour son compte. Que les producteurs avisent.

P. VINCENTELLI.

GRANDS MAGASINS de Tissus et Nouveautés

MARINETTI FRÈRES

Bastia

GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES

Usine à vapeur

Le perfectionnement de notre outillage nous permet de vendre les meubles à des prix inconnus à ce jour.

Lits cintrés noyer massif verni, 2 places, 45 fr.

Tables à volet noyer verni, 8 places, 25 fr.

Toilettes anglaises avec glace largeur 0m90, 22 fr.

Guéridons ronds vernis, 12 fr.

Les meubles sortant de la maison Marinetti Frères sont garantis de fabrication supérieure.

Sommiers Hygiéniques

garantis 10 ans

1 place. . . 16 fr.

2 places . . 22 fr.

Grand assortiment de chambres, salons et salles à manger riches de tous styles.

Fabrication spéciale du Louis XV

Lits en fer et fer et cuivre

The Océan Accident

La plus importante Cie accidents du monde entier

and guarantee corporation Ltd

Compagnie d'assurances à primes fixes

Contre les accidents de toute nature

DIRECTION POUR LA FRANCE

109, rue Montmartre, 109

— PARIS —

Directeur : J.-A. LAULY

Capital social 25 000 000

Capital souscrit. 11.185.625

Réserves fin 1899 . . . . 18 828 036

Primes encaissées en 1899. . 17 968.637

ASSURANCES : Accidents du travail (loi du 9 avril 1898) *Individuelles, Maladie et Accidents, Chevaux et Voitures, Automobiles, Vol, Fidélité des employés, Insolvabilité des tiers, Cautionnements, etc.*

Pour tous renseignements et demandes de sous agences s'adresser à M. Ch. F. POGGIOLI, inspecteur, particulier pour la Corse, 8, rue Miot, Bastia.

CHARCUTERIE CONTINENTALE

Cours Sebastiani, Bastia

OUVERTURE

Vendredi 1er novembre

Fromages de toute provenance

AVIS

M. PIERRE PETROLACCI, ferblantier-chaudronnier, 3, rue Miot, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il vient d'attacher à son atelier un ouvrier mécanicien spécialiste pour la réparation des pompes à eau et à bière, robinets plongeurs, irrigateurs et injecteurs, lampes à pétrole et à huile ; réparation et postes d'appareils à l'acétylène. Travaux soignés à des prix très modérés.

Bijouterie-Horlogerie

Gravure

M. E. GIUNTOLI, ex-bijoutier graveur de la bijouterie Mattei, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il a ouvert ses magasins et ateliers situés Boulevard Paoli, 24, Bastia.

Machines à coudre Hélvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

MACHINES PERFECTIONNÉES POUR FAMILLES, ATELIERS, CORDONNERIE, SELLERIE.

Nouvelle Machine à Cannette Centrale brevetée dans tous les pays.

Atelier spécial pour le montage, l'ajustage, les réparations des machines à coudre et des vélocipèdes de tous les systèmes.

Travail soigné — Prix modérés

Cotons et fils en bobines, cordonnets soie, aiguilles extra supérieures, accessoires et pièces de rechange de marque.

Les machines Hélvétia, par leurs perfectionnements, leur rendement, leur prix avantageux, sont, sans conteste, supérieures à tous les autres systèmes. — Grandes facilités de paiement. — Forte remise au comptant.

Un ouvrier spécialiste détaché de la fabrique Suisse est attaché au dépôt de Bastia.

BENEDICTINE

Exquise, tonique, digestive

La MEILLEURE des LIQUEURS

On verre après chaque repas



Le *Salta*, la plus moderne et le plus intéressant de tous les jeux de société, a su gagner rapidement de nombreux admirateurs.

Dès son apparition, il a effectué une course victorieuse à travers le monde entier.

Le *Salta* deviendra le jeu universel, car c'est le jeu qui procure repos et amusement sans nuire à la santé ni à la bourse.

En vente dans tous les Bazars, Magasins de Jouets, Librairies. — *Des Agents sont demandés partout.*

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER :

Salta Manufacture,

16, Boulevard de Strasbourg,

PARIS (Xe).

CRESHAM Société fondée en 1854, R. de Provence, 19 à Paris, Cours des Dames, 1 à Bordeaux, 19 Assurances sur la VIE et RENTES Capitaux d'assurances payés, différés ou remboursés : 70 millions. Réserves et Capitaux de garantie : 30 millions. DOTATIONS D'ENFANTS Placements de capitaux remboursables à échéance fixe

Inspecteur pour la Corse : J.-B. Charles-Pozzi POGGIOLI, 8, rue Miot, Bastia.

Vénézuela et Colombie

Le port de Tumaco est décidément tombé entre les mains des insurgés colombiens. Huit cents soldats du gouvernement ont capitulé avec leur artillerie et une grande quantité d'armes et de munitions.

Le correspondant du *Herald* à la Trinité lui télégraphie qu'un combat dont on ignore l'issue a eu lieu à Nueva-Barcelona, entre les révolutionnaires vénézuéliens et les forces du président Castro.

Près de Barquisimeto, le général Montilla opère avec six cents insurgés bien armés.

Le général Castillo a formé une autre colonne révolutionnaire à Coro.

Le gouvernement vénézuélien envoie des renforts à Maracaibo.

On assure que l'armée vénézuélienne est démoralisée par les maladies et l'irrégularité du payement de la solde.

A ces informations de source révolutionnaire le consul du Venezuela à la Trinité oppose la dépêche suivante qu'il a reçue du président Castro :

J'ai capturé tous les insurgés et leurs armes près du fleuve Guarapiche. Les troupes du général Rivas et du général Canas se sont rendues.

Carnet Mondain

On a célébré à Livourne le mariage de la fille de M. le docteur Dominique Padovani, de Sisco, avec un jeune avocat de Livourne, M. Henri Von Berger.

Nous empruntons au journal *Il Telegrafo* le compte-rendu très complet de cette belle cérémonie, et prions les jeunes époux d'agréer nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

Iermattina nella piccola ed elegante chiesetta maronita di via delle Siepi si sono celebrate le auspicatissime nozze del giovane amico nostro avv. Enrico Von Berger, figlio dell'egregio avvocato Ernesto Von Berger, con la signorina Maria Padovani, corsa di nascita, ma livornese per affetti, per prolungato soggiorno, per numerose ed intime e cordiali amicizie.

Fino dalle ore nove la chiesetta, elegantemente addobbata, era gremita d'invitati e di amici delle due famiglie : alle nove e mezzo giunsero gli sposi, accompagnati dai parenti e dagli intimi : il padre della sposa dott. Padovani, il padre dello sposo avv. Ernesto Von Berger con la signora, lo zio dello sposo notaro Pietro Von Berger con la signora, il marchese Alfonso de Ghantuz Cubbe con la signora, il commendatore Annarstone, prefetto di Livorno, il comm. Francesco Hermite, procuratore generale alla Corte di Cassazione di Firenze, il comm. Paolo Krueger, console austriaco, e tutti i parenti.

Celebrò la messa l'ottimo don Arsenio Viscardi, abate mitrato, di Montenero, assistito dal priore don Filippo Sanguinetti, dall'abate Notaim, titolare della chiesa maronita, e dal prof. don Francesco Polese.

Testimoni alla cerimonia furono i marchesi Alfonso e Riccardo de Ghantuz Cubbe, il notaro Pietro Von Berger, il comm. Annaratone, il commendator Francesco Hermite, il console commendator Paolo Krueger.

Durante la messa il maestro Luigi Pratesi suonò stupendamente l'armonium accompagnando anche il fanciullo Manlio Concelli, che cantò soavissimamente il *Salutaris Hostia* della signora Landini e l'*Ave Maria* del Lazzi.

Sul finire della messa l'abate mitrato don Arsenio Viscardi rivolse agli sposi una elegante allocuzione, nella quale tratteggiò i doveri matrimoniali e seppe trovare commoventi parole di auguri agli sposi e alle famiglie alleate.

Dopo la cerimonia tutti gli invitati si recarono alla villa Padovani a Montenero, dove — sotto un elegantissimo e vasto padiglione appositamente costruito — ebbe luogo un banchetto, riuscito quanto mai di più cordiale può immaginarsi.

Ecco il menu della colazione, servita col solito lusso e con la consueta eleganza dallo Stabilimento Zacconi :

Zuppa primaverile — Pasticcini alla Regina — Scaloppe di vitella alla Castellana — Arrosto di vacca — Gâteau alla nocciola — Lyonnese, Crema e Cioccolata, Frutta e caffè.

Vini : Corvo bianco, Chianti vecchio, Champagne, Moet et Chandon.

Le signore intervenute : marchesa Ernesta De Ghantuz Cubbe, marchesa Elena De Ghantuz Cubbe, marchesa Carlotta De Ghantuz Cubbe, signora Bonni, nobile Anna Von Berger, nobile signorina Gina Von Berger, nobile signorina Dida Von Berghe, signora e signorina d'Achiardi, signora Del Gratta, signora Maria Del Corso, signora Letizia Padovani, signora Enrichetta Von Berger, madre dello sposo, e molte altre, di cui, con dispiacere, mi sfugge il nome.

Tra gli invitati e i parenti S. E. il comm. Angiolo Annaratone, il signor Ubaldo Carboni, assessore municipale, il comm. Paolo Krueger, console austro-ungarico, i marchesi Cubbe, il cav. Teodulo Del Bianco, direttore del Banco di Napoli, il notaro Pietro Von Berger, presidente del Consiglio Notarile di Livorno, il prof. canonico Francesco Polese, il padre abate Don Ascanio Viscardi, il cav. Emanuele D'Achiardi, l'avv. Icilio Lorenzo Von Berger, il dott. Assunto Bonni, il tenente Giuseppe Falcucci, il prof. Francesco Bianchi, il prof. Luigi Pratesi, il prof. Ottaviano Marchionneschi.

I regali : gli zii Andrea e Letizia Padovani un servito d'argento, i cugini Von Berger un vestaglio di tartaruga, il padre della sposa dottor Domenico Padovani un paio di solitari e una mezzaluna in brillanti, il marchese e la marchesa Alfonso ed Ernesta Cubbe un ventaglio di tartaruga con penne di cigno, i fratelli Von Berger un servito da ostriche, il prof. Marchionneschi un porta-nova d'argento, le sorelle Pellegrini un astuccio con servito d'argento, il marchese Riccardo Cubbe e la signora un orologio da tavola, lo sposo une mezzaluna oro e brillanti, il signor Felice Padovani, nonno della sposa, un orologio con catena d'oro tempestato di rubini e brillanti, i cugini della sposa Carlo e Amelia Padovani, una giardiniera in argento stile Luigi XV, la nonna della sposa un libro da messa in pelle bianca e cifre d'oro ed una valigia con *nécessaire* da viaggio, la signora Giovannetta Firpi, zia della sposa, una *corbeille* d'argento, le sorelle dello sposo un inginocchiatoio intarsiato con guanciali ricamati a mano, i fratelli dello sposo una posata d'argento, l'on. Brunicardi un elegantissimo ombrello di seta montato in tartaruga e guarnito d'oro, la signorina de Montera un servizio d'argento per fragole, il comm. Hermite la propria fotografia in cornice di pelle e doratura, la signora Italia Cambi, cacchisione d'argento da dolce, Olga e Giulio Cambi, oliere in argento, la signora Annunziata Giorgi, due porta-tovaglioli in argento e oro, il pittore Penso un quadro a pastello figurante la marina di Napoli, la signora Marianna Chiarina un porta fazzoletti in raso ricamato, il sig. Ubaldo Carboni una penna d'argento, le cugine Gina e Lida Von Berger un guanciale dipinto con trine, i genitori dello sposo un braccialetto di brillanti e rafiri, gli zii Von Berger un astuccio con saliere stile Luigi XI, la zia Maria Del Corso un servito da the in argento, la marchesa Elena Cubbe un servito da pesce in argento, il professor Francesco Bianchi una mazurka intitolata *Fiori d'arancio*, composta per l'occasione e trascritta in cartapecora, elegantemente miniata.

Mandarono vasi artistici di bronzo e porcellana le marchese Celeste e Luisa Cubbe, la signora Rosina Del Gratta, il marchese Riccardo Cubbe e la signora, il marchese Vittorio Cubbe e signora, e i genitori dello sposo.

Grande profusione di fiori dalla famiglia Cubbe, dal tenente Falcucci, dalla signora Argia Biagini, dal comm. Annaratone, dall'on. Brunicardi, dalla signora Rosa Biagini e da molti altri.

Allo champagne brindò pel primo il cavalier d'Achiardi, mandando un evviva alla Corsica e alla Toscana e inneggiando alla felicità e all'amare degli sposi.

Poi il cugino avv. Icilio Von Berger lesse un sonetto di garbata e affettuosa fattura, e in ultimo il prof. canonico Polese lesse una bellissima poesia di forma elevata, di concetti affettuosi e squisiti.

In fine del banchetto la sposa gentile e raggiante di felicità, insieme al simpatico sposo, distribuì tradizionali e simbolici confetti ricevendone in contraccambio i più lieti e affettuosi auguri di lunga felicità.

Bulletin Financier

Paris, le 28 octobre 1901.

La première séance de la semaine est sensationnelle et le marché reste bien tenu dans son ensemble. Nos fonds sont sensiblement raffermis ; le 3 0/0 progresse à 100,16, le 3 0/0 vaut 101,75. Les Fonds Etrangers sont calmes. Nos fonctions de Crédit restent fermes ; le Crédit Lyonnais s'avance à 1645 ; conformément à l'espoir exprimé à la dernière assemblée générale par le président du conseil, on paraît compter sur un dividende de 69 fr. égal au dernier.

Dans le compartiment industriel, le Rio est mieux à 1.488, l'action Paris Nationale fait 426 fr.

L'obligation Yunnam est au pair : on dit que l'emprunt a été souscrit environ 8 fois.

La construction de la quatrième usine, à Amagne, de la Société des Hauts-fourneaux des Ardennes est poussée activement. Si cette usine produit seulement cinq à six cents wagons, on peut en déduire un bénéfice supplémentaire de plus de 40,000 francs.

Nos Chemins de Fer restent faibles.

Un Survivant de Sidi-Brahim

Le maréchal des logis Natali

Au cours des dernières manœuvres, lisons-nous dans la *France Militaire*, les officiers du 163e ont eu, en quelque sorte, la bonne fortune de découvrir à Aullene, petite commune de l'arrondissement de Sartene, l'un des derniers survivants de Sidi-Brahim.

Le vieux combattant dont il s'agit s'appelle Natali Ange-François.

Incorporé en 1844 au 2e régiment de hussards, il fut envoyé peu de temps après en Algérie et fit partie, au mois de novembre 1845, de la petite troupe avec laquelle le lieutenant-colonel de Montagnac s'aventura à la rencontre d'Abd-el-Kader, aux environs de Djemma-Ghazouat, aujourd'hui Nemours.

Tout le monde connaît ce triste événement.

Enveloppée soudainement par plusieurs milliers d'Arabes, la petite colonne de Montagnac, composée de deux compagnies de chasseurs à pied et d'un détachement de 60 hussards, fut détruite presque en entier. Quatre-vingts hommes seulement, avec un capitaine à leur tête, parvinrent à gagner la kouba de Sidi-Brahim. Ils y tinrent bon pendant deux jours et deux nuits ; puis, exténués de soif et de faim et leurs munitions épuisées, ils se frayèrent un passage à la baïonnette à travers les assiégeants, pour se diriger vers Djemma-Ghazouat. Une quinzaine seulement d'entre eux y parvinrent, à bout de forces et tout couverts de blessures.

Natali est le seul cavalier qui ait échappé à ce désastre. Il fut fait successivement brigadier, chevalier de la Légion d'honneur, et, quoique peu lettré, maréchal des logis.

Rentré chez lui à la fin de son congé, il a toujours porté très dignement la haute distinction que lui valut sa belle conduite, et aujourd'hui encore, malgré ses quatre-vingts ans, il raconte ce fait d'armes avec autant de noble fierté et d'émotion que s'il venait de se passer.

Natali a demandé, il y a peu de jours, la médaille coloniale, dont il ignorait encore la création. Nous sommes persuadé que le ministre de la guerre la lui enverra à l'occasion du prochain anniversaire de Sidi Brahim, et que le 2e hussards, son ancien régiment, s'empressera d'inscrire ce vieux brave dans ses annales.

Nous commencerons prochainement la publication de

Per un Fruscettu !

Commedióla in 4 atti

DI P. VATTELAPESCA

OBSÈQUES DE M. P. CREISSON

A 3 heures de relevée ont eu lieu les obsèques de l'infortuné Paul Creisson.

Le deuil était conduit par M. l'ingénieur Creisson et ses fils, entourés d'un très grand nombre d'amis et de connaissances qui avaient tenu à témoigner à la famille la grande douleur qu'ils ressentent au terrible malheur qui vient de la plonger dans la désolation.

Les cordons étaient tenus par MM. Pierre Angeli, Gentil Louis, pharmacien, Mingalon Antoine et Louis Moser. De belles couronnes avaient été offertes par la famille et les amis.

Après l'absoute donnée en l'église Saint-Jean, le cortège s'est arrêté devant la caserne Marbeuf, et M. l'avocat Moser, docteur en droit, a dit en termes émus le dernier adieu à son regretté ami.

Nous renouvelons à M. l'ingénieur Creisson et à sa famille nos sincères condoléances.

∴

Discours de M. Moser

Messieurs,

J'ai conservé trop bon souvenir des heures passées ensemble, au Lycée de notre ville, pour ne pas dire à l'ancien condisciple, mon adieu ému.

C'est mon cœur d'adolescent, plus encore que mon cœur de jeune homme qui tremble d'émotion devant cette tombe tragiquement ouverte, c'est lui qui a pleuré au spectacle affreux de cette existence subitement terrassée par une balle cruelle et stupide.

Nous avions vécu de cette vie de collège, insouciante et gaie, quoiqu'on en dise, inconsciente des lendemains ; il avait partagé mes jeux ; nous avions eu les mêmes joies et les mêmes puériles tristesses, et j'avais apprécié l'aménité de son caractère et sa nature affectueuse.

Aussi nos rapports de camarades s'étaient transformés après l'éducation commune, en des relations d'amitié que nos professions différentes et surtout préparées dans des villes éloignées n'avaient point diminuées.

Lui, il avait choisi l'honorable carrière de la pharmacie : il se préparait consciencieusement à aider au soulagement de notre pauvre humanité souffrante, et c'est précisément à la veille d'aller reprendre ses travaux à Toulouse, sa ville de Fabert, que le destin aveugle a clos ses yeux pour l'Eternité.

Ironie sanglante, Messieurs, que cette fin soudaine, qui n'a même pas permis à ce disciple de Gallien de chercher la guérison dans quelques-unes de ces préparations dont il étudiait avec tant de soin la composition délicate.

Mais tout en s'adonnant à ses études sur la matière, il était resté l'idéaliste que l'on devient, en général, en rhétorique, et sa plume légère avait confié bien souvent à la presse locale de fines bluettes, toujours goûtées par les lettrés.

La poésie, elle-même, lui était familière, et je me le rappelle encore, nous lisant, après la sortie du collège, quelques sonnets artistement ciselés, qu'il se proposait de livrer à la publicité.

Hélas ! de tout cela, rien que le souvenir, et la douleur navrante et tellement légitime de malheureux parents et d'amis éplorés.

A vous, père infortuné, surpris dans votre tâche constante, hors de chez vous, par la terrifiante nouvelle, à vous, frères et sœurs, affolés par la détonation et appelés à contempler les premiers, le cadavre de l'aimé, victime du terrible accident, à vous aussi va ma tristesse, tout comme au disparu, car vous restez aux prises avec la vision ineffaçable et les angoisses des chagrins cuisants et éternels.

Ne vous laissez, cependant, pas trop accabler par la douleur : levez les yeux et dites-vous que la Providence a ses desseins, auxquels nous devons nous soumettre, si farouches qu'ils soient, et que, dans sa miséricorde, elle ne saurait abandonner ses enfants. Elle a, peut-être, maintenant, votre fils et frère auprès d'elle, et cet espoir doit être une atténuation à vos regrets.

Et toi, Paul, pour qui j'avais réellement une vive amitié, je salue, avec émotion, ta dépouille mortelle qui reposera sûrement en paix, mais je salue plus haut, ton âme si tôt envolée, ton âme de jeune aux aspirations saines, que la mort aurait dû épargner.

Une Vitrioleuse

Mercredi soir, vers minuit, le nommé Giannoli Joseph, garçon de café, se présentait au poste de police et faisait connaître au brigadier Giudici et à l'agent Torre que la demoiselle Peretti Antoinette lui avait jeté du vitriol à la figure pendant qu'il se trouvait étendu tout habillé sur le lit de cette dernière.

Les deux agents se rendirent immédiatement au domicile de Peretti Antoinette, rue Pino, où celle-ci s'est constituée prisonnière.

Interrogée hier par M. le commissaire central d'abord, puis quelques heures après, conduite au parquet, et après interrogatoire défèrée au juge d'instruction sous l'inculpation de blessures volontaires préméditées, Peretti a déclaré que Giannoli était son amant depuis cinq ans. Celui-ci avait même à maintes reprises promis de régulariser leur situation. Apprenant que Giannoli avait contracté mariage, lundi dernier, avec une femme qui avait eu deux enfants avec lui, elle avait pris la résolution de ne plus le recevoir et de rompre avec lui toute relation.

Mardi soir, Giannoli s'est présenté comme il l'avait fait le dimanche d'avant chez sa maîtresse. Celle-ci lui enjoignit de se retirer, et malgré les instances de Giannoli qui prétendait qu'elle avait été induite en erreur au sujet de son mariage, Peretti se refusa à le recevoir disant qu'elle ne voulait plus rien avoir de commun avec lui.

Mercredi dans la journée, Giannoli est revenu à la charge et a fait dire à son ancienne maîtresse qu'il désirait lui parler le soir même, au sujet d'un projet de départ pour Marseille.

Dans la soirée Giannoli se rendit au domicile de Peretti qui l'accepta chez elle. Une discussion s'engagea au sujet de son mariage, et Giannoli qui espérait pouvoir comme par le passé continuer ses relations avec son ancienne maîtresse, s'étendit tout habillé sur le lit en disant à celle-ci de lui préparer du café. Peretti passa à la cuisine, prit une casserole où se trouvait un litre d'esprit de sel acheté le matin même, revint près de son amant et lui versa le liquide sur la tête.

Giannoli a été atteint à la figure du côté gauche, mais les brûlures ne sont pas très graves. Seul l'œil gauche qui présente une forte inflammation peut faire craindre des complications. Il a reçu les premiers soins à la pharmacie Dané.

La fille Peretti a été mise sous mandat de dépôt par le magistrat instructeur qui continue l'enquête.

ON GUÉRIT vite et bien toutes les maladies secrètes, toutes celles de la peau, des 2 sexes, par les *Biscuits dépuratifs* du Dr D'JVIER de Paris, SEULS approuvés, autorisés offic. Vote d'une récompense de 24.000 fr. Jugez, examinez ces témoignages authentiques, ces garanties uniques de toute confiance. 50 ans de succès constants. 1,2 b. de 25 biscuits, 5 fr. Bon. 25 000 aux milieux médicaux. Broch. de 80 p. avec 2 hist. gratis (1 homb.) Consult. de 1 à 5 h. et par lettres. R. Rivoli, 33.

Les Producteurs de Cédrats

Venaco, le 8 octobre 1901.

Monsieur Vincentelli Pierre, Bastia.

Nous vous envoyons ci-joint copie de la délibération prise par le syndicat des producteurs de cédrats de Venaco, avec prière de la remettre à M. le Directeur du *Petit Bastiais* en réponse à son article du 10 courant.

L'an 1901, le 6 du mois d'octobre, les membres du syndical des producteurs de cédrats corses, réunis sous la présidence de M. Pierre Bona, président, étaient présents ; etc.

Considérant qu'il est urgent de désigner deux délégués qui auront pour mission de s'enquérir auprès des personnes qui voudraient acheter les cédrats de la récolte pendante à l'état vert, mission que

DÉLIBÉRATION

les dits délégués doivent remplir dans le plus bref délai, à la condition pour eux de remettre entre les mains de M. le Président leur rapport par écrit des offres qui leur seront faites.

Le syndicat à l'unanimité des présents a désigné M. Pierre Bona, président, et Angeli Joan-Thomas pour remplir la dite mission.

Le Secrétaire, MICHEL STEFANI.

P. S. — Le syndicat a décidé dans sa réunion, d'accepter l'adhésion de tous les producteurs de cédrats qui demanderont à en faire partie, conformément aux statuts.

∴

Le syndicat a décidé de donner un acompte de dix francs par chaque cent kilos de cédrats aux producteurs qui en feront la demande.

BOURSE DE PARIS

	30 oct.	31 oct.
Amts 3 p. 0/0 anciens	100.90	100.80
— 3 p. 0/0 nouveaux.	99.40	99.40
— 3 1/2 0/0. . . .	101.80	101.72

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES du 31 octobre 1901.

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 15 à 4h0 ; 17°, 6 heures du soir, + 15 2. Pluie mm, + 17 4. Neige, + 14.

Baromètre. — 7 heures du matin, 754 m. midi, 756 mm. 6 heures du soir, 758 mm. Vent. — 9 h. du matin E. N. E. fort. 4 h. du soir, E., assez fort.

Etat du ciel, pluvieux.

Etat de la mer grosse

Hauteur des eaux : matin, + 0,60, soir + 0,22

Pluviomètre, à 9 heures du matin 13 m.

∴

Ecole de santé

Un demi trousseau a été accordé à M. Franceschetti, élève à l'école principale du service de santé de la marine à Bordeaux, le père, employé de commerce à Toulon, 2 enfants ; et une bourse entière avec trousseau complet à M. Candiotti, le père capitaine de gendarmerie en retraite, 3 enfants.

∴

Carnet mondain

Nous apprenons avec plaisir le mariage de M. Louis Capazza avec Mlle Louise de Becker, de Bruxelles.

Nous envoyons à notre excellent compatriote et à Mme Capazza l'expression de tous nos vœux de bonheur.

∴

Bourses communales

Notre jeune concitoyen Veschi Sauveur a obtenu un quart de bourse d'internat, et non un quart de bourse de demi-pensionnat, ainsi que nous l'avons annoncé hier.

∴

Ravages des lapins

Se basant sur l'antipathie du lapin pour l'odeur du poisson, et elle est telle qu'en jetant dans une garenne des écrevisses ou du poisson mort, tous ses habitants déloger, on a conseillé avec avantage, pour préserver les champs des ravages des lapins, de prendre une corde grossière, de la tremper dans de l'huile de poisson et de la tendre, au moyen de petits piquets, à 10 centimètres de terre, tout autour du jardin ou du champ que l'on veut leur interdire. Pas un ne passe. On peut recommencer plusieurs fois au cours de la saison. Au moins si efficace que la c... ou f... de chien.

∴

Contrebande

Les douaniers ont conduit au parquet le nommé Hyacinthe G., surpris en flagrant délit de contrebande. Il avait été signalé depuis longtemps comme transportant en fraude de l'alcool.

Interrogé par M. le procureur de la République il a été placé sous mandat de dépôt, et sera déféré au tribunal correctionnel en état de flagrant délit.

∴

A louer

Un appartement, boulevard de Cardo, au premier, 9 pièces et 3 cabinets.

S'adresser au bureau du journal.

— Au 1er décembre, à louer magasins occupés actuellement par M. Caffarelli, rue Napoléon, 1.

— Un appartement de 9 pièces, au 3e, rue de l'Opéra, 33 bis.

S'adresser à M. Mariani, au fer, dans la même maison.

— Campagne avec maison d'agrément composée de six pièces, eau de source très bonne à boire, jardins, situation exceptionnelle, à proximité de Cardo, démonimation la *Roza*.

S'adresser au bureau de placement, rue Napoléon, 21.

∴

Convocation

Messieurs les garçons d'hôtel et de café sont convoqués à la réunion générale qui aura lieu samedi 2 novembre prochain, après la fermeture des cafés, au café des Messageries, pour exposer et conférer sur leurs légitimes revendications.

∴

Au Port

Le vapeur *Liban*, capitaine Lacotte, est arrivé de Livourne avec 79 passagers et 33 tonnes, et est reparti pour Marseille avec passagers et marchandises.

— Le vapeur *Insulaire*, capitaine Franceschi, est arrivé de N ce avec 30 passagers et 20 tonnes.

∴

Croisade française

Le journal « La Croisade française » est en vente à notre librairie, 10 centimes.

∴

Maladies des yeux

La clinique du Dr Alexandroff à Ajaccio, est transférée à l'ancien Cercle des Palmiers, Cours Grandval, 20, à côté du Grand Hôtel Continental.

Consultations tous les jours de 2 à 3 heures.

Syndicat des Maçons

Le syndicat des maçons a nommé une commission de cinq membres qui sera chargée de préparer les devis des façades extérieures des maisons et celles des cours, ainsi que la pose des gouttières. La dite commission commencera sa tournée le vendredi 1er novembre.

MM. les propriétaires sont prévenus que tous les travaux qui seront faits par le Syndicat seront exécutés dans toutes les conditions voulues et exigées par l'arrêté municipal en date du 18 août dernier. Le Syndicat prend sous sa responsabilité la bonne exécution des travaux ainsi que l'assurance sur les accidents du travail. Les devis qui seront signés par le président et le secrétaire du Syndicat seront avant la mise en exécution, visés par M. l'Architecte de la ville et MM. les propriétaires ne devront payer leur part contributive qu'après l'achèvement des travaux et la vérification faite par la commission du Syndicat.

Le Président, ROMANO.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Patroni Nicolaï, maçon, et Giordani Livie-Marie, ménagère, tous deux de Bastia.

NAISSANCES.

Marlieni Marie-Catherine. — Casabianca François-Martin.

DÉCÈS.

Tintorri Anna 8 mois, de Bastia.

Parodi Virginie, célibataire, 62ans, de Calvi.

LA REVUE MAME

PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

Le numéro : 15 centimes ; abonnements : France et Algérie, 8 francs par an ; étranger, 11 fr. 50. Bureaux : 166, boulevard Saint-Germain, Paris.

Lire dans la *Revue Mame* n° 369, du 27 octobre 1901 :

La Renaissance en Touraine. Léo Claretie. — Autour de la corbeille à ouvrage (suite), Antony Valabrègue. — Petits poèmes à dire : La confidence, Charles Foster. — Le Champ de bataille anglo-russe, G. Saint-Yves. — Les dernières volontés des peintres, H. Harn, d'après Sensa-Margalite. — Filles de preux (suite), Jean Gastyne. — Qu'est ce ? — Un trésor dans les ruines par Charles Foley. — Illustrations d'après François, K. Girardet, L.-Et. Fournier, G. Dutrac, etc.

C^ie de Navigation Mixte

(Cie TOUACHE)

Le vapeur *Oasis* partira pour Marseille avec 56 passagers et 90 tonnes de marchandises.

Les départs de Bastia pour Marseille auront lieu, à l'avenir, tous les mercredis.

Le vapeur *Oasis* partira mercredi prochain, 6 novembre, à midi.

Départ tous les jeudis à 2 h. s. de Marseille pour Bastia via Gênes-Livourne.

On accepte marchandise à Marseille pour Bastia.

Pour fret et passages s'adresser : à Bastia, à M. Arthur Southwell,

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de

1, 5 & 10 KILOGR.

500 & 250 GRAMMES

portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

Dépêches pour Service Spécial de Nuit

Les Elections Départementales

Saint-Florent

Les électeurs du canton de Saint Florent sont convoqués pour le 17 novembre, à l'effet d'élire un membre du conseil général, en remplacement de M. Antoine de Morati, décédé.

Nouvelles Militaires

Mutations

M. Bassagot, lieutenant au 163e rég. d'infanterie, passe au 122e rég. de même arme.

Ecole de guerre

M. Eliot, capitaine au 163e d'infanterie, obtient le brevet d'état-major à la suite des examens de sortie de l'Ecole supérieure de guerre.

NOUVELLES COLONIALES

M. le chef de bataillon Virgitti, du 2e régiment de tirailleurs tonkinois, est affecté au 3e régiment d'infanterie coloniale.

Eaux et Forêts

Le garde forestier communal Albertini, dont la démission avait été acceptée, est réintégré dans ses fonctions, et nommé garde forestier communal à Corscia.

Le Conflit franco-turc

DÉMONSTRATION NAVALE à Constantinople

Tous les journaux affirment que l'escadre de la Méditerranée, qui a quitté hier Toulon, a reçu l'ordre d'aller faire une démonstration navale devant Constantinople.

∴

On télégraphie de Toulon que 2 cuirassés, 3 croiseurs et 2 contre-torpilleurs, se sont détachés de l'escadre de la Méditerranée se dirigeant vers le Levant.

∴

La *Presse* annonce qu'une division de l'escadre de la Méditerranée est dirigée sur Smyrne.

La flotte française, aidée des compagnies de débarquement, recevra l'ordre de saisir les douanes turques.

La grève générale des mineurs

M. Cotte, secrétaire général de la Fédération des mineurs, a déclaré à un journaliste que la grève générale était désormais inévitable.

EN ALLEMAGNE

La démission de M. de Bulow

Le *Rappel* affirme que le grand chancelier de Bulow est sur le point de donner sa démission.

Filature de Cocons

Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse. HENRI BARSANTI, Nouveau port, Bastia.

BELLE JARDINIÈRE

PARIS 9, Rue du Pont-Neuf, 9 PARIS

LA PLUS GRANDE MAISON de VÊTEMENTS DU MONDE ENTIER

VÊTEMENTS

pour HOMMES, DAMES et ENFANTS

TOUT ce qui concerne la **TOILETTE** de l'Homme et de l'Enfant

Envoi franco des CATALOGUES ILLUSTRÉS et ÉCHANTILLONS sur demande.

Expéditions Franco à partir de **25** Francs.

SEULES SUCCURSALES : LYON, MARSEILLE, BORDEAUX, NANTES, ANGERS, BIARRITZ, LILLE.

Pour toutes **Locations, Ventes, Achats**

TIFFEN, 22, rue des Capucines, ancienne Me John Arthur et Cie, fondée en 1818. Sur demande, envoi gratuit d'un ne du G1 Journal officiel des Locations.

Cédrats

M. Pierre Vincentelli de la maison Gregori et Compagnie a l'honneur de prévenir les producteurs de cédrats qu'il vient de transférer son chantier à Toga, à côté de celui du syndicat de Venaco et à proximité de la gare maritime. Il ne reçoit donc plus de cédrats à son ancienne usine de Lupino, où il ne laisse personne chargé d'en accepter pour son compte. Que les producteurs avisent.

P. VINCENTELLI.

GRANDS MAGASINS

de Tissus et Nouveautés

MARINETTI FRÈRES

Bastia

GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES

Usine à vapeur

Le perfectionnement de notre outillage nous permet de vendre les meubles à des prix inconnus à ce jour.

Lits cintrés noyer massif verni, 2 places, 45 fr.

Tables à volet noyer verni, 8 places, 25 fr.

Toilettes anglaises avec glace largeur 0m90, 22 fr.

Guéridons ronds vernis, 12 fr.

Les meubles sortant de la maison Marinetti Frères sont garantis de fabrication supérieure.

Sommiers Hygiéniques

garantis 10 ans

1 place. . . 16 fr.

2 places . . . 22 fr.

Grand assortiment de chambres, salons et salles à manger riches de tous styles.

Fabrication spéciale du Louis XV

Lits en fer et fer et cuivre

The Océan Accident

La plus importante Cie accidents du monde entier

and guarantee corporation L^td

Compagnie d'assurances à primes fixes

Garantie les accidents de toutes natures

DIRECTION POUR LA FRANCE

109, rue Montmartre, 109

— PARIS —

Directeur : J.-A. LAULY

Capital social	25 000 000
Capital souscrit.	10.185.625
Réserves fin 1899	18 828 036
Primes encaissées en 1899. .	17 968.637

ASSURANCES : Accidents du travail (loi du 9 avril 1898) *Individuelles, Maladie et Accidents, Chevaux et Voitures, Automobiles, Vol, Fidélité des employés, Insolvabilité des tiers, Cautionnements, etc.*

Pour tous renseignements et demandes de sous agences s'adresser à M. Ch. F. POGGIOLI, inspecteur, particulier pour la Corse, 8, rue Miot, Bastia.

CHARCUTERIE CONTINENTALE

Cours Sebastiani, Bastia

OUVERTURE

Vendredi 1er novembre

Fromages de toute provenance

AVIS

M. PIERRE PETROLACCI, ferblantier-chaudronnier, 3, rue Miot, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il vient d'attacher à son atelier un ouvrier mécanicien spécialiste pour la réparation des pompes à eau et à bière, robinets plongeurs, irrigateurs et injecteurs, lampes à pétrole et à huile ; réparation et pose d'appareils à l'acétylène. Travaux soignés à des prix très modérés.

Bijouterie-Horlogerie

Gravure

M. E. GIUNTOLI, ex-bijoutier graveur de la bijouterie Mattei, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il a ouvert ses magasins et ateliers situés Boulevard Paoli, 24, Bastia.

Machines à coudre Hélvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

MACHINES PERFECTIONNÉES POUR FAMILLES, ATELIERS, CORDONNERIE, SELLERIE.

Nouvelle Machine à Cannette Centrale brevetée dans tous les pays.

Atelier spécial pour le montage, l'ajustage, les réparations des machines à coudre et des vélocipèdes de tous les systèmes.

Travail soigné — Prix modérés

Cotons et fils en bobines, cordonnets soie, aiguilles extra supérieures, accessoires et pièces de rechange de marque.

Les machines Hélvétia, par leurs perfectionnements, leur rendement, leur prix avantageux, sont, sans conteste, supérieures à tous les autres systèmes. — Grandes facilités de paiement. — Forte remise au comptant.

Un ouvrier spécialiste détaché de la fabrique Suisse est attaché au dépôt de Bastia.

BÉNÉDICTINE

Exquise, tonique, digestive

La MEILLEURE des LIQUEURS

Un verre après chaque repas

SALTA

Le *Salta*, le plus moderne et le plus intéressant de tous les jeux de société, a su gagner rapidement de nombreux admirateurs.

Dès son apparition, il a effectué une course victorieuse à travers le monde entier.

Le ***Salta*** deviendra le jeu universel, car c'est le jeu qui procure repos et amusement sans nuire à la santé ni à la bourse.

En vente dans tous les BAZARS, Magasins de Jouets, Librairies. — *Des Agents sont demandés partout.*

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER :

Salta Manufacture,

16, Boulevard de Strasbourg,

PARIS (Xe).

FRESHAM Siège social : 31, R. de Provence, 31 à Paris, Cours des Grandes-Allées à Bordeaux

ASSURANCES sur la VIE et RENTES

Tarifs spéciaux pour les Sociétés de Secours mutuels

DOTATIONS D'ENFANTS

Capitaux payables à la majorité de l'enfant

Prospectus gratis et franco sur demande à M. CHARLES-PAUL POGGIOLI, 8, rue Miot, Bastia.

Etude de Me MILANTA, Avoué

près le Tribunal Civil de Bastia, 2, Boulevard de Cardo

VENTE PAR SUITE DE SURENCHERE
sur saisie-immobilière

Le seize novembre mil neuf cent un, à midi, il sera procédé en l'audience des criées du tribunal civil de Bastia, au Palais de Justice à Bastia, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, des immeubles ci-après désignés, situés sur le territoire de la commune de Ville-di-Pietrabugno, et décrits au procès-verbal de saisie dressé par Ortoli, huissier, en date des 16, 17, 18, 19 et 21 décembre 1895, enregistré, sous les numéros 4, 5, 6, 7 et 8, savoir :

N° 4. Une terre ensemençable autrefois vigne, avec figuiers et autres arbres fruitiers, au lieu dit *Pastinalo*, territoire de la commune de Ville-di-Pietrabugno, de la contenance de 12 ares, 61 centiares environ, portée aux numéros 521, 526, 527, de la matrice cadastrale, section G, tenant au Nord, à l'Est et à l'Ouest à Casanova, au Sud au chemin ;

N° 5. *Pastino Olivese*, terre et olivet de la contenance de 6 ares, 95 centiares environ, portée aux numéros 718, 724 et 723 de la matrice cadastrale tenant au Nord à Guaitella Ignace, au Sud à Mondinelli Pierre-Toussaint, à l'Est à Casanova Pierre, à l'Ouest à Simoni Jean-Baptiste.

N° 6. Jardin potager au lieu dit *Cardeto*, de la contenance de 4 ares, 88 centiares, avec réservoir et prise d'eau, porté au numéro 503 de la matrice cadastrale, section A, tenant au Sud au ruisseau de *Calanche*, à l'Ouest au chemin, au Nord aux héritiers Rossi Louis ;

N° 7. *Orto all'Aizeto*, jardin potager, de la contenance de 2 ares, 98 centiares, porté au numéro 302 de la matrice cadastrale, section B, tenant au Nord, à l'Est et à l'Ouest à Casanova Jean-Ange, au Sud au chemin ;

N° 8. Une partie de maison au hameau de Guaitella, commune de Ville-di-Pietrabugno, consistant en une cuisine et une chambre, la chambre a une fenêtre vers l'Est, et la cuisine sa porte d'entrée et une lucarne vers l'Ouest, les deux autres parties de maison : celle vers le Nord appartient à Romani Romain, celle vers le Sud à Romani Toussaint. La partie saisie est portée sous le numéro 198 des propriétés bâties.

Cette vente est poursuivie à la requête du Sieur Gaggeri Sylvestre, lieutenant d'infanterie légère d'Afrique à Sidi-bel Abbes (Algérie), y demeurant, domicilié de droit à Bastia, pour lequel domicile est élu en l'étude de Me Milanta, avoué près le tribunal civil de Bastia, déjà constitué.

Contre le sieur Passalacqua Jean, boulanger, demeurant et domicilié à Bastia.

Par jugement en date du 27 septembre 1901, les immeubles ci-dessus désignés formant les 4e, 5e et 6e lots des biens mis en vente ont été adjugés au poursuivant, faute d'adjudicataire, pour leurs mises à prix respectives, savoir : 4e lot, vingt francs ; 5e lot, vingt francs ; 6e lot, vingt-cinq francs.

Par acte au greffe en date du 5 octobre 1901, le sieur Pieraschi Vincent, propriétaire, demeurant et domicilié à Bastia, ayant Me Giosi pour avoué, a formé surenchère du sixième sur les trois lots ci-dessus spécifiés, et par jugement en date du 25 du dit mois d'octobre, la dite surenchère a été validée par le tribunal. En conséquence les biens surenchéris seront de nouveau mis en vente sur les nouvelles mises à prix ainsi fixées, savoir :

Quatrième Lot

Ce lot se compose de l'immeuble décrit aux numéros 4 et 5.

Mise à prix, vingt-cinq francs ci. . . . . fr. 25

Cinquième Lot

Ce lot se compose des immeubles décrits aux numéros 6 et 7.

Mise à prix, vingt-cinq francs ci. . . . . fr. 25

Sixième Lot.

Ce lot se compose de l'immeuble décrit au numéro 8.

Mise à prix, trente francs, ci. . . . . fr. 30

N. B. Les personnes qui auraient droit à des hypothèques légales sur les immeubles saisis sont tenues de les faire inscrire avant la transcription du jugement d'adjudication sous peine de forclusion.

Fait à Bastia, le 28 octobre 1901.

MILANTA,
Avoué poursuivant.

Dûment enregistré.

Un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier

L'ESPÉRANCE

Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances à primes fixes

contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).

Capital : 10 millions de francs.

Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.

S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

Belle Propriété

à vendre ou à louer une propriété plantée en vigne, arbres fruitiers, orangers, à St Antoine, en face du bureau de l'octroi.

S'adresser au bureau du journal.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATE

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATE a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct pour ANVERS, HAMBOURG et tous les ports d'ANGLETERRE
Le vap. anglais *Garnet*, chargera vers le 5 novembre,

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI
Seul dépôt : pharm. GENTIL. Bastia
Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers au barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rances artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

ACÉTYLÈNE
Soc.té d'Etudes et de Construction
APPAREIL AUTO-PRODUCTEUR
système V. DAIX
Sécurité absolue.
PLUS de 600 INSTALLATIONS :
ACETYLÈNE
ALAMBICS
DEROY Fils Aîné
LANTERNES
PHARES DUCELLIER
HORS-CONCOURS 1900
COMPAGNIE GÉNÉRALE du GAZ ACETYLÈNE
CARBURE DE CALCIUM
Cie PARISIENNE du GAZ ACETYLÈNE
APPAREILS INEXPLOSIBLES
(Système WAGNER)
CARBURE (Gros et Détail).
APPAREILLAGE pour ACETYLÈNE
ETABLISSEMENTS L. LIOTARD

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARDON DUVERGER CAMBRAI
Dépositaire pour l'Exportation, M. CANDOLI Fernand 48, rue de la République, Marseille.
USAGE

Savonnerie Corse
Fabrique à Toga
Bureaux : 13, Boulevard Paoli
M. I. VENTURINI a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'satisfaire toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.
Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de ses Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne porterait le nom : I. VENTURINI, imprimé sur chaque morceau.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFES
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

Mme FAITH GEORGE WOOD
Dentiste anglais
reçoit du 1er au 10 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.



Source du Chalet
LA MEILLEURE DU
BASSIN DE VICHY
Recommandée par tous les Docteurs dans les maladies du Foie et de l'Estomac.
La plus riche en bicarbonate de soude.
Dépôt général : Maison DELPINO, négociant à Bastia, Bd Paoli, 27.

LE
Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus Elégant et le plus Pratique des Journaux de Modes
PREMIÈRE ÉDITION
avec gravure noire
Un An.... 14 f. - Six Mois. 7 f. 50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 12 gravures coloriées
Un An.... 22 f. - Six Mois. 11 f. 50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à M. Henry PETIT, Directeur
5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes le boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

DEMANDEZ ET OFFREZ
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
L'Exquis Cigare Mattei

26e ANNÉE — SAMEDI 2 NOVEMBRE 1901 — 00521 — N° 255

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers. 1 fr. — Réclames (3e page). 0.75 — Divers. 0.30 — Judiciaires. 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... un an. 20 fr. 6 mois. 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Lever du Soleil : (heure militaire)
Lever, 5 h. 33 m. — 1er Quartier, 4 h. 41 m.
Lune : Pleine lune, 3 h. 2 m. — Dernier quartier, le 10
Fête de demain : Saints Learins.

1er Novembre

UN ROI OUBLIÉ

AVENTURES D'UN BARON ALLEMAND AU XVIIIe SIÈCLE

Le 11 décembre 1756, mourait à Londres, dans un âge avancé, un homme dont la vie n'avait été qu'une suite d'étranges aventures, de succès inattendus et de vulgaires revers. Beau parleur, adroit dans tous les exercices physiques, ami du plaisir, prodigue avec ostentation, pauvre souvent, sans cesse poursuivi par ses créanciers auxquels il échappa longtemps, toujours assuré de trouver de puissants protecteurs, cet homme avait connu, un instant, les joies de l'ambition satisfaite et celles que donne aux aventuriers l'exercice du pouvoir suprême. Près de la tombe de ce héros de roman, l'un des Walpole fit graver l'inscription suivante :

Près d'ici est enterré
Théodore, roi de Corse
qui mourut dans cette Paroisse
le 11 Décembre 1756
après avoir quitté
la prison de la cour du banc du roi
sous le bénéfice de l'acte d'insolvabilité
par l'effet duquel
il laissait à ses créanciers
la jouissance de son royaume de Corse

Théodore, ancien roi de Corse, dont nous allons rapidement esquisser l'histoire, avait, avant de terminer son existence tourmentée, subi, en Angleterre, la contrainte par corps pour dettes, et, comme on le remarqua, le destin fit pleuvoir ses leçons sur sa tête encore vivante : il lui donna un royaume, mais lui refusa du pain. (1)

(1) Voir le numéro de janvier 1895 du Bulletin de la Société des sciences naturelles et historiques de la Corse, XIVe année — Vie de Théodore de Neuhoff, traduite de l'allemand par M. Pierre Farinole.

I.

Au bord d'une route dominant la vallée d'Orezza, en Corse, sur les flancs d'une haute montagne dont la base et les parties moyennes sont couvertes de châtaigniers séculaires, on voit les ruines d'un ancien monastère. Cette bâtisse délabrée n'offre aucun intérêt pour l'artiste mais elle évoque, dans l'âme des patriotes, un grand souvenir. Si le silence règne, aujourd'hui, autour de ces murailles, placées dans un admirable cadre, il n'en était pas ainsi, il y a 160 ans. Pendant que de graves personnages délibéraient à l'abri des murs du couvent, tenant, en quelque sorte, entre leurs mains, les destinées d'un petit peuple remuant et brave, passionné, d'imagination ardente, de cœur chaud, de volonté puissante, on entendait, partout, aux alentours, des bruits de combat, et les échos se renvoyaient les appels de la conque marine, trompette guerrière des Corses. Dans les masures noires, enfumées, percées de petites fenêtres irrégulièrement placées, pressées autour des clochers de chaque bourg, sur le sommet des collines, on attendait, avec impatience, le mot d'ordre qui devait sortir du couvent d'Orezza, les paroles de paix ou le cri de guerre appelant les montagnards aux armes, pour les lancer contre les garnisons italiennes et contre les villes fidèles aux Génois.

Depuis plusieurs siècles, la Corse appartenait à la République de Gênes, tantôt administrée directement par le gouvernement central, tantôt abandonnée à la Banque de Saint-Georges. Pendant longtemps, le désaccord avait régné entre l'île et sa métropole ; des luttes longues et sanglantes avaient eu lieu, entremêlées de quelques années de paix. Outre les combats avec Gênes et les rivalités intestines, outre les incursions des pirates barbaresques, les Corses avaient connu les pires calamités, réduits parfois à se nourrir de la racine des fougères, de glands et de broc de noix. Depuis la fin du XVIe siècle, l'île jouissait d'un calme qu'elle avait rarement connu, mais suivant les auteurs corses, elle gémissait sous le poids d'une insupportable tyrannie.

Les habitants des campagnes étaient mécontents. Vers 1724 et 1725, on commençait à murmurer ouvertement. On réclamait l'abolition de certains impôts, la réduction de la taille, la libre exploitation du sel, etc. Les murmures s'accentuèrent de plus en plus, et, malgré les concessions consenties par le commissaire de la sérénissime République, l'ancien doge Veneroso, qui avait réduit la taille et supprimé une taxe odieuse aux insulaires, l'effervescence gagna de proche en proche. Veneroso, homme recommandable, sage et bon, fut contraint par les événements de recourir à la force, malgré les tendances de son caractère conciliant ; ses successeurs se virent, eux aussi, dans la nécessité d'employer les moyens énergiques, mais tout fut inutile, et l'insurrection devint générale dans l'intérieur du pays.

Les chefs des insurgés n'étaient pas, cependant, sans avoir des scrupules sur la légitimité de la révolte. Une assemblée de prêtres fut convoquée au couvent d'Orezza, pour examiner si l'on pouvait, en toute sécurité de conscience, faire la guerre aux Génois. Les théologiens, rappelant d'illustres exemples, s'appuyant sur Suarez et saint Thomas, déclarèrent que la guerre serait juste si Gênes refusait d'accueillir favorablement les réclamations des Corses. A la suite de cette consultation, de nouvelles démarches furent tentées auprès du gouvernement génois, mais elles demeurèrent infructueuses.

Les paysans adressèrent partout, à Dieu, des prières pour lui demander de bénir leur entreprise, implorèrent la miséricorde divine par des pénitences publiques, par la fréquentation des sacrements, et les hostilités, recommencant, se poursuivirent sur plusieurs points, avec acharnement, surtout autour des villes : Saint-Florent, Calvi, Bastia, résistance des gouverneurs.

Sentant le besoin d'un appui, les Corses envoyèrent à Rome, après une consulte tenue à Corte, un chanoine chargé d'offrir au Pape la souveraineté de l'île. Le Saint-Père refusa, promettant, seulement, ses bons offices en vue d'une médiation qui n'aboutit à aucun résultat. L'intervention offerte par la cour de Vienne ne réussit pas davantage.

Enfin, l'Espagne resta sourde à toutes les sollicitations dont elle fut assaillie.

Il n'y avait plus, en présence de ces multiples échecs, qu'à organiser un gouvernement national. Les insurgés réunis en consulte générale, à Corte, le 30 janvier 1735, se constituèrent en République indépendante, sous la protection de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie. Le pouvoir fut confié à trois généraux commés primats, et à une Junte de six membres ; primats et membres de la Junte étant élus par la Diète générale des députés des villes et villages.

La lutte durait depuis sept années, traînant après elle tous les maux des guerres civiles, et continuée avec cette âpreté que met à combattre un peuple repoussant la domination d'une puissance étrangère et détestée. Pillage, incendie des habitations, destruction des moissons, confiscation des biens, condamnations à mort, massacres, mesures draconiennes de toute sorte, rien n'était épargné.

Les rebelles se trouvaient réduits aux abois, quand le 14 mars 1736, les habitants d'Aleria et des régions voisines virent descendre à terre, d'un navire armé en guerre et battant pavillon anglais, un étrange personnage. Cet homme, suivi d'une escorte de 17 personnes parlant diverses langues, était revêtu d'un long vêtement rouge orné de fourrures ; sa tête était ornée d'une perruque bien frisée, surmontée d'un tricorne ; à son côté pendait une épée ; dans sa main droite il avait une canne magnifique à bec recourbé. Trois maures de Tunis et un lieutenant-colonel français qui faisaient partie de l'escorte attiraient l'attention.

ALEXANDRE GUASCO.

(*A suivre.*)

La Question des Bouchers
au Conseil municipal

Le Conseil municipal a été appelé mercredi à examiner les réclamations présentées par les bouchers au sujet du règlement du tarif des droits d'octroi à prélever sur les viandes de boucherie.

Plusieurs membres du conseil ont pris la parole dans cette discussion. M. Dané a fait un historique complet de la question, aussi publions-nous in-extenso ses observations qui sont de nature à éclairer nos lecteurs de la façon la plus impartiale.

M. Dané s'est exprimé en ces termes :

Messieurs,

Le conflit qui vient de s'élever entre l'administration municipale et les bouchers est dû à des causes diverses, d'origine déjà ancienne, pouvant se ranger en deux catégories distinctes, les unes d'ordre budgétaire et les autres ayant trait à la police, la salubrité et la propreté de l'abattoir.

Je veux essayer de passer les premières en revue. Celles de la seconde catégorie devant faire l'objet d'une étude spéciale que j'aurai l'honneur de vous soumettre incessamment.

La principale revendication formulée par les bouchers porte sur l'application du règlement du tarif de l'octroi relatif au mode de pesage de la viande de boucherie.

Le règlement du tarif de l'octroi porte en effet page 45 (annotation 4) : « Les droits seront prélevés sur l'animal vivant. »

La taxe est fixée à 5 francs les 100 k., exception faite toutefois pour le porc qui est fixée à raison de 6 fr. les 100 kg.

Ce mode de pesage présente de gros inconvénients si l'on tient compte de la nature du bétail corse dont le rendement en viande est très sensiblement inférieur à celui du bétail étranger.

Le droit d'octroi étant avant tout un impôt de consommation doit être strictement appliqué aux produits dont la consommation peut être établie.

On ne saurait par exemple exiger des bouchers une taxe pour les peaux, les graisses, le sang, les intestins et leur contenu.

Il semble dès lors logique que seule une partie de l'animal étant réellement soumise à l'impôt, ce soit sur cette partie que doive s'effectuer l'opération du pesage.

Et la plupart des municipalités qui se sont succédé depuis l'ouverture de l'abattoir s'étant sans doute aperçues de l'erreur commise par les auteurs du tarif, ont toujours autorisé les bouchers à peser après l'abattage.

On pressait le poids de la viande nette, c'est à-dire des quatre quartiers ; mais la taxe comme l'exige le règlement devant être perçue au poids vif on doublait le poids ainsi obtenu, se basant sur ce fait

---

52 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Lys dans la Vallée

de M. H DE BALZAC

A MADAME DE MORTAUF

Croyez-en une pauvre femme qui ne sortira jamais de sa vallée, ce ton noble, cette simplicité gracieuse empreinte dans la parole, dans le geste, dans la tenue et jusque dans la maison constitue comme une poésie physique dont le charme est irrésistible ; jugez de sa puissance quand elle prend sa source dans le cœur ! La politesse, cher enfant, consiste à paraître n'oublier pour les autres : chez beaucoup de gens, elle est une grimace sociale qui se dément aussitôt que l'intérêt trop froissé montre le bout de l'oreille, un grand devient alors ignoble. Mais, et je veux que vous soyez ainsi, Félix, la vraie politesse implique une pensée chrétienne ; elle est comme la fleur de la charité, et consiste à n'oublier réellement. En souvenir d'Henriette ne soyez donc pas une fontaine sans eau, ayez l'esprit et la forme ! Ne craignez pas d'être souvent la dupe de cette vertu sociale, tôt ou tard vous recueillerez le fruit de tant de grains en apparence jetés au vent. Mon père a remarqué jadis qu'une des façons les plus blessantes dans la politesse mal entendue est l'abus des promesses

» Quand il vous sera demandé quelque chose que vous ne saurez faire, refusez net, en ne laissant aucune fausse espérance ; puis accordez promptement ce que vous voulez octroyer : vous acquerrez ainsi la grâce du refus et la grâce du bienfait, double loyauté que recèle merveilleusement un caractère. Je ne sais si l'on ne nous en veut pas plus d'un esprit déçu qu'on ne nous sait gré d'une faveur. Sur tout, mon ami, car ces petites choses sont bien dans mes attributions, et jepuis m'appesantir sur ce que je crois savoir, ne soyez ni confiant, ni banal, ni empressé, trois écueils ! La trop grande confiance diminue le respect, la banalité nous vaut le mépris, le zèle nous rend excellents à exploiter. Et d'abord, cher enfant, vous n'aurez pas plus de deux ou trois amis dans le cours de votre existence, votre entière confiance est leur bien ; la donner à plusieurs n'est-ce pas les trahir ! Si vous vous liez avec quelques hommes plus intimement qu'avec d'autres, soyez donc discret sur vous-même, soyez toujours réservé comme si vous deviez les avoir un jour pour compétiteurs, pour adversaires ou pour ennemis ; les hasards de la vie le voudront ainsi.

» Gardez donc une attitude qui ne soit ni froide ni chaleureuse, sachez trouver cette ligne moyenne sur laquelle un homme peut demeurer sans rien compromettre. Oui, croyez que le galant homme est aussi loin de la lâche complaisance de Philinte que de l'âpre vertu d'Alceste. Le génie du poète consiste à trouver la définition du milieu vrai que saisissent les spectateurs nobles ; certes, nous pencherons plus vers les ridicules de la vertu que vers le souverain mépris caché sous la bonhomie de l'égoïsme ; mais ils auront su préserver de l'un et l'autre. Quant à la banalité, si elle fait dire de vous par quelques niais que vous êtes un homme charmant, les gens habitués à sonder, à évaluer les capacités humaines, déduiront votre tare et vous serez promptement déconsidéré, car la banalité est la ressource des gens faibles ; or, les faibles sont malheureusement méprisés par une société qui ne voit dans chacun de ses membres que des organes ; peut-être d'ailleurs a-t-elle raison, la nature condamne à mort les êtres imparfaits.

» Aussi peut-être les touchantes protections de la femme sont-elles engendrées pour le plaisir qu'elle trouve à lutter contre une force aveugle, à faire triompher l'intelligence du cœur sur la brutalité de la matière. Mais la société, plus marâtre que mère, adore les enfants qui flattent sa vanité. Quant au zèle, cette première et sublime erreur de la jeunesse, qui trouve un contentement réel à déployer ses forces et commence ainsi par être la dupe d'elle même avant d'être celle d'autrui, gardez le pour vos sentiments partagés, gardez le pour la femme et pour Dieu. N'apportez ni au bazar du monde ni aux spéculations de la politique des trésors en échange desquels ils vous rendront des verroteries.

» Vous devez croire la voix qui vous commande la noblesse en toute chose, alors qu'elle vous supplie de ne pas vous prodiguer inutilement ; car, malheureusement, les hommes vous estiment en raison de votre utilité, sans tenir compte de votre valeur. Pour employer une image qui se grave en votre esprit poétique, que le chiffre soit d'une grandeur démesurée, tracé en or, écrit au crayon, ce ne sera jamais qu'un chiffre. Comme l'a dit un homme de cette époque : « N'ayez jamais de zèle ! » Le zèle effleure la duperie, il cause des mécomptes ; vous ne trouverriez jamais au-dessous de vous une chaleur en harmonie avec la vôtre : les rois, comme les femmes, croient que tout leur est dû. Quelque triste que soit ce principe, il est vrai, mais ne doivent point l'âme.

» Placez vos sentiments purs en des lieux inaccessibles où leurs fleurs soient passionnément admirées, où l'artiste rêvera presque amoureusement au chef-d'œuvre. Les devoirs, mon ami, ne sont pas des sentiments. Faire ce qu'on doit n'est pas faire ce qui plaît. Un homme doit aller mourir froidement pour son pays, et peut donner avec bonheur sa vie à une femme. Une des règles les plus importantes de la science des manières est un silence presque absolu sur vous même. Donnez-vous la comédie, quelque jour, de parler de vous-même à des gens de simple connaissance ; entretenez-les de vos souffrances, de vos plaisirs ou de vos affaires ; vous verrez l'indifférence succédant à l'intérêt joué ; puis, l'ennui venu, si la mal venue du logis ne vous interrompt poliment, chacun s'éloignera sous des prétextes habilement saisis.

(*A suivre*)

VELOUTINE Poudre de Riz Dentifrice
Cie FAY

que la moyenne du rendement en viande est de 50 0/0. Plus tard, sous la ferme Decroso, les bouchers qui avaient fondé les meilleures espérances sur l'arrivée de l'un de leurs collègues à la tête de l'octroi, se virent appliquer du jour au lendemain le tarif dans toute sa rigueur et furent ainsi rudement désillusionnés.

Cela naturellement ne manqua pas de soulever de la part des bouchers les plus vives protestations qui ne prirent fin que le jour où la Ville, rentrée en possession de ses droits, fit retour à l'ancien système.

Voyons maintenant quelles seront les conséquences de l'application du règlement actuel de l'octroi tel qu'il est conçu.

Les valeurs proportionnelles de chaque partie pour un bœuf gras généralement admises par les auteurs sont les suivantes :

Viande	58.33
Peau	8.33
Suif ou graisse	6.66
Sang	4.16
Pieds et pattes	1.66
Tête	0.83
Langue	0.50
Poumon et cœur	1.15
Foie et rate	1.66
Intestins	5.00
Déchet et évaporation	11.66

Les différentes parties d'un bœuf peuvent être classées ainsi qu'il suit :

Viande à propres à l'alimentation	58.33
Abats	5.79
Produits non consommés	19.09
Sang, déchets et évaporation	15.82
	99.03

M. le Maire a voulu récemment se rendre un compte exact du rendement en viande de consommation offert par le bétail du pays.

M. le préposé en chef de l'octroi délégué à cet effet s'est rendu à l'abattoir accompagné de M. le commissaire central et sous la surveillance de ces deux agents il fut procédé aux expériences ci-après :

2 bœufs ont été pesés sur pieds ; le premier a accusé 352 kgs, le second 290 kgs. On a pris ensuite le poids de la viande nette, c'est-à-dire des 4 quartiers ; le premier a donné 196 kgs, soit le 50 0/0, le second 125 kgs, soit 43 0/0.

Si à ce poids nous ajoutons celui des abats nous aurons la proportion exacte de la quantité de viande propre à l'alimentation.

Et nous manquons totalement de données précises ; M. Zuani déclare lui même avoir pu peser la tête munie des cornes, les pieds non dépouillés des ongles, palettes, peau, etc., le cœur et le véritable bifteck enlevé n'avaient pas été préalablement retirés.

Nous connaissons d'après le tableau ci-dessus la proportion en poids de ces mêmes abats pour le bétail gras du continent ; elle ne pourra pas être supérieure ni même égale pour nos bœufs corses, de taille et de poids bien inférieurs et de nature plus maigre.

Mais en admettant que cette proposition reste la même pour notre bétail, on voit d'après l'expérience faite que la proportion de viande et abats propres à l'alimentation n'atteint pas le 50 0/0 elle est de 45,79 pour le premier cas et de 48,79 dans le second.

Cette différence varie naturellement avec la nature de l'animal suivant qu'il sera plus ou moins gras.

La taxe prélevée sur le poids vivant suivant le veut le règlement du tarif restera la même, quelle que soit la nature du bétail, il y aura incontestablement perte pour le boucher sur les animaux maigres, sans profit pour la Ville lorsque le rendement dépasse 50 0/0.

Une commission dans les recettes de l'octroi n'est pas à craindre car la moyenne de rendement de la viande ne varie pas sensiblement et l'encaissement que le perceveur pour le gros bétail peut être compensé par les porcs, les veaux, les agneaux d'un rendement supérieur à 50 0/0.

On peut, en outre, reprocher au mode de perception de l'animal sur pied d'obliger de notre marché le bétail Corse, qui sans être inférieur au point de vue de la qualité, est incontestablement plus maigre que les riches impôts du continent Italien, dont la viande est cependant détestable.

L'insuffisance de pâturage, le manque d'abreuvoirs, les difficultés de toute sorte qui s'opposent chez nous au développement de cette branche de l'agriculture, nous placent dans un état d'infériorité signalé sur les producteurs étrangers qui abondent encore notre marché.

J'arrive maintenant à la question de la taxe des abats exigible au terme du règlement du tarif de l'octroi.

Le règlement dit, page 45 (Annotation I) : Dans la viande dépecée sont compris les abats et issues propre à l'alimentation. Le droit est fixé à 10 francs les cent kilos.

C'est là, à mon sens, une fâcheuse anomalie : on ne peut pas admettre, en effet, que ces mêmes produits d'une valeur marchande minime, puissent être taxés de la même façon que la viande dont le prix de vente est bien plus élevé.

En tenant compte du droit d'abatage auquel sont soumis les bouchers, la taxe de l'octroi restant la même pour les abats et issues, qu'ils proviennent de l'abattoir ou du dehors, les viandes foraines se trouvent par cela même favorisées.

La jurisprudence admise en pareille matière a d'ailleurs tracé la voie à suivre par les communes dans l'établissement de l'impôt à prélever sur les abats et issues.

En consultant le recueil des décisions rapportées dans l'ouvrage de Dalloz, nous trouvons au mot octroi n° 119, un décret de suspension daté du 6 juillet 1880 contre l'octroi de Cognac.

« Le droit des abats et issues, dit ce décret, ne peut jamais être supérieur ni même égal au droit perçu sur les viandes. »

Cette réduction me paraît d'ailleurs d'autant plus justifiée qu'elle profitera à la classe pauvre.

Et l'on ne saurait admettre, au moment où nous venons de dégrever les boissons hygiéniques, voire même les alcools, que nous maintenions cette taxe qui frappe d'une manière exagérée la viande du pauvre.

Le règlement du tarif de l'octroi en ce qui concerne la taxe des viandes de boucherie mérite donc d'être modifié.

Sans porter atteinte aux finances de la Ville qui nous avons mission de faire respecter, la proposition que je soumet au Conseil sera plus conforme à la justice et à l'équité que vous ne sauriez refuser à toute une classe de laborieux et honnêtes citoyens auxquels la Ville doit le plus clair de ses revenus.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

2 novembre 1768. — Louis XV récompense le comte de Marbeuf de son attitude en Corse par le titre de lieutenant-général des troupes françaises dans l'île.

Le courrier qui lui portait la nouvelle de sa promotion, rappelait le marquis de Chauvelin à Paris.

NOMINATIONS D'INSTITUTEURS

Ont été nommés instituteurs adjoints :

à Vivario, M. Muraccioli, instituteur de San Gavino d'Ampugnani, en remplacement de M. Finelli, appelé sous les drapeaux.

à Luri, M. Dominici, élève maître sortant, pourvu du brevet supérieur, en remplacement de M. Bernardi, dont la délégation a pris fin.

à Cervione, M. Prosperi, id., en remplacement de M. Ricci, appelé sous les drapeaux.

à Venzolasca, M. Orsoni, id., en remplacement de M. Giovannui, appelé sous les drapeaux

à Penta de Casinca, M. Antoniotti, id., en remplacement de M. Faggianelli, en congé d'un an.

à Sartene, M. Ceccaldi, ex-adjoint de Moroaglia, qui rentre du service militaire, en remplacement de M. Alfonsi, appelé sous les drapeaux.

à Ville de Paraso, M. Fondacci, ex-adjoint de Speloncato, qui rentre du service militaire.

à Sollacaro, M. Bianchetti, ex-adjoint de Zicavo, qui rentre du service militaire.

à Calvi, M. Colonna, instituteur de Manso, en remplacement de M. Costa, appelé sous les drapeaux

à Campile, M. Franceschi, instituteur de Matra, en remplacement de M. Devillaro, appelé sous les drapeaux.

à Sartene, M. Calzaroni, instituteur de San Gavino d'Isolaccio, en remplacement de M. Bastianesi.

à Pila Canale, M. Agostini, instituteur de Monte Rosso.

Bulletin Financier

Paris, le 29 Octobre 1901.

Les bourses d'aujourd'hui n'ont pas reproduit aujourd'hui en s'accentuant même sur notre ligne valeur. C'est ainsi que nos fonds français en nouveau progrès, le 3 0/0 a 100.75 et le 3 1/2 à 104.50 Le groupe des Sociétés de Crédit est bien tenu Le Crédit Lyonnais s'avance à 973, le Comptoir National d'Escompte 525 ; Le Crédit Foncier et la Société Générale restent fermes

En valeurs industrielles, le Rio Séchet à 1.178 ; l'action Péris Nationale vaut 708 fr.

Les Fonds Etrangers sont en reprise, l'Extérieure a progressé à 68 3/4, l'Italien à 98.90 et la Rente Serbe à 80 à 85.50. A Stockholm, le 3 0/0 est faible à 70.75, marque Nationale 3.400. Capital Cie Nationale Financière 810. Le cours de Chemins de Fer Capitale Actions d'Autriche bien tenu à 810 tandis que Guillerot Société à 1.912.50. Action Belge-Romaine de Transports 123 65.

Nos Chemins Français sont fermes.

Gazette Départementale

MURO. — Au milieu des préoccupations qui agitent en ce moment les esprits, au milieu des craintes que l'on peut concevoir sur la vie même de la société toute entière, nous venons d'avoir dans ce village un admirable spectacle, bien fait pour réveiller l'espérance.

Pendant les neuf jours du jubilé qui se sont écoulés depuis le 19 octobre, une multitude d'hommes et de femmes de tout âge et de toutes les situations, s'est pressée dans notre belle église de l'Annonciation, depuis le lever du jour jusqu'à une heure avancée de la nuit, avec les signes éclatants d'une foi vive, d'une piété qui vient du fond de l'âme. Mais c'est dimanche surtout que la population de Muro a montré un grand jour cette foi qui peut seule encore nous sauver de tant de maux.

Un très grand nombre de chrétiens qui avaient perdu, depuis des années, l'habitude des Sacrements se sont empressés de se réconcilier avec Dieu dans les tribunaux de la Miséricorde, et ont cimenté leur conversion par la participation à nos augustes mystères.

Ce qui rend ces conversions plus précieuses encore c'est qu'elles sont le fait d'un bon nombre d'hommes éclairés, ayant une position respectable et dont les exemples sont destinés à exercer autour et au-dessous d'eux une salutaire influence.

Vous ne sauriez croire l'affluence de fidèles que le R. P. Barthélemy attirait tous les soirs devant la chaire de vérité. Nommé, dans ces diverses missions, le prédicateur du peuple, il a un talent tout particulier pour attirer et captiver son attention. Le zèle infatigable du pieux missionnaire a porté ses fruits. Des centaines d'âmes réconciliées sont venues s'asseoir à la Table Sainte. Cette touchante affluence d'hommes, de femmes se pressant autour du banquet eucharistique, est venue prouver de nouveau que la foi n'est pas morte dans nos cœurs, et que nous sommes loin de regarder la religion de Jésus-Christ comme ayant fait son temps parmi nous.

Puissent ces fruits de vie et de salut, les prières de tant d'âmes ferventes en ces saints jours, attirer sur notre Patrie les grâces d'en Haut, et sur notre village renommé par sa piété et sa foi, des grâces nouvelles et plus abondantes encore. - F. G

MARCHE CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 6,50 à 10 les 100 k.	
Tomates, 25 à 50 fr.	id.
Haricots verts, 40 à 100 fr.	id.
— rouges, 15 à 24 fr.	id.
— jaunes, 15 à 24 fr.	id.
Poires, ordinaires 15 à 30 fr.	id.
— royale d'Espag., 30 à 45 f.	id.
Pommes, 10 à 45 fr.	id.
Coings, 6 à 12 fr.	id.
Noix de Grenoble, 45 à 55 fr.	id.
Châtaignes de Corse, 14 à 20 fr.	id.
Châtaignes de Lozère, 15 à 22 fr.	id.
Marrons de la Garde, 35 à 50 fr.	id.
Raisin de table, 25 à 35 fr.	id.
Raisin de Carthagène, 30 à 35 fr.	id.
Olives vertes, 25 à 30 fr.	id.
Champignons des pins, 50 à 70 fr.	id.
Grenades d'Espagne 25 à 100 fr.	id.
Citrons corses, 32 à 50 fr. le 1000.	
— de Menton, 30 à 40 le 1000.	

Criée de Marseille

Langoustes vivantes de Corse, 350 fr. les 100 kilos.
Moules de Corse 80 à 120 fr. id.

Quais de Marseille

Charbon du Var, 10 à 12.50 les 100 k.
Charbon corse, 10.50 id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 2 1/2 pains 5/6 en vrac, 30.50 ; cassé rangé en caisse de 50 k., 37 fr.

Les Producteurs de Cédrats

Venaco, le 8 octobre 1901.

Monsieur Vincentelli Pierre, Bastia.

Nous vous envoyons ci-joint copie de la délibération prise par le syndicat des producteurs de cédrats de Venaco, avec prière de la remettre à M. le Directeur du *Petit Bastiais* en réponse à son article du 10 courant.

L'an 1901, le 6 du mois d'octobre, les membres du syndical des producteurs de cédrats corses, réunis sous la présidence de M. Pierre Bona, président, étaient présents ; etc.

Considérant qu'il est urgent de désigner deux délégués qui auront pour mission de s'enquérir auprès des personnes qui voudraient acheter les cédrats de la récolte pendante à l'état vert, mission que

DÉLIBÉRATION

les dits délégués doivent remplir dans la plus bref délai, à la condition pour eux de remettre entre les mains de M. le Président leur rapport par écrit des offres qui leur seront faites.

Le syndicat à l'unanimité des présents a désigné M. Pierre Bona, président, et Angeli Jean-Thomas pour remplir la dite mission.

Le Secrétaire, MICHEL STEFANI.

P. S. — Le syndicat a décidé dans sa réunion, d'accepter l'adhésion de tous les producteurs de cédrats qui demanderont à en faire partie, conformément aux statuts.

∴

Le syndicat a décidé de donner un acompte de dix francs par chaque cent kilos de cédrats aux producteurs qui en feront la demande.

SANG APPAUVRI.

L'enfant souffrait d'éruptions de boutons, elle était très faible

Les maladies du sang chez les enfants réclament promptement un traitement qu'emploient bien des médecins et que mentionne la lettre suivante :

Grenoble, 7 décembre 1900.

Monsieur. Ma fille Elise, âgée de 5 ans 1/2, avait souvent mal aux yeux, son corps était tout couvert de petits boutons : elle souffrait atrocement. Ses nuits étaient agitées, sans



Pauline GRAILLON

sommeil ; elle n'avait plus d'appétit. Sa faiblesse m'inquiétait beaucoup et je ne savais que lui donner pour la soulager quand, lui ayant enfin fait prendre de l'Emulsion Scott, elle se trouva mieux dès les premiers jours. Enchanté d'avoir trouvé le vrai remède, je le lui continuai et suis heureux de vous dire que, grâce à votre délicieuse Emulsion Scott, ma fillette maintenant va très bien, mange avec appétit et dort parfaitement tranquille, les boutons et mauvaises humeurs ayant disparu. H. Graillon, 10, rue d'Alembert.

L'Emulsion Scott a une action directe sur les germes de la maladie et, exerçant sur eux son influence pour les chasser de l'organisme, elle laisse un sang riche et pur. Dans l'engorgement des glandes et toutes affections scrofuleuses, l'Emulsion Scott est le plus puissant de tous les remèdes, elle effectue une guérison là où tous les autres traitements ont échoué. Il est toujours sage d'examiner le flacon lorsqu'on achète l'Emulsion Scott et de s'assurer qu'il porte bien notre marque de fabrique de l'homme tenant un gros poisson sur son épaule. Cette marque de fabrique distingue la véritable préparation de toutes contrefaçons et imitations.

L'Emulsion Scott se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. Un échantillon d'essai, fac-similé de nos flacons, sera envoyé franco contre 0 fr. 50 de timbres adressés à MM. Delouche et Cie, 2, Place Vendôme, Paris.

Nous commencerons prochainement la publication de

Per un Fruscettu !

Commedièlla in 4 atti

DI P. VATTELAPESCA

Prime gratuite

Nous sommes heureux d'informer nos lecteurs que nous avons obtenu de « l'édition Nationale des Chansons » la faveur d'abonnements gratuits. Nous les autorisons donc à en faire la réclamation à l'Administration 16, rue Cassini, Paris, qui leur adressera gratuitement pendant trois mois une série magnifique de toutes les Chansons de tous genres, Romances, etc., les plus en vogue, avec accompagnement de piano en grand format.

Il suffira de joindre à sa demande 8 timbres à 15 centimes pour tous frais de ce superbe cadeau renfermant 18 francs de musique à prix marqué.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES du 1er nov.

Thermomètre. — 7 heures du matin. + 11. à midi : 11 5. 6 heures du soir, + 11. Maxima, + 11 5. Minima, + 10 9

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 millimètres, 765 mm. 6 heures du soir. 765 mm.

Vent. — 9 h. du matin E. N. E. fort.
4 h. du soir, E. assez fort.

Etat du ciel, pluvieux.
Etat de la mer, grosse
Hauteur des eaux matin, +0,60, soir. +0,22
Pluviomètre, à 9 heures du matin 13 m.

∴

Externat des hôpitaux

C'est avec un plaisir bien sensible que nous apprenons le brillant succès obtenu au concours d'externat des hôpitaux de Lyon par notre jeune et distingué compatriote, M. Pierre Degiovanni, fils du sympathique commandant de recrutement.

Le succès est vraiment brillant, car dans un concours aussi sérieux notre jeune compatriote a été classé dans les premiers.

Nous lui adressons nos bien sincères et chaleureuses félicitations.

∴

Nos paquebots

Le paquebot de Nice n'a pas effectué cette semaine son prolongement sur Livourne.

Le paquebot postal *Cyrnos* n'est arrivé hier de Marseille que vers 2 heures de l'après-midi. Le courrier du Continent ne sera ainsi distribué que ce matin.

∴

Médecine navale

MM. les étudiants en médecine Alfonsi et Casabianca sont autorisés à redoubler une année d'études à l'école annexe de médecine navale de Toulon.

∴

Carnet mondain

On annonce le prochain mariage de Mlle Julie Guigon, fille du professeur agrégé au lycée de Lyon, avec M. Philippe Dériel, rédacteur au ministère de la marine.

∴

Contributions directes

M. Armand Rey, contrôleur de 3e classe des contributions directes en Corse, est appelé à continuer ses services dans l'Aveyron ; il est remplacé par M. Le Gagneux, contrôleur-adjoint dans le Finistère, qui est promu contrôleur intérimaire.

∴

La pluie

Il pleut toujours, toujours. La pluie est plus forte que le vent, elle tombe malgré tous les efforts qu'il fait pour la chasser.

Dans l'intérieur, on est réduit au véritable état de grenouilles. Les chemins sont affreusement ravinés ; les châtaignes et les olives sont secouées de l'arbre et entraînées à la mer.

Il n'y a pas lieu de compter sur les secours du gouvernement, qui se soucie de la Corse comme si elle n'existait pas. Il ne reste d'autre espoir à nos malheureuses populations que dans les largesses des candidats aux élections législatives. Les candidats seuls peuvent sauver la situation, car il est inutile d'espérer la moindre compassion de la part des élus.

∴

Chemins vicinaux

M. Casalta, agent-voyer principal de 2e classe, est élevé à la 1re classe, et chargé de la circonscription de Murato, avec résidence à Bastia.

M. Casalta, agent-voyer auxiliaire à Ajaccio, est nommé agent-voyer cantonal à Corte, en remplacement de M. Casalta.

∴

Novembre

Ce mois de novembre commence le 10 brumaire et finit le 9 frimaire. Pendant ce mois le Soleil descend dans la Balance, et la Terre évolue en montant dans le Bélier.

Le 18, Vénus sera en conjonction avec Jupiter, et le 19 avec Saturne.

Le 27, Jupiter sera au-dessous de Saturne, à la faible distance de 27.

Le 14, apparition des Léonides, étoiles filantes du Lion.

D'après M. Perrotinet des Pins, météorologiste à Mérindol, ce mois sera probablement caractérisé par des abaissements barométriques avec ciel nuageux, couvert, et tandant à la pluie, avec nuages sur les hauteurs, entre le 1er et le 3, entre le 10 et le 13, entre le 15 et le 19, entre le 24 et le 27.

∴

Maladies des yeux

La clinique du Dr Alexandroff à Ajaccio, est transférée à l'ancien Cercle des Palmiers, Cours Grandval, 20, à côté du Grand Hôtel Continental.

Consultations tous les jours de 2 à 3 heures.

∴

A louer

Un appartement, boulevard de Cardo, au premier, 9 pièces et 3 cabinets.

S'adresser au bureau du journal.

— Au 1er décembre, à louer magasins occupés actuellement par M. Caffarelli, rue Napoléon, 1.

— Un appartement de 9 pièces, au 3e, rue de l'Opéra, 33 bis.

S'adresser à M. Mariani, au 1er, dans la même maison.

— Campagne avec maison d'agrément composée de six pièces, eau de source très bonne à boire, jardins, situation exceptionnelle, à proximité de Cardo, dénomination la *Raza*.

S'adresser au bureau de placement, rue Napoléon, 21.

Cédrats

M. Pierre Vincentelli de la maison Gregorj et Compagnie a l'honneur de prévenir les producteurs de cédrats qu'il vient du transférer son chantier à Toga, à côté de celui du syndicat de Venaco et à proximité de la gare maritime. Il ne reçoit donc plus de cédrats à son ancienne usine de Lupino, où il ne laisse personne chargé d'en accepter pour son compte. Que les producteurs avisent.

P. VINCENTELLI.

Cie de Navigation Mixte

(Cie TOUACHE)

Les départs de Bastia pour Marseille auront lieu, à l'avenir, tous les mercredis.

Le vapeur *Oasis* partira mercredi prochain, 6 novembre, à midi.

Départ tous les jeudis à 2 h. s. de Marseille pour Bastia via Gênes-Livourne.

On accepte marchandise à Marseille pour Bastia.

Pour frêt et passages s'adresser : à Bastia, à M. Arthur Southwell,

Dépêches du Jour

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Nouvelles Universitaires

M. Girolami, répétiteur au lycée de Nice, est nommé répétiteur au lycée de Bastia, en remplacement de M. Lusinchi, qui passe au lycée de Nice.

M. Ferrari, répétiteur stagiaire au collège d'Ajaccio, est nommé répétiteur audit collège.

M. Saliceti, répétiteur stagiaire au collège d'Ajaccio, est nommé répétiteur audit collège.

Le Conflit franco-turc

DÉMONSTRATION NAVALE à Constantinople

Tous les journaux ont publié ce matin une information de l'agence Havas annonçant que l'escadre de la Méditerranée était rentrée, hier soir, au grand complet, à Toulon, et que le contre-amiral Caillard avait reçu contre-ordre à la suite de la réception au Quai d'Orsay des télégrammes de Constantinople disant que le Sultan adhérait aux conditions de la France.

Cette information est inexacte.

∴

Une partie de l'escadre, composée des cuirassés *Charlemagne*, et *Gaulois*, des croiseurs *Pothuau*, *Chanzy* et *Galilée*, sous le commandement du contre-amiral Caillard, continue sa marche vers le Levant.

Le Président de la République EN RUSSIE

L'*Echo de Paris* annonce que le Président de la République rendra sa visite aux Souverains russes l'année prochaine, dans la deuxième quinzaine de mai ou au commencement de juin.

LES GRÈVES

à Bar-le-Duc

La grève des ouvriers carriers de Deuville persiste.

Les ouvriers français demandent toujours le renvoi des ouvriers italiens. Ces derniers ont saisi l'ambassadeur d'Italie à Paris.

Le préfet de la Meuse a conféré aujourd'hui à ce sujet avec le ministre de l'intérieur.

ENTREVUE ROYALE

L'empereur François-Joseph est rentré aujourd'hui de Budapest pour voir le roi Georges de Grèce, qui est arrivé hier, à Vienne, venant de Gmunden, résidence de la famille des Cumberland.

PLACARDS ANARCHISTES

A Angers, la police a dû lacérer des placards anarchistes qui avaient été apposés sur les murs de la poste et de plusieurs monuments de la ville.

Ces placards excitaient les soldats à la révolte.

EN AUTRICHE

Congrès socialiste

Le congrès du parti socialiste autrichien a été tenu aujourd'hui, à Vienne.

Les socialistes allemands sont représentés par les députés Bebel, Vollmar, Singer et par les publicistes Bernstein et Kautsky.

Les débats se porteront sur le changement du programme adopté jadis à Hainfeld (Suisse).

Pour les Boers

Plusieurs députés autrichiens viennent de déposer plusieurs amendements concernant l'intervention de l'Autriche-Hongrie en faveur des Boers dans la guerre Sud-Africaine.

EN ITALIE

Tremblements de terre

Des tremblements de terre ont eu lieu dans plusieurs villes d'Italie.

Les Souverains italiens

Le roi et la reine d'Italie ont quitté hier le château de Capodimonte, près de Naples.

Ils ont assisté aujourd'hui à la messe funèbre qui a été célébrée au Panthéon.

EN ANGLETERRE

Cas de peste

A Liverpool, plusieurs cas de peste viennent d'être déclarés.

Les mesures les plus sérieuses ont été prises pour enrayer le mal.

L'arrivée du duc de Cornouailles

De grandes fêtes ont eu lieu aujourd'hui, à Portsmouth, à l'occasion de l'arrivée du duc et de la duchesse de Cornouailles et d'York.

Le *Victoria*, de la flotte britannique, a été au-devant du yacht royal l'*Ophir*, qui a été escorté par une escadre depuis l'entrée de la Manche.

Le roi et la reine d'Angleterre étaient arrivés hier soir, à Portsmouth.

Tous les navires de guerre étaient pavoisés aujourd'hui.

Une brillante réception a été faite à la famille royale qui partira pour Londres demain matin, à onze heures.

Conserves Alimentaires du Périgord

L. JACQUOT, HÉBERT & Cie

à PÉRIGUEUX (Dordogne)

Spécialités de la maison :

LE ROYAL PÉRIGORD, pâté de foie gras truffé extra.
LE DÉJEUNER PÉRIGOURDIN, galantine de gibiers au foie d'oie truffé.
LE DÉJEUNER GAULOIS, galantine de volaille et de gibier non truffé.
FIVE O'CLOCK SANDWICH, purée de foie gras truffé.

Ces produits se trouvent dans toutes les bonnes maisons d'alimentation.
Agent général, M. J.-B. SEGALA, rue Saint-François, 2. — Bastia

CHARCUTERIE CONTINENTALE

Cours Sebastiani, Bastia

OUVERTURE
Vendredi 1er novembre
Fromages de toute provenance

GRANDS MAGASINS

de Tissus et Nouveautés

MARINETTI FRÈRES

Bastia

GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES

Usine à vapeur

Le perfectionnement de notre outillage nous permet de vendre les meubles à des prix inconnus à ce jour.

Lits cintrés noyer massif verni, 2 places, 45 fr.
Tables à volet noyer verni, 8 places, 25 fr.
Toilettes anglaises avec glace largeur 0m90, 22 fr.
Guéridons ronds vernis, 12 fr.
Les meubles sortant de la maison Marinetti Frères sont garantis de fabrication supérieure.

Sommiers Hygiéniques

garantis 10 ans

1 place. . .	16 fr.
2 places . .	22 fr.

Grand assortiment de chambres, salons et salles à manger riches de tous styles.

Fabrication spéciale du Louis XV

Lits en fer et fer et cuivre

Filature de Cocons

Saint-Job

M. HENRI BARBANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse. HENRI BARBANTI, Nouveau port, Bastia.

AVIS

M. PIERRE PETROLACCI, ferblantier-chaudronnier, 3, rue Miot, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il vient d'attacher à son atelier un ouvrier mécanicien spécialiste pour la réparation des pompes à eau et à bière, robinets plongeurs, irrigateurs et injecteurs, lampes à pétrole et à huile ; réparation et nos d'appareils à l'acétylène. Travaux soignés à des prix très modérés.

Machines à coudre Hélvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

MACHINES PERFECTIONNÉES POUR FAMILLES, ATELIERS, CORDONNERIE, SELLERIE.

Nouvelle Machine à Cannelle Centrale brevetée dans tous les pays.

Atelier spécial pour le montage, l'ajustage, les réparations des machines à coudre et des vélocipèdes de tous les systèmes.

Travail soigné — Prix modérés

Cotons et fils en bobines, cordonnets soie, aiguilles extra supérieures, accessoires et pièces de rechange de marque.

Les machines Hélvétia, par leurs perfectionnements, leur rendement, leur prix avantageux, sont, sans conteste, supérieures à tous les autres systèmes. — Grandes facilités de paiement. — Forte remise au comptant.

Un ouvrier spécialiste détaché de la fabrique Suisse est attaché au dépôt de Bastia.

60 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe
DE RICQLÈS
Le Seul Véritable Alcool de Menthe
Se méfier des IMITATIONS.
PRÉSERVATIF contre les EPIDÉMIES

1 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

THÉRÈSE AUBERT

par CHARLES NODIER

PRÉFACE DE LA PREMIÈRE ÉDITION

Le manuscrit de cette nouvelle a été trouvé dans une de ces maisons qui ont servi de prisons à une certaine époque, et qui ont été rendues depuis à leur première destination. Il avait été caché, sans autre précaution, sous une pierre du pavé ; de sorte que le temps et l'humidité en ayant altéré plusieurs pages, il y restait des lacunes que l'éditeur a été obligé de remplir. C'est la seule part qu'il ait à l'ouvrage, car il n'a rien corrigé au style dans les endroits même où il ne fallait qu'effacer pour le rendre meilleur. Il a cru que les inspirations d'un jeune homme sensible et malheureux avaient un caractère qu'il n'est pas permis d'altérer, sous prétexte qu'elles ne sont pas toujours également bien servies par l'expression. Il a respecté jusqu'à des incorrections légères, par égard pour des sentiments, quoique les sentiments que l'auteur a essayé de décrire ne soient pas d'un intérêt fort général. Cet infortuné n'avait pu connaître qu'un genre d'émotions que peu de personnes ont éprouvées profondément, dont le souvenir, repoussé par l'homme sage, importune l'homme froid, révolte l'homme corrompu, et ne se conserve tout au plus que dans certaines âmes passionnées qui ont eu le tort ou le malheur de ne rien trouver de mieux. Si on était sûr d'avoir rencontré toutes celles qui nous entendent, on n'écrirait pas sans doute ; mais pourquoi écrirait-on si ce n'est pas pour les chercher ?

Il est un reproche sur lequel l'éditeur d'un ouvrage de ce genre doit passer condamnation d'avance, celui de présenter au lecteur des tableaux trop sombres, d'éveiller dans son cœur des sentiments trop pénibles. Il faut accuser que cette triste distraction ne convient heureusement qu'à un petit nombre d'esprits chagrins, pour qui c'est un besoin de s'attendrir sur les peines des autres, dans les moments de relâche où ils peuvent goûter l'oubli de leurs propres douleurs, et c'est à eux que cette nouvelle s'adresse. Quant aux dérivains qui ambitionnent cette espèce de succès, je suppose qu'ils n'ont pas toujours été maîtres du choix.

PRÉFACE NOUVELLE

J'ai bien peu de chose à dire de « Thérèse Aubert, » quoique ce soit le seul de mes livres que j'aime, et peut-être à cause de cela. C'est le seul qui ait été écrit sous la puissance d'une impression, et, pour ainsi dire, d'une nécessité morale ; le seul que j'aie mouillé de quelques larmes, et que je ne puisse relire encore aujourd'hui sans pleurer un peu. Cette émotion, que je ne me flatte pas de faire partager à beaucoup de monde, s'explique par l'intimité, par la personnalité des souvenirs. S'il me reste le temps de publier quelques fragments de mon journal de jeune homme, et l'espoir de distraire et d'intéresser un lecteur sans sortir du vrai absolu, je serai obligé de revenir sur les mêmes faits, et on verra que ma fable et mon histoire ne diffèrent que par de légères circonstances de date et de localité.

Dans l'épisode de Mandyon, dans celui de Jeannette, dans la rencontre à la ronde des jeunes filles, il n'y a pas un fait, pas un mot d'invention. Certains détails de ce récit ont été critiqués avec une grâce toute spirituelle et toute bienveillante, sous le rapport du goût. Mon respect pour les bienséances de la pensée et du style ne m'a pas décidé à les sacrifier, parce que leur absence aurait enlevé quelque chose à l'ensemble du sentiment qui me les inspirait, parce que j'éprouvais au triste besoin de n'en rien perdre pour moi-même, et que si, dans mes trop nombreux ouvrages, il y en a un que j'aie eu l'intention et le temps de faire pour moi, depuis que j'ai le tort ou le malheur d'écrire, c'est « Thérèse Aubert. »

J'ai déjà dit que ce qu'il y avait de plus fictif dans mon petit drame, c'était l'époque et le théâtre. Il n'y a pas dix ans que j'ai vu le Mans pour la première fois et cette particularité peut donner quelque intérêt à une anecdote qui montre d'ailleurs combien il est difficile de rien inventer, quand on croit que l'on invente. Quelques mois après la publication de « Thérèse Aubert, » je reçus la visite d'un vieillard des environs du Mans, homme de vénérable physionomie et de noble langage, qui venait me prier de rectifier le nom de son patron dans la lettre que je lui avais attribuée aux premières éditions, ou, pour mieux dire, je pense, aux premiers tirages d'une édition vu trois frontispices.

Il s'appelait Pierre et non pas Jules, mais, sur tout le reste, il me le prouva au point de me déchirer le cœur la conformité des événements était complète. Il avait exercé un emploi public au moment où j'ai placé mon récit ; il était été arrêté comme suspect de connivence avec les aristocrates pour avoir sauvé une jeune fille vendéenne ; sa propre fille était morte, aveugle, de la petite vérole, et elle s'appelait « Thérèse Aubert. » Les sites mêmes n'étaient pas sans rapport, et je m'en suis convaincu depuis. Nous nous attendrîmes tous les deux sur une ressemblance de malheurs qui nous avait unis à de si longues distances. Cette sympathie, faut-il le dire, je regrettais presque de la repousser dans ce qu'elle avait de plus immédiat, et j'en ai adopté ce qu'il a voulu. — Mais les jeunes âmes qui s'affectionnent à l'infortune se trompent quand elles ne l'aiment que pour son étrangeté. Elle est encore plus monotone que le reste.

Je comprends à merveille qu'il y a, comme on dit aujourd'hui, beaucoup d'individualisme, et, par conséquent, un immense ennui au fond de tout cela ; mais je ne peux guère me justifier d'avoir fait tant de romans inutiles qu'en répétant souvent qu'ils sont, comme mes préfaces, une sorte de roman de ma vie, qui n'est aussi qu'une préface inutile, marquetée d'historiettes.

CH. NODIER.

(A suivre).

VIN

La Corse par elle-même produit plus de vin qu'il n'en faut pour ses habitants.

La Maison **L.-N. Mattei** et Cie, en raison de ses milliers d'hectolitres de Pineto accumulés dans ses chais a de quoi satisfaire les exigences du public, en prix et qualités, mais, en présence des arrivages équivoques de ces derniers temps, la Maison **L.-N. Mattei** et Cie ne pouvait se laisser concurrencer par des personnes ne connaissant pas l'article, c'est pourquoi elle a dû acheter une grande cave dans l'Hérault, afin de servir au public un vin naturel et à meilleur marché que partout ailleurs, à Bastia conformément à l'annonce suivante :

VIN

GARANTI NATUREL

La Maison **L.-N. MATTEI** et Cie a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'acheter une des plus grandes caves de l'Hérault et que, soucieuse de faire bénéficier ses clients des avantages de cet achat, elle livrera à partir d'aujourd'hui : ce VIN

au détail : **Trois Sous** le litre

en gros : **14** francs en fûts de 5 à 600 litres.

VIN du domaine de Pineto, 25, 30, 35 et 40 centimes le litre suivant qualités.

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

LA BIJOUTERIE MATTEI, prévient le public qu'elle n'a pas de succursale son magasin se trouve au numéro 20, du Bd Paoli, au face du Grand Café Américain.

Pour satisfaire aux demandes de ses nombreuses clients la Bijouterie Mattei a installer dans ses ateliers un ouvrier bijoutier et un ouvrier horloger, ayant travaillé dans les meilleures fabriques de Paris, Turin, Milan, Barcelone, etc. etc.

Elle pourra effectuer et livrer, à des prix défiant toute concurrence, des travaux de réparations de montres, bijoux, gravure, ciselures, argenture, etc., etc.

En raison du grand stock de ses marchandises, la BIJOUTERIE MATTEI pourra livrer aux prix les plus extrêmement réduits des articles de

Joaillerie, Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie argent et métal blanc.

Articles d'Eglises, Lunetterie, grand assortiment de Corbeilles, Porte-Bouquets, Emeliers, Gracis à main, Alliances, Parures or ou argent, Brillants, Pierres fines.

Services de bureaux, grands assortiments de Réveils à partir de 4 fr. 50 garantis, Sonnettes, Appliques.

Grand choix de Chaînes de montres or, argent et nickel, etc.

Montres or, argent, nickel. Couverts argent et métal blanc 1re titre.

Garnitures de cheminées, Tableaux, etc., etc.

Spécialités de la Maison :

Poignards, Stylets et Broches or, argent, 1er titre, et métal blanc. — Gourdes moulées, etc., etc.

Achat de vieil or et de vieil argent

Malades! 800 000

Remplacez vos Nerfs Nouvelle méthode pour guérir les maladies (Médication Naturelle) déjà vendue. Des milliers de malades doivent leur complète guérison à ce livre, 1000 pages, 750 gravures, 3 années d'études, ou seulement au moyen du corps humain. Prix Fcs. 10. — payable en comptant ou par remises de Frs. 5. — par mois.

F. L. Rio, 17, rue d'Hauteville, Paris.

La Maison L.-N. MATTEI & Cie

GRANDE DISTILLERIE BASTIAISE

BASTIA (Corse)

met en vente de l'excellente Eau-de-Vie de vin Corse aux prix suivants :

Eau-de-Vie de Vin

Année 1885, bouteille de 3/4, 4 grappes, 3,50
— 1887, — — 3 — 2,50
— 1890, — — 2 — 1,75
— 1897, — — 1 — 1,25

Eau-de-Vie de Marc

Vieille, bouteille de litre. 1,25
Nouvelle, bouteille de litre. 0,85

Eau-de-Vie pour conservation de fruits.

« Décidément, l'AMARO MATTEI est un véritable nectar. C'est encore le roi des apéritifs. »

☞ Demandez les CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI, à 0,30 le paquet.

☞ Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

DEMANDEZ PARTOUT :

LA CÉDRATINE

de la Maison L.-N. MATTEI & Cie

Liqueur apéritive, digestive et anti-spamodique, dont l'usage journalier et modéré facilite toutes les fonctions de l'organisme.

☞ Demandez dans tous les Cafés : La CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

Le meilleur des Cigares à 10 c. est sans contredit le

CIGARE MATTEI

Le demander dans tous les débits de tabacs.

DEMANDEZ PARTOUT dans tous les Etablissements

L'Amaro Mattei

APÉRITIF SUPÉRIEUR

se dans tous les Débits

L'Exquis Cigare Mattei

Le meilleur à 10 centimes

Tout bon fumeur doit fumer le cigare ou ne pas fumer

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier

HOMMAGE
AU QUINQUINA MATTEI

Les plaintes des humains montaient jusqu'au Seigneur,
« Pourquoi nous infliger la Fièvre, la Douleur,
» Le Choléra, la Grippe et mille maux encore ?
» Réponds-nous donc, Seigneur, que notre cœur adore.
» Je vous prends en pitié, répondit le Très-Haut,
» Je vous mande l'Elu pour vous venir en aide,
» En créant de vos maux l'universel remède »
Et l'Elu du Seigneur, MATTEI, dit un mot :
QUINQUINA. La Douleur, le Choléra, les Fièvres,
Et les jours de diète et les nuits sans sommeil,
Devant le Vin du Cap Corse, rose et vermeil
Disparurent, laissant le rire sur les lèvres,
Le bonheur dans les yeux, dans les cœurs le soleil.

Mme FAITH GEORGE WOOD
Dentiste anglais
reçoit du 1er au 10 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.

Source du Chalet
LA MEILLEURE DU
BASSIN DE VICHY



Recommandée par tous les Docteurs dans les maladies du Foie et de l'Estomac.

La plus riche en bicarbonate de soude.

Dépôt général : Maison DELPINO, négociant à Bastia, Bd Paoli, 27.

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e N°s
3 MOIS : 6 fr. 50 — UN AN : 26 francs
ADEL GOURAUD, Editeur, 7, rue de Sèvres

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct pour ANVERS, HAMBOURG et tous les ports d'ANGLETERRE
Le vap. anglais *Garnet*, chargera vers le 5 novembre,
Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI

Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia

Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

ESSAYEZ ESSAYEZ

CHICORÉE
BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARON DUVERGER CAMBRAI

Dépositaire pour l'Exportation, M. CARUGLI FERNAND, 48, rue de la République, Marseille.

USAGE INTIME CAOUTCHOUC H. Chastan, 11, rue J.-J.-Rousseau, PARIS

Savonnerie Corse

Fabrique à Toga
Bureaux : 13, Boulevard Paoli

M. I. VENTURINI a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait des Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne porterait le nom : I. VENTURINI, imprimé sur chaque morceau.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

ACÉTYLÈNE

Soc.té d'Etudes et de Constructions
APPAREIL AUTO-PRODUCTEUR
Système V. DAIX
PLUS de 900 INSTALLATIONS

ACETYLÈNE
ALAMBICS
DEROY Fils Aîné, Constructeur
LANTERNES
PHARES DUCELLIER
CARBURE DE CALCIUM
COMPAGNIE GÉNÉRALE du GAZ ACETYLÈNE
Cie PARISIENNE du GAZ ACETYLÈNE
APPAREILS INEXPLOSIBLES (Système WAGNER)
CARBURE
APPAREILLAGE pour ACÉTYLÈNE
ETABLISSEMENTS L. LIOTARD

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 10 centimes le boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

GRENADES ET OFFERT
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
L'Exquis Cigare Mattei

26e ANNÉE — DIMANCHE 3 NOVEMBRE 1901 — 00523 — N° 256

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

BIBLIOTHÈQUE 5 CENTIMES MUNICIPALE

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

CORSE..... UN AN, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 » |
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saints Lucine.
SOLEIL : (heure nationale)
LEVER, 5 h. 53 m. — Coucher, 4 h. 41 m.
LUNE : Dernier quart., le 2 — Nouv., le 10
FÊTE DE DEMAIN : Saint Charles Borromeo.

2 Novembre

Les Curiosités de la Semaine

L'organisation des prochains jeux olympiques, qui seront donnés, en 1904, aux Etats-Unis, à Chicago, est déjà commencée. Comme les Américains sont gens pratiques, ils viennent, pour assurer le succès, de fonder une société anonyme par actions *The international Olympian Games*, au capital de 200,000 dollars, soit 1 million de francs.

Les organisateurs se proposent de payer les frais de déplacement et de séjour aux Etats-Unis de tous les champions des différentes fédérations sportives d'Europe qui seront désignés pour participer aux jeux olympiques.

Valet de chambre du Pape.

C'est en ce moment le personnage du Vatican le plus assailli de demandes sur la santé de Léon XIII. Pio Centra sait, d'ailleurs, se dérober adroitement aux questions par trop indiscrètes. Mais le meilleur moyen de le faire... endiabler, c'est de lui demander si véritablement le Pape est malade.

— Malade, grommelle-t-il, en roulant des yeux presque furibonds. Ce sont les journaux qui disent ça. Sa Sainteté se porte comme vous et moi. Je ne comprends pas que l'on dise que le Pape soit malade.

C'est tout ce que l'on peut tirer de l'excellent homme, qui est profondément dévoué au Souverain-Pontife, à la personne duquel il est attaché depuis une trentaine d'années.

Pio Centra habite avec sa famille un petit pavillon au Vatican, près de la cour de San Damaso. Avec sa figure rasée, son regard d'une fine bonhomie et ses manières douces, il a tout à fait l'aspect d'un *monsignore*.

Levé à cinq heures, le fidèle Centra se rend aussitôt à l'appartement du Pape, qui se trouve assez éloigné de son habitation. A six heures, il entre dans la chambre de l'auguste vieillard, qu'il aide à se lever et à se vêtir. Dans la journée, il ne quitte pour ainsi dire pas Léon XIII, sauf aux heures d'audience. Et la nuit, sans égard, il regagne son modeste logis.

Il va sans dire que Léon XIII témoigne une bonté familière à son dévoué serviteur. Et parfois, Pio Centra use d'autorité vis-à-vis du Saint-Père en le forçant à suivre à la lettre les prescriptions du docteur Lapponi, son médecin particulier.

Le kaméliame. C'est à une originale fantaisie de grand seigneur que les paysans de l'Europe centrale doivent en ce moment ce spectacle imprévu d'un voyageur parcourant à dos de chameau nos grandes routes.

En important sur le vieux continent ce sport éminemment exotique, le comte Tyszkowski ne peut guère songer à avoir de nombreux imitateurs.

La démonstration n'en sera pas moins intéressante. On sait que le sportsman russe a parié de faire en quinze jours, sur le même chameau, le trajet de Varsovie à Paris. On annonçait, hier, qu'il approchait de Vienne, étant parti de Varsovie mardi dernier, et qu'il comptait être rendu à Paris mardi prochain.

Les fossiles de Suse.

La France, il y a trois ans, obtenait le monopole des fouilles en Perse, moyennant le versement d'une somme de cent mille francs et le don d'une tapisserie des Gobelins.

Le gouvernement chargea M. de Morgan d'organiser des fouilles à Suse, qui avait été explorée déjà par M. et Mme Dieulafoy.

Le résultat des recherches fut inespéré. Un bâtiment de l'Etat a récemment transporté en France dix-huit tonnes d'objets précieux. On s'occupe actuellement, au musée du Louvre, de classer ces antiquités qui constitueront une collection d'un intérêt capital.

Le calendrier grégorien en Russie.

Le projet, tant de fois agité, de remplacer le calendrier julien par le calendrier grégorien, se réalisera probablement vers la fin de cette année.

Une commission spéciale, présidée par le grand-duc Constantin, se réunira prochainement dans la salle de l'Académie des sciences à Saint-Pétersbourg, afin de délibérer sur les moyens de mettre à exécution ce changement du calendrier.

On sait que jusqu'à présent les métropolites, le Saint-Synode et tout le parti vieux russe étaient obstinément opposés à cette substitution préconisée par toutes les autorités savantes du pays.

Les glaciers se meurent.

Le professeur Forel, de Morges, qui s'occupe depuis un quart de siècle de l'étude des glaciers alpestres, constate que la période décroissante non seulement persiste, mais qu'elle semble se précipiter d'année en année. Un seul glacier semble faire exception à la règle : c'est celui de Boveire, dans le val d'Entremont, qui progresse depuis 1822 sans aucun arrêt.

Les fameux glaciers du Rhône ont reculé de 755 mètres depuis 1874, soit une moyenne de 29 mètres par an. Il en est d'autres dont la « tête » a tellement changé depuis quelques années que de vieux touristes ne les reconnaissent plus.

Plusieurs hôtels qui ont été construits à proximité de glaciers en sont aujourd'hui fort éloignés, au grand dam des propriétaires.

Un mot de Rachel.

Rachel, la grande tragédienne, finissait une tournée théâtrale à Saint-Pétersbourg, quand la guerre de Crimée éclata.

Notre illustre compatriote avait remporté de tels triomphes que la nouvelle de son départ causa partout de sincères regrets.

Les officiers de la garnison donnèrent un grand dîner en l'honneur de Rachel pour lui témoigner de leur admiration. Au moment des toasts, un officier supérieur se leva, et, vidant sa coupe :

— Nous ne nous disons pas adieu, mais au revoir. Bientôt nous serons en France, et espérons alors boire à nouveau à votre santé et à vos succès.

Rachel, qui était non seulement bonne Française, mais femme d'esprit, se leva incontinent :

— Je vous remercie beaucoup de vos vœux, messieurs ; mais sachez bien que la France n'est pas assez riche pour offrir le champagne à ses prisonniers de guerre.

Sensations d'un électrocuté... à Paris. L'exécution de Czolgosz remet en discussion les inconvénients et les avantages de l'électrocution.

A ce propos, un curieux témoignage est celui de M. André Broca, professeur de physique à la Faculté de médecine, qui fut électrocuté, il y a quelques années, au moment où il étudiait des courants de haute fréquence.

M. Broca essaya de crier : « Coupez le circuit ! » sa bouche ne rendit qu'un cri rauque ; puis il s'évanouit.

Fort heureusement, un préparateur s'aperçut de l'accident, coupa le circuit et releva M. Broca qui reprit peu à peu ses esprits, n'ayant conservé, dit-il, le souvenir d'aucune douleur. Vingt secondes plus tard, M. Broca était perdu.

FIPELET.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

3 novembre 1739. — Maillebois qui venait de subjuguer l'île, rentre à Bastia où il fut reçu par les autorités génoises avec les honneurs dûs à ses succès et à son rang.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 3 novembre à 3 h 1/2.

1. Le Puissant, Gartner.
2. La Muette de Portici, Auber.
3. Lakmé, Léo Delibes.
4. Le Prince Riquet, Carlo
5. Les Gardes de la Reine, Godfrey.

Le Chef de Musique, C. ROLLINES.

NOUVELLES COLONIALES

M. Serra, commis des douanes à Marseille, est nommé receveur en service à Madagascar.

— M. le lieutenant Calendini, du 3e régiment de tirailleurs malgaches, passe au 3e régiment de tirailleurs sénégalais.

— M. le chef de bataillon Colonna d'Istria, du 2e régiment de tirailleurs sénégalais, est désigné pour prendre le commandement du bataillon de tirailleurs sénégalais de la Côte d'Ivoire.

— M. Durazzo, proposé auxiliaire de 1re classe des douanes et régies en Indo-Chine, est nommé commis auxiliaire de 1re classe.

Conseil d'Arrondissement
de Corte

Le Conseil d'arrondissement de Corte s'est réuni le 24 octobre, pour la seconde partie de sa session, sous la présidence de M. Luciani Simon.

M. le Sous-Préfet assistait à la séance.

Présents, MM. Luciani Simon, Luciani Antoine-François, Orsatelli, Vincensini, Ordioni, Quilici, Poli, Girolami, Oliva.

Après l'examen de différentes affaires, M. le Président soumet au Conseil l'état général de sous répartition et le rapport du Préfet au Conseil général, avec les éléments de répartition de la contribution personnelle mobilière.

Le Conseil prend la délibération suivante :

Le Conseil,

Considérant que le Conseil général de la Corse s'est refusé dans sa dernière session de procéder à la répartition de la contribution personnelle.

Considérant que l'augmentation imposée au département a été combattue par le gouvernement et par la commission du budget des deux Chambres et qu'elle n'a été ni étudiée sérieusement ni justifiée par ses auteurs, proteste contre cette augmentation et refuse de s'associer à la mesure ainsi votée en s'abstenant de procéder à la répartition de la contribution personnelle.

A l'unanimité des membres présents,

Le Conseil déclare s'abstenir de procéder à la sous répartition de la contribution personnelle mobilière.

Marins Corses

Deux officiers de la marine de commerce, nos compatriotes, viennent de se signaler dans le sauvetage d'un trois mâts marseillais. Nous nous bornons à reproduire quelques passages que le *Petit*

---

53 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Lys dans la Vallée

de M. H de BALZAC

« Mais voulez-vous grouper autour de vous toutes leurs sympathies, passer pour un homme aimable et spirituel, d'un commerce sûr; entretenez-les d'eux mêmes, cherchez un moyen de les mettre en scène, même en soulevant des questions en apparence inconciliables avec les individus ; les fronts s'animeront, les bouches vous souriront, et, quand vous serez parti, chacun fera votre éloge. Votre conscience et la voix du cœur vous diront la limite où commence la lâcheté des flatteries, où finit la grâce de la conversation. Encore un mot sur le discours en public. Mon ami, la jeunesse est toujours encline à je ne sais quelle promptitude de jugement qui lui fait honneur, mais qui la déserte; de là venait le silence imposé par l'éducation d'autrefois aux jeunes gens qui faisaient auprès des grands un stage pendant lequel ils étudiaient la vie; car, autrefois, la Noblesse, comme l'Art, avait ses pages dévoués aux maîtres qui les nourrissaient.

» Aujourd'hui, la jeunesse possède une science de serre chaude, partant tout acide, qui la porte à juger avec sévérité les actions, les pensées et les écrits; elle tranche avec le fil d'une lame qui n'a pas encore servi. N'ayez pas ces travers. Vos arrêts seraient des censures qui blesseraient beaucoup de gens autour de vous et tous pardonneront moins peut-être une blessure secrète qu'un tort que vous donneriez publiquement. Les jeunes gens sont sans indulgence, parce qu'ils ne connaissent rien de la vie ni de ses difficultés. Le vieux critique est bon et doux, le jeune critique est implacable ; celui-ci ne sait rien, celui-là sait tout.

» D'ailleurs, il est au fond de toutes les actions humaines un labyrinthe de raisons déterminantes, desquelles Dieu n'est réservé le jugement définitif. Ne soyez sévère que pour vous-même. Votre fortune est devant vous, mais personne en ce monde ne peut faire la vôtre sans aide; pratiquez donc la maxime de mon père, l'entrée vous en est acquise, les relations que vous y ordrez vous serviront en mille occasions; mais n'y cédez pas un pouce de terrain à ma mère, elle écrase celui qui s'abandonne et admire la fierté de celui qui lui résiste; elle ressemble au fer, qui, battu, peut se joindre au fer, mais qui brise par son contact tout ce qui n'a pas sa dureté.

» Cultivez donc ma mère ; si elle vous veut du bien, elle vous introduira dans les salons, où vous acquerrez cette fatale science du monde, l'art d'écouter, de parler, de répondre, de vous présenter, de sortir ; le langage précis, ce ne sais quoi qui n'est pas plus la supériorité que l'habit ne constitue le génie, mais sans lequel le plus beau talent ne sera jamais admis. Je vous connais assez pour être sûre de ne faire aucune illusion en vous voyant par avance comme je souhaite que vous soyez : simple dans vos manières, doux de ton, fier sans fatuité, respectueux près des vieillards, prévenant sans servilité, discret surtout. Déployez votre esprit, mais ne servez pas d'amusement aux autres; car sachez bien que, si votre supériorité froisse un homme médiocre, il se taira, puis il dira de vous : « Il est très-amusant ! » terme de mépris.

» Que votre supériorité soit toujours féconde. Ne cherchez pas d'ailleurs à complaire aux hommes. Dans vos relations avec eux, je vous recommande une froideur qui puisse arriver jusqu'à cette impertinence dont ils ne peuvent se fâcher ; tous respectent celui qui les dédaigne, et ce dédain vous conciliera la faveur de toutes les femmes, qui vous estimeront en raison du peu de cas que vous ferez des hommes. Ne souffrez jamais près de vous des gens déconsidérés, quand même ils ne mériteraient pas leur réputation, car le monde vous demande également compte de nos amitiés et de nos haines ; à cet égard que vos jugements soient longtemps et mûrement pesés, mais qu'ils soient irrévocables. Quand les hommes repoussés par vous auront justifié votre répulsion, votre estime sera recherchée ; ainsi vous inspirerez ce respect tacite qui grandit un homme parmi les hommes. Vous voilà donc armé de la jeunesse qui plaît, de la grâce qui séduit, de la sagesse qui conserve les conquêtes. Tout ce que je viens de vous dire peut se résumer par un vieux mot : « Noblesse oblige ! »

» Maintenant, appliquez ces préceptes à la politique des affaires. Vous entendrez plusieurs personnes disant que la finesse est l'élément du succès, que le moyen de percer la foule est de diviser les hommes pour se faire place. Mon ami, ces principes étaient bons au moyen âge, quand les princes avaient des forces rivales à détruire les unes par les autres ; mais, aujourd'hui, tout est à jour, et ce système vous rendrait de fort mauvais services. En effet, vous rencontrerez devant vous, soit un homme loyal et vrai, soit un ennemi traître qui procédera par la calomnie, par la fourberie. Eh bien, sachez que vous n'avez pas de plus puissant auxiliaire que celui-ci, l'ennemi de cet homme est lui-même ; vous pouvez le combattre en vous servant d'armes loyales, il sera tôt ou tard méprisé.

» Quant au premier, votre franchise vous conciliera son estime ; et, vos intérêts conciliés (car tout s'arrangera), il vous servira. Ne craignez pas de vous faire des ennemis, malheur à qui n'en a pas dans le monde où vous allez ; mais tâchez de ne donner prise ni au ridicule ni à la déconsidération ; je dis tâchez, car à Paris, un homme ne s'appartient pas toujours, il est soumis à de fatales circonstances ; vous n'y pourrez éviter ni la boue du ruisseau, ni la tuile qui tombe. La morale a ses ruisseaux d'où les gens déshonorés essayent de faire jaillir sur les plus nobles personnes la boue dans laquelle ils se noient. Mais vous pouvez toujours vous faire respecter en vous montrant, dans toutes les sphères, implacable dans vos dernières déterminations.

(*A suivre*).

Marseillais consacre à cet émouvant sauvetage.

Nous ajouterons seulement, d'après nos renseignements particuliers que M. le capitaine au long-cours a rapporté de ce sauvetage une foulure au bras.

Le paquebot *Italie*, capitaine Nicolai, de la Société des Transports Maritimes, courrier du Brésil et de La Plata, est arrivé, hier matin, dans notre port, ramenant 300 passagers dont 250 émigrants, la plupart italiens, qui rentrent dans leur pays avec plus de désillusions que d'or.

Au cours de sa traversée, l'*Italie* a rencontré un grand voilier en détresse, et le capitaine Nicolai, son état major et les marins de son équipage ont pu, en cette circonstance, affirmer une fois de plus le renom de courageuse solidarité de la marine française.

C'était le 18 octobre, à 6 heures 15 du matin, l'*Italie* venait de doubler le cap Saint-Antoine, étant à peu près par une latitude de 38° 51' Nord et une longitude de 1° 51' Ouest. L'officier de quart fit prévenir le commandant Nicolai qu'un bâtiment à voiles était en vue et hissait son pavillon en berne.

Le commandant donna aussitôt l'ordre de ralentir la vitesse de sa machine et il tint son paquebot dans les eaux du voilier en attendant que, le jour étant complètement venu, il pût distinguer ses signaux.

A 6 heures 45, le commandant de l'*Italie* reconnut le trois mâts *Tourny*, du port de Marseille, lequel était incliné sur tribord dans un gîte de 35 à 40 degrés environ, sa lice touchant l'eau. Il avait sa voilure déchirée et ne portait que son grand foc.

Ici nous laissons la parole au commandant Nicolai, qui a bien voulu nous faire le récit de la dramatique aventure.

« En nous apercevant, le *Tourny* signala qu'il lui fallait des secours immédiats.

» La mer était alors énorme et il semblait que toute tentative de sauvetage dût être infructueuse.

» Vers 8 heures, le *Tourny* signala qu'il ne pensait pas pouvoir tenir longtemps encore. Cependant une légère accalmie se produisant, j'en profitai pour disposer le grand canot de tribord et je demandai des hommes de bonne volonté. Tout le monde se mit à ma disposition.

» Je donnai aussitôt l'ordre de mettre cette embarcation à la mer et j'en confiai le commandement à M. Joseph Goy, second capitaine, qui embarqua avec M. Marius Raffaelli, second lieutenant, et six matelots.

» Les palans furent rapidement décrochés et le canot poussé au large se dirigea à force de rames vers le *Tourny* on essayant de lui passer sous le vent pour recueillir l'équipage qui vent abandonner le voilier sur lequel, du reste, il lui est impossible de demeurer plus longtemps.

» Mais la manœuvre est trop dangereuse ! La mer est énorme, les vagues immenses menacent de tout engloutir ! Le voilier dérive sur le canot, qui se dégage avec peine et revient au vent.

» C'est alors que mes officiers qui sont dans le canot conseillent au capitaine du *Tourny* de laisser glisser ses marins à la mer où ils les recueilleront !

» Il en fut fait ainsi, et successivement une femme, un matelot et un novice sont lancés dans l'eau. Les sauveteurs les saisissent avec toute sorte de difficultés et les hissent dans le canot. Mais comme à ce moment l'embarcation est assez éloignée du trois-mâts et qu'elle a embarqué beaucoup d'eau, M. Goy juge prudent de revenir vers l'*Italie* où il donne ses passagers. Puis il pousse de nouveau vers le voilier.

» Malheureusement, la plupart des matelots du *Tourny* ne savent pas nager. MM. Goy et Raffaelli demandent alors aux hommes du voilier de lancer à la mer un madrier retenu à bord par un filin.

» Quand le madrier arrive à la portée de l'embarcation, nos hommes le démarrent et l'abandonnent, mais le madrier est remplacé par deux bouées circulaires sur lesquelles on fixe un autre filin appartenant au canot. Un va-et-vient se trouve ainsi établi, mais ce moyen de sauvetage ne réussit qu'à la troisième tentative et après des efforts inouïs déployés de part et d'autre. Enfin de cette façon huit autres personnes passèrent du *Tourny* dans le canot de sauvetage. »

. . . . . .

Dans cette circonstance, on ne peut que rendre hommage au courage et au sang-froid dont ont fait preuve l'état-major et l'équipage du paquebot *Italie*.

Quand il a fallu armer les embarcations, tout le monde a sollicité l'honneur d'exposer sa vie pour sauver celle des hommes de l'équipage du *Tourny*. De l'avenue de tous ces admirables marins, le lieutenant Raffaelli est celui cependant qui s'est multiplié le plus et il nous est agréable de rendre public l'éloge que lui ont rendu ses camarades.

NOMINATIONS D'INSTITUTRICES

Mme Locarni, institutrice-adjointe à l'école publique d'Ajaccio, est nommée directrice de cette école, en remplacement de Mme Cacciaguerra, retraitée.

∴

— Sont nommées institutrices :

à Sampolo, Mlle Antona, inst. de Chiova d'Asino, en remplacement de M. Aliotti, retraité.

à Chiova d'Asino, Bonifacio, Mlle Paolini, élève maîtresse sortante, pourvue du brevet supérieur.

à Santa, Mlle Salvetti, id.

à Tasso, Mlle Fouta, inst. de Cruica-Lopigna, en remplacement de M. Pinelli, retraité.

à Cruica, Mlle Lovichi, inst. de Poggio Mezzana.

à Poggio Mezzana, Mme Giabbiconi, inst. de Parata.

à Grossa, Mlle Colaccioni, inst. de Pantano.

à Pantano, Mme Fromentault née Susini, en congé.

à Ponte-Leccia. Mme Colonna, inst. de Popolasca, en remplacement de Mme Salvadori, retraitée.

à Popolasca, Mme Natalelli, inst. chargée de la classe enfantine de Speloncato.

à Speloncato, classe enfantine, Mlle Santandrea, chargée de la classe enfantine de Moro

à San Nicolao, Mlle Cristofini, inst. à Tarrano, en remplacement de Mme Marchetti, décédée.

à Tarrano, Mme Peacetti née Luciani, inst. de Casgmozzo.

∴

— Sont nommées institutrices-adjointes :

à Ajaccio, Mme Brandimarte, élève-maîtresse, pourvue du brevet supérieur.

à Muro, école enfantine, Mlle Leonetti, id.

Bulletin Financier

Paris, le 20 octobre 1901.

Bien que ne clôturant pas aux plus hauts cours, le marché reste ferme dans son ensemble. Les 3 0/0 poursuivent sa reprise finit à 100.80 et le 3 4/2 à 101.87. Nos Sud-ètes de Crédit finissent également en nouveau progrès. Le Crédit Lyonnais s'avance à 977, le Comptoir National d'Escompte à 560 et le Crédit Foncier à 676 ; la Société Générale reste à 507.

Les valeurs industrielles sont saines. La Compagnie Continentale d'Incandescence s'inscrit à 192 frs. Le Rio se raffermit à 1.178.

Peu de changements sur les Fonds Etrangers. Extérieure 69 80. Italien 98.87 ; le turc à 0/0 est serré à 24.32. La Boutse belge est saine, 3 0/0 90.15, banque Nationale 3.405. Haut et bas Fiéna 1.240 ; Capital Actéries d'Anvers en hausse à 432. Grand-Buisson 2.435, Levant du Flénu 2.980. Asturienne à 1.360. Action Belge-Roumaine de Transports en reprise à 425. Métallurgique Roumaine 468.

Chemins Français bien tenus.

La Défense de la Corse

Un officier supérieur du gouvernement militaire de Paris avec lequel nous sommes en relations, et auquel, sachant qu'il est originaire de Corse, nous montrions les articles sur la défense de cette île, insérés dans la *France Militaire* des 4, 6 et 7 octobre, nous a fait les importantes déclarations suivantes :

— Je ne prétends pas que les défenses conçues et en voie d'exécution dans les principaux ports de la Corse, tels qu'Ajaccio, Bastia, Bonifacio, etc., soient superflues. Loin de là même, puisque la fortification des fronts de mer réalisée sur ces différents points aura pour premier effet de préserver des ports français soit du bombardement, soit de l'occupation. Mais, par exemple, je suis heureux de pouvoir, par votre intermédiaire, attirer l'attention de notre état major général sur le défaut de la cuirasse montagneuse qui est censée suffisamment protéger l'île contre une invasion de l'ennemi.

Fermée par les îles Sanguinaires, dominée à droite et à gauche par des massifs élevés, que couronnent des forts, comme celui de la Chapelle des Grecs, la baie d'Ajaccio est en état de soutenir un siège maritime de quelque durée. De même le port plus modeste de Bastia est mis à même de résister un certain temps aux efforts d'une escadre ennemie désireuse d'en prendre possession. Quant à Bonifacio, je ne m'y suis jamais rendu, et, par conséquent, ne puis apprécier que grâce à des renseignements la valeur de la défense. Mais j'estime qu'elle doit être comparable à celle qui couvre Bastia.

Donc, les trois ports principaux de la Corse sont considérés à l'abri d'une occupation ; de plus, escarpée, abrupte, pauvre, en un mot impraticable pour des troupes qui tenteraient d'y prendre pied, toute la côte occidentale de l'île est à l'abri du débarquement de l'ennemi, quand même ce dernier serait assuré d'être maître de la mer durant de longues semaines.

Il n'en est pas de même, malheureusement, de la côte orientale, de celle qui fait face à l'Italie, c'est-à dire à une solide base d'opérations que l'ennemi ne manquerait certainement pas d'utiliser. Sur toute sa longueur, du sud au nord, cette côte est bordée par une plaine étendue sur la confins de laquelle, à une bonne distance de la mer, viennent mourir les contreforts issus de la crête qui se dresse le long de l'axe longitudinal de l'île.

Cette plaine est extraordinairement fertile ; c'est la contrée riche de la Corse. Un corps, débarqué à l'improviste sur cette côte, n'aurait besoin d'aucun convoi de subsistances ; il pourrait vivre sur le pays. D'un autre côté, le débarquement de troupes en n'importe quel point de cette côte serait, comme on le dit vulgairement, l'enfance de l'art.

Je suis natif d'Aleria, petite ville de cette côte orientale, située en son milieu et à l'embouchure d'un cours d'eau qui vient de Corte. Or, je vois encore d'ici les barques effectuant, journellement et à toute heure du jour, le transbordement de sacs de céréales, qu'elles vont porter à des navires attendant au large.

C'est vous dire que, faite en sens inverse, et avec des soldats, au lieu de sacs de blé, l'opération serait chose aisée.

Quelle est la force militaire casernée dans Aleria et pouvant parer au danger d'un débarquement, que ne rendraient difficulteux ni des accidents de la nature, ni des fortifications qui n'existent pas ?

Actuellement une demi-compagnie d'infanterie.

Maintenant, je suppose qu'en dépit des efforts de cette demi-compagnie, un corps ennemi soit parvenu à débarquer aux environs d'Aleria : devant lui s'ouvre une bonne route qui, longeant le cours d'eau, mène au centre de la Corse, aboutit à Corte. Soyez sûr qu'il ne la prendra pas, sachant fort bien que, vu le terrain accidenté dans lequel il s'engagerait, sa marche pourrait lui devenir funeste.

En revanche, une magnifique route nationale, serpentant dans la plaine, remonte d'Aleria vers Bastia. C'est cette route que s'empresseront de suivre le corps débarqué pour venir aborder le port de Bastia par le front de terre, insuffisamment protégé, pour s'emparer de la position, pour ouvrir ce port aux escadres ennemies qui profiteront des quais pour accourir y débarquer du matériel de guerre, ainsi que d'autres troupes. De ce fait, voyez-vous, la défense de la Corse serait sérieusement compromise, dans le cas où nos escadres à nous seraient obligées de se tenir sur la défensive. Toutes les fortifications d'Ajaccio n'y feraient rien.

∴

Nous avons cru devoir rassurer notre interlocuteur en lui disant que, dans le but de pouvoir précisément parer au danger qu'il nous signalait, le ministre de la guerre avait, à notre connaissance, pris la résolution de demander aux Chambres, dès la rentrée, les moyens de réaliser certaines mesures intéressant les effectifs à entretenir en Corse.

En effet, le résultat des dernières grandes manœuvres dans l'île a été de faire ressortir l'insuffisance absolue des garnisons. Aussi, dès maintenant, le général de brigade gouverneur militaire de la Corse et commandant supérieur de la défense a t-il été autorisé à préparer la formation immédiate des cadres du 164e régiment d'infanterie, dont, on s'en souvient, certain projet de loi, déposé par le général de Galliffet, avait demandé la création.

Les Chambres, nous en sommes persuadé, n'hésiteront pas à voter les crédits nécessaires ; aussi espère-t-on qu'avant le 15 novembre l'état-major et deux bataillons au moins du 164e auront pu être organisés, de façon à recevoir les jeunes soldats d'ela classe 1900.

Du coup, la garnison d'Aleria pourrait être quelque peu renforcée.

(*France Militaire*).

BOURSE DE PARIS

30 oct. — 31 oct.	
Actions 3 p. 0/0 anciens	100.90 — 100.80
— 3 p. 0/0 amortis.	99.40 — 99.40
— 3 1/2 0/0 . . .	101 80 — 101.72

Il pleut, il pleut, Bergère

Il nous a enfin quitté ce mois d'octobre pleurnicheur, tout imprégné de moisissure et d'humidité. La pluie, encore la pluie, toujours la pluie, voilà en résumé ce qu'a été le mois d'octobre de l'an de grâce 1901. Il nous a quitté triomphant parmi un cortège d'ondées et de bourrasques, en nous laissant royalement, comme héritage, une Toussaint dont on se souviendra longtemps à Bastia.

Que de pensées tristes, noires, lugubres, s'agitent dans nos pauvres têtes pendant ces longues, monotones, pluvieuses journées. Il semble que la joie s'est enfuie à jamais de la terre. On est écœuré de vivre, une sombre désespérance envahit tout notre être. Une mortelle angoisse resserre les cœurs. C'est un mal incompréhensible, indéfinissable. C'est une sorte de lassitude, de vague découragement, que l'on ne peut s'expliquer, qui échappe à l'analyse. Tout vous manque, tout vous ennuie, vous agace. On resterait des heures et des heures à rêvasser à je ne sais quel bonheur impalpable, perdu dans un passé brumeux, dans un avenir lointain. C'est la nostalgie des beaux jours, la nostalgie de ces mois de vacances, insolentes, qui se sont enfuis. Le souvenir rosé, apparaît loin, bien loin, parmi un orient de couleurs éclatantes, couleurs de souvenance, couleurs mélancoliques.

Pendant que la pluie fait entendre, sur le pavé et sur les vitres, sa chanson monotone, moi aussi, je me suis laissé gagner par cette espèce d'engourdissement, de somnolence. J'ai laissé choir le livre ami, et mon imagination, cette folle du logis, s'est mise à vagabonder de ci, de là.

Il pleut, il pleut, Bergère...

Je ne sais pourquoi, la vieille et naïve chanson de Fabre d'Eglantine me poursuit, m'obsède. Je fais des efforts pour la chasser de mon esprit : peine perdue, sempiternellement elle retentit à mon oreille :

Il pleut, il pleut, Bergère
Ramène tes blancs moutons.

Et je rêve à des temps anciens ; Marie-Antoinette m'apparaît, pendant les jours insouciants d'avant la terrible tourmente, déguisée en bergère de Watteau. Elle est suivie par Mlle de Lamballe et d'autres jeunes dam s de la cour et par le comte d'Artois et d'autres jeunes seigneurs, en costumes rustiques, eux aussi. Tous folâtrent parmi les taillis placides et riants de Marly ou de Trianon. Des blancs moutons, ornés de faveurs roses et bleues, gambadent autour de la royale bergère...

Mais le tableau change C'est une sombre journée d'octobre. Les rues de Paris sont en rumeur. Une foule énorme, nerveuse, surexcitée, gesticulante, entoure une charrette. La foule hurle : « A mort l'Autrichienne ! » et Marie-Antoinette m'apparaît, toute pâle, toute hautaine, dans ses habits de deuil. La charrette s'arrête. La guillotine est là, attendant sa victime. Un sourd roulement de tambours .. La tête de l'Autrichienne, de la bergère de Trianon, tombe...

Il pleut, il pleut, Bergère,
Il pleut, il pleut... du sang.

Les Producteurs de Cédrats

Venaco, le 8 octobre 1901

Monsieur Vincentelli Pierre, Bastia.

Nous vous envoyons ci-joint copie de la délibération prise par le syndicat des producteurs de cédrats de Venaco, avec prière de la remettre à M. le Directeur du *Petit Bastiais* en réponse à son article du 10 courant.

L'an 1901, le 6 du mois d'octobre, les membres du syndical des producteurs de cédrats corses, réunis sous la présidence de M. Pierre Bona, président, étaient présents ; etc.

Considérant qu'il est urgent de désigner deux délégués qui auront pour mission de s enquérir auprès des personnes qui voudraient acheter les cédrats de la récolte pendante à l'état vert, mission que les dits délégués doivent remplir dans le plus bref délai, à la condition pour eux de remettre entre les mains de M. le Président leur rapport par écrit des offres qui leur seront faites.

Le syndicat à l'unanimité des présents a désigné M. Pierre Bona, président, et Angeli Jean-Thomas pour remplir la dite mission.

Le Secrétaire, Achille Stefani.

P. S — Le syndicat a décidé dans sa réunion, d'accepter l adhésion de tous les producteurs de cédrats qui demanderont à en faire partie, conformément aux statuts.

∴

Le syndicat a décidé de donner un acompte de dix francs par chaque cent kilos de cédrats aux producteurs qui en feront la demande.

Le savon du Congo, d'essence délicate
A le nom Vaisseau gravé dans la pâte

Nous commencerons prochainement la publication de

Per un Fruscettu !
Cummediòla in 4 atti
DI P. VATTELAPESCA

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 1er nov.

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 9. à midi ; 11 6. 6 heures du soir, + 11 1. Maxima, + 11 7. minima, + 8 4

Baromètre. — 7 heures du matin, 770 mm. midi, 770 mm. 6 heures du soir, 770 mm.

Vent. — 9 h. du matin. N. E. fort.
3 h. du soir, id. assez fort.

Etat du ciel, gris et nuageux.

Etat de la mer, grosse.

Hauteur des eaux : matin, +0,28, soir, +0,30

Pleine lune, à 9 heures du matin 14 m.

∴

Les Morts

Pour la fête des Morts, la pluie et le vent ont suspendu leurs fureurs et ont permis ainsi la visite au cimetière. Mais dans quel état l'a-t-on trouvé, et que d'eau doit s'être glissée dans les caveaux mal fermés. La toilette habituelle n'avait pu être faite, car la pluie est tombée presque sans interruption depuis trois semaines. Mais enfin, grâce à l'accalmie qui s'est produite, le clergé et les contrôries ont pu se rendre au cimetière pour réciter les prières rituelles.

∴

Eaux et forêts

M. Andreani Toussaint-Marie-François a été admis comme élève à l'école pratique de sylviculture des Barres.

∴

Pour les douaniers

Chacun sait que depuis l'abrogation des arrêtés Miot, le service douanier s'est vu accroître de la besogne.

Les agents circulent en ville pour le contrôle, rien de plus juste. Mais pourquoi ne pas leur donner à eux aussi, tout comme aux gendarmes, des pèlerines caoutchoutées en hiver. Ils ont cependant une masse pour leur habillement.

Espérons que ces braves douaniers l'obtiendront aussi.

∴

Au marché

Nos ménagères ne savent que trop que les marchandes qui s'installent soit au marché aux fruits soit à la halle aux poissons, elles ne reçoivent pas, — pas de toutes, nous en convenons, mais de quelques-unes seulement, — le poids pour lequel elles achètent.

Nous avons reçu plusieurs plaintes à ce sujet et nous les transmettons à ceux qui en ont la responsabilité.

Si une sévère amende était infligée à n'importe laquelle de ces marchandes prise en flagrant délit, — les moyens ne manquent pas pour les pincer, — les autres n'auraient guère envie de les imiter à ces risques, et nos ménagères, quant elles achèteront pour deux sous une livre de marchandise en auraient bien pour cinq cents grammes et non pour quatre cent cinquante, votre même quatre cents.

∴

Contrebande

A son audience des flagrants délits le tribunal correctionnel a été appelé à juger le nommé Hyacinthe G., prévenu de transport frauduleux d'alcool. Le prévenu, qui a le bras estropié, a reconnu qu'il ne pouvait travailler, et que pour vivre il prenait chez divers négociants de la ville des bouteilles d'alcool et les plaçait chez les débitants. C'était là son métier. Il a avoué qu'il faisait cette opération quatre ou cinq fois par jour.

Le tribunal l'a condamné à quinze jours de prison et 500 francs d'amende. Il faut espérer que cette leçon profitera à d'autres.

∴

Institut des bègues

Guerison prompte et radicale du bégaiement. Consultations par correspondance. Ecrire à M. le docteur Barbe, spécialiste, rue Bacarra, 6, à Nice (Alpes-Maritimes).

∴

Société de Sainte Décote

Les membres participants sont avisés que les 3 et 10 courant aura lieu la perception, au bureau social, de 9 à 11 heures.

Frière aux retardataires de se mettre en règle.

Le trésorier, Raibaldi.

∴

Prévoyants de l'Avenir

Aujourd'hui dimanche 3 novembre de 10 à 11 heures du matin à la mairie, recette mensuelle.

Le Comptable, M. Donzella.

∴

Maladies des yeux

La clinique du Dr Alexandroff à Ajaccio, est transférée à l'ancien Cercle des Palmiers, Cours Grandval, 20, à côté du Grand Hôtel Continental.

Consultations tous les jours de 2 à 3 heures.

∴

A vendre

JOLI TRAMWAY n'ayant jamais servi.

S'adresser à M. Luciani, loueur de voitures, rue de l'Opéra.

∴

A louer

Un appartement, boulevard de Cardo, au premier, 9 pièces et 3 cabinets.

S'adresser au bureau du journal.

— A louer présentement magasin ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. L. N. Mattei et Cie, Place Saint Nicolas, Bastia.

— Au 1er décembre, à louer magasins occupés actuellement par M. Caffarelli, rue Napoléon, 1.

— Un appartement de 9 pièces, au 3e, rue de l'Opéra, 33 bis.

S'adresser à M. Mariani, au 1er, dans la même maison.

— Campagne avec maison d'agrément composée de six pièces, eau de source très bonne à boire, jardins, situation exceptionnelle, à proximité de Cardo, dénomination la *Raza*.

S'adresser au bureau de placement, rue Napoléon, 21.

Cédrats

M. Pierre Vincentelli de la maison Gregori et Compagnie a l'honneur de prévenir les producteurs de cédrats qu'il vient de transférer son chantier à Toga, à côté de celui du syndicat de Venaco et à proximité de la gare maritime. Il ne reçoit donc plus de cédrats à son ancienne usine de Lupino, où il ne laisse personne chargé d'en accepter pour son compte. Que les producteurs avisent.

P. Vincentelli.

Cie de Navigation Mixte
(Cie Touache)

Les départs de Bastia pour Marseille auront lieu, à l'avenir, tous les mercredis.

Le vapeur *Oasis* partira mercredi prochain, 6 novembre, à midi.

Départ tous les jeudis à 2 h. s. de Marseille pour Bastia viâ Gênes-Livourne.

On accepte marchandise à Marseille pour Bastia.

Pour frêt et passages s'adresser : à Bastia à M. Arthur Southwell,

Dépêches de Nuit
Service Télégraphique Spécial

Courrier en retard

Ajaccio, 7 heures 30 soir.

Le paquebot de Marseille, qui arrive habituellement le samedi matin, entre 7 et 8 heures, n'est pas encore arrivé.

Le Conflit franco-turc

Soumission du Sultan

Une note officieuse dit que le Sultan, en apprenant la décision énergique prise par la France, aurait immédiatement fait télégraphier à notre ministre des affaires étrangères, qu'il était prêt à accepter le règlement de l'affaire Lorando, comme il avait accepté le règlement de l'affaire Tubini, et toi qu'il avait été présenté par M. Constans, notre ambassadeur à Constantinople.

Il reste maintenant à obtenir les garanties effectives pour le payement de ces deux affaires.

Malgré la soumission un peu tardive du Sultan, la division de l'escadre de la Méditerranée mouillera à Constantinople, car la France veut encore que sa situation en Orient, au point de vue moral et matériel, soit à l'abri de toute atteinte.

LA FÊTE DES MORTS à Paris

Les familles parisiennes se sont portées, aujourd'hui, très nombreuses aux cimetières.

Partout le pèlerinage traditionnel a été fort empressé. On a compté 22 000 visites au Père-Lachaise ; 17.000 à Ivry ; 12.000 à Bagneux ; 26 000 à Pantin.

La plupart des tombes étaient fleuries de chrysanthèmes et de girofiées automnales.

Paris est la ville du monde où on a au plus haut degré le culte des morts.

LES GRÈVES

La grève des mineurs

On assure que le conseil d'administration du syndicat de Montceaules-Mines a décidé de surseoir à la grève générale, jusqu'à la décision du Parlement sur le projet de loi déposé par le gouvernement.

EN ANGLETERRE

Retour du duc de Cornouailles

Le duc et la duchesse de Cornouailles, accompagnés du roi et de la reine, qui avaient été à leur rencontre, à Portsmouth, ont fait leur entrée à Londres, ce matin à 11 heures, au milieu d'un enthousiasme indescriptible.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

NOUVELLE Défaite des Anglais

Un colonel tué
8 officiers et 60 hommes tués
200 blessés.
Grande consternation à Londres

Un télégramme de lord Kitchener annonce que les Boers, au nombre d'un millier, ont attaqué l'arrière-garde de la colonne Benson, à vingt milles au Nord de Bethel, près de Berkealaatge et l'ont mise complètement en déroute.

Les Boers se sont emparés de deux canons, et ont infligé à l'armée anglaise des pertes considérables.

Le colonel Benson a succombé aux suites de ses blessures.

La colonne a eu 66 tués, parmi lesquels 1 lieutenant-colonel, 1 commandant et six officiers ; on compte également 168 blessés, parmi lesquels 43 officiers.

Le combat a duré plusieurs heures sans perdre une minute de son acharnement.

Lord Kitchener ajoute que le combat a été livré de très près et conduit avec la plus grande vivacité de part et d'autre. A un moment donné, les deux armées étaient presque arrivées à un combat corps à corps.

Les pertes des Boers sont peu importantes.

La presse anglaise

Les journaux anglais enregistrent cette défaite en la faisant suivre de longs commentaires sur la nécessité de terminer, par une action décisive, une lutte qui réserve tant de surprises à l'Angleterre et qui coûte la vie à tant de vaillants soldats.

On somme les ministres d'en finir une fois pour toutes, quoique grand que doive être le sacrifice. Le peuple anglais a assez de patriotisme pour envisager sainement la situation, et répondre à l'appel du gouvernement.

BÉNÉDICTINE
Exquise, tonique, digestive
La MEILLEURE des LIQUEURS
Un verre après chaque repas

CHARCUTERIE
CONTINENTALE
Cours Sebastiani, Bastia
OUVERTURE
Vendredi 1er novembre
Fromages de toute provenance

Pharmacie MOZZICONACCI
Place de l'Hôtel de Ville — BASTIA
HUILE DE FOIE DE MORUE
BLANCHE
le litre . . . . . 2 francs.
Dépôt du
FÉBRIFUGE LINARD A DE PISE
composé d'après les dernières découvertes scientifiques et guérissant d'une manière certaine les fièvres de malaria, typhoïdes et pernicieuses.

Machines à coudre Hélvétia
Boulevard Paoli, 14, Bastia
Machines Perfectionnées pour Familles, Ateliers, Cordonnerie, Sellerie.
Nouvelle Machine à Cannette Centrale brevetée dans tous les pays.
Travail soigné — Prix modérés
Cotons et fils en bobines, cordonnets soie, aiguilles extra supérieures, accessoires et pièces de rechange de marque.
Les machines Hélvétia, par leurs perfectionnements, leur rendement, leur prix avantageux, sont, sans conteste, supérieures à tous les autres systèmes. — Grandes facilités de paiement. — Forte remise au comptant.
Un ouvrier spécialiste détaché de la fabrique Suisse est attaché au dépôt de Bastia.

La Maison
Deux MATTEI aîné
Place St-Nicolas
et Bd Paoli, 10, Bastia
prévient sa nombreuse clientèle qu'à partir du 1er novembre elle mettra à la vente :
Des sucres raffinés en gros et détail, au plus vil et réguliers de Paris et de Marseille, qui seront vendus à meilleur prix que le passé.
Cafés Moka et autres qualités.
Pétrole Atlantic à 12 fr. la caisse pour l'intérieur et à 13 fr. 50 et 13 fr. 75 pour la ville à la consommation.
Farines et avoines du pays.
Orge du pays pour semence.
Raisins secs Malaga et royaux. — Noix de Grenoble.
Pruneaux impériales. — Figues blanches du pays et de Cosenza en panier de 12 kilogr.
Biscuit Coste au gros et détail.
Légumes secs très assortis, lentilles vertes et blanches, haricots aux Solsons des Hautes-Pyrénées de 0,35 à 0,50 le kilogr.
Conserves alimentaires de tout 1er choix.
Eau de Bully et Savons extra de toilette.
Le surplus de sa récolte de vins :
Malvoisie blanc de à 0,60 le litre.
Vin rouge de table de 0,50 à 0,60 le litre.

GRANDS MAGASINS
de Tissus et Nouveautés
MARINETTI Frères
Bastia
GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES
Usine à vapeur
Le perfectionnement de notre outillage nous permet de vendre les meubles à des prix inconnus à ce jour.
Lits cintrés noyer massif verni, 2 places, 45 fr.
Tables à volet noyer verni, 8 places, 25 fr.
Toilettes anglaises avec glace largeur 0m90, 22 fr.
Guéridons ronds vernis, 12 fr.
Les meubles sortant de la maison Marinetti Frères sont garantis de fabrication supérieure.
Sommiers Hygiéniques
garantis 10 ans
1 place. . . 16 fr.
2 places . . 22 fr.
Grand assortiment de chambres, salons et salles à manger riches de tous styles.
Fabrication spéciale du Louis XV
Lits en fer et fer et cuivre

Savonnerie Corse
Fabrique à Toga
Bureaux : 13, Boulevard Paoli
M. L. Venturini a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.
Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de ses Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne porterait le nom : L. Venturini, imprimé sur chaque morceau.

2 — Feuilleton du Petit Bastiais

THÉRÈSE AUBERT

par Charles Nodier

I.

Je m'appelle Adolphe de S..., je suis né à Strasbourg, le 19 janvier 1777, d'une famille noble dont j'étais le dernier rejeton. J'ai perdu mon père dans l'émigration. Ma mère a péri dans une maison de détention pour les suspects ; je n'ai ni frères, ni sœurs, ni parents de mon nom. J'ai dissipé aux et demi depuis quelques jours, et rien n'annonce que cette courte existence puisse se prolonger J'en dirai même la raison plus tard, quoique ma position n'intéresse plus personne. Aussi, ce n'est pas pour le monde que j'écris ces lignes inutiles ; c'est pour moi, pour moi seul ; c'est pour occuper, pour perdre de tristes et désespérants loisirs qui seront heureusement bien courts. C'est pour ouvrir une voie plus facile aux sentiments qui m'oppressent, pour soulager mon cœur si le souvenir est un soulagement, ou pour achever de le briser.

J'avais suivi mon père à quatorze ans ; je venais de le perdre à seize. J'étais rentré à Strasbourg, rapportant pour tout bien son dernier adieu, ses derniers conseils, l'exemple de son dévouement, de son courage, de ses vertus privées, et je ne sais quelle émulation de malheur qui relève l'âme. Je cherchais ma mère : on ignorait jusqu'à sa fosse. Nos biens n'étaient plus à nous. Nos parents étaient errants ou morts. Nos anciens amis auraient craint de me reconnaître et probablement il y en avait parmi eux qui ne m'auraient plus aimé ; j'étais si à plaindre ! J'avais eu pour professeur de grec un moine qui s'appelait le père Schneider, et pour maître de musique un virtuose qui s'appelait M. Edelmann. L'un et l'autre avaient embrassé avec violence le parti de la révolution ; je m'informai d'eux cependant, parce que je les avais vus s'honorer de l'amitié de mon père, et que leur pitié, à eux, était ma dernière ressource.

Le premier venait d'être lié aux poteaux de l'échafaud dans un mouvement populaire ; je passai sur la place d'Armes ; je le reconnus pâle, défiguré, sanglant. La clameur publique l'accusait des forfaits les plus odieux ; mais il avait été mon maître, il m'avait peut-être aimé ; j'aurais volé à lui, si je n'avais craint que ma tendresse ne le chargeât d'un crime de plus. Je pleurai amèrement au cachaut mon visage. M. Edelmann avait été arrêté le même jour. Quelques mois après, m'a-t-on dit, ils sont tombés à Paris, sous cette faux terrible de la révolution qui n'épargne pas ses enfants.

Mon dernier assignat avait été échangé contre un peu de pain. Il faisait très-froid, la journée s'avançait, et je ne savais où me retirer. Je me souvins que, dans une petite ville assez voisine, j'avais passé quelques jours de mon enfance chez la jolie hôtesse de... Ma reconnaissance, hélas ! n'osa pas la nommer. Comme elle était connue par son attachement à ce qu'on appelait les aristocrates, c'était dans sa maison que nous avions couché, mon père et moi, la nuit qui précéda notre émigration. J'employai à ce voyage tout ce qui me restait de forces. J'arrivai à la nuit obscure ; je gagnai avec précipitation le cabinet de madame T....., et je me jetai, ou plutôt je tombai à ses pieds, car je ne pouvais plus me soutenir. — Au nom de la charité, lui dis-je, un peu de vin pour me remettre, un peu de paille pour me reposer, à votre pauvre petit Adolphe ! Je meurs s'il faut que je passe encore cette nuit dans la neige ! Elle m'embrassa et pleura ; et comme ses larmes l'embellissaient ! Ensuite, elle me recommanda d'être prudent, et me conduisit dans une chambre écartée où il y avait trois lits.

J'étais seulement prévenu que je n'avais rien à redouter de mes voisins. C'étaient des compagnons de malheur, mais je ne les connus pas ce jour-là. J'avais à peine achevé mon léger repas que tous mes sens furent liés par le sommeil. Quand je rouvris les yeux, il faisait jour.

Mes camarades m'embrassèrent en frères ; le nom de mon père ne leur était pas étranger. Nos sentiments jétaient les mêmes ; notre fortune, notre destinée étaient communes ; ils m'offraient d'ailleurs quelque chose de plus que des consolations ; ils parlaient de grands dangers à courir, de quelque gloire à mériter. Ils voulaient changer mon sort, et j'étais jaloux déjà de partager le leur, quel qu'il fût. L'amitié doit être un sentiment délicieux à toutes les époques et dans toutes les conditions de la vie ; mais, entre de jeunes âmes froissées par de nobles malheurs, c'est presque une religion.

L'un de ces messieurs avait dix-huit à vingt ans. C'était un jeune homme d'une figure affable mais sérieuse, plein de calme et de résolution, d'énergie et de présence d'esprit. Il s'appelait Forestier, et je crois qu'il était fils d'un cordonnier de Saumur ou de Cholet, je ne suis pas lequel. L'autre, qui avait pour lui la plus grande différence, était de deux ou trois ans plus jeune et se nommait le chevalier de Mondyon.

Quoiqu'il fût tout au plus de mon âge, il était beaucoup plus développé que moi. Ma petite taille, mes yeux bleus, la couleur un peu ardente de mes cheveux bouclés, la fraîcheur d'un teint animé que je tiens de ma mère et qui caractérise nos Alsaciennes, me donnaient, à mon grand regret, quelque chose de féminin et de timide qui m'avait souvent exposé, sur mon passage, aux soupçons et aux railleries des voyageurs malfaisés. — En vérité, dit Mondyon avec un ton de gaieté expansive qui ne l'abandonnait jamais, nous aurons peine à persuader au général que ce nouveau camarade ne soit pas une jeune fille déguisée. — Je le détromperai de cette erreur, lui répondis-je, sur le premier champ de bataille où il y aura du sang à répandre pour le service du roi. Forestier sourit et me serra vivement la main ; Mondyon, qui craignait de m'avoir mortifié, me sauta au cou.

(*A suivre*).

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
WALCKIERS à M. le Docteur STAES, à Hasselt (ex-Limbourg Belge)

VACHERIE A céder dans bon quartier de Paris avec magasin sur rue. Comprenant 15 vaches, 2 équipages de livraison et vendant 220 litres de lait par jour à 0,40, peu de loyer y compris l'appartement. Bénéfices nets 8,000 francs garantis dans l'acte. Prix 15,000 francs. On traiterait avec moitié comptant. On ferait échange contre propriété.
Ecrire Bérard, rue Montagne Ste-Geneviève, 5, Paris.

A LA TOUR EIFFEL
MONTRE
V^ve G. VUILLERMET
Fabricant-Horloger à Besançon (Doubs)

PLUS de CHEVAUX POUSSIFS!
POUDRE DELARBRE
D'AUBIGNON
GRAND PRIX
Paris Exp. 1900

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital: 10 millions de francs.
Siège social: 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

Sérieuse Situation
tr. indépend. offerte à hom., dam. et dlles pr travail facile et agr. à faire ch. soi toute l'ann., s. connais spéc., rapp. 3 à 6 fr. p. j. suivant produc. Ecr. M. JOUBERT, dr. de l'entreprise générale « à l'Immaculée Conception, » 123, rue Caulaincourt, PARIS. Maison de confiance, fond. en 1886. 2 dipl. d'hon. Timb. p. rép.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord
Pour LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct pour ANVERS, HAMBOURG et tous les ports d'ANGLETERRE
Le vap. anglais *Garnet*, chargera vers le 5 novembre.
Pour fret s'adresser à
Arthur M. Southwell, Bastia.

ENGRAIS POUR TOUTES CULTURES
Superphosphates d'Os et Minéraux
Dosages garantis sur facture
LUCIS LACHÈVRE
MARSEILLE, 27, rue des Princes, MARSEILLE
DÉCHETS DE VIANDE à 6 fr. les 100 kilos
On demande des représentants

Demandez et offrez dans tous les Cafés
l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.
L'AMARO MATTEI

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS EN VOIE DE TOMBER-ILS? SI OUI,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Cheveux malades. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux naturels. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.
Exigez sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

BON VIN BLANC
A conserver, s'adresser chez M. Crocq, propriétaire, boulevard Saint-Angelo, 30

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI
La Corse au XVIII^e siècle, Allégorie (Salon de 1870).
Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 6 fr
Sur papier blanc. — — . . . . 5 fr.

HOMMES CÉLÈBRES
Sambocuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
Sur papier de Chine format 40×30. Chaque. 2 fr

Ste Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).
Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
Sur papier Chine, format 40×30 (Réduction). 2 fr

EN VENTE :
A *AJACCIO*, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
A *BASTIA*, de M. OLLAGNIER, Libraire

ALAMBICS DEROY
DEROY FILS AINÉ
21, 17 bis, rue Dareau, PARIS
Ce dernier signale au Journal...

Une Révolution
dans la fabrication horlogère provoquent nos nouvelles montres
Or-Brillant avalier
Remontoir-Savonnettes
d'origine suisse avec 2 cuvettes mouvement de précision, réglées à la seconde avec 2 ans de garantie. Ces montres, qui par leur splendide décoration et leur riche guillochage artistique sont à même distinguées des montres en véritable or au prix de Fr. 200 — sont à la fabrication de montres suisses perfectionnées au sixième chef-d'œuvre.
Prix seulement **Frs. 15.** — Franco de port et de douane Fr. 16.50
Montres de dames Fr. 20. — Des chaînes de montres Or Brillant assorties depuis Fr. 4-8 et des Sautoirs modernes à Fr. 4-15 par pièce avec des boutons élégants, pierres de véritables opales ou des Brillants du Jura. Nos montres Or Brillant Remontoirs ne se rejoignent non-seulement chez les employés qui se servent de montre bien juste, mais encore chez ceux qui désirent un remplacement parfait d'une montre en or. — Expédition contre envoi préalable du montant ou contre remboursement.
On reprend ce qui ne convient pas.
Société de Commandite
Etabliss d'Horlogerie Bâle (Suisse)
Fort de 1-litre 25 cts., cartes 10 cts.

AVIS
M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de domestiques, nourrices, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21; il informe en outre le public, que les ouvriers qui désirent être employés dans les chemins de fer, arsenaux civils ou militaires et dans toutes les industries, sont priés de venir prendre leur inscription et adresser leur demande.
La compagnie offre aux employés destinés aux chemins de fer des bons de voyage gratis et des avances d'argent à tous les autres employés avec facilité de demi tarif.

RAGUENEAU
11, r. des Tournelles 11
(CASTILLE) - PARIS
POUR IMPRIMER Soi-Même
SPÉCIMEN FRANCO

MAUX DE JAMBES
VARICES
DÉMANGEAISONS
ULCÈRES
Guérison assurée par
DARTRES
PLAIES et toute autre
ECZÉMAS
Soulagement immédiat par
L'EAU PRÉCIEUSE
Préparation recommandée par un grand nombre de Médecins
DES MILLIERS D'ATTESTATIONS DE GUÉRISONS
Les demander par l'intermédiaire des Journaux ou Revues des annonces
Pharmacie DEPENSIER, à ROUEN
Le flacon franco contre mandat-poste de 3 fr. 50.
Il existe des CONTREFAÇONS, exiger exactement sur la bouteille le timbre spécial dans le flacon.
L'Eau à Bastia, pharmacie TRILLIET.
Ajaccio, pharmacie GUERRINI.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARDON DUVERGER CAMBRAI
Dépositaire pour l'Exposition, M. CARUGUI Fils, 48, rue de la République, Marseille.

AJX COUTURIÈRES

VALS DÉLICIEUSES
Eminemment Digestives.
Caisse de 50 bouteilles, 12 fcs. 4 Vals (Port en sus)

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cargo, 1

AVEC 4 SOUS (20 CENT. PAR JOUR) FAIRE FORTUNE
Gros lots **500.000 fr.**
250 000 f., 100.000 f., 25.000 f., etc
Pour 20 centimes (QUATRE SOUS p. j.) on participe aux SIX tirages annuels, lots de 500.000 fr., 250.000 fr., 100.000 fr., 50.000 fr. Le souscripteur a droit à l'intégralité des lots sans aucune retenue, serait-il de 500 000 francs. Celui qui ne serait pas favorisé est assuré de toucher toujours au sûr presque trois fois ses versements. — Ecrire et demander la notice explicative au Directeur de la
Caisse générale, 30, rue Baudin, Paris.

Le COURRIER de la PRESSE
Fondé en 1880 A. GALLOIS, Fondateur
29, Boulevard Montmartre, PARIS

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1830, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes le boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.
GRANDES ET OFFRES pour les Établissements à des vendeurs à des vendeurs
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
L'Exquis Cigare Mattei

29e ANNÉE — LUNDI 4 et MARDI 5 NOVEMBRE 1901 — 00525 — N° 257

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers. 1 fr. — Réclames (3e page). 0.75 — Divers. 0.50 — Judiciaires. 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... UN AN, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Zacharie.
SOLEIL : (heure officielle)
Lever, 6 h. 16 m. — Coucher, 4 h. 16 m.
LUNE : Dernier quart, le 2 — Nouv., le 10.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Léonard.

4 Novembre

Notes et Documents sur Ajaccio

(Lieutenant-colonel Campi. — Notes et documents sur Ajaccio de 1752 à 1789 — Ajaccio, librairie de Peretti, 1901, — in-8° (pl.), prix, 2 francs).

On ne saurait trop louer M. le colonel Campi de la pieuse pensée qu'il a eue de rassembler sous le titre : *Notes et documents*, tous les faits se rapportant à l'histoire d'Ajaccio depuis sa fondation jusqu'en 1789 où la Corse fut déclarée partie intégrante de la France. M. le colonel Campi, dans une note préliminaire, déclare qu'il a réuni ces « quelques matériaux » sur Ajaccio, pour faciliter à un historien futur « la tâche patriotique de faire revivre le souvenir des aïeux. » C'est trop peu dire. M. le colonel Campi a fait plus que nous apporter une contribution à l'histoire d'Ajaccio, il nous en donne l'histoire détaillée, nous en montre les institutions, le développement, nous fait connaître les influences que cette ville eut à subir des Génois d'abord, puis de Sampiero, de Paoli et enfin des Français.

Ajaccio fut fondé en 1492. Il était le siège du Commissaire génois qui aux cérémonies publiques, « marchait, nous dit M. Campi, escorté par une garde de hallebardiers, entretenus par la République, un des Nobles Six, le précédait de six pas, tête nue. » Ses fonctions, ajoute-t-il, duraient deux ans ; « au terme de sa magistrature, ses actes étaient soumis à *sindicatori*, qui avaient qualité pour reviser ses décisions. De là, la vieille expression ajaccienne, encore courante de nos jours : *Ti appelard a i sindachi* ! »

Mais en 1553, Sampiero, avec les troupes d'Henri II, roi de France, s'empare d'Ajaccio qu'il occupe pendant six ans. C'est la première exode des Corses de l'intérieur vers la colonie génoise d'Ajaccio. M. Campi remarque judicieusement : « En quittant leur pays pour venir habiter Ajaccio, le plus grand nombre prirent le nom de leur lieu de naissance : Marco d'Ambiegna, Giovanni di Coggia... ; d'autres des noms de saints ou leurs dérivés : Santoni, Bernardi, Stefani... ; d'autres gardèrent leurs sobriquets. Vesponi, Colaccioni... ; d'autres le nom de leur demeure : Casalonga, Casasoprana..., qui firent transformés en noms patronymiques. »

La ville était administrée avec sagesse, par « un conseil de ville de 27 membres, portant le nom de *Magnifica Communità*. Dans ce nombre étaient compris les *Magnifici Anziani* ; ce dernier conseil comptait six membres et était chargé de l'administration municipale sous la présidence du doyen... C'était la forme collégiale qu'on rencontrait autrefois en Angleterre et dans certaines villes d'Allemagne, particulièrement dans les villes hanséatiques.

» L'élection du conseil avait lieu en présence du Commissaire génois, après avoir prêté serment de voter pour les plus dignes. Ceux-ci restaient en fonctions de un à deux ans.

» Le conseil se réunissait pour délibérer *al publico palazzo, al locco della campana*, à l'appel de la cloche.

» Pour les affaires extraordinaires, le conseil nommait des orateurs de la Ville qui se rendaient à Gênes pour traiter auprès du Sénat. »

M. le colonel Campi, entrant dans le détail de l'administration d'Ajaccio, nous fournit des renseignements abondants, précieux, sur la *Ministraria*, la *Composta*, le grenier à sel, la création de fontaines publiques, la concession de terres, la construction de la Cathédrale et des édifices religieux, l'établissement d'institutions de bienfaisance, œuvres pieuses, écoles, le fonctionnement des corporations, maîtrises, confréries.

Or, en 1737, avait lieu, avec Boissieux d'abord, Maillebois ensuite, la première intervention française en Corse. En 1748, nouvelle intervention avec le général de Cursay ; en 1755, troisième intervention avec ; Chauvelin et en 1764, quatrième intervention, qui devait être la dernière, avec Marbeuf.

Mais déjà les Ajacciens étaient dévoués corps et âme à Paoli qui les avaient admis à jouir des prérogatives des nationaux Corses. « Les Ajacciens reconnaissants, dit M. le colonel Campi, envers le général Paoli, pour toutes ces attentions, composèrent en son honneur une chanson où Gênes était maltraitée.

» Le refrain surtout avait le don d'exaspérer le Commissaire génois au delà de toute expression ; ce dernier s'en plaignit amèrement à M. de Boularies, commandant la garnison française à Ajaccio, qui la fit interdire. A la fin de chaque couplet, on répétait ces paroles qui s'adressaient à Gênes :

« Hai la stizza, ti vorrà passà ;
» Paoli è a Murato e ti casticarà ! »

Mais à la suite de Fontenoy, la France devient maîtresse de la Corse.

« On peut fixer à 1770, dit M. le colonel Campi, la date de l'arrivée des premières familles françaises qui vinrent s'établir à Ajaccio, et y firent souche. Elles importèrent des industries ou des commerces qui avaient à peu près fait défaut jusqu'ici.

» Ces arrivées de la première heure furent les familles Touranjon, Serpeille, Meuron, Arène, Gargini, Bonnet, Maury, Roux, Rogelet, Picard, Bodoy, Fil, Fille, Courand.

» On les désignait à Ajaccio, généralement, par le nom de leurs provinces d'origine. Ainsi, les Serpeille, originaires du Dauphiné, étaient connus sous le nom de *Dufiné* ; les Maury sous celui de *Languidò*, Languedoc ; les Roux étaient appelés *Sciampagna*, Champagne ; les Fille étaient plutôt connus sous le nom de *Provinzali*, (Provençaux) que de leur vrai nom. Il arrivait même que le nom patronymique disparaissait complètement, pour faire place à celui de la province, altéré par un défaut de prononciation... »

M. le colonel Campi est très documenté sur cette période de l'histoire d'Ajaccio : — Institutions françaises, familles ajacciennes reconnues nobles par la France, naissances portées au tarif des douanes pour l'entrée et la sortie des marchandises.

Cette promesse fut réalisée, car, disait le roi, la généralité des taxes de douanes a été établie dans des vues et pour des motifs qui ne sont pas communs à l'Ile de Corse, où la consommation et le luxe n'ont pas la même extension, et où l'industrie n'a pas les mêmes avantages que sur le territoire continental de la France.

Pour la Corse

A l'heure où se discute la loi sur la marine marchande, il n'est pas inutile de rappeler le vœu de notre collègue Guichet, voté par le Conseil général, sur la présentation de notre rapport. Ce vœu réunmait les plaintes des habitants de la Corse, en ce qui concerne la surélévation des prix des marchandises, transportées de cette île sur le continent ou vice-versa.

Une marchandise quelconque, expédiée de Marseille à destination de Bastia, d'Ajaccio, de n'importe quel port de notre grande île méditerranéenne, coûte un tiers de plus que pour l'Algérie ou la Tunisie.

On avait cru jusqu'ici que la cherté du frêt augmentait en raison des distances à parcourir. La Corse, en faisant exception, confirme-t-elle la règle ?

Dans la journée du 19 octobre, une grande réunion se tenait dans la ville d'Ajaccio, pour protester contre les agissements d'une Compagnie maritime qui, depuis une douzaine d'années, dessert la Corse à sa guise. L'assemblée fut tumultueuse, des résolutions énergiques furent prises. Elles seront portées à la tribune de la Chambre des députés.

Le Conseil général des Bouches-du-Rhône vient d'apporter son concours aux demandes justifiées de la population insulaire. Il n'est pas admissible qu'un produit envoyé de France en Corse coûte plus cher que s'il était destiné à nos possessions de l'Afrique du Nord.

Il y a là un renversement de toutes les données économiques. Comment justifier l'acceptation d'un cahier des charges contenant de pareilles anomalies ? Le devoir de l'Etat lorsqu'il investit une Compagnie d'un monopole, d'un service public, lorsqu'il lui accorde une

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 5 novembre à 5 h. 1/2

1. Le Commandeur,	Mastie.
2. Cavalerie Légère,	Suppé.
3. Chants du Pays,	Lentz.
4. Macbeth,	Verdi.
5. Le Basque,	Bru.

Le Chef de Musique, C. MOULINES.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Colombani, commis principal de 4e classe des contributions diverses en Algérie, est nommé receveur ambulant de 4e classe.

— M. Trani, commis de 4e classe des douanes et régies en Indo-Chine, est nommé commis de 3e classe.

— M. Cesarini, officier d'administration à l'hôpital militaire de Toulouse, est désigné pour les hôpitaux militaires de la division de Constantine.

— M. le médecin aide-major de 2e classe Lantieri, élève sortant de l'école d'application du service de santé militaire, a été affecté au 156e d'infanterie.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

4 novembre 1305 — Le Roi Jacques II d'Aragon écrit de Perpignan une lettre au Pape Clément V, alors à Montpellier, pour lui donner une nouvelle assurance de sa soumission envers le St-Siège, et de sa gratitude pour la donation en fiefs de la Corse et de la Sardaigne.

Cette donation avait été déjà faite à Jacques II par Boniface VIII, mais sa politique l'avait jusqu'alors empêché de l'accepter.

5 novembre 1814. — Ordonnance de Louis XVIII permettant aux Corses d'approprier d'une manière spéciale à leur situation et à leurs besoins, les diverses taxes de Napoléon, du Cardinal Fesch, rôle politique de Charles Bonaparte, travaux et créations de Louis XVI à Ajaccio, domaines concédés par Louis XVI à des familles ajacciennes, tout y est soigneusement noté.

Dans ces conditions, il n'est pas, croyons-nous, un Ajaccien soucieux du passé de sa ville natale, qui ne voudra avoir dans sa bibliothèque cet excellent livre.

Un Bibliophile.

---

54 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Lys dans la Vallée

de M. H. DE BALZAC

A MADAME DE MORTSAUF

« Dans ce conflit d'ambitions, au milieu de ces difficultés entre-croisées, allez toujours droit au fait, marchez résolument à la question, et ne vous battez jamais que sur un point, avec toutes vos forces. Vous savez combien M. de Mortsauf balisait Napoléon il le poursuivait de sa malédiction, il veillait sur lui comme la justice veille sur le criminel, il lui redemandait tous les soirs le duc d'Enghien, la seule infortune, la seule mort qui lui ait fait verser des larmes ; eh bien, il l'admirait comme le plus hardi des capitaines, il m'en a souvent expliqué la tactique. Cette stratégie ne peut-elle donc s'appliquer dans la guerre des intérêts ; elle y économiserait le temps, comme l'autre économisait les hommes et l'espace ; songez à ceci, car une femme se trompe souvent en ces choses que nous jugeons par instinct et par sentiment. Je puis insister sur un point : toute finesse, toute tromperie est découverte et finit par nuire, tandis que toute situation ne paraît être moins dangereuse quand un homme se place sur le terrain de la franchise.

» Si je pouvais citer mon exemple, je vous dirais qu'à Clochegourde, forcée par le caractère de M. de Mortsauf à prévenir tout litige, à faire arbitrer immédiatement les contestations qui seraient pour lui comme une maladie dans laquelle il se complairait en y succombant, j'ai toujours tout terminé moi-même en allant droit au nœud et disant à l'adversaire : « Dénouons ou coupons ? » Il vous arrivera souvent d'être utile aux autres, de leur rendre service, et vous en serez peu récompensé ; mais n'imitez pas ceux qui se plaignent des hommes et se vantent de ne trouver que des ingrats. N'est-ce pas se mettre sur un piédestal ? puis n'est-il pas un peu niais d'avouer son peu de connaissance du monde ? Mais ferez-vous le bien comme un usurier prête son argent ? Ne le ferez-vous pas pour le bien en lui-même ? » Noblesse oblige ! » Néanmoins, ne rendez pas de tels services, que vous forciez les gens à l'ingratitude, car ceux-là deviendraient pour vous d'irréconciliables ennemis ; il y a le désespoir de l'obligation, comme le désespoir de la ruine, qui prête des forces incalculables. Quant à vous, acceptez le moins que vous pourrez des autres. Ne soyez le vassal d'aucune âme, ne relevez que de vous-même. Je ne vous donne d'avis, mon ami, que sur les petites choses de la vie. Dans le monde politique, tout change d'aspect, les règles qui régissent votre personne fléchissent devant les grands intérêts. Mais, si vous parvenez à la sphère où se meuvent les grands hommes, vous serez, comme Dieu, seul juge de vos résolutions. Vous ne serez plus alors un homme, vous serez la loi vivante ; vous ne serez plus un individu, vous vous serez incarné la nation. Mais, si vous jugez, vous serez jugé aussi. Plus tard, vous comparaîtrez devant les siècles, et vous savez assez l'histoire pour avoir apprécié les sentiments et les actes qui engendrent la vraie grandeur.

» J'arrive à la question grave, à votre conduite auprès des femmes. Dans les salons où vous irez, ayez pour principe de ne pas vous prodiguer en vous livrant au petit manège de la coquetterie. Un des hommes qui, dans l'autre siècle, eurent le plus de succès, avait l'habitude de ne jamais s'occuper que d'une seule personne dans la même soirée, et de s'attacher à celle qui paraissait négligée. Cet homme, cher enfant, a dominé son époque. Il avait sagement calculé que, dans un temps donné, son éloge serait obstinément fait par tout le monde. La plupart des jeunes gens perdent leur plus précieuse fortune, le temps nécessaire pour se créer des relations, qui sont la moitié de la vie sociale ; comme ils plaisent par eux mêmes, ils ont peu de chose à faire pour qu'on s'attache à leurs intérêts ; mais ce printemps est rapide, sachez le bien employer. Cultivez donc les femmes influentes. Les femmes influentes sont les vieilles femmes ; elles vous apprendront les alliances, les secrets de toutes les familles, et les chemins de traverse qui peuvent vous mener rapidement au but.

» Elles seront à vous de cœur ; la protection est leur dernier amour, quand elles ne sont pas dévotes ; elles vous serviront merveilleusement, elles vous prôneront et vous rendront désirable. Fuyez les jeunes femmes ! Ne croyez pas qu'il y ait le moindre intérêt personnel dans ce que je vous dis. La femme de cinquante ans fera tout pour vous, et la femme de vingt ans rien ; celle-ci veut toute votre vie, l'autre ne vous demandera qu'un moment, une attention. Railles les jeunes femmes, prenez d'elles tout en plaisanterie, elles sont incapables d'avoir une pensée sérieuse. Les jeunes femmes, mon ami, sont égoïstes, petites, sans amitié vraie, elles n'aiment qu'elles, elles vous sacrifieraient à un succès D'ailleurs, toutes veulent du dévouement, et votre situation exigera qu'on en ait pour vous, deux prétentions inconciliables. Aucune d'elles n'aura l'entente de vos intérêts, toutes passeront à elles et non à vous, toutes vous auront plus par leur vanité qu'elles ne vous serviront par leur attachement ; elles vous dévoreront sans scrupule votre temps, vous feront manquer votre fortune, vous détruiront de la meilleure grâce du monde. Si vous vous plaignez, la plus sotte d'entre elles vous prouvera que son gant vaut le monde, que rien n'est plus glorieux que de la servir.

» Toutes vous diront qu'elles donnent le bonheur, et vous feront oublier vos belles destinées : leur bonheur est variable, votre grandeur sera certaine. Vous ne savez pas avec quel art perfide elles s'y prennent pour satisfaire leurs fantaisies, pour convertir un goût passager en un amour qui commence sur la terre et doit continuer dans le ciel. Le jour où elles vous quitteront elles vous diront que le mot « je n'aime plus » justifie l'abandon, comme le mot « j'aime » excuse l'oubli de votre amour, que l'amour est involontaire.

(A suivre).

prime, ne consiste-t-il pas à faire bénéficier la collectivité des largesses octroyées au nom de l'intérêt collectif ?

La modicité des prix de transport sur mer comme sur terre, constitue la principale des réformes nécessaires au relèvement de la marine marchande. C'est le plus sûr moyen d'alimenter le fret indispensable à la navigation maritime, fluviale, ainsi qu'aux transports par voies ferrées.

Il serait inutile, sinon scandaleux d'allouer des primes à la marine sans lui imposer des tarifs réduits.

La concurrence faite par la marine étrangère porte exclusivement sur ces réductions très sensibles comparativement aux prix exigés par les armateurs français.

C'est le sujet principal à traiter par le Parlement. L'intérêt général de la France passe devant celui des sociétés ou des particuliers.

En ce qui concerne plus exclusivement la Corse, il faut espérer que les doléances exprimées dans la réunion d'Ajaccio trouveront un écho favorable dans les milieux parlementaires, de même dans les sphères ministérielles.

La Métropole ne peut que gagner à voir faciliter les échanges avec la Corse. La situation admirable de cette île, la fertilité de son sol, la beauté de son climat, la richesse de ses forêts, de ses mines, tout doit inciter les Pouvoirs Publics à favoriser le développement des ressources innombrables de cette terre privilégiée.

Que les communications deviennent plus fréquentes, que les expéditions se fassent le meilleur marché possible, on verra bientôt la Corse devenir un centre de production, surtout pour les primeurs. La République a doté ce beau pays, aux sites grandioses, de quelques réseaux à compléter afin de permettre aux voies ferrées l'accès dans l'île entière. Qu'elle achève son œuvre en organisant des services rapides avec le continent, en abaissant les tarifs en vigueur, lesquels éloignent le fret, en réalisant enfin les désirs d'une vaillante population, placée en sentinelle dans la grande bleue.

Elle ne fera que son devoir !

PIERRE ROUX.

(*Petit Provençal*).

Bulletin Financier

Paris, le 31 octobre 1901.

Le marché est calme mais ferme dans l'ensemble. Nos Rentes sont stationnaires : le 3 0/0 s'est traité de 100.70 à 100.80, le 3 1/2 vaut 101,30. Hausse toute des Etablissements de Crédit. Le Crédit Lyonnais s'inscrit à 976, le Comptoir National d'Escompte à 568, le Crédit Foncier à 809 et la Société Générale à 608.

Les valeurs industrielles. L'action Paris Naturelle vaut 166 fr., la Compagnie Continentale Nouvelle d'Incandescence se maintient à 462 francs.

Il est offert aux souscripteurs des Obligations des Chemins de Fer du Tunisien de 6 à 9 Obligations, 4 Obligations ; de 10 à 12 Obligations, 5 Obligations ; de 25 Obligations et au-delà, 9 1/2 des demandées.

Les Fonds Etrangers sont fermes. La Haute Serbe unifiée à 80 vaut 65.40 ; les recettes nettes des monopoles affectés au service de cette dette continuent à être des plus favorables. A Bruxelles, 3 0/0 18 10. Banque d'Outremer 235 et Part de Réserve 2.225. Capital et Ordinaire Assicur. d'Anvers fermes à 422 50 et 75. Demande cote 4.365. Courtelles-Nord 1.106, Voiture Compagnies fermes. Fermeté de nos Chemins de Fer.

LES PÊCHEURS DE CENTURI

Les pêcheurs du port de Centuri se sont réunis le 27 octobre dernier et ont pris une délibération concernant la protection de la pêche côtière contre l'emploi des filets dragueurs.

Le bureau a été ainsi constitué à l'unanimité :

Président : André Provitola, capitaine-marin en retraite, patron pêcheur ;

Assesseur : Barthélemy Marini ;

Secrétaire, A. Alessandrini.

Voici l'ordre du jour qui a été voté :

Considérant que les chalutiers à vapeur, faisant une concurrence acharnée à tous les pêcheurs du littoral, constituent pour eux-ci un véritable fléau ;

Que cette révolution dans l'art de la pêche est également contraire aux intérêts des populations, car les pêcheurs étant obligés de déserter leur profession par suite de la concurrence des chalutiers, ceux ci imposeront aux consommateurs des prix exhorbitants ;

Considérant que, de même que sur d'autres côtes, notamment en Provence, la pêche aux chalutiers, contraire aux lois et règlements, finirait par détruire presque complètement le poisson du littoral de la Corse, les chalutiers employant des filets à mailles étroites, où même les plus petits alevins sont faits prisonniers ;

Considérant que cet état de choses, faisant abandonner la profession de pêcheur par une grande partie de la population maritime, rendra le recrutement de la marine plus difficile, et que, par suite, ce n'est pas seulement arracher le pain quotidien aux pêcheurs, pain gagné au péril de leur vie et au prix de tant d'efforts et de sacrifices, mais aussi priver la défense nationale d'une partie de ses meilleurs éléments ;

Considérant, en résumé, que les chalutiers, loin de constituer un progrès, constituent un danger pour les pêcheurs, pour les populations et pour la Patrie ;

Par ces motifs, les pêcheurs réunis du port de Centuri émettent le vœu que la pêche aux chalutiers soit absolument interdite sur tout le littoral de la Corse ; décident que le présent vœu sera porté à la connaissance de M. le Ministre de la marine et de M. le Commandant de la marine à Ajaccio.

Pour tous les pêcheurs du port de Centuri et par ordre :

Le président, A. PROVITOLA.

L'assesseur, MARINI.

Le secrétaire, A. ALESSANDRINI.

Centuri, 27 octobre 1901.

Médaille Militaire

La médaille militaire a été conférée au soldat Benielli Nonce, du 17e régiment d'infanterie coloniale, 5 ans de services, 2 campagnes, 1 blessure, 1 citation.

A montré la plus grande bravoure au combat de Toung-Kchang, le 20 mai 1901, pendant lequel il a été blessé.

Comme la République acquiert des adhérents, Le savon du Congo voit faire ses concurrents.

LES PETITIONS A LA CHAMBRE

M. Agostini Joseph, à Zonza, se dit victime d'une erreur judiciaire et s'adresse à la Chambre pour obtenir justice.

M. Giodicelli Pierre-Paul, cultivateur à ZONZA, se dit victime d'une erreur judiciaire et s'adresse à la Chambre pour obtenir justice.

D'anciens officiers retraités habitant le département de la Corse demandent que les veuves d'officiers soient admises à bénéficier de la pension de retraite dans le cas où le mariage aurait été contracté après la mise à la retraite de leurs maris.

D'anciens officiers retraités du département de la Corse demandent à pouvoir concourir pour la décoration de la Légion d'honneur comme les officiers de l'armée active.

M. Petroli Xavier, à Sainte-Marie-Siché, demande que des modifications soient apportées aux articles 471, 475 et 479 du Code pénal.

Gazette Départementale

CORSCIA. — M. Albertini Joseph, garde forestier communal démissionnaire, est réintégré dans ses fonctions et nommé garde forestier communal à Corscia, en remplacement de M. Albertini Joseph, nommé garde domanial en Algérie.

BONIFACIO. — M. Spoturno, receveur de l'enregistrement et du timbre à Bonifacio, est élevé à une classe supérieure, et nommé à Saugnes.

PRUNELLI. — M. le docteur en médecine Rosaguti a fait don à l'école de garçons de Prunelli di Casacconi d'un magnifique globe terrestre.

LINGUIZZETTA. — Le conseil de préfecture a procédé au dépouillement des votes contenus dans l'urne de Linguizzetta, cachetée par les soins de M. le percepteur Benedetti, délégué de l'administration pour présider les opérations électorales, et déposée par lui à la sous-préfecture de Corte.

Le vote s'est trouvé arrêté à 11 heures du matin, lorsque s'est déroulé le drame que nous avons raconté à son heure.

La dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins, 94.

Liste Monti, 51.

Liste Santini, 45.

BELGODERE. — Samedi soir M. Pierre Colombani, officier d'académie, qui vient d'être nommé expéditionnaire au ministère des affaires étrangères, avait réuni ses nombreux amis pour une belle fête d'adieu. Toutes les notabilités du village assistaient à cette réunion empreinte de la plus parfaite cordialité.

Nous sommes heureux de noter cette manifestation de sympathie à l'adresse de M. Colombani dont la famille est si avantageusement connue en Balagne.

Nous lui renouvelons nos félicitations.

Nous commencerons prochainement la publication de

Per un Fruscettu !

Commedièla in 4 atti

DI P. VATTELAPESCA

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES du 4 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin. + 10. à midi ! 13 5. 6 heures du soir. + 9 8. Maximum. + 13 8. minimum. + 9

Baromètre. — 7 heures du matin, 768 mm. midi, 767 mm. 6 heures du soir. 769 mm

Vent. — 9 h. du matin. N. E. faible.
4 h. du soir. id.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, très belle

Hauteur des eaux : matin, + 0,20, soir + 0,44

Pleine-Mer, à 9 heures du matin : 14 m.

⁂

Conférences pédagogiques

Des conférences pédagogiques auront lieu aux dates ci-après : 9 décembre à Murato, le 10 à Ponte-Leccia, le 11 à Morosaglia, le 12 à Belgodere, le 13 à Ile Rousse, le 18 à Calvi.

⁂

Médecins sanitaires

M. le docteur en médecine Grimaldi Toussaint-Archange a été proposé pour être inscrit sur le tableau des médecins sanitaires maritimes, à la suite des examens qui viennent d'avoir lieu à Marseille.

⁂

Nouveau comité

Au bar de la Cascade à Toulon, un groupe de citoyens s'est réuni le 26 octobre pour la constitution d'un nouveau comité qui prend pour titre : Comité Christophe Colomb.

Un bureau provisoire a été constitué de la manière suivante :

Président, MM. Mufraggi François ; vice-président, Antonini Ange-Pierre ; Trésorier, Pouris Honoré ; Secrétaire, Ordioni Pascal ; Assesseurs, Ordioni et Vignaliori Pierre.

⁂

Arrestation

La gendarmerie de Saint-Florent vient de mettre en état d'arrestation un quatrième individu impliqué dans le vol de liéges commis à Minelli. Il a été dirigé sur Bastia.

⁂

Mère et fils

Gourbières (Eure), le 20 novembre 1899. Ma femme et mon fils souffraient de maux d'estomac et de maux de cœur, surtout après avoir mangé. Depuis qu'ils ont fait usage de vos merveilleuses Pilules Suisses, ces maux ont disparu. Letellier Jules. (Sig. lég.). A M. Hertzog, ph., 28, r. de Grammont, Paris.

⁂

Au Port

Le vapeur *Cipro*, commandant Muratorio, est arrivé de Porto-Torres, avec 1 passager, et est reparti pour Livourne avec 5 passagers et 29 tonnes.

— Le vapeur *Cyrnos*, commandant Udino, est arrivé de Livourne avec 125 passagers et 5 tonnes, et est reparti pour Marseille avec passagers et marchandises.

— Le vapeur *Liban*, commandant Lacotte, est arrivé de Marseille avec 53 passagers et 127 tonnes, et est reparti pour Livourne avec passagers et marchandises.

⁂

Maladies des yeux

La clinique du Dr Alexandroff à Ajaccio, est transférée à l'ancien Cercle des Palmiers, Cours Grandval, 20, à côté du Grand Hôtel Continental.

Consultations tous les jours de 2 à 3 heures.

⁂

A vendre

JOLI TRAMWAY n'ayant jamais servi.

S'adresser à M. Luciani, loueur de voitures, rue de l'Opéra.

⁂

A louer

Un appartement, boulevard de Cardo, au premier, 9 pièces et 3 cabinets.

S'adresser au bureau du journal.

— A louer présentement magasin ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. L. N. Maltei et Cie, Place Saint Nicolas, Bastia.

Cie de Navigation Mixte

(Cie TOUACHE)

La Compagnie de Navigation Mixte a l'honneur de prévenir le public que son vapeur *Oasis*, venant de Naples et Livourne ne pouvant obtenir libre pratique à Bastia, la Compagnie est obligée de supprimer le départ pour Marseille du mercredi 6 courant.

Bibliographie

Vient de paraître à notre librairie : *L'Ame nouvelle*, de M. Pierre Guilet-Vauquelin, 50 centimes.

⁂

Dépêches sur Dépêches

Au bureau des postes on a bien commencé la semaine : lundi matin on s'est trouvé en présence d'une quarantaine de sacs de dépêches à trier pour la ville. Il y avait trois courriers du continent et tous ceux de l'intérieur arrivés dans la journée de dimanche.

L'opération a été assez longue. Puis, chaque facteur a dû recourir à l'aide de sa femme ou de ses enfants pour l'accompagner dans sa distribution en portant les paquets de journaux dont lui tout seul ne pouvait se charger. Pour la circonstance, il aurait fallu remplacer la botte en bandoulière, par une brouette. Grâce au zèle de ces modestes agents, la distribution a été bien effectuée.

Les Producteurs de Cédrats

Venaco, le 8 octobre 1901.

Monsieur Vincentelli Pierre, Bastia.

Nous vous envoyons ci-joint copie de la délibération prise par le syndicat des producteurs de cédrats de Venaco, avec prière de la remettre à M. le Directeur du *Petit Bastiais* en réponse à son article du 10 courant.

L'an 1901, le 6 du mois d'octobre, les membres du syndical des producteurs de cédrats corses, réunis sous la présidence de M. Pierre Bona, président, étaient présents ; etc.

Considérant qu'il est urgent de désigner deux délégués qui auront pour mission de s'enquérir auprès des personnes qui voudraient acheter les cédrats de la récolte pendante à l'état vert, mission que

DÉLIBÉRATION

les dits délégués doivent remplir dans le plus bref délai, à la condition pour eux de remettre entre les mains de M. le Président leur rapport par écrit des offres qui leur seront faites.

Le syndicat à l'unanimité des présents a désigné M. Pierre Bona, président, et Angeli Jean-Thomas pour remplir la dite mission.

Le Secrétaire, RAPHEL STEFANI.

P. S. — Le syndicat a décidé dans sa réunion, d'accepter l'adhésion de tous les producteurs de cédrats qui demanderont à en faire partie, conformément aux statuts.

⁂

Le syndicat a décidé de donner un acompte de dix francs par chaque cent kilos de cédrats aux producteurs qui en feront la demande.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Franchi Franco, journalier, de Lopigna, et Giudicelli Marie-Martine, ménagère, de Calenzana.

Pieri André, charretier, de Pietracorbara, et Marmi Catherine, ménagère, de Calenzana.

NAISSANCES.

Marini Marie-Cécile. — Mareq Klèber-Toussaint. — Villa Jean-Baptiste. — Grimaldi Toussainte-Françoise. — Massimi Madeleine. — Galletti Mathilde. — Darthuy Emilie-Marie. — Raffali Jean-André. — Ialvatelli Hélène.

DÉCÈS.

Negretti Jeannette, 3 ans, de Bastia.
Giannoli Annele, 7 mois, de Bastia.
Ciavatti Sauveur, 9 mois, de Bastia.
Guillaume Marie-Dominique, 3 mois, de Bastia.

Cédrats

M. Pierre Vincentelli de la maison Gregori et Compagnie a l'honneur de prévenir les producteurs de cédrats qu'il vient de transférer son chantier à Toga, à côté de celui du syndicat de Venaco et à proximité de la gare maritime. Il ne reçoit donc plus de cédrats à son ancienne usine de Lupino, où il ne laisse personne chargé d'en accepter pour son compte. Que les producteurs avisent.

P. VINCENTELLI.

CHARCUTERIE CONTINENTALE

Cours Sebastiani, Bastia

OUVERTURE

Vendredi 1er novembre

Fromages de toute provenance

Machines à coudre Hélvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

MACHINES PERFECTIONNÉES POUR FAMILLES, ATELIERS, CORDONNERIE, SELLERIE.

Nouvelle Machine à Cannette Centrale brevetée dans tous les pays.

Atelier spécial pour le montage, l'ajustage, les réparations des machines à coudre et des vélocipèdes de tous les systèmes.

Travail soigné — Prix modérés

Cotons et fils en bobines, cordonnets soie, aiguilles extra supérieures, accessoires et pièces de rechange de marque.

Les machines Hélvétia, par leurs perfectionnements, leur rendement, leur prix avantageux, sont, sans contexte, supérieures à tous les autres systèmes. — Grandes facilités de paiement. — Forte remise au comptant.

Un ouvrier spécialiste détaché de la fabrique Suisse est attaché au dépôt de Bastia.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE POUR SPÉCIAL

La Municipalité de Luri

Le nouveau conseil municipal de Luri a été installé hier ; puis il a procédé à l'élection de la municipalité. M. Franceschi Jean a été élu maire à l'unanimité, et M. le professeur Olivieri, adjoint.

NOUVELLES MILITAIRES

Armée coloniale

M. Bonaccorsi, chef d'escadron d'artillerie coloniale, au Tonkin, actuellement en congé à Cervione, est classé au 1er régiment à Lorient.

Achat de chevaux en Corse

Afin d'utiliser les ressources chevalines de la Corse pour la remonte des corps de troupes, stationnés dans l'île, le ministre de la guerre a décidé que le comité d'achat de remonte d'Arles se rendra une fois par an en Corse, pour effectuer les achats à la date fixée par le président du comité, après l'approbation de l'inspecteur général des remontes.

Le comité comprendra un officier d'artillerie et le vétérinaire militaire, en garnison en Corse.

Nominations

M. Provençal, lieutenant au 163e, est nommé à la 1re classe de son grade.

Cadre de réserve

M. le général Kirgener baron de Planta, commandant la 5e brigade de dragons, est placé, à dater du 3 novembre, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général.

M. SANTOS-DUMONT EN CORSE

Le prix Deutch

La commission de l'Aéroclub s'est réunie aujourd'hui.

Par 13 voix contre 9, et 3 abstentions, elle a décerné le prix Deutch à M. Santos Dumont.

Nouveau ballon

M. Santos Dumont fait construire un nouveau ballon, qui portera le n° 7 et qui sera prêt en février 1902.

Avec ce ballon, l'intrépide aéronaute tentera la traversée de La Condamine, dans la principauté de Monaco, à Calvi.

M. Santos Dumont espère effectuer ce parcours de 250 kilomètres, en moitié moins de temps que les bateaux qui desservent actuellement la Corse.

Le ballon de M. Santos Dumont sera convoyé par le yacht du prince de Monaco.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Pas-de-Calais

Les électeurs sénatoriaux de ce département étaient appelés à élire un sénateur, en remplacement de M. Leroy, décédé.

Inscrits, 1.810.

Au premier tour de scrutin, M. Boudenoot, député de Montreuil, républicain, a été élu par 1.083 voix, sans concurrent sur 1759 votants.

40 voix ont été attribuées à M. Jaurès ; 43 au prince Victor ; 11 à M. Jules Guesde et 3 à M. Lamendin.

M. Leroy avait été élu le 29 avril 1900 en remplacement de M. Deprez, décédé.

Conseil des Ministres

Les ministres se réuniront demain en conseil, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Cette séance sera très importante.

La Campagne de Chine

Le grand état-major russe a reçu l'ordre de réunir les matériaux pour publier l'histoire militaire officielle de l'expédition de Chine.

Le général Dragomiroff à Paris

Le général Dragomiroff est arrivé à Paris ; il a été reçu par le président de la République et le ministre de la guerre.

LE MONUMENT DE VARIZET

Hier, a eu lieu l'inauguration du monument élevé en souvenir des habitants de Varizet et de Civry, morts en 1870, et de l'incendie de ces deux villages.

Le ministre des colonies, représentant le gouvernement, a rappelé les épisodes émouvants de cette journée glorieuse et les actes de patriotique dévouement et d'héroïsme que l'histoire a enregistrés.

Le prince Victor

de Naples :

Le prince Victor est parti hier ; il traversera Rome sans s'y arrêter, et se rendra directement au château de Moncalieri.

CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE

La Société des anciens militaires de Bar-le-Duc a posé, dimanche, une plaque commémorative sur la maison où naquit, le 30 octobre 1774, le général de division comte de Barrois, grand-croix de la Légion d'honneur.

Cette cérémonie était présidée par le colonel commandant le 94e d'infanterie, accompagné du préfet de la Meuse.

A l'église russe

Un service solennel a été célébré hier, à l'église russe de la rue Daru, à l'occasion du septième anniversaire de l'avènement de S. M. Nicolas II.

Le président de la République, s'était fait représenter à cette cérémonie, à laquelle assistaient les ministres des affaires étrangères, de la guerre, de la marine, etc...

Le général Dragomiroff, de passage à Paris ; l'ambassadeur de Russie, avec tout le personnel de l'ambassade et du consulat général, assistaient à ce service divin, ainsi que la plupart des membres de la colonie russe de Paris.

L'archiprêtre Smirnoff, avec tout son clergé, a chanté le *Te Deum*.

LE MEETING DE BREST

Les ouvriers du port de Brest, au nombre de près de 9 000, ont tenu un meeting de protestation contre les ministres de la marine et des finances.

Ils ont voté un ordre du jour de protestation énergique, puis ils ont parcouru presque toute la ville en chantant la « Carmagnole ».

Le Conflit franco-turc

La mission de l'amiral Caillard

C'est, très probablement, à Smyrne, que la division navale, commandée par le contre-amiral Caillard, sera dirigée.

La flotte française, aidée des compagnies de débarquement, recevra l'ordre de saisir les douanes turques.

Le contre-amiral Caillard recevra un supplément d'instructions au Pirée.

Le gouvernement de la République est fermement décidé à une action énergique. Il veut profiter de cette occasion, pour faire régler la question sur les écoles françaises en Orient et le protectorat traditionnel que nous exerçons.

Notre chargé d'affaires a fait savoir à S. Exc. Tewfick-pacha que les relations diplomatiques ne pouvaient être reprises, que si le gouvernement ottoman reconnaissait par des actes qu'il ne s'opposait plus à l'exercice des droits que la France tient des traités et des capitulations.

M. Bapst a annoncé que l'amiral Caillard était chargé d'une mission extraordinaire, qu'il allait arriver, et que c'est avec lui que cette affaire serait reprise.

Princes jumeaux

La princesse Albert de Belgique vient d'accoucher de deux jumeaux.

La naissance des deux princes a été annoncée par une salve de 101 coups de canon.

LES GRÈVES EN BELGIQUE

Charleroi :

Les ouvriers de charbonnages de Mariémont et du puits Placard ont décidé de réclamer une augmentation de salaire ; si leur demande n'est pas favorablement accueillie, ils se mettront en grève.

EN ANGLETERRE

Un nouveau cable

Une dépêche de Sydney annonce que le nouveau câble reliant l'Australie au Cap a été inauguré le 1er novembre.

Evénements de Chine

Attentat sur l'Impératrice de Chine

de Pékin :

Un attentat a été commis sur l'Impératrice de Chine, près de Houan-Fou.

L'assassin était armé d'une pique ; il lança son arme et atteignit mortellement une des suivantes de l'Impératrice.

Sa Majesté n'a pas été touchée.

Les gardes se sont précipités sur l'assassin et l'ont achevé à coups de sabre.

Les irréguliers chinois

Les dernières nouvelles du Tonkin annoncent que les irréguliers chinois ont abandonné les provinces de Yannam, Kuang-Si et Kuang-Toung.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

La Victoire des Boers

Sanglante leçon !

Lord Kitchener a envoyé de nouveaux détails sur la défaite de la colonne Benson.

Les Anglais ont eu 12 officiers et 58 hommes tués ; 14 officiers et 156 hommes blessés.

Les Boers étaient commandés par le général Botha.

Lord Kitchener termine en disant que ce combat est l'un des plus décidés et des plus sanglants de la campagne.

Mesures de rigueur

Dix autres chefs boers ont été condamnés au bannissement perpétuel.

Chris Botha, cousin du général, a été fait prisonnier dans une ferme près de Volkrust.

Une pétition

Les membres du clergé de l'Eglise évangélique ont adressé une pétition au roi Edouard VII, à l'occasion de la fête commémorative de la Réforme, qui a été célébrée le 31 octobre.

En leur qualité de coreligionnaires ils prient Sa Majesté de vouloir bien s'inspirer des sentiments chrétiens, et, usant de sa puissance royale, chercher à mettre un terme à la guerre meurtrière qui existe actuellement entre les peuples anglais et boer, professant cependant la même foi.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Aynard, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi qui est adopté.

Les Indemnités

M. Gautret dépose une proposition de loi tendant à accorder aux conseillers généraux et municipaux, dans l'exercice de leurs fonctions, une indemnité pour leurs discours, opinions et votes.

M. Gautret demande l'urgence, qui est déclarée.

La proposition est renvoyée à la commission de la presse.

Les Perquisitions

M. Mirman dépose une proposition de loi tendant à abroger l'article 10 du code d'instruction criminelle.

M. Mirman dit qu'il ne faut pas permettre aux préfets d'opérer des perquisitions chez des citoyens ; il demande l'urgence.

M. le président du conseil appuie cette demande.

L'urgence est déclarée.

L'indemnité japonaise

L'amiral Rieunier dépose une demande d'interpellation sur la répartition de l'indemnité versée par le gouvernement japonais.

M. Rieunier insiste pour la discussion immédiate.

La Chambre décide que cette interpellation sera classée à la suite des autres.

La grève rurale

M. Lasies dépose une demande d'interpellation sur les menaces de grève rurale dans les milieux viticoles.

Après le discours du président du conseil la Chambre décide que cette interpellation sera jointe à celles précédemment déposées.

Le Maire de Bourges

M. Vaillant dépose une demande d'interpellation sur la suspension du maire de Bourges.

Malgré l'insistance de M. Vaillant, la Chambre décide qu'elle sera classée à la suite des autres.

Les Camps de concentration

M. Georges Berry dépose une demande d'interpellation sur les moyens par lesquels le gouvernement pourrait obtenir de l'Angleterre qu'elle renonçât au système des camps de concentration.

Le ministre des affaires étrangères demande le renvoi à la suite des autres interpellations.

M. Georges Berry demande le scrutin secret sur le renvoi.

Ce scrutin donne lieu à un pointage.

Nombre de votants	460
Majorité absolue	231
Pour l'adoption	237
Contre	223

La Chambre décide le renvoi de cette discussion à la suite des autres interpellations.

LE CONFLIT FRANCO-TURC

MM. Sembat et Cochin demandent à interpeller le gouvernement sur le Conflit franco-turc et demandent la discussion immédiate.

La discussion est ordonnée.

M. Sembat

M. Sembat fait l'historique des faits, puis il demande que l'action du gouvernement ne soit pas engagée sans l'approbation du parlement.

« Nous avons témoigné, a-t-il dit, de la faiblesse sur des questions plus importantes que les affaires Tubini et Lorando ; nous devons empêcher de nouveaux massacres en Arménie. »

M. Denis Cochin

demande que l'on respecte notre protectorat sur les chrétiens d'Orient. La France a toujours exigé la scrupuleuse observation des capitulations sur ce point ; elle ne doit faire aucune concession sur une question aussi importante.

M. Allemane

soutient que le gouvernement a eu tort d'agir sans l'assentiment du parlement dans cette circonstance comme dans d'autres : puis il vient demander la ratification de ce qu'il a fait et le vote des crédits. Aucune action belliqueuse ne doit être engagée sans l'assentiment du parlement.

Le ministre des affaires étrangères

répond qu'il ne s'est jamais désintéressé des affaires d'Arménie. Il a défendu également les intérêts moraux et matériels de la France en Turquie.

« Nous avons bien suffisamment patienté, a dit M. Delcassé ; nous sommes obligés maintenant de demander à la Turquie de respecter ses contrats. La modération de nos demandes indique notre ferme volonté d'obtenir satisfaction. Nous ne rechercherons aucun avantage nouveau, mais nous ne tolérerons pas que l'on touche à nos établissements hospitaliers, à nos écoles, à nos entreprises industrielles.

Le gouvernement, dit en terminant M. Delcassé, n'oubliera pas ses devoirs envers l'humanité ; mais il ne faut pas non plus qu'il oublie ses devoirs envers la France. » (Applaudissements).

La discussion est close.

Les Ordres du Jour

Le président annonce qu'il a reçu plusieurs ordres du jour.

Ordre du jour Cochin

M. Cochin a déposé un ordre du jour ainsi conçu :

« La Chambre invite le gouvernement à s'entendre avec les puissances pour l'exécution du traité de Berlin. »

M. Cochin demande la priorité pour son ordre du jour, qui est repoussée par 333 voix contre 222.

Ordre du jour Sembat

M. Sembat a déposé l'ordre du jour suivant :

« La Chambre, convaincue que la France manquerait à son devoir en ne protégeant pas les Arméniens d'une manière efficace, et résolue à faciliter cette protection par l'accord avec les puissances, passe à l'ordre du jour. »

La priorité en faveur de l'ordre du jour Sembat est adoptée par 227 voix contre 212.

Le président du Conseil

combat le fond de cet ordre du jour. Il explique que le gouvernement a besoin de toute la confiance du parlement pour accomplir la lourde tâche que lui imposent les circonstances.

M. Ribot

déclare qu'il n'a pas confiance dans la politique générale du gouvernement, et c'est pourquoi il insiste sur le vote de l'ordre du jour de M. Sembat, auquel la Chambre vient d'accorder la priorité.

M. Brisson

fait remarquer que l'escadre française étant en route pour Constantinople, la Chambre, en refusant sa confiance au gouvernement, diminuerait le prestige de la France.

L'ordre du jour de M. Sembat est mis aux voix et repoussé par 394 voix contre 75.

Ordre du jour Chastenet

M. Chastenet dépose enfin l'ordre du jour suivant :

« La Chambre, confiante dans le gouvernement pour faire respecter l'honneur et les droits de la France, passe à l'ordre du jour. »

Le président du conseil accepte cet ordre du jour, qui est adopté par 395 voix contre 77.

Séance demain.

BOURSE DE PARIS

31 oct. — 4 nov.

Amort 3 p. 0/0 ancien	100.80	100.50
— 3 p. 0/0 nouveau	99.40	99.40
— 3 1/2 0/0	101.72	101.70

Mme FAITH GEORGE WOOD
Dentiste anglais
reçoit du 1er au 10 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 6 fr
Sur papier blanc. — — . . . . 5 fr.

HOMMES CÉLÈBRES
Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
Sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 fr

Ste Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).
Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr.
Sur papier Chine, format 40×30 (Salon). 2 fr.

EN VENTE :
A *AJACCIO*, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
A *BASTIA*, chez M. OLLAGNIER, Libraire

USAGE INTÉRIEUR CAOUTCHOUC E. Chastan, 11, rue J.-J. Rousseau, Paris

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

BON VIN BLANC
à conserver, s'adresser chez M. Croci, propriétaire, boulevard Saint-Angelo, 30

Demandez et prenez dans tous les Cafés L'AMARO MATTEI *apéritif supérieur*

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord
Pour LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct pour ANVERS, HAMBOURG et tous les ports d'ANGLETERRE
Le vap. anglais *Garnet*, chargera vers le 5 novembre.
Pour fret s'adresser à Arthur C. Southwell, Bastia.

M. QUILIO THÉOBALD
Cours Sebastiani, 4, en face de la Caserne, *Bastia*
a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vend tous les articles d'Horlogerie, de Bijouterie, d'Orfèvrerie, de Lunetterie et de Pièté à des prix très modérés.
Il a en outre un grand assortiment de verres de rechange en cristal de roche, périscopiques, extrafins, blancs, fumés, bleus, etc., pour myopes et presbytes ; des longues-vues, jumelles marine et de théâtre.
Il vend aussi des Phonographes, Graphophones et des cylindres enregistrés et vierges, sortant d'une des meilleures fabriques de Paris.
Réparations en tous genres
Un bon ouvrier horloger est attaché à la maison.

VIN de VIAL
Au Quina,
Suc de viande et Phosphate de chaux
ANÉMIE, CHLOROSE, PHTISIE, AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL
VIAL Pharmacien, 14, RUE VICTOR-HUGO, — LYON

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia* — 3 et 5, *rue de l'Opéra* — *Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES DE SUFFOCATION
Immédiatement soulagée et guérie à la longue par
le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ
1f 60 la Boîte de Cigares ou le Paquet.
P. COMAR & FILS, 25, Rue St-Claude, Paris

THÉOPHILE ROEDERER & Cie REIMS MAISON FONDÉE EN 1864
THÉOPHILE ROEDERER & Cie
VINS DE CHAMPAGNE
REIMS
MAISON FONDÉE EN 1864
M. Damiani vendra l'excellent champagne **Roederer** à 5 fr. 50 la bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.
Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le **Roederer**, champagne le plus exquis entre tous.
Angle des rues Miot et Napoléon.
M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, représentant de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
LA BIJOUTERIE MATTEI, prévient le public qu'elle n'a pas de succursale son magasin se trouve au numéro 20, du Bd Paoli, en face du Grand Café Américain.
Pour satisfaire aux demandes de ses nombreuses clientèle la Bijouterie Mattei a installé dans ses ateliers un ouvrier bijoutier et un ouvrier horloger, ayant travaillé dans les meilleures fabriques de Paris, Turin, Milan, Barcelone, etc. etc.
Elle pourra effectuer et livrer, à des prix défiant toute concurrence, des travaux de réparations de montres, bijoux, gravure, ciselures, argenture, etc., etc.
En outre du grand stock de ses marchandises, la BIJOUTERIE MATTEI pourra livrer aux prix les plus excessivement réduits des articles de
Joaillerie, Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie argent et métal blanc.
Articles d'Eglise, Lunetterie, grand assortiment de Corbeilles, Porte-Bouquets, Coupes, Gants à main, Alliances, Parures en or, argent, Brillants, Pierres fines.
Services de bureaux, grands assortiments de Réveils à partir de 4 fr. 50 garantis, Sonneries, Astrologes.
Grand choix de Chaînes de montres or, argent et nickel, etc.
Montres or, argent, nickel, Couverts argent et métal blanc 1er titre.
Garnitures de cheminées, Tableaux, etc., etc.
Spécialités de la Maison :
Poignards, Stylets et Broches or, argent, 1er titre, et métal blanc. — Gourdes montées, etc., etc.
Achat de vieil or et de vieil argent

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Guérit l'Anémie!
1ER GAFFARD
(Poudre de Fer sucré soluble)
LE ROI DES FERRUGINEUX
Le plus pur, le plus soluble, le plus agréable, le plus actif et le meilleur marché. — Prix : 2f50 le Flacon
Dépôt : PHARMACIE CENTRALE du NORD, 132 et 134 Rue Lafayette, Paris, et toutes Pharmacies

CURE COUTURIÈRES
Source du Chalet
LA MEILLEURE DU
BASSIN DE VICHY
Recommandée par tous les Docteurs dans les maladies du Foie et de l'Estomac.
La plus riche en bicarbonate de soude.
Dépôt général : Maison DELPINO, négociant à Bastia, Bd Paoli, 27.

PILULES DÉPURATIVES
GOLVIN
Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifient le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, mêmes les plus graves, les maladies cutanées, Dartres, Rhumatismes, Vieux Rhumes, Fraîcheurs, Engorgements, Lait répandu, Blennie, Mauvaise Haleine, Perte d'appétit, Essoufflement, Faiblesse, Anémie, Mauvaise Estomac, Intestins paresseux, Glaires, Vers, etc. Un seul de ces maux et il le sent à la bouche avec un mauvais goût. Il le sait à la vue, il le sait à l'odeur. Il le sait à l'ouïe. Il le sait à l'odorat. Il le sait à l'ouïe. Il le sait à l'odorat. Il le sait à l'ouïe. Il le sait à l'odorat

question. Je profiterai de l'occasion qui se présente, c'est-à dire de la conférence qui sera donnée le 3 novembre, à 9 heures du matin, par M. Duverger, avocat au barreau de Marseille, visant l'intérêt général de la colonie Corse, pour donner ces explications.

En conséquence, la Commission prie tous les signataires de cette pétition, et toutes les personnes qui s'intéressent à la réussite de ce projet de vouloir bien y assister. — Pour la Commission d'initiative, le président : VALENTI.

D'autre part, et toujours sur la même question, nous recevons :

Aux Corses habitant Toulon et La Seyne.

Chers Compatriotes,

Notre concitoyen, M. Duverger, avocat du barreau de Marseille, donnera dimanche 3 novembre prochain, à 9 heures du matin, dans la grande salle du Casino, une conférence sur la situation économique de la Corse au cours de laquelle il fera un exposé complet sur la nature des doléances à formuler auprès du gouvernement et du Parlement pour mettre un terme au marasme dans lequel se trouve actuellement le commerce insulaire, surtout par l'obstruction faite à l'écoulement des produits.

Nous vous convions, chers compatriotes, à cette réunion si importante et d'un grand intérêt pour l'avenir de la Corse, dont les destinées nous sont si chères, et nous vous engageons vivement à vous y rendre tous, en masse, afin de donner par votre présence et par vos protestations un grand appui et plus de force à la cause des revendications insulaires, si justes et si légitimes.

C'est par la cohésion qui est si traditionnelle chez nous, en joignant nos efforts les plus énergiques à ceux de nos frères de l'Ile et en nous solidarisant avec eux pour tout ce qui intéresse au plus haut degré la grandeur et la prospérité de notre cher département, si délaissé et trop exploité, que nous aboutirons à un heureux résultat : le relèvement de la Corse par l'amélioration de sa situation économique.

Pleins de confiance dans les sentiments de solidarité et de fraternité qui nous unissent dans certains moments et qui sont notre orgueil et l'honneur de notre cher pays, nous espérons, chers compatriotes, que vous répondrez en grand nombre à l'appel que nous vous adressons : Cercles de Frères Corses, Corses socialistes, Cercle Général Paoli, Démocrates Corses, l'Union Corse, l'Insulaire, Cercle des Intérêts Corses, Comité des Pêcheitaires du Mourillon, Comité Indépendant Corse du Pont-du-Las, Cercle de Sambucuccio.

Au cours de cette conférence on traitera également la question de l'escale d'un bateau à Toulon. Les personnalités toulonnaises intéressées à cette question au point de vue du commerce, etc., peuvent assister à la réunion.

L'entrée du Casino est gratuite. La presse est priée d'assister à cette conférence.

Une délégation de la Jeune Corse de Marseille accompagnera M. Duverger.

REVUE HEBDOMADAIRE

Paris, le 2 novembre 1901.

Après un début agité, le marché a pris une allure plus ferme et plus stable, et, une liquidation facile aidant, la semaine s'est terminée dans des conditions satisfaisantes malgré l'élévation de l'escompte à la Banque d'Angleterre. Nos Rentes se sont raffermies ; le 3 0/0 finit à 100.70 et le 3 1/2 à 101.25. Les établissements de Crédit sont également en reprise. On sait le très grand succès qu'ils ont obtenu dans l'émission des Obligations des Chemins de Fer du Yunnan ; or, dans la grande opération en Rente Française qui aura lieu très prochainement, ils y trouveront des avantages moraux et matériels en même temps qu'un nouvel élément d'activité pour leurs guichets.

En valeurs industrielles l'action Paris-Nationale se négocie à 196 fr. ; la Cie Continentale Nouvelle d'Incandescence se maintient à 405 francs.

Les engrais de la Société des Engrais Supérieurs des Ardennes sont très légers et d'une assimilabilité certaine ; du reste ils ont toute cette couronnée d'un plein succès, comme le prouvent de nombreuses attestations.

La Banque Coloniale de France, siège social à Paris, 19 rue Le Peletier et 23 bis, rue Laffite, a commencé ses opérations. Celles-ci comportent : Réalisation de toutes affaires financières et coloniales, Ordres de bourse, Paiement de coupons-comptes de dépôt, prêts sur titres etc., enfin un service de renseignements coloniaux confié aux spécialistes les plus compétents et où les intéressés trouveront tous renseignements utiles concernant les affaires coloniales.

Les Fonds Etrangers ont peu varié. La Rente a fait ouverture à 87.70 ; les recettes du budget de 1901 s'élèvent à 2 t 669.000 frs et les dépenses à francs, 72.815.000. Lemarché de Bruxelles est resté calme. 3 0/0 99.45. Capital Banque d'Outremer 250 ; Capital Ottomane 500 ; Capital Banque Nationale Financière 440. Part Chemins du Congo 3 3/4 à 4.700. Capital et Ordinaires Anversois d'Anvers 472.50 et 75. Concordia 4.350, Caoutchoucs Nord 4.400. Les valeurs Congolaises sont lourdes.

Nos Chemins de fer sont calmes. L'Obligation Ouest 2 1/2 0/0 est recherchée à 410.

La Compagnie d'Assurances sur la Vie, la Mutuel Life, est considérée depuis bien des années comme la plus grande institution financière du monde entier, actuellement la valeur de sa propriété réalisable dépasse un milliard 837 millions de francs. Cette somme énorme annuellement pendant une période de 58 ans, dépasse de fr. 659.810.588.30 tout le capital réuni des quatre plus grandes banques Nationales du Monde entier. Depuis 1843, les bénéfices distribués aux assurés de la Mutuel Life se sont élevés à la somme de frs 529.741.444.35. En 1843, les primes encaissées n'ont avoisiné 4 fr. 492.117 97, et les polices à 470 ; pour 1900 les primes encaissées ont atteint frs. 144.446.460.20 et les polices 79.884.

La Municipalité de Luri

M. Jean Franceschi, réélu maire de Luri à l'unanimité, a prononcé le discours suivant en prenant place au fauteuil de la présidence.

Mes chers Collègues,

Vous venez, pour la seconde fois, en deux ans, de me mettre à la tête de notre administration communale ; pour la deuxième fois aussi je suis appelé à présider vos modestes et laborieuses assemblées. C'est là un honneur qui dépasse mes mérites et dont je vous suis reconnaissant.

Notre distingué collègue, Monsieur le professeur Olivieri, qui a trouvé pour moi des mots si délicatement flatteurs, vous a, en termes clairs et élevés, tracé notre programme pour l'avenir ; permettez-moi d'y ajouter quelques idées personnelles.

Nous venons de traverser une période profondément troublée. Jamais dans notre commune le suffrage n'avait plus clairement parlé qu'au 6 mai 1900, nous étions alors les vrais élus du peuple, et nous avions légalement le droit de prendre en main ses intérêts. Mais telle n'était pas la pensée de nos adversaires, nullement gênés par les scrupules, qui prétendaient triompher par la violence et qui par deux fois ont obligé le peuple à se prononcer.

La lumière a enfin définitivement éclairé la situation, et dimanche dernier nous avons eu la rare satisfaction d'être élus sans concurrents. En l'état des choses, nous aurions désiré pouvoir ouvrir nos rangs aux chefs de l'opposition comme nous les ouvrons aux soldats, s'il nous était possible de croire à leur désarmement. Mais, malheureusement, ils continuent à prouver leur esprit de rancune en persécutant nos meilleurs amis, en essayant de les traîner aux gémonies. Nous avons donc l'obligation — il y va de notre dignité — de nous défendre contre ces agitateurs impopulaires, aveuglément aux ordres de quelques petits brouillons politiques, qui auraient pourtant la plus noble des missions à remplir. Nous avons cependant la conviction — je dirai mieux la certitude — que leur lutte sera de courte durée et que l'apaisement se fera tout seul.

Nous continuerons, à l'avenir, notre petit sillon dans le grand champ de la République. Notre passé est sans tache et sans compromission. Nous avons été et nous serons de bons républicains, esclaves de nos idées plus que des hommes. Mais nous ne perdrons pas de vue que nos actes politiques doivent en grande partie viser les intérêts de notre commune, pour laquelle, à la crise agricole, est venu s'ajouter le désastre de ces derniers jours.

Nous espérons que le gouvernement de la République se montrera bienveillant à notre égard et atténuera dans la mesure du possible la gravité du malheur qui vient de nous frapper.

Et maintenant, chers collègues, mettons-nous à l'œuvre pour le plus grand bien de Luri.

Vive la République!

La Pluie en Octobre

Le mois d'octobre a été extraordinairement pluvieux. Il est tombé 465 mm. d'eau, soit 15 mm. en moyenne par jour. Une seule journée a donné 105 mm. de pluie, c'est-à-dire beaucoup plus qu'il n'en tombe d'ordinaire dans tout le mois, dont la moyenne est de 127 mm.

Il faudrait remonter à plus de 50 ans pour trouver un mois qui puisse lui être comparé. Dans les 20 dernières années nous trouvons parmi les mois les plus pluvieux : octobre 1886 avec 314 mm. ; octobre 1898 avec 279 mm. ; novembre 1896 avec 205 mm. ; novembre 1887 avec 203 mm. ; septembre 1884 avec 193 mm. ; et novembre 1885 avec 191 m.

Ajoutons que dans les neuf premiers mois de cette année il n'est tombé au total que 303 mm. de pluie.

Nous commencerons prochainement la publication de

Per un Fruscettu!

Commedióla in 4 atti

DI P. VATTELAPESCA

Cour d'Assises

Liste des Jurés

devant faire le service pendant la session du 4e trimestre qui s'ouvrira à Bastia, le lundi 25 novembre.

JURÉS TITULAIRES

Pieri Joseph Marie, propr., Ghisoni.
Casanova Ant.-Nicolas, pr., Calcatoggio.
Costa Antoine, rentier, Bastelica.
Fioschi Simon, propr., Pila Canale.
Pantalacci A., capitaine en ret., Venaco.
Lanfranchi J.-M., retraité, Guitera.
Orsini A., percep., Prunelli di Fiumorbo.
Luciani J.-L.-N., propr., Calacuccia.
Colonna d'Istria X., prop., Petreto.
Coti J.-B., maire, Quasquara
Ottaviani A. T., officier de rés., Figaniella.
Nicoli L.-E., chef de bat. ret., Ajaccio.
Orsini F., propr. et retraité, Corbara.
Pozzo di Borgo N., industriel, Ajaccio.
Michelesi Annibal, maire, Carbuccia.
Peretti J.-M. de feu Oscar, prop., Olmeto.
Martini X., cond. des p. et ch., Bastia.
Bonifaci F.-X., propriétaire, Ota.
Rossi Simon, négociant, Ajaccio.
Costa Jean, prop. et cons. d'arr., Vivario.
Bartoli Candide-A., maire, Occhiatana.
Coti J.-B., adjoint municipal, Zevaco.
Frasseto Sylvestre-Etienne-F.-B, Ajaccio.
Desanti Dque Antoine, prop., Soarella.
Bartoli A.-M., maire, Serra di Ferro.
Pandolfi Jean Paol, propriétaire, Levie.
Colonna d'Istria Joseph, lieutenant de la territoriale, Petreto Bicchisano.
Martinaggi Aug. anc. sous off., Tavera.
Piazza François, propriétaire, Oletta.
Micaelli Jules, propriétaire, Ghisoni.
Casasoprana Ant., agent voyer, Vezzani.
Costa Marini J.-B., not., Montemaggiore.
Visidari Charles, propr., Solenzara.
Casanova A. M., officier retr., Moita.
Lorenzi J.-A., prof. en retr. Belvedere.
Ciancioni Pierre Jean, propr., Zalana.

JURÉS SUPPLÉMENTAIRES

Santandrea François-Antoine,
Pierangeli L., agent de la Cie Fraissinet,
Mattei Martin-Alphonse, rentier,
Martelli François-Ant., capitaine ret., tous de Bastia.

ON GUÉRIT vite et bien toutes les maladies secrètes, toutes celles de la peau, des 2 sexes, par les *Biscuits dépuratifs* du Dr G. JVIER de Paris. SEULS approuvés, autorisés offic. Voir d'une récompense de 24.000 fr. Juges, comparez ces témoignages authentiques, ces garanties uniques de toute confiance, 50 ans de succès constants, 1/2 b. de 25 bisc. 5 fr. Rem. 25 000 aux milit. et marins. Broch. de 80 p. avec 2 bisc. gratis (1 timb.) Consult. de 1 à 5 h. et par lettres. R. Rivoli, 33.

Les Cuisiniers du Sultan

Les grèves sont à l'ordre du jour.

Voilà que les cuisiniers du sultan eux-mêmes ont menacé de se mettre en grève si l'arriéré de leurs appointements ne leur est payé à bref délai. La situation de ces cuisiniers officiels laisse, comme on le voit, beaucoup à désirer.

Combien plus dignes d'envie sont les cuisiniers du Président de la République française.

Un chef d'Etat qui en arrive à ne plus pouvoir faire face aux frais de première nécessité, ce n'est vraiment point ordinaire.

Pauvre sultan, qu'il est à plaindre !

Les finances de la Turquie sont dans un état déplorable, le déficit augmente sans cesse...

Le jour où son personnel de cuisine décidera la grève, comment se tirera-t-il d'affaire ? N'hésitera-t-il pas à mettre la main à la pâte?

Ah ! c'est une situation extrêmement embrouillée que celle de ce souverain fantôme.

Qu'est-ce ou qui est-ce qui le sortira d'embarras ?

L'avenir — un avenir prochain selon toutes probabilités — nous le dira.

N. B. DE PRO.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 5 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin + 8.5 à midi 13. 6 heures du soir : 9.7. Maxim. + 13.4. minim. + 7.9

Baromètre. — 7 heures du matin, 772 millimètres. 772 mm. 6 heures du soir. 772 mm

Vent. — 9 h. du matin. N. E. faible.
4 h. du soir, id.

Etat du ciel, clair.
Etat de la mer, belle.
Hauteur des eaux : matin, +0,25, soir + 0.38
Pluviomètre, à 9 heures du matin 14 m.

∴

Le temps

L'été de la Saint-Martin était attendu avec grande impatience par les cultivateurs et les oisifs. Depuis samedi la température est très agréable, bien qu'elle ait assez baissé. Les maraîchers de la plaine qui avaient été obligés d'armer des barques pour ramasser leurs légumes, peuvent maintenant parcourir leurs vergers à pied.

Les maçons ne se plaindront pas de la persistance de la pluie pendant le mois d'octobre : ce sera, pour eux, une petite pluie d'or. Ils ont du pain sur la planche pour longtemps avec les réparations et les reconstructions des murs de clôture et de soutènement.

∴

Chemins vicinaux

M. Mericogo, agent-voyer cantonal de 2e classe à Luri, est élevé sur place à la 1re classe de son emploi.

Toutes nos félicitations.

∴

Les anguilles

On a effectué la première pêche d'anguilles à l'étang de Biguglia, mais elle n'a pas été aussi satisfaisante qu'on l'espérait. Une balancelle napolitaine est déjà venue pour charger de ces beaux poissons.

∴

Leçons de musique

Le maestro compositeur chev. E. Svicher père, bien accrédité auprès des principaux éditeurs de musique d'Italie et de la grande maison Ricordi, de Milan et Paris, professeur honoraire correspondant des Académies royales de musique de Rome et de Florence, etc., vient d'ouvrir une classe pour cours spéciaux de chant, harmonie et piano, boulevard Paoli, 22, au 5e étage.

∴

Bière P. Poussot

Cette Bière se trouve dans les principaux établissements de la ville.

Le public ne saurait trop se mettre en garde contre tout autre produit quasi similaire qui n'a rien de commun avec la fameuse Bière Poussot si avantageusement connue.

Cette boisson au velouté si délicat, à l'aspect et au goût si agréables, composée de matières aux qualités absolument bienfaisantes, ne saurait supporter aucune concurrence.

Les consommateurs d'ailleurs apprécieront.

∴

A Saint-Charles

Jeudi, vendredi et samedi à 7 heures du soir, aura lieu, dans l'oratoire de ce nom, le *Triduum* préparatoire à la fête de leur titulaire, Saint-Charles Borromée.

∴

Objet trouvé

M. Attilio Moretti, vannier, rue des Jardins, a trouvé une branche de longue-vue et la tient à la disposition du propriétaire.

— Le jeune Antoine Agostini, âgé de 8 ans, demeurant rue Droite, 34, a trouvé une bague en or, rue Marbeuf, et l'a déposé au commissariat central.

∴

Maladies des yeux

La clinique du Dr Alexandroff à Ajaccio, est transférée à l'ancien Cercle des Palmiers, Cours Grandval, 20, à côté du Grand Hôtel Continental.

Consultations tous les jours de 2 à 3 heures.

∴

Bibliographie

Vient de paraître à notre librairie : *L'Ame nouvelle*, de M. Pierre Guitet-Vanquelin, 50 centimes.

∴

A vendre

JOLI TRAMWAY n'ayant jamais servi.

S'adresser à M. Luciani, loueur de voitures, rue de l'Opéra.

∴

A louer

Un appartement, boulevard de Cardo, au premier, 9 pièces et 3 cabinets.

S'adresser au bureau du journal.

— A louer présentement magasin ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. L. N. Mattei et Cie, Place Saint Nicolas, Bastia.

— Au 1er décembre, à louer magasins occupés actuellement par M. Caffarelli, rue Napoléon, 1.

— Un appartement de 9 pièces, au 3e, rue de l'Opéra, 33 bis.

S'adresser à M. Mariani, au 1er, dans la même maison.

— Campagne avec maison d'agrément composée de six pièces, eau de source très bonne à boire, jardins, situation exceptionnelle, à proximité de Cardo, dénomination la *Raza*.

S'adresser au bureau de placement, rue Napoléon, 21.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Lamberti René-Toussaint, journalier, de Belgodere, et Pregoni Joséphine, ménagère, de Ville-di-Pietrabugno.

NAISSANCES. — NÉANT.

DÉCÈS.

Colombani Marie-Jeanne, mariée, 35 ans, de Bastia.
Ciuti Toussainte, mariée, 42 ans, de Bastia.
Bozi Montana, 4 mois, de Bastia.
Nonza Vincente, 3 ans, de Bastia.

Cie de Navigation Mixte

(Cie TOUACHE)

La Compagnie de Navigation Mixte a l'honneur de prévenir le public que son vapeur *Oasis*, venant de Naples et Livourne ne pouvant obtenir libre pratique à Bastia, la Compagnie est obligée de supprimer le départ pour Marseille du mercredi 6 courant.

Musique

Nouvelle Méthode de Piano d'A. Schmoll, 20e édition.

Conservatoire royal de Gand, Cabinet du Directeur.

Cher Monsieur Schmoll,

Je connais depuis longtemps vos excellents ouvrages d'enseignement musical ; je les possède, et je m'en suis servi pour mes enfants. C'est sans conteste ce qui existe de mieux pour le premier enseignement des petits enfants. Mêlez vos manieurs en font souvent usage au Conservatoire. Vous voyez que vos méthodes m'intéressent vivement ; je suis persuadé qu'elles rendent de véritables services. J'ai du reste, je l'espère du monde, quelque peu contribué à les faire connaître dans notre pays.

Recevez, cher Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A. SAMUEL.

5 parties de 3 fr. chacune : l'ouvrage complet, 12 fr.

S'adresser chez H. GALLET, Editeur de musique 6, Rue Vivienne, à Paris.

Le Larousse Illustré

Le Nouveau Larousse illustré nous avait donné autrefois un très curieux tableau synthétique de l'Histoire depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Il le complète aujourd'hui par un tableau des différentes Lampes en usage à notre époque, et on se fera une idée de la conscience et de la richesse de documentation de ce remarquable dictionnaire si nous disons que ce tableau ne comprend pas moins de 36 figures, non compris les lampes électriques, qui font l'objet d'un groupement à part. On trouvera là non seulement des lampes de forme usuelle, mais encore, ce qui est fort intéressant, les formes spéciales à divers métiers : lampe à déformer, lampe de mouleur, lampe à mirer les œufs, etc. A lire dans le même fascicule, outre l'excellent article consacré aux Lampes, les biographies de Lamoureux, de Lanessan, les mots Lampe, Lance, Lancier, Lancement, Landes, Langage, etc.

Le fascicule 80 centimes, chez tous les Libraires.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Un article de M. Em. Arène

SUR ALPHONSE DAUDET

A propos de la prochaine inauguration de la statue d'Alphonse Daudet, M. Emmanuel Arène publie dans le *Figaro* un très intéressant article rappelant le voyage en Corse du célèbre romancier et son séjour au phare des Sanguinaires, où il recouvra la santé, grâce au beau ciel et au climat incomparable de notre pays.

Les Services Maritimes Postaux

au

Conseil général du Var

Le conseil général du Var a émis le vœu que l'entreprise du service postal entre le continent et la Corse ait lieu par adjudication publique, et que les paquebots allant de Marseille en Corse fassent escale à Toulon, où résident plus de 5.000 Corses.

Récompenses Honorifiques

Une mention honorable a été décernée à M. Angeli, gendarme en retraite à Terrano, pour sa conduite digne d'éloges auprès d'une famille atteinte de la variole en janvier 1901.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Le conflit franco-turc

Le conseil s'est occupé principalement du conflit franco-turc.

M. Delcassé a soumis à ses collègues toutes les instructions qu'il a envoyées à ses agents.

Le ministre des affaires étrangères a fait connaître également au conseil les solutions qu'il propose pour les différentes questions d'ordre extérieur qui sont encore pendantes.

Le budget de 1902

M. Caillaux a entretenu le conseil des conditions dans lesquelles s'ouvrira devant la Chambre la discussion du budget de 1902.

Les centres miniers

Le président du conseil a fait un résumé des rapports qu'il a reçus des préfets sur la situation dans les centres miniers.

Retraites ouvrières

Le conseil a arrêté le texte définitif du projet de loi relatif aux retraites ouvrières.

Le centenaire de Hugo

Le gouvernement a décidé de célébrer solennellement le centenaire de Victor Hugo.

Affaires courantes

Le reste de la séance a été consacré à l'expédition des affaires courantes.

Tiragesfinanciers

Ville de Paris 1875

L'obligation 492.980 est sortie remboursable à 100.000 francs.

L'obligation 140.672 est remboursable à 50.000 francs.

Foncières 1879

Les obligations 895.486 et 1.423.242 sont sorties remboursables chacune à 100.000 francs.

L'obligation 1.484.763 est remboursable à 25.000 francs.

Foncières 1885

L'obligation 499.914 est sortie remboursable à 100.000 francs.

L'obligation 180.091 est remboursable à 25.000 francs.

LES GRÈVES

Les mineurs de Gênes

Le conseil d'administration du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais s'est réuni d'urgence, hier soir, à Lens, sous la présidence de M. Basly, député, pour prendre connaissance de la réponse du président du conseil à M. Cotte.

Après une longue discussion, il a été décidé de continuer le travail jusqu'à nouvel ordre.

Le Conflit franco-turc

L'escadre française à Mitylène

Le gouvernement a reçu un télégramme lui annonçant l'arrivée de la division de l'amiral Caillard dans la matinée, à Mitylène.

Cette force navale est composée de deux cuirassés d'escadre, *Charlemagne* et *Gaulois*, de deux croiseurs-cuirassés *Pothuau* et *Chanzy*, du croiseur de 3e classe *Galilée*, et de deux contre-torpilleurs *Espingole* et *Hallebarde*.

Mitylène

Mitylène, l'ancienne Lesbos, est une des plus grandes îles de l'archipel qui longe l'Asie Mineure à l'ouest. L'île est longue de 60 kilomètres et large de 24 ; elle forme au sud trois bons mouillages ; le port Longou, le port Sigri, défendu par un fort, et le port Olivier ; ce dernier est sur une vaste baie, entourée de hautes montagnes qui l'abritent de tous côtés et communique avec la mer par un étroit goulet profond de 25 à 30 mètres.

L'importance de Mitylène, au point de vue stratégique, est très grande ; elle coupe la route de Smyrne aux Dardanelles, elle commande l'archipel. La capitale est protégée par une citadelle.

EN BELGIQUE

La délivrance

DE LA PRINCESSE ALBERT

Le procès-verbal de la délivrance, rédigé par le ministre de la justice, assisté de M. de Latour, secrétaire général du département, a été signé par le duc d'Ursel, président du Sénat ; M. de Sadeleer, président de la Chambre ; les ministres à portefeuille, le premier président et le procureur général de la Cour de cassation ; le lieutenant général commandant la division territoriale ; M. Vergote, gouverneur de la province ; M. de Mot, bourgmestre de Bruxelles ; le comte Jean d'Oultremont, grand maréchal de la Cour ; le chef de la maison militaire du Roi, le grand maître de la maison de la Reine, le général comte d'Oultremont, le colonel du Roy de Blicquy Bosmans, pour la maison de Mgr le comte de Flandre ; le docteur Kufferath, le ministre de la justice et M. de Latour.

L'acte de naissance, dressé par le bourg mestre de Bruxelles, a été signé par : S. A. R. le prince Albert, MM. de Smet de Naeyer et Vandenheuvel ; le premier président et le procureur général de la Cour de cassation, le colonel Jungbluth et M. de Mot.

Le ministre des affaires étrangères notifiera la naissance au corps diplomatique belge et étranger, au corps consulaire belge et aux autorités du pays placées sous ses ordres.

Dans quelques jours, le Roi notifiera lui-même l'heureux événement aux souverains étrangers.

Le ministre de la justice annoncera la naissance à la Chambre et au Sénat, qui désigneront des délégations chargées de féliciter le Roi et le prince Albert.

Les deux enfants seront ondoyés par M. le chanoine Delvigne, curé de Saint-Josse-ten-Noode ; le baptême ne devant avoir lieu qu'après les relevailles de la princesse-mère.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Mensonges anglais !

La *Saint James Gazette* prétend que, depuis le 1er novembre, les commandos boers ont perdu plus de 13.000 hommes.

Fière réponse de Botha

aux

menaces anglaises

En réponse aux menaces de lord Kitchener, le général Botha a fait annoncer que le général Kitchener, son état-major, tous les officiers et soldats, servant sous ses ordres, sont déclarés hors la loi dans le sud-africain.

Le général Botha a fait annoncer en outre que tous les officiers et soldats boers ont reçu l'ordre de fusiller tout Anglais qui sera rencontré armé.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Leydet, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

La circulation monétaire

Il est procédé au second tour de scrutin pour la nomination d'un membre de la commission de contrôle de la circulation monétaire.

M. Poirrier est élu membre de cette commission.

La Réhabilitation des faillis

2e délibération sur la proposition de loi de M. Bérenger relative à la réhabilitation des faillis.

Adopté.

Les Etangs de l'Ain

1re délibération sur le projet de loi relatif au desséchement d'étangs dans le département de l'Ain.

Adopté.

La Police sanitaire

2e délibération : 1. sur la proposition de loi de M. Darbot, tendant à modifier la loi de 21 juillet 1881 sur la police sanitaire des animaux en ce qu'elle touche à l'exercice de la médecine vétérinaire ; 2. sur le projet de loi sur l'exercice de la médecine vétérinaire.

M. Darbot, rapporteur, donne lecture de son rapport.

Tous les articles et l'ensemble du projet de loi sont adoptés avec la modification demandée par M. Darbot, tendant à ce que les maréchaux-ferrants, qui figurent depuis trois ans sur le rôle des patentes, puissent exercer la médecine vétérinaire.

Ouverture de Crédits

Discussion du projet de loi portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1901.

M. Antonin Dubost, rapporteur, explique les conditions dans lesquelles se produit la demande d'annulation et d'ouverture de crédits.

Tous les crédits demandés par le gouvernement sont accordés, sauf le crédit pour la subvention au budget local du Congo.

La loi Falloux

M. Béraud dépose une proposition de loi tendant à l'abrogation de la loi Falloux.

La séance est levée et renvoyée à jeudi.

Chambre des Députés

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Maurice Faure, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier qui est adopté.

La Marine marchande

Suite de la 1re délibération sur le projet de loi relatif à la marine marchande.

M. Plichon

demande que la compensation de l'armement soit accordée seulement à l'armateur qui, dans le délai de trois ans, aura commandé un navire à un chantier français.

M. Jourde

combat la proposition relative à la compensation de l'armement en faveur des navires étrangers.

M. Thierry

rapporteur, défend longuement le projet de loi.

Le député des Bouches-du-Rhône fait ressortir clairement tous les avantages de ce projet de loi.

La suite de la discussion est renvoyée à une prochaine séance.

Proposition Breton

A la fin de la séance, M. Breton dépose une proposition de loi tendant à ce que la Chambre tienne séance même le matin.

Cette proposition est repoussée par 10 à l'unanimité.

Séance jeudi.

BOURSE DE PARIS

	4 nov.	— 5 nov.
Amort 3 p. 0/0 ancien	100.50	100.40
— 3 p. 0/0 nouveau	99.40	99.35
— 2 1/2 0/0	101 70	101 65

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Jean Nonza, née Damiani, et leur fille, M. et Mme Jean-Baptiste Nonza, née Pucciarelli, Mme Veuve Damiani, née Castelli, M. et Mme Pierre Nonza, née Michel, et leur fille, de Tiuccan, Mlle Toussainte Nonza, M. et Mme Orphée Damiani, née Olmeta, et leurs enfants, M. Dominique Damiani,

Les familles Nonza, Pucciarelli, Scipioni, Salicetti, Damiani, Fuseller, Marinacce, Rossi, Castelli, Sanguinetti, Spezina, Montebi, Zanardi, de Giusto, Mérassesle, Pietri, Torre, Dionisi,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de

Mlle Vincente Nonza

leur fille, petite-fille, sœur, nièce et cousine, décédée, à Bastia, le 5 novembre, à l'âge de 4 ans, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, mercredi à 4 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, faubourg Saint-Joseph, 1.

AVIS DE DÉCÈS

M. Gauvar Colombani et leurs enfants, MM. Dominique Bergasso, Antoine Bergasso, Sébastien Bergasso, Daloni, Sangris, Adolfini, M. et Mme Bausse, M. et Mme Augustin Rapsolini ;

Les familles Colombani, Maggi, Franceschi et Mlle Parmole,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Jeanne Colombani

née Bergasso

leur épouse, mère, sœur, belle-sœur, belle-fille et nièce, décédée dans sa vingt-cinquième année, munie des Sacrements de l'Eglise ; et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, 6 courant, à une heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de la Misericorde, 9.

GRANDS MAGASINS

de Tissus et Nouveautés

MARINETTI FRÈRES

Bastia

GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES

Usine à vapeur

Le perfectionnement de notre outillage nous permet de vendre les meubles à des prix inconnus à ce jour.

Lits cintrés noyer massif verni, 2 places, 45 fr.

Tables à volet noyer verni, 8 places, 25 fr.

Toilettes anglaises avec glace largeur 0m80, 22 fr.

Guéridons ronds vernis, 12 fr.

Les meubles sortant de la maison Marinetti Frères sont garantis de fabrication supérieure.

Sommiers Hygiéniques

garantis 10 ans

1 place. . . 16 fr.
2 places . . 22 fr.

Grand assortiment de chambres, salons et salles à manger riches de tous styles.

Fabrication spéciale du Louis XV

Lits en fer et fer et cuivre

Cédrats

M. Pierre Vincentelli de la maison Gregorj et Compagnie a l'honneur de prévenir les propriétaires de cédrats qu'il vient de transférer son chantier à Toga, à côté de celui du syndicat de Venaco et à proximité de la gare maritime. Il ne reçoit donc plus de cédrats à son ancienne usine de Lupino, où il ne laisse personne chargé d'en accepter pour son compte. Que les producteurs avisent.

P. VINCENTELLI.

AVIS

M. PIERRE PETROLACCI, forblantier-chaudronnier, 3, rue Miot, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il vient d'attacher à son atelier un ouvrier mécanicien spécialiste pour la réparation des pompes à eau et à bière, robinets plongeurs, irrigateurs et injecteurs, lampes à pétrole et à huile; réparation et posd'appareils à l'acétylène. Travaux soignés à des prix très modérés.

CHARCUTERIE CONTINENTALE

Cours Sebastiani, Bastia

OUVERTURE

Vendredi 1er novembre

Fromages de toute provenance

AVIS

M. SIMON DAMIANI a l'honneur de prévenir les acheteurs de pétrole ATLANTIC que le navire *Salvatore* est dans le port de Bastia depuis le 5 septembre courant. Une fois mis en magasin, le prix augmentera de 0,50 par caisse.

Filature de Cocons

Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau port, Bastia

BÉNÉDICTINE

Exquise, tonique, digestive

La MEILLEURE des LIQUEURS

Un verre après chaque repas



Le *Salta*, le plus moderne et le plus intéressant de tous les jeux de société, a su gagner rapidement de nombreux admirateurs.

Dès son apparition, il a effectué une course victorieuse à travers le monde entier.

Le *Salta* deviendra le jeu universel, car c'est le jeu qui procure repos et amusement sans nuire à la santé ni à la bourse.

En vente dans tous les Bazars, Magasins de Jouets, Librairies. — *Des Agents ont demandés partout.*

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER :

Salta Manufacture,
16, Boulevard de Strasbourg,
PARIS (Xe).

60 ANNÉES DE SUCCÈS

HORS CONCOURS

MEMBRE DU JURY PARIS 1900

Alcool de Menthe

DE RICQLÈS

Le Seul Véritable Alcoolat de Menthe

Exiger le nom DE RICQLÈS

REFUSER LES IMITATIONS

Transports directs entre Bastia
et les ports du Nord

Pour LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE
Le vap. anglais *Garnet*, chargera vers le 5 novembre.

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1898).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

EAU MINÉRALE NATURELLE
FERRUGINEUSE, ACIDULÉE, GAZEUSE
D'OREZZA
SOURCE PIANE
(Carte Blanche)
AUTORISÉE PAR L'ETAT
Eau naturelle garantie absolument pure sans l'emploi, pour sa conservation et sa mise en bouteille, d'aucun procédé chimique ou artificiel.
NE PAS CONFONDRE AVEC LA SOURCE DÉPARTEMENTALE
DIRECTION et ADMINISTRATION :
8, Place de la Madeleine, 8, PARIS
Agence générale pour la Corse : **Bastia, 9, Ed du Palais**
Dépôts en France et à l'Etranger
chez tous les débitants d'eaux minérales et les principaux Pharmaciens.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

MAUX DE JAMBES
VARICES — DARTRES
DÉMANGEAISONS — PLAIES de toute nature
ULCÈRES — ECZÉMAS
Guérison assurée — Soulagement immédiat
L'EAU PRÉCIEUSE
Préparation recommandée par un grand nombre de Médecins
315 MILLIONS D'ATTESTATIONS DE GUÉRISONS
Les Médecins qui l'emploient pour eux-mêmes ou leurs malades
Pharmacie DEPENIER, à ROUEN
Dépôts dans les principales Pharmacies. — Flacon : 3 fr. 50.
Il existe des CONTREFAÇONS, exiger que le nom DEPENIER soit gravé sur la bouteille dans le flacon.
Dépôt à Bastia, pharmacie TEILLET.
Ajaccio, pharmacie GUITERAS.

LE
Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus Élégant et le plus Pratique des Journaux de Modes
PREMIÈRE ÉDITION
avec gravures noires
Un An.... 14 f. — Six Mois. 7 f. 50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 32 gravures coloriées
Un An.... 22 f. — Six Mois. 11 f. 50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à H. Henry PETIT, Directeur
5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

USAGE INTÉRIEUR CAOUTCHOUC H. Chastan, 51, rue J.-J. Rousseau, PARIS
L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

AMÉRIQUE
Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide; confortable toutes classes.
Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

Savonnerie Corse
Fabrique de Toga
Bureaux : 13, Boulevard Paoli
M. L. VENTURINI a l'honneur d'informer le public qu'en prévision du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.
Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de son Savon et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne porterait le nom : L. VENTURINI, imprimé sur chaque morceau.

AVIS
M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de domestiques, nourrices, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21; il informe en outre le public, que les ouvriers qui désirent être employés dans les chemins de fer, arsenaux civils ou militaires et dans toutes les industries, sont priés de venir prendre leur inscription et adresser leur demande.
La compagnie offre aux employés destinés aux chemins de fer des bons de voyage gratis et des avances d'argent à tous les autres employés avec facilité de demi tarif.

ESSAYEZ ★ ESSAYEZ
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARDON DUVERGER CAMBRAI
Dépositaires pour l'Exportation, M. CANUGLI FERNAND, 48, rue de la République, Marseille.

LA PIPE
qui tient le record
La *Pipe Record* est en racine de bruyère garantie, et de fabrication exceptionnellement soignée.
La tige du foyer est percée de deux trous qui facilitent le tirage et contient en outre une *pompe réservoir* pour la nicotine. Le milieu du tuyau en guttapercha, est percé de 4 trous, ce qui divise la fumée et la refroidit avant d'arriver à la bouche.
En outre de ces avantages la *Pipe Record* étant lavée à nettoyer on peut dire qu'elle *tient le Record* de toutes les pipes.
PIPE RECORD
Quadruple tirage déposé
Exiger la Marque PH. M. Paris.
En vente chez M. ERNEST SUBRERO fils, manufacture de tabacs à Bastia, rue de l'Opéra.

M. QUILIO THÉOBALD
Cours Sebastiani, 4, en face de la Caserne, *Bastia*
a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vend tous les articles d'Horlogerie, de Bijouterie, d'Orfèvrerie, de Lunetterie et de Piété à des prix très modérés.
Il a en outre un grand assortiment de verres de rechange en cristal de roche, périscopiques, extrafins, blancs, fumés, bleus, etc., pour myopes et presbytes; des longues-vues, jumelles marine et de théâtre.
Il vend aussi des Phonographes, Graphophones et des cylindres enregistrés et vierges, sortant d'une des meilleures fabriques de Paris.
Réparations en tous genres
Un bon ouvrier horloger est attaché à la maison.

Mme FAITH GEORGE WOOD
Dentiste anglais
reçoit du 1er au 10 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI
La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 6 fr
Sur papier blanc. — — . . . . 5 fr.

HOMMES CÉLÈBRES
Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
Sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 fr

Sœur Dévote, Patronne de la Corse
(Salon de 1879).
Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr.
Sur papier Chine, format 40×30 (Réduction). 2 fr.

EN VENTE :
A *AJACCIO*, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
A *BASTIA*, chez M. OLLAGNIER, Libraire.

BON VIN BLANC
à conserver. — S'adresser chez M. Croce, propriétaire, boulevard Sampiero, 30.

Demandez et offrez dans tous les Cafés
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI
Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia
Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

P. VATTELAPESCA
(P. LUCCIANA)
Librairie du PETIT BASTIAIS
1re SÉRIE
E Trebulastone d'u Sciò Filippu
Cummedia in 3 atti, 50 centimes
Un Mastru per l'altru
Cummedia in 3 atti, 50 c.
A Signora Pistichicchitula
Cummedia in 3 atti, 50 c.
U Prupetetarellu
Cummedia in 1 atti, 50 c.
A Civittèla
Cummedia in 3 atti, 1 fr.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1830, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Chemises Hercthonnes à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.
DEMANDEZ ET OFFREZ dans tous les Cafés L'AMARO MATTEI APÉRITIF SUPÉRIEUR
L'Exquis Cigare Mattei 10 centimes le meilleur à ce prix

26e ANNÉE — JEUDI 7 NOVEMBRE 1901 — 00529 — N° 259

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

BIBLIOTHEQUE 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER
FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Achille.
SOLEIL : (Heure officielle)
Lever, 6 h. 16 m. — Coucher, 4 h. 16 m.
LUNE : Dernier quart., le 2 — Nouv., le 10.
FÊTE DE DEMAIN : Les quatre Couronnés.

6 Novembre

JOIES ET DÉCEPTIONS

De la Côte d'Azur.....

Six heures du soir ! Le *Bocognano* lève lentement l'ancre. Un dernier coup de sirène annonce aux passagers que la dernière planche qui communique avec le quai va être retirée.

Quelques poignées de mains à des amis venus pour nous accompagner à bord, et nous voilà voguant sur l'immense plaine liquide.

Le temps est superbe ! La mer semble vouloir nous faire fête ; elle a revêtu ses plus belles couleurs d'azur, et d'immenses lignes blanches pareilles à des rubans la sillonnent en tous sens.

Le navire fend les ondes sans bruit ni secousses, et n'était le roulement de l'hélice on se croirait plutôt sur la terre ferme.

Pareil à un grand globe de feu le soleil disparaît peu à peu derrière l'horizon. Ses rayons dorés projettent dans l'eau une traînée lumineuse du plus merveilleux effet.

A la faveur du crépuscule on aperçoit la côte d'azur parsemée de villas. Monaco, puis la côte italienne disparaissent peu à peu à nos yeux. Nous sommes maintenant en pleine mer et la nuit est déjà sombre.

Aux premières lueurs du jour, un spectacle aussi imposant que grandiose s'offre à nos yeux. Nous apercevons les montagnes de notre chère Corse, ces gigantesques massifs de granit dont les cimes dénudées semblent se confondre avec l'azur du ciel. Une couronne de nuées entoure leurs sommets comme une auréole de gloire, et leurs silhouettes viennent se refléter dans la mer dont la transparence nous fait l'effet d'un immense miroir de cristal.

On croirait assister à une entrevue amoureuse de Vénus et Neptune, ces divinités de la Mythologie qui savaient si bien inspirer les poètes de l'antiquité.

Quel capricieux contraste des éléments de la nature !... L'esprit le plus froid, l'âme la plus apathique et la plus indifférente, ne pourraient s'empêcher de reconnaître dans ce merveilleux tableau, l'œuvre d'un être surnaturel.

La coquette cité de Paoli apparaît bientôt à nos yeux.

Les premiers rayons du soleil levant dorent déjà les roches rougeâtres du petit promontoire qu'on appelle Ile-Rousse.

Le navire a ralenti sa marche et bientôt il est à quai.

Dire toute la joie que l'on éprouve en revoyant sa patrie est difficile à décrire. Toute personne aimant passionnément son pays doit facilement le comprendre. Aussi je laisserai de côté les sensations morales que tout être doué de fibres doit plus ou moins éprouver et ferai un exposé très succinct du changement que j'ai pu constater en revoyant mon pays après une assez longue absence.

Je ne parlerai pas du mauvais état de quelques villes et villages que j'ai pu visiter. Je me tairai également sur le lamentable état de nos routes qui, en certains endroits, sont de véritables casse-cou.

En spectateur impartial je serais obligé de dire toute la vérité et pour ne pas soulever les récriminations de quelques compatriotes je passerai outre cette question pourtant si importante. Je ne parlerai exclusivement que de ce qui concerne la campagne et autres ressources du pays non moins négligées.

Pas beaucoup de progrès : au contraire, partout le délaissement le plus complet.

Le découragement des populations, autrefois si laborieuses, semble s'être coalisé avec tous les fléaux ennemis de l'agriculture.

Partout où la vigne progressait, il y a quelques années, on ne rencontre plus que broussailles. Seuls, par endroits, quelques ceps rabougris qui ont résisté au fléau, et des arbres fruitiers presque abandonnés, sont les seuls vestiges de ressources perdues.

Les terres restent en friche faute de bras pour les cultiver.

Les campagnes se dépeuplent considérablement. La politique et le service militaire obligatoire, ces deux fléaux de l'humanité, font rage par les rendre désertes.

Joignez à cela l'accroissement plus qu'insensé des contributions. L'impôt foncier est dans certains endroits supérieur au revenu, et avec tout cela je ne serais pas étonné si une grève des contribuables venait à éclater.

Les soixante-deux conseillers qui siègent à la Préfecture à différentes époques de l'année, et auxquels les électeurs trop confiants ont pensé pouvoir remettre leurs intérêts, ne font rien pour remédier à un tel état de choses.

Grâce à eux l'Eau d'Orezza, cette boisson corse par excellence qui infiltrait dans le sang de nos aïeux l'énergie et la bravoure qui faisaient l'admiration de l'univers, n'est plus abordable même dans certaines localités de la Corse qu'aux personnes riches. Je ne vous parlerai pas de celle qu'on exporte sur le continent et dont l'exagération du prix devient ridicule.

Grâce à ces mêmes conseillers le magnifique établissement thermal de Guagno tombe en ruines. Les baigneurs diminuent tous les ans, et de la manière dont cela marche on n'en parlera bientôt plus.

Voilà où nous en sommes dans notre merveilleux pays de Corse. Terre promise hospitalière à toutes les cultures ; renfermant dans son sein des trésors inestimables, et où l'on rencontre à côté des grands arbres des pays froids la luxuriante végétation des tropiques.

J.-P. CARLI.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 7 novembre à 3 h. 1/2

1. Montebello, Luce.
2. Symphonie Héroïque, Verdi.
3. Les Hydropathes, Gung'l.
4. Le Mage, Massenet.
5. Graziella, Carlo.

Le Chef de Musique, C. MOULINES.

ÉPHÉMÉRIDES CORSE

7 novembre 1638. — Edit du seigneur François Lomellini, général gouverneur du royaume de la Corse et de l'Ile de Capraja, ordonnant que la réforme des règlements concernant l'élection des six nobles du delà des Monts soit observée strictement.

Paysage de Corse

Chassé par la première neige du fond de la vallée alpestre de la Gordolasque, où mon ami Léo Brossé surveille, pour ses camarades du Club Alpin, la construction d'un refuge au plateau de la Fous, j'ai voulu, — tandis que Nice encombrée de plâtras et de gravats est tout aux apprêts de sa toilette d'hiver, — aller assister à l'arrivée de l'Automne dans un des pays le plus faits à souhait pour ce genre de spectacles, et j'ai pris le bateau de Corse.

Ah ! l'attrayant voyage ! et dont le souvenir, si je ferme les yeux, m'illumine soudain l'esprit, comme si tout l'or et l'ambre de la forêt automnale, déposés dans ma mémoire, allaient désormais revêtir d'une teinte fauve mes pensées, trempées dans ce train de clarté ! Huit jours passés au bord des golfes sonores, au flanc des collines où mûrit l'arbousse, au cœur des forêts de laricios, au col des gorges abruptes, dans la pierraille, dans le maquis, dans le vent ! huit jours vécus dans l'odeur des herbes poivrées dont les touffes, tapies aux creux des rochers, ont comme un arome d'intimité qu'on dévoile, dans le décor mouvant des rivages qui tournent et se déplacent, des croupes de montagnes qui chevauchent côte à côte et se dépassent, dans la fantasmagorie des jeux de la lumière, se combinant en reflets inédits par la réverbération du roc et de l'eau ! huit jours de vie nomade et solitaire, loin des mensonges de la face humaine, au bord des cirques de magnificence où les forces de la nature évoluent dans leurs libres joutes !

⁂

Vraiment, l'antique Cyrnos, solitaire et délaissée, splendidement fournie de sombre verdure ou de pierre étincelante, avec ses belvédères étagés le long des rants, sous un ciel où se condense à son maximum l'éclat de l'azur latin, est une terre d'élection pour les esprits amoureux de ce genre de spectacles, et qui jouissent, avec une sorte de volupté sensuelle, du changement des saisons. Je ne sais quoi de plus gracieux et aussi de plus sauvage marque, en Corse, l'apparition de l'Automne, la mélancolie de ces jours d'octobre où l'œil aime à voir plus longuement [sache,
La soleil moribond s'endormir sous une
et à se rassasier de l'aspect des formes opulentes de l'été qui vont périr...

Calciné tout l'été par son ardent soleil, l'Ile exhale maintenant tous ses aromes pilés par la canicule dans les capsules de ses genêts et de ses cistes. Un peu d'immortelle froissée dans le creux de la main donne une odeur qui grise avec la violence de l'absinthe. En même temps quelque chose s'alanguit sur ce sol qui paraît au mauve plus mauve de ses lointains violets. Plus de mollesse flotte aux brumes des ravins, aux fumées du soir qui montent du toit des bergeries. Les premières pluies ont lavé l'épaisse chevelure bouclée du maquis, qu'avive, comme la rose aux cheveux de Carmen, le rouge des baies de l'arbousse. Cependant la maturité de l'année s'accuse avec plus de saveur. Aux feuilles de vignes empourprées, à la chair rouge des troncs d'érable ou de sapin éventrés en forêt, au porphyre rutilant de ses Calanche flambe alors tout le sang de cette terre généreuse. Et l'on comprend la flamme de certains yeux rencontrés sur les hauteurs où les bergers du Niolo mènent paître leurs troupeaux.

D'une écœurante banalité est le décor de la vie moderne dans les villes où force nous est d'habiter. S'il est bon de se meubler, dans son esprit, un coin pour la méditation, de se tapisser l'âme de paysages comme on tapisse une chambre de Gobelins, pour y loger son rêve aux heures de loisir et lui permettre de s'accouder à la fenêtre solitaire de la Tour d'ivoire, je n'oublierai jamais une journée que j'ai passée dans le golfe d'Ajaccio, ou encore le matin de ce jour où, sur le coteau de Cargese, la petite paysanne Corse, dont le profil du visage s'affinait d'un peu de grâce grecque, posant à ses pieds sa manne remplie de figues de Barbarie, ouvrit de la pointe de son couteau, pour me les offrir, les plus beaux fruits à l'écorce colorée. Du vert réséda des moins mûrs au vieux rose et au lie de vin des plus avancés, ils revêtaient les teintes les plus riches : au long des haies de cactus, ils avaient pris à l'atmosphère, sous les longs soleils, ses plus rares colorations.

⁂

Le golfe de Naples, soit ! Et celui d'Ajaccio donc !

Le soleil matinal débouche à l'Est du massif du Doro. « C'est la bonne heure

---

56 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Lys dans la Vallée

de M. H. DE BALZAC

A MADAME DE MORTSAUF

Doctrine absurde, chère ! Croyez-le, le véritable amour est éternel, infini, toujours semblable à lui-même ; il est égal et pur, sans démonstrations violentes ; il se voit en cheveux blancs, toujours jeune de cœur.

» Rien de ces choses ne se trouve parmi les femmes mondaines, elles jouent toutes la comédie. Celle-ci vous intéressera par ses malheurs, elle paraîtra la plus douce et la moins exigeante des femmes ; mais, quand elle se sera rendue nécessaire, elle vous dominera lentement et vous fera faire ses volontés ; vous voudrez être diplomate, aller, venir, étudier les hommes, les intérêts, les pays ? non, vous resterez à Paris ou à sa terre, elle vous coudra malicieusement à sa jupe ; et plus vous montrerez de dévouement, plus elle sera ingrate. Celle-là tentera de vous intéresser par sa soumission, elle vous suivra romanesquement au bout du monde, elle se compromettra pour vous garder et sera comme une pierre à votre cou.

» Vous vous noierez un jour, et la femme surnagera. Les moins rusées des femmes ont des pièges infinis ; la plus imbécile triomphe par le peu de défiance qu'elle excite ; la moins dangereuse serait une femme galante qui vous aimerait sans savoir pourquoi, qui vous quitterait sans motif, et vous reprendrait par vanité. Mais toutes vous suivront dans le présent ou dans l'avenir. Toute jeune femme qui va dans le monde, qui vit de plaisirs et de vaniteuses satisfactions, est une femme à demi corrompue qui vous corrompra. Là ne sera pas la créature chaste et recueillie dans l'âme de laquelle vous régnerez toujours. Ah ! elle sera solitaire, celle qui vous aimera ; ses plus belles fêtes seront vos regards, elle vivra de vos paroles. Que cette femme soit donc pour vous le monde entier, car vous serez tout pour elle ; aimez-la bien, ne lui donnez ni chagrins ni ri-ales, n'exciter pas sa jalousie. Être aimé, chère, être compris, est le plus grand bonheur, je souhaite que vous le goutiez, mais ne compromettez pas la fleur de votre âme, soyez bien sûre du cœur où vous placerez vos affections.

» Cette femme ne sera jamais elle, elle ne devra jamais penser à elle, mais à vous ; elle ne vous disputera rien, elle n'entendra jamais ses propres intérêts et saura flairer pour vous un danger là où vous n'en verrez point, là où elle oubliera le sien propre ; enfin si elle souffre, elle souffrira sans se plaindre, elle n'aura point de coquetterie personnelle, mais elle aura comme un respect de ce que vous aimerez en elle Répondez à cet amour en le surpassant. Si vous êtes assez heureux pour rencontrer ce qui manquera à votre pauvre amie, un amour également inspiré, également ressenti, songez, quelle que soit la perfection de cet amour, que dans une vallée vivra pour vous une mère de qui le cœur est si creusé par le sentiment dont vous l'avez rempli, que vous n'en pourrez jamais trouver le fond.

» Oui, je vous porte une affection dont l'étendue ne vous sera jamais connue : pour qu'elle se montre ce qu'elle est, il faudrait que vous eussiez perdu cette belle intelligence, et alors vous ne sauriez pas jusqu'où pourrait aller mon dévouement. Suis-je suspecte en vous disant d'éviter les jeunes femmes, toutes plus ou moins artificieuses, moqueuses, vaniteuses, futiles, guspilleuses ; de vous attacher aux femmes influentes, à ces imposantes douairières, pleines de sens comme l'était ma tante, et qui vous servicont si bien, qui vous défendront contre les accusations secrètes en les détruisant, qui diront de vous ce que vous ne pourriez en dire vous même ? Enfin, ne suis-je pas généreuse en vous ordonnant de rechercher vos adorations pour l'ange au cœur pur ? Si en moi : « Noblesse oblige », contient une grande partie de mes premières recommandations, mes avis sur vos relations avec les femmes sont aussi dans ce mot de chevalerie : « Les servir toutes, n'en aimer qu'une ».

» Votre instruction est immense ; votre cœur, conservé par la souffrance, est resté sans souillure ; tout est beau, tout est bien en vous, « veuillez donc ! » Votre avenir est maintenant dans ce seul mot, le mot des grands hommes. N'est-ce pas, mon enfant, que vous obéirez à votre Henriette, que vous lui permettrez de continuer à vous dire ce qu'elle pense devous et de vos rapports avec le monde ? J'ai dans l'âme un œil qui voit l'avenir pour vous comme pour mes enfants, laisser-moi donc user de cette faculté à votre profit, don mystérieux que m'a fait la paix de ma vie et qui, loin de s'affaiblir, s'entretient dans la solitude et le silence.

» Je vous demande en retour de me donner un grand bonheur : je veux vous voir grandissant parmi les hommes, sans qu'un seul de vos succès me fasse plisser le front ; je veux que vous mettiez promptement votre fortune à la hauteur de votre nom, et pouvoir me dire que j'ai contribué mieux que par le désir à votre grandeur. Cette secrète coopération est le seul plaisir que je puisse permettre. J'attendrai. Je ne vous dis pas adieu. Nous sommes séparés, vous ne pouvez avoir ma main sous vos lèvres, mais vous devez bien avoir entrevu quelle place vous occupez dans le cœur de

» Votre MENSUETTE ».

Quand j'eus fini cette lettre, je sentais palpiter sous mes doigts un cœur maternel un moment où j'étais encore glacé par le sévère accueil de ma mère. Je devinai pourquoi la comtesse m'avait interdit en Touraine la lecture de cette lettre, elle craignait sans doute de me voir tomber à ses pieds et de les sentir mouillés par mes pleurs.

Je fis enfin la connaissance de mon frère Charles, qui jusqu'alors avait été comme un étranger pour moi ; mais il eut dans ses moindres relations une morgue qui mettait trop de distance entre nous pour que nous nous unissions en frères ; tous les sentiments doux reposent sur l'égalité des âmes, et il n'y eut entre nous aucun point de cohésion.

pour l'empêcher... » nous dit Mangané, le pêcheur du port qui nous accompagnait pour assurer, en cas de maladresse de notre part, notre récolte de fruits de mer. Et tandis que je partage ce « mix pickles » de châtaignes marines et nous fait passer les coupes à sabler où s'allument, en reflets d'étoile, les dernières arêtes du soleil qui s'oursin, les jeux de lumière se succèdent en tableaux fondants. La mer heureuse frissonne au loin, sous la patine dorée qu'y met le premier soleil. Tout à l'heure, venant à plis légers vers le rivage, elle aura l'air d'une jupe de danseuse gonflée par un soupir de flûte....

Le soleil monte au zénith. « O Mangané, donne-moi la gourde! » C'est le moment du repos. Sous la fraîcheur, on s'étend sur le bord, les yeux au ciel. Ils voguent dans l'azur dont le bleu s'étoffe et les submerge. Et Mangané, qui, d'un revers de main, vient de s'essuyer la moustache rosée par une lampée de vin de Chiavari, commence de conter les mœurs de la gent sous-marine : « Dans la bataille des poissons, la murène il gagne le poulpe ; le poulpe il gagne la langouste ; et la langouste il gagne la murène!... »

Mais le soir tombe. C'est l'heure incomparable. Une orchestration nouvelle se compose, dans le paysage, avec des teintes du Couchant. Au Nord, la montagne de Saint-Antoine et la Punta Porzo di Borgo se violacent d'un précieux lilas. L'Araguasol, à l'Ouest, dresse son cône noir enflé des premières ténèbres. Au Sud, derrière la grève d'où nous contemplons le dernier acte de la féerie du Jour, les coteaux de Chiavari demeurent lucides d'un vert clair où les vignes alignent leurs rangées distinctes. Enfin, vers le Couchant, fermant le golfe comme pour y enclore toute la beauté éparse dans l'air du soir, les îles Sanguinaires, accroupies l'une derrière l'autre comme des sphynx gardiens de cette zone sacrée, profilent à l'horizon leur attitude de rêve. Le soleil, descendant sur elles, y verse, dirait-on, tout le poids de sa majesté lasse, et l'œil voit se réaliser la vision du poète croyant apercevoir

... dans le lointain de l'Occident vermeil
Des îles qui semblaient le lit d'or du soleil.

Vienne l'hiver, et les pressaisques réalités de la vie des villes, et la clarté crépusculaire des jours de la vieillesse : un tel souvenir, mis en réserve derrière le voile des paupières, dans l'ombre de la mémoire, rayonnera encore d'un pouvoir éclairant assez fort pour teinter de joie et de beauté tout l'avenir!

♣

La mer est toute grâce, même autour des promontoires cyrnéens dont le granit ne peut faire oublier à la vague molle de la Méditerranée qu'elle porta jadis Aphrodite. Mais la lande, la forêt et le mont, dont l'aridité commence souvent où finit le flot, accusent, sur le sol corse, une beauté d'un ordre un peu plus sévère, qui s'attendrit mal aux langueurs de l'Automne.

Je connaissais la splendide horreur du ravin de la Pentica et du « Château Vert, » d'où Jacques Bellacoscia, dit l'Indépendant, timbrait ironiquement ses impérieuses missives. Mais les gorges d'Evisa et la monstrueuse tranchée que le Porto s'ouvre dans le mont pour descendre à la mer n'ont pas lassé mon admiration. Et de quelle angoisse me saisit le cœur la sauvage grandeur du paysage quand, traversant dans la vallée du Golo, aux défilés de Santa-Regina, je me trouvai pendant une quinzaine de kilomètres dans le plus affreux désert de pierraille qu'on puisse imaginer! C'est de l'horreur tragique fixée à perpétuité dans le gosier du roc.

Cette horreur, elle est partout, dans ce pays, dans le profil du rocher et dans l'attitude de l'arbre. Les beaux hêtres de l'épaisse forêt d'Aïtone se continuent par les grands laricios de la forêt, plus sauvage encore, de Valdoniello. Le col de Vergio les sépare. Rarement lieu plus sinistre fit frissonner le voyageur. Sur le plateau du col, toujours battu des vents, étêtés par les coups de foudre et de libeccio, étalant des branches sans feuilles rangées comme les côtes d'un thorax squelettique, une dizaine de grands pins, disséminés, apparaissent comme de véritables fantômes: cimetière d'arbres morts qui restent encore debout, tant fut rude la sève qui les nourrit.

♣

Cette horreur, cette rudesse, cette âpreté qui sont un des charmes essentiels du voyage en Corse, récompensent, il faut le reconnaître, le voyageur qui a consenti à sacrifier le goût du confort au désir de belles émotions. Il faut peiner pour les conquérir, coucher en route sur des paillasses de feuilles de maïs, et se contenter du fromage des bergers. Mais il prend un goût si exquis, arrosé de l'eau des sources bue dans une feuille de châtaignier!

Quelques hôteliers indigènes, hantés par le renom des grands hôtels de la Riviere d'où, après tout, la Corse s'aperçoit par les beaux temps, ne s'avisèrent-ils pas de faire perpétrer à leurs chefs, pour rehausser le menu de leur table d'hôte, le « consommé aux perles du Japon » et la « côte d'agneau d'Argenteuil. » L'audace était belle près du maquis où l'Indépendant mangeait sur le pouce une tranche de viande de bouc séchée au soleil. Mais l'essai ne put réussir parce que le Japon et Argenteuil n'étaient là que des noms auxquels ne répondait aucune réalité.

L'île est pauvre, mais elle est belle; mal commode au sybarite, mais si accueillante à l'artiste! Dame! il faut se résigner à traverser des villages où dom pourceau est le seul maître de la rue, et à coucher dans des chambres d'auberge hâties sur des parcs à chèvres dont le chevrotement vous réveille dès trois heures du matin. Mais, sans les chèvres, vous ne vous seriez jamais mis à la fenêtre à cette heure là. Vous n'auriez jamais goûté un tel silence, une telle solitude, une telle facilité de dilater son rêve aux limites de la jouissance intellectuelle...

Les affairistes n'ont pas encore songé à mettre le maquis en actions; précieuse indication pour les rêveurs en peine de savoir où diriger leurs pas.

Le maquis, disent les géologues, est la sauvegarde du pays corse. C'est lui qui sauve la terre végétale du soleil qui la calcinerait, du vent qui la disperserait, des eaux d'orages qui bientôt ne laisseraient que le rocher. Sa vertu morale est la même. Il est le grand professeur d'énergie tant cherché de nos contemporains. Mettez-vous en route pour aller le voir. Vous serez déjà meilleur.

LE PADOUAN.
(Eclaireur de Nice).

VELBUTINE Poudre de Riz Opératoire
GÉ. FAY

Gazette Départementale

ILE-ROUSSE. — Le 11 novembre sera célébré à Belgodere le mariage de M. Alexandre Lanata, fils de M. Charles Lanata, avec Mlle Marie-Monique Mortini, fille de M. Don-Ignace Mortini, de Belgodere.

Nous prions les futurs époux d'agréer nos meilleurs vœux de bonheur, et adressons aux familles Lanata et Mortini toutes nos félicitations.

♣

VOLPAJOLA. — M. l'instituteur Leandri a fait don à l'école communale de garçons de Volpajola des tableaux de la méthode Régimbeau et de plusieurs maximes morales d'agriculture.

♣

CALVI. — Mercredi 30 octobre a été célébré le mariage de Mlle Marie-Louise Palasne de Champeaux avec M. Henry Vaillant, fils d'un des notaires les plus honorablement connus de Brest. La mariée appartient à une noble et ancienne famille originaire de Bretagne. On n'a pas oublié le rôle brillant joué dans la politique insulaire par son père, le regretté M. de Champeaux, conseiller général de Calvi et vice-président de l'assemblée départementale, prématurément enlevé à l'affection de ses amis et à la reconnaissance de la ville qu'il avait adoptée comme sienne.

Aussi nombreuse était l'assistance qui se pressait dans l'église Sainte-Marie pour apporter aux époux félicitations et souhaits; et sur le passage de l'élégant cortège ce n'était qu'un murmure sympathique et flatteur à l'adresse de la mariée qui portait avec une grâce exquise une ravissante toilette de satin blanc. Elle était au bras de M. Vaillant père. Venaient ensuite :

Mme Palasne de Champeaux et M. Henry Vaillant.
Mlle Vaillant et M. Raoul Ferry, surnuméraire de l'enregistrement.
Mlle Vaillant et M. Bartoli, avocat.
Mlle V. Belgodere et M. Ambrogi, juge d'instruction.
Mlle J. Belgodere et M. Antoine Fabiani.
Mlle B. Rocca-Castellani et M. le docteur Massoni.
Mlle C. Rocca-Castellani et M. Sorba, ingénieur des ponts et chaussées.
Mlle Pianacci et M. Brogante.
Mlle Galetti et M. Scagliola.
Mme Capifali et M. Colonna d'Aufriani, juge suppléant.
Mme Romano et M. Vaillant, etc., etc.

Après la cérémonie religieuse un lunch a été servi aux invités. Les danses, très animées, se sont prolongées fort avant dans la soirée.

Nous renouvelons ici à M. et à Mme Vaillant nos meilleurs vœux de bonheur.

Syndicat de Nonza

Les producteurs de cédrats de la commune de Nonza, réunis en comité, ont pris la délibération suivante :

Ce jourd'hui 3 novembre 1901, les soussignés, producteurs de cédrats, demeurant dans la commune de Nonza, réunis en comité, déclarent adhérer aux conditions stipulées dans les statuts du Syndicat des Producteurs des cédrats corses et engager toute leur production de cédrats de l'année courante.

Et à cet effet, ils ont nommé à l'unanimité :

Président d'honneur : M. Avogari da Gentile ; président effectif : M. Franceschi Philippe ; vice-présidents : MM. Francoschi Paul-Toussaint et Valery Antoine ; secrétaires : MM. Canale François-Antoine et Mattei Jean-Marie, auxquels ils donnent mission de les représenter auprès du bureau syndical général et d'agir au mieux de leurs intérêts.

Le président d'honneur : Avogari de Gentile ; le président effectif : Ph. Francoschi ; les vice-présidents : A. Valery, P.-T. Francoschi ; les secrétaires : J.-M. Mattei, F.-A. Canale.

Les membres adhérents : Cabri, G.-S. Giraldi, Angeli, Salvaresi, Marcucci, Filippetti, Baldassari, fondé de pouvoirs de M. le baron Mariani et de M. le capitaine Nagues, Capri, Giraldi, Leonardi, A. Canala, Angeli, A.-M.. Veuve Marie Giuliani, J. Pietri, F.-M. Malatesta, Barbe-Marie Padovani, Francoschi François, Ph Carry, Baldapari, Mattei, Malatesta Antoine, Secola, Secola pour Filippetti Ange, Secola pour Antonorsi, Veuve Piatrotti, F.-A. Giannoni Marie née Agostini épouse Baldassari.

♣

Plusieurs adhésions aux statuts du syndicat de Venaco nous parviennent de tous les points de l'intérieur, notamment de la Balagne, Pietra di Verde, etc. ; elles sont déjà au nombre de vingt, indépendamment des trente de la commune de Nonza ; d'autres adhésions plus nombreuses se produiront, à bref délai, car il y a affluence de demandes des statuts régissant le syndicat de Venaco.

Toutes les expéditions devront être faites en gare maritime de Bastia, à l'adresse de M. Pierre Vincentelli.

Les Producteurs de Cédrats

Venaco, le 8 octobre 1901.

Monsieur Vincentelli Pierre, Bastia.

Nous vous envoyons ci-joint copie de la délibération prise par le syndicat des producteurs de cédrats de Venaco, avec prière de la remettre à M. le Directeur du *Petit Bastiais* en réponse à son article du 10 courant.

L'an 1901, le 6 du mois d'octobre, les membres du syndical des producteurs de cédrats corses, réunis sous la présidence de M. Pierre Bona, président, étaient présents ; etc.

Considérant qu'il est urgent de désigner deux délégués qui auront pour mission de s'enquérir auprès des personnes qui voudraient acheter les cédrats de la récolte pendante à l'état vert, mission que

DÉLIBÉRATION

les dits délégués doivent remplir dans le plus bref délai, à la condition pour eux de remettre entre les mains de M. le Président leur rapport par écrit des offres qui leur seront faites.

Le syndicat à l'unanimité des présents a désigné M. Pierre Bona, président, o Angeli Jean-Thomas pour remplir la dite mission.

Le Secrétaire, MICHEL STEFANI.

P. S. — Le syndicat a décidé dans sa réunion, d'accepter l'adhésion de tous les producteurs de cédrats qui demanderont à en faire partie, conformément aux statuts.

♣

Le syndicat a décidé de donner un acompte de dix francs par chaque cent kilos de cédrats aux producteurs qui en feront la demande.

Cédrats

M. Pierre Vincentelli de la maison Gregorj et Compagnie a l'honneur de prévenir les producteurs de cédrats qu'il vient de transférer son chantier à Toga, à côté de celui du syndicat de Venaco et à proximité de la gare maritime. Il ne reçoit donc plus de cédrats à son ancienne usine de Lupino, où il ne laisse personne chargé d'en accepter pour son compte. Que les producteurs avisent.

P. VINCENTELLI.

Ballons nous un Savon du Congo : Il est français comme notre drapeau.

L'Incendie du *Liban*

Les négociants qui avaient des marchandises à bord du paquebot *Liban*, lors de l'incendie du mois d'août, sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui jeudi 7 novembre, dans la salle du tribunal de commerce, à quatre heures précises, à l'effet de s'entendre sur les mesures à prendre pour la sauvegarde de leurs intérêts.

L'Orage à Lento

Il était dit que la commune de Lento devait avoir sa part de malheurs.

L'orage qui a éclaté dans la nuit du 27 au 28 octobre dernier, s'est prolongé sans relâche, durant cinq jours, et a occasionné des dommages très-considérables. Il a emporté la récolte des châtaignes situées en aval du village, la partie en amont n'ayant rien produit.

Il a emporté également nos semailles de la montagne et produit des éboulements nombreux.

En présence des pertes éprouvées, le découragement est profond.

Je me fais l'interprète de mes administrés, pour signaler à qui de droit l'événement malheureux qui les a atteints, persuadé que les pouvoirs publics leur viendront en aide.

Le Maire de Lento.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 6 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin. + 8° à midi : 12°5. 6 heures du soir. + 10°5. Maxima, + 12°8. Minima, + 6°7.

Baromètre. — 7 heures du matin, 772 millimètres, 772 cent. 6 heures du soir, 771 mm.

Vent. — 9 h. du matin, faible.
4 h. du soir, id.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, très belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0,21. soir, + 0,30

Pluviomètre, à 9 heures du matin: 14 m.

♣

Il m'enseignait doctoralement ces riens que l'esprit ou le cœur deviennent ; à tout propos, il paraissait se défier de moi ; si je n'avais pas eu pour point d'appui mon amour, il m'eût rendu gauche et bête en affectant de croire que je ne savais rien.

Néanmoins, il me présenta dans le monde, où ma ministerie devait faire valoir ses qualités. Sans les malheurs de mon enfance, j'aurais pu prendre sa vanité de protecteur pour de l'amitié fraternelle ; mais la solitude morale produit les mêmes effets que la solitude terrestre: le silence permet d'y apprécier les plus légers retentissements, et l'habitude de se réfugier en soi-même développe une sensibilité dont la délicatesse révèle les moindres nuances des affections qui nous touchent. Avant d'avoir connu madame de Mortsauf, un regard dur me blessait, l'accent d'un mot brusque me frappait au cœur ; j'en gémissais, mais sans rien savoir de la vie des caresses ; tandis qu'à mon retour de Clochegourde je pouvais établir des comparaisons qui perfectionnaient ma science prématurée. L'observation qui repose sur des souffrances ressenties est incomplète. Le bonheur a sa lumière aussi. Je me laissai d'autant plus volontiers écraser sous la supériorité du droit d'aînesse, que je n'étais pas la dupe de Charles.

J'allai seul chez la duchesse de Lenoncourt, où je n'entendis point parler d'Henriette, où personne, excepté le bon vieux duc, la simplicité même, ne m'en parla ; mais, à la manière dont il me reçut, je devinai les secrètes recommandations de sa fille. Au moment où je commençais à perdre le plus étonnement que cause à tout débutant la vue du grand monde, au moment où j'y entrevoyais des plaisirs en comprenant les ressources qu'il offre aux ambitieux, et que je me plaisais à mettre en usage le maximes d'Henriette en admirant leur profonde vérité, les événements du 20 mars arrivèrent. Mon frère suivit la cour à Gand ; moi, par le conseil de la comtesse, avec qui j'entretenais une correspondance active de mon côté seulement, j'y accompagnai le duc de Lenoncourt. La bienveillance habituelle du duc devint une sincère protection quand il me vit attaché de cœur, de tête et de pied aux Bourbons ; il me présenta lui-même à Sa Majesté. Les courtisans du malheur sont peu nombreux ; la jeunesse a des admirations naïves, des fidélités sans calcul ; le roi savait juger les hommes ; ce qui n'eût pas été remarqué aux Tuileries le fut donc beaucoup à Gand, et j'eus le bonheur de plaire à Louis XVIII.

Une lettre de madame de Mortsauf à son père, apportée avec des dépêches par un émissaire des Vendéens et dans laquelle il y avait un mot pour moi, m'apprit que Jacques était malade. M. de Mortsauf, au désespoir autant de la mauvaise santé de son fils que de voir une seconde émigration commencer sans lui, avait ajouté quelques mots qui me firent deviner la situation de la bien-aimée. Tourmentée par lui sans doute quand elle passait tous ses instants au chevet de Jacques, n'ayant de repos ni le jour ni la nuit ; supérieure aux tracasseries, mais sans force pour les dominer quand elle employait toute son âme à soigner son enfant, Henriette devait désirer le secours d'une amitié qui lui avait rendu la vie moins pesante, ne fût-ce que pour s'en servir à occuper M. de Mortsauf. Déjà plusieurs fois, j'avais emmené le comte au dehors quand il menaçait de la tourmenter ; innocente ruse dont le succès m'avait valu quelques-uns de ces regards qui expriment une reconnaissance passionnée où l'amour voit des promesses.

Quoique je fusse impatient de marcher sur les traces de Charles, envoyé récemment au congrès de Vienne, quoique je voulusse au risque de mes jours, justifier les prédictions d'Henriette et m'affranchir de la vassalité fraternelle, mon ambition, mes désirs d'indépendance, l'intérêt que j'avais à ne pas quitter le roi, tout pâlit devant la figure enfoncée de madame de Mortsauf ; je résolus de quitter la cour de Gand pour aller servir la vraie souveraine. Dieu me récompensa. L'émissaire envoyé par les Vendéens ne pouvait pas retourner en France, le roi voulait un homme qui se dévouât à y porter ses instructions. Le duc de Lenoncourt savait que le roi n'oublierait point celui qui se chargerait de cette périlleuse entreprise : il me fit agréer sans me consulter, et j'acceptai, bien heureux de pouvoir me retrouver à Clochegourde tout en servant la bonne cause.

Après avoir eu, dès vingt et un ans, une audience du roi, je revins en France, où, soit à Paris, soit en Vendée, j'eus le bonheur d'accomplir les intentions de Sa Majesté. Vers la fin de mai, poursuivi par les autorités bonapartistes, auxquelles j'étais signalé, je fus obligé de fuir en homme qui semblait retourner à son manoir, allant à pied de domaine en domaine, de bois en bois, à travers la haute Vendée, le Bocage et le Poitou, changeant de route suivant l'occurrence. J'atteignis Saumur, de Saumur je vins à Chinon, et de Chinon, en une seule nuit, je gagnais les bois de Nueil, où je rencontrai le comte à cheval dans une lande : il me prit en croupe, et m'amena chez lui, sans que nous eussions vu personne qui pût me reconnaître.

— Jacques est mieux ! avait été son premier mot.

Je lui avouai ma position de fantassin diplomatique traqué comme une bête fauve, et le gentilhomme s'arma de son royalisme pour disputer à M. de Chemsel le danger de me recevoir. En apercevant Clochegourde, il me sembla que les huit mois qui venaient de s'écouler étaient un songe. Quand le comte dit à sa femme en me présentant :

— Devinez qui je vous amène ?... Félix.

— Est-ce possible ! demanda-t-elle les bras pendants et le visage stupéfié.

Je me montrai, nous restâmes tous deux immobiles, elle clouée sur son fauteuil, moi sur le seuil de sa porte, nous contemplant avec l'avide fixité de deux amants qui veulent réparer par un seul regard tout le temps perdu ; mais, honteuse d'une surprise qui laissait son cœur sans voile, elle se leva, je m'approchai.

— J'ai bien prié pour vous, me dit-elle après m'avoir tendu sa main à baiser.

(A suivre).

Médecine navale

MM. les étudiants en médecine Polidori et Masini ont été admis à l'école annexe de médecine navale de Toulon ; M. l'étudiant en médecine Acquaviva a été également admis à cette école, mais à titre conditionnel.

♣

Obsèques

A une heure de l'après-midi ont eu lieu en l'église Saint-Jean les obsèques de Mme Jeanne Colombani née Bergasso, belle fille de l'un des compositeurs du *Petit Bastiais*, Augustin Rappalini.

Cette jeune femme, à peine âgée de vingt-cinq ans, a été emportée par une bronchite après cinq mois de maladie. Elle laisse trois enfants en bas âge.

Nous adressons aux familles Colombani, Bergasso et Rappalini toutes nos condoléances.

— A la même heure, un petit cercueil recouvert du drap blanc et de fleurs, renfermant les restes du fils de M. Jean Nonza, était suivi jusqu'à l'église Sainte-Marie par de nombreux amis des familles Nonza, Damiani, Puccinelli et Castelli.

Nous joignons nos regrets à ceux qu'a excités la mort de cet enfant si charmant qui faisait la joie de ses parents.

♣

Les Quarantaines

Par décision ministérielle les provenances de Naples ne sont plus soumises à la quarantaine.

♣

Les métiers des souverains

Presque tous les souverains actuellement régnants en Europe connaissent un métier manuel qui leur permet, le cas échéant, de se tirer d'affaire s'ils avaient à gagner leur vie.

La reine de Portugal elle-même s'occupe de reliure avec succès et distribue charitablement aux pauvres les médicaments dont ils ont besoin. Aussi la vente du Fer Bravais, ce reconstituant par excellence, s'en ressent-elle particulièrement ; car la forme d'anémie la plus fréquente est celle qui résulte des privations, maladies et fatigues de toutes sortes, et dans ce cas le Véritable Fer Bravais produit des miracles.

♣

A Saint-Charles

Ce soir, à 7 heures, commencera, en l'oratoire de ce nom, le *Triduum* paratoire à la fête de leur titulaire, Saint-Charles Borromée.

♣

Garçons de Café et d'Hôtel

La formation du syndicat des garçons de café et d'hôtel sera constituée ce soir. Réunion générale au Café des Messageries, à la fermeture des établissements. On est prié d'être exact. — *Le Comité.*

♣

Aux cyclistes

Ne partez pas en excursion sans alcool de menthe de RICQLÈS. Remède souverain contre les malaises déterminés par la fatigue et la chaleur. Le Ricqlès est aussi la boisson la plus saine et la plus désaltérante.

♣

Mandat perdu

Il a été perdu de la rue Saint-Angelo aux Turquines un mandat poste. Le rapporter contre récompense au bureau du journal.

♣

Au Port

Les voiliers *Divine Providence*, capitaine Bastiani, et *Antoine Piccioni*, capitaine Giuli, sont partis, le 1er pour Macinaggio et le second pour Porto-Vecchio.

♣

A louer

Un appartement, boulevard de Cardo, au premier, 9 pièces et 3 cabinets.

S'adresser au bureau du journal.

— A louer présentement magasin ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. L. N. Mattei et Cie, Place Saint Nicolas, Bastia.

— Au 1er décembre, à louer magasins occupés actuellement par M. Caffarelli, rue Napoléon, 1.

Piano à vendre

A vendre, très beau piano en bon état. Conditions raisonnables.

S'adresser au bureau du journal.

Pharmacie MOZZICONACCI
Place de l'Hôtel-de-Ville — BASTIA
HUILE DE FOIE DE MORUE BLANCHE
le litre . . . . . 9 francs.
Dépôt du
FÉBRIFUGE LINARA DE PISE
composé d'après les dernières découvertes scientifiques et guérissant d'une manière certaine les fièvres de malaria, typhoïdes et pernicieuses.

C^ie de Navigation Mixte
(Cie TOUACHE)

Libre pratique étant accordée depuis hier soir aux provenances de Naples et Livourne, il y aura départ de Bastia pour Marseille, régulièrement toutes les semaines à partir de la semaine prochaine.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — NÉANT.

NAISSANCES.

Morleng Vincent-Roch-Augustin. — Matelli Marie-Joséphine.

DÉCÈS. — NÉANT.

BOURSE DE PARIS

5 nov. — 6 nov.
Dette 3 p. 0/0 ancien 100.40 — 100.70
— 3 p. 0/0 amorti. 99.35 — 99.25
[illegible] 65 — 1 80

Dépêches de Nuit
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Le naufrage du « Tulli »

Des témoignages officiels de satisfaction sont accordés à 21 personnes, matelots, patrons pêcheurs, avocats, maître au cabotage, mousses, novices et douaniers en récompense des secours portés au brick-goélette *Tulli Antoine*, en détresse à l'Ile-Rousse.

A Bourg-Madame

Un meeting a été tenu dans cette localité. Les divers représentants de la Cerdagne française ont adopté un ordre du jour invitant le gouvernement français à faire respecter la convention consulaire franco-espagnole de 1862 et le traité de délimitation de 1866 qui accorde aux Français le libre usage des chemins à travers l'enclave espagnole de Llevia et le territoire de Puigcerda.

Le *Tourny* à Alger

Le voilier *Tourny* a été remorqué à Alger par le vapeur anglais *Syrian-Prince*.

Le matelot Denis, qui, malgré toutes les supplications des officiers de l'*Isère*, n'avait pas voulu abandonner le trois-mâts, était toujours à bord, seul avec son chien ; il a une forte fièvre ; on craint un transport au cerveau.

Le capitaine du *Syrian-Prince* a déclaré prendre possession de *Tourny*, l'ayant trouvé en perdition.

LES GRÈVES

LA GRÈVE DES MINEURS

Le calme étant rétabli dans le bassin de la Loire, les troupes étrangères à Saint-Etienne ont reçu l'ordre de rejoindre leurs garnisons respectives. Elles quitteront Saint-Etienne demain.

A Firminy tout est calme ; on travaille beaucoup.

Les ouvriers mineurs de Graissessac ont fait connaître qu'ils étaient opposés à l'idée de grève générale.

♣

Les chapeliers et ouvriers fouleurs d'Alais ont maintenu la grève. A la suite d'une réunion tenue à la bourse du travail.

Le Conflit franco-turc

On télégraphie de Constantinople que Tewfick-pacha a demandé à M. Bapst de faire connaître les points que le gouvernement français entend régler en outre de l'affaire Lorando, afin de soumettre ces questions au conseil des ministres.

♣

Le *Daily Mail* dit que le gouvernement français est très avisé en prenant possession de la douane de Beyrouth, parce que c'est la mesure qui entraîne le moins de complications avec les autres puissances, en même temps qu'elle produira un grand effet en Turquie.

♣

La presse russe est très favorable à l'attitude de la France. Certains journaux font d'ailleurs remarquer que toutes les nations doivent applaudir à cette attitude, car toutes sont intéressées à ce que leurs droits soient respectés en Turquie. On fait également ressortir la lenteur que la France a mise à prendre une résolution énergique, afin de laisser le temps au gouvernement ottoman de bien réfléchir sur les conséquences de ses refus.

Un Français expulsé de Malte

Un des officiers, attachés au gouverneur de Malte ayant dit qu'avec deux compagnies il se chargerait d'expulser les Français de Tunisie, le propos a été relevé dans la *Gazzella di Malta* par le correspondant de la *Dépêche Tunisienne*.

Ce journaliste a été informé qu'il devait quitter l'île dans un délai de huit jours, au plus tard.

EN ANGLETERRE

LA SANTÉ D'EDOUARD VII

La *Gazette de Francfort* dit que le docteur Basold, de l'établissement balnéaire de Falkestein, spécialiste très connu pour les maladies du larynx, a été mandé à Londres pour donner son avis sur l'état du roi.

VIFS DISSENTIMENTS
Entre les ministres anglais

On télégraphie de Londres que des dissentiments très vifs existent parmi les membres du cabinet, à propos de la guerre du Transvaal : M. Chamberlain réclame des mesures très rigoureuses contre les Boers, et est appuyé par le marquis de Salisbury ; Sir Michaël Hicks Beach, appuyé par le duc de Devonshire, insiste pour que les négociations en vue de la paix soient reprises.

LES TROUBLES DE MALTE

La population avait adressé au gouverneur de Malte une pétition en le priant de la faire parvenir au roi d'Angleterre.

Le gouverneur s'y est refusé en prétextant que cette pétition était irrespectueuse pour le roi et insultante pour la nation anglaise.

Ce refus a exaspéré la population ; les journaux ont publié des articles très violents ; aussi s'attend-on à les voir supprimer.

AUX ETATS-UNIS

LE MAIRE DE NEW YORK

M. Sheppart, candidat de Tammany aux fonctions de maire de la ville de New-York, est battu par M. Low, candidat de tous les partis fusionnés pour la réforme et la moralité.

Evénements de Chine

Li-Hung-Chang mourant

Une dépêche de Pékin annonce que le vice-roi Li-Hung-Chang est mourant.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

La baisse des consolidés

Le *Daily Mail* remarque que les consolidés anglais, qui étaient en 1899, à 123, sont tombés hier à 91, point le plus bas qui ait jamais été enregistré depuis la guerre de Crimée.

L'Offensive des Boers

du Cap :

La saison étant maintenant entièrement favorable aux opérations, plusieurs commandos sont revenus de la frontière du Natal et attaqueront successivement les diverses colonnes anglaises.

M. KRUGER EN FRANCE

de Bruxelles :

Dans l'entourage du président Kruger on se montre un peu inquiet au sujet de sa santé, et comme l'hiver s'annonce assez rigoureux, on voudrait que le président se décidât à aller le passer dans le midi de la France.

M. Kruger n'a pris encore aucune résolution à ce sujet.

Les propriétés des chefs boers

On télégraphie de Pretoria que les propriétés des chefs boers, confisquées par les Anglais, ne seront pas vendues aux enchères, ainsi que cela avait été annoncé. Mais il s'est formé un syndicat, soutenu par Cecil Rhodes, qui se propose d'acheter ces propriétés à bas prix.

L'EMPRUNT ANGLAIS

Dans un discours qu'il a prononcé à Boston, le Chancelier de l'Echiquier a dit qu'il a eu à trouver l'argent pour la guerre, et que cet emprunt a été contracté à des conditions moins onéreuses que les emprunts précédents, et sans qu'il ait jeté le moindre trouble dans le marché monétaire.

Il a ajouté qu'il faut que la nation s'attende à voir augmenter les impôts, les frais de la guerre ont dépassé toutes les prévisions et il faut y pourvoir sans hésitation.

Le gouvernement a pleine confiance dans le patriotisme de la population qui acceptera ces nouvelles charges éventuelles sans protestation.

Nouvelles milices

de Londres :

La War Office a donné des instructions pour agir auprès des bataillons de milices licenciés, afin de les amener à s'engager à servir hors du royaume.

Deux bataillons seulement ont cédé à ses instances.

Les pertes anglaises

D'après le War Office, depuis le début de la guerre, les pertes anglaises s'élèvent à 78.016 hommes ; si on tient compte des hommes ayant rejoint depuis, on a un chiffre de 22.773.

A partir du 1er décembre

Les Magasins de chaussures
T. CAFFARELLI Fils

situés en face l'oratoire de la Conception, seront transférés, même rue 10, dans l'ancien Hôtel de la Marine.

CHARCUTERIE CONTINENTALE
Cours Sebastiani, Bastia
Fromages de toute provenance

AVIS

M. SIMON DAMIANI a l'honneur de prévenir les acheteurs de pétrole ATLANTIC que le navire *Salvatore* est dans le port de Bastia depuis le 5 septembre courant. Une fois mis en magasin, le prix augmentera de 0.50 par caisse.

GRANDS MAGASINS
de Tissus et Nouveautés
MARINETTI FRÈRES
Bastia

GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES
Usine à vapeur

Le perfectionnement de notre outillage nous permet de vendre les meubles à des prix inconnus à ce jour.

Lits cintrés noyer massif verni, 2 places, 45 fr.

Tables à volet noyer verni, 8 places, 25 fr.

Toilettes anglaises avec glace largeur 0m90, 22 fr.

Guéridons ronds vernis, 12 fr.

Les meubles sortant de la maison Marinetti Frères sont garantis de fabrication supérieure.

Sommiers Hygiéniques
garantis 10 ans
1 place. . . 16 fr.
2 places . . 22 fr.

Grand assortiment de chambres, salons et salles à manger riches de tous styles.

Fabrication spéciale du Louis XV

Lits en fer et fer et cuivre

Maison L. N. Mattei et Cie

Aperçu de quelques prix spéciaux pour le gros

Absinthe en fût, 90, 100, 110, 120 fr. l'hect.
Rhums et Cognac, 55, 60, 65, 70 et 80 fr. id.
Vermouth Français et Vermouth de Turin, 55, 60 et 70 francs l'hectolitre.
Absinthe Pernod Fils, 5 fr. la bouteille, verre compris.
Rhum et Cognac, 0,90 la bout., verre compris.
Absinthe, 1,20 et 1,40 la bouteille.
Fine Champagne 3 étoiles, 1,20 la bouteille.
Liqueurs. Je toutes sortes, marques courantes, 0,90 à 1 fr.
Liqueurs fines, 2,30 la bouteille.
Sirops assortis, 1,10 et 1,30.
Liqueur, « La Cétraine » 2 fr. la bouteille.
Amaro Mattei, 1,30 la bouteille.
Vin du Cap-Corse ou Q' liquides, 1 50 la bout.
Il des Veilles, 12 50 la caisse de 25 bouteilles.
Vins rouges et blancs à partir de 14 fr. l'hect
CIGARES :
Reginis, le mille 15 fr. — Petit Lanos, 15 fr.
Courants . . 20 fr. — Long-et-fins 20 fr.
Bouts-rouges . 28 fr. — Bouts verts, 48 fr.

Filature de Cocons
Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neef, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasso, HENRI BARSANTI, Nouveau port, Bastia

BENEDICTINE
Exquise, tonique, digestive
La MEILLEURE des LIQUEURS
Un verre après chaque repas

PATE et SIROP d'ESCARGOTS de MURE
MALADIES NERVEUSES
SIROP de HENRY MURE
SOLUTION HENRY MURE
MÈRE SOLUTION ARSENIÉE et CRÉOSOTÉE

ATTEINTE DE BEAUTÉ DE LA PEAU
CRÈME VELOUTINE Ch. FAY

M^me FAITH GEORGE WOOD
Dentiste anglais
reçoit du 1er au 10 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port. Basta

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI
La Corse au XVIII^e siècle, Allégorie (Salon de 1870).
Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 6 fr
Sur papier blanc. — — . . . 5 fr.

HOMMES CÉLÈBRES
Sambucuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
Sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 fr

S^te Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).
Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
Sur papier Chine, format 40×30 (Réduction). 2 fr

EN VENTE :
A *AJACCIO*, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
A *BASTIA*, *des* M. OLLAGNIER, Libraire

AMÉRIQUE
Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide; confortable toutes classes.
Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

Savonnerie Corse
Fabrique à Toga
Bureaux : 13, Boulevard Paoli
M. L. Vouterin a l'honneur d'informer le public qu'en prévision de la cherté de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.
Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de ses Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne porterait le nom : L. VOUTERIN, imprimé sur chaque morceau.

TUMEUR
[illegible] TRAITEMENT [illegible] Guérison [illegible] Publications [illegible] Paris, Rue Vivienne, 2 bis. [illegible]

ENGRAIS POUR TOUTES CULTURES
Superphosphates d'Os et Minéraux
Dosages garantis sur facture
LUOIS LACHÈVRE
MARSEILLE, 27, rue des Princes, MARSEILLE
DÉCHETS DE VIANDE à 6 fr. les 100 kilos
On demande des représentants

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord
Pour LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct pour ANVERS, HAMBOURG et tous les ports d'ANGLETERRE
Le vap. anglais *Garnet*, chargera vers le 5 novembre,
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

Demandez et ottrez dans tous les Cafés L'AMARO MATTEI, *apéritif supérieur.*

BON VIN BLANC
A conserver, s'adresser chez M. Croce, propriétaire, boulevard Sainte-Angelo, 30.

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
[illegible]

Sérieuse Situation
tr. indépend. offerte à hom., dam. et dlles pr travail facile et agr. à faire ch. soi toute l'ann., s. connaiss. spéc., rapp. 3 à 6 fr. p. j. suivant produc. Ecr. M. JOUBERT, dr. de l'entreprise générale « à l'Immaculée Conception, » 123, rue Caulaincourt, PARIS. Maison de confiance, fond. en 1886. 2 dipl. d'honn. Timb. p. rép.

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

Etude de M^e de Gentile
AVOUÉ LICENCIÉ EN DROIT
près le Tribunal civil de 1re instance de Bastia
5, Bd de Cardo, Bastia
Par exploit du ministère de Conti, huissier à Bastia, en date du quatre novembre courant, 1901, enregistré,
La dame Gaggeri Rose-Anne-Marie, sans profession, domiciliée et demeurant avec son mari à Bastia, épouse du sieur Angeli François-Louis, négociant en liquidation, domicilié et demeurant, rue de l'Opéra, à Bastia, a formé contre son dit mari et son liquidateur judiciaire, sa demande en séparation de biens ; et M^e de Gentile, avoué licencié en droit, demeurant à Bastia, 5, boulevard de Cardo, a été constitué pour la demanderesse sur ladite assignation.
Pour extrait certifié conforme par l'avoué constitué, soussigné.
Bastia, cinq novembre 1901.
de GENTILE,
Avoué licencié.

L'^r Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

M. QUILIO THÉOBALD
Cours Sebastiani, 4, en face de la Caserne, *Bastia*
a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vend tous les articles d'Horlogerie, de Bijouterie, d'Orfèvrerie, de Lunetterie et de Piété à des prix très modérés.
Il a en outre un grand assortiment de verres de rechange en cristal de roche, périscopiques, extrafins, blancs, fumés, bleus, etc., pour myopes et presbytes ; des longues-vues, jumelles marine et de théâtre.
Il vend aussi des Phonographes, Graphophones et des cylindres enregistrés et vierges, sortant d'une des meilleures fabriques de Paris.
Réparations en tous genres
Un bon ouvrier horloger est attaché à la maison.

USAGE INTIME CAOUTCHOUC E. Charles, 12, rue J.-J.-Rousseau, Paris.

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 16 francs
ÉDITION E ; contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 3^e, 2^e et 3^e.
2 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL BOUBAUD, Éditeur, 3, rue de Septembre

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

Demandez partout l'excellente
Eau-de-vie du Mirador.
Dépositaire : SIMON DAMIANI, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

ESSAYEZ — ESSAYEZ
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARBON DUVERGER CAMBRAI
Dépositaire pour l'Exportation, M. CANUGLI FERNAND, 48, rue de la République, Marseille.

THÉOPHILE ROEDERER & C^ie
VINS DE CHAMPAGNE
REIMS
MAISON FONDÉE EN 1864
M. Damiani vendra l'excellent champagne **Roederer** à 5 fr. 50 la bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.
Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le **Roederer**, champagne le plus exquis entre tous.
Angle des rues Miot et Napoléon.
M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, représentant de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rayons artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & C^ie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

AVEC 4 SOUS (20 CENT. PAR JOUR) **FAIRE FORTUNE**
Gros lots **500.000 fr.**
250 000 f., 100.000 f., 25.000 f., etc
Pour 20 centimes (QUATRE SOUS p. j.) on participe aux SIX tirages annuels, lots de 500.000 fr., 250.000 fr., 100.000 fr., 50.000 fr. Le souscripteur a droit à l'intégralité des lots sans aucune retenue, serait-il de 500.000 francs. Celui qui ne serait pas favorisé est assuré de toucher toujours au sûr presque trois fois ses versements. — Ecrire et demander la notice explicative au Directeur de la Caisse générale, 30, rue Baudin, Paris.

Le COURRIER de la PRESSE
24, Boulevard Montmartre, PARIS

MAISON L.-N. MATTEI ET C^ie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1830, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Chewettes Kerrailleuses à 50 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.
DEMANDES ET OFFRES sous les Pseudonymes
L'AMARO MATTEI
Apéritif supérieur
L'Exquis Cigare Mattei
Les meilleures à fins cœurs

26e ANNÉE — VENDREDI 8 NOVEMBRE 1901 — 00531 — N° 260

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

BIBLIOTHÈQUE CENTRALE

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... un an, 20 fr. ; 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : un an, 32 fr. ; 6 mois, 16 fr.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 » | le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER
FÊTE D'AUJOURD'HUI : Les quatre Couronnés.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 6 h. 19 m. — Coucher, 4 h. 12 m.
LUNE : Dernier quart, le 2 — Nouv., le 10.
FÊTE DE DEMAIN : Défin. de Saint-Sauveur.

7 Novembre

DANS UN PHARE

Alphonse Daudet va avoir bientôt sa statue. Il faut bien que, de temps à autre, on en élève à des gens connus. Tout est prêt, paraît-il, et il ne reste plus qu'à fixer le jour de l'inauguration. Cette fois, du moins, les promeneurs sauront à qui ils ont à faire. Ils n'auront pas besoin, comme pour tant d'autres illustrations en bronze ou en marbre, d'interroger le gardien du square ou de se jeter sur le Larousse. Ils pourront même se passer de lire, sur le socle, les titres de tant de délicieux ouvrages. Tout le monde, en effet, a Daudet dans sa bibliothèque et même à son chevet. Et il n'est personne qui n'ait lu et relu ses romans, ses nouvelles, jusqu'à ses petits contes de début qui, contrairement à ce qu'on a pu dire, n'ont pas tous été écrits dans un moulin.

Les premiers, qui ne sont pas les moins charmants, furent écrits dans un phare, aux îles Sanguinaires, près d'Ajaccio, devant la mer propice aux rêveries, dans un paysage à la fois rude et mélancolique, et en face d'un horizon infini où le conteur pouvait laisser courir sa pensée vagabonde. « C'est là, a écrit Daudet dans un de ses livres, qu'avant d'avoir un moulin, j'allais m'enfermer quelquefois, quand j'avais besoin de grand air et de solitude. » Quelquefois est peut-être exagéré, car Daudet n'y est jamais venu qu'une fois. Mais il était lui-même de ce Midi qu'il a si délicieusement raillé et où l'exagération est une des formes de la sincérité : il avait tellement promis de revenir qu'il a dû finir par se persuader qu'il avait tenu sa promesse.

Et sans doute il faut-il tenue, mais la vie de Paris, quand elle vous a repris, ne vous lâche plus si facilement. C'était déjà un cas bien fortuit qui, cette unique fois, avait amené Alphonse Daudet en Corse. Il n'y était pas venu pour se distraire, mais pour se soigner. Il était alors un tout jeune homme, car je parle là de choses d'il y a quarante ans, et de l'époque où l'illustre romancier n'était encore qu'un des plus brillants attachés du cabinet du duc de Morny. Brillant d'esprit plus que de corps, il a raconté lui-même que, dès sa jeunesse, on ne pouvait pas lui appliquer le classique *mens sana in corpore sano*.

Daudet n'eut jamais une constitution bien forte, une santé bien robuste, et, à cette époque déjà lointaine, il avait été condamné par les médecins, à qui il arrive ainsi de condamner les gens trente ou quarante ans avant leur mort. On l'avait envoyé en Corse pour qu'il essayât de se refaire au bon air et au beau climat du pays. On le confiait au soleil qui a toujours été, de tout temps, le premier des médecins. C'est malheureusement un médecin qui n'habite pas Paris. La façon dont il guérit Alphonse Daudet comptera parmi ses cures les plus célèbres, car lorsque le jeune « Parisien » débarqua à Ajaccio, tout mince et grêle, avec sa ravissante figure de Christ si pâle, presque transparente, il avait bien l'air d'un de ces malades de la dernière heure comme il en arrive tant sur ces rives ensoleillées, et qui viennent chercher des miracles aux sources mêmes de la lumière et de la vie.

♣

On le croyait perdu. C'était une raison de plus pour qu'on lui fût tendrement hospitalier. Son nom, du reste, commençait déjà à percer dans la littérature. Il arrivait avec un caractère demi-officiel, ayant une lettre de recommandation auprès du préfet, M. Géry, homme fort aimable et fort distingué, qui lui fit avec une bonne grâce parfaite les honneurs de son chef-lieu. Daudet était, de plus, très sédnisant, rempli d'esprit, tout à fait exquis de conversation et de manières. On se l'arracha, et il n'était pas arrivé depuis deux jours qu'un punch lui était déjà offert au café Solferino. Le café Roi-Jérôme, qui est le café concurrent, ne voulut pas être en reste, et ce fut un nouveau punch, bientôt suivi d'une fête analogue au café Napoléon, et d'un grand dîner par souscription au cercle des Palmiers.

C'était, tous les soirs, quelque invitation nouvelle. Daudet, qui retrouvait là son vrai Midi, répondait à toutes, mais ce n'était pas précisément le régime qu'on lui avait ordonné. C'était du lait qu'il lui fallait boire, et dans les punchs on sert plutôt du punch. Les bons Corses, dans leur fougue d'hospitalité, oubliaient que l'atmosphère de ces réunions, la fumée des cigares, les veilles prolongées étaient tout juste le contraire de ce qui convenait à leur hôte, et lui faisaient perdre chaque soir le bénéfice du bon air et du bon soleil de la journée. Au bout d'une semaine, le préfet s'alarma, comprenant bien que de ce régime-là il ne pourrait rien sortir de bon pour son protégé, et il résolut de couper court brusquement à cet e vie de noces et de festins.

♣

Il s'agissait d'isoler Daudet, mais où l'envoyer ? On ne pouvait pourtant pas, malgré l'excellence des intentions, le fourrer en prison, quoiqu'il y eût, du côté de la citadelle, une charmante prison caressée tout le jour par le soleil et la brise de mer. En ce pays béni, les prisons elles-mêmes sont très tentantes. Le préfet eut une inspiration de poète, et peut-être est-ce à lui que Daudet pensa plus tard quand il écrivit son *Sous-Préfet aux champs*. Il engagea le romancier à aller visiter le phare des Sanguinaires, et une fois là on le fit prisonnier. La chose était des plus faciles : le phare, en effet, se trouve en pleine mer, et jamais écrivain ne rêva, pour cabinet de travail, un tel lieu de refuge, si plein de majesté, de rudesse et de poésie.

Les îles Sanguinaires sont comme une petite porte d'entrée dans l'admirable golfe d'Ajaccio. Quand on arrive de Marseille ou de Nice, ce sont elles qui, de jour et de nuit, vous souhaitent la bienvenue : le jour, c'est le sémaphore qui agite ses bras amis, et la nuit, c'est le phare qui, de loin, vous montre la route. Ces trois grands rochers nus, à l'aspect sévère, presque sauvage, n'ont, au premier abord, rien de bien attrayant. Et leur vue, néanmoins, est attendrissante. Ils indiquent le port tout proche, la blanche ville étendue à quelques pas de là, au fond de la rade. Ils marquent la fin du voyage, le moment des poignées de main et des embrassades, et il semble qu'en même temps qu'eux on voie se dresser déjà les figures des parents, des amis, de tous les êtres chers qui, là-bas, sur le quai, vous attendent.

Alphonse Daudet passa là des heures enchanteresses. Levé dès l'aube, il allait, avec le gardien, ramasser, au pied du phare, tous les oiseaux venus la nuit s'aveugler à la lumière éblouissante. Il y en avait parfois des centaines, des petits et des grands, de lourds alcyons, des goélands, des mouettes, et de plus fragiles oiselets, des bandes de passage, brusquement arrêtées dans leurs migrations, invinciblement attirées contre les parois de ce phare où se jetaient ainsi tous les papillons de la mer. Daudet, dans un de ses contes, a consacré de jolies notes émues à ces pauvres oiseaux morts. Et bien des fois ainsi il a rappelé, avec un mélancolique regret, les belles journées paresseuses employées à parcourir l'îlot, à s'étendre sur la terre odorante, parmi les lavandes et les lentisques, ou à voir disparaître à l'horizon tant de navires courant dans tous les sens sur les grands chemins de la mer.

Heures exquises où Daudet n'a peut-être pas beaucoup travaillé, mais où il a fait pour longtemps provision de sentiment, d'imagination et de poésie. Pendant ce temps, sur la rive, le gardien pêchait des oursins. On hélait les barques de pêcheurs et de langoustiers qui rentraient à Ajaccio chargées de leur butin de la nuit, et c'étaient alors de divines bouillabaisses, couleur d'or, arrosées d'un joli vin blanc et agrémentées d'une invariable conversation, dont la monotonie même avait fini par amuser beaucoup Alphonse Daudet. Il essayait, en effet, toujours en quête de psychologie, de connaître l'état d'âme du gardien, ses impressions sur cette vie qu'il menait là depuis si longtemps, et ce dernier, qui voyait surtout dans cet hôte de distinction un ami du préfet, ne manquait jamais de lui répondre que la vie était assez fatigante, mais qu'il la supporterait beaucoup mieux si l'on voulait bien lui accorder sa première classe.

Le brave gardien eut sa première classe, et Daudet recouvra la santé. Le phare des Sanguinaires, comme un bon soleil bienfaisant, éclaire et réchauffe tout le monde. Lorsque Daudet, après ce séjour fortifiant, repartit pour Paris, il était déjà un tout autre homme, et il emportait de l'air pur et de la vie plein ses poumons. Il ne put pas éviter un dernier punch d'adieu, mais à celui-là les médecins eux-mêmes lui permirent d'assister. Il était désormais cuirassé contre les veilles et contre les fatigues. Le lendemain il s'embarquait pour la France accompagné au bateau par une foule d'amis inconnus qui, depuis, l'ont toujours suivi de loin dans sa marche rapide vers la gloire. Et il a souvent dit lui-même avec quelle émotion reconnaissante, quand il passa devant les Sanguinaires, il contempla le phare au pied duquel, agitant son mouchoir à tour de bras, saluait le gardien, lui aussi reconnaissant...

LE PASSANT.

(*Le Figaro*).

Votes de nos Députés

Scrutin sur la priorité de l'ordre du jour de M. Cochin dans l'interpellation de M. Sembat relative aux événements de Turquie.

Cet ordre du jour est ainsi conçu :

« La Chambre invite le gouvernement à faire respecter par la Porte les capitulations et à s'entendre avec les cabinets étrangers pour imposer au Sultan les réformes édictées par le traité de Berlin. »

Nombre de votants . .	521
Majorité absolue . . .	261
Pour l'adoption. .	204
Contre	317

La Chambre n'a pas adopté.

Le comte Pozzo-di-Borgo a voté pour.

Ont voté contre, MM. Arène, Astima, Giacobbi, Malaspina.

♣

56 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Lys dans la Vallée

de M. H. DE BALZAC

A MADAME DE MORTSAUF

Elle me demanda des nouvelles de son père ; puis elle devina ma fatigue, et alla s'occuper de mon gîte, tandis que le comte me faisait donner à manger, car je mourais de faim. Ma chambre fut celle qui se trouvait au-dessus de la sienne, celle de sa tante ; elle m'y fit conduire par le comte, après avoir mis le pied sur la première marche de l'escalier en délibérant sans doute avec elle-même si elle m'y accompagnerait ; je me retournai, elle rougit, me souhaita un bon sommeil et se retira précipitamment.

Quand je descendis pour dîner, j'appris les désastres de Waterloo, la fuite de Napoléon, la marche des alliés sur Paris et le retour probable des Bourbons. Ces événements étaient tout pour le comte, ils ne furent rien pour nous. Savez-vous la plus grande nouvelle, après les enfants cassés ? car je ne vous parle pas de mes alarmes en voyant la comtesse pâle et maigrie ; le commissaire le ravage que pouvait faire un geste d'étonnement, et n'exprimai que du plaisir en la voyant. La grande nouvelle pour nous fut : « Vous aurez de la glace ! » Elle n'était souvent dépitée l'année dernière de ne pas avoir d'eau assez fraîche pour moi, qui, n'ayant pas d'autre boisson, l'aimais glacée.

Dieu sait au prix de combien d'importunités elle avait fait construire une glacière ! Vous savez mieux que personne qu'il suffit à l'amour d'un mot, d'un regard, d'une inflexion de voix, d'une attention légère en apparence ; son beau privilège est de se prouver par lui-même. Eh bien, son mot, son regard, son plaisir, me révélèrent l'étendue de ses sentiments, comme je lui avais naguère dit tous les miens par ma conduite au trictrac. Mais les naïfs témoignages de sa tendresse abondèrent ; le septième jour après mon arrivée, elle redevint fraîche ; elle pétillait de santé, de joie et de jeunesse ; je retrouvai mon cher lys embelli, mieux épanoui, de même que je trouvai mes trésors de cœur augmentés. N'est-ce pas seulement chez les petits esprits, ou dans les cœurs vulgaires, que l'absence amoindrit les sentiments, efface les traits de l'âme et diminue les beautés de la personne aimée ? Pour les imaginations ardentes, pour les êtres chez lesquels l'enthousiasme passe dans le sang, le teint d'une pourpre nouvelle, et chez qui la passion prend les formes de la constance, l'absence n'a-t-elle pas l'effet des supplices qui raffermissaient la foi des premiers chrétiens et leur rendaient Dieu visible ? N'existe-t-il pas chez un cœur rempli d'amour des souhaits incessants qui donnent plus de prix aux formes désirées en les faisant entrevoir colorées par le feu des rêves ? N'éprouve-t-on pas des irritations qui communiquent le beau de l'idéal aux traits adorés en les chargeant de pensées ? Le passé, repris souvenir à souvenir, s'agrandit ; l'avenir se meuble d'espérances.

Entre deux cœurs où surabondent ces nuages électriques, une première entrevue devient alors comme un bienfaisant orage qui ravive la terre et la féconde en y portant les subites lumières de la foudre. Combien de plaisirs suaves ne goûtai-je pas en voyant que chez nous ces pensées, ces ressentiments étaient réciproques ? De quel œil charmé je suivis les progrès du bonheur chez Henriette ! Une femme qui revit sous les regards de l'aimé donne peut-être une plus grande preuve de sentiment que celle qui meurt tuée par un doute, ou séchée sur sa tige, faute de soins ; je ne sais qui des deux est la plus touchante. La renaissance de madame de Mortsauf fut naturelle, comme les effets du mois de mai sur les prairies, comme ceux du soleil et de l'onde sur les fleurs sboutons.

Comme notre vallée d'amour, Henriette avait eu son hiver, elle renaissait comme elle au printemps. Avant le dîner, nous descendîmes sur notre chère terrasse. Là, tout en caressant la tête de son pauvre enfant devenu plus débile que je ne l'avais vu, qui marchait aux flancs de sa mère, silencieux comme s'il couvait encore une maladie, elle me raconta ses nuits passées au chevet du malade. — Durant ces trois mois, elle avait, disait-elle, vécu d'une vie tout intérieure ; elle avait habité comme un palais sombre en craignant d'entrer en de somptueux appartements où brillaient des lumières, où se donnaient des fêtes à elle interdites, et à la porte desquels elle se tenait, un œil à son enfant, l'autre sur une figure indistincte, une oreille pour écouter les douleurs, l'autre pour entendre une voix. Elle disait des poésies suggérées par la solitude, comme un aveugle poète n'en a jamais inventé, mais tout cela naïvement, sans savoir qu'il y eût le moindre vestige d'amour, ni trace de voluptueuse pensée, ni poésie orientalement suave, comme une rose du Frangistan. Quand le comte nous rejoignit, elle continua du même ton, en femme fière d'elle-même, qui peut jeter un regard d'orgueil à son mari et mettre sans rougir un baiser sur le front de son fils.

Elle avait beaucoup prié, elle avait tenu Jacques pendant des nuits entières sous ses mains jointes, ne voulant pas qu'il mourût.

— J'allai, disait-elle, jusqu'aux portes du sanctuaire demander sa vie à Dieu.

Elle avait eu des visions ; elle me les raconta ; mais, au moment où elle prononça de sa voix d'ange ces paroles merveilleuses :

— Quand je dormais, mon cœur veillait !

— C'est-à-dire que vous avez été presque folle, répondit le comte en l'interrompant.

Elle se tut, atteinte d'une vive douleur, comme si c'était la première blessure reçue, comme si elle eût oublié que, depuis treize ans, jamais cet homme n'avait manqué de lui décocher une flèche au cœur. Oiseau sublime atteint dans son vol par ce grossier grain de plomb, elle tombe dans un stupide abattement.

(*A suivre*).

Scrutin sur l'ordre du jour de M. Sembat, ainsi conçu :

« La Chambre convaincue que la France manquerait à son devoir en ne protégeant pas les Arméniens contre de nouveaux massacres, et résolue à assurer cette protection pacifiquement, par l'accord des puissances, passe à l'ordre du jour. »

Nombre de votants . . . 440
Majorité absolue. . . . 221
Pour l'adoption. . . 68
Contre. 372

La Chambre n'a pas adopté.

Les cinq députés de la Corse ont voté contre.

∴

Scrutin sur l'ordre du jour de M. Chastenet, accepté par le gouvernement, ainsi conçu :

« La Chambre, confiante dans le gouvernement pour faire respecter l'honneur et les droits de la France, passe à l'ordre du jour. »

Nombre de votants. . . 367
Majorité absolue. . . . 184
Pour l'adoption. . . 289
Contre. 78

La Chambre a adopté.

Les cinq députés de la Corse ont voté pour.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

5 novembre 1875. — Les fortifications de Bastia sont commencées d'après les dessins de rébastien Cunéo d'Ornano.

Chaque jour quelconque cette date a dû se tromper, car Bastia gronni arrivait en 4531 : La Terra-Nuova... « murata di muraglie convenienti le quali furono principiate al tempo di Messer Buonmassino de Campofregoso governo dell'Isole. — Ouinbeggi sara-t-il vous dire, reparées, continuées !

PAUL CREISSON

C'est par un après-midi pluvieux de premier novembre que j'ai appris la mort de Paul Creisson. Je n'y crus pas tout d'abord, car on s'imagine aisément que les malheurs n'arrivent jamais ; et puis, cette fin était si imprévue, si soudaine !... Mais les détails se succédèrent, précis dans leur cruelle brutalité ; et aujourd'hui, le nom de Paul Creisson figure parmi ceux qui ont le meilleur de ma pensée pieuse...

Il y a deux semaines, je rencontrais son frère qui me parla de la famille, du pays ; il allait repartir pour la Corse, après une courte absence, et j'étais loin de me douter qu'au lieu de la joyeuse lettre de franche camaraderie, je devais en envoyer une autre, la lettre des deuils... Et quand je songe à cet avenir meilleur qui vous promet ses caresses, qui vous les fait espérer, et qui toujours s'embrume de larmes, je me dis que le sort de Paul Creisson est à envier, puisqu'il est mort comme s'est éteint son rêve de poète, brusquement...

Je me souviens que je fis sa connaissance, tout près de Cardo dans la gloire ensoleillée d'un été parfumé ; et rien qu'à voir la flamme mélancolique de son regard et le sourire un peu triste de ses lèvres, je compris que Paul Creisson avait une âme d'une essence supérieure, âme ne puisant de nobles emotions que dans le charme de l'étude. Il travaillait en véritable amant des lettres françaises, sachant que les laideurs innombrables de la vie disparaissent dans le recueillement, dans la méditation, qui sont l'apanage des cœurs forts...

Hélas ! comme l'a dit François de Gaffory, « la rose fleurit alentour des cyprès », et Paul Creisson s'en est allé à l'âge où les illusions se teintent d'espoir... Il emporte dans la tombe la sympathie de ceux qui l'ont connu ; et je suis certain que le poète, le rêveur, sera content de dormir le grand sommeil sous ce ciel de Corse qui dut l'inspirer quelquefois, et qui, chaque matin, saluera l'endroit où il repose...

Marseille, 2 novembre 1901.

René Sangy.

Bulletin Financier

Paris, le 4 novembre 1901.

La première séance de la semaine a été peu « intéressante et ce matin est généralement lourd. On sait que le 3 0/0 fléchit à 100,75 ; il a été représenté à 101 fr. ex-coupon de 37 centimes. Parmi les Fonds Etrangers, l'Extérieure recule à 89,31, la Serbe à 3/8 et le Turc à 0,40. Les Etablissements de Crédit sont calmes. Le Crédit Foncier est en nouveau progrès à 885, on prévoit une opération prochaine de conversion qui sera très profitable aux actionnaires.

En valeurs industrielles, le Rio est lourd à 1.194, l'action Paris National se traite à 105 francs.

Les valeurs de traction sont faibles.

Les actions nouvelles de 400 francs, émises par la Société des Engrais Supérieurs des Ardennes en augmentation de son capital social, sont l'objet d'un bon courant de demandes. Le dividende du précédent exercice a été de 6 fr 40 p. 0/0 ; le prochain exercice 1901-1902, non fin les agrand accroits terminée pourra et mieux 10 à 12 p. 0/0.

Nos Chemins de Fer restent faibles.

Nos Chemins de Fer

Comparaison des Recettes

La longueur totale exploitée du réseau de la Corse est de 296 kilomètres.

Les recettes ont été les suivantes :

1er trimestre 1901 .	fr.	181.734
2e — — . . .		245.533
Total. . . .		427 267

Pendant la période correspondante de 1900, elles s'étaient élevées à :

1er trimestre 1900 .	fr.	189 237
2e — — . . .		235.022
Total. . . .		424.259

d'où une augmentation en faveur du 1er semestre 1901, de 3 008 fr.

La recette par jour et par kilomètre est stationnaire à 8 francs ; la recette totale par kilomètre ressort à 1.443 francs en 1901, et à 1.433 francs en 1900.

Carnet Mondain

Mercredi dernier a eu lieu, à Alger, à l'église Saint-Augustin, la célébration du mariage de Mlle Tedeschi, la fille du sympathique avoué à la Cour d'Appel et membres des Délégations Financières de l'Algérie, avec M. le docteur Parlocci, conseiller général de Bône.

Cette union resserre l'alliance déjà existante entre deux familles de nos compatriotes qui jouissent en Algérie de la plus haute estime et d'une grande considération.

La cérémonie civile a été présidée par le maire d'Alger, M. Antonini. Les témoins étaient : MM. Tedeschi, chef de bataillon au 12ème de ligne ; Paul Tedeschi, médecin major de l'armée coloniale, oncle et cousin de la mariée ; MM. Patrimonio et Roger, conseillers à la Cour d'Appel.

Conduite à l'autel par son père, Mlle Tedeschi, aussi gracieuse que belle, portait une robe en satin blanc ivoire d'un goût exquis.

Très remarquées les ravissantes toilettes de Mesdames Tedeschi mère, Lacher, sœur de la mariée, l'aimable épouse du Directeur de la Banque de l'Algérie à Oran, Mesdames Patrimonio, Sabadini, Roger, Grand, Lacher ; les demoiselles d'honneur, toutes rayonnantes de grâce et de beauté, ont fait une quête très fructueuse pour les pauvres de la paroisse.

Tout ce qu'Alger compte de magistrats, de fonctionnaires et de notabilités, ainsi que la colonie Corse toute entière, ont défilé à la sacristie et félicité les jeunes mariés et leurs heureux parents.

Le repas de noce donné au Splendide Hôtel, à Mustapha, a été suivi d'une brillante réception.

M. et Mme Tedeschi recevaient avec un accueil des plus charmants leurs nombreux invités.

Par une délicate attention, les membres de la société de secours mutuels la *Corse* d'Alger, dont M. Tedeschi est le président, avaient offert, avant la cérémonie, à Mlle Tedeschi, une superbe corbeille de fleurs.

Stella d'Alesani.

A Propos des Réclamations des Bouchers

Bastia, le 4 novembre 1901.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Que le tarif de l'octroi en ce qui concerne la taxe des viandes de boucherie soit modifié, ainsi que le propose M. Dané, ou qu'il soit maintenu et appliqué, comme sous la ferme Delcorso, qu'est-ce que cela peut nous faire à nous, bons contribuables ? Tant que les intérêts particuliers seront ce qu'ils ont toujours été, clairvoyants, hardis, infatigables, et l'intérêt général, une vague abstraction, nous payerons ce que nous nommes prédestinés à payer, c'est-à-dire le plus possible. Et chacun le comprend si bien que personne ne s'émeut, dans Bastia, de cette querelle entre la municipalité et le syndicat des bouchers, laquelle n'est d'ailleurs qu'une querelle d'amoureux.

Il peut cependant ne pas être absolument superflu de constater, le discours de M. Dané sous les yeux, que certaines taxes du tarif de l'octroi sont une vérité sous le régime de la ferme, tandis qu'elles cessent de l'être « lorsque la Ville rentre en possession de ses droits. » De quels droits ? Pas de ses droits sur l'entrée des viandes de boucherie toujours.

Autre remarque. La taxe établie sur un rendement en viande de 50 0/0 lèse les bouchers, nous dit-on, quand le rendement est inférieur à ce chiffre ; et elle ne profite pas à la Ville, quand ce rendement est supérieur. A merveille ! Mais si les rendements sont tantôt inférieurs et tantôt supérieurs à 50 0/0, il semblerait qu'il y ait là une compensation pour tout le monde.

Il est dit encore que la perte subie pour le gros bétail peut être compensée par les porcs, veaux et agneaux d'un rendement supérieur à 50 0/0, et qu'une diminution dans les recettes de l'octroi n'est donc pas à craindre. A merveille encore ! Mais alors, à quoi rimerait donc cette levée de... tabliers ? Ni la Ville, « qui doit aux bouchers le plus clair de ses revenus, » ni les bouchers, ne devant ni gagner ni perdre à cette modification de la taxe, la raison de toute cette agitation m'échappe. Serait-ce l'intérêt des éleveurs corses ? Il est invoqué aussi, et il paraît le seul en cause dans cette affaire. Heureux éleveurs qui ne s'aident pas et qu'on aide !

Agréez, etc.

E. F.

Les effets de la superstition

C'était un de ces derniers dimanches, il faisait un gros orage à Paris, la chaleur était accablante, les éclairs et le tonnerre se succédaient sans interruption. J'allais prendre le métropolitain et je pensais en descendant l'escalier à la question que j'm'entendais pour pénétrer dans le train électrique. Quel ne fut pas mon étonnement ! Il y avait de la place partout. Jamais je n'avais vu si peu de voyageurs. Ma nomme j'en faisais l'observation à l'employé ; c'est toujours ainsi les jours d'orage, me dit-il, on craint, paraît-il, les relations trop intimes de l'électricité atmosphérique avec la nôtre. Cette crainte est quelque soit peu superstitieuse et me remet en mémoire la diminution sensible des voyageurs le vendredi. La statistique des chemins de fer et des omnibus est là pour le prouver. Si j'osais été peureux je serais descendu à la station la plus proche. Mais j'avais une mission sérieuses à remplir, j'étais à heure fixe et aussitôt je n'ai pas peur. Et puis on va si vite. Quelques minutes après j'étais à Neuilly, rue Dubreuil n° 4 et je sonnais à la porte de M. Cousin.

— J'ai appris, Monsieur, lui dis-je, après l'avoir salué, qu'à la suite d'un accident qui vous était survenu il y a un an, vous vous êtes trouvé dans un état de santé qui ne laissait pas de donner des inquiétudes à tous les vôtres. Vous avez cependant une mine superbe, un visage qui respire la santé et vous ne semblez porter allégrement vos soixante deux ans. Comment un homme constitué comme vous l'êtes a-t-il pu être sur le point de succomber ?



M. Cousin, d'après une photographie.

M. Cousin est un homme de haute taille et d'une force peu commune. « Je n'y puis rien comprendre, répliqua M. Cousin, je me suis toujours porté comme un charme. Or l'année dernière je me cassai la jambe. C'était un accident auquel l'habileté du chirurgien remédia rapidement. Mais voici qu'à peine debout, je fus pris de malaises inexplicables ; j'eus de fréquents vertiges, des bourdonnements d'oreilles, je devins faible et abattu et je perdis l'appétit et le sommeil. J'eus à différentes reprises de fortes éruptions, mon sang semblait se décomposer, on chez m'avait détruit comme un fin vulgairement et j'en ressentais le contrecoup. Je me décidai à me soigner sérieusement et, encouragé par les nombreuses guérisons obtenues par les pilules Pink, je me soignai ; ma surprise fut grande au voyant l'amélioration sensible qui se produisit tout d'abord. Les effets de ces pilules furent tellement remarquables, que j'en fis prendre également à ma femme qui était très tourmentée par l'affaiblissement du sang. Tous deux nous avons retrouvé une santé robuste qui nous permettra de durer longtemps encore les deux petits êtres que nous attendons prochainement comme vous pouvez le voir. Ce disant, M. Cousin me présenta sa fille et un fils bru qui toutes deux sont sur le point d'être à leur. Mme Cousin me confirma les déclarations que son mari m'avait faites à son sujet et je pris congé de cette belle famille en la remerciant de son cor bal accueil. »

Ces deux faits confirment bien ce qui a été mis en doute aujourd'hui, que les pilules Pink en reconstituant et en enrichissant le sang guérissent l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, les rhumatismes et l'affaiblissement général chez l'homme et chez la femme ; nombreux sont les cas superstitieux qui eruient qu'un médicament reconnaissable par les journaux ne peut être bon, or tout ce qui est dit dans la presse au sujet des pilules Pink est contrôlé par des reporters de la presse. C'est précisément là une des plus belles missions de la presse de faire connaître et propager ce qui est bon et utile.

Ces Pilules sont en vente dans toutes les pharmacies et au Dépôt principal, Gabin et Cie, 32, pharmacien de 1re classe, rue Bailly, Paris. Trois francs cinquante la boîte et 17.50 par 6 boîtes franco contre mandat-poste.

Gazette Départementale

AJACCIO. — S. M. le roi d'Italie vient de conférer le grade de chevalier de la couronne d'Italie à M. Leccia Don-Pierre, agent consulaire d'Italie à Ajaccio, qui remplit ces fonctions depuis plus de dix ans à la satisfaction générale.

Nous félicitons sincèrement le nouveau chevalier.

∴

NOVALE. — Mme Paoli, demeurant à Paris, a fait don à l'école mixte de Novale d'un globe terrestre d'un mètre de circonférence incliné sur l'écliptique et d'une carte de France Levasseur.

M. Campana, économe de l'école des mines d'Alais, a fait don à la même école d'une carte d'Europe Vidal-Lablache.

∴

TARRANO. — Le ministre de l'intérieur a décerné une mention honorable à M. Angeli Pierre-Xavier, gendarme retraité à Tarrano ; conduite digne d'éloges auprès d'une famille atteinte de variole, dans un hameau de cette commune, en janvier 1901.

∴

ROCCAPINA. — Mardi matin, deux détachements, comprenant les 11e et 12e compagnies du 4e bataillon d'infanterie, partis d'Ajaccio, ont passé le col de Roccapina pour se diriger sur Bonifacio où ils devront tenir garnison.

Favorisés par une de ces journées ensoleillées comme il ne s'en trouve vraiment que sous notre beau ciel, nos jeunes soldats, quoique encore fatigués, ont pu jouir, durant la halte, du superbe coup d'œil qu'offre le beau site de Roccapina, avec son « Lion de pierre » et ses mammouths pelotonnés.

Sur l'ordre des commandants de compagnie, une ample ration de vin leur a été servie par les cantiniers de la localité.

A dix heures du matin, le rassemblement s'est effectué devant la caserne des douanes qui avait, pour la circonstance, déployé le drapeau tricolore.

D'une fenêtre grande ouverte de la caserne s'échappaient les notes vibrantes de l'hymne national, exécuté par un phonographe, rauimant ainsi au cœur des braves défenseurs de la Patrie, ce sentiment de patriotisme qui paraît exister avec plus d'intensité dans ces coins reculés, à la campagne, dans les champs où le blust, le coquelicot et la marguerite se mariant aux blés d'or, célèbrent ainsi à leur manière, la Patrie et la Liberté !

∴

BONIFACIO. — M. Grabias, surnuméraire de l'enregistrement et des domaines à Moissac, est nommé receveur à Bonifacio.

∴

ORTO. — Samedi, la population d'Orto, à laquelle s'étaient joints de nombreux parents et amis venus des villages voisins, a accompagné à sa dernière demeure la déposille mortelle de Mlle Angèle-Françoise Pastinelli.

Fleur trop tôt arrachée, cette jeune fille qui n'a vécu que dix-huit printemps, laisse après elle un parfum adorable de candeur et d'innocence.

Portée sur les ailes de la vertu, et entourée de ses compagnes vêtues de blanc, elle est allée rejoindre dans un monde meilleur un petit ange et un frère aîné, mort en bravo à la fleur de l'âge.

La perte de trois enfants en peu de mois a secoué rudement l'âme stoïque de M. Pastinelli, le vaillant instituteur d'Orto.

Nous présentons à ce malheureux père, à ce fonctionnaire d'élite, nos condoléances les plus sincères.

Nous commencerons prochainement la publication de

Per un Fruscettu !

Commedióla in 4 atti

DI P. VATTELAPESCA

Comité Républicain de Bastia

Les républicains de Bastia et de la section de Cardo sont priés de se réunir dimanche prochain, 10 courant, à une heure de relevée, dans le local du Cercle Républicain, au-dessus de la pharmacie Marcantetti.

Ordre du jour : Renouvellement du Comité.

Le Président,
Pierre Valery.

L'Incendie du *Liban*

Plusieurs négociants de notre ville se sont réunis hier à 4 heures de relevée dans la salle du Tribunal de Commerce pour s'entendre au sujet de la question de l'avarie du *Liban* qui s'est produite au mois d'août dernier.

M. Joseph Casanova, juge au Tribunal de Commerce, a été nommé président.

M. Sisco Brignardelli a été choisi comme secrétaire.

Après un exposé du but de la réunion, fait par le président, et à la suite d'une assez longue discussion à laquelle ont pris part divers négociants et avocats, l'assemblée a décidé de couvrir les commerçants intéressés par l'avarie du *Liban* à se grouper dans un but commun et de prendre part au procès engagé par la Maison Louis Orenga et fils contre la Compagnie Fraissinet devant le Tribunal de Commerce de Marseille.

De cette façon le procès devient collectif et se fait à frais communs, chacun devant contribuer proportionnellement à la valeur de la marchandise embarquée.

Les adhésions par signatures à cet engagement seront recueillies aujourd'hui même par MM. Casanova et Sisco.

Les négociants qui n'ont pas pu assister à cette réunion et qui désirent participer à l'action commune sont priés de s'adresser aujourd'hui avant 4 heures du soir à l'un de ces deux négociants. (MM. Valery et Casanova ou Sisco-Brignardelli).

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 6 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 10° à midi 1/4 : 6 heures du soir, + 13°. Maxima, + 14°3, minima, + 8°9

Baromètre. — 7 heures du matin, 769 mm. et 2, 777 mm. 6 heures du soir, 755 mm.

Vent. — 9 h. du matin calme.
2 h. du soir S. E. modéré.

Etat du ciel, couvert.

Etat de la mer, très belle.

Chutes des eaux : matin, + 0,24, soir, + 0,35

Pluviomètre, à 9 heures du matin 0 m.

∴

Départ de M. le Préfet

M. le Préfet s'est embarqué mercredi soir pour Marseille, à destination de Paris.

M. le Préfet ne rentrera pas en Corse avant la fin du mois.

∴

A l'arrivée

Par le paquebot de Nice est arrivé l'aéronaute Louis Capazza et sa charmante compagne, en voyage de noces. Nous leur renouvelons l'expression de nos vœux de bonheur.

∴

Avenir du Prolétariat

Les sociétaires du comité de Bastia sont priés de se rendre samedi prochain à l'Hôtel de Ville, à 8 heures du soir.

Payement des cotisations de novembre ; admission de nouveaux membres ; remise aux nos matricules 12101 et 47421 des parts de 100 francs sorties au dernier tirage ; communication importante.

Tous les sociétaires sans exception sont priés d'être présents.

Le Président, P. Paoli.

∴

Objet perdu

Il a été perdu mercredi dernier une montre en or de dame, aux initiales C. F.

Prière de la rapporter au bureau du journal contre récompense.

∴

Leçons de musique

Le maestro compositeur chev. E. Svicher père, bien accrédité auprès des principaux éditeurs de musique d'Italie et de la grande maison Ricordi, de Milan et Paris, professeur honoraire correspondant des Académies royales de musique de Rome et de Florence, etc., vient d'ouvrir une classe pour cours spéciaux de chant, harmonie et piano, boulevard Paoli, 23, au 5e étage.

∴

Bière P. Pousset

Cette Bière se trouve dans les principaux établissements de la ville.

Le public ne saurait trop se mettre en garde contre tout autre produit quasi similaire qui n'a rien de commun avec la fameuse Bière Pousset si avantageusement connue.

Cette boisson au velouté si délicat, à l'aspect et au goût si agréables, composée de matières aux qualités absolument bienfaisantes, ne saurait supporter aucune concurrence.

Les consommateurs d'ailleurs apprécieront.

∴

Au Port

Le vapeur *Liban*, commandant Lacotte, est arrivé de Livourne avec 300 passagers et 3 tonnes, et est reparti pour Marseille avec passagers et marchandises.

— Le vapeur *Insulaire*, commandant Franceschi, est arrivé de Nice avec 10 passagers et 45 tonnes, et est reparti pour Livourne avec passagers et marchandises.

∴

Maladies des yeux

La clinique du Dr Alexandroff à Ajaccio, est transférée à l'ancien Cercle des Palmiers, Cours Grandval, 20, à côté du Grand Hôtel Continental.

Consultations tous les jours de 2 à 3 heures.

∴

A louer

Un appartement, boulevard de Cardo, au premier, 9 pièces et 3 cabinets.

S'adresser au bureau du journal.

— A louer présentement magasin ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. L. N. Mattei et Cie, Place Saint Nicolas, Bastia.

— Au 1er décembre, à louer magasins occupés actuellement par M. Caffarelli, rue Napoléon, 1.

Cie de Navigation Mixte
(Cie Touache)

Les provenances de Naples sont maintenant admises en libre pratique à Bastia, le service Naples-Bastia-Marseille, toutes les semaines, sera repris à partir de la semaine prochaine.

Départs de Bastia pour Marseille Mercredi 13 novembre à midi par *Touareg*

vapeur rapide spécialement aménagé pour passagers.

Pour frêt et passages s'adresser : à Bastia, à M. Arthur Southwell,



DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
M. J.B. Sabata, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

BOURSE DE PARIS

	6 nov.	7 nov.
Ancien 3 p. 0/0 ancien	100.75	100.50
— 3 p. 0/0 nouveau	99.25	99.40
[illegible]	1 80	1 80

Dépêches de Nuit

Service Télégraphique Spécial

Récompenses Honorifiques

Le ministre de la marine a décerné des récompenses honorifiques au maître au cabotage Carattini et au patron-pêcheur Butteri, pour actes de sauvetage.

Baccalauréat

MM. Colonna Jean, Colonna de Leca et Rocca ont été déclarés admissibles au baccalauréat de l'enseignement moderne.

Ces candidats subiront les épreuves orales, le 12, à Aix.

Élections Législatives

Les électeurs de l'arrondissement de Valognes sont convoqués pour le 1er décembre, à l'effet d'élire un député, en remplacement de M. le lieutenant-colonel Guérin, décédé.

Le Conflit franco-turc

L'ESCADRE FRANÇAISE
à Mytilène

Occupation de la Douane

Un télégramme de Mételin annonce que l'amiral Caillard a occupé la douane de Mételin, sans aucune résistance.

∴

Un autre télégramme annonce que les Turcs ont coupé les fils télégraphiques reliant l'île de Mytilène à Constantinople.

A Toulon

Afin de ne pas être pris à l'improviste, le vice-amiral de Maigret, commandant en chef l'escadre de la Méditerranée, a fait rentrer tous les officiers et marins qui étaient en congé.

En outre tous les bâtiments de cette force navale travaillent nuit et jour aux préparatifs de départ. Chacun de ces navires procède à l'embarquement de son stock d'obus à la mélinite et d'un certain nombre d'animaux vivants.

Une grande activité règne dans les deux arsenaux.

Événements de Chine

Mort de Li-Hung-Chang

de Pékin :

Li Hung Chang est mort dans la matinée.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. Fallières

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Bodinier, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

Les cérémonies du Culte
à bord des Navires

L'amiral de Cuverville demande à interpeller le ministre de la marine au sujet de son arrêté sur les cérémonies du culte à bord des navires.

Le ministre de la marine se trouvant retenu à la Chambre par la discussion de la loi sur la marine marchande, la date de cette discussion sera fixée ultérieurement.

Question Lavertujon

M. Lavertujon adresse une question au président du conseil au sujet des actes de M. Monteil, préfet de la Haute-Vienne.

L'orateur commence par critiquer le système de fiches de renseignements employé par ce préfet à l'égard des fonctionnaires et des simples particuliers ; il donne lecture de la circulaire de ce préfet et blâme énergiquement une pareille inquisition.

Le président du conseil répond que le préfet de la Haute-Vienne n'a fait procéder à des enquêtes, qu'à l'égard des personnes qui demandaient un emploi de l'Etat, et, qu'en agissant ainsi, M. Monteil était non seulement dans son droit, mais qu'il faisait surtout son devoir.

M. Lavertujon

monte de nouveau à la tribune pour répondre au président du Conseil.

Enfin, après une longue discussion, l'incident est clos.

La prochaine séance est fixée à mardi.

Chambre des Députés

Présidence de M. Deschanel

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Commayré, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

La Marine marchande

Suite de la tre délibération sur le projet de loi relatif à la marine marchande.

M. Ménard

demande que les armateurs s'adressent aux constructeurs français de préférence aux constructeurs étrangers ; puis il soutient que le projet de la commission serait funeste aux chantiers de construction et aux inscrits maritimes.

M. Allemane

croit que la décadence de la marine marchande est due à l'inertie des constructeurs et armateurs, ainsi qu'aux pratiques de l'administration des colonies, qui n'a aucun souci de son développement ; il demande la suppression de toutes les primes et l'organisation d'un service public de constructions navales et de navigation.

M. Mirman

présente des observations sur les accidents du travail des marins.

Le ministre des finances

soutient le projet du gouvernement, au point de vue financier.

M. Caillaux constate que suivant les calculs du gouvernement, la loi ne coûtera que 196.000 fr. de plus, tout en assurant une répartition des primes. Il croit, quant à lui, qu'elle se traduira finalement par une économie d'environ 85.000 fr.

M. d'Agoult

demande la reforme de la législation maritime.

M. Antide Boyer

déclare qu'il votera le projet de loi avec quelques amendements.

La discussion générale est close.

Motion Allemane

M. Allemane dépose une motion relative à l'organisation d'un service national de construction navale et de navigation.

Cette motion, mise aux voix, est repoussée.

La suite de cette discussion est renvoyée à une séance ultérieure.

Séance demain.

AVIS DE DÉCÈS

Le comte et la comtesse Mathieu Pozzo-di-Borgo-Giuseppi, le comte et la comtesse Martino Bernardini-Giuseppi, Mme et M. de Tonnel, sous-préfet de Sisteron, le comte et la comtesse Jérôme Henri Pozzo-di-Borgo, le comte Félix Mathieu Pozzo-di-Borgo et Mlles Emma et Marie Bernardini,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher oncle

Henri Giuseppi

décédé, à Lari, dans sa 85e année, muni des Saints-Sacrements de l'Eglise.

De Profundis.

Lari, le 4 novembre 1901.

Cédrats

M. Pierre Vincentelli de la maison Gregorj et Compagnie à l'honneur de prévenir les producteurs de cédrats qu'il vient de transférer son chantier à Toga, à côté de celui du syndicat de Venaco et à proximité de la gare maritime. Il ne reçoit donc plus de cédrats à son ancienne usine de Lopino, où il ne laisse personne chargé d'en accepter pour son compte. Que les producteurs avisent.

P. Vincentelli.

AVIS

M. Pierre Petrolacci, ferblantier-chaudronnier, 3, rue Miot, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il vient d'attacher à son atelier un ouvrier mécanicien spécialisté pour la réparation des pompes à eau et à bière, robinets plongeurs, irrigateurs et injecteurs, lampes à pétrole et à huile ; réparation et pose d'appareils à l'acétylène. Travaux soignés à des prix très modérés.

A partir du 1er décembre
Les Magasins de chaussures
T. CAFFARELLI Fils
situés en face l'oratoire de la Conception, seront transférés, même rue 10, dans l'ancien Hôtel de la Marine.

CHARCUTERIE CONTINENTALE
Cours Sebastiani, Bastia
Fromages de toute provenance

Bijouterie-Horlogerie
Gravure
M. E. GIUNTOLI, ex-bijoutier graveur de la bijouterie Maltei, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il a ouvert ses magasins et ateliers situés Boulevard Paoli, 24, Bastia.

2 — Feuilleton du Petit Bastiais

THÉRÈSE AUBERT

par Charles Nodier

I.

Ces deux officiers venaient de se montrer avec le plus grand éclat dans les premières affaires de la Vendée. Leur intelligence, leur zèle, leur courage éprouvé, leur jeunesse même, qui repoussait à leur égard jusqu'au soupçon d'une mission importante, et peut-être décisive, les avait fait préférer par le brave Larochejaquelein, pour être envoyés auprès des princes de la maison de Bourbon. Ils étaient arrivés à leur armée au moment où l'on s'occupait d'établir avec la France des communications qui pouvaient la sauver, et ils avaient eu la généreuse témérité de réclamer ce nouvel emploi, plus fertile que cent batailles en dangereux hasards.

Déjà la partie la plus importante de leurs instructions était remplie, et le succès le plus heureux, un succès même inattendu, et dont tous les résultats ne sont probablement pas perdus pour la génération à venir, avait couronné leurs entreprises. Il ne leur restait plus pour reprendre à travers la France le chemin de la Vendée, qu'à recevoir les passe-ports qui leur étaient promis par un des chefs du parti de l'intérieur. Ces papiers arrivèrent peu de jours après : les liens de notre amitié avaient continué de se serrer dans l'intimité de notre solitude. Nous jurâmes que la mort seule nous séparerait les uns des autres. La bonne madame T..... nous procura des uniformes de volontaires, nous munit de quelques provisions pour notre voyage, et nous fit promettre de revenir la voir un jour, si nous échappions aux périls presque inévitables qui nous menaçaient. Je n'en doutais pas ; les premières chances de la vie n'étonnent point l'âme, elles l'endurcissent.

Tout est vaste, illimité comme l'avenir et l'espérance, pour un homme que l'espérance n'a pas encore trompé, qui n'a pas encore vu de présent avenir si enchanteur, et qui ne l'a pas vu dépouillé de tous ses prestiges, réduit à toutes ses misères, pauvre et vide comme le néant. Tout réussit au gré de nos souhaits ; nous arrivâmes sous le drapeau blanc, non sans obstacle, mais sans accident, et nous pûmes alors nous estimer heureux, si c'est un bonheur d'échapper au mal présent qui nous frappera le cœur de sentiments doux et d'illusions agréables, pour tomber avec un cœur flétri, desséché par la douleur, sous l'empire du désespoir et de la mort.

Je passe sur ces événements avec rapidité. Quoiqu'ils me rappellent des noms chers à ma reconnaissance, à mon amitié, je sens que le récit m'en fatigue. Je ne peux plus m'expliquer l'intérêt qu'on attache à l'inutile conservation d'une vie pénible, les soins qu'on prend pour la retenir, les vaines dissipations d'esprit dont les quelles on se plaît à consumer ses jours. Je sens qu'il n'y a réellement dans l'existence que quelques heures, quelques instants fugitifs ; que lorsqu'ils sont passés, irréparablement passés, tout fait mal dans les images de ce temps qui ne reviendra plus.

Ce n'est pas seulement de l'amertume, c'est du dégoût ; c'est quelque chose qui rend la mémoire à charge, et qui fait désirer l'apathie imbécille de la brute, qui sent peu, qui ne sent pas, ou qui oublie vite. La même raison me rendrait impossible la narration détaillée des faits militaires dont j'ai été le témoin. Je comprends que ces réminiscences, di indifférentes dans la foule des rêves qui usent nos années, aient un certain charme pour l'âme heureusement servie de son organisation ou de son destin, qui n'a rien éprouvé de plus vif ; mais je n'écris pas une histoire. Je suis pressé de sortir de ces détails stériles qui contraignent, qui oppressent mon cœur. Il me faut un autre air, un autre horizon où mes pensées puissent s'épanouir en liberté, et commencer à participer à cette immensité qui s'ouvre devant moi. Qu'il me suffise de dire que cinq ou six actions d'éclat m'avaient mérité, malgré mon extrême jeunesse, l'estime de l'armée royale, la confiance de mes chefs et le commandement d'une compagnie, quelques semaines avant la déroute du Mans.

J'avais reçu plusieurs blessures dans les affaires antérieures ; quelques-unes n'étaient pas tout à fait fermées ; les fatigues des jours précédents pesaient encore sur moi. Pour comble de maux, je perdis mon cheval d'un coup de feu, et mon épée fut rompue près de la garde, dès le commencement de l'affaire. Il faut avoir vu le désordre de l'armée, le tumulte et la confusion du peuple ; il faut avoir été témoin de cette journée de désastres, pour s'en former quelque idée ; les plus braves de nos soldats errèrent au hasard dans les rues, cherchant inutilement à se rallier, et augmentant de leurs mouvements incertains, de leurs cris de terreur et de rage, de tous leurs efforts sans objet, l'horreur de notre situation ; enfin je parvins à en rassembler quelques-uns autour de moi, au bas d'une rue escarpée dont la hauteur était occupée par un poste de républicains qui se hâtaient de l'encombrer de tous les débris qui se présentaient sous leurs mains. Je m'y jetai avec ardeur, en encourageant ma petite troupe du geste et de la voix ; l'ennemi s'ébranlait et paraissait disposé à nous laisser la place ; mais, en l'abandonnant, il poussa vers nous, avec une violence augmentée par la rapidité de la pente, quelques-uns de nos chars d'artillerie qui obstruaient le passage ; un de leurs timons me frappa dans l'estomac, et me renversa mourant sur un monceau de morts, où je passai la nuit sans autre sentiment qu'une perception confuse de douleur. La fraîcheur du matin développa cette impression et la rendit plus distincte ; mes idées reprirent un peu d'ordre, un peu de netteté ; je revins à moi, le jour était levé. J'entendais une rumeur vague qui s'éloignait, qui se rapprochait tour à tour, qui me laissait de temps en temps reconnaître quelques sons, distinguer quelques paroles.

(*A suivre*).

L'ESPÉRANCE

Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 19, rue St-Augustin, 19, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE
Le vap. anglais *Garnet*, chargera vers le 5 novembre,

Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Librairie du PETIT BASTIAIS
P. VATTELAPESCA
(P. LUCIANA)
1re SÉRIE

In Campagna Commedia in 2 atti. 50 c.	In Città Commedia in 2 atti. 50 c.
U Matrimoniu di Fiffina Commedia in 4 atti. 30 c.	U Trionfu di Vuffalevalla Commedia in 1 atto. 50 c.
Laura Pustesca Commedia in 4 atti. 40 c.	Doce anni dopu Commedia in 3 atti. 50 c.

Les six Commedie, réunies ensemble, un volume de 404 pages
Prix : 2.50 ; franco : 2.90

BAR SOAVI
Cours Sébastiani
BIÈRE GRUBER à 20 c le Bock

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rouses artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Demandez et offrez dans tous les Cafés
L'AMARO MATTEI apéritif supérieur
L'AMARO MATTEI EST VENDU PARTOUT LE MONDE

BON VIN BLANC
A conserver, s'adresser chez M. Crespo, propriétaire, boulevard Sébastopol, 30

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide ; confortable toutes classes.
Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

Savonnerie Corse
Fabrique à Toga
Bureaux : 13, Boulevard Paoli

M. I. VENTURINI a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.
Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de ses Savons et exigent tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne porterait le nom : I. VENTURINI, imprimé sur chaque morceau.

VALS DÉLICIEUSES
Digestives.

La Famille
JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
Chroniques, Romans, Modes, Gravures d'Art, Musique, Concours, etc.
500 000 LECTEURS
PATRONS GRATUITS
7, rue Cadet, PARIS

L'un des rédacteurs gérant,
MATHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

Demandez partout l'excellente
Eau-de-vie du Miradar.
Dépositaire : SIMON DAMIANI, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

AVIS

M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de domestiques, nourrices, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21 ; il informe en outre le public, que les ouvriers qui désirent être employés dans les chemins de fer, arsenaux civils ou militaires et dans toutes les industries, sont priés de venir prendre leur inscription et adresser leur demande.
La compagnie offre aux employés destinés aux chemins de fer des bons de voyage gratis et des avances d'argent à tous les autres employés avec facilité de demi tarif.

ASTHME ET CATARRHE
ESPIC

VOS CHEVEUX
Ne tomberont plus et repousseront
PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX
PÉTROLE HAHN
Le Trésor de la Chevelure
Parfum exquis
EMPLOI SANS DANGER
Flacons 3 fr. 50 et 4 fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs
Refuser les imitations souvent dangereuses, toujours inefficaces
F. Vibert, Concessionnaire, 47, avenue des Ponts, LYON
Dépôt spécial : R. GARNIER, pharmacien à NICE

Source du Chalet
LA MEILLEURE DU
BASSIN DE VICHY
Recommandée par tous les Docteurs dans les maladies du Foie et de l'Estomac.
La plus riche en bicarbonate de soude.
Dépôt général : Maison DELPINO, négociant à Bastia, Bd Paoli, 27.

Mme FAITH GEORGE WOOD
Dentiste anglais
reçoit du 1er au 10 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Basta

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI
La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 6 fr
Sur papier blanc. — — . . . . 5 fr.

HOMMES CÉLÈBRES
Sambuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
Sur papier de Chine, format 40×30. Chaque. 2 fr

Sœur Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).
Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
Sur papier Chine, format 40×29 (Réduction). 2 fr

EN VENTE :
A *AJACCIO*, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
A *BASTIA*, chez M. OLLAGNIER, Libraire

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI
Seul dépôt : pharm. GENTILI. Bastia
Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

M. QUILIO THÉOBALD
Cours Sébastiani, 4, en face de la Caserne, *Bastia*
a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vend tous les articles d'Horlogerie, de Bijouterie, d'Orfèvrerie, de Lunetterie et de l'été à des prix très modérés.
Il a en outre un grand assortiment de verres de rechange en cristal de roche, périscopiques, extrafins, blancs, fumés, bleus, etc., pour myopes et presbytes ; des longues-vues, jumelles marine et de théâtre.
Il vend aussi des Phonographes, Graphophones et des cylindres enregistrés et vierges, sortant d'une des meilleures fabriques de Paris.
Réparations en tous genres
Un bon ouvrier horloger est attaché à la maison.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1830, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Chocolats Exquisses à 10 centimes le bâton. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

DEMANDEZ ET OFFREZ
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
L'Exquis Cigare Mattei
Le meilleur à dix centimes

26e ANNÉE — SAMEDI 9 NOVEMBRE 1901 — 00533 — N°261

Le Petit Bastiais

JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

BIBLIOTHÈQUE 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Dédic. de St Sauveur.
SOLEIL : (heure nivoise)
Lever, 6 h. 19 m. — Coucher, 4 h. 12 m.
LUNE : Dernier quart., le 2 — Nouv., le 10.
FÊTE DU DEMAIN : Déd. des Eglises de France

8 Novembre

UN ROI OUBLIÉ

AVENTURES D'UN BARON ALLEMAND AU XVIIIe SIÈCLE

IV.

Le nouveau souverain, solennellement proclamé roi de Corse et de Capraja, songea à octroyer une constitution au peuple qui l'avait élu. Il ne fut tenu aucun compte du tempérament de la nation. Sous des apparences de nature à donner le change, on est ombrageux dans l'île : on accepte facilement les distinctions entre citoyens, pourvu qu'elles soient purement honorifiques. Les privilèges effectifs sont odieux aux populations égalitaires de la Corse. Si les divisions politiques sont incessantes et engendrent des querelles violentes comme celles qui agitaient les petites républiques italiennes du moyen âge, les distinctions sociales ne se font pas sentir. Riches et pauvres, patrons et clients, hommes influents et simples paysans, fraternisent avec une bonhomie à peu près inconnue aux habitants des autres provinces de France. Le général Paoli devait, plus tard, asseoir son pays sur des bases essentiellement démocratiques : Théodore de Neuhoff, au contraire, esquissa une organisation aristocratique mitigée, d'ailleurs, par la charte qui lui avait été imposée lors de son élection.

Le roi professait la religion catholique. La couronne était héréditaire, mais après l'extinction de la race de Théodore, le peuple pourrait changer, à son gré, la forme du gouvernement. Une diète de 24 citoyens notables formait le conseil du roi, tenu de prendre l'avis de 3 membres de cette diète, sans cesse présents auprès de lui, et de ne rien faire, sans leur adhésion, quand il s'agissait d'impôts, quand il fallait traiter de la paix ou de la guerre. Dignités et emplois seraient réservés aux indigènes. Les impôts étaient réduits, les biens des Génois et de leurs adhérents confisqués. On décidait la fondation d'une Université et la création d'un Ordre de chevalerie.

L'ordre de la Délivrance, dont le roi était le grand-maître, devait constituer la noblesse du nouveau royaume en même temps qu'il devait servir à Théodore de moyen de battre monnaie et de s'entourer d'amis fidèles tout prêts à le soutenir pour conserver la situation privilégiée que leur faisait la qualité de chevalier. Les membres de l'Ordre juraient, au moment de leur réception, obéissance et fidélité au roi pour eux et leurs descendants ; ils étaient astreints au service militaire et à certains exercices spirituels quotidiens, quoique la qualité de catholique ne fût pas absolument exigée pour l'admission. Il ne fallait avoir exercé aucun métier, et depuis quatre générations il devait en être ainsi. Une certaine fortune, dont le grand-maître appréciait la quotité, était exigée. L'entrée dans l'Ordre entraînait le versement d'une somme de 1.000 écus, versement dont on pouvait d'ailleurs, être dispensés. Les étrangers pouvaient être nommés chevaliers honoraires, et leur admission profitait un capital important. Enfin, en temps de guerre, les chevaliers, qui formaient du reste la garde du roi, devaient entretenir, à leurs frais, deux soldats.

Les membres de l'Ordre jouissaient d'appréciables privilèges, tels que l'inviolabilité du domicile en toute matière, sauf dans le cas de crime de lèse-majesté, et l'exemption de tout impôt. Le capital, versé lors de la réception, était rétribué au taux de 10 0/0, assuré sur les revenus de l'amirauté qui, d'ailleurs, n'existait pas (1).

Théodore battit monnaie ; il fit frapper de la monnaie d'or, d'argent et de cuivre. Les pièces d'or et d'argent portaient, d'un côté, les armes de la Corse, la tête de Maure aux yeux bandés, de l'autre l'image de la Sainte Vierge avec cette inscription : *Monstra te esse matrem.* La monnaie de cuivre représentait un écusson entouré de palmes, surmonté d'une couronne royale, avec les deux lettres (T R *Theodorus Rex*). et ces mots en exergue : *Pro bono publico regni Corsicæ.* Sur le revers était indiquée la valeur de la pièce.

Théodore proclama la liberté de conscience.

Le baron de Neuhoff était habile ; il était actif aussi, d'une activité qui savait se porter sur plusieurs objets à la fois ; il légiférait, jugeait, administrait, guerroyait.

Après certains coups de force préliminaires, comme la prise de Portovecchio et de Sartene, quelques jours après son élection par la Consulte générale, Théodore, à la tête d'une armée de 15.000 hommes, qui en compta bientôt 25 000, paraît devant la capitale de l'île qui était pour les Génois, mais l'artillerie génoise supérieure à celle des Corses tenait ces derniers en respect.

Bastia n'avait pas, à l'époque où nous sommes, son importance actuelle, mais cette ville était la première de l'île et le siège des gouverneurs et des commissaires généraux de la République. Elle était divisée en deux parties, Terranova, entourée de fortifications élevées à la fin du XVe siècle, et Terravecchia, ancienne marine de Cardo, village bâti sur le penchant de la montagne, au nord-ouest de la dangereuse crique qui lui servait de port. Bastia était un ramassis de petites rues, étroites, sinueuses, à pentes rapides, comme les ruelles de Gênes. Il y avait deux églises, Sainte-Marie et Saint-Jean-Baptiste, de nombreuses chapelles de confréries, six couvents d'hommes et deux de femmes. La population comprenait de 5 à 6 000 habitants.

La ville est dominée par la chaîne de montagnes qui traverse l'île du nord au sud, envoyant ses contreforts sur les deux versants. Sur les collines qui entourent Bastia et dont la hauteur varie de 145 à 515 mètres, des forts étaient bâtis ; les ruines de trois d'entre eux existent encore.

Au sud de la capitale s'étend la riche plaine de Biguglia dominée par des hauteurs sur lesquelles on aperçoit de petites agglomérations de maisons aux couleurs sombres, se détachant sur la teinte bleuâtre des montagnes ou sur le vert des oliviers et des arbousiers, lentisques, bruyères, myrtes du maquis. Le premier de ces villages, en sortant de la ville par la route d'Ajaccio, est celui de Furiani, où, d'après certains historiens, Théodore avait établi son quartier général lors de l'investissement de Bastia.

Le commissaire de la République était, à cette époque, Paul-Baptiste Rivarola. Ce haut fonctionnaire, très aimé des Bastiais qui s'étaient livrés, lors de son arrivée, à de grandes réjouissances, put lever des troupes corses pour les opposer aux insurgés. Divers combats eurent lieu, très acharnés de part et d'autre. Théodore fut tantôt vainqueur, tantôt vaincu.

Cependant, on attendait toujours les secours promis. Théodore interrogeait l'horizon, mais sur la ligne bleue de la mer aucune voile amie ne se montrait. Un parti hostile au roi se formait dans son propre camp, sous les auspices de citoyens très influents. Evidemment, cet étranger s'était joué de la crédulité des Corses, et avait exploité leurs meilleurs sentiments ; il fallut donc que de Neuhoff fît face aux Génois et à ceux de ses partisans qui, s'étant séparés de lui, l'avaient attaqué et même battu à Orezza. Le désordre était à son comble.

Dans ce désastre de ses espérances, l'aventurier n'avait qu'un parti à prendre, la fuite, mais bon joueur jusqu'au bout, il voulut en imposer à ses sujets par une attitude magnanime ; il convoqua une consulte générale à Sartene, y parut le 5 novembre 1736, annonçant qu'il allait partir pour hâter lui-même l'envoi des munitions et des subsides promis. Quelques jours après avoir joui des acclamations de son peuple avec lequel il devait, d'ailleurs, entretenir une correspondance suivie, Théodore constitua un conseil de régence, nomma divers fonctionnaires et s'embarqua pour le continent avec son grand chancelier et quelques fidèles.

Le 13 septembre 1738, de Neuhoff parut de nouveau devant l'île, avec plusieurs navires battant pavillon hollandais, et débarqua encore sur une plage de la côte orientale, munitions en grandes quantités, matériel de guerre et uniformes. La joie fut grande chez ses amis qui avaient continué à combattre aux cris de : « Vive Théodore, notre père et notre roi ! » mais le souverain allait avoir affaire à forte partie.

Pendant son absence les événements avaient marché. Gênes avait sollicité l'appui de la France et passé un traité avec Versailles. Une armée française forte de 3 000 hommes environ avait débarqué en Corse sous les ordres de M. de Boissieux qui poursuivait d'ailleurs des pourparlers avec les chefs des insurgés. Théodore était coupable, devant la République, du crime de haute trahison, de lèse-majesté, et sa tête mise à prix par les Génois ; de plus, il craignait de se voir arrêté par les Français ou leurs amis, car tels étaient les ordres du représentant de Louis XV ; enfin son prestige en grande partie s'évanouissait. Il quitta donc la Corse, une seconde fois, le 2 décembre 1738, y laissant encore des partisans qui continuèrent à soutenir sa cause les armes à la main. Enfin, après le départ des Français et à la faveur de nouveaux troubles, il fit à l'île Rousse une troisième et infructueuse tentative.

Entre ces divers essais pour ressaisir son pouvoir, Théodore avait erré à travers l'Europe, travaillant à procurer des ressources à ses sujets, à négocier avec les uns et les autres, à éviter, sous divers déguisements, de tomber entre les mains des Génois, dont la haine le poursuivait partout, et de ses créanciers toujours nombreux, mais que l'on pouvait momentanément apaiser. On vit le roi de Corse à Florence, à Rome, à Turin, à Paris, où il faillit être assassiné par un Génois, à Rouen, à Lisbonne, à Malaga, à Amsterdam : en divers lieux il fut arrêté tantôt pour sa propre sécurité comme à Gaëte, tantôt pour satisfaire des créanciers exigeants comme en Hollande. Le malheureux monarque errant fut arrêté, pour dettes, en Angleterre, au mois de juillet 1749. Il séjourna, sept ans, dans les prisons affectées aux débiteurs récalcitrants, y souffrit beaucoup, y perdit même un œil. On s'intéressa au triste sort de Neuhoff ; une représentation fut donnée à son bénéfice par le célèbre acteur Garrick ; une souscription publique fut faite en sa faveur. Quelques mois avant sa mort, Théodore, rendu à la liberté, en vertu d'un acte du Parlement de 1735, ouvrant les portes des prisons devant les débiteurs notoirement insolvables, joua le dernier acte de son rôle ; assis, comme sur un trône, sur un tonneau placé sous son ciel de lit, il reçut dans sa modeste chambre, au 4e étage d'une maison de Londres, avec la dignité d'un roi donnant audience aux envoyés d'une puissance amie, une députation de braves gens qui lui apportaient le produit d'une collecte faite en sa faveur (2). La carrière du baron de Neuhoff était terminée. Les principaux personnages dont le nom a paru dans ce récit avaient disparu déjà de la scène du monde. Law avait fini ses jours à Venise, en 1729, pauvre et abandonné. Ripperda était mort à Tetuan en 1739 et Achmed pacha avait subi le même sort dix ans après. Alberoni dormait son dernier sommeil depuis quatre ans, quand son ancien protégé descendit, à son tour, dans la tombe.

En traçant l'esquisse sommaire que nous venons de mettre sous les yeux de nos lecteurs, nous n'avons pas fait œuvre nouvelle ; les faits que nous avons exposés sont connus des érudits curieux des choses corses. Nous avons voulu seulement feuilleter quelques pages d'une histoire rarement ouverte. Le nom de Théodore de Neuhoff peut figurer parmi ceux des hommes ayant joué leur rôle dans la politique occulte d'un siècle agité, fertile en contrastes, frivole à l'excès et, cependant, épris d'idées généreuses, d'un siècle qui fut d'une civilisation raffinée et très malsaine, de sentiments nobles et très pervers, énergique sous des apparences de mollesse, qui, sur le rude sol d'une île belliqueuse, aux mœurs antiques et à l'âme indépendante, devait enfanter César.

ALEXANDRE GUASCO.

(1) Bulletin de la Société des sciences naturelles et historiques de la Corse, loc. cit.

Députations corses

9 novembre 1799. (18 brumaire, an VIII). — Quatre Corses jouirent un grand rôle le 18 brumaire.
Napoléon et Lucien Bonaparte, le général Sebastiani et Arena.
On connaît le rôle des Bonaparte et de Sebastiani, celui d'Arena l'est moins, et on ignore qu'au moment où Napoléon entrait aux Cinq Cents, pendant que mille bras le menaçaient et que l'on criait de le mettre à mort, Arena s'avança vers lui un poignard à la main en disant :
— Tu feras donc la guerre à ta Patrie !.. mais on dit qu'il y a des César, il y a aussi des Brutus !
Un grenadier empêcha le député corse de frapper.
Ainsi notre île a risqué de donner à la France un Brutus, au lieu d'un César !

Le Pénitencier de Castelluccio

On a distribué à la Chambre, le rapport de M. Léo Moillet sur le budget du service pénitentiaire.
Ce rapport s'exprime dans les termes suivants au sujet de la suppression du pénitencier de Castelluccio :

La situation des deux pénitenciers de Chiavari et Castelluccio (chap. 71 ; art. 2) a attiré plusieurs fois l'attention de vos Commissions du Budget. Dans son rapport pour 1897, l'honorable M. de Saint-Quentin proposait une réduction de crédit de 1 000 francs, s'exprimait ainsi :

« La réduction de 1.000 francs opérée sur le crédit des pénitenciers de la Corse a pour but d'appeler l'attention du Gouvernement sur les déplorables résultats donnés par ces deux établissements. Bien que les détenus consomment une partie des produits de l'exploitation, leur entretien revient là plus cher que partout ailleurs. A Castelluccio, la journée ressort à 0 fr. 5795 ; à Chiavari, à 0 fr. 629. A quoi cela tient-il ? A une mauvaise administration ou à la population exclusivement arabe qui peuple ces pénitenciers ? Aux deux probablement. »

Dans son rapport pour l'exercice 1901, M. Bertrand reprenait la question et se prononçait pour la suppression. » Actuellement, disait-il, et avant même que le Gouvernement ait examiné les mesures d'ordre général qu'il convient de prendre sur ce point, votre Commission vous propose la suppression d'un de ces pénitenciers.

« Aux termes de la note générale transmise à votre Commission, le 25 juillet 1900 et que nous avons déjà citée plusieurs fois, l'Administration ne s'oppose pas à cette suppression : le pénitencier de Chiavari, le plus important des deux, ne pouvant être absorbé par celui de Castelluccio, c'est ce dernier qui devra disparaître. Comme sanction, et pour assurer l'exécution de cette mesure, la Commission du Budget propose la réduction à opérer sur trois mois de traitement du personnel, soit la somme de 11.460 fr. »

Dans la séance du 23 novembre 1900, l'intervention de notre honorable collègue, M. Emmanuel Arène, amena entre le Rapporteur de votre Commission et M. Dufios, commissaire du Gouvernement, un échange d'explications d'où il ressortait que votre Commission ne demandait pas la démolition du pénitencier de Castelluccio, mais qu'elle avait surtout en vue sa désaffectation, « sauf à chercher, ajoutait M. Bertrand, une utilisation des bâtiments pour le mieux des intérêts de la Métropole et de la Corse. »

« Il ne s'agissait plus pour l'Administration que de substituer à la population arabe une autre catégorie de détenus, et M. le Commissaire du Gouvernement rappelait le décret de 1885, portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi sur les relégables. « Ce décret, disait-il, édictait que des pénitenciers spéciaux seraient créés afin que les relégables, avant leur transportation, puissent être préparés à la vie coloniale.

« En fait, ces établissements spéciaux n'ont jamais été organisés. Peut-être y

aurait-il lu une occasion de faire aboutir une réforme très intéressante. Dans le courant de l'année 1901, après entente entre le Ministère des Colonies et le Ministère de l'Intérieur, un projet on ce sens pourra être présenté à la Chambre. »

Le projet d'organiser à Castelluccio un dépôt de relégables a dû être exercé par suite des grandes difficultés que présentait l'organisation d'un établissement de ce genre.

Le pénitencier est, en effet, aux portes de la ville d'Ajaccio; c'est un domaine de plus de 200 hectares, ouvert pour ainsi dire à tout venant, traversé par des chemins publics; les évasions y sont faciles, et elles seraient particulièrement dangereuses puisqu'elles seraient accomplies par les pires des condamnés; de plus, ces individus, frappés d'une peine perpétuelle, n'ayant plus de risques à courir, sont ceux qu'entre tous l'évasion doit tenter. En outre, l'organisation industrielle existe dans les établissements pénitentiaires du Continent et profite aux relégables qui y sont maintenus; elle serait entièrement à créer, et très onéreuse en Corse.

Ces considérations étant plus que suffisantes pour faire abandonner le projet d'interner les relégables à Castelluccio, l'administration a cherché une autre solution. Voici la proposition qu'elle a faite à votre Commission :

« Une catégorie de détenus paraît tout indiquée pour être substituée à la population arabe du pénitencier de Castelluccio: c'est celle des condamnés qui dans la vie libre exerçaient des professions agricoles.

» La peine subie entre les murs d'une prison centrale est plus dure pour ces hommes habitués à la vie au grand air; leur classement dans les ateliers industriels est plus difficile, tandis que, dans un pénitencier agricole, ils continueraient à exercer leurs professions dans un milieu et dans des conditions analogues, et ce serait, en même temps qu'un avantage pour eux, un profit pour le domaine qui serait ainsi exploité par une main d'œuvre plus appropriée.

» Les détenus seraient choisis parmi ceux ayant à subir une assez longue peine, tels que les réclusionnaires.

» Dans le choix, on tiendrait compte, non seulement du temps de peine à subir, mais aussi de l'état de santé de l'homme, de ses aptitudes réelles, de ses relations avec sa famille, et même de ses convenances personnelles.

» On pourrait, d'ailleurs, compléter l'effectif nouveau du pénitencier par des individus ayant exercé dans la vie libre d'autres métiers ou professions: boulangers, menuisiers, scieurs, bourreliers, tailleurs, carriers, charpentiers, maréchaux-ferrants, maçons, tonneliers, etc. Ils trouveraient dans les services mêmes de l'établissement un emploi très utile, et leur travail leur permettrait de réaliser une économie au Trésor puisqu'il éviterait le recours à la main d'œuvre libre.

» Les Arabes actuellement détenus au pénitencier seraient transférés, pour y terminer leurs peines, dans l'établissement voisin, le pénitencier agricole de Chiavari, où sont déjà les condamnés réclusionnaires. »

La note suivante jointe à la proposition de l'Administration donne le résultat des ressources qu'offre le pénitencier au point de vue agricole.

« Le pénitencier agricole de Castelluccio a une superficie de 365 hectares, savoir :

» Vignoble phylloxéré (à reconstituer) 23 hectares; vignoble reconstitué, 21; pépinières, 1; jardins et potagers, 6; prairies, 25; amandaraies, 25; Orangeries citronneries, 2; Oliviettes, 37; Cultures fourragères, 2; arbres divers, 15; pâturages, 100; forêts, sapins, chênes, etc., 90; cours, bâtiments, chemins, etc., 18; ensemble, 365 hectares.

» Le cheptel de cet établissement est en outre composé de la façon suivante :

» Chevaux, juments, 8; poulicbes, 2; mulets, 14; taureau, 1, taurillon, 1; vaches, 10; génisses, 2; veaux, velles, 3; béliers, 20; brebis, 305; moutons, 14; agneaux, agnelles, 101; verrats, truies, porcelets, 33; cochons de lait, 31; animaux de basse-cour, 347.

» Les divers produits de cet établissement servent à l'entretien des détenus qui y sont enfermés, et, en outre, des cessions sont faites à divers établissements pénitentiaires en régie: vin, huile, laine, amandes, etc. »

Quelque séduisante que fût la proposition de l'Administration, votre Commission n'a pas cru pouvoir l'accepter. Les mêmes raisons de sécurité qui ont fait écarter l'idée d'interner les relégables à Castelluccio, lui ont paru s'appliquer également à des réclusionnaires.

Elle a relevé pour la santé des condamnés venus de tous les points de la France les conséquences d'un double changement de climat. La nature du travail à accomplir ne lui a pas paru assez en rapport avec les origines des travailleurs auxquels il était destiné. Enfin, au point de vue purement budgétaire, elle a considéré que si le transport d'Arabes en Corse était déjà onéreux pour le Trésor, la charge serait encore plus lourde lorsqu'il s'agirait de transporter à Castelluccio des pensionnaires de toutes les maisons centrales de la métropole.

Chemins de fer

RÉSEAU DE LA CORSE

Ire année au tarif spécial PV. n° 8.

Fruits (cédrats, citrons, olives fraîches, oranges, raisins frais).

NOTA. . . . . etc...

Emballages vides en retour. — Pour les expéditions de 3,000 kilogr. au minimum au payant pour ce poids, le retour des emballages au point de départ est opéré moyennant le seul payement des droits d'enregistrement et de timbre; toutefois ces conditions ne sont applicables qu'aux expéditions pour lesquelles, au moment de leur remise aux gares de départ, on produit, pour constater que les emballages ont réellement contenu des marchandises transportées par le chemin de fer, les lettres de voiture primitives ou les récépissés remis aux destinataires des emballages pleins.

Les lettres de voiture et récépissés ayant plus de huit jours de date cessent d'être valables et doivent être considérés comme annulés.

La Compagnie se réserve le droit d'effectuer, à sa convenance, mais sans tour de faveur entre les expéditeurs de la même catégorie, le transport des emballages qui font l'objet du présent tarif.

La Compagnie ne répond pas du retard à la livraison, de la perte ou de l'avarie des emballages vides en retour.

Paris, le 25 octobre 1901.

Appel de la classe 1900

Les jeunes soldats affectés aux troupes coloniales devront se présenter à leur corps d'affectation aux dates ci-après, savoir :

Les hommes appelés pour un an, le jeudi 14 novembre; ceux qui devront accomplir deux ou trois ans, le samedi 16 novembre.

Pour le contingent de l'armée de terre, l'appel aura lieu également les 14 et 16 novembre.

Devront se présenter à leur corps d'affectation avant midi :

Le jeudi 14 novembre : les hommes de la classe 1900 et les ajournés des classes de 1899 et de 1898 appelés pour un an seulement;

Le samedi 16 novembre, les hommes de la classe 1900 et les ajournés de la classe 1899, appelés pour deux et trois ans.

Les ordres d'appel des jeunes soldats de la classe 1900 et les ajournés sont adressés aux brigades de gendarmerie, où les intéressés seront admis à les retirer à partir du lundi 5 novembre.

Les jeunes soldats atteints d'infirmités qui désireraient se présenter devant la commission de réforme, avant la mise en route, devront remettre sans retard leur demande à la gendarmerie.

Les jeunes soldats affectés à des corps stationnés en Corse ou en Algérie et en Tunisie, sont convoqués au bureau de recrutement, aux dates indiquées sur leur ordre d'appel.

Le Mois Météorologique à Bastia

OCTOBRE 1901

Le mois d'octobre a eu 12 jours de pluie qui ont donné 465mm d'eau. La moyenne est de 9 jours et de 127mm.

L'année dernière, ce mois avait eu 38mm de pluie. La différence est bien grande!

La température moyenne du mois a été de 16°6, inférieure de 4°4 à celle du mois de septembre.

L'année dernière la température moyenne pour ce mois s'était élevée à 20°7.

Les vents se sont répartis de la manière suivante :

6 jours S.-E. (scirocco).
9 jours N.-E. (grecale).
1 jour S.-O. (libeccio).
1 jour N.-O. (maestrale).
1 jour S. (mezzogiorno).
3 jours de E. (levante).
2 jours de O. (ponente).
8 jours de calme.

31 jours.

Moyennes du mois :

Température minima, 14°.
Température maxima, 19°3.
Hauteur barométrique, 759mm2.
Intensité du vent, 1 5
Etat du ciel, 0,70 couvert.

Bulletin Financier

Paris, le 5 novembre 190°.

Le marché n'est pas meilleur aujourd hui et l'allure générale reste toujours hésitante et lourde. Le 3 0/0 s'obtient à 100,60 le 3 1/2 se traite entre 101,30 et 101,80. Les Etablissements de Crédit varient peu.

En valeurs industrielles, l'action Paris Naples est à 406 fr.; la Cie Continentale d'Incandescence se retrouve à 188 francs.

Les actions nouvelles de la Gaz Lutése, (libérées du quart) sont émises avec une prime de 75 francs, soit 450 fr à verser par titre en souscrivant. En effet, en présence de la situation acquise et des réserves constituées, il n'était pas équitable d'imposer aux actions nouvelles sans une prime représentative des résultats déjà obtenus.

Les Fonds Etrangers sont fermes. Légère amélioration à Bruxelles. 3 0/0 99 10. Capital Cie Nationale Financière 447.50. Ordinaire et Part Civenis du Congo 4,587.50 et 4,787.50. Capital Agricoles d'Anvers 435. Cuivre 1 t. 784.50, ex-coupon. Action néerlandaise de Transports 415.

Chemins Français stationnaires.

MARCHÉ CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 6,50 à 10 les 100 k.
Tomates, 30 à 50 fr. id.
Haricots verts, 40 à 100 fr. id.
— rouges, 15 à 25 fr. id.
— jaunes, 15 à 25 fr. id.
Poires, ordinaires 15 à 30 fr. id.
— reine d'Espag., 30 à 45 f. id.
Pommes, 10 à 45 fr. id.
Coings, 10 à 35 fr. id.
Noix de Grenoble, 40 à 50 fr. id.
Châtaignes de Corse, 12 à 15 fr. id.
Châtaignes de Lozère, 15 à 20 fr. id.
Marrons de la Garde, 30 à 50 fr. id.
Raisin de Carthagène, 35 à 60 fr. id.
Olives vertes, 25 à 30 fr. id.
Champignons des pins, 25 à 75 fr. id.
Citrons cosses, 32 à 50 fr. le 1000.
Grena les d'Espagne 25 à 100 fr. id.
Oranges d'Algérie, 30 à 50 fr. id.
Merles et grives Corse, 350 fr. le 100

Criée de Marseille

Langoustes vivantes de Corse, 350 fr. les 100 kilos.

Quais de Marseille

Charbon du Var, 10 à 12 50 les 100 k.
Charbon corse, 10 25 à 10.50 id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 2 1/2 pains 5/6 en vrac, 35 fr.; cassé rangé en caisse de 50k., 36.50.

Le Sauvetage de l'*Antoine-Tulli*

Le ministre de la marine a décerné les récompenses suivantes aux personnes qui se sont particulièrement distinguées, le 19 juin 1901, en se portant au secours du brick grec *Antoine-Tulli*, en détresse à l'île Rousse :

Médailles de bronze

MM. Bateri Thomas, et Ciani Benoît, patron pêcheur, déjà titulaire d'un témoignage officiel de satisfaction.

Témoignages officiels de satisfaction

MM.
Caratini Eugène, maître au cabotage.
Sinibaldi Joseph, matelot.
Guimard Joseph-Marie, matelot.
Carabelli Jean-Philippe, matelot.
Colonna Jean-Augustin, mousse.
Mario Olivi Edouard-Ange, avocat.
Baldini Pélerin, novice.
Guibelin Joseph-Aimé, lieut. des douanes.
Parsi Simon, patron des douanes.
Trama Philippe, sous-patron des douanes.
Germani Emile, matelot des douanes.
Andreini Antoine, matelot des douanes.
Muzio-Olivi Albert-Pierre-Sébastien.
Giovannotti Noël, matelot.
Ricci Pierre, patron pêcheur.
Ricci Jacques, patron pêcheur.
Orsoni Paul-Vincent, matelot.
Franchi Jean-Baptiste, matelot.

Petite Gazette

TEMPÉRATURES. — 7 heures du matin. + 10°6 à midi : 14°3. 6 heures du soir. + 13°. Maxima, + 13°. minima, + 10°2.

Baromètre. — 7 heures du matin, 764 m.m. midi, 764 mm. 6 heures du soir, 761 mm.

Vent — 9 h. du matin. N. E. assez fort, 4 h. du soir, id.

Etat du ciel, pluie.

Etat de la mer, assez grosse.

Hauteur des eaux pluv. + 0,25 soir + 0,38

Pluviomètre, à 9 heures du matin 8 m.

∴

Baccalauréat

Ont été déclarés admissibles à subir les épreuves orales du baccalauréat, dans l'oratoire de ce nom, la fête de leur titulaire Saint Charles Borromée.

Ce soir, à 7 heures, premières vêpres.

Dimanche, jour de la fête, messes basses à 7, 8 et 9 heures, grand'messe à 10 heures; le soir : vêpres à 2 heures et demie, procession à 3 heures, bénédiction de la Sainte Relique à 7 heures.

∴

De Monaco à Calvi

M. Santos-Dumont reprendra ses expériences aérostatiques en février; il se propose de partir de la Condamine et de descendre à Calvi, soit environ 200 kilomètres.

∴

Garçons de Cafés et d'Hôtels

Les garçons d'hôtel et de café se sont réunis jeudi, 7 du courant, à minuit, sous la présidence de M. Augustin Lusinchi, conseiller municipal, au Café des Messageries, pour procéder à la constitution d'un syndicat professionnel.

Dans cette première réunion il a été procédé à la formation du bureau, qui a été ainsi constitué.

MM. Augustin Lusinchi, président d'honneur; Eugène Peccioli, président; Bernardini Baptiste, Meschi Basile, membres; Bianconi Mathieu, trésorier; Franceschi Jean-Baptiste, secrétaire.

A la prochaine réunion, qui a été fixée au 15 du courant, il sera donné lecture des statuts et l'on procédera au premier versement.

Le Président, EUGÈNE PECCIOLI.
Le Secrétaire, B. FRANCESCHI.

∴

Chirurgien Dentiste

M. Beltrami, dentiste des Hôpitaux de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle du département de la Corse, que M. Garibaldi, son opérateur sera visible à Bastia, Grand Hôtel Liugénieur, à partir du onze novembre prochain.

∴

Maladies des yeux

La clinique du Dr Alexandroff à Ajaccio, est transférée à l'ancien Cercle des Palmiers, Cours Grandval, 20, à côté du Grand Hôtel Continental.

Consultations tous les jours de 2 à 3 heures.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — NÉANT.

NAISSANCES.

Magi Jeanne.

DÉCÈS.

Giudici Marie-Louise, mariée, 78 ans, de Pozzanello.
Martini Joseph, marié, 49 ans, de Bastia.
Matelli Françoise, 2 ans, de Bastia.
Simoni Paul-Augustin, 3 mois, de Bastia.

Cie de Navigation Mixte

(Cie TOUACHE)

Les provenances de Naples étant maintenant admises en libre pratique à Bastia, le service Naples-Bastia-Marseille, toutes les semaines, sera repris à partir de la semaine prochaine.

Départs de Bastia pour Marseille
Mercredi 13 novembre à midi
par *TOUAREG*
vapeur rapide spécialement aménagé pour passagers.

Pour frêt et passages s'adresser : à Bastia, à M. Arthur Southwell,

∴

Carnet mondain

Nous apprenons le prochain mariage de M. Paul Poulain, fils de M. Albert Poulain, manufacturier, président de la Chambre de commerce de Blois, Chevalier de la Légion d'honneur, avec Mlle Marie-Thérèse Pigelet.

La maison Albert Poulain (biscuits de luxe) est représentée à Bastia par notre excellent concitoyen, M. J.-B. Segala.

∴

Licence en droit

M. Nicolai a été reçu aux examens oraux de 3e année pour la licence en droit, devant la faculté d'Aix.

∴

A Saint-Charles

Demain dimanche, 10 du courant, on célébrera, dans l'oratoire de ce nom, la fête de leur titulaire Saint Charles Borromée.

Ce soir, à 7 heures, premières vêpres.

Dimanche, jour de la fête, messes basses à 7, 8 et 9 heures, grand'messe à 10 heures; le soir : vêpres à 2 heures et demie, procession à 3 heures, bénédiction de la Sainte Relique à 7 heures.

∴

De Monaco à Calvi

M. Santos-Dumont reprendra ses expériences aérostatiques en février; il se propose de partir de la Condamine et de descendre à Calvi, soit environ 200 kilomètres.

∴

Garçons de Cafés et d'Hôtels

Les garçons d'hôtel et de café se sont réunis jeudi, 7 du courant, à minuit, sous la présidence de M. Augustin Lusinchi, conseiller municipal, au Café des Messageries, pour procéder à la constitution d'un syndicat professionnel.

Dans cette première réunion il a été procédé à la formation du bureau, qui a été ainsi constitué.

MM. Augustin Lusinchi, président d'honneur; Eugène Peccioli, président; Bernardini Baptiste, Meschi Basile, membres; Bianconi Mathieu, trésorier; Franceschi Jean-Baptiste, secrétaire.

A la prochaine réunion, qui a été fixée au 15 du courant, il sera donné lecture des statuts et l'on procédera au premier versement.

Le Président, EUGÈNE PECCIOLI.
Le Secrétaire, B. FRANCESCHI.

∴

Chirurgien Dentiste

M. Beltrami, dentiste des Hôpitaux de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle du département de la Corse, que M. Garibaldi, son opérateur sera visible à Bastia, Grand Hôtel Liugénieur, à partir du onze novembre prochain.

∴

Maladies des yeux

La clinique du Dr Alexandroff à Ajaccio, est transférée à l'ancien Cercle des Palmiers, Cours Grandval, 20, à côté du Grand Hôtel Continental.

Consultations tous les jours de 2 à 3 heures.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — NÉANT.

NAISSANCES.

Magi Jeanne.

DÉCÈS.

Giudici Marie-Louise, mariée, 78 ans, de Pozzanello.
Martini Joseph, marié, 49 ans, de Bastia.
Matelli Françoise, 2 ans, de Bastia.
Simoni Paul-Augustin, 3 mois, de Bastia.

C^ie de Navigation Mixte

(Cie TOUACHE)

Les provenances de Naples étant maintenant admises en libre pratique à Bastia, le service Naples-Bastia-Marseille, toutes les semaines, sera repris à partir de la semaine prochaine.

Départs de Bastia pour Marseille
Mercredi 13 novembre à midi
par *TOUAREG*
vapeur rapide spécialement aménagé pour passagers.

Pour frêt et passages s'adresser : à Bastia, à M. Arthur Southwell,

Les Producteurs de Cédrats

Venaco, le 8 octobre 1901.

Monsieur Vincentelli Pierre, Bastia.

Nous vous envoyons ci-joint copie de la délibération prise par le syndicat des producteurs de cédrats de Venaco, avec prière de la remettre à M. le Directeur du *Petit Bastiais* en réponse à son article du 10 courant.

L'an 1901, le 6 du mois d'octobre, les membres du syndical des producteurs de cédrats corses, réunis sous la présidence de M. Pierre Bona, président, étaient présents; etc.

Considérant qu'il est urgent de désigner deux délégués qui auront pour mission de s'enquérir auprès des personnes qui voudraient acheter les cédrats de la récolte pendante à l'état vert, mission que

DÉLIBÉRATION

les dits délégués doivent remplir dans la plus bref délai, à la condition pour eux de remettre entre les mains de M. le Président leur rapport par écrit des offres qui leur seront faites.

Le syndicat à l'unanimité des présents a désigné M. Pierre Bona, président, e Angeli Jean-Thomas pour remplir la dite mission.

Le Secrétaire, RICHEL STEFANI.

P. S. — Le syndicat a décidé dans sa réunion, d'accepter l'adhésion de tous les producteurs de cédrats qui demanderont à en faire partie, conformément aux statuts.

Le syndicat a décidé de donner un acompte de dix francs par chaque cent kilos de cédrats aux producteurs qui en feront la demande.

BÉNÉDICTINE

Dans un temps où le luxe de la table reprend de tous côtés faveur, nous n'hésitons pas à recommander et à recommander la *Bénédictine* comme la reine des liqueurs adoptée aujourd'hui sur toutes les tables, au restaurant comme au dîner de famille, dans nos plus grands hôtels comme dans les salons princiers.

Buvez cette liqueur digestive, elle portera dans vos veines la vie ardente du soleil.

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à 9 heures, en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Le conflit franco-turc

M. Delcassé a communiqué au Conseil les télégrammes qu'il avait reçus de M. Bapst, notre chargé d'affaires à Constantinople; de l'amiral Caillard, et du ministre des affaires étrangères de Turquie.

Les interpellations à la Chambre

Le conseil s'est ensuite occupé des interpellations qui doivent avoir lieu aujourd'hui, à la Chambre.

Les ministres des travaux publics et de l'agriculture ont fait connaître à leurs collègues les réponses qu'ils comptent faire à ces interpellations.

La marine marchande

Le Conseil a examiné en outre l'amendement au projet de loi sur la marine marchande.

Affaires courantes

Le reste de la séance a été consacré à l'expédition des affaires courantes.

Le boycottage
DES MARCHANDISES ANGLAISES

On télégraphie de La Haye que le projet de boycottage des navires anglais a complètement échoué.

M. Drumont à la Chambre

M. Edouard Drumont a fait sa rentrée à la Chambre, entouré de plusieurs de ses amis.

C'est en effet hier qu'a expiré la peine de l'exclusion temporaire prononcée le 13 juin dernier contre le député d'Alger, qui avait proféré des paroles injurieuses à la tribune contre le préfet d'Alger et les membres du gouvernement.

TRIBUNAL CORRECTIONEL
de Saint-Etienne

Les incidents du 38e de ligne

La troisième chambre du tribunal correctionnel de Saint-Etienne, présidée par M. Gast, s'est occupée depuis quatre jours des déplorables incidents qui marquèrent, le 20 septembre dernier, à l'issue des manœuvres, le retour du 38e d'infanterie, à Saint Etienne.

Des manifestants, drapeau rouge au vent, se portèrent au-devant de la colonne, et, à son arrivée l'accueillirent par des cris, des huées, des sifflets. Des officiers furent insultés, de paisibles citoyens frappés, des gardiens de la paix violemment bousculés, les vitres du Cercle militaire criblées de pierres et la demeure du colonel d'Aubigny presque assiégée.

L'instruction ouverte sur ces incidents a retenu huit inculpés, dont quatre furent déférés au tribunal de simple police, et quatre renvoyés devant la juridiction criminelle.

Ces quatre derniers sont les nommés Clauzier, employé à la mairie; Jacquemont, conseiller municipal; Bonnet et Fontanay, militants des groupes révolutionnaires.

Le tribunal les a condamnés tous les quatre à des peines variant entre deux mois de prison et cinq francs d'amende.

Le Conflit franco-turc

Débarquement des troupes

Un télégramme de Smyrne annonce que l'amiral Caillard a fait débarquer des troupes dans l'île de Mytilène, et saisir les douanes de l'île.

Une note de La Porte

M. Delcassé a reçu un télégramme de La Porte annonçant qu'elle était décidée à donner satisfaction aux demandes de la France.

Réponse de M. Delcassé

Notre ministre des affaires étrangères a répondu que la division navale sous les ordres de l'amiral Caillard quitterait l'île de Mytilène, dès qu'il aurait reçu une communication, signée par le Sultan, ratifiant la décision de La Porte.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Sarcouf, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Les agents des chemins de fer

Discussion de l'interpellation de MM. Holtz et Ernest Roche sur la situation des agents des chemins de fer.

M. Holtz

monte le premier à la tribune. Il commence par déclarer, que le gouvernement a manqué à tous ses engagements envers les employés des chemins de fer. Il avait fait beaucoup de promesses à ces agents si intéressants, et il s'est bien gardé de les tenir.

Cependant que demandent ces employés? Leurs doléances ne sont-elles pas justifiées?

Ces agents demandent, en effet, avec raison que la durée du travail soit calculée, de manière à assurer la sécurité des voyageurs; ils demandent en outre, que leurs salaires soient augmentés, de manière à ce qu'ils puissent nourrir leurs familles; ils demandent enfin qu'une retraite convenable leur soit assurée, après avoir travaillé pendant plus de trente ans au service d'une compagnie.

Le gouvernement doit avoir tous les moyens nécessaires pour engager les Compagnies à mieux traiter leurs employés et à leur accorder les justes satisfactions qu'ils demandent. Il doit être, enfin, suffisamment armé pour obtenir des Compagnies la prompte résolution à améliorer le sort de leurs agents.

M. Baudin

succède à la tribune au député de la Seine.

Le ministre des travaux publics reconnaît que la situation des agents de chemins de fer est digne d'intérêt, et qu'une réglementation du travail s'impose.

Il est urgent que la loi qui a été votée par le Sénat, le soit sans retard par la Chambre, afin que les employés des chemins de fer, dont la situation est si intéressante, soient traités, comme ils le méritent.

M. Ernest Roche

soutient, à son tour, sa demande d'interpellation.

Il ne manque pas, lui aussi, de critiquer très sévèrement le gouvernement de n'avoir pas tenu ses engagements envers les employés des chemins de fer.

Un gouvernement républicain ne doit pas leurrer ainsi une classe aussi intéressante de travailleurs.

Le député de la Seine ne saurait trop insister auprès de ses collègues, pour que le gouvernement soit mis sans retard en demeure d'agir contre les Compagnies.

La discussion générale est close.

Les Ordres du Jour

Le président consulte la Chambre sur la priorité demandée en faveur de l'ordre du jour présenté par M. Ferrette.

Ordre du jour Ferrette

Cet ordre du jour est ainsi conçu :

« La Chambre, regrettant que le ministre des travaux publics ait combattu devant le Sénat la proposition sur les retraites et les conditions de travail des employés des chemins de fer, passe à l'ordre du jour. »

Le scrutin donne lieu au résultat suivant :

Nombre des votants . . 507
Majorité absolue . . . 255
Pour l'adoption . 207
Contre 300

La priorité n'est pas accordée à l'ordre du jour déposé par le député de la Meuse.

Ordre du jour Holtz

Le président annonce qu'il a reçu un nouvel ordre du jour de M. Holtz portant sur la limitation de la durée du travail.

La priorité est également rejetée.

Ordre du jour Zevaes

Le député de l'Isère demande également la priorité sur son ordre du jour, par lequel il demande la fixation à jeudi de la discussion de la loi sur les mécaniciens et chauffeurs.

La priorité n'est pas accordée non plus à cet ordre du jour.

Ordre du jour Berteaux

Le président consulte enfin la Chambre sur la priorité qui a été demandée en faveur de l'ordre du jour de M. Berteaux.

La Chambre décide de voter d'abord sur la première partie de cet ordre du jour qui est ainsi conçue :

« La Chambre confiante dans le gouvernement... »

Par 297 voix contre 218, cette première partie est adoptée.

Le président annonce que le scrutin est ouvert sur la deuxième partie de cet ordre du jour, qui est ainsi conçue :

« La Chambre persuadée que l'on ne pourra rien faire d'efficace que par une loi conforme à sa volonté de faire aboutir la loi de 1897 concernant les agents des trains, décide qu'elle consacrera la séance du 14 novembre à la discussion de cette loi. »

Cette deuxième partie est adoptée par 405 voix contre 12.

L'ensemble de cet ordre du jour est également adopté.

La séance est levée.

Lundi, séance publique à deux heures.

AVIS DE DÉCÈS

M. Joseph-Louis Pietri, notaire; M. et Mme François Pietri et leurs enfants; Mme Emile Raffalli née Pietri, M. Emile Raffalli, maire de Stazzona, et leurs enfants; M. et Mme Don-Charles Pietri, de Carùpano (Venezuela); MM. Jean et Jacques Pietri; M et Mme Jean-Antoine Raffalli et leurs enfants; Mme Veuve Joseph Louis Raffalli, née Petronelli et sa fille; M. et Mme Gabriel Raffalli et leurs enfants, de Carùpano; M. Papirius Raffalli; Mlles Marie, Rose et Reine Pietri; M. Louis Giacinti; Mlles Angèle, Emilie et Honorine Giacinti.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de:

Madame Virginie Pietri
née Raffalli

leur épouse, mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle sœur et tante, décédée à Stazzona (Orezza), le 6 novembre 1901 à l'âge de 62 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

De Profundis.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Charles Bonaccorsi,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur fille

Joséphine Bonaccorsi

âgée de 5 ans, décédée le 8 courant à San-Nicolao di Mariani.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

RESTAURANT DE NUIT

Rue de la Banque, 5

SAMEDIS ET DIMANCHES :

Gras doubles — Gigot. — Poulet rôti. — Merles rôtis. — Soupe à l'oignon et au fromage, à 0.30 cent.

Machines à coudre Hélvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

MACHINES PERFECTIONNÉES POUR FAMILLES, ATELIERS, CORDONNERIE, SELLERIE.

Nouvelle Machine à Cannette Centrale brevetée dans tous les pays.

Atelier spécial pour le montage, l'ajustage, les réparations des machines à coudre et des vélocipèdes de tous les systèmes.

Travail soigné — Prix modérés

Cotons et fils en bobines, cordonnets soie, aiguilles extra supérieures, accessoires et pièces de rechange de marque.

Les machines Hélvétia, par leurs perfectionnements, leur rendement, leur prix avantageux, sont, sans conteste, supérieures à tous les autres systèmes. — Grandes facilités de paiement. — Forte remise au comptant.

Un ouvrier spécialiste détaché de la fabrique Suisse est attaché au dépôt de Bastia.

Filature de Cocons
Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Issues, HENRI BARSANTI, Nouveau port, Bastia.

A partir du 1er décembre

Les Magasins de chaussures

T. CAFFARELLI Fils

situés en face l'oratoire de la Conception, seront transférés, même rue 10, dans l'ancien Hôtel de la Marine.

---

4 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

THÉRÈSE AUBERT

par CHARLES NODIER

I.

Elles étaient accompagnées du cliquetis des haloucttes qui se heurtaient dans la marche. C'était évidemment les républicains; je pensai qu'ils parcourraient tous les quartiers pour surprendre ceux d'entre nous qui s'étaient cachés ou pour compter les morts. Il n'y avait par une maison qui ne fût fermée avec le plus grand soin; mais, parmi les objets qui avaient servi à barricader la rue, je remarquai une échelle, je la dressai contre une muraille; j'arrivai au toit au moment où une décharge de feuille brisait le dernier échelon sous mes pieds; je n'étais pas atteint, mais je n'étais pas sauvé. Je passai de ce toit sur un autre; et, toujours poursuivi, toujours en évidence, je parvins au détour de la rue avant les soldats qui rechargeaient leurs armes, et que cette opération avait retardés. Dans l'angle même, je me trouvais auprès d'une fenêtre dont le volet mal attaché céda au premier effort, et je tombai d'un saut au milieu d'une chambre dont l'aspect annonçait la demeure du pauvre. Une jeune fille poussa un cri; elle était couchée.

— Ne craignez rien, lui dis-je, sauver un pauvre brigand, et Dieu vous récompensera. En prononçant ces mots, je m'étais jeté sur son lit, et j'avais retourné sur moi une partie de sa couverture. Mon chapeau était resté sur les murs; j'avais passé dans ma ceinture le tronçon de mon épée; mes cheveux, qui étaient très longs, tombaient épars sur mes épaules. Les soldats entrèrent, s'approchèrent du lit, regardèrent dessous, parcoururent la chambre et revinrent à nous. Je fermais les yeux, et je cachais sous le drap mon front noirci du feu et souillé de la poussière de la bataille.

— Voilà qui est bien, dit l'un d'eux, je connais celle-ci; c'est Jeannette.

— La blonde est sa jeune sœur, reprit l'autre, le brigand n'est pas ici.

La porte se referma enfin sur eux; il en était temps pour ma compagne dont les dents se choquaient de terreur.

Il n'y avait peut-être pas un moment à perdre pour éviter leur retour; j'étais déjà debout derrière le rideau qui séparait le pied du lit de Jeannette de l'intérieur de la chambre. Quelques mots rapidement échangés avec ma protectrice avaient suffi pour la décider à me sacrifier un de ses habits complets; et, malgré la nouveauté du travestissement, il ne me coûta que quelques minutes; mon costume était simple mais propre; mes cheveux étaient relevés avec un peu d'art, sous une cornette que Jeannette aurait mieux posée; mais toutes les toilettes de ce jour-là pouvaient se ressentir du désordre et des terreurs de la veille; enfin le hâle de mon visage n'était plus disparate avec mes atours; le soleil brûle la peau comme la flamme du canon.

Après m'être assuré, d'un seul regard, sur un fragment de miroir suspendu à la muraille, qu'il ne m'était pas impossible de faire illusion aux soldats mêmes qui m'avaient vu de près dans la mêlée, je me hâtai d'envelopper ma veste grise de fer avec le cœur et l'épaulette qui la décoraient, mes pistolets, mon poignard et le reste de mon équipage dans le mouchoir rouge qui me servait d'écharpe un moment auparavant; je le passai à mon bras. Je me rapprochai du lit de Jeannette, je la forçai à recevoir quelques pièces d'or, qui étaient la juste moitié de ma petite fortune, et que sa main repoussait, puis j'imprimai sur ses joues et sur son front un baiser de reconnaissance plus expressif que toutes les paroles. J'arrivai au pied de l'escalier quand les soldats qui me poursuivaient achevaient leur infructueuse recherche. Ils ne me remarquèrent pas.

Je ne connaissais point la ville; j'y marchais au hasard, en cherchant une issue du côté par où il me semblait que devaient être sortis mes camarades; enfin, j'aperçevais la campagne et je me croyais près de la liberté, quand un soldat abattit devant moi le canon de son fusil, et me força à reculer de deux pas.

— Halte là, me dit-il, la jeune fille. On ne passe pas sans se faire connaître Entrez au bureau.

Jobéis. Ce bureau était un vaste dépôt, où se trouvaient déjà réunies une foule de femmes gémissantes, d'enfants en pleurs, dont quelques-uns avaient été séparés de leurs mères, peut être pour toujours, dans le trouble de la déroute, et qui attendaient là, dans une anxiété horrible, ce qu'il plairait aux vainqueurs de décider de leur sort.

— Es-tu aussi une brigande? me dit un homme d'une physionomie féroce, dont le cœur s'était sans doute épanoui de joie en voyant tomber sous son pouvoir une victime de plus.

— Non, lui dis-je.

— Où est ton passe port?

— Je n'en ai point. Je suis la fille du meunier de P..., qui est mort en défendant la république contre les brigands, et comme nous sommes une famille nombreuse et pauvre, j'étais venue au Mans pour y chercher du service. Je suis arrivée au milieu des événements d'hier; la peur m'a saisie; je me suis cachée jusqu'au matin, et je cherchais à retourner d'où je viens. Voilà tout.

— Du meunier de P..., reprit mon interrogateur, cela est possible. Qu'on la mène au président Aubert, dit-il en se retournant; il est de ce village; et, si elle ne nous induit pas en erreur, il la reconnaîtra.

Le président était au bout de la salle. Il était tourné. Des panaches à trois couleurs flottaient sur son chapeau; un rabat à trois couleurs, en sautoir, descendait sur ses épaules. Il parlait avec action, et, à ce qu'il me parut, avec violence. J'eus le sentiment d'une mort prochaine. Mon cœur se serra pendant une seconde; mon front se mouilla de sueur; je laissai glisser mon paquet; il allait m'échapper quand je me relevais. Il ne s'agissait, au pis-aller, que de mourir; et quel intérêt, quelle affection pouvaient me rattacher à la vie?

(*A suivre*).

Transports directs entre Bastia
et les ports du Nord

Pour LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE
Le vap. anglais *Garnet*, chargera vers le 5 novembre.

Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

VIN

La Corse par elle-même produit plus de vin qu'il n'en faut pour ses habitants.

La Maison **L.-N. Mattei** et **Cie**, en raison de ses milliers d'hectolitres de Pineto accumulés dans ses chais a de quoi satisfaire les exigences du public, en prix et qualités, mais, en présence des arrivages équivoques de ces derniers temps, la Maison **L.-N. Mattei** et Cie ne pouvait se laisser concurrencer par des personnes ne connaissant pas l'article, c'est pourquoi elle a dû acheter une grande cave dans l'Hérault, afin de servir au public un vin naturel et à meilleur marché que partout ailleurs, à Bastia conformément à l'annonce suivante :

VIN

GARANTI NATUREL

La Maison **L.-N. MATTEI** et **Cie** a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'acheter une des plus grandes caves de l'Hérault et que, soucieuse de faire bénéficier ses clients des avantages de cet achat, elle livrera à partir d'aujourd'hui : ce VIN

au détail : **Trois Sous** le litre

en gros : **14** francs en fûts de 5 à 600 litres.

VIN du domaine de Pineto, 25, 30, 35 et 40 centimes le litre suivant qualités.

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames.

Librairie du PETIT BASTIAIS
DE REBUS CORSICIS
Par l'Abbé LETTERON
Professeur au Lycée de Bastia
Vol. grand in-8° de 430 pp. 5.00 ; *franco*, **5,50**

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

MAISON DE CONFIANCE

BIJOUTERIE MATTEI

LA BIJOUTERIE MATTEI, prévient le public qu'elle n'a pas de succursale son magasin se trouve au numéro 20, du Ba Paoli, en face du Grand Café Austral.
Pour satisfaire aux demandes de ses nombreuses clientèle la Bijouterie Mattei a installer dans ses ateliers un ouvrier bijoutier et un ouvrier horloger, ayant travaillé dans les meilleures fabriques de Paris, Turin, Milan, Barcelone, etc. etc.
Elle pourra effectuer et livrer, à des prix défiant toute concurrence, des travaux de réparations de montres, bijoux, gravure, ciselures, argenture, etc., etc.
En raison du grand stock de ses marchandises, la BIJOUTERIE MATTEI pourra livrer aux prix les plus exceptionnels réduits des articles de
Joaillerie, Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie argent et métal blanc.
Articles d'Eglise, Lunetterie, grand assortiment de Corbeilles, Porte-Bouquets, Encriers, Glaces à main, Alliances, Parures or et argent, Brillants, Pierres fines.
Services de bureaux, grands assortiments de Réveils à partir de 4 fr. 50 garantis, Stanelles, Appliques.
Grand choix de Chaînes de montres or, argent et nickel, etc.
Montres or, argent, nickel. Couverts argent et métal blanc 1er titre.
Garnitures de cheminées, Tableaux, etc., etc.

Spécialités de la Maison :
Poignards, Stylets et Broches or, argent, 1er titre, et métal blanc. — Gourdes montées, etc., etc.

Achat de vieil or et de vieil argent

HOMMAGE
AU QUINQUINA MATTEI

Les plaintes des humains montaient jusqu'au Seigneur,
« Pourquoi nous infliger la Fièvre, la Douleur,
» Le Choléra, la Grippe et mille maux encore ?
» Réponds-nous donc, Seigneur, que notre cœur adore.
» Je vous prends en pitié, répondit le Très-Haut,
» Je vous mande l'Elu pour vous venir en aide,
» En créant de vos maux l'universel remède »
Et l'Elu du Seigneur, MATTEI, dit un mot :
QUINQUINA. La Douleur, le Choléra, les Fièvres,
Et les jours de diète et les nuits sans sommeil,
Devant le Vin du Cap Corse, rose et vermeil
Disparurent, laissant le rire sur les lèvres,
Le bonheur dans les yeux, dans les cœurs le soleil.

BON VIN BLANC
à conserver, s'adresser chez M. Croce, propriétaire, boulevard Sainte-Angelo, 30

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

Mme FAITH GEORGE WOOD
Dentiste anglais
reçoit du 1er au 10 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Oreoga.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

Les Illustrations de la Corse
PAR NOVELLINI

La Corse au XVIIIe siècle, Allégorie (Salon de 1870).
Sur papier de Chine, format 80×57 . . . 6 fr
Sur papier blanc. — — . . . 5 fr

HOMMES CÉLÈBRES
Sambuccuccio d'Alando (Salon de 1878).
Sampiero Corso.
Pascal Paoli.
Napoléon Bonaparte.
Sur papier de Chine, format 40×30 *Chaque.* 2 fr

Sa Dévote, Patronne de la Corse (Salon de 1879).
Sur papier de Chine, format 65×50 . . . 5 fr
Sur papier Chine, format 40×30 (Réduction). 2 fr

EN VENTE :
A *AJACCIO*, chez l'auteur et chez M. de PERETTI, Libraire.
A *BASTIA*, chez M. OLLAGNIER, Libraire

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide; confortable toutes classes.
Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Velace*, Nouveau Port, Bastia.

Savonnerie Corse
Fabrique à Toga
Bureaux : 13, Boulevard Paoli

M. L. VENTURINI a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'satisfaire toutes les commandes qui lui parvenaient, vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.
Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de ses Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne porterait le nom : L. VENTURINI, imprimé sur chaque morceau.

La Maison L.-N. MATTEI & Cie
GRANDE DISTILLERIE BASTIAISE
BASTIA (Corse)
met en vente de l'excellente Eau-de-Vie de vin Corse aux prix suivants.

Eau-de-Vie de Vin

Année 1895, bouteille de 3/4,	4 grappes,			3,50
— 1887,	—	—	3	— 2,50
— 1890,	—	—	2	— 1,75
— 1892,	—	—	1	— 1,25

Eau-de-Vie de Marc
Vieille, bouteille de litre. 1,25
Nouvelle, bouteille de litre. 0,85
Eau-de-Vie pour conservation de fruits.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

FUMEURS

Il est reconnu que pour fumer un bon cigare il faut s'adresser à la Maison **L.-N. Mattei et Cie** chez laquelle on trouve toutes sortes de cigares depuis les plus ordinaires jusqu'aux plus fins « Pur Havane » à des prix ne dépassant pas 50 centimes, sans omettre l'exquis CIGARE MATTEI à dix centimes.
C'est à la Maison L. N. Mattei et Cie qu'on peut se procurer les fameuses cigarettes Egyptiennes, Turques et Havanes, telles que les Fbor, les Selika, les Sacha, les Samos, les Victoria, etc., à des prix défiant toute concurrence.

LE SEUL
journal illustré des Dames qui publie environ cent gravures inédites de Modes, Travaux de Mains, etc., par numéro est
LA SAISON
30, Rue de Lille, Paris
Un numéro spécimen envoyé gratuitement vous convaincra qu'il est en même temps le plus riche en littérature saine et le meilleur marché entre tous.
(8 francs l'an)

Source du Chalet
LA MEILLEURE DU
BASSIN DE VICHY
Recommandée par tous les Docteurs dans les maladies du Foie et de l'Estomac.
La plus riche en bicarbonate de soude.
Dépôt général : Maison DELPINO, indicateur à Bastia, Bd Paoli, 27.

Aimable façon
de Jouir de l'existence
Tout au sortir du bain, prendre l'apéritif
L'excellent Amaro, puis se camper à table,
Bien dîner, et humer un moka véritable,
C'est le bonheur parfait, le plus superlatif
Si comme complément, l'on fume un bon cigare
Un vrai : Le Mattei : digne de la tiare.

Demandez partout
LA CÉDRATINE
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Liqueur apéritive, digestive et antispasmodique dont l'usage journalier et modéré, facilite toutes les fonctions de l'organisme.

« On peut se procurer dans la Maison **Louis-Napoléon Mattei** à Bastia, des Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.
Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes. — Entrepôt de tabacs en feuilles.
GRAND ASSORTIMENT POUR BUREAUX DE TABAC

Demandez dans tous les Cafés LA CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très apéritive.

La Cédratine
Cette liqueur fabriquée avec les cédrats de la Corse par LOUIS-NAPOLÉON MATTEI, inventeur de l'**Amaro**, est douée d'une propriété de beaucoup supérieure à toutes les autres liqueurs digestives, elle a de plus l'avantage lorsqu'elle est étendue d'eau, d'être apéritive, digestive et antispasmodique.
Enfin, c'est une bienfaisante et agréable liqueur, dont l'usage journalier et modéré ne peut que faciliter toutes les fonctions de l'organisme.
Réclamez dans tous les établissements la liqueur **La Cédratine**

26e ANNÉE — DIMANCHE 10 NOVEMBRE 1901 — 00535 — No 262

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 3, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... un an, 20 fr. ; 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 » |
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Dédicace des Eglises.
SAINT (Evêque et Confesseur)
Lever du S. 10 m. — Coucher, 4 h. 12 m.
LUNE : Dernier quartier, le 8. — Nouv., le 16.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Martin, évêque.

9 Novembre

Les Curiosités de la Semaine

Blancs et noirs. Jadis la case de l'oncle Tom fit verser, dans l'Europe entière, des torrents de larmes ; toutes les âmes sensibles s'apitoyaient sur le sort des nègres d'Amérique voués à toutes les tortures de l'esclavage. Puis la terrible et sanglante guerre de la Sécession vint affranchir les descendants de Cham, et il sembla que tout était dit. Le célèbre roman n'était plus guère lu ; il n'était plus d'actualité. Et voilà que nous apprenons que le feu qu'on croyait éteint, couvait sous la cendre, et que les haines entre blancs et nègres se raillument plus ardentes que jamais, sous le pavillon étoilé de l'Union. Une grande partie des blancs d'Amérique s'indigne de ce que le Président des Etats-Unis vient de recevoir à sa table un nègre, homme, dit-on, d'un grand mérite. Nous apprenons que, depuis plusieurs années, les écrivains les plus sérieux de l'Union peignent des brochures où ils s'attachent à démontrer que la race nègre, race inférieure, n'est susceptible d'aucune amélioration, qu'elle conserve au milieu de beaucoup d'enfantillages, des instincts de bestialité indéracinables. Ces écrivains affirment que le croisement des races ne donne que des produits dégénérés ; que le mulâtre est un être taré, à la fois, au moral et au physique !

Un portrait de M. Doumer, le gouverneur général de l'Indo-Chine, qui, dit-on, est à la veille de quitter ses fonctions de vice-roi, pour rentrer dans les marécages de la politique du Palais-Bourbon. Il travaille quinze heures, avec trente, trente-cinq degrés, quarante degrés.... Ça n'a pas d'importance. Il crève quatre secrétaires, et, quand il voyage en tournée d'inspection, il crève quatre chevaux... Il est en fer, de vieux métal auvergnat. Il n'est malade que lorsqu'il se repose; or, comme il ne se repose jamais, il n'est jamais malade. Pas même en mer. La vague roule le bateau, bord sur bord ; il se fait attacher par le milieu du torse à sa chaise, et, impertorbable, continue sa besogne. C'est un magnifique organisme, un des plus complets qu'on ait jamais vus. Equilibre absolu de forces. Peut-être un peu trop de hâte dans la conception, un peu brouillon, le défaut des grands agissants chez qui les idées, arrivant en masses, veulent toutes passer de front. Cela se voit au fouillis de papiers, de rapports qui encombrent le bureau, aux pages noircies éparses sur les sièges. Mais on sent qu'il connaît son faible, veut se corriger, et y arrive, contraint sa volonté à toujours marcher vers le même but, la grande pensée de son gouvernement : la création de l'outillage économique de l'Annam, locomotives, canaux élargis, routes ouvertes. Si M. Doumer redevient député, avec un pareil tempérament, nous risquons fort de l'avoir pour président du conseil des ministres. Mais peut-on gouverner la France comme l'Indo-Chine ?

En parlant de Napoléon Ier, Victor Hugo a écrit la pièce célèbre qui débute par ces deux vers :

Lui, toujours lui. On brûlante ou glacée
Son image sans cesse ébranle ma pensée.

Si, Maxime-Forestier, qui paraît actuellement l'Allemagne, constate l'intensité du souvenir de Napoléon dans ce pays. Napoléon, dit-il, on n'entend plus parler que de lui en Allemagne ! Ici, c'est un papetier avec ses gravures et ses cartes postales au nom de Napoléon ; là un libraire avec le livre de lord Rosebery et quantité d'ouvrages allemands sur Napoléon. Un peu plus loin, un marchand de curiosités avec des bustes, des pendules, des tabatières, tous portant l'effigie impériale. Et qu'on ne voie pas là une mode éphémère, un écho de notre littérature contemporaine. Non, à toutes les époques, même dans les années qui suivirent sa chute, Napoléon fut glorifié et par le peuple et par les plus grands écrivains allemands. C'est Gœthe qui a écrit : « Il vivait toujours dans l'idéal, sans en avoir conscience. Il le niait, lui refusait toute réalité, et cependant il a consacré sa vie à en poursuivre la réalisation. » Et Heine ! il est vrai que lui assista au départ de la Grande Armée : « Jamais son image ne sortira de ma mémoire. Je le vois toujours, sur son haut coursier, ses yeux éternels dans cette face impériale de marbre, regardant, calme comme le destin, ses gardes qui défilaient au-dessous de lui. Ils envoyait alors en Russie, et les vieux grenadiers élevaient leurs regards vers lui, avec un sombre dévouement, un sérieux d'initiés, un orgueil de mourants ! »

Dans sa dernière Causerie scientifique, M. de Varigny conteste l'exactitude de l'axiome célèbre de Rabelais, à savoir que le rire est le propre de l'homme. M. de Varigny soutient que certains animaux, tels que le chien et le chat, se livrent à une hilarité très visible. Continuant son étude sur le rire, M. de Varigny nous montre par des exemples que, *mourir de rire* n'est pas une simple figure de rhétorique, et qu'en fait, un rire prolongé et exagéré peut amener la mort. Cela est rare, mais cela arrive. Citerai-je Crassus, dit M. de Varigny, qui mourut de rire pour avoir vu un âne manger des chardons ? Margutte, un géant qui rendit l'âme dans l'hilarité qu'il ressentit à considérer un singe qui s'efforçait de mettre des bottes ? Philémon, qui périt de gaieté, parce qu'un âne avait mangé les figues destinées à Philémon lui-même ? Zeuxis, trépassant du rire désordonné dont il fut agité devant une caricature qu'il venait de faire ? Par contre, il en est beaucoup à qui l'hilarité serait profitable. Hippocrate, déjà, vantait les bienfaits de la gaieté durant les repas, et le père de la médecine est aussi le père de bons nombre de proverbes sur les conditions dans lesquelles il est séant et hygiénique de satisfaire sa faim. Nul n'ignore non plus combien la rate est un organe qui a besoin de gaieté. Un malade, victime de la fièvre intermittente, s'y prit autrement ; il alla voir le *Mariage de Figaro*, y rit abondamment, et sortit guéri. Les médecins diront, du reste, que le rire agit de manière favorable dans bien d'autres cas, dans la colique néphrétique — et dans la simple aussi — dans la pleurésie, dans le catarrhe, dans la constipation, et le reste.

FIPELET.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

10 novembre 1737. — Convention entre la République de Gênes et la Cour de France, d'après laquelle le roi Louis XV devait faire passer incessamment pour être débarqués à Bastia ou en tel autre lieu qui serait jugé convenable, trois mille hommes d'infanterie, afin de réduire les rebelles de l'Ile de Corse.

Les ratifications de cette convention, signée à Fontainebleau par Serbs pour Gênes et Amelot pour la France, devaient être exécutées dans les quatre semaines qui suivaient.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 10 novembre à 3 h. 1/2

1. Montebello, Luce.
2. Le Mage, Massenet.
3. Les Hydropathes, Gung'l.
4. Macbeth, Verdi.
5. Le Basque, Bru.

Le Chef de Musique, C. BOULENGE.

Aperçu sur Saint-Charles
AUJOURD'HUI EN FÊTE

A Charles Ecouplista, petit amateur d'art.

Au sommet d'un perron de trente-deux marches, s'élève l'église Saint Charles, appartenant au Lycée, qui la partage en jouissance religieuse avec la confrérie du saint Cardinal, dont on célébrera aujourd'hui la fête, par de solennelles cérémonies qui se termineront à la nuit.

Les *San Carlini* de jadis possédaient leur propre oratoire à la *Gabella*, démoli par les Génois, au dix-huitième siècle.

A l'origine, (1635) l'église Saint Charles était dédiée à Saint Ignace de Loyola, et fut le premier temple que les Pères de son Ordre lui consacrèrent après sa canonisation : *Primum S. Ignatio Templum*, comme dit l'inscription figurant au-dessus de la porte d'entrée.

Sa façade, de style romain, d'un caractère qu'on rencontre dans quelques églises de Rome, se compose de deux ordres de pilastres superposés, flanqués de consoles ornementales et couronnés d'un fronton triangulaire décoré d'un cadran d'horloge, dominé par la croix. An premier ordre se tiennent debout dans leurs niches deux belles et anciennes statues : Saint Ignace et Saint François-Xavier, comme au bas du vitrail du second ordre, se dressent les emblèmes de la Société de Jésus.

L'intérieur de cet édifice voûté, d'ordre composite, avec ses élégantes proportions et ses gracieuses tribunes, a un cachet de noblesse artistique, que n'ont point ceux de nos autres églises bastiaises, malgré leur richesse. Entre ces tribunes, s'ouvrent quatre chapelles communiquant entr'elles par des passages, et dont trois, disent encore aujourd'hui dans le cartouche de leurs frontons, qu'elles étaient autrefois patronnées par les corporations des maçons, des tailleurs et des menuisiers de la Ville.

Et dire que cet intérieur, aussi noble que simple, dont s'intéressait fen l'architecte Guasco, professeur de dessin au Lycée, ne reçoit toujours d'autre décoration que celle du badigeonneur, et ainsi de l'extérieur.

Il est vrai que nous n'aurons plus à Bastia, en fait de peinture murale, que le badigeonnage, dit hygiénique et artistique, mais qui ne donnera ni la santé au corps, ni le plaisir aux yeux.

Au fond du chœur, de forme carrée, s'élève le maître-autel, très doré, et paré de ses plus beaux ornements, pour y fêter l'illustre Saint Charles Borromée, archevêque de Milan, dont la statue sera portée processionnellement, cette après midi, à travers les principaux quartiers de notre cité. L'architecture lourde de cet autel, surmonté du chiffre de Marie, écussonné et couronné, justifie bien le style dit jésuite, qui était de mode lorsqu'il fut construit. Entre ses colonnes se voit un tableau représentant la Vierge assise sur des nuages, environnée d'anges, et tenant sur ses

57 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Lys dans la Vallée
de M. H. DE BALZAC

A MADAME DE MORTSAUF

— Eh quoi, monsieur, dit-elle après une pause, jamais une de mes paroles ne trouvera-t-elle grâce au tribunal de votre esprit ? N'aurez-vous jamais d'indulgence pour ma faiblesse, ni de compréhension pour mes idées de femme ?

Elle s'arrêta. Déjà cet ange se repentait de ses murmures, et mesurait d'un regard son passé comme son avenir ; pourrait-elle être comprise ? n'allait-elle pas faire jaillir une virulente apostrophe ? Ses veines bleues battirent violemment dans ses tempes, elle n'eut point de larmes, mais le vert de ses yeux devint pâle ; puis elle abaissa ses regards vers la terre pour ne pas voir dans les miens sa peine agrandie, ses sentiments devinés, son âme caressée en mon âme, et surtout la compatissance encolorée d'un jeune amour prêt, comme un chien fidèle, à dévorer celui qui blesse sa maîtresse, sans discuter ni la force ni la qualité de l'assaillant. En ces cruels moments, il fallait voir l'air de supériorité que prenait le comte ; il croyait triompher de sa femme, et l'accablait alors d'une grêle de phrases qui répétaient la même idée, et ressemblaient à des coups de hache rendant le même son.

— Il est donc toujours le même ? lui dis-je quand le comte nous quitta forcément, réclamé par son piqueur qui vint le chercher.

— Toujours ! me répondit Jacques.

— Toujours excellent, mon fils, dit-elle à Jacques en essayant ainsi de soustraire M. de Mortsauf au jugement de ses enfants. Vous voyez le présent, vous ignorez le passé, vous ne sauriez critiquer votre père sans commettre quelque injustice ; mais, aussitôt vous la douleur de voir votre père en faute, l'honneur des familles exige que vous enseveliissiez de tels secrets dans le plus profond silence.

— Comment vont les changements à la Cassine et à la Rhétorière ? lui demandai-je pour la tirer de ses amères pensées.

— Au delà de mes espérances, me dit-elle. Les bâtiments finis, nous avons trouvé deux fermiers excellents qui ont pris l'une à quatre mille cinq cents francs, impôts payés, l'autre à cinq mille francs ; et les baux sont consentis pour quinze ans. Nous avons déjà planté trois mille pieds d'arbres sur les deux nouvelles fermes. Le parent de Manette est enchanté d'avoir la Rabelaye. Martineau tient la Bande. Le bien de nos quatre fermiers consiste en prés et en bois, dans lesquels ils ne portent point, comme le font quelques fermiers peu consciencieux, les fumiers destinés à nos terres de labour. Ainsi nos efforts ont été couronnés par le plus beau succès.

Clochegourde, sans les réserves que nous nommons la ferme du château, sans les bois ni les clos, rapporte dix-neuf mille francs, et les plantations nous ont préparé de belles annuités. Je bataille pour faire donner nos terres réservées à Martineau, notre garde, qui maintenant peut se faire remplacer par son fils. Il en offre trois mille francs si M. de Mortsauf veut lui bâtir une ferme à la Commanderie. Nous pourrions alors dégager les abords de Clochegourde, achever notre avenue projetée jusqu'au chemin de Chinon, et n'avoir que nos vignes et nos bois à soigner.

Si le roi revient, notre pension reviendra ; nous y consentirons après quelques jours de croisière contre le bon sens de notre femme. La fortune de Jacques sera donc indestructible. Ces derniers résultats obtenus, je laisserai M. de Mortsauf thésauriser pour Madeleine, que le roi dotera d'ailleurs, selon l'usage. J'ai la conscience tranquille ; ma tâche s'accomplit... Et vous ? me dit-elle.

Je lui expliquai ma mission, et lui fis voir combien son conseil avait été fructueux et sage. Etait-elle douée de seconde vue pour pressentir les événements ?

— Ne vous l'ai-je pas écrit ? dit-elle. Pour vous seul, je puis exercer une faculté surprenante, dont je n'ai parlé qu'à M. de la Berge, mon confesseur, et qu'il explique par une intervention divine. Souvent, après quelques méditations profondes, provoquées par des craintes sur l'état de mes enfants, mes yeux se fermaient aux choses de la terre et voyaient dans une autre région ; quand j'y arrivais Jacques et Madeleine lumineux, ils étaient pendant un certain temps en bonne santé, si je les y trouvais enveloppés d'un brouillard, ils tombaient bientôt malades. Pour vous, non-seulement je vous vois toujours brillant, mais j'entends une voix douce qui m'explique, sans paroles, par une communication mentale, ce que vous devez faire. Par quelle loi ne puis-je user de ce don merveilleux que pour mes enfants et pour vous ? dit-elle en tombant dans la rêverie. Dieu veut-il leur servir de père ? se demanda-t-elle après une pause.

— Laissez-moi croire, lui dis-je, que je n'oblie qu'à vous !

Elle me jeta l'un de ces sourires extrêmement gracieux qui me causaient une si grande ivresse de cœur, que je n'aurais pas alors senti un coup mortel.

— Dès que le roi sera dans Paris, allez-y, quittez Clochegourde, reprit-elle. Autant il est dégradant de quitter des places et des grâces, autant il est ridicule de ne pas être à portée de les accepter. Il se fera de grands changements. Les hommes capables et sûrs seront nécessaires au roi, ne lui manquez pas ; vous entrerez jeune aux affaires, et vous vous en trouverez bien ; car, pour les hommes d'Etat comme pour les acteurs, il est des choses de métier que le génie ne révèle pas, il faut les apprendre. Mon père tient ceci du duc de Choiseul. Songez à moi, me dit-elle après une pause, faites-moi goûter les plaisirs de la supériorité dans une âme toute à moi. N'être vous pas mon fils ?

— Votre fils ? reprit-je d'un air bonhomme.

— Rien que mon fils, dit-elle en se moquant de moi ; n'est-ce pas avoir une assez belle place dans mon cœur ?

(*A suivre.*)

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes le boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur à 10 centimes.

DEMANDEZ ET OFFREZ
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
L'Exquis Cigare Mattei

Gieux son divin Enfant. A ses pieds, à demi agenouillés, sont Saint Charles et Saint Dominique, qui leur offrent l'hommage de leurs prières. Et au dessus de cet autel, sur l'entablement de l'église, s'ouvrait, au temps de Napoléon Ier, la loge grillée du sénateur Casabianca, qui jouissait en apanage le Lycée ; on aperçoit encore aujourd'hui l'empreinte de sa fermeture.

En dernier lieu, nous dirons que sous la galerie aux orgues, on se trouve en présence d'un tableau de grandes dimensions, représentant l'apothéose de Saint Augustin ; cette toile, d'une médiocre facture, qui doit avoir été exécutée pour quelque centenaire du Saint, provient du legs du cardinal Fesch.

Un Amateur des Beaux-Arts.

P. S. — C'était dans cette église que les Ursulines de jadis allaient faire leurs dévotions avec les jeunes filles des meilleures familles de l'île, dont elles formaient l'instruction et l'éducation dans leur pensionnat. Ces religieuses étaient vêtues de noir avec une fraise plissée à l'antique, comme les portaient les sénateurs de la République de Gênes, en costume de cérémonie ; elles portaient par-dessus un voile noir et chaussaient des bas blancs avec des pantoufles noires, hautes de trois doigts.

Ce noble monastère, dont les religieuses étaient dirigées, pour le temporel, par trois confrères distingués de l'oratoire de la Conception, date de 1620, et fut établi sous la direction de la vénérée Mère Castellini, de Bastia, de l'honorable famille de ce nom.

En 1770, le duc de Choiseul, premier ministre de Louis XV, le prit, par un acte politique, sous sa haute protection. A la Révolution, il fut confisqué comme les autres couvents, et aujourd'hui il sert, comme on sait, de caserne à la gendarmerie.

Gazette Départementale

VEZZANI. — Mardi dernier, se célébrait à Vezzani le mariage de Mlle Giordani, fille de l'honorable M. Giordani, instituteur en retraite, avec M. Romanelli, représentant de commerce à Portovecchio, issu d'une des plus anciennes familles de Rome.

Dès le matin, la place de la maison de la jeune mariée présente un aspect des plus animés. Au coup du superbe carillon du clocher, les portes s'ouvrent à deux battants et l'élégant cortège défile, précédé par l'heureux couple. La gracieuse épousée, toute ravissante dans sa poétique toilette virginale ennuagée d'un voile mousseux, a été conduite à l'autel par M. Giordani, son frère.

Les témoins étaient, d'une part : M. Giacobbi, conseiller général, maire de Venaco, et M. Albertini, juge de paix de Vezzani ; de l'autre, MM. Giubega et Casasoprana.

Après la cérémonie, les invités ont pris place autour d'une table somptueusement servie ; au moment des toasts affectueux, de nombreux convives ont levé leur verre au bonheur des jeunes mariés. L'animation la plus charmante, la plus franche cordialité n'ont cessé de régner pendant cette fête, d'où chacun s'est retiré très satisfait.

Nous nous associons de tout cœur à la joie des familles Giordani et Romanelli et nous présentons nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes mariés. — ALPE.

SAN NICOLAO. — M. Charles Bonaccorsi vient d'être cruellement éprouvé par la mort de son unique enfant, Joséphine, âgée de cinq ans. Tous les soins affectueux qui lui ont été prodigués n'ont pu avoir raison du mal ; cette gentille fillette s'est envolée vers le ciel en laissant dans la désolation toute sa famille, dont elle était la joie et l'orgueil.

Les témoignages de sympathie n'ont pas manqué dans cette triste circonstance à M. et Mme Charles Bonaccorsi et à leurs familles. Puissent-ils avoir adouci un peu leur grande douleur.

Nous leur présentons nos bien sincères condoléances.

Bulletin Financier

Paris, le 6 novembre 1901.

Bâtissant au début, le marché se raffermit par la suite et finit en tendance plus satisfaisante. Nos Rentes sont en reprise : le 3 0/0 à 100.80 et le 3 1/2 à 100.95. Les Sociétés de Crédit sont calmes. Le Crédit Lyonnais vaut 978, le Comptoir National d'Escompte 836, la Société Générale 603 et le Crédit Foncier 680.

Dans le compartiment industriel, la Rio s'avance à 1,160, ex coupon de 13.87, la Ute Continentale d'Incandescence se retrouve à 403 francs.

Pas de changements sur les Fonds Etrangers. La Rente Serbe à 0/0 est à 68.85 ; les capitalistes se rendent compte de la solidité et des avantages que ce fonds offre sur ses autres Fonds d'Etat secondaires.

A noter aussi, les valeurs Congolaises sont moins bien tenues : 3 0/0 93.10, Banque Nationale 3,140, Capital Cie Nationale Financière 147.50, Tramways calmes. Cockerill à 800, Sarrebruck 3,337.50, Concorde à 880, Levant du Flénu à 837.50. Peu d'affaires en glaceries et verreries.

Nos Chemins de Fer sont stationnaires.

Les Paquebots de la Corse
A TOULON
Une Réunion

Nous l'avons annoncé. Hier dans la salle du Casino a eu lieu la conférence de M. Duverger, avocat du barreau de Marseille. La majorité des membres de la colonie corse s'était rendue à l'invite lancée par le Comité d'initiative et les places vides n'étaient pas nombreuses. A 9 h. 30 les derniers retardataires arrivent et M. Stefanini ouvre la séance.

Il remercie en quelques mots ses compatriotes d'être venus en aussi grand nombre pour entendre la parole de l'éminent avocat M. Duverger. Conformément à la loi il demande la nomination d'un bureau.

Par acclamations, on nomme M. Leca, sous-chef de gare, à la présidence. Celui-ci remercie l'assistance de l'honneur qui lui est fait. Il dit que les Corses seront toujours les fiers descendants de Paoli et de Napoléon. Il ajoute que cette réunion n'est pas une réunion politique et que, coûte que coûte, il faudra écarter la politique de la discussion. Ce qui doit occuper aujourd'hui les esprits, ce sont surtout les intérêts généraux à défendre et à soutenir.

M. Stefanini est nommé vice-président, M. Acquaviva jeune, secrétaire, et MM. Valenti et Colonna, assesseurs.

M. Leca, avant de laisser la parole à Me Duverger, dit encore une fois qu'il faut écarter la politique et ne s'occuper que des affaires dont l'intérêt est commun à tous les Corses.

M. Escartefigue, conseiller général, tient à assurer le concours du Conseil général pour l'idée à défendre. Il dit qu'il est incontestable que la Corse fournit de bons citoyens, que le pays est comme un jardin merveilleux où l'on trouve de tout.

M Escartefigue parle ensuite de M. Duverger qui est un de ses anciens camarades et ajoute que la création d'un service de paquebots entre la Corse et le continent est une chose de toute nécessité pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie dans l'intérieur et sur les côtes de l'île.

Il dit également que Toulon gagnerait à l'établissement de ce service, car notre ville — quoi qu'on en dise — est appelée à un avenir commercial très important. Il achève en répétant qu'il appuiera au Conseil général l'établissement du service de bateaux projeté.

M. Codur, en quelques paroles, appuie les dires exposés par M. Escartefigue.

M. Colombo, au nom de ses camarades de la Jeune Corse, société marseillaise, explique le but à poursuivre. Il parle, lui aussi, des intérêts communs à défendre et de la mission dont il avait été chargé, il y a quelque temps, en Corse.

Pendant quinze longues années, M. Colombo parcourut l'île et en retourna le cœur navré, l'âme bouleversée. Il vit l'état lamentable dans lequel se trouve la Corse. Il en fait remonter la faute au gouvernement qui n'est bon qu'à prélever l'impôt, et effleure un tantinet le domaine de la politique.

M. Duverger prend ensuite la parole. Le conférencier, comme nous l'avons dit, est avocat au barreau de Marseille. Il a la parole facile, sans emphase et s'exprime en un langage très clair et très précis.

Lui aussi se défend de faire de la politique dans la causerie qui va suivre.

On ne s'est jamais demandé pourquoi les ministères succédaient aux ministères, sans apporter une amélioration quelconque à la situation était faite à la Corse. La Corse, dit l'orateur, a besoin de Corses pour la défendre.

M. Duverger parle ensuite de l'utilité de la Corse au point de vue stratégique et aborde ensuite la question économique.

Il montre toutes les richesses que le sol de l'île est capable de produire. Il montre comment la culture de la vigne, un moment prospère, s'en alla peu à peu au néant. A cette culture succède celle des céréales qui est également anéantie, elle qui est 870 était si lucrative.

Ce fut ensuite le tour des mines de cuivre qui ne purent pas être exploitées. Cependant une société à un fort capital prometlait de faire prospérer l'entreprise.

Les forêts également ne purent être mises à profit. Les principaux d'ailleurs appartiennent à l'Etat. Ici, l'orateur s'écarte de la question et parle politique. Il revient ensuite à la question, et traite des voies ferrées. Celles-ci n'ont été installées que d'une façon fort primitive et ne peuvent pas répondre aux exigences de l'île. Un seul tronçon va d'Ajaccio à Bastia. Il aurait fallu des lignes reliant l'intérieur aux ports. On n'y a pas songé. Les différentes crises commerciales qui ont troublé le pays sont imputables au manque de moyens pour expédier les produits sur le continent.

Il parle alors de certaine compagnie de navigation dont les tarifs sont exagérés. Ils s'élèvent, en effet, pour la même quantité de marchandises partant de Marseille, dans des conditions identiques, à 15 francs, pour Bône, et à 12 francs pour Constantinople. Le prix des places est plus élevé que pour l'Algérie et la Tunisie. Les passagers de Marseille à Livourne en passant par Bastia coûtent 8 francs alors qu'ils coûtent 12 francs pour Bastia seulement. Autrement dit le tout coûte moins que la moitié.

Le cahier des charges de cette Compagnie devra être revisé et établi sur des bases acceptables pour tout le monde.

Il faut donc que la Corse puisse être ce qu'elle doit être, que l'on organise un service de bateaux régulier entre elle et le continent.

Pour aboutir, il ne faut pas se fier aux dires de certains hommes politiques qui promettent beaucoup et ne donnent rien, mais il faut agir par les moyens propres dont on dispose. Il ne faut pas que l'on continue à croire que les Corses ne sont bons qu'à faire des agents de police et des gardes chiourmes. Une péroraison assez heureuse termine la conférence de M. Duverger, qui est tout confiant en l'appui du Conseil général.

M. Valenti fait ensuite l'historique de la pétition couverte d'un nombre considérable de signatures et qui depuis un temps infini est renvoyée d'Hérode à Pilate. Après l'avoir montrée dans ses différentes étapes, l'orateur ajoute qu'elle est enfin parvenue à destination.

M. Michel, conseiller général, lit le vœu qu'il déposera dès le lendemain au conseil général et dont voici la teneur.

Vœu présenté par M. Michel

Au moment où le contrat passé par le Gouvernement avec la Compagnie Fraissinet, va vac d'assurer le service postal entre la France et la Corse, va prendre fin, j'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien émettre le vœu que cette entreprise ait lieu par adjudication publique et que le cahier des charges qui sera établi en vue de cette exploitation comprenne une clause aux termes de laquelle tous les paquebots partant de Marseille à destination de la Corse seront tenus de faire escale à Toulon et que ces mêmes paquebots s'arrêteront à Toulon à leur retour à Marseille.

Si nous considérons que plus de 5.000 Corses résident à Toulon ; que cette population a conservé dans l'île des relations incessantes de famille, il est certain que le trafic entre Toulon et la Corse augmentera par le fait, dans une notable proportion, et que les habitants de la Corse trouveront un débouché de plus à leurs produits.

Si nous envisageons, en outre, l'intérêt de la population corse, en majeure partie composée d'ouvriers de l'arsenal maritime, la classe dont je demande l'insertion dans le nouveau cahier des charges aura pour résultat de rendre moins onéreux les voyages de Toulon en Corse à ces modestes travailleurs puisqu'ils n'auront plus à supporter les frais de chemin de fer de Toulon à Marseille et vice-versa.

Quelques orateurs ayant voulu parler politique, des cris : Pas de politique ! retentirent dans la salle.

Le calme se rétablit.

L'assemblée a voté ensuite un ordre du jour remerciant M. Duverger et le groupe de la Jeune Corse de leur campagne, et faisant appel à la représentation Corse et Varoise pour hâter la solution de l'intéressante question des paquebots.

Les adjoints au maire et de nombreux conseillers municipaux assistaient à la réunion.

La salle se vide peu à peu. Il est 11 heures ½.

DÉSESPÉRÉE

- Parce que d'inférieurs remèdes n'avaient apporté aucun soulagement

Nous prenons plaisir à appeler votre attention sur la lettre suivante :

Wandonne, (P.-de-C.,) 26 juin 1901.

Messieurs, Mon enfant souffrait de la coqueluche en qui le fatiguait beaucoup et retardait sa croissance. Il prit aussi la rougeole et celle-ci lui laissa malheureusement une maladie d'yeux et d'oreilles. Que de remèdes



Enfant SUIRE

employés, c'est inouï ! mais pas le moindre résultat. Mon enfant était devenu d'une faiblesse extrême, chaque jour voyait disparaître un peu des forces qui lui restaient.

J'essayai enfin l'Emulsion Scott. A ma grande joie, je constatai, en peu de temps, un mieux très sensible ; je continuai donc l'emploi de cet excellent remède et l'enfant s'en est très bien trouvé. Ses yeux, ses oreilles sont guéris ; l'Emulsion Scott lui a rendu la force, la gaîté et ses fraîches couleurs.

Je vous remercie de me l'avoir sauvé et vous prie de croire à toute ma reconnaissance.

Vve Buire.

Nous ne pensons pas qu'il y ait besoin de plus d'explications que celles contenues dans la lettre précédente pour démontrer les vertus de l'Emulsion Scott. Une démonstration scientifique prouvant la supériorité de l'Emulsion Scott à moins d'importance pour le public qu'un exemple pratique de ses remarquables effets sur l'organisme humain. Essayez l'Emulsion Scott dans votre famille, et promptement vous reconnaîtrez pourquoi tant de gens sont si heureux de témoigner hautement ses mérites.

Vous pouvez reconnaître la véritable préparation à notre marque de fabrique de l'homme tenant un gros poisson sur son épaule.

L'Emulsion Scott se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. Un échantillon d'essai, franco contre 0 fr. 75 de timbres adressés à MM. Delacroix et Cie, 2, Place Vendôme, Paris.

De Roubaix à Paris les gares encombrées
De savons du Congo, sont toujours parfumées

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES du 9 novembre

Température. — 7 heures du matin, + 11.6 à midi ; 14.5. 6 heures du soir, + 13°. Maxima, + 14.7. minima, + 10.5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 760 mm. midi, 759 mm. 6 heures du soir, 759 mm.

Vent. — 9 h. du matin, calme.
6 h. du soir, N. E. faible.

Etat du ciel, couvert.
Etat de la mer, belle.
Hauteur des eaux : matin, + 0,45. soir, + 0,40
Pluviomètre, à 9 heures du matin 28 m.

∴

Défense mobile

Les torpilleurs de haute mer *Caïman Cuny* et *Sarrazin* ont mouillé aujourd'hui, au Vieux-Port.

∴

Félicitations

Notre jeune concitoyen, M. le docteur Paul Mondielli, vient d'obtenir le grade de licencié ès-sciences naturelles devant la faculté de Marseille, avec la mention très bien.

Le succès du jeune praticien n'est pas fait pour nous étonner. Intelligent, actif, M. le docteur Paul Mondielli est appelé au plus grand avenir dans la carrière qu'il a entreprise.

Nous sommes heureux de le féliciter bien sincèrement.

∴

Les Corses à l'étranger

M. Joseph Pietri, qui possède, à Yauco, l'une des plus considérables plantations de café de Porto-Rico, vient d'obtenir une grande médaille d'or avec diplôme d'honneur à l'exposition Al Pan American de Buffalo. La même récompense lui avait été attribuée à l'exposition de Barcelone, en 1888.

La supériorité des produits provenant des plantations de notre compatriote est appréciée non seulement en Amérique, mais à Paris et à Londres. L'outillage perfectionné qu'il a installé pour le traitement de ses cafés, le soin qu'il apporte lui même dans les travaux de culture, sa grande expérience, ont pour résultat de donner à la marque Pietri de Yauco une réputation commerciale des mieux affirmées.

Plus que ses voisins M. Pietri fut durement éprouvé par le terrible cyclone qui s'abattit, il a peu d'années, sur cette riche contrée et l'extermina presque complètement. On dirait que le malheur apportait une activité nouvelle dans l'âme de notre cher compatriote, car, sur ses terres désolées par le cyclone, ont surgi, magiquement, les plus beaux plants de caféiers que l'on puisse admirer dans cette riche colonie.

Point n'est besoin de dire que dans son immense exploitation les meilleurs emplois sont réservés à nos compatriotes, et que tous ceux qui lui viennent de son île bien-aimée y reçoivent l'accueil le plus affectueux.

∴

Chirurgien Dentiste

M. Beltrami, dentiste des Hôpitaux de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle du département de la Corse, que M. Garibaldi, son opérateur sera visible à Bastia, Grand Hôtel Lugénieur, à partir du onze novembre prochain.

∴

Congrégation des Dames

La retraite annuelle de la Congrégation des Dames commencera le mardi 12 novembre, à 3 heures de l'après-midi, dans l'église de l'Immaculée Conception.

Tous les matins, à 9 heures, messe suivie d'une courte instruction. Le soir à 3 heures 1/4, sermon et salut.

Les Dames qui ne font pas partie de la Congrégation peuvent aussi assister à ces exercices.

∴

Un Avancement

Nous lisons dans l'*Echo Républicain* de Senlis :

M. Natalelli, directeur des poste et télégraphes à Senlis, vient d'être nommé en la même qualité à Asnières.

Nous félicitons chaleureusement cet honorable fonctionnaire de son avancement ; mais, en même temps, nous lui témoignons tous les regrets que nous cause son départ.

Depuis plusieurs années, M. Natalelli avait su, par son affabilité, par la rectitude de sa conduite dans un pays politiquement si divisé, conquérir toutes les sympathies.

Son administration paternelle n'enlevait rien au bon fonctionnement des affaires.

Nous souhaitons seulement qu'il soit remplacé par un homme de sa valeur, sachant concilier les intérêts des administrés avec la ponctualité dans le service.

∴

Messe de départ

Aujourd'hui, dimanche, à St-Jean aura lieu, à 9 heures, la messe des jeunes soldats de la classe de 1900.

La cérémonie, à laquelle sont invités à assister tous les conscrits et leurs familles, sera terminée par la bénédiction du T. S. Sacrement.

Un souvenir sera distribué aux conscrits.

∴

A louer

Un appartement, boulevard de Cardo, au premier, 9 pièces et 3 cabinets.

S'adresser au bureau du journal.

— A louer présentement magasin ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. L. N. Mattei et Cie, Place Saint Nicolas, Bastia.

— Au 1er décembre, à louer magasins occupés actuellement par M. Caffarelli, rue Napoléon, 1.

∴

Maladies des yeux

La clinique du Dr Alexandroff à Ajaccio, est transférée à l'ancien Cercle des Palmiers, Cours Grandval, 20, à côté du Grand Hôtel Continental.

Consultations tous les jours de 2 à 3 heures.

∴

A Saint-Charles

Aujourd'hui dimanche, la confrérie de ce nom, célébrera avec la plus grande solennité, la fête de leur titulaire, Saint-Charles Borromée.

Le matin : messes à 7, 8 et 9 heures, grand-messe à 10 heures : le soir : vêpres à 2 heures, la procession sortira à 2 heures et demie précises, bénédiction de la Sainte Relique à 7 heures.

Pharmacie MOZZICONACCI
Place de l'Hôtel-de-Ville — BASTIA

HUILE DE FOIE DE MORUE BLANCHE
le litre . . . . . 2 francs.

Dépôt du
FÉBRIFUGE LINARA DE PISE
composé d'après les dernières découvertes scientifiques et guérissant d'une manière certaine les fièvres de malaria, typhoïdes et pernicieuses.

Cie de Navigation Mixte
(Cie TOUACHE)

Les provenances de Naples étant maintenant admises en libre pratique à Bastia, le service Naples-Bastia-Marseille, toutes les semaines, sera repris à partir de la semaine prochaine.

Départs de Bastia pour Marseille
Mercredi 13 novembre à midi
par *TOUAREG*
vapeur rapide spécialement aménagé pour passagers.

Pour frêt et passages s'adresser : à Bastia, à M. Arthur Southwell,

BOURSE DE PARIS

	8 nov.	— 9 nov.
Ancien 3 p. 0/0 ancien	100.65	100.65
— 3 p. 0/0 amorti.	99.50	99.40
— 3 1/2 0/0.	101.80	101.85

Dépêches de Nuit
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Nouvelles Universitaires

Des congés sont accordés, sur leur demande, pour raison de santé, à MM. Cardi et Monferini, répétiteurs au lycée de Bastia.

Le congé du 1er est d'un mois, celui du deuxième de quatre mois.

Ces congés partent du premier novembre.

APPEL AUX ÉLECTEURS

Le groupe parlementaire d'action libérale adresse, en vue des élections législatives, un appel à tous les Français qui veulent la grandeur du pays, le progrès sans violence, le drapeau respecté, l'économie dans les finances, la liberté de conscience, d'enseignement et d'association.

LES GAÉVES

Dans le Pas-de-Calais

Un garde assommé

Une certaine surexcitation se produit parmi les mineurs du Pas-de-Calais.

Les ouvriers partisans de la grève générale se sont déterminés au chômage partiel.

Un garde particulier de la Compagnie, qui avait voulu protéger les travailleurs, a été assommé par les grévistes.

A Lens

La nuit a été très mouvementée. Les troupes sont sur pied. Des groupes nombreux circulent dans les rues en criant : « Vive la grève ! »

Service funèbre

Mgr le duc de Chartres a fait célébrer ce matin, à dix heures et demie, en l'église d'Arc-en-Barrois, une messe de *Requiem* pour le repos de l'âme de son fils, le prince Henri d'Orléans.

On sait que le domaine d'Arc-en-Barrois, propriété de Madame Adélaïde, fut hérité par le prince de Joinville, oncle et beau-père de Mgr le duc de Chartres.

Arrivée du général Baillond

Le général Baillond est arrivé à Marseille.

Il a été reçu par de nombreux camarades et fonctionnaires.

Mort du Grand Vizir

Une dépêche de Constantinople annonce la mort du Grand Vizir.

Le Conflit franco-turc

La Presse

Les journaux français expriment généralement leur satisfaction au sujet du règlement du conflit franco-turc. Cependant ils ne croient guère aux promesses du sultan et réclament des garanties sérieuses. Ils conseillent au gouvernement de ne rappeler les navires, qu'après l'exécution complète des engagements pris.

Les journaux socialistes protestent contre l'abandon des Arméniens.

Beaucoup de journaux étrangers laissent voir qu'ils auraient préféré que le conflit ne prît pas fin si tôt, mais ils n'osent le dire clairement.

La soumission du Sultan

Aucune note officieuse ou officielle confirmant la soumission du Sultan, n'était encore parvenue à Paris dans la matinée.

Le débarquement des troupes

L'amiral Caillard télégraphie de Mételin, qu'en raison de l'accueil sympathique qu'il a reçu, il n'a envoyé à terre qu'une compagnie de débarquement.

EN AUTRICHE

Troubles Universitaires

Une centaine d'étudiants italiens sont encore arrivés à Innsbruck pour manifester de nouveau contre le Sénat académique qui a suspendu les cours du professeur italien Menestrina.

La situation devient de plus en plus critique.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Gilormini Pierre-Paul, cordonnier, de Pero Casevecchie, et Quarelli Marie, tailleuse de Bastia.

NAISSANCES.

Marocchi Angèle. — Canesse Louis. — Carolini Dominique-Louis-Antoine. — Pantaleo Marie-Antoinette.

DÉCÈS.

Aimo François-Antoine, conducteur des ponts et chaussées, marié, 42 ans, de nombreux.



AVIS DE DÉCÈS

Mme Veuve Aimo, née Costa, et ses enfants, Mme Veuve Léopold Mongelia, née Aimo, M et Mme Jean-Baptiste Aimo, et leurs enfants, Mlle Baptistine Aimo, Mme Veuve Costa, née Torrenjen, M., et Mme Simon Costa et leurs enfants, M. et Mme Jean-Baptiste Costa, et leurs enfants, M. et Mme Emile Costa, Mlle Marie Costa,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Antoine Aimo
Conducteur des Ponts et Chaussées

leur époux, père, frère, grand-père, beau-frère et oncle, décédé, à Bastia, le 9 novembre courant, à l'âge de 42 ans.

Ils les prient d'assister à son enterrement, qui aura lieu, lundi 11 novembre, à 10 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, boulevard Paoli, 48.

Cédrats

M. Pierre Vincentelli de la maison Gregori et Compagnie a l'honneur de prévenir les producteurs de cédrats qu'il vient de transférer son chantier à Toga, à côté de celui du syndicat de Venaco et à proximité de la gare maritime. Il ne reçoit donc plus de cédrats à son ancienne usine de Lupino, où il ne laisse personne chargé d'en accepter pour son compte. Que les producteurs avisent.

P. VINCENTELLI.

JEAN DIAS
Expéditionnaire
1, Rue du Nouveau-Port 1.

Transit. — Commission. — Représentation. — Consignation. — Formalités et Opérations en douane.

Avances sur marchandises, camionnage, etc.

Savonnerie Corse
Fabrique à Toga
Bureaux : 13, Boulevard Paoli

M. L. VENTURINI a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'satisfaire toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de ses Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne porterait le nom : L. VENTURINI, imprimé sur chaque morceau.

Filature de Cocons
Saint-Job

M. HENRI BARBANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARBANTI, Nouveau port, Bastia.

The Océan Accident

La plus importante Cie accidents du monde entier
and guarantee corporation Ltd
Compagnie d'assurances à primes fixes
Contre les accidents de toutes nature
DIRECTION POUR LA FRANCE
109, rue Montmartre, 109
— PARIS —
Directeur : J.-A. LAULY

Capital social 25 000 000
Capital souscrit. 14.185.625
Réserves fin 1899 . . . . 18.828 036
Primes encaissées en 1899. . 17.968.637

ASSURANCES : Accidents du travail (loi du 9 avril 1898) *Individuelles, Maladie et Accidents, Chevaux et Voitures, Automobiles, Vol, Fidélité des employés, Insolvabilité des tiers, Cautionnements, etc.*

Pour tous renseignements et demandes de sous agences s'adresser à M. Ch. F. POGGIOLI, inspecteur, particulier pour la Corse, 8, rue Miot, Bastia.

GRESHAM ASSURANCES sur la VIE et RENTES
DOTATIONS D'ENFANTS
Inspecteur pour la Corse : M. Ch. F. POGGIOLI, 8, rue Miot, Bastia.

60 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe
DE RICQLÈS
Le Seul Véritable Alcool de Menthe
Employé par les MAUX DE COEUR, les VERTIGES, les INDIGESTIONS.
SOUVERAIN contre la GRIPPE et les REFROIDISSEMENTS.
On prend à la dose de quelques gouttes, dans un verre d'eau sucrée très chaude ou dans une tasse de tisane ou de lait chaud.
EXCELLENT pour les DENTS et la BOUCHE
PRESERVATIF contre les EPIDEMIES
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le nom DE RICQLÈS sur chaque flacon

A partir du 1er décembre
Les Magasins de chaussures
T. CAFFARELLI Fils
situés en face l'oratoire de la Conception, seront transférés, même rue 10, dans l'ancien Hôtel de la Marine.

RESTAURANT DE NUIT
Rue de la Banque, 5

SAMEDIS ET DIMANCHES :
Gras doubles — Gigot. — Poulet rôti. — Merles rôtis. — Soupe à l'oignon et au fromage, à 0,30 cent.

La Maison
Dve MATTEI aîné
Place St-Nicolas
et Bd Paoli, 40, Bastia

prévient sa nombreuse clientèle qu'à partir du 1er novembre elle mettra à la vente :

Des sucres raffinés en gros et détail, en pains et réguliers de Paris et de Marseille, qui seront vendus à meilleur prix que le passé.

Cafés Moka et autres qualités.

Pétrole Atlantic à 12 fr. la caisse pour l'extérieur et à 13 fr. 50 et 13 fr. 75 pour la ville à la consommation.

Farines et avoines du pays.

Orge du pays pour semence.

Huiles sans Malaga et royale. — Noix de Grenoble.

Prunes impériales. — Figues blanches du pays et de Cosenza en paniers de 12 kilogr.

Riz cuit Cochi en gros et détail.

Légumes secs très assortis, lentilles vertes et blanches, haricots gros Solesse des Hautes-Pyrénées de 0,35 à 0,50 le kilogr.

Conserves alimentaires de tout 1er choix.

Eau de Bully et Savons extra de toilette.

Le surplus de sa clientèle de vins :
Malvoisie blanc de à 0,60 le litre.
Vin rouge de table de 0,50 à 0,60 le litre.

A LA GRANDE
Distillerie Modèle
31, rue de l'Opéra

Aux acheteurs du strict comptant
M. Simon Damiani offre de livrer de produits de tout premier choix rendus gare Bastia non logés savoir :

Absinthe supérieure Abbaï Bressou 0,90 le lit.
id. Combi 2,30 la bouteille.
id. Premier, 2,50 id.
id. Terminus, 2,50 id.
id. Pernod fils, 2,80 id.
Rhum bonne qualité, 0,55 le litre.
id. supérieur, 0,65 id.
id. origine grand arôme 50° 1,40 le litre.
Eau-de-vie bonne qualité, 0,80 id.
id. surfine, 1,50 la bouteille.
Liqueurs fines assorties, 1,50 la bouteille.
id. surfines assorties, 1,50 id.
Sirops surfins assortis, 0,80 id.

La Maison a en outre un assortiment incomparable de Rhums en bouteilles, Cognac fine Champagne, l'excellente eau-de-vie du Mirador, l'eau-de-vie de Bourgogne marque véritable « L. Gorgès Germain » si avantageusement connue des gourmets. Toutes les bonnes marques de liqueurs surfines, des vins exquis de Corse, de Bordeaux, de Bourgogne, Malaga, Madère, Frontignau, Porto, etc. Les grands vins de Champagne de la maison Théophile Roederer et Cie, maison fondée en 1864, ainsi que le délicieux Bouvet-Ladubay, etc.

La Maison recommande aux amateurs de bon Rhum de ne faire usage que de l'excellent Rhum des Mangoustans d'une finesse et d'un parfum sans rival.

Dépôt des cigares Intercesita et Rencurel véritables.

CHARCUTERIE
CONTINENTALE
Cours Sebastiani, Bastia
Fromages de toute provenance

Bijouterie-Horlogerie
Gravure

M. E. GIUNTOLI, ex-bijoutier graveur de la bijouterie Mattei, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il a ouvert ses magasins et ateliers situés Boulevard Paoli, 24, Bastia.

Maison L. N. Mattei et Cie
Aperçu de quelques prix spéciaux pour le gros

Absinthe en 0/0, 90, 100, 110, 120 fr. l'hect.
Rhums et Cognac, 55, 60, 65, 70 et 80 fr. id.
Vermout Français et Vermout de Turin, 55, 60 et 70 francs l'hectolitre.
Absinthe Pernod Fils, 5 fr. la bouteille, verre compris.
Rhum et Cognac, 0,90 la bout., verre compris.
Absinthe, 1,20 et 1,40 la bouteille.
Fine Champagne 3 étoiles, 1,20 la bouteille.
Liqueurs de toutes sortes, marques courantes 0,90 à 1 fr.
Liqueurs fines, 2,30 la bouteille.
Sirops assortis, 1,10 et 1,30.
Liqueur, « La Cétratine » 3 fr. la bouteille.
Amaro Mattei, 1,30 la bouteille.
Vin du Cap-Corse au Quinquina, 1,50 la bout.
Bière Veltes, 12,50 la caisse de 25 bouteilles.
Vins rouges et blancs à partir de 14 fr. l'hect.

CIGARES :

Raphia, le mille 15 fr. — Petit Jacon, 15 fr.
Courants . . 20 fr. — Longs et fins, 20 fr.
Bande rose. . 20 fr. — Bande verte, 18 fr.
Havane et bande do- Ajaccines longs, rée . . . 24 fr. — courts. 24 fr.
Japons, longs et Trabucos. 26 fr.
courts . . 24 fr. — etc., etc.
Cigares Elba, la boîte de 100, 2,50.
id. Ile-Rousse, Balagnese, boîte de 100 2,50
id. Manzetta en boîte de 25, 1,25.
id. id. 50, 2 francs.
id. id. 100, 3,75.
id. La Corse, en boîte de 100 3,50.
id. Mattei, id de 50 4 fr.
id. Terestia, Rencurel, la boîte de 100 7 fr
id. Le Commandeur, id. de 50 3,50
id. id. de 25 2,25

N. B. — Marchandises prises à l'Usine de Toga ou rendues franco gare ou quai Bastia.

GRANDS MAGASINS
de Tissus et Nouveautés
MARINETTI FRÈRES
Bastia
GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES
Usine à vapeur

Le perfectionnement de notre outillage nous permet de vendre les meubles à des prix inconnus à ce jour.

Lits cintrés noyer massif verni, 2 places, 45 fr.
Tables à volet noyer verni, 8 places, 25 fr.
Toilettes anglaises avec glace largeur 0m90, 22 fr.
Guéridons ronds vernis, 12 fr.

Les meubles sortant de la maison Marinetti Frères sont garantis de fabrication supérieure.

Sommiers Hygiéniques
garantis 10 ans
1 place. . . 16 fr.
2 places . . 22 fr.

Grand assortiment de chambres, salons et salles à manger riches de tous styles.

Fabrication spéciale du Louis XV
Lits en fer et fer et cuivre

HYGIÈNE et BEAUTÉ de la PEAU
CRÈME VELOUTINE Ch. FAY

Conserves Alimentaires du Périgord
L. JACQUOT, HÉBERT & Cie
à PÉRIGUEUX (Dordogne)
Spécialités de la maison :
LE ROYAL PÉRIGORD, pâté de foie gras truffé extra.
LE DÉJEUNER PÉRIGOURDIN, galantine de gibiers au foie d'oie truffé.
LE DÉJEUNER GAULOIS, galantine de volaille et de gibier non truffé.
FIVE O'CLOCK SANDWICH, purée de foie gras truffé.
Ces produits se trouvent dans toutes les bonnes maisons d'alimentation.
Agent général, M. J.-B. SEGALA, rue Saint-François, 2. — Bastia

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL



A LA TOUR EIFFEL
MONTRE
Vve G. VUILLERMET



PLUS de CHEVAUX POUSSIFS!
POUDRE DELARBRE
GRAND PRIX

Sérieuse Situation

tr. indépend. offerte à hom., dam. et dlles pr travail facile à agr. à faire ch. soi toute l'ann. s. connaiss. spéc., rapp. 3 à 6 fr. p. j. suivant produc. Ecr. M. JOUBERT, dr. de l'entreprise générale « à l'Immaculée Conception, » 123, rue Caulaincourt, Paris. Maison de confiance, fond. en 1886. 2 dipl. d'hon. Timb. p. rép.

VACHERIE A céder dans bon quartier de Paris avec magasin sur rue. Comprenant 15 vaches, 2 équipages de livraison et vendant 220 litres de lait par jour à 0,40, peu de loyer y compris l'appartement. Bénéfices nets 8,000 francs garantis dans l'acte. Prix 15,000 francs. On traitera avec moitié comptant. On ferait échange contre propriété. Ecrire Bérard, rue Montagne Ste-Geneviève, 5, Paris.

L'ESPÉRANCE

Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances à primes fixes contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'Etat à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899). Capital: 10 millions de francs. Siège social: 10, rue St-Augustin, 10, Paris. S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

Demandez partout l'excellente
Eau-de-vie du Mirador.
Dépositaire : SIMON DAMIANI, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

USAGE INTIME CAOUTCHOUC H. CHASTAN, 12, rue J.-J.-Rousseau, Paris



ALAMBICS DEROY
pour Bouilleurs de Cru
DEROY Fils Aîné, PARIS



ESSAVEZ ESSAVEZ
CHICORÉE
BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARON DUVERGER CAMBRAI
Dépositaire pour l'Extérieur, M. CANUGLI FERNAND, 48, rue de la République, Marseille.



Achetez les
Soieries Suisses!
Schweizer & C^ie, Lucerne (Suisse)
Exportation en Suisse.



VALS
DÉLICIEUSES
Eminemment Digestives.



Source du Chalet
LA MEILLEURE DU
BASSIN DE VICHY
Recommandée par tous les Docteurs dans les maladies du Foie et de l'Estomac.
La plus riche en bicarbonate de soude.
Dépôt général: Maison DELPINO, négociant à Bastia, 1^bis Paoli, 27.

AVIS

M. PIERRE PETROLACCI, ferblantier-chaudronnier, 3, rue Miot, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il vient d'attacher à son atelier un ouvrier mécanicien spécialiste pour la réparation des pompes à eau et à bière, robinets plongeurs, irrigateurs et injecteurs, lampes à pétrole et à huile; réparation et posd'appareils à l'acétylène. Travaux soignés à des prix très modérés.

ENGRAIS POUR TOUTES CULTURES
Superphosphates d'Os et Minéraux
Dosages garantis sur facture
LOUIS LACHÈVRE
MARSEILLE, 27, rue des Princes, MARSEILLE
DÉCHETS DE VIANDE à 6 fr. les 100 kilos
On demande des représentants



Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?
NE LES COUPEZ PAS, mais employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux modernes. Nouveaux inoffensifs. Vanté toujours croissants.
Exigez sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs, Parfumeurs et Grands Magasins.
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & C^ie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.



L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR

AVEC 4 SOUS (20 CENT. PAR JOUR) FAIRE FORTUNE
Gros lots 500.000 fr.
250.000 f., 100.000 f., 25.000 f., etc
Pour 20 centimes (QUATRE SOUS p. j.) on participe aux SIX tirages annuels, lots de 500.000 fr., 250.000 fr., 100.000 fr., 50.000 fr. Le souscripteur a droit à l'intégralité des lots sans aucune retenue, serait-il de 500.000 francs. Celui qui ne serait pas favorisé est assuré de toucher toujours au sér presque trois fois ses versements. — Ecrire et demander la notice explicative au Directeur de la
Caisse générale, 30, rue Baudin, Paris.

Le COURRIER de la PRESSE
Fondé en 1880 A. GALLOIS, Rentier
21, Boulevard Montmartre, PARIS

BON VIN BLANC
à consommer, s'adresser chez M. Crocq, propriétaire, boulevard Sainte-Argelès, 20.

M^me FAITH GEORGE WOOD
Dentiste anglais
reçoit du 1er au 10 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

AVIS

M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de domestiques, nourrices, terrus, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21; il informe en outre le public, que les ouvriers qui désirent être employés dans les chemins de fer, arsenaux civils ou militaires et dans toutes les industries, sont priés de venir prendre leur inscription et adresser leur demande.

La compagnie offre aux employés destinés aux chemins de fer des bons de voyage gratis et des avances d'argent à tous les autres employés avec facilité de demi tarif.

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Velace*, Nouveau Port, Bastia.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

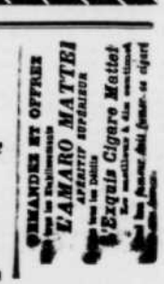
Pour LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct pour ANVERS, HAMBOURG et tous les ports d'ANGLETERRE
Le vap. anglais *Garnet*, chargera vers le 5 novembre,
Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Malades! 800 000



BAR SOAVI
Cours Sébastiani
BIÈRE GRUBER à 20^c le Bock

MAISON L.-N. MATTEI ET C^ie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Ecossaises à 50 centimes le boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 50 centimes.



DEMANDEZ ET OFFREZ dans les Restaurants
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
l'Exquis Cigare Mattei
dans les Cafés

6e ANNÉE — LUNDI, 11, et MARDI 12 NOVEMBRE 1901 — 00537 — N° 263

Le Petit Bastiais

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES
Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25
ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: le port en sus.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD HUI : Saint Martin, pape.
SOLEIL : (heure officielle)
LEVER, 6 h. 19 m. — COUCHER, 4 h. 12 m.
LUNE : Dernier quart., le 2 — Nouv., le 10.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Hummebon.

11 Novembre

VOYAGE EN CORSE

I.

Deux Amis

Polo Bartoli avait toujours vécu loin du monde à Ajaccio. L'étude avait absorbé ses jeunes années.

Seul, sans famille et sans camarades, il ne témoignait de l'amitié qu'à Marcello Murati, qu'il avait connu au lycée. Et ce qu'il aimait en cet ami, c'était l'admiration profonde dont il se sentait l'objet.

Les hommes de talent, même les plus modestes, éprouvent le besoin de sentir tout auprès d'eux des êtres qui leur sont dévoués corps et âme, qui sont leur chose et qu'ils dominent.

Tel était en principe l'attachement de Polo Bartoli pour Marcello Murati. Cette influence remontait loin dans les années de leur première enfance. Lorsqu'ils s'étaient trouvés au lycée de Marseille, ils s'étaient d'abord détestés et battus. Polo était d'Ajaccio ; ses parents étaient des montagnards d'humble origine dont il parlait avec fierté.

Marcello Murati était de Bastia, de noble et vieille famille, dont le nom était inscrit à toutes les pages glorieuses de l'histoire corse.

Les deux enfants s'étaient querellés pour leurs villes. Mais bientôt l'intelligence remarquable de Polo prit un ascendant sur le caractère faible et indécis de Murati, qui consultait son ami pour un devoir, une leçon, un jeu, pour tout enfin.

Les années n'avaient pas atténué cette affection où l'un apportait son admiration dévouée et l'autre la force de sa volonté et la supériorité de son intelligence.

Marcello Murati était allé faire un voyage sur le continent. A Paris, chez des parents, ayant connu une aimable jeune fille, il s'était marié. Polo avait reçu de lui d'enthousiastes lettres et enfin la nouvelle de son retour avec sa jeune femme.

De fort maussade humeur, il se promettait bien de ne plus revoir son ami. Se voyant forcé d'accepter quelques invitations où Murati mettait une insistance extrême, Polo s'y rendit pour se débarrasser d'une corvée.

La beauté de la jeune femme l'avait ébloui. Sans se rendre compte qu'il plaisait à son tour sous un pouvoir nouveau, il se rendait chaque jour Cours Grandval sous prétexte d'aider les jeunes époux dans l'installation de leur villa.

Lorsque Murati eut décidé de faire un voyage dans l'île, son premier soin fut de prier son ami de venir avec eux. Polo se fit prier ; il ne pouvait pas laisser, disait-il, ses livres et ses manuscrits si longtemps. Mais Marie Murati ayant joint ses instances à celles de son mari, Polo acquiesça et traça lui-même un long itinéraire.

Les préparatifs étant terminés, le départ eut lieu de grand matin. Leur voiture, emportée par deux vigoureux chevaux corses, traversa rapidement la ville endormie, et déjà ils étaient sur la route blanche bordée d'arbres.

Ajaccio n'apparaissait plus que confusément au tournant des chemins. Marie était radieuse de ce départ. Ses yeux un peu lourds de sommeil, brillaient maintenant en admirant la campagne au soleil levant. Des lueurs roses dessinaient les contours des montagnes.

Le mont Gozzi reluisait comme une riche châsse rutilante de pierreries. Appietto semble l'immobile sentinelle du chemin qui monte à l'assaut de San-Bastiano.

Le panorama devenait de plus en plus large et beau devant les voyageurs. Leur regard embrassait le golfe de Sagone que termine le clair promontoire de Cargese et le golfe de la Liscia.

La mer avait des miroitements nacrés dans ses grèves qui l'encerrent, où les vagues courtes écrasent leurs aigrettes diamantées.

Castello Capraja, le front ceint de ses ruines héroïques, domine le golfe et les vallées du Liamone et d'Orcino de toute sa majesté sauvage. Les prés, les vignes, les côteaux font de toutes parts des taches vertes et dorées.

— Voyez comme notre Corse est belle, dit Polo, montrant l'immense horizon. Notre pays est intéressant, nos paysages sont éblouissants de beauté. Cependant on ne vient pas le voir, on le dédaigne sans le connaître.

Ils firent une halte à Calcatoggio. Les vignobles aux pampres énormes couvrent la riche vallée d'Orcino.

La route tortueuse suit les infractuosités de la roche, elle domine la plus fertile contrée de l'île. Murati faisait remarquer à sa femme combien les Corses s'étaient remis à la culture avec ardeur.

L'estuaire du Liamone y met un étincellement ; au delà apparaissent les mornes débris de Sagone, la cité défunte. Les rafales du vent semblent y gémir, sa solitude est navrante.

Cette ville fut un évêché florissant. Rien n'a survécu de son existence passée. La mélancolie des choses irrévocablement mortes pèse sur elle comme une ombre sépulcrale.

Les voyageurs quittèrent Sagone après un court repos. La route s'élève en corniche. La vue n'est plus arrêtée par des obstacles et s'étend au loin.

Cargese surgit tout-à-coup comme un précieux joyau.

Ils visitèrent les deux églises grecque et latine. Polo raconta à Marie l'histoire de cette petite tribu si vaillante qui se vit forcée d'abandonner sa patrie, et se réfugiant sur la terre corse en 1676. Les Turcs massacrèrent une partie des fours.

Le reste des émigrants obtinrent des Génois la permission de rester sur le territoire choisi, qui rappelait pour eux le beau golfe de Colokythia qu'ils avaient quitté. En 1731 leur village fut brûlé. Ils se réfugièrent à Ajaccio.

En 1774, Marbeuf, général français, fit reconstruire le village de Cargese avec son église, et la colonie hellénique s'y rétablit.

Les unions entre Corses et Grecs ont été fréquentes ; malgré le mélange, le type hellénique s'est conservé. Les femmes y sont d'une remarquable beauté.

La vallée du Pero se couvre de cédratiers, au sombre feuillage, de vigne et de champs roux de blé mûr.

La route, après avoir rampé un instant, s'élève sur le côteau et domine la vallée verte et les gouffres sombres. A chaque tournant de chemin des montagnes surgissent, des pyramides rocheuses s'élèvent tapissées de plantes luisantes et de fleurs bizarres.

Les montagnes se succèdent, le soleil rend la route d'une aveuglante blancheur.

Le panorama change tout-à-coup. La vallée riche et brillante a disparu comme un décor de théâtre. Voici le makis, les roches desséchées, les abîmes mystérieux. Voici Piana !

YAN DE MAVANE.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 12 novembre à 3 h. 1/2

1. Castiglione, Carle.
2. La Juive, Halévy.
3. Valse du Barbier, Vizzano.
4. La Fille de Mme Angot, Lecocq.
5. Le Cocuyer, Borel.

Le Chef de Musique, C. ROLLINIS.

Le Port de Bastia

Le ministre des travaux publics n'a inscrit sur son budget de 1902 qu'une somme de 65.000 francs pour le port de Bastia.

On sait que la dépense totale, qui est évaluée à 1 million de francs, comprend le prolongement sur 210 mètres du quai de rive du bassin Saint-Nicolas, ainsi que le dragage du vieux port et la couverture du torrent du Fango.

La ville de Bastia a concouru à la dépense pour la moitié, déjà entièrement versée. Au 1er janvier 1902 les dépenses restant à faire s'élèveront à 80.000 francs.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

11 novembre 1857. — Mort de Jacques-Pierre Abbatucci, ministre de la justice.

« Abbatucci, dit l'abbé Galletti, était un homme d'action et non un causeur ; il était doué d'une grande intelligence et capable de remplir les plus hautes fonctions de l'Empire avec dignité et certitude. »

Abbatucci est l'un des rares ministres morts en fonctions.

12 novembre 1751. — Par décret des sérénissimes collèges le Gouverneur, les Juges et les Officiers de la magistrature corse ne sont nommés que pour 18 mois, et les élections ne pourront avoir lieu qu'à la fin de février ou d'août.

La Défense de la Corse

Qu'il nous soit permis d'ajouter un mot à l'article paru dans la *France Militaire* du 17 octobre, en réponse à son inspirateur.

C'est avec raison que celui-ci se préoccupe des tentatives possibles sur la côte orientale de l'île ; mais, pour semblable opération, il faut admettre que l'agresseur est maître de la mer et n'a rien à redouter de nos flottes. D'un autre côté, en admettant semblable sécurité, si une flotte ennemie vient ainsi s'établir devant la côte pour un débarquement, elle devra compter, étant en pleine mer, sans abri, sur une continuité de temps favorable. Qu'il vienne une tempête, elle sera obligée de s'éloigner et les troupes débarquées resteraient compromises.

L'auteur, à un autre point de vue, signale qu'un corps débarqué à l'improviste sur cette côte pourrait vivre sur le pays. Celui-ci étant, d'après sa description, extraordinairement fertile, il n'y aurait pas besoin de convoi de subsistances pour l'envahisseur.

Nous ne partageons pas cet avis. La plaine qui longe la côte orientale est, en effet, très riche, mais à la base même des montagnes, où est recueilli le limon drainé par les ruisseaux descendants. Sur le littoral même, il n'en est pas ainsi. Celui-ci est inculte, marécageux et particulièrement malsain ; les centres y sont rares ; les villages de culture sont établis à mi-côte et, à la saison des moissons, les cultivateurs, pour échapper aux miasmes paludéens, regagnent, le soir, les hauteurs. Il serait d'ailleurs facile de couper les vivres à l'envahisseur.

Donc, en admettant que, ne rencontrant aucun obstacle militaire à son débarquement, opération d'ailleurs toujours très difficile par une troupe importante, l'ennemi mette le pied sur la côte, il ne trouvera pas immédiatement de quoi se ravitailler.

On admet d'ailleurs qu'une fois débarqué celui-ci ne se dirigera pas sur le con-

---

5 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

THÉRÈSE AUBERT

par CHARLES NODIER

I.

J'entendis avec assez de calme l'homme qui me conduisait répéter le message que je venais d'inventer, ou, plutôt, si j'éprouvais quelque émotion, elle ne provenait plus que de la honte d'avoir menti pour racheter des jours dont le souverain juge devait bientôt me demander compte. Le président Aubert avait repris les mêmes mots d'une voix émue et inquiète. Il se retourna brusquement de mon côté, et fixa sur moi un regard triste, dont je n'oublierai jamais l'expression. Cet état d'incertitude ne fut pas long. Sa physionomie, qui était noble et tendre, mais qui portait l'empreinte d'un souci habituel, s'éclaircit rapidement. Il sourit avec douceur, en me disant affectueusement :

— C'est donc toi, pauvre Antoinette! Tu dois avoir eu grand'peur.

Cette main, avec quel transport de reconnaissance et de respect j'y aurais imprimé mes lèvres, si j'avais pu le faire sans perdre mon bienfaiteur! Il dut lire dans mes regards une partie de ce que j'éprouvais. Quant à moi, j'acquérais au même instant ces idées singulières et nouvelles. Je concevais, pour la première fois, qu'il n'y a point de nuance d'opinion si absolue qu'on puisse la supposer qui exclue entièrement l'humanité et la justice. Je me blâmais intérieurement de la sévérité trop générale de certains jugements que j'avais portés jusqu'alors sur la foi des préventions et des passions des autres. Je me promettais de consulter avant tout, dans ma conduite à venir, les règles générales de la bienveillance et de la pitié, avant de m'abandonner à l'injuste impression des haines de parti. Pendant que je faisais ces réflexions, M. Aubert avait écrit et scellé un petit billet. Il me le donna.

— J'ai pensé, dit-il, que, puisque tu es disposée à prendre du service, il est plus convenable que tu entres auprès de ma fille que partout ailleurs. La mort de sa mère a laissé dans son cœur comme dans le mien un vide qu'une tendre intimité peut seule remplir. Sa grand'mère est infirme et malade. Trop d'isolement m'inquiète pour son bonheur, et je me proposais depuis longtemps de lui donner une compagne de son âge. Tu as de l'éducation, des mœurs, la recommandation d'un nom honnête. Ma Thérèse te recevra et t'aimera en sœur. Tu sais peut-être que nous habitons, depuis la guerre, notre petite ferme de Sancy, près de la Sarthe. Comme tu peux n'en pas connaître le chemin, et que ton âge et ton sexe ont besoin de protection dans un voyage de quatre lieues, ce brave homme te conduira. Il a, pour passer sans obstacle, l'autorité nécessaire.

J'avais les yeux baissés. Je tremblais de laisser lire dans ma physionomie ce qui se passait en moi. Quand je me hasardai à regarder du côté du président, il avait repris sa conversation, et ne paraissait plus s'occuper d'autre chose.

— Que la protection de Dieu s'attache à tous les jours qui te sont comptés! dis-je dans la profondeur de mon cœur; qu'elle s'étende sur ta famille et sur tous ceux que tu aimes! et, s'il ne t'es pas donné de jouir sur la terre, dans ce temps de corruption et de calamité, de tout le bonheur que tu mérites, puisse la bonté céleste le mesurer dans une autre vie, dans une vie éternelle, sur les vœux que je fais pour toi !

Je partis avec mon guide. J'éprouvai quelque embarras de l'entretien que j'aurais à soutenir avec lui, dans un pays où je ne connaissais ni les personnes ni les lieux, et où la moindre maladresse pouvait trahir mon imposture et remettre mon salut en question ; mais je ne tardai point à m'apercevoir que cet homme ne jouissait pas sans motif de la confiance de M. Aubert. Quelques mots d'une bienveillance vague, qui n'annonçaient pas le dessein d'une explication, mais qui ne faisaient concevoir qu'elle serait sans danger, si par hasard ma conversation la faisait naître, achevèrent de me rendre une parfaite tranquillité. Peu à peu, nous réunissions d'ailleurs autour de nous de pauvres paysans que la crainte des armées avait chassés de leurs foyers, et qui se hâtaient de les rejoindre avec leurs enfants dans leurs bras. Les propos sans liaison de ces honnêtes gens m'instruisaient cependant d'une partie de ce qu'il était nécessaire que j'apprisse. Ils me confirmaient dans l'idée que je m'étais faite de la journée de la veille et de ses suites ; ils me démontraient l'impossibilité de rejoindre les débris des troupes royalistes, et l'inutilité de cette tentative qui n'aurait servi d'ailleurs, en cas de succès, qu'à embarrasser leur retraite d'un proscrit de plus ; ils me faisaient apprécier le bonheur de trouver un asile pour quelques jours, en attendant une occasion plus facile de me réunir à mes malheureux camarades ; le bonheur de me trouver surtout dans la maison de M. Aubert, dont quelques circonstances développaient de plus en plus à mes yeux le généreux caractère. Il résultait de tout ce que j'entendais, comme de tout ce que j'avais présumé d'abord, que M. Aubert, engagé dans les premiers mouvements de la révolution par irréflexion ou par enthousiasme, avait continué à suivre sa marche par raison et par vertu, pour tirer au moins quelque parti de la juste influence d'une âme droite et sensible sur l'aveugle multitude, et pour faire servir ce qui lui restait de cette popularité fugitive qui n'est fidèle qu'aux excès, à secourir, à sauver quelques malheureux.

Je n'avais pas compté jusque-là ce genre de dévouement et de courage au nombre de ceux qui peuvent honorer l'humanité : mais je n'en fus que plus disposé à l'apprécier. Je supposai même qu'il était peut-être moins rare qu'on ne l'imaginerait au premier abord ; qu'il y avait dans les rangs des méchants beaucoup d'hommes qui ne restaient confondus avec eux que par l'excès d'une abnégation sublime, et qu'en faisant une grande part à l'erreur et à la faiblesse, il restait probablement fort peu de méchants dans le sens absolu du mot.

(*A suivre*).

tre de la Corse, en raison des difficultés de terrain qu'il rencontrerait. C'est parfaitement juste ; alors il prend sa direction de Bastia, en suivant la route longeant le littoral. Mais cette route, doublée aujourd'hui par le chemin de fer, ne doit-elle profiter qu'à l'agresseur ? A moins d'une démonstration parallèle à l'actium sur la côte d'Aleria, et qui annihilerait les troupes de Bastia, celles-ci ne pourront-elles elles-mêmes sortir de la place pour venir au devant de l'agresseur ? Si le chemin de fer est prolongé jusqu'à Bonifacio, l'ennemi peut être atteint en tête et en queue par les garnisons des deux places, pris en flanc par les troupes descendues de Corte, et nous ne le voyons pas en si excellente posture, dans une région où, nous le répétons, il ne trouverait pas si facilement à vivre.

Nous arrivons toujours à la même conclusion, en ce qui concerne la défense intérieure de la Corse. Il faut, ainsi que le demande le ministre de la guerre, augmenter l'effectif des troupes préposées à cette défense et constituer à Corte un solide réduit avec de fortes réserves.

X ...

(*France Militaire*).

Nécrologie

M. ANTOINE AIMO

C'est une victime de la mal'aria que l'on coudoisait hier au champ du dernier repos. Comme d'autres de ses camarades, M. le conducteur des ponts et chaussées Antoine Aimo a été frappé par l'insalubrité de la plaine orientale, et rien n'a pu parvenir à combattre les miasmes délétères qui avaient vicié son organisme.

Pendant plus de dix ans à l'étang de Biguglia, et plus tard à Casabianda, M. Aimo a procédé à d'importants travaux d'études. Il se méfiait de ces localités, et n'omettait aucunes des prescriptions conseillées par la prudence et l'expérience, mais le séjour s'était trop prolongé, et lorsque les études furent terminées, le zélé fonctionnaire était à bout de forces.

Les soins les plus affectueux et les ressources de la science ont pu prolonger la vie dans ce corps miné par le paludisme, mais n'ont pu avoir raison du mal : M. Antoine Aymo meurt à 42 ans, laissant dans la désolation une jeune femme entourée de trois petits enfants, des sœurs, des parents qui le chérissaient.

La mort de M. Aimo n'excite pas seulement les regrets de ses proches ; ses chefs, ses camarades, tous ceux qui se trouvaient en rapport avec lui déplorent également la disparition prématurée de ce fonctionnaire capable et consciencieux, de l'ami sûr et dévoué, de l'excellent citoyen, toujours heureux de rendre service.

Aussi, un cortège très nombreux témoignait des sentiments d'estime qui entouraient le défunt.

Le deuil était conduit par les beaux-frères MM. Simon et Jean-Baptiste Costa, arrivés en toute hâte de Marseille et d'autres parents d'Ajaccio.

Les cordons étaient tenus par M. l'ingénieur Bronzini, MM. les conducteurs des ponts et chaussées Martini, Agostini, Puccinelli. Huit belles couronnes avaient été offertes par les parents et les camarades.

Dans le cortège on remarquait MM. les ingénieurs Raffini et Pinelli et tout le personnel des ponts et chaussées.

Après l'absoute, le cortège s'est dirigé vers l'Annonziata où se trouve la chapelle mortuaire de la famille.

Avant l'inhumation, M. l'ingénieur Pinelli a dit le suprême adieu à son regretté camarade et ami.

Nous présentons à Mme Aimo, aux familles Aimo et Costa l'expression de nos sincères condoléances.

Discours
de M. l'Ingenieur Pinelli

Messieurs,

Avant de nous séparer du camarade, du parent, de l'ami tel que l'était celui que nous pleurons tous, laissez-moi exprimer quelques amers regrets sur sa tombe encore entr'ouverte.

Aimo est mort victime de son devoir et des atteintes d'une maladie contractée dans les plaines d'Aleria.

Pendant les courtes années hélas ! qu'il a servi sous nos ordres, il a toujours fourni la preuve d'un agent laborieux, d'un esprit éclairé, profondément dévoué aux choses du service et à ses chefs pour lesquels il professait de l'estime, de la vénération même.

Son nom reste attaché à plusieurs ouvrages et plus particulièrement à la construction d'un pont celui de Salastraco, important où il a contracté les premiers germes du mal qui devait l'enlever à sa famille, à ses amis et au corps des ponts et chaussées. Il fut ensuite choisi pour parcourir le littoral insalubre et meurtrier de la côte orientale, chargé d'études particulièrement délicates et difficiles, continuant ainsi à fournir le témoignage de sa connaissance parfaite du service, de son zèle, de son application et de son dévouement.

A une instruction technique solide et sûre, il joignait les charmes d'un esprit cultivé ; et, tous, nous nous rappelons les sympathiques rapports qui nous unissaient à sa personne regrettée.

La mort nous a enlevé trop tôt ce cher camarade, ce brave et digne cœur.

Que les vifs regrets de nous tous, que les plaintes amères, que les sanglots étouffés qui s'échappent de nos poitrines puissent adoucir l'amertume de sa chère épouse, de ses sœurs éplorées qui l'adoraient et dont il était le soutien et la douce consolation.

Adieu, cher Aimo, adieu !

∴

Après trois semaines de lutte, d'angoisses, d'alternatives d'espoir et d'amères déceptions, la petite fille de M. le substitut Pierangeli est allée grossir les phalanges célestes qui entourent l'Eternel.

On ne saurait décrire les souffrances de cette charmante enfant pendant cette série de jours et de nuits où elle se débattait avec la mort. Encore moins pourrait-on décrire celles de son père, de sa mère, de ses grands-parents, abîmés autour de ce petit lit arrosé de tant de larmes, impuissants à terrasser le mal qui étreignait et défigurait cette splendide enfant, si jolie, si caressante, si espiègle déjà.

Nous offrons à M. et Mme Henri Pierangeli l'expression de nos sincères regrets.

Bulletin Financier

Bastia, le 7 Novembre 1901.

Forme au début, le marché fléchit ensuite, dans des limites restreintes dépendant car les transactions sont peu nombreuses. Le 3 0/0 est plus faible à 100.70, le 3 1/2 se tient vers 101 francs. Nos Sociétés de Crédit ne s'écartent guère de leurs cours précédents.

En Valeurs Industrielles, le Rio est moins bien à 1 455 ; l'action Perle Nationale s'inscrit à 106 francs.

Les commandes enregistrées par la Société des Engrais Supérieurs des Ardennes sont si nombreuses qu'elle est obligée d'activer la construction de sa quatrième usine à Amagne pour laquelle elle émet 3.000 actions nouvelles de 100 francs qui pourront rapporter 40 à 42 0/0.

Les Fonds Etrangers sont calmes. Serbe à 0.0 65.55. Le marché belge est meilleur. 3 0/0 99.60. Capital Compagnie Nationale Financière 487.50. Capital et Ordinaires Assurances d'Anvers demandées à 425.75 et 76. Ste Charbonnages, Gosson-Lagasse est à 1.425 et Nord Charleroi à 2.160. L'action Belge-Roumaine de Transports s'élève à 187.50.

Chemins Français bien tenus.

Carnet Mondain

Hier a été célébré, à l'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste, le mariage de M. le docteur Padovani, d'une honorable et opulente famille du Cap-Corse, avec Mlle Marthe d'Angelis, fille de M. Pepo d'Angelis, ancien officier blessé à Reichoffen, ancien receveur des finances à Bastia.

La fiancée, qui n'a pas besoin pour charmer et séduire de l'élégante toilette des mariées, et qui toutefois trouve une rivale de grâce et de beauté dans sa sœur cadette, a été conduite à l'autel par son père, au milieu, on le comprend, d'une partie de l'élite de la société bastiaise, la jeune épouse appartenant à l'une de nos premières familles et étant à la fois petite-nièce du maréchal Sebastiani et de l'ambassadeur Benedetti.

Certes, au moment de se séparer de sa fille chérie l'ancien capitaine du 75e rég. d'infanterie éprouvait une angoisse qu'il n'avait pas ressentie, lorsque, il y a trente-et-un ans, à la terrible journée de Wœrth, il conduisait sa compagnie sous le feu des batteries allemandes. Ce jour-là le capitaine d'Angelis tomba horriblement blessé sur le champ de bataille, et la croix de la Légion d'honneur venait récompenser et attester son héroïsme. Peu après, il épousait la femme charmante qui a su faire de la mariée d'aujourd'hui la jeune fille accomplie dont s'enorgueillissait notre ville de Bastia.

Le mariage civil avait été célébré la veille ; les témoins étaient, pour M. Padovani, MM. Angeli, avocat-général près la Cour d'appel, Jacques Gregorj, banquier ; et pour Mlle d'Angelis, MM. le président Limperani, ancien député, et Sébastien Gavini, ancien député.

Après la cérémonie civile qu'avait présidée M. le maire Gaudin, on se réunissait dans les salons du Grand Hôtel Lingénieur.

En l'église Saint Jean, richement décorée, M. le vicaire Cabri recevait, au pied du saint autel, les serments des deux époux.

Après la bénédiction nuptiale M. le vicaire Cabri a adressé aux mariés une de ces allocutions qui vont au cœur et dont il a le secret.

L'église était bondée, et chacun dans l'assistance nombreuse qui se pressait dans la grande nef et dans les nefs latérales faisait des vœux ardents et sincères pour le bonheur des époux que Dieu venait de bénir.

En effet, M. le docteur Padovani dont la charité est inépuisable, dont le dévouement à ses semblables est sans bornes, est entouré dans sa commune de sympathies profondes et d'estime méritée.

Deux brillants jeunes gens, MM. Louis Mozer et Pierre d'Angelis, remplissaient les fonctions de garçons d'honneur ; deux charmantes jeunes filles, Mesdemoiselles Noëmi d'Angelis et Elise Benedetti, entouraient la mariée comme demoiselles d'honneur.

Au sortir de l'église un délicieux déjeuner réunissait les invités.

Inutile de dire que notre Vatel bastiais, M. Lingénieur, a été digne de lui-même et de sa réputation dans les fêtes données à cette occasion et dont les honneurs ont été faits avec la distinction qu'on lui connaît par Mme Pepo d'Angelis.

∴

Voici comme renseignements où les gourmets pourront trouver d'intéressantes indications les deux menus.

DINER

Potage Bisque d'Ecrevisses
Cassolettes à la Saint-Hubert
Truite Saumonée Crème de Langoustes
Filet de Bœuf à la Rossini
Suprême de Perdreaux aux Truffes
Timbale de Nouilles à la Bontoux
Sponms au Cliquot
Chaufroid de Bécasses en Bellevue
Poularde du Mans truffées
Asperges en branche sauce Mousseline
Glace Pompadour
Charlotte Russe
Desserts.
Vins :
Haut Sauternes - Château Lafitte
Pomard - Moët frappé
Café - Liqueurs, etc.

DÉJEUNER

Petites Croustades à la Reine
Dentê de la Méditerranée Sauce Verte
Filet de Bœuf Périgord
Salmis de Perdreaux Forestière
Galantine de Dinde en Bellevue
Aspic de Foie gras truffé
Chapons de la Bresse truffés
Macédoine de Légumes
Bombe Nélusko
Bouchée de Dame à la Parisienne
Desserts.
Vins :
Graves - Château Jourdan
Nuits - Volnay - Moët frappé
Café - Liqueurs, etc.

Ici remarqué ceci : quand je suis parfumé Au savon du Congo, je suis toujours aimé.

BOURSE DE PARIS

9 nov. — 11 nov.

Ancs 3 p. 0/0 anciens	100.65	100.70
— 3 p. 0/0 nouveau.	99.40	99.70
— 3 1/2 0/0. . . .	101.85	101.95

Les Producteurs de Cédrats

Venaco, le 8 octobre 1901.

Monsieur Vincentelli Pierre, Bastia.

Nous vous envoyons ci-joint copie de la délibération prise par le syndicat des producteurs de cédrats de Venaco, avec prière de la remettre à M. le Directeur du *Petit Bastiais* en réponse à son article du 10 courant.

L'an 1901, le 6 du mois d'octobre, les membres du syndical des producteurs de cédrats corses, réunis sous la présidence de M. Pierre Bona, président, étaient présents ; etc.

Considérant qu'il est urgent de désigner deux délégués qui auront pour mission de s'enquérir auprès des personnes qui voudraient acheter les cédrats de la récolte pendante à l'état vert, mission que

DÉLIBÉRATION

les dits délégués doivent remplir dans le plus bref délai, à la condition pour eux de remettre entre les mains de M. le Président leur rapport par écrit des offres qui leur seront faites.

Le syndicat à l'unanimité des présents a désigné M. Pierre Bona, président, a Angeli Jean-Thomas pour remplir la dite mission.

Le Secrétaire, MICHEL STEFANI.

P. S. — Le syndicat a décidé dans sa réunion, d'accepter l'adhésion de tous les producteurs de cédrats qui demanderont à en faire partie, conformément aux statuts.

Le syndicat a décidé de donner un acompte de dix francs par chaque cent kilos de cédrats aux producteurs qui en feront la demande.

ON GUÉRIT vite et bien toutes les maladies secrètes, toutes celles de la peau, des 2 sexes, par les *Biscuits dépuratifs* du Dr OLIVIER de Paris. SEULS approuvés, autorisés offic. Vote d'une récompense de 24.000 fr. Juges, comptes ces témoignages authentiques, ces garanties uniques de toute confiance. 50 ans de succès constants. 1/2 b. de 25 bisc. 5 fr. Rem. 25 000 aux mille et merites. Bisch. de 80 p. avec 2 bisc. gratis (1 tomb.) Consult. de 1 à 5 h. et par lettres. H. Bureli, 33.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 11 novembre

T. remontre. — 7 heures du matin. + 12 à midi. 16. 6 heures du soir. + 12 2. Moyen, + 16 2. minima, + 10 6

Baromètre. — 7 heures du matin, 764 mm. midi, 763 mm. 6 heures du soir, 762 mm

Vent. — 9 h. du matin S. E. faible.
4 h. du soir, id.

Etat du ciel, 1/2 couvert.
Etat de la mer, belle.
Hauteur des eaux: matin, +0,50 soir. 0,38
Phénomènes, à 9 heures du matin 28 m.

∴

Examens de droit

Ont été admis aux examens de licence en droit devant la faculté d'Aix :

1re partie, M. Nicolai.
2e année, 1re partie, M. Mignucci.
2e partie, M. Carlotti.

∴

Distribution des dépêches

Le paquebot de Marseille est arrivé à 8 heures ; la distribution des dépêches n'a commencé qu'à 11 heures.

∴

Messe de départ

Presque tous les appelés de la classe 1900 de notre ville et un grand nombre de leurs parents se trouvaient réunis dimanche matin, à 9 heures, en l'église Saint-Jean.

La messe a été dite par M. l'abbé Mattei.

M. le chanoine-archiprêtre Casanova a prononcé un discours très patriotique. Il n'a pas manqué de rappeler que servir la Patrie c'était servir Dieu et que pour être bon soldat il faut être bon chrétien.

Les orgues étaient tenues par M. Suzzoni ; M. Barboni a chanté le *Salve* et l'*O Salutaris*.

∴

Licence ès-sciences

Ont été admis aux examens des certificats d'études supérieures pour la licence ès-sciences devant la faculté de Marseille :

Physique générale, M. Coti, mention assez-bien ;

Brevet, d'électricité industrielle M. Bastianelli ;

Chimie industrielle, M. Casanova.

∴

Chirurgien Dentiste

M. Bertrami, dentiste des Hôpitaux de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle du département de la Corse, que M. Garibaldi, son opérateur sera visible à Bastia, Grand Hôtel Lingénieur, à partir du onze novembre prochain.

∴

La Saint-Charles

C'est la première fois, à notre souvenance, que les membres de la Confrérie de Saint-Charles célèbrent avec tant de solennité la fête de leur titulaire. Il est vrai d'ajouter que cet orateire ne possède que depuis peu la statue du saint Cardinal.

La procession a fait le tour de la ville.

Nous félicitons M. le prieur Magnavacca et MM. les Administrateurs d'avoir pris l'initiative de cette solennité qui se renouvellera maintenant tous les ans : elle a trop bien réussi pour que la tradition ne soit pas continuée.

∴

Nouvelles maritimes

Sont nommés patrons-pilotes de torpilleurs des côtes de Provence et de Corse, les patrons-pilotes Pancheti, Sarrazin, Quilalo, Bertin, Maillard et Prosperi.

∴

Objet trouvé

M. Pencioletti, cordonnier, tient à la disposition de la personne qui l'aurait perdu, un boa en plumes, trouvé sur le cours Sebastiani.

∴

Maladies des yeux

La clinique du Dr Alexandroff à Ajaccio, est transférée à l'ancien Cercle des Palmiers, Cours Grandval, 20, à côté du Grand Hôtel Continental.

Consultations tous les jours de 2 à 3 heures.

∴

Etude d'avoué

L'étude de Me Giosi, avoué à Bastia, est transférée au 1er étage de la maison, Boulevard du Palais, No 4, au dessus des Grands Magasins L. Orenga.

∴

A louer

Un appartement, boulevard de Cardo, au premier, 9 pièces et 3 cabinets.

S'adresser au bureau du journal.

— A louer présentement magasin ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. L. N. Mattei et Cie, Place Saint Nicolas, Bastia.

∴

Au Port

Le vapeur *Palestina*, capitaine Ageno, est arrivé de Porto-Torres avec 1 passager, et est reparti pour Livourne avec 9 passagers et 5 tonnes.

— Le vapeur *Cyrnos*, commandant Udino, est arrivé de Livourne et est reparti pour Marseille avec passagers et marchandises.

— Le vapeur *Liban*, commandant Lacotte, est arrivé de Marseille avec 64 passagers et 291 tonnes, et est reparti pour Livourne avec passagers et marchandises.

Cie de Navigation Mixte
(Cie TOUACHE)

Les provenances de Naples étant maintenant admises en libre pratique à Bastia, le service Naples-Bastia-Marseille, toutes les semaines, sera repris à partir de la semaine prochaine.

Départs de Bastia pour Marseille
Mercredi 13 novembre à midi
par *TOUAREG*
vapeur rapide spécialement aménagé pour passagers.

Pour fret et passages s'adresser : à Bastia, à M. Arthur Southwell,

A partir du 1er décembre
Les Magasins de chaussures
T. CAFFARELLI Fils
situés en face l'oratoire de la Conception, seront transférés, même rue 10, dans l'ancien Hôtel de la Marine.

Dernières Nouvelles de la Nuit

Examens du Baccalauréat

Les candidats dont les noms suivent, qui ont composé à Ajaccio, ont été déclarés admissibles aux examens ci-après :

Baccalauréat classique
Première partie

MM. Bernicolle, Boiselli, Casanova Joseph, Cipriani, Durili, Emmanuelli François, Mariani, Renucci, Scano, de Sozzoni Jean.

Ces candidats passeront l'oral le 16 novembre, à 2 heures du soir.

∴

M. Cagninacci Jean a été admis définitivement devant la Faculté des lettres de Paris.

Baccalauréat classique
Deuxième partie

MM. Calistri Jean-François, Casanova, Dionisi et Fondacci Albert.

Ces candidats passeront l'oral le 19 novembre.

MM. Maggi, Musso Henri, Pila et Poli Léon.

Ces candidats passeront l'oral le 20 novembre.

Baccalauréat moderne
Deuxième partie

MM. Devichi Jean-Baptiste, Giacobbi, Mariani, Noguier, Pasquini, Peretti et Santoni.

Ces candidats passeront l'oral le 16 novembre.

MM. Seraffini et Vizzavona, qui passeront l'oral le 18 novembre.

NOUVELLES MILITAIRES

M. Bonelli, sous-lieutenant de réserve au régiment de Corse, passe au 11ème territorial d'infanterie.

Le Président de la République à Compiègne

Le président de la République est allé chasser hier à Compiègne. Il a pris le train de neuf heures du matin.

A midi, il a offert un déjeuner au Château aux sénateurs de l'Oise et aux invités de la chasse.

M. Loubet est rentré dans la soirée à Paris.

Une Exécution

Ce matin, à la pointe du jour, a eu lieu sur la place publique de Montbrison, l'exécution de Lejour, condamné à la peine de mort pour avoir assassiné, à Saint-Etienne, un vieillard de 70 ans, afin de le voler.

M. Maurice Corteux, son avocat, s'était rendu auprès du président de la République pour implorer la grâce de son client.

Il y avait cinquante-neuf jours que l'arrêt avait été rendu.

Lejour a montré beaucoup de courage ; il a remercié M. Lafay, bâtonnier, qui lui a apporté le pardon de son vieux père et les adieux de sa famille.

Le condamné a accepté les secours de la religion.

La foule était considérable.

Lejour a conservé son sang-froid jusqu'au bout en embrassant le Christ et en demandant pardon de son crime à la Société.

LES GRÈVES
La grève générale

D'après l'ensemble des nouvelles recueillies dans les centres miniers, on croit généralement que les grèves partielles éclateront dans le courant de cette semaine, et que la grève générale sera déclarée dans une huitaine de jours.

∴

Les nouvelles reçues de Béthune, Sens, Arras, Saint-Etienne, disent que les mineurs sont calmes. Ils ont pris le travail ce matin comme d'habitude.

Quelques symptômes d'agitation et de grève existent encore dans le Pas-de-Calais.

∴

Dans une réunion tenue à la Bourse du travail, M. Cotte a engagé les mineurs à suivre rigoureusement ses instructions s'ils veulent aboutir à un résultat sérieux. Le travail ne devra être abandonné que lorsqu'il en donnera l'ordre.

En attendant il convient de se réserver jusqu'au 13 novembre ; ce jour là expire le délai fixé par leurs précédentes décisions pour laisser au gouvernement le temps de faire connaître ses intentions sur les demandes relatives à la journée de huit heures et à la fixation de deux francs par jour pour les retraites.

Le Readement des Impôts

Le rendement des impôts s'est élevé pendant le mois d'octobre à 271.361.800 francs, soit une différence en moins, par rapport aux évaluations budgétaires, de 6.127.500 francs, et une différence en moins, par rapport aux recettes du mois d'octobre 1900, de 1.294.700 francs.

LE VAMPIRE ARDISON

Les docteurs chargés d'examiner le vampire du May ont conclu à son irresponsabilité.

LA FIN du Conflit franco-turc
Reprise des relations

Le ministre Ottoman des affaires étrangères, dans une lettre écrite en vertu d'un iradé impérial, déclare que La Porte, après avoir accepté les premières réclamations de la France, accepte également les nouvelles réclamations au sujet des écoles et des établissements hospitaliers et religieux.

Dans ces conditions, M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, a avisé la Sublime Porte que la France reprend ses relations diplomatiques.

Le départ de l'escadre

M. Delcassé ajoute dans sa lettre qu'il donne l'ordre à l'amiral Caillard de quitter sans retard Mytilène.

∴

L'Agence Nationale annonce que la division française, à l'exception du vaisseau-amiral et d'un torpilleur, a quitté Mytilène.

M. Constans

M. Constans, notre ambassadeur à Constantinople, repartira la semaine prochaine pour rejoindre son poste.

Tiragesfinanciers

Ville de Paris 1876

L'obligation 90.428 a gagné le gros lot de 100 000 francs.

L'obligation 32.178 a gagné celui de 10 000 francs.

L'obligation 94.886 a gagné celui de 5.000.

Le docteur Leyds à Berlin

Le docteur Leyds est arrivé à Berlin ; il est accompagné de M. Fischer, délégué boer.

Tous deux gardent la plus complète réserve sur le but de leur voyage.

Les Morts du Jour

Mgr Cheuret

Mgr Cheuret, évêque de Monaco, est mort dans la matinée.

EN TURQUIE
Tremblement de terre

Un tremblement de terre s'est produit à Erzeroum, et a fait de nombreuses victimes.

La population et les consuls se sont réfugiés sous les tentes.

Le Tsar en France

La présence du prince Oumoussoff, aide de camp de l'empereur de Russie, sur le littoral méditerranéen, donne à supposer que S. M. se rendra très probablement en France, cet hiver, afin de rétablir sa santé.

Le choix du tsar se serait porté sur une villa du Cap Martin.

EN ANGLETERRE
DISCOURS DE LORD SALISBURY

Lord Salisbury a assisté à une réunion à Londres, et il y a prononcé un discours politique.

Parlant du Transwaal, il a dit que le gouvernement anglais était disposé à accorder aux territoires où sévit la guerre actuellement, la paix, la liberté et les droits civils, aussitôt que possible, ainsi que l'autonomie dont jouissent les nombreuses colonies anglaises.

UN BOMBARDEMENT
Aux Philippines

Un combat très vif a eu lieu à Sojoton, où s'étaient solidement retranchés les insurgés, et les troupes américaines.

Il a fallu plusieurs attaques et un long bombardement pour avoir raison des insurgés Philippins qui ont perdu une trentaine d'hommes.

Le Boycottage
des navires anglais

de Bordeaux :

Les syndicats du port, les diverses catégories d'ouvriers du port, les transbordeurs ont envoyé leur adhésion au comité de boycottage des navires anglais.

EN ESPAGNE
LES ELECTIONS MUNICIPALES
Vive agitation
Coups de revolver
Nombreuses victimes

Les élections municipales qui viennent d'avoir bien lieu en Espagne, ont produit une très grande agitation.

Les républicains et les socialistes triomphent dans les centres importants.

A Barcelone, les étudiants catalanistes ont sifflé les officiers, assaillis les tramways à coups de pierres.

Les catalanistes et les républicains ont échangé des coups de revolver dans un bureau de vote ; il y a eu un mort et quarante blessés.

Dans plusieurs localités l'ordre n'a été assuré que par l'intervention des troupes.

Le gouvernement ne s'attendait pas, paraît-il, à un si grand échec de ses partisans. Il serait décidé à prendre des mesures rigoureuses pour enrayer le mouvement socialiste qui s'étend de plus en plus dans la péninsule.

LE PARLEMENT
Chambre des Députés

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Brindeau, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT LOCAL

Adoption de projets de loi tendant à la division du canton de Chambon-Feugerolles en deux cantons distincts, et tendant à autoriser la commune de Saint-Maur à contracter un emprunt.

Traité d'extradition

1re délibération sur le projet de loi approuvant une modification apportée à l'article 10 du traité d'extradition franco-belge.

La Chambre a adopté.

Convention commerciale

1re délibération sur le projet de loi portant approbation d'une convention commerciale entre la France et la république de Costa-Rica.

La Chambre a adopté.

La France et le Zanzibar

1re délibération sur le projet de loi portant approbation d'un arrangement concernant les relations commerciales entre la France et Zanzibar.

La Chambre a adopté.

Les Enfants tuberculeux

Discussion sur la prise en considération du projet de résolution de M. Rabier, tendant à autoriser une loterie en faveur de l'œuvre des enfants tuberculeux, et celui de M. Guillain, tendant à autoriser une loterie en faveur de l'œuvre du sanatorium de Saint-Pol.

Adopté.

La Résidence fixe

1re délibération sur le projet de loi portant création d'un cadre d'officiers de marine en résidence fixe.

L'amiral Rieunier combat le projet qui présente des inconvénients très graves.

M. Honoré Leygue, rapporteur, ensiste, de son côté, pour que la Chambre adopte les conclusions de son rapport.

Après une longue discussion, le projet de loi est adopté.

La Marine marchande

Suite de la 1re délibération sur le projet de loi relatif à la marine marchande.

La discussion s'ouvre sur l'article 1er qui est ainsi conçu :

Art. 1er. — A titre de compensation des charges imposées à la marine marchande pour le recrutement et le service de la marine militaire, il est, sous réserve des exceptions énumérées dans l'article 5 ci-après, accordé à tout navire de mer en fer ou en acier armé, sous pavillon français pour le long cours ou cabotage international, jaugeant plus de 100 tonneaux bruts et âgé de moins de vingt ans révolus, une allocation dite : « compensation d'armement ».

La compensation d'armement pour les vapeurs est fixée, par jour d'armement administratif et par tonneau de jauge brute totale, à :

5 centimes pour chaque tonneau jusqu'à 2,000 tonneaux ;

4 centimes pour chaque tonneau en sus de 2,000 tonneaux jusqu'à 3,000 tonneaux ;

3 centimes pour chaque tonneau en sus de 3,000 tonneaux jusqu'à 4,000 tonneaux ;

2 centimes pour chaque tonneau en sus de 4,000 tonneaux.

La compensation d'armement pour les navires à voiles est fixée, par jour d'armement administratif et par tonneau de jauge brute totale, au tiers de celle des vapeurs ; elle n'est pas applicable aux voiliers de construction étrangère.

Le nombre de jours d'armement administratif donnant lieu à la perception de la compensation d'armement est limitée au maximum de 300 jours par an.

La compensation d'armement sera payée jusqu'à ce qu'il ait atteint l'âge de vingt ans révolus à tout navire francisé pendant la durée de la présente loi.

MM. Duperier de Larsan, Guillain, Roche et Pelletan présentent diverses observations sur l'article 1er.

Le ministre du commerce répond aux observations qui ont été présentées.

Amendement de Mahy

M. de Mahy présente un amendement ainsi conçu :

« Toute prime aux navires construits à l'étranger est et demeure supprimée. Aucune compensation ou protection n'est accordée aux navires construits à l'étranger. »

Après une longue discussion cet amendement est mis aux voix et adopté par 256 voix contre 235.

Suite demain.

CHARCUTERIE CONTINENTALE
Cours Sebastiani, Bastia
Fromages de toute provenance

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Pedovani Dominique-Gaëtan-Jean-Joseph-François, docteur en médecine, de Nesa, et d'Angelie Marthe-Louise-Françoise-Joséphine, de Palstar (Calvados).

NAISSANCES.

David Fernand-Lisaul. — Chiappe Toussainte-Isabelle-Victorine. — Carli Pierre-Albert. — Agostini Charles. — Luciani Antoine-Jean-Pasquin.

DÉCÈS.

Sebbotani Auge, en religion Jean André, célibataire, 47 ans, de Francitta (Italie).
Pierangeli Marie, 2 ans, de Bastia.
Stampfli Jean-Baptiste, marin, 51 ans, de Bastia.
Leonardi Annonciade, mariée, 40 ans, de de Bastia.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Henri Pierangeli, M. et Mme Valentini, M. et Mme Levie-Ramolino, Mme Louis Orenga, M. et Mme Mathieu Pierangeli, Mlles Levie-Ramolino,

Les familles Pierangeli, Levie-Ramolino et Orenga,

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Marie Pierangeli

leur fille, petite-fille, arrière petite-fille et nièce, décédée à Bastia, le 10 du courant, à l'âge de deux ans.

Les obsèques ont eu lieu lundi, 11 du courant, à trois heures de relevée.

Cédrats

M. Pierre Vincentelli de la maison Gregorj et Compagnie a l'honneur de prévenir les producteurs de cédrats qu'il vient de transférer son chantier à Toga, à côté de celui du syndicat de Venaco et à proximité de la gare maritime. Il ne reçoit donc plus de cédrats à son ancienne usine de Lupino, où il ne laisse personne chargé d'en accepter pour son compte. Que les producteurs avisent.

P. VINCENTELLI.

JEAN DIAS
Expéditionnaire
1, Rue du Nouveau-Port 1.

Transit. — Commission. — Représentation. — Consignation. — Formalités et Opérations en douane.

Avances sur marchandises, camionnage, etc.

Filature de Cocons
Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achèteut les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse. HENRI BARSANTI, Nouveau port, Bastia

GRANDS MAGASINS
de Tissus et Nouveautés
MARINETTI FRÈRES
Bastia

GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES
Usine à vapeur

Le perfectionnement de notre outillage nous permet de vendre les meubles à des prix inconnus à ce jour.

Lits cintrés noyer massif verni, 2 places, 45 fr.

Tables à volet noyer verni, 8 places, 25 fr.

Toilettes anglaises avec glace largeur 0m90, 22 fr.

Guéridons ronds vernis, 12 fr.

Les meubles sortant de la maison Marinetti Frères sont garantis de fabrication supérieure.

Sommiers Hygiéniques
garantis 10 ans
1 place. . . 16 fr.
2 places . . 22 fr.

Grand assortiment de chambres, salons et salles à manger riches de tous styles.

Fabrication spéciale du Louis XV

Lits en fer et fer et cuivre

Mme FAITH GÉORGE WOOD
Dentiste anglais
reçoit du 1er au 10 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

AVIS

M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de domestiques, nourrices, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21; il informe en outre le public, que les ouvriers qui désirent être employés dans les chemins de fer, arsenaux civils ou militaires et dans toutes les industries, sont priés de venir prendre leur inscription et adresser leur demande.

La compagnie offre aux employés destinés aux chemins de fer des bons de voyage gratis et des avances d'argent à tous les autres employés avec facilité de demi tarif.

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

BON VIN BLANC
à conserver, s'adresser chez M. Croce, propriétaire, boulevard Sainte-Angelo, 30.

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

L'AMARO MATTEI
EST EN VENTE PARTOUT L'APÉRITIF PRÉFÉRÉ DE TOUS

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct pour ANVERS, HAMBOURG et tous les ports d'ANGLETERRE
Le vap. anglais *Garnet*, chargera vers le 5 novembre.
Pour fret s'adresser à
Arthur ... Southwell, Bastia.

M. QUILIO THÉOBALD

Cours Sebastiani, 4, en face de la Caserne, *Bastia*
a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vend tous les articles d'Horlogerie, de Bijouterie, d'Orfèvrerie, de Lunetterie et de Piété à des prix très modérés.

Il a en outre un grand assortiment de verres de rechange en cristal de roche, périscopiques, extrafins, blancs, fumés, bleus, etc., pour myopes et presbytes; des longues-vues, jumelles marine et de théâtre.

Il vend aussi des Phonographes, Graphophones et des cylindres enregistrés et vierges, sortant d'une des meilleures fabriques de Paris.

Réparations en tous genres
Un bon ouvrier horloger est attaché à la maison.

VIN de VIAL

Au Quina,
Suc de viande et Phosphate de chaux
LE PLUS COMPLET & LE PLUS ÉNERGIQUE DES REMONTANTS
pour combattre
ANÉMIE CHLOROSE, PHTISIE, AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL
Aliment indispensable dans les croissances difficiles, longues convalescences et tout état de langueur caractérisé par la perte de l'appétit et des forces.
VIAL Pharmacien, ex-préparateur à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie
14, RUE VICTOR-HUGO — LYON

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES DE SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par
le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ
1f 60 la Boîte de Cigarettes ou le Papier. — P. CHAIX & Fils, 15, Rue de Clichy, Paris. — Se vend dans les principales Pharmacies.

L'ESPÉRANCE

Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital: 10 millions de francs.
Siège social: 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,
M.-P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Un des rédacteurs gérant
MATTHIEU OLLAGNIER.

☞ Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

LA PIPE
qui tient le record

La *Pipe Record* est en racine de bruyère garantie, et de fabrication exceptionnellement soignée.

La tige du foyer est percée de deux trous qui facilitent le tirage et contient en outre une *pompe réservoir* pour la nicotine. Le milieu du tuyau en guttapercha, est percé de 4 trous, ce qui divise la fumée et la refroidit avant d'arriver à la bouche.

En outre de ces avantages la *Pipe Record* étant facile à nettoyer on peut dire qu'elle *tient le Record* de toutes les pipes.

PIPE RECORD
(*Quadruple tirage déposé*)
Exiger la Marque Pie. M. Paris.
En vente chez M. ERNEST SUBRERO fils, manufacture de tabacs à Bastia, rue de l'Opéra.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARBON DUVERGER CAMBRAI
Dépositaire pour l'Exportation, M. CANUGLI Frères, 18, rue de la République, Marseille.

Savonnerie Corse

Fabrique à Toga
Bureaux: 13, Boulevard Paoli
M. I. VENTURINI a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'accélérer toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de ses Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne portera le nom: I. VENTURINI, imprimé sur chaque morceau.

1er Prix Bruxelles — 6e Grenelle, Amidon, Dentifrice, Albumine, Saccharimètre, Manipulation, Industrie, Société. — 3e Oblique-Hépatite, Goutte, Eczéma. — 2e Bx.
VALS DÉLICIEUSES
Eminemment Digestives.
Source du Chalet
LA MEILLEURE DU
BASSIN DE VICHY
Recommandée par tous les Docteurs dans les maladies du Foie et de l'Estomac.
La plus riche en bicarbonate de soude.
Dépôt général: Maison DELPINO, négociant à Bastia, Bd Paoli, 27.

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
132 et 134 Rue Lafayette.
Expéditions en Province.
CATALOGUE FRANCO (100 pages).
TÉLÉPHONE — USINE à St-DENIS
Dépôt Général du FER GAFFARD

PILULES DÉPURATIVES du Dr GOLVIN
Recette populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que: Dartres, Rhumatismes, Vieux Rhumes, Fraîcheurs, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Echauffement, Faiblesse, Anémie, Mauvaise Estomac, Intestins paresseux.
Un très grand nombre de personnes qui veulent leur santé et la conserver n'usent que
PARIS

ASTHME ET CATARRHE
CIGARETTES ESPIC
Approuvées par l'Académie de Médecine, Paris.
Exposition Universelle, Paris, 1900, Médaille d'Or.
Le Flacon: 3f50 — Les 3 Flacons: 9f — Franco: 10f
Se vend dans les Bureaux de Tabac et Pharmacies.

LE SEUL journal illustré des Dames qui publie environ cent gravures, dessins de Modes, Travaux de Mains, etc., par numéro est LA SAISON
30, Rue de Lille, Paris
Un numéro spécimen envoyé gratuitement pour convaincre qu'il est en même temps le plus riche en littérature saine et le meilleur marché entre tous.
(8 francs l'an)

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI

LA BIJOUTERIE MATTEI, prévient le public qu'elle n'a pas de succursale ses magasin se trouve au numéro 20, de Ed Paoli, en face du Grand Café Andreani.

Pour satisfaire aux demandes de ses nombreuses clientèle la Bijouterie Mattei a installer dans ses ateliers un ouvrier bijoutier et un ouvrier horloger, ayant travaillé dans les meilleures fabriques de Paris, Turin, Milan, Barcelone, etc. etc.

Elle pourra effectuer et livrer, à des prix défiant toute concurrence, des travaux de réparations de montres, bijoux, gravure, ciselures, argenture, etc., etc.

En raison du grand stock de ses marchandises, la BIJOUTERIE MATTEI pourra livrer aux prix les plus extrêmement réduits des articles de
Joaillerie, Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie argent et métal blanc.
Articles d'Eglise, Lunetterie, grand assortiment de Corbeilles, Porte-Bouquets, Encriers, Glaces à main, Alliances, Parures or et argent, Bettiards, Pierres fines.
Services de bureaux, grands assortiments de Réveils à partir de 4 fr. 50 garantis, Statuettes, Appliques.
Grand choix de Chaînes de montres or, argent et nickel, etc.
Montres or, argent, nickel. Couverts argent et métal blanc 1er titre.
Garnitures de cheminées, Tableaux, etc., etc.
Spécialités de la Maison:
Poignards, Stylets et Broches or, argent, 1er titre, et métal blanc. — Gourdes montées, etc., etc.
Achat de vieil or et de vieil argent

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques et ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops: Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, par sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 10 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

DEMANDEZ ET OFFREZ
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
L'Exquis Cigare Mattei

26e ANNÉE — MERCREDI 13 NOVEMBRE 1901 — 00539 — N° 264

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration: 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI: Saint Hammadon.
SOLEIL: (heure nationale)
Lever, 6 h. 19 m. — Coucher, 4 h. 12 m.
LUNE: Dernier quart., le 2 — Nouv., le 10.
FÊTE DE DEMAIN: Saint Didace.

12 Novembre

BLEUS ET BOUTADES

Cette grande machine qu'on appelle l'Armée, cette grande horloge que l'on remonte une fois l'an, en novembre, va bientôt être remontée pour l'année militaire 1901-1902.

Les gares, les quais d'embarquement vont prochainement regorger de conscrits, enfants de la France venus de tous les coins du territoire, de la plaine ou des monts, de la ville ou des champs. Baluchon en mains, — derniers vestiges des soins maternels, — munis de même ticket, — la feuille d'appel sous les drapeaux, — ils iront tous en chœur vers la même destination: la caserne, vaste bâtiment à l'aspect sévère, dont la porte d'entrée tourne lourdement sous une inscription: « Honneur et Patrie », cachant derrière elle une force muette: l'âme de la Nation.

♣

Oui, on pourra bientôt dire au passage des recrues rangées par quatre, accontrées de l'équipement militaire, marchant d'un pas mal assuré encore:

Voilà les bleus qui passent,
Qui passent et repassent.

Tandis que vers la place d'exercice accourront *bonniches, nourrissons* et *retraités*: les bonniches, pour reconnaître, parmi ces figures étrangères et rire de sa maladresse, le fils de *Claude, le meunier* du village; les nourrissons, pour apprendre à jouer aux soldats; les retraités, pour observer d'un œil connaisseur le progrès des armes, les changements opérés dans les méthodes d'instruction et revivre un moment des souvenirs de leur jeunesse.

. . . . . .

Les cadres ont été complétés, et chaque chef d'unité est prêt à recevoir sa part de bleus qu'il doit instruire de la même science: celle des armes; qu'il doit former à la même école: celle de l'obéissance et de la vigueur physique.

Le jeune caporal, dont les galons éclatants n'ont pas encore eu l'honneur de l'instruction, est impatient. *Je vous fais mon bleu* qu'il se charge de la faire marcher son escouade, de les initier ces *bleuzards*, aux premiers devoirs du soldat. Il ne voit que le moment et l'heure de crier à pleins poumons sur la place d'Armes:

— *Garde-à-vous! Tête droite! Fixe!*

Ou bien, accompagné de maints rappels à l'ordre:

— *Mouvement horizontal* des bras sans flexions!.. Une, deux!.. Comptez tout le monde... J'en entends qui ne comptent pas (sic)... Une, deux!.. Hé! dites donc, vous, le grand....! vous n'avez fait d'un loustic...! m'en vais vous faire mettre de l'énergie..! Tendez le jarret le n° 2..! Recules en arrière (sic) le n° 3, celui qui avance le ventre....! Une, deux! De l'énergie, cré bleus!

Et ce tonnerre d'observations, ce déluge de reproches, cette avalanche de phrases sans suite, intimideront ces pauvres bleus qui auront une frousse intense de leur *cabot*; ils le craindront et lui obéiront.

Les *anciens* eux, dissiperont le vide et les regrets qu'ont laissé les *libérés*, en de joyeux éclats de rire occasionnés par la maladresse des premiers jours, ou bien en allant à la cantine vider une bouteille de bon vin et une assiette de frites.

— Ah! ça, me direz-vous, ces légendaires boutades que les anciens se plaisaient à faire autrefois aux nouveaux arrivés, subsistent-elles toujours...?

— Ma foi! ces vilains tours, ces farces (lit en bascule ou en portefeuille, la couverture, polis de brosse coupés menus ou crottes de pain sec semés dans les draps, condamnation à mort, douches forcées, etc., etc.) ne se font guère et tendent à disparaître totalement. Du reste, les règlements militaires les répriment avec la plus grande sévérité et c'est une bonne chose que leur répression.

A quoi servaient ou plutôt à quoi servent les boutades? A décourager la recrue, l'accabler de ce mauvais mal des premiers jours qu'on appelle la nostalgie, la pousser à la désertion. La camaraderie, cette grande force sociale, en souffre, et qui plus est, bien souvent, entre l'auteur de la farce et le patient naît un sentiment de haine qui tourne parfois en échos de pugilat souvent bien regrettable.

♣

Montrons par un exemple combien ces plaisanteries sont de mauvais goût:

Quénas (1), rustre paysan dans le civil, pour le moment jeune soldat à la 2e du 1er, Quénas, dis-je, que les becs de gaz et les *trams* électriques de la grande ville étonnaient au suprême degré, avait été astreint par quelques anciens de sa chambrée à payer un boulet à la cantine, sous le fallacieux prétexte qu'il était le seul des jeunes gens à ne pas avoir payé la bienvenue.

— Ne sois pas *chien* envers tes camarades, lui avait dit sa mère, paie ta part, mais pas plus, afin que ton argent te fasse profit.

Et en bon fils qui écoute bien sa mère, Quénas avait participé comme ses camarades les jeunes, aux frais de bienvenue qui consistaient en deux cruches de vin payé aux anciens.

En bon fils encore qui sait à la lettre les dernières recommandations de sa mère, il ne tient pas à payer plus que sa part et refuse ainsi de payer ce supplément inutile. Mal lui en prit.

Il dormait déjà à poings fermés, les notes de l'*appel du soir* avaient résonné dans la cour silencieuse du quartier, lorsqu'il se sentit brusquement réveiller.

— Quénas, disait une voix sévère, soldat Quénas de la 2e du 1er, numéro matricule 2275, levez-vous!

Cette voix, qui était celle d'un ancien, travesti avec la tunique du sergent-major de la compagnie, lui bouleversa tous les sens

— Que qui a! que qui a! disait-il effaré, l'esprit encore occupé d'une fin de songe.

Il ouvre les yeux, mais que voit-il? O stupeur! devant lui et autour de son lit, tout un tribunal militaire: soldats en armes baïonnette au canon dont l'acier brille à la lueur de la lampe que tient un soldat en tenue de service lui aussi; puis, une espèce de gendarme à la mine renfrognée sous son bicorne noir; puis un juge sévère en sa robe noire; puis enfin un chef dont les deux galons d'or brillent terriblants sur les manches.

Quénas devient blême, articule quelques mots d'excuse, veut s'expliquer, mais la voix de l'homme aux galons d'or ne lui en donne pas le temps.

Il s'habille, ou plutôt on l'habille prestement, on lui lie les mains derrière le dos, et, tel un condamné, Quénas est conduit à une table recouverte d'une grande couverture grise, sur laquelle table on l'assied les jambes pendantes.

Là, entouré de tous les membres de la cour, assisté de tous ses camarades, les jeunes qui le regardent d'un œil compatissant, dans le plus grand silence de la chambrée, il s'entend prononcer l'accusation suivante:

— Quénas, soldat de 3e classe à la 2e du 1er, *ce tantôt* vous vous êtes rendu coupable d'une faute très grave contre la discipline et la bonne camaraderie; vous avez refusé de payer la bienvenue à vos compagnons d'armes les *anciens*.

Quénas pâlit davantage au fur et à mesure que tombent sur lui ces paroles écrasantes. Il veut se défendre mais la voix grave du magistrat continue:

— La 2e du 1er ne saurait vous garder dans ses rangs. De part les lois et règlements militaires en vigueur vous êtes coupable de refus d'obéissance. Comme tel, soldat Quénas, et d'après l'art. 36 du code de justice militaire, nous vous dégradons...

— Gendarmes! ajoute le juge, faites votre devoir!

Soudain un faux pandore caché sous la table tire brusquement la couverture sur laquelle est assis le condamné, et, sans crier gare, le corps de Quénas va mesurer la largeur des pavés de la chambre. La lampe s'éteint; des pas précipités glissent dans les ramgées de lit; des éclats de rire partent de tous côtés, tandis que Quénas plus mort que vif se relève péniblement et à tâtons, dans l'obscurité, va se recoucher, jurant mais un peu tard qu'on ne l'y prendrait plus.

Quénas ne dit rien; il étouffe néanmoins une rage furieuse et médit une vengeance. Elle veut surtout au faux sergent-major qui est à son point de vue l'instigateur principal de la farce. Un mois se passe, deux même. L'occasion se présente enfin: une altercation s'élève entre Quénas et son ennemi, altercation suivie d'une leçon de boxe au cours de laquelle la force brutale du paysan l'emporte si bien que le faux sergent-major est relevé de terre crachant le sang et conduit à l'infirmerie puis à l'hôpital.

HENRI DAVIER.

(1) Sobriquet donné à un soldat dont le nez était d'une longueur démesurée. *Quénas* veut dire en patois provençal *quel nez*.

Les Conférences Populaires

Un homme qui a une compétence particulière sur telle question intéressante l'expose de son mieux devant ceux de ses concitoyens qui sont désireux de la connaître à leur tour: et cela fait une conférence populaire. Dix, quinze personnes de bonne volonté se groupent autour de celui qui a pris l'initiative, et voilà, pour peu que le public réponde à leur appel, une œuvre qui se fonde et qui dure, œuvre d'assistance intellectuelle et morale, où ceux qui savent plus donnent à ceux qui savent moins; pour le plus grand bien de tous, car si tout mal vient d'ignorance, comme l'affirme très justement, selon nous, un vieux diction français, donner et recevoir, dans les conditions que nous venons de dire, c'est « faire vivre l'âme. »

— Pas de réponse, sacrebleu! Debout et un peu vite.

Il s'habille, ou plutôt on l'habille prestement, on lui lie les mains derrière le dos, et, tel un condamné, Quénas est conduit à une table recouverte d'une grande couverture grise, sur laquelle table on l'assied les jambes pendantes.

Là, entouré de tous les membres de la cour, assisté de tous ses camarades, les jeunes qui le regardent d'un œil compatissant, dans le plus grand silence de la chambrée, il s'entend prononcer l'accusation suivante:

— Quénas, soldat de 3e classe à la 2e du 1er, *ce tantôt* vous vous êtes rendu coupable d'une faute très grave contre la discipline et la bonne camaraderie; vous avez refusé de payer la bienvenue à vos compagnons d'armes les *anciens*.

Quénas pâlit davantage au fur et à mesure que tombent sur lui ces paroles écrasantes. Il veut se défendre mais la voix grave du magistrat continue:

— La 2e du 1er ne saurait vous garder dans ses rangs. De part les lois et règlements militaires en vigueur vous êtes coupable de refus d'obéissance. Comme tel, soldat Quénas, et d'après l'art. 36 du code de justice militaire, nous vous dégradons...

— Gendarmes! ajoute le juge, faites votre devoir!

Soudain un faux pandore caché sous la table tire brusquement la couverture sur laquelle est assis le condamné, et, sans crier gare, le corps de Quénas va mesurer la largeur des pavés de la chambre. La lampe s'éteint; des pas précipités glissent dans les ramgées de lit; des éclats de rire partent de tous côtés, tandis que Quénas plus mort que vif se relève péniblement et à tâtons, dans l'obscurité, va se recoucher, jurant mais un peu tard qu'on ne l'y prendrait plus.

Quénas ne dit rien; il étouffe néanmoins une rage furieuse et médit une vengeance. Elle veut surtout au faux sergent-major qui est à son point de vue l'instigateur principal de la farce. Un mois se passe, deux même. L'occasion se présente enfin: une altercation s'élève entre Quénas et son ennemi, altercation suivie d'une leçon de boxe au cours de laquelle la force brutale du paysan l'emporte si bien que le faux sergent-major est relevé de terre crachant le sang et conduit à l'infirmerie puis à l'hôpital.

HENRI DAVIER.

Les Conférences Populaires

Un homme qui a une compétence particulière sur telle question intéressante l'expose de son mieux devant ceux de ses concitoyens qui sont désireux de la connaître à leur tour: et cela fait une conférence populaire. Dix, quinze personnes de bonne volonté se groupent autour de celui qui a pris l'initiative, et voilà, pour peu que le public réponde à leur appel, une œuvre qui se fonde et qui dure, œuvre d'assistance intellectuelle et morale, où ceux qui savent plus donnent à ceux qui savent moins; pour le plus grand bien de tous, car si tout mal vient d'ignorance, comme l'affirme très justement, selon nous, un vieux diction français, donner et recevoir, dans les conditions que nous venons de dire, c'est « faire vivre l'âme. »

Cette œuvre, elle existe depuis six ans à Bastia, à côté des cours d'adultes, faits chaque année durant la saison d'hiver par les dévoués maîtres de nos écoles laïques. On peut rêver mieux encore. Oui, malgré l'échec récent d'une généreuse tentative faite dans ce sens, — et nous qui nous y associâmes, oh! comme auditeur seulement, nous savons bien ce que ses auteurs y apportèrent de talent et de cœur, — on peut songer à un enseignement suivi et systématisé, que d'autres villes de l'importance de la nôtre, en France et en Italie par exemple, ont vu naître et prospérer, et qui s'appelle une université populaire. Demain, peut-être, « l'avatar bouillonnant dans les têtes » sera une réalité, sortira tout armé comme Minerve, et beau comme elle, de quelque front qu'emplit la pensée de notre Corse française. Ni les savants, si le mot n'est pas trop ambitieux, ni même les ignorants, ne feront défaut à cette « coopération des idées, » comme on l'appelle à Paris. Que de choses, où tel érudit, où tel spécialiste, où tel lettré avec ou sans... augmentatif, pourraient apprendre sur notre pays de Corse, pour ne parler que de lui, à un public corse!

Mais à chaque jour suffit sa peine.

Revenons aux conférences: aussi bien, elles sont l'embryon de l'université populaire dont nous pronostiquons ici la naissance. Leurs cadres, pour employer une autre figure, ne demandent sans doute qu'à s'élargir pour faire accueil à ces nouveaux collaborateurs. Donc les conférences populaires de l'année 1901-1902 s'ouvriront samedi soir prochain, 16 du courant, à 8 heures. Elles auront lieu à l'Hôtel de Ville, dans la salle du Conseil, salle que la Municipalité, continuant son patronage à l'œuvre, veut bien mettre cette année à la disposition du comité.

La première conférence sera faite par M. G. Reynoard, professeur agrégé d'histoire au Lycée. Sujet choisi: *L'évolution du socialisme en France*. On commencera à huit heures précises. Les enfants au dessous de quinze ans ne seront pas admis.

C. Q. D.

Expériences des Canons

13 novembre 1506. — Antoine Marie de Casanova (l'Hermite de Soullers l'appelle Casanove), fils de Léonard de Casanova, est nommé major du régiment corse au service de la France.

Nos Routes Forestières

Le rapporteur du budget des travaux publics demande pour la construction des routes forestières de la Corse un crédit de 50.000 francs sur l'exercice 1902. Le même crédit avait été affecté à l'exercice 1901, et voici les explications qu'il donne:

« Les dépenses restant à faire, pour l'achèvement des routes forestières de la Corse sont évaluées à environ 600.000 francs. En maintenant l'allocution de 50.000 francs accordée depuis 1899 et que la commission du budget a jugé suffisante, il faudra encore douze ans environ pour terminer les routes forestières de la Corse, qui sont construites successivement selon le degré d'utilité qu'elles présentent. »

L'établissement des routes forestières de la Corse a été ordonné par un décret du 28 mars 1852, en vue de compléter le système de communications, institué par la loi du 25 mai 1836, de manière à ce que les massifs forestiers domaniaux fussent reliés aux lieux de consommation et aux ports d'embarquement.

Jusqu'en 1896 un crédit de 150.000 francs a été inscrit annuellement pour cet objet; il a été réduit à 100.000 francs en 1897 et 1898, et à 50.000 francs depuis 1899. Les dépenses effectuées du 1er janvier 1880 au 31 décembre 1901, s'élèvent à 2.741.636 francs.

Le classement préparé par la commission spéciale en 1852 comprenait 43 routes et représentait une longueur totale de 523 kilomètres.

LA VICTOIRE DÉFINITIVE du Projectile

Ce que nous allons indiquer les premiers aux lecteurs que préoccupent les problèmes de Défense nationale, est destiné, croyons-nous, à un grand retentissement.

Ce n'est pas, en effet, un de ces résultats que les Américains annonceraient à grand renfort de *bluff*, mais une de ces recherches patientes, rationnelles, fruit d'années de calculs et d'expériences.

Il s'agit de l'augmentation à volonté de la vitesse initiale des projectiles sans augmenter la pression dans le tube projecteur.

C'est, en un mot, la supériorité incontestée du boulet sur la plaque qui — si l'on peut s'exprimer ainsi — n'existe plus désormais.

Mais, expliquons-nous plus clairement.

On parle beaucoup en effet, à mots couverts, depuis quelque temps, dans les sphères compétentes, de résultats absolument remarquables obtenus avec une nouvelle poudre qui se distinguerait par des qualités étonnantes de progressivité et qui aurait le double avantage de donner aux projectiles une vitesse notablement supérieure, tout en développant, dans l'âme de la pièce, moins de pression que toutes les poudres existantes.

Nous avons cherché à nous renseigner exactement sur la question, et nous sommes heureux de pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs quelques chiffres significatifs qui résument le progrès réalisé dans les divers tirs qui ont été exécutés dans nos polygones.

Canon de marine de 47 mm, 60 calibres. — Avec les poudres habituellement employées, la vitesse initiale maxima est de 920 mètres correspondant à une pression voisine de 2.700 kil. Grâce à la nouvelle poudre, cette même vitesse peut être obtenue avec une pression inférieure à 2.400 kil., et, en augmentant la charge de manière à obtenir la pression maxima de 2.700 kil., on porte la vitesse initiale à 1.025 mètres.

Canon de campagne de 75 mm. — La vitesse initiale de 500 mètres par seconde qui, avec les poudres de service, corres-

pond à une pression de 2.000 kilogs, s'obtient en employant les nouvelles poudres, sous une pression de 1.500 kilos, et si l'on augmente la charge de manière à utiliser la pression de 2.000 kilos, on fait monter la vitesse à 600 mètres par seconde.

Le canon de marine de 15 cm. 45 calibres, donne avec la poudre de service, une vitesse de 800 mètres, pour une pression de 2.600 kilos. Avec les poudres nouvelles la pression s'abaisse pour cette vitesse, à 2.100 kilos, et si l'on utilise la pression maxima de 2.600 kilos on augmentant la charge, on atteint une vitesse de plus de 900 mètres par seconde.

Ces résultats obtenus dans les tirs faits sous la direction de MM. Paul Du Buit et Jacques Luciani, qui collaborent depuis longtemps à ce perfectionnement important de l'élément principal de la puissance militaire, concourent tous à prouver que leur poudre a pour effet remarquable d'abaisser très sensiblement la pression maxima qui correspond à une même vitesse. Nous ne nous arrêterons pas à analyser toutes les conséquences qui découlent fatalement de ce fait absolument nouveau, mais nous croyons utile d'insister sur l'augmentation de puissance que cette poudre permet de donner, dès à présent, et sans changer quoi que ce soit à notre armement, aux pièces en service.

Les essais dont nous avons donné plus haut les résultats ont mis en évidence une augmentation de vitesse, aux mêmes pressions, de 12 à 20 0/0 ; à cette augmentation de vitesse correspond un accroissement de force vive bien autrement considérable puisqu'il atteint de 25 à 45 0/0. Or, c'est de la force vive, et d'elle seule, que dépendent les effets destructeurs du projectile ; on voit donc l'avantage important qui peut être obtenu avec le matériel en service par le simple changement de la poudre : que sera-ce quand ce matériel sera mis en rapport avec la poudre nouvelle ? Quand on pourra, grâce aux nouvelles dispositions adoptées, non pas augmenter du quart ou de moitié, mais doubler la force vive, en même temps que, par l'accroissement de vitesse initiale, la portée sera poussée à des limites inconnues jusqu'ici et que la précision du tir deviendra absolue ?

Quelle figure feront, en face de cette artillerie nouvelle, les cuirassés les plus modernes dont les flancs portent une cuirasse qui est capable de résister aux projectiles actuels, mais qui sera brisée comme verre, ou plutôt traversée comme à l'emporte-pièce, par les projectiles autrement efficaces lancés à ces vitesses jusqu'ici ignorées ? Quelle protection offriront et les tourelles les plus épaisses et les masques les plus solides de nos forts en présence de cette force d'impact si effroyable que le métal n'existe plus devant elle puisqu'il se volatilise sous l'action de la température développée ?

Ce sont là les problèmes que vont avoir à se poser sans retard les constructeurs et telle est leur ingéniosité, telle est aujourd'hui la puissance de la métallurgie que bien certainement, dans le duel engagé depuis le coup d'audace de Dupuy de Lôme, l'inventeur des navires cuirassés, entre la cuirasse et le canon, celui-ci, victorieux aujourd'hui de par la poudre nouvelle, trouvera peut-être bientôt à qui parler.

Mais, pour le moment, sa victoire est éclatante, et c'est par un saut de géant qu'il a accusé la défaite de son éternel ennemi.

Nous n'avons, jusqu'ici, parlé que des canons ; les résultats obtenus dans le fusil ne sont pas moins considérables : qu'on en juge :

Le fusil *Mousnier*, qui donne 525 mètres de vitesse initiale avec la poudre russe et 585 mètres avec la poudre allemande, atteint, aux mêmes pressions, 710 mètres avec la poudre nouvelle ; le fusil anglais *Lee Enfort*, qui donne 560 mètres avec la cordite réglementaire, atteint, à la même pression, 725 mètres avec la poudre nouvelle et ainsi de suite pour tous les fusils et, en particulier, pour le fusil *Lebel* dont nous ne donnons pas, par discrétion, les résultats, mais dont nous pouvons dire qu'il conserve sa supériorité manifeste avec les cartouches préparées suivant les nouvelles méthodes.

L'avance en vitesse et, par conséquent, en portée est donc énorme ; ajoutons que, en appliquant au fusil d'infanterie les principes de la balistique nouvelle, à laquelle les a conduits leur collaboration de plusieurs années, les inventeurs sont arrivés à une précision de tir absolument inconnue jusqu'ici et telle que, sans exagération, toutes les balles se logent dans une pièce de un franc à cinquante mètres de distance.

Tous ces résultats parlent d'eux mêmes. Nous n'avons pas, quant à nous, à les commenter, mais nous ne pouvons nous empêcher de nous féliciter de compter parmi nos compatriotes des hommes qui ont su avoir le courage et la patience de mener à bien de pareils travaux, de faire table rase de toutes les données admises jusqu'ici et de constituer, malgré les mille entraves qui s'opposent chez nous à des études de ce genre, une science nouvelle dont les premières applications sont des coups de maître.

FRÉDÉRIC LAUR.

Nous ferons connaître en temps et lieu la nouvelle poudre.

(*Echo des Mines et de la Métallurgie*).

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Costa Xavier, contrôleur principal de 2e classe des douanes et régies en Indo-Chine, est promu au grade d'inspecteur.

— M. Nivaggioli, commis de 1re classe des contributions indirectes dans l'Hérault, est désigné pour Marseillan.

— M. Rocca, commis de 5e classe des contributions directes à Annecy, passe à Toulon.

— M. le chef d'escadron d'artillerie coloniale Bonaccorsi, de la direction d'artillerie du Tonkin, actuellement en congé à Cervione, est classé à la suite du 1er régiment, à Lorient.

Bulletin Financier

Bastia, le 8 Novembre 1901.

Le marché présente une physionomie plus satisfaisante et les cours sont fermes. Nos Rentes finissent en reprise, le 3 0/0 à 100.75 et le 3 4/2 à 101.05. Les Sociétés de Crédit non bien tenues. Crédit Lyonnais 575, comptoir National d'Escompte 546, Société Générale 683, Crédit Foncier 685.

Dans le compartiment Industriel, le Rio est lourd à 1.148 ; la Compagnie Caoutchoutaine d'Indochine se maintient à 168 fr.

Parmi les Fonds Etrangers, l'Extérieure est à 70 05, l'Italien à 98.80. Route Serbe Unifiée à 93 aux environs de 85.60. A Bruxelles, 3 0/0 99.40. Capital Compagnie Nationale Financière 417. Ordinaires et Part Chemin du Congo 1.385 et 1.375. Capital et Ordinaire Asiatic d'Anvers 119 et 79.50. En Charbonnages, Chevalières à Dour 1.350. Produits du Flénu à 490. Peu d'affaires aux valeurs minières.

Chemins Français calmes.

Battue aux Macreuses

M. Vincent Poggi, fermier de l'étang de Biguglia, a l'honneur de prévenir MM. les amateurs, qu'une battue aux macreuses aura lieu dimanche 17 du courant.

Le départ du Forte aura lieu à 5 heures et demie du matin.

Contre les Chèvres

M. le Maire de Cervione a pris l'arrêté suivant :

Vu le titre XI de la loi des 28 septembre 6 octobre 1791 ;

Vu les articles 91 et 94 de la loi du 5 avril 1884 et la loi du 9 juillet 1889 qui abrogale droit de la vaine pâture ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 26 mai 1901 approuvée par M. le Préfet le 6 novembre 1901 ;

Le Maire, arrête :

1° La présence d'aucun troupeau de chèvres — à l'exception de celles tenues en laisse — ne sera plus tolérée sur le territoire de la commune de Cervione ;

2° Un délai — jusqu'au 1er mars 1902 — est accordé aux bergers et conducteurs de chèvres pour déguerpir de la commune avec leurs troupeaux.

Nous commencerons prochainement la publication de

Per un Fruscettu !

Commedièla in 4 atti

DI P. VATTELAPESCA

LORSQUE LE MARCHÉ FUT FINI.

« Demandez mon mari au Café Terminus, a nous dit-elle, si il sera heureux de vous fournir les renseignements dont vous avez besoin. »

Aux Halles Centrales, à Nîmes, le marché tirait à sa fin. Les marchandes de volailles se hâtaient d'entasser leurs marchandises dans des mannes et des paniers. Quelques pratiques attardées se tenaient encore autour de l'étalage de la dame qui venait de nous parler. Nous la remercions en la saluant, et quelqu s minutes après le tramway électrique nous déposait devant le Café de la gare, où, en effet, nous trouvâmes le marchand de volailles, M. Tudesq-Thérond, dont l'adresse à Nîmes, est rue de la Cheirre, N. 11. Aux questions que nous lui adressâmes au sujet d'une lettre qu'il nous avait écrite le 30 octobre 1899, il nous répondit en qui suit : — « Tout le monde peut vous dire ici que ce que je vous ai dit dans ma lettre est strictement vrai. J'ai été sérieusement atteint, et je vous avouerai que j'étais fort inquiet, car je n'avais jamais été malade. Il y a environ deux ans, je commençai à tousser, et ma voix qui originairement était très forte devint presque sphone. J'avais alors 36 ans. Je sentais le sang affluer à la gorge. Le peu que je mangeais me jetait dans un état de malaise qui me fatiguait beaucoup. Comment vaincre le mal qui minait ma santé et menaçait même ma propre existence ? Tout ce que j'avais essayé comme remède avait été en pure perte. Ma famille partageait mon inquiétude de me voir dans un si pitoyable état.

» Enfin, ce fut vers cette époque que je lus pour la première fois un article traitant de la Tisane américaine des Shakers, et des merveilleuses guérisons qu'elle opère depuis une vingtaine d'années par toute la France. Je m'en procurai un flacon chez M. Chanu Fanyau, la pharmacien de Lille qui en a la vente, et après quelques doses ma gorge se dégagea, puis le sang ne mit à circuler plus librement. La toux disparut et je pus dormir tranquillement. Peu après je me trouvai radicalement guéri. Depuis trois ans je n'ai plus ressenti le moindre malaise. C'est donc avec le plus grand plaisir que je vous autorise à publier mon attestation. »

La signature de M. Tudesq-Thérond qui était apposée à sa lettre a été dûment légalisée le 12 mai 1899, par M. Charles, Adjoint de Nîmes.

Les Producteurs de Cédrats

Venaco, le 8 octobre 1901.

Monsieur Vincentelli Pierre, Bastia.

Nous vous envoyons ci-joint copie de la délibération prise par le syndicat des producteurs de cédrats de Venaco, avec prière de la remettre à M. le Directeur du Petit *Bastiais* en réponse à son article du 10 courant.

L'an 1901, le 6 du mois d'octobre, les membres du syndical des producteurs de cédrats corses, réunis sous la présidence de M. Pierre Bona, président, étaient présents ; etc.

Considérant qu'il est urgent de désigner deux délégués qui auront pour mission de s'enquérir auprès des personnes qui voudraient acheter les cédrats de la récolte pendante à l'état vert, mission que

DÉLIBÉRATION

les dits délégués doivent remplir dans le plus bref délai, à la condition pour eux de remettre entre les mains de M. le Président leur rapport par écrit des offres qui leur seront faites.

Le syndicat à l'unanimité des présents a désigné M. Pierre Bona, président, o Angeli Jean-Thomas pour remplir la dite mission.

Le Secrétaire, MICHEL STEFANI.

P. S. — Le syndicat a décidé dans sa réunion, d'accepter l'adhésion de tous les producteurs de cédrats qui demanderont à en faire partie, conformément aux statuts.

Le syndicat a décidé de donner un acompte de dix francs par chaque cent kilos de cédrats aux producteurs qui en feront la demande.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 12 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 11.4 à midi ; 10. 5 heures du soir, + 12. Maxi., + 16. minima, + 10.5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm. midi, 761 mm. 5 heures du soir, 762 mm

Vent. — 9 h. du matin. S. faible.
4 h. du soir, S. E. id.

Etat du ciel, clair.
Etat de la mer, très belle.
Quantité des eaux : matin, +0,55, soir, +0,36
Pluviomètre, à 9 heures du matin 28 m.

Faculté de droit

Nous apprenons avec un vif plaisir que notre jeune concitoyen, M. Jules de Sozzoni, a subi avec succès, devant la faculté de Paris, ses examens de licence.

Attentat

L'autre soir, à Ajaccio, vers onze heures, une discussion s'est élevée entre les nommés François Paoli et Codaccioni Noël.

Paoli était armé d'un revolver ; il a fait feu sur son adversaire qui a été atteint mortellement, puis il a pris la fuite.

Examens de marine

En 1902, la session ordinaire des examens des candidats qui aspirent soit au diplôme d'élève de la marine marchande, soit aux brevets de capitaine au long-cours ou de maître au cabotage commencera le 17 avril pour la tournée du Sud.

Cette tournée commencera par Bastia.

Elections législatives

M. Jean Cocula, receveur des finances à Ussel, a été mis en disponibilité, sur sa demande.

On croit que M. Cocula sera candidat aux prochaines élections législatives dans la Corrèze.

Baccalauréat

MM. Forcioli-Conti, Francisci et Allatini ont été déclarés admissibles à subir les épreuves orales du baccalauréat classique, 1re partie, devant la faculté d'Aix.

Jugement d'absence

Par jugement en date du 15 juillet 1901 le tribunal de première instance d'Ajaccio a ordonné une enquête à l'effet de constater l'absence du nommé Pierangeli Joseph, célibataire, majeur, domicilié en dernier lieu à Ajaccio, disparu de chez lui depuis le 23 août 1899, sans que depuis cette époque personne ait reçu de ses nouvelles.

Examens de droit

M. François Poli vient d'être reçu à son premier examen de droit devant la faculté de Paris.

Incendie

Un commencement d'incendie s'est produit la nuit dernière dans un magasin de la rue dela Marine ; heureusement quelques passants ont aperçu la fumée qui se dégageait par une ouverture donnant sur la rue des Terrasses. Ils ont pénétré dans le magasin : Le comptoir, placé près de la cheminée, était presque entièrement brulé. Grâce à la rapidité avec laquelle les secours ont été organisés, tout danger a été vite conjuré.

Parmi les personnes qui ont contribué à l'extinction de cet incendie, on nous signale MM. Barnardi Alexandre, Dioisi, Barbieri, Molinelli, Giacomi, Sema, Cafajoli.

M. Bernardi Alexandre en est à son quatrième acte de dévouement.

Distribution de dépêches

Une erreur typographique nous a fait annoncer que la distribution des lettres n'avait commencé hier qu'à 11 heures du matin, c'est à dix heures qu'il faut lire.

Chirurgien Dentiste

M. Beltrami, dentiste des Hôpitaux de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle du département de la Corse, que M. Garibaldi, son opérateur sera visible à Bastia, Grand Hôtel Lingénieur, à partir du onze novembre prochain.

Licence ès-sciences

M. Monticelli a subi très brillamment les examens de physiologie pour la licence ès sciences devant la faculté de Marseille, et a obtenu a mention très-bien.

Nos félicitations.

Appel de réservistes

Pour les appels en 1902, le général commandant le 15e corps déterminera les classes de réservistes et territoriaux à convoquer pendant l'année.

Au tribunal correctionnel

Le nommé Carlotti Vincent-Marie qui, dans le courant de septembre dernier, donna trois coups de poignards dans la rue Notre-Dame à Venturi Jean, a été condamné à 15 mois d'emprisonnement pour coups et blessures volontaires et port d'arme prohibée.

A la même audience C... Georges a reçu 6 mois de prison pour vol d'un bœuf.

Deux individus d'Oletta, Cermolacce et Cardi ont été condamnés, le premier à 6 mois de prison et le second à 40 jours de la même peine pour coups et blessures volontaires.

Bibliographie

Aujourd'hui paraît le premier numéro de *Sciences-Arts-Nature*, revue hebdomadaire illustrée des sciences et de leurs applications. Un service gratuit pendant un mois sera fait à toute personne qui le demandera aux bureaux de la Revue : 23, Chaussée d'Antin, à Paris (IXe).

Vient de paraître à notre librairie : *L'Ame nouvelle*, de M. Pierre Goitet-Vauquelin, 50 centimes.

Syndicat de bourreaux

Voilà bien le dernier syndicat qu'il était permis d'attendre ; il est formé pourtant et a son siège à Vienne ; il comprend déjà dix-huit adhésions, et a pour président le bourreau de Prague. Ces messieurs craignent ils la concurrence, se plaignent-ils du surmenage ou de l'heure avancée de leur petit lever ? Sommes-nous menacés d'une prochaine grève des exécuteurs publics ?

Mystère ! Mais quel signe des temps que ce collage des gens habitués décoller !

Charmant spectacle

Un journal de Chicago vient, paraît-il, d'offrir deux à trois cent mille dollars pour qu'il lui soit permis de cinématographier l'électrocution de Czolgosz. Chose extraordinaire, on lui a refusé cette autorisation...

Il y a décidément, même en Amérique, des fonctionnaires bien vieux jeu !

A louer

Un appartement, boulevard de Cardo, au premier, 9 pièces et 3 cabinets.

S'adresser au bureau du journal.

— A louer présentement magasin ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. L. N. Mattei et Cie, Place Saint Nicolas, Bastia.

Etude d'avoué

L'étude de Me Cioni, avoué à Bastia, est transférée au 1er étage de la maison, Boulevard du Palais, No 4, au dessus des Grands Magasins L. Orengo.

Objet trouvé

Une paire de gants devant le Lycée.

S'adresser au bureau du journal.

DEMANDEZ PARTOUT
le chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
M. J.B. SERATA, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

BOURSE DE PARIS

11 nov. — 12 nov.

Amort 3 p. 0/0 ancien 100.72 — 100.65
— 3 p. 0/0 amortis. 99.70 — 99.35
— 3 1/2 0/0 . 101.95 — 101.88

Dépêches Télégraphiques Spéciales du Soir

Examens du Baccalauréat

Les candidats dont les noms suivent, qui ont composé à Ajaccio, ont été déclarés admissibles aux examens ci-après :

Baccalauréat moderne

Première partie

MM. Angeli, Barnardi, Bonfante, Colonna d'Istria, Marchetti, Mattei, Monlaû, Moracchini, Orsetti, Poggioli, Sanguinetti, Santini, Vaccaro, Vincentelli.

L'ESCADRE EN CORSE

de Toulon :

Le bruit court que l'escadre de la Méditerranée ira passer une dizaine de jours en Corse, pour prendre part à une tentative de débarquement.

NOUVELLES MILITAIRES

M. Tramoni, sous-lieutenant de réserve au 7e régiment d'infanterie coloniale, passe au 12e régiment d'infanterie.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à 9 heures, en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Le conflit franco-turc

Le ministre des affaires étrangères a communiqué les divers télégrammes relatifs à la dernière phase du Conflit franco-turc.

Mouvement judiciaire

Le garde des sceaux a présenté à la signature présidentielle un mouvement judiciaire.

Affaires courantes

Le reste de la séance a été consacré à l'expédition des affaires courantes.

Le Scrutin de liste

Le *Rappel* dit que M. Waldeck-Rousseau est formellement opposé au rétablissement du scrutin de liste avant la prochaine législature.

D'après les renseignements fournis par les préfets, la majorité ministérielle se trouvera augmentée aux prochaines élections. La campagne a été préparée et est menée avec le scrutin d'arrondissement ; on ne saurait donc aller au devant des surprises que pourrait réserver le scrutin de liste et dont le rétablissement nécessiterait toute une nouvelle organisation.

Cie de Navigation Mixte

(Cie TOUACHE)

Les provenances de Naples étant maintenant admises en libre pratique à Bastia, le service Naples-Bastia-Marseille, toutes les semaines, sera repris à partir de la semaine prochaine.

Départs de Bastia pour Marseille Mercredi 13 novembre à midi par *TOUAREG*

vapeur rapide spécialement aménagé pour passagers.

Pour frêt et passages s'adresser : à Bastia, à M. Arthur Southwell,

Le Conflit franco-turc

La Division Caillard

de Syra :

Quatre navires de la division Caillard sont arrivés à Syra pour faire du charbon.

Les Morts du Jour

L'amiral Ingouf

M. le contre-amiral Ingouf, directeur de l'Ecole supérieure de la marine, est mort dans la nuit.

Cet officier général était né le 5 février 1846 ; sorti de l'Ecole navale en 1865, il était nommé contre-amiral en 1900 et commandeur de la Légion d'honneur.

M. le député Breton

M. Breton, député républicain de la Seine-Inférieure est mort ce matin, à l'âge de 60 ans.

Elu pour la première fois en 1889, il fut réélu en 1893 et en 1898.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Le désastre de la colonne Benson

Lord Kitchener télégraphie que lors du désastre de la colonne Benson les pertes totales des Anglais se sont élevées à 85 tués et 216 blessés ; celles des Boers ont été évaluées à 44 tués et 100 blessés.

Les conditions de la paix

Le *Daily Mail* prétend savoir que le président Kruger est prêt à discuter les conditions de la paix sur les bases suivantes :

Amnistie sans conditions aux rebelles du Cap ; rapatriement immédiat de tous les prisonniers de guerre et des internés dans les camps de concentration ; retrait des troupes britanniques du territoire des deux républiques ; reconstruction des fermes détruites ou paiement des indemnités pour les pertes matérielles.

La convention devrait être garantie par la France et la Russie, et donnerait l'autonomie complète aux deux républiques, sous le drapeau Afrikander.

Cession à l'Angleterre, comme seule indemnité payée par le Transvaal, du territoire du Witwater-Rand.

Ce journal ajoute que jamais l'Angleterre ne s'abaissera à discuter une convention quelconque sur de pareilles bases.

Les pertes Anglaises

La liste quotidienne des pertes publiée aujourd'hui par les journaux de Londres donne 12 tués, 23 blessés, 150 morts de maladie, 12 prisonniers.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Francou, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de jeudi, qui est adopté.

Les Etangs de l'Ain

Discussion du projet de loi ayant pour objet le desséchement d'étangs dans le département de l'Ain.

M. le rapporteur, au nom de la commission du budget, demande le rejet du projet de loi, et discute longuement ce rejet.

M. Jean Dupuy défend le projet, et engage vivement le Sénat à partager sa manière de voir et à voter ce projet de loi.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

Chambre des Députés

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Rajon, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Eloge funèbre

Au début de la séance, le président fait part à la Chambre du décès de M. Breton, député de la Seine-Inférieure, et prononce l'éloge de ce bon républicain qui faisait partie du Parlement depuis près de onze ans.

La Marine marchande

Suite de la 1re délibération sur le projet de loi relatif à la marine marchande.

Amendement Castelin

M. Castelin développe un amendement tendant à restreindre l'amendement de Mahy voté hier et demandant que les propriétaires de navires bénéficiant de la compensation de l'armement ou de la prime de la navigation soient français.

Il développe longuement son amendement.

MM. Brindeau, Thierry, Antide Boyer, Anthime, Ménard, Doumergue, Jourde, de Mahy, le ministre du commerce, prennent part à la discussion.

L'amendement Castelin est mis aux voix et adopté par 304 voix contre 272.

Le président met aux voix l'ensemble des amendements de Mahy, voté hier, et Castelin voté tantôt, qui remplacent l'article 1er.

Plusieurs membres demandent qu'il y ait séance jeudi matin. Après discussion, cette proposition est adoptée.

Séance jeudi matin.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

NAISSANCES.

Berghi Augustine.

DÉCÈS.

Negroni Jean-Baptiste, célibataire, 55 ans, de Nisolo (Corse).

CHARCUTERIE CONTINENTALE
Cours Sébastiani, Bastia
Fromages de toute provenance

Transports Maritimes

à prix réduits

Expéditions et colis postaux pour tous pays

Départ de Bastia pour Marseille : Compagnie Touache : le mercredi.
Id. Fraissinet : le lundi et jeudi.

Adresser les expéditions à M. A. PADOVANI, expéditionnaire à Bastia.

Filature de Cocons
Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Fort Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse. HENRI BARSANTI, Nouveau port, Bastia.

Cédrats

M. Pierre Vincentelli de la maison Gregori et Compagnie a l'honneur de prévenir les producteurs de cédrats qu'il vient de transférer son chantier à Toga, à côté de celui du syndicat de Venaco et à proximité de la gare maritime. Il ne reçoit donc plus de cédrats à son ancienne usine de Lupino, où il ne laisse personne chargé d'en accepter pour son compte. Que les producteurs avisent.

P. VINCENTELLI.

A partir du 1er décembre
Les Magasins de chaussures
T. CAFFARELLI Fils
situés en face l'oratoire de la Conception, seront transférés, même rue 10, dans l'ancien Hôtel de la Marine.

JEAN DIAS
Expéditionnaire
1, Rue du Nouveau-Port 1.
Transit. — Commission. — Représentation. — Consignation. — Formalités et Opérations en douane.
Avances sur marchandises, camionnage, etc.

Machines à coudre Hélvétia
Boulevard Paoli, 14, Bastia
MACHINES PERFECTIONNÉES POUR FAMILLES, ATELIERS, CORDONNERIE, SELLERIE.
Nouvelle Machine à Cannette Centrale brevetée dans tous les pays.
Atelier spécial pour le montage, l'ajustage, les réparations des machines à coudre et des vélocipèdes de tous les systèmes.
Travail soigné — Prix modérés
Cotons et fils en bobines, cordonnets soie, aiguilles extra supérieures, accessoires et pièces de rechange de marque.
Les machines Hélvétia, par leurs perfectionnements, leur rendement, leur prix avantageux, sont, sans conteste, supérieures à tous les autres systèmes. — Grandes facilités de paiement. — Forte remise au comptant.
Un ouvrier spécialiste détaché de la fabrique Suisse est attaché au dépôt de Bastia.

AVIS
M. PIERRE PETROLACCI, ferblantier-chaudronnier, 3, rue Miot, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il vient d'attacher à son atelier un ouvrier mécanicien spécialiste pour la réparation des pompes à eau et à bière, robinets, plongeurs, irrigateurs et injecteurs, lampes à pétrole et à huile ; réparation et pose d'appareils à l'acétylène. Travaux soignés à des prix très modérés.

Bijouterie-Horlogerie
Gravure
M. E. GIUNTOLI, ex-bijoutier graveur de la bijouterie Mattei, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il a ouvert ses magasins et ateliers situés Boulevard Paoli, 24, Bastia.

60 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe
DE RICQLÈS
Le Seul Véritable Alcoolat de Menthe
Exiger le nom DE RICQLÈS
REFUSER LES IMITATIONS
PRÉSERVATIF contre les EPIDÉMIES



Le *Salta*, le plus moderne et le plus intéressant de tous les jeux de société, a su gagner rapidement de nombreux admirateurs.
Dès son apparition, il a effectué une course victorieuse à travers le monde entier.
Le *Salta* deviendra le jeu universel, car c'est le jeu qui procure repos et amusement sans nuire à la santé ni à la bourse.
En vente dans tous les Bazars, Magasins de Jouets, Librairies. — *Des Agents sont demandés partout.*
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER :
Salta Manufacture,
16, Boulevard de Strasbourg,
PARIS (Xe).

58 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Lys dans la Vallée

de M. H. DE BALZAC

A MADAME DE MONTSAUF

La cloche sonna le dîner, elle prit mon bras et s'y appuya complaisamment.

— Vous avez grandi, me dit-elle en montant l'escalier.

Quand nous fûmes au perron, elle m'agita le bras comme si mes regards l'atteignaient trop vivement ; quoiqu'elle eût les yeux baissés, elle savait bien que je ne regardais qu'elle ; elle me dit alors de cet air faussement impatienté, si gracieux, si coquet :

— Allons, voyez donc un peu notre chère vallée !

Elle se retourna, mit son ombrelle de soie blanche au-dessus de nos têtes, en collant Jacques sur elle ; et le geste de tête par lequel elle me montra l'Indre, la toue, les prés, prouvait que, depuis mon séjour et nos promenades, elle s'était entendue avec ces horizons fameux, avec leurs sinuosités vaporeuses. La nature était le manteau sous lequel s'abritaient ses pensées. Elle savait maintenant ce que soupire le rossignol pendant les nuits et ce que répète le chantre des marais en psalmodiant sa note plaintive.

A huit heures, le soir, je fus témoin d'une scène qui m'émut profondément et que je n'avais jamais pu voir, car je restais toujours à jouer avec M. de Mortsauf, pendant qu'elle se passait dans la salle à manger avant le coucher des enfants. La cloche sonna deux coups, tous les gens de la maison vinrent.

— Vous êtes notre hôte, soumettez-vous à la règle du couvent ! dit-elle en m'entraînant par la main avec cet air d'innocente raillerie qui distingue les femmes vraiment pieuses.

Le comte nous suivit. Maîtres, enfants, domestiques, tous s'agenouillèrent, tête nue, en se mettant à leur place habituelle. C'était le tour de Madeleine à dire les prières : la chère petite les prononça de sa voix enfantine, dont les tons ingénus se détachèrent avec clarté dans l'harmonieux silence de la campagne et prêtèrent aux phrases la sainte candeur de l'innocence, cette grâce des anges. Ce fut la plus émouvante prière que j'aie entendue. La nature répondait aux paroles de l'enfant par les mille bruissements du soir, accompagnement d'orgue légèrement touché.

Madeleine était à la droite de la comtesse et Jacques à la gauche. Les touffes gracieuses de ces deux têtes entre lesquelles s'élevait la coiffure nattée de la mère et que dominaient les cheveux entièrement blancs et le crâne jauni de M. de Mortsauf, composaient un tableau dont les couleurs répétaient en quelque sorte à l'esprit les idées réveillées par les mélodies de la prière ; enfin, pour satisfaire aux conditions de l'unité qui marque le sublime, cette assemblée recueillie était enveloppée par la lumière adoucie du couchant, dont les teintes rouges coloraient la salle, en laissant ainsi croire aux âmes, ou poétiques, ou superstitieuses, que les feux du ciel visitaient ces fidèles serviteurs de Dieu agenouillés là sans distinction de rang, dans l'égalité voulue par l'Eglise.

En me reportant aux jours de la vie patriarcale, mes pensées agrandissaient encore cette scène, déjà si grande par sa simplicité. Les enfants dirent bonsoir à leur père, les gens nous saluèrent, la comtesse s'en alla, donnant une main à chaque enfant, et je rentrai dans le salon avec le comte.

— Nous vous ferons faire votre salut par là et votre enfer par ici, me dit-il en montrant le tric-trac.

La comtesse nous rejoignit une demi-heure après et avança son métier près de notre table.

— Ceci est pour vous, dit-elle en déroulant le canevas ; mais, depuis trois mois, l'ouvrage a bien langui. Entre cet œillet rouge et cette rose, mon pauvre enfant a souffert.

— Allons, allons, dit M. de Mortsauf, ne parlons pas de cela. Six-cinq, monsieur l'envoyé du roi.

Quand je me couchai, je me recueillis pour l'entendre allant et venant dans sa chambre. Si elle demeura calme et pure, je fus travaillé par des idées folles qu'inspiraient d'intolérables désirs.

— Pourquoi ne serait elle pas à moi ? me disais-je. Peut-être est-elle comme moi plongée dans cette tourbillonnante agitation des sens ?

A une heure, je descendis, je pus marcher sans faire de bruit, j'arrivai devant sa porte, je m'y couchai : l'oreille appliquée à la fente, j'entendis son égale et douce respiration d'enfant. Quand le froid m'eut saisi, je remontai, je me remis au lit et dormis tranquillement jusqu'au matin. Je ne sais à quelle prédestination, à quelle nature doit s'attribuer le plaisir que je trouve à m'avancer jusqu'au bord des précipices, à sonder le gouffre du mal, à en interroger le fond, en sentir le froid, et me retirer tout ému.

Cette heure de nuit passée au seuil de sa porte où j'ai pleuré de rage, sans qu'elle ait jamais su que le lendemain elle avait marché sur mes pleurs et sur mes baisers, sur sa vertu tour à tour détruite et respectée, maudite et adorée ; cette heure, sotte aux yeux de plusieurs, est une inspiration de ce sentiment inconnu qui pousse des militaires, quelques-uns m'ont dit avoir ainsi joué leur vie, à se jeter devant une batterie pour savoir s'ils échapperaient à la mitraille, et s'ils seraient heureux en chevauchant ainsi l'abîme des probabilités, en fumant comme Jean Bart sur un tonneau de poudre. Le lendemain, j'allai cueillir et faire deux bouquets ; le comte les admira, lui que rien ne touche genre n'émouvait, et pour qui le mot de Champcenets : « Il fait des cachots en Espagne, » semblait avoir été dit.

(*A suivre*).

VELOUTINE Poudre de Riz Hydrofuge
DELPAY

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct pour ANVERS, HAMBOURG et tous les ports d'ANGLETERRE
Le vap. anglais *Garnet*, chargera vers le 5 novembre,

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

THÉOPHILE ROEDERER & Cie
VINS DE CHAMPAGNE
REIMS
MAISON FONDÉE EN 1864

M. Damiani vendra l'excellent champagne **Roederer** à 5 fr. 50 la bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.
Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le **Roederer**, champagne le plus exquis entre tous.
Angle des rues Miot et Napoléon.
M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, représentant de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
A primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 59, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

L'un des rédacteurs gérants : MATTHIEU OLLAGNIER
Bastia, Imprimerie

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATE a l'honneur de prévenir ses nombreux clients, qu'avant de se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

Maison L. N. Mattei et Cie
Aperçu de quelques prix spéciaux pour le gros

Absinthe en 10 s, 90, 100, 110, 120 fr. l'hect.
Rhums et Cognac, 55, 60, 65, 70 et 80 fr. id.
Vermout Français et Vermout de Turin, 55, 60 et 70 francs l'hectolitre.
Absinthe Pernod Fils, 5 fr. la bouteille, verre compris.
Rhum et Cognac, 0,90 la bout., verre compris.
Absinthe, 1,20 et 1,40 la bouteille.
Fine Champagne 3 étoiles, 1,20 la bouteille.
Liqueurs de toutes sortes, marques courantes 0,90 à 1 fr.
Liqueurs fines, 2,20 la bouteille.
Sirops assortis, 1,10 et 1,20.
Liqueur, « La Cédratine » à 3 fr. la bouteille.
Amaro Mattei, 1,30 la bouteille.
Vin de Cap-Corse au Quinquina, 1,50 la bout.
Bière Veltes, 12,50 la caisse de 25 bouteilles.
Vins rouges et blancs à partir de 14 fr. l'hect.

CIGARES :

Raphis, le mille	15 fr.	— Petit Japon,	15 fr.
Couronts .	20 fr.	— Longs et fins,	20 fr.
Bande rose.	20 fr.	— Bande verte,	48 fr.
Havane et bande dorée . . .	24 fr.	— Ajaccéens longs, courts.	24 fr.
Japons, longs et courts . .	24 fr.	Trabucos.	29 fr.
Cigares Elites, la boîte de 100, 2,50.			
Id.	Ile-Belle, Bargonese, boîte de 100		2 50
Id.	Manoutte en boîte de 25,		1,25.
Id.	Id.	50,	2 francs.
Id.	Id.	100,	5,75.
Id.	Le Corse, en boîte de 100		3,50.
Id.	Natal, Id	de 20	4 fr.
Id.	Teresita, Renzoral, la boîte de 100		7 fr.
Id.	Le Commandeur,	Id.	de 50 3 50
Id.	Id.	Id.	de 25 2,25

N. B. — Marchandises prises à l'Usine de Toga ou rendues franco gare ou quai Bastia.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

Mme FAITH GEORGE WOOD
Dentiste anglais
reçoit du 1er au 10 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.

Savonnerie Corse
Fabrique à Toga
Bureaux : 13, Boulevard Paoli

M. L. VENTURINI a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.
Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de ses Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne porterait le nom : L. VENTURINI, imprimé sur une chaque morceau.

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION I : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 3e, 5e et 8e N°s
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL BOUHAUD, Editeur, 7, r. du 4-Septembre

LA PIPE
qui tient le record

La *Pipe Record* est en racine de bruyère garantie, et de fabrication exceptionnellement soignée.
La tige du foyer est percée de deux trous qui facilitent le tirage et contient en outre une *pompe réservoir* pour la nicotine. Le milieu du tuyau en gutta-percha, est percé de 4 trous, ce qui divise la fumée et la refroidit avant d'arriver à la bouche.
En outre de ces avantages la *Pipe Record* étant facile à nettoyer on peut dire qu'elle *tient le Record* de toutes les pipes.

PIPE RECORD
Quadruple tirage déposé
Exiger la Marque Pte M. Paris.
En vente chez M. ERNEST SUBERBO fils, manufacture de tabacs à Bastia, rue de l'Opéra.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARON DUVERGER CAMBRAI

Dépositaire pour l'Exportation, M. CANUGLI FERNAND, 48, rue de la République, Marseille.

M. QUILIO THÉOBALD
Cours Sebastiani, 4, en face de la Caserne, *Bastia*
a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vend tous les articles d'Horlogerie, de Bijouterie, d'Orfèvrerie, de Lunetterie et de Piété à des prix très modérés.
Il a en outre un grand assortiment de verres de rechange en cristal de roche, périscopiques, extrafins, blancs, fumés, bleus, etc., pour myopes et presbytes ; des longues-vues, jumelles marine et de théâtre.
Il vend aussi des Phonographes, Graphophones et des cylindres enregistrés et vierges, sortant d'une des meilleures fabriques de Paris.
Réparations en tous genres
Un bon ouvrier horloger est attaché à la maison.

BON VIN BLANC
A conserver, s'adresser chez M. Croce, propriétaire, boulevard Sainte-Angelo, 30.

Librairie du PETIT BASTIAIS
PETIT LIBRAIRE
DE REBUS CORSICIS
TRADUCTION FRANÇAISE
Par l'Abbé LETTERON
Professeur au Lycée de Bastia
Vol. grand in-8° de 450 pp. 5,00 ; franco, 5,60

Librairie du PETIT BASTIAIS
P. VATTELAPESCA
(P. LUCCIANA)
2e SÉRIE
E Tribulazione d'u Sciò Filippu
Commédia in 3 stti, 50 centimes

Un Maritu per l'altru Commédia in 1 stti, 50 c.	A Signora Pitchicocchitula Commédia in 3 stti, 50 c.
U Prupietariellu Commédia in 1 stti, 50 c.	A Civittola Commédia in 5 stti, 1 fr.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et roudes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Demandez et offrez dans tous les Cafés L'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.
L'AMARO MATTEI EST UTILE PENDANT L'ÉTÉ ET INDISPENSABLE PENDANT L'HIVER

VALS DÉLICIEUSES
Rhinement — Digestives

AMÉRIQUE
Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide ; confortable toutes classes.
Pour frets et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

AVIS
M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de domestiques, nourrices, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21 ; il informe en outre le public, que les ouvriers qui désirent être employés dans les chemins de fer, arsenaux civils ou militaires et dans toutes les industries, sont priés de venir prendre leur inscription et adresser leur demande.
La compagnie offre aux employés destinés aux chemins de fer des bons de voyage gratis et des avances d'argent à tous les autres employés avec facilité de demi tarif.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes le boîte. — Excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

DEMANDER ET OFFRIR
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
L'Exquis Cigare Mattei

26e ANNÉE — JEUDI 14 NOVEMBRE 1901 — 00541 — N° 265

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr.
AUTRES DÉPART. 22 » 12 »
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Didace.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 6 h. 19 m. — Coucher, 4 h. 12 m.
LUNE : Dernier quart., le 2 — Nouv., le 10.
FÊTE DE DEMAIN : Sainte Gertrude.

13 Novembre

LE RÉGIME PASTORAL
dans le Niolo (*

Il est des choses de Corse, qui, certainement, sont beaucoup plus intéressantes que la politique et les passions locales où cette île se complaît trop ardemment. L'agriculture de ce pays, où la plupart des méthodes sont encore virgiliennes, pourrait-on dire, les mœurs simples de ces montagnards, le système de la transhumance pratiqué entre la partie centrale et les rivages méditerranéens, le milieu tantôt hivernal, tantôt printanier où cet exode s'accomplit ; les bergeries frostes et primitives encore, sans rien de commun avec les chalets alpestres ; la violence parfumée des produits éclorés sous un tel soleil ; les costumes spéciaux aux pasteurs ; les mœurs traditionnelles de ces Ibères, purs sur les hauteurs des alliances avec la plaine : toutes ces constatations peuvent aussi bien captiver le zootechnicien que le touriste lui-même.

Il m'a été donné de visiter le Niolo en juin 1901, grâce à M. le Ministre de l'Agriculture, qui par la bonne entremise de M. Charles Deloncle a facilité mon voyage, et m'a procuré la protection du préfet d'Ajaccio et celle de tous les maires de la région. Nanti de ces lettres de recommandation, j'ai obtenu de M. le directeur Fraissinet, à Marseille, le passage sur les bateaux de la Compagnie, avec le droit de demander à toutes les escales, aux agents du service, les renseignements dont j'aurais besoin. C'est donc avec de multiples gratitudes que j'écris ces lignes : je saurai me souvenir, certes, dans la mesure de mes forces, de tous ceux qui m'ont prêté aide et assistance.

La Corse est-elle susceptible, malgré des routines séculaires, d'améliorer ses cultures, de mieux fabriquer les produits de ses animaux sans toucher aux indéfectibles nécessités imposées par la nature ? J'ose répondre par l'affirmative. Le progrès y sera lent, sans doute, mais il n'est pas impossible de le voir vaincre des habitudes qui paraissent défier les assauts de la science elle-même. Certes, la France peut y aider par la création de quelques écoles dont je parlerai plus tard, par des encouragements répétés, par une éducation et par des brochures capables de lutter contre les vieux préjugés.

Mais déjà, malgré le dédain natif des Corses pour un sol laissé trop souvent en friche, j'ai eu l'étonnement de rencontrer dans les classes bourgeoises, dans les milieux aisés, quelques personnes franchement acquises à l'agriculture. C'est un miracle en ce pays. Or, peut-on espérer meilleur exemple à suivre, quand on voit M. Acquaviva, de Lonzi, qui, par son instruction et par sa naissance, pouvait solliciter les emplois tant convoités, s'occuper avec ferveur de ses vignes, de ses jardins, de ses châtaigneraies ? C'est peu, et je vais signaler ici un fait unique et qui mérite une récompense. J'ai eu d'agréables rapports, à Castiria, avec M. l'abbé Titus Simoni, qui, revenu dans son pays natal, a consacré son casuel et ses loisirs à la plantation de pépinières en mûriers et en vignes, a introduit divers légumes jusque là inconnus, a dérivé un torrent pour remplir des citernes et arroser des jardins en amphithéâtre à la place d'anciens maquis. Il a établi, çà et là, des fontaines dont l'eau est très purement captée. Ce prêtre corse, qui s'abaisse ainsi jusqu'à la terre nourricière, n'est point, j'imagine, un personnage banal. Pourquoi n'aurait-il pas des imitateurs ?

D'un autre côté, les Lozériens qui viennent, en hiver, dans la Casinca, dans la Balagne et aux environs de Bastia chercher du lait de brebis pour le caséifier et pour en faire du fromage de Roquefort, ne produiront-ils pas non plus un mouvement dans l'apathie de ce terroir auquel les continentaux montrent avec plaisir ses ressources et ses richesses ?

***

L'objet de ma mission était d'étudier le régime pastoral dans le Niolo. Je suis parti le 2 juin, à 8 heures du soir, pour Marseille, et c'est le troisième jour seulement que j'après-midi, et sur le tard, j'ai vu flamber les quelques toits rouges de Calacuccia. Pour y parvenir, il est nécessaire de passer par Corte. De là, une voiture vous mène jusqu'à Castiria et, après avoir passé le torrent du Golo, on côtoie ses eaux serpentines semées de rochers jusqu'à la partie montagneuse et sauvage qui a nom Santa-Regina. C'est une des plus captivantes excursions qu'on puisse rêver.

Cette route doit être considérée comme un chef-d'œuvre des ingénieurs, tant elle a été difficile et périlleuse à percer au travers des masses de granit. Au fur et à mesure de la montée, on voit se hérisser le grandiose spectacle de ses gorges, tantôt étroites, tantôt évasées, quand s'ouvre, béante, une coupure formée par les vallées secondaires. Ici, les oliviers ont disparu dès longtemps, l'altitude ne leur étant plus favorable. Après 2 heures de voiture lente, le décor change tout à coup. On pressent qu'une éclaircie va modifier l'horizon. C'est le commencement du Niolo ou pays noir, ainsi baptisé à cause de la couleur de ses pins laricios au feuillage sombre.

Le Golo s'éloigne alors de la route, et l'on entend, malgré la distance, ses murmures de révolte et ses sanglots mouillés d'écume. Des verdures apparaissent en pentes moins rapides. Maints champs de culture se montrent, séparés par des enclosures pierreuses. Les dômes arrondis des châtaigniers en pleine sève semblent de grosses billes d'émeraude oubliées sur un tapis plus tendre. A certaines teintes, tantôt blanches, tantôt violettes, tantôt pourprées, on devine les hameaux et les villages.

Nous sommes dans la partie de l'île où les races animales ont des raisons de plus grande pureté, à cause des difficultés de communication.

En effet, d'un côté, c'est par les durs escaliers de Santa-Regina, sortes de sentiers en zigzags, sorte de labyrinthe pierreux et farouche, que l'on pénétrait autrefois dans cette région ; c'est de l'autre côté, après la forêt de Valdoniello, qu'on en pouvait sortir, au sud-ouest, grâce à la trouée du col de Vergio.

Quand on a gravi le col de Capizzole et qu'on se retourne, les pieds posés sur le petit plateau appelé le *pascio*, non loin de la *fontaine d'argent*, on embrasse du regard tous les villages du Niolo, dont le plus élevé est Calasima, à 1.100 mètres. On compte, en allant de droite à gauche, Corscia, Curcia, Calacuccia, Lozzi, Poggio di Lozzo, Albertacce, Pietra Zitamboli, Calasima. Sous les semelles du touriste émerveillé, à travers une cavée sylvestre, Casamaccioli et Sidossi, séparés par le Golo, semblent bâtis au milieu des châtaigneraies vertes. En face, au-dessus de Lozzi, s'étagent les pentes du Cinto neigeux, la plus haute cime de toute la Corse (2 707 mètres). Çà et là, si on a une lunette d'approche, on distingue des points mouvants entre les rochers, points très noirs ou points blanchâtres ; d'autres apparaissent de couleur rousse ; ce sont peut-être des bœufs, mais à distance, malgré la transparence de l'atmosphère, il est difficile de distinguer l'espèce. Quand on grimpe à travers les porphyres, on rencontre parfois des brebis ou des chèvres isolées, ou quelque vache ou taureau en train de paître.

Ces animaux ne se laissent guère approcher ; ils sont d'une agilité surprenante et les accidents dus à une chute sont très rares, tant ils ont le pied sûr, à l'instar des mules. Ils broutent la tête en bas, en travers, en hauteur, les ongles cramponnés on ne sait comment dans les anfractuosités. Ce sont, par hérédité, des équilibristes de premier ordre. Parfois l'on a l'oreille frappée par un bruit métallique : ce sont les sonnettes nommées les « tintinières, » et qui ne sont portées que par les moutons, quatre ou cinq par cent bêtes, le reste étant composé de brebis et de béliers, de chèvres et de boucs. Ce sont donc les ennaques qui ont cette fonction de faire de la musique pour les animaux reproducteurs.

J'ai fixé mon attention principale sur les brebis et sur les chèvres qui sont la richesse du Niolo. Le reste est relativement négligeable, puisque la Corse ne peut suffire à la viande de boucherie réclamée par les villes du littoral. Ce sont les bœufs sardes et italiens qui la leur fournissent, durant une bonne partie de l'été, et les bouchers y trouvent mieux leur compte, parce que cette viande est moins chère que celle du bétail indigène. C'est dommage qu'il en soit ainsi.

Les Niolains possèdent de 40 à 45 000 bêtes, ce qui en fait le canton le plus peuplé de la Corse. Aussi les hommes sont-ils bergers pour la plupart. Ils ne pourraient faire autre chose s'ils restent dans leur pays, et s'ils font œuvre de montagnards. Le peu d'étendue de la vallée elle-même où sont situés leurs villages a dû les confiner là, sortant dans les siècles où les Génois les opprimaient, et où l'accès des plaines basses leur était interdit. Comme ils se dérobaient au tribut, ils n'ont pas dû, autrefois, se risquer à sortir de leurs montagnes. Ils n'avaient d'autres ressources comme nourriture que la châtaigne, le lait, les gibiers de toutes sortes, le fromage, la viande fraîche des agneaux et des chevreaux et quelques légumes, entre autres le haricots, très renommé et destiné à adoucir les salaisons de porc ou le fumage des jambons. C'est dans les époques de paix, dans les époques assez récentes par conséquent, que la transhumance a dû s'établir avec régularité, et que les bergers ont pu descendre vers l'herbe des rivages plats. Cette transhumance est de règle à présent, si bien qu'à partir du 15 octobre et du 1er novembre, tous ces bergers s'en vont louer des pâturages sur la côte, jusqu'où ils poussent leurs troupeaux à petites journées. Ils possèdent parfois là des terrains et des maisons que la malaria rend inhabitables durant la saison estivale.

Ils laissent dans le Niolo les femmes, les vieillards et les enfants qui s'occupent, selon la coutume, à tisser avec le poil des chèvres le fameux drap des *pelosi*, manteaux fort épais, à capuchon, sans manches, dont les pasteurs (*pastori*) s'enveloppent pour se défendre des intempéries. C'est ce qu'on appelle le drap corse, auquel les montagnards sont restés fidèles. J'ai vu à Albertacce un pelone porté depuis une quarantaine d'années par Albertini Xavier, dit Papa, âgé de 92 ans. C'est peut-être le doyen des bergers de l'île entière. Le manteau n'était pas trop déchiqueté.

E. PION.

(*) Extrait de l'*Agriculture Nouvelle*.

Port de Propriano

Le prolongement de la jetée du Scoglio-Lungo, dans le port de Propriano, comporte une dépense de 250 000 francs ; la ville s'est engagée à contribuer pour le tiers, soit 250 000 francs.

Les travaux projetés comprennent : 1. la construction au fond du golfe de Valinco d'une jetée de 176 mètres de longueur, dont 86 mètres sur le rocher de Scoglio-Lungo et 90 mètres en dehors, s'enracinant sur une jetée déjà existante à 80 mètres environ du fanal qui la termine, et faisant avec elle un angle de 96 degrés ; 2 l'exécution des dragages destinés à abriter la surface d'eau abritée.

La ville perçoit déjà les péages locaux institués à son profit à l'effet de lui permettre de faire face à ses engagements.

Un premier crédit de 200.000 francs vient d'être inscrit au budget de 1902.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

14 novembre 1771. — Naissance du général Charles Abbatucci, le héros de Huningue.

Abbatucci fut un général qui, d'après Napoléon, montra de l'activité, du courage et du génie.

Le monument que Moreau lui fit ériger à la place où il mourut glorieusement, fut détruit en 1814 par les alliés, mais rétabli en 1830.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Franceschi, commis de 2e classe des contributions indirectes à Marseille, est nommé commis de 1re classe.

— M. Poli, ex-surnuméraire des douanes à Marseille, est nommé surnuméraire à Marseille.

— M. Paoli, commis de 2e classe des contributions diverses en Algérie, est nommé commis de 1re classe.

— M. Scols, conducteur de travaux, stagiaire d'artillerie coloniale, de la direction du génie de Rennes, détaché à Cherbourg, est classé à la direction du génie de Marseille.

MUSIQUE MILITAIRE
PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 14 novembre à 3 h. 1/2

1. Les Cadets de Russie, Sellénick.
2. Le Trouvère, Verdi.
3. Thérèsen, C. Faust.
4. Roméo et Juliette, Gounod.
5. Schottisch des Guides, Strauss.

Le Chef de Musique, C. BOGLIONI.

Vénézuela et Colombie

La canonnière colombienne *Darien*, dont l'équipage s'est mutiné et est passé aux révolutionnaires, a réussi à intercepter le vapeur du gouvernement, *Telegrafo*, qui transportait des troupes sur la côte orientale de l'isthme et s'est emparée de ces dernières, des armes et des munitions. Le *Darien* traînait le *Telegrafo* à sa remorque lor-qu'un cavire ayant à bord un grand nombre de soldats étant apparu, le *Darien*, forçant la vapeur, s'éloigna à toute vitesse.

Le croiseur anglais *Amphyon* est arrivé à Panama.

On estime à Washington que l'Allemagne, en faisant demander par sa légation de Bogota au gouvernement colombien, pour la Compagnie maritime subventionnée *Hamburg-Amerika*, la concession d'un dépôt de charbon à Cartagena et des réductions de tarifs, a cherché à éluder la doctrine de Monroe, en s'assurant ainsi indirectement une base navale. Aussi attache-t-on une certaine importance à cette démarche au succès de laquelle le ministre des Etats-Unis à Bogota s'opposera officiellement.

Au Vénézuela, les divergences entre le président Castro et son cabinet, à propos du conflit avec la Colombie, ont provoqué la démission de M. Blanco, ministre des affaires étrangères. Celui-ci a notamment désapprouvé la réponse de M. Castro aux propositions conciliantes du congrès panaméricain de Mexico.

M. Pachano succède à M. Blanco.

M. Cecilio Castro, agent confidentiel du gouvernement vénézuélien, chargé de renouer les relations diplomatiques avec la France, s'est embarqué hier pour son pays, emportant des bases d'arrangement sur lesquelles il a gardé la plus grande réserve qu'il va soumettre au président du Vénézuela.

(*Temps*).

Les Services Maritimes Postaux

Dans une des dernières séances du conseil municipal de Toulon, M. Henriot a émis le vœu suivant, qui a été adopté.

Dans l'intérêt du commerce local, le Conseil émet le vœu suivant :

Que les services postaux entre le continent et la Corse ne soient plus concédés à une Compagnie seule favorisée, mais qu'ils fassent l'objet d'une adjudication à la concurrence afin de faire baisser les prix du passage qui sont trop élevés.

Que le cahier des charges qui est en voie d'élaboration à Paris comprenne un

voyage direct par semaine entre Toulon, Bastia, Ajaccio et Calvi.

Ce vœu sera transmis aux pouvoirs publics et aux représentants du Var, afin qu'ils veuillent bien soutenir énergiquement ces desiderata et qu'ils empêchent surtout leurs collègues de Marseille, des Alpes Maritimes et de la Corse de s'opposer à nouveau à l'établissement de la ligne précitée.

Un Poeta dialettale côrso

Parecchi mesi or sono Ugo Ojetti scriveva nel *Corriere della sera* che il dialetto è l'ultimo rifugio della nazionalità. Quella frase mi colpì allora e la rammentai giorni or sono leggendo nel *Petit Bastiais* alcune ostine in dialetto bastiese.

La Corsica in questi ultimi decenni offrì un fenomeno singolare.

La razza che l'abita è puramente italiana, la sua posizione insulare la preservò dalle invasioni nordiche, i saraceni ne devastaron le marine ma non vi posero sedi stabili come in Sicilia e più in Ispagna, nessuna dominazione straniera v'at tecchì prima della francese nel 1768. Ed esclusivamente italiana fu la lingua parlata e anche scritta sin allora; anche nel XIX secolo scrissero in italiano la maggior parte de'letterati côrsi, taluni molto bene, come il Viale morto dopo il 1870; ancora verso quest'epoca il Tomaseo trovava che i pasteri della Corsica parlavano meglio l'italiano che non parecchi dei nostri deputati...

Eppur, mentre anche senza velleità irredentiste, si sforzan di conservar la nostra lingua non pur ticinesi, trentini ad istriani ma anche i discendenti degli italianizzati slavi della Dalmazia ed arabi di Malta, in Corsica nella seconda metà del secolo XIX essa fu sbandita insorabilmente dalle scuole, dalla stampa e dalle chiese; par che i côrsi si sforzino di dimenticarla.

Ma la razza si tradisce ancora nel dialetto; se ormai non esce più in Corsica nessun giornale scritto in italiano, crediamo vi si pubblichi tuttoro un giornaletto umoristico in dialetto, la *Transastiana*, e quel dialetto che corre a Bastia e, poco diverso, in tutta l'isola, non è molto dissimile da quelli che parlansi a Pisa e a Civitavecchia; con qualche scambio peculiare di consonanti, un po' corrotto con forme e vocaboli liguri, è pure, dopo quelli della Toscana, dell'Umbria, del Lazio e delle Marche, il più prossimo alla pura lingua italiana...

Ciò ci venne in mente leggendo i versi che il *Petit Bastiais* pubblicò sotto il titolo : « Nôve impuisiònne ». Dopo aver deplorato le nuove imposte, che aggravano quel paese, e dopo aver accennato l'estrema miseria in cui sono caduti gli abitanti, il poeta conclude con quest'ultima strofa che diamo a titolo di saggio di quel dialetto :

« A tradizione voi continuate
D'i famelici antichi guvernenti,
Perchè d'a nôstra cherne v'ingrassate,
Lascendu l'osse a noi ch'un n'emmu denti.
Ma sì santi stessi a pazienza scappa,
E a fiera di tirane a fina strappa. »

I versi in dialetto côrso portano la firma di *P. Vatteleapesca*, pseudonimo del prof. Pietro Lucciana, scrittore elegante di prose francesi e di versi italiani, che coltiva specialmente il vernacolo nel quale dettò molte graziose poesie e una ventina di commedie, specchio fedele della odierna vita bastiese.

Li avranno letti con qualche sorpresa quelli fra i nostri lettori che dall'ultrafrancesismo di quasi tutti i côrsi possono aver arguito che in quell'isola anche i laltanti vagiscano in francese... e avranno visto nello stesso tempo che non è soltanto in Italia che le imposte fan strillare.

D. G.

(Corriere mercantile)

Gazette Départementale

CASTIRLA. — M. Mercuri Marc-Aurèle, menuisier à Castirla, a fait don à l'école mixte de sa commune d'un grand tableau noir.

CERVIONE. — M. le maire de Cervione vient de prendre un arrêté portant que « la présence d'aucun troupeau de chèvres, à l'exception de celles tenues en laisse ne sera plus toléré sur le territoire de la commune. »

On ne saurait trop féliciter M. le Maire de cette commune ; et il serait à désirer que son exemple fut imité par tous les maires du département.

BELGODÈRE. — Avant-hier a été célébré en l'église de Belgodere le mariage de M. Alexandre Lanata, fils de M. Charles Lanata, le négociant bien connu de l'Ile-Rousse, avec Mlle Marie-Monique Mortini, fille de M. Don-Ignace Mortini, rentier à Belgodère.

Les témoins étaient, pour le marié, MM. Romulus Lanata, son frère, juge au tribunal de Toulouse, et Ernest Blasini, négociant à l'Ile-Rousse ; pour Mlle Mortini, MM. Malaspina, juge de paix à Belgodere, et Thomas Malaspina, propriétaire.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Storti, cousin du fiancé, et M. l'abbé Orsini, curé-doyen de Belgodere, leur a adressé une charmante allocution.

La fiancée a été conduite à l'autel par son père. Venaient ensuite :

Mme Romulus Lanata et M. Malaspina, juge de paix.

Mme Marie Salvini et M. Romulus Lanata.

Mme Cécile Lanata et M. Charles Lanata.

Mlle A. Mortini et M. Pascal Lanata.

Mlle C. Mortini et M. Guibelin, lieutenant des douanes.

Mlle A. Belgodere et M. Richard, receveur de l'enregistrement.

Mlle M. Casale et M. J. Novella, négociant à Ile-Rousse.

Mlle A. Casanova et M. J.-T. Bregante, négociant à l'Ile Rousse, etc., etc.

Après la cérémonie religieuse un splendide déjeuner de 50 couverts réunissait les invités.

Et dans ce coquet village, d'habitude si calme, régnait l'animation des jours de fête, car de nombreux parents et amis des familles Lanata et Mortini, si entourées de la sympathie générale, étaient venus apporter aux jeunes époux leurs souhaits et leurs félicitations.

Nous leur renouvelons nos meilleurs vœux de bonheur.

STAZZONA. — Mme Virginie Pietri née Raffalli a succombé aux suites d'une longue maladie qu'elle a supportée avec une résignation toute chrétienne et pleine de confiance dans les promesses de la vie future.

Mme Pietri était entourée des sympathies les plus justifiées. Elle joignait à un excellent cœur les qualités qui distinguaient l'ancienne femme corse. Charitable avant tout, elle savait venir en aide aux familles besogneuses sans éveiller leur susceptibilité. Aussi sera-t-elle très regrettée dans le canton tout entier.

Les obsèques de cette femme de bien avaient attiré à Stazzona une foule considérable. Le deuil était conduit par MM. Joseph-Louis et François Pietri entourés de nombreux parents.

Nous prenons part à leur douleur et leur adressons l'expression de nos douloureuses sympathies.

Revue Hebdomadaire

Paris le 3 Novembre 1901.

Le marché a été un peu indécis cette semaine, toutefois les dispositions générales restent assez satisfaisantes. Nos Rentes comme nos Sociétés de Crédit sont bien tenues et finissent en reprise appréciable.

Dans le compartiment industriel, le Rio est à 2,115 ex-coupon ; la Compagnie Continentale d'Incandescence se reprend à 401 francs.

Les actions nouvelles de la Société des Engrais Supérieurs des Ardennes sont l'objet de bonnes demandes. Cette société a, du reste, des débouchés par toute la France où ses produits sont très connus et répandus.

Les actions de la « Conservatrice » sont particulièrement recherchées à 425 francs, à l'approche du coupon de Janvier. Cette Compagnie opère sous le contrôle de l'Etat et le dépôt du cautionnement légal qu'elle a fait lui y a pris d'un an, lui permet de développer rapidement ses affaires. C'est un double attrait pour le porteur soucieux de l'avenir.

La Banque de Paris et de Pays, siège Social, 8 rue de l'Isly à Paris, qui vient de se constituer au capital de 4 000 000 de francs, avec le concours et le patronage de personnalités hautes et expérimentées, a pour objectif et pour but de servir les intérêts et les bonnes des capitalistes et des rentiers.

Parmi les Fonds Etrangers, l'Extérieure s'est avancée à 70.10 ; l'Italien vaut 96.35. La Serbe à 0/0 se traite vers 65 60 ; aux cours actuels, ce fonds donne 6 0/0, sans tenir compte de la prime d'amortissement et de l'avenir. La semaine a été calme à Bruxelles, 3 0/0 99.40. Banque Nationale à 3.450. Compagnie Nationale Financière 447. Capitaux et Ordinaire Asturies d'Anvers en progrès à 119 50 et 60. Carrefour-Arenas à 5,725 ; Amercœur 1,475. Cœur-Rodame 2.500. Métallurgique-Roumaine 172.50.

Nos Chemins de Fer sont calmes. L'Obligations Ouest à 4/8 0/0 est ferme à 410.

Les Recrues du 163e

Le contingent de la classe 1900 affecté au 163e d'infanterie sera fourni par les recrutements ci-après :

1. Jeunes soldats appelés pour un an ; dispensés de la classe 1900 et ajournés de 1898 ; Corse, 200 ; Avignon, 80 ; Var, 50.

2. Jeunes soldats de la classe 1900 appelés pour 3 ans et ajournés de 1899 appelés pour 2 ans : Bouches-du-Rhône, 220 ; Alpes-Maritimes, 150 ; Var, 300.

Le 163e recevra don 0420 jeunes soldats appelés pour un an, et 670 pour 2 et 3 ans.

Chers lecteurs, voulez-vous être jeunes toujours ?

Au sanon du Congo lisez vous tous les jours.

Nous commencerons prochainement la publication de

Per un Fruscettu !

Commedidia in 4 atti

DI P. VATTELAPESCA

Battue aux Macreuses

M. Vincent Poggi, fermier de l'étang de Biguglia, a l'honneur de prévenir MM. les amateurs, qu'une battue aux macreuses aura lieu dimanche 17 du courant.

Le départ du Forte aura lieu à 5 heures et demie du matin.

UNE PYRAMIDE DE TROIS MILLIARDS

Mille billets de mille francs, emplâtés les uns sur les autres, sont un million, ont une hauteur de dix centimètres. Donc, dix millions auront une hauteur de un mètre, un milliard en 1 000 millions, une hauteur de 100 mètres.

Le budget de la France, qui est de trois milliards et demi, aurait donc en billets de mille francs une hauteur de 350 mètres, soit 50 mètres de plus que la tour Eiffel. Cela paraît fantastique, le calcul est cependant exact.

Si matériellement on faisait le recensement de tous les ennemis en France, on arriverait à un chiffre extraordinaire comparativement à la population totale.

En province d'un mal se répand, il est bon de signaler un cas de guérison qu'a obtenue un docteur sur sa propre fille, par les Pilules Pink. Cette attestation est prise parmi les innombrables que nous possédons, et dont le chiffre total surprendrait bien des gens. Le Dr. Fabre, de Asteffort (Lot-et-Garonne) s'exprime ainsi :

« Ma fille, âgée de 17 ans, était depuis plus de six mois dans un état d'anémie profonde qui me donnait de sérieuses inquiétudes. Malgré le régime alimentaire le plus substantiel et le plus réparateur, les vins les plus toniques, les préparations ferrugineuses les plus réputées, son état ne s'améliorait pas. Elle restait pâle, exsangue, sans appétit, indifférente aux distractions de son âge, et souffrait atrocement de migraine pendant la plus grande partie de la journée.

Voyant l'inutilité de tous ces remèdes, nous écrit M. le Dr. Fabre, je me résolus à employer un médicament d'une efficacité reconnue, j'ai nommé les Pilules Pink. Dès après l'emploi de la première boîte, l'état de ma fille se modifia complètement et fut aussi satisfaisant que possible. Quand elle en eut pris trois autres, une véritable métamorphose s'est opérée chez elle ; je me trouvais à la vérité si je n'affirmais énergiquement que ce sont ces Pilules Pink qui ont déterminé chez elle le prompt retour à la santé et lui ont restitué la fraîcheur de son âge.

Durant ce résultat, j'ai prescrit ce médicament à des personnes chlorotiques et anémiques qui m'ont rendu beaucoup dans ces circonstances, et j'ai eu la satisfaction de constater les mêmes effets que dans le traitement de ma fille. »

Cette lettre est assez éloquente, elle nous dispense de tout commentaire. Elle prouve en effet combien on peut fonder d'espoir sur les vertus des Pilules Pink dans le traitement des maladies provenant de l'appauvrissement du sang et de faiblesse de nerfs comme névrose, chlorose, neurasthénie, douleurs d'estomac, rhumatismes, affaiblissement général. On peut se procurer les Pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt principal, Gabler et Cie, Pharmaciens de première classe, 23, rue Jacob, Paris. Trois francs cinquante la boîte, et franco cinquante par six boîtes franco contre mandat-poste.

BOURSE DE PARIS

	12 nov.	13 nov.
Avant 3 % 0/0 ancien	100.65	100.55
— 3 p. 0/0 amorti.	99.35	99.40
— 3 (4 0/0	101.88	101.60

Petite Gazette

Valeurs Astronomiques du 13 novembre

Hygiène

Grâce à la fraîcheur de son parfum, l'alcool de menthe de RICQLÈS est le dentifrice le plus agréable. Le RICQLÈS parfume l'haleine, donne aux dents la blancheur, les préserve de la carie et dissipe le goût du tabac.

∴

Infanticide

Dans la journée d'hier a été conduite au Parquet en état d'arrestation, la nommée Pauline C., inculpée d'infanticide.

L'enquête à laquelle a procédé M. le Commissaire Central a révélé des charges d'une certaine gravité. Cette femme aurait donné la mort à son enfant nouveau-né, et, ce serait elle-même qui l'aurait jeté dans les eaux du nouveau port, à l'endroit où il a été trouvé dans la matinée du 30 octobre dernier.

M. le Procureur de la République, après avoir interrogé cette femme, a saisi M. le Juge d'instruction de cette affaire.

∴

Le chef-d'œuvre des affiches

Une belle jeune fille, d'une pâleur de cire, accablée par la fatigue, s'assoupit près de la machine à coudre où elle a travaillé toute la nuit pendant que sa lampe s'éteint et que l'aube se lève. Tel est le sujet choisi par le dessinateur du *Courrier Français*, l'artiste Willette, pour l'affiche qu'il a composée en faveur du seul remède énergique contre l'anémie, le Fer Bravais. Cette affiche, d'un sentiment exquis, devrait être accadrée et placée dans tous les intérieurs. On peut d'ailleurs en recevoir la réduction en s'adressant au *Courrier Français*, à Paris.

∴

A louer

Un appartement, boulevard de Cardo, au premier, 9 pièces et 3 cabinets.

S'adresser au bureau du journal.

— Au 1er décembre, à louer magasins occupés actuellement par M. Caffarelli, rue Napoléon, 1.

— A louer présentement magasin ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. L. N. Mattei et Cie, Place Saint Nicolas, Bastia.

∴

Au Port

Le vapeur *Garnet*, capitaine Keay, est arrivé de Livourne, sur lest, et est reparti pour Gênes avec 141 tonnes.

Les voiliers *Il Piccolo Raffaele*, capitaine Boriello, et *San Francesco di Paulo 3*, capitaine Corcione, sont partis pour Naples avec 8 tonnes chacun.

Le vapeur *Touareg*, capitaine Sire, est arrivé de Naples, avec 10 tonnes, et est reparti pour Marseille avec 23 passagers et 72 tonnes.

Les voiliers *Eugénie*, capitaine Vallacalle, et *Annonciation*, capitaine Paoli, sont arrivés le 1er de Cette avec 456 tonnes et le second de Marseille avec 130 tonnes.

Prime Musicale gratuite

Nous informons nos lecteurs qu'ayant obtenu de la Revue Musicale, Paris-Piano, la faveur d'abonnements gratuits, dans le but de leur être agréable, ceux d'entr'eux qui enverront leur adresse M. l'Administrateur du Paris-Piano, 103, boulevard Saint-Michel, Paris, recevront gratuitement, pendant trois mois, cette Revue si pratique de musique ancienne et moderne, dirigée par les plus éminents compositeurs et indispensable à tous ceux qui s'occupent de musique.

Il suffira de joindre la lettre de demande, 7 timbres 15 centimes pour frais de poste et d'envoi de cet abonnement de trois mois.

Charmant cadeau, renfermant environ 25 francs de musique.

A partir du 1er décembre

Les Magasins de chaussures

T. CAFFARELLI Fils

situés en face l'oratoire de la Conception, seront transférés, même rue 10, dans l'ancien Hôtel de la Marine.

HYGIÈNE et BEAUTÉ de la PEAU

CRÈME VELOUTINE Ch. FAY

C^ie de Navigation Mixte

(Cie Touache)

Naples-Bastia-Marseille

Départs de Bastia pour Marseille

Mercredi 20 novembre à midi

par *TOUAREG*

vapeur rapide spécialement aménagé pour passagers.

Pour frêt et passages s'adresser : à Bastia, à M. Arthur Southwell,

Cédrats

M. Pierre Vincentelli de la maison Gregorj et Compagnie a l'honneur de prévenir les producteurs de cédrats qu'il vient de transférer son chantier à Toga, à côté de celui du syndicat de Venaco et à proximité de la gare maritime. Il ne reçoit donc plus de cédrats à son ancienne usine de Lupino, où il ne laisse personne chargé d'en accepter pour son compte. Que les producteurs avisent.

P. VINCENTELLI.

Pharmacie MOZZICONACCI

Place de l'Hôtel de Ville — BASTIA

HUILE DE FOIE DE MORUE BLANCHE

le litre . . . . . 2 francs.

Dépôt du

FÉBRIFUGE LINARA DE PISE

composé d'après les dernières découvertes scientifiques et guérissant d'une manière certaine les fièvres de malaria, typhoïdes et pernicieuses.

DEMANDEZ PARTOUT

la chicorée extra

MOKA CASIEZ

5 mises hors concours

12 diplômes d'honneur et grande prix

Casiez-Bourgeois, à Cambrai

E. J.B. Sinsala, Agent général pour la Corse

Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

Dépêches de la Nuit

Examens du Baccalauréat

Les candidats dont les noms suivent, ont été reçus définitivement aux examens ci-après :

Baccalauréat classique

Première partie

MM. Ettori Horace, Vecchini Jean, Mattei Fernand, Leonelli André.

Deuxième partie

M. Gaudin Alexandre.

MOUVEMENT JUDICIAIRE

M. André Ghilini, avocat à la Cour d'appel de Bastia, est nommé juge suppléant chargé de l'instruction au tribunal de première instance de Bellac (Haute-Vienne).

Les produits d'origine corse

La commission sénatoriale des douanes a examiné aujourd'hui le projet de loi relatif à l'admission en franchise des produits d'origine corse.

UNE INTERPELLATION

M. Zevaès annonce qu'il va demander à interpeller le ministre de l'instruction publique sur l'interdiction de la pièce de M. Brieux : *Les Avariés*.

L'Emprunt de 210 millions

M. Hubbard a présenté à la commission du budget son rapport sur l'emprunt ; le gouvernement est autorisé à émettre la somme de 3 pour cent nécessaire pour produire un capital effectif de 210 millions.

Sur le produit de l'emprunt, il sera prélevé le montant des dépenses faites pour l'expédition de Chine et une somme égale au montant des indemnités qui sont allouées à des particuliers ou à des sociétés françaises victimes de l'insurrection chinoise.

L'affaire Monnier

ou la Séquestrée de Poitiers

L'affaire Marcel Monnier est venue aujourd'hui devant la chambre des appels correctionnels de Poitiers.

On se rappelle que le tribunal de 1re instance de Poitiers avait condamné Marcel Monnier à 15 mois de prison.

LES GRÈVES

Les centres miniers sont calmes. A Lens, Denain, Commentry, Béthune, Arras, Saint-Etienne le travail continue sans incidents.

∴

La commission parlementaire du travail qui avait entendu, mercredi dernier, les représentants des compagnies minières, a entendu aujourd'hui M. Cotte, secrétaire général de la Fédération des mineurs et les sept membres du comité fédéral.

Les membres du comité fédéral des mineurs ont formulé longuement leurs revendications.

La principale consiste dans la réduction du nombre d'heures de travail qu'ils veulent réduire à 8 heures par jour, d'autres réformes d'un ordre moins important ont été également discutées.

Ils ont en outre insisté pour que la commission seconde leur efforts, afin d'éviter une grève générale.

BANQUETS ANTI-MILITARISTES

Des banquets anti-militaristes ont été organisés à Marseille, Amiens et Saint-Quentin.

Cour d'assises de l'Yonne

Procès de Presse

Le journal le *Pioupiou*, de l'Yonne, a comparu aujourd'hui, devant la cour d'assises de l'Yonne, pour la publication d'articles injurieux contre l'armée.

Quatre accusés sont assis sur la sellette, parmi lesquels M. Hervé, professeur au collège de Sens, suspendu par le ministre de l'instruction publique.

Tiragesfinanciers

Ville de Paris 1876

Les dix obligations qui suivent sont remboursables à 1 000 francs : 12 020 — 54.217 — 252.792 — 193 679 — 164.746 — 31 752 — 186.909 — 120.325 — 137 822 — 199.688.

Les Morts du Jour

On annonce la mort de M. Marchi, procureur de la République à Tizi-Ouzou, et celle de M. Cellières, sous-préfet de Nérac.

EN ESPAGNE

Elections municipales

L'agitation continue à propos des élections municipales, dans les villes importantes, surtout là où l'opposition l'a emporté. Les partisans des élus se livrent à des manifestations contre le gouvernement.

Les éléments socialistes et républicains triomphent.

Dans différents collèges électoraux des luttes personnelles ont eu lieu entre candidats.

∴

A Barcelone, des troubles graves se sont produits entre la troupe et les étudiants. Il y a eu plusieurs blessés et de nombreuses arrestations.

L'Incident Italo-Turc

de Rome :

Sur les réclamations du gouvernement italien, la Porte a fait mettre en état d'arrestation les moines grecs qui, à Jérusalem, avaient attaqué et blessé des moines italiens.

Dans cette circonstance, le gouvernement italien montre qu'il entendait assumer lui-même le soin de protéger ses nationaux en Orient.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Manifestations anti-anglaises

de Vérone :

MM. Cécil Rhodes et Jameson se trouvent à Vérone depuis quelques jours. Les habitants se sont portés devant leur hôtel et ont fait une démonstration en faveur des Boers.

La police a dispersé les manifestants.

Les Etrangers au Transvaal

Un Français, M. Martin, avait présenté une demande d'indemnité de 20.000 livres sterling à la commission d'enquête chargée d'examiner les réclamations des étrangers lésés par la guerre du Transvaal.

La commission a rejeté cette demande, parce que M. Martin n'avait pas été déporté en Europe par les autorités militaires.

ÉTAT CIVIL

Naissances.

Murati Toussainte. — Emmanuelli Anne-Marie-Gentille.

Décès.

Sialelli Marie-Dominique, 10 mois, de Bastia.

AVIS DE DÉCÈS

M. Edouard Benigni, receveur principal des douanes en Cochinchine, et Mme Benigni, née Leandri ; M. Simon Benigni ; M. de Buttafoco, agent des postes en retraite ;

Les familles Benigni, Sanguinetti, Sieco, de Suzzoni, Colonna d'Istria, Casanova, Pinceminille, de La Generie, Oubert, Barran et Santi,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

Mme Vve Angeline Benigni

née de Buttafoco

leur mère, belle-mère, sœur et tante, décédée le 13 novembre, munie des sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui 14 novembre à 3 heures de relevée, place du Marché.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE MESSE

Toutes les messes célébrées à partir de 5 heures du matin dans la paroisse Saint Jean-Baptiste, ce matin, 14 novembre, seront pour le repos de l'âme de

M. Paul Lusinchi

La famille assistera à la messe de 9 heures.

Transports Maritimes

à prix réduits

Expéditions et colis postaux pour tous pays

Départ de Bastia pour Marseille : Compagnie Touache : le mercredi.

Id. Fraissinet : le lundi et jeudi.

Adresser les expéditions à M. A. PADOVANI, expéditionnaire à Bastia.

Chronomètre BARTHET

Merveille de Précision

Breveté Diplômé de la FABRIQUE A. BARTHET

A LA MAISON DE CONFIANCE

Filature de Cocons

Saint-Job

M. Henri Barsanti et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertie.

Grand Entrepôt de Sel et Papiers. Henri Barsanti. Nouveau port. Bastia

CHARCUTERIE CONTINENTALE

Cours Sebastiani, Bastia

Fromages de toute provenance

JEAN DIAS

Expéditionnaire

1, Rue du Nouveau-Port 1.

Transit. — Commission. — Représentation. — Consignation. — Formalités et Opérations en douane. Avances sur marchandises, camionnage, etc.

GRANDS MAGASINS

de Tissus et Nouveautés

MARINETTI FRÈRES

Bastia

GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES

Usine à vapeur

Le perfectionnement de notre outillage nous permet de vendre les meubles à des prix inconnus à ce jour.

Lits ciselés noyer massif verni, 2 places, 45 fr.

Lits à deux places façon noyer plus avantageux que les lits en fer, prix : 27 fr.

Lits de milieu en noyer à colonnes cannelées, largeur 1 m., plus avantageux que les lits en fer et cuivre, prix : 30 fr.

Tables à voir et noyer verni, 8 places, 25 fr.

Tuteltes anglaises avec glace largeur 0m90, 22 fr.

Guéridons ronds vernis, 12 fr.

Les meubles sortant de la maison Marinetti Frères sont garantis de fabrication supérieure.

Grand assortiment de chambres, salons et salles à manger riches de tous styles.

Fabrication spéciale du Louis XV

Lits en fer et fer et cuivre

The Océan Accident

La plus importante Cie accidents du monde entier

and guarantee corporation Ltd

Compagnie d'assurances à primes fixes

Contre les accidents de toutes autres DIRECTION POUR LA FRANCE

109, rue Montmartre, 109

— PARIS —

Directeur : J.-A. LAULY

Capital social	25 000 000
Capital souscrit	14 485 625
Réserve fin 1899	18 828 036
Primes encaissées en 1900	17 968 637

ASSURANCES : Accidents du travail (loi du 9 avril 1898) *Individuelles, Maladie et Accidents, Chevaux et Voitures, Automobiles, Vol, Fidélité des employés, Insolvabilité des tiers, Cautionnements, etc.*

Pour tous renseignements et demandes de sous agences s'adresser à M. Ch. F. POGGIOLI, inspecteur, particulier pour la Corse, 8, rue Miot, Bastia.

BRESHAM ASSURANCES sur la VIE et RENTES

POGGIOLI, 8, rue Miot, Bastia.

BENEDICTINE

L'apéritif, tonique, digestif de la

MEILLEURE des LIQUEURS

Un verre après chaque repas

6 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

THÉRÈSE AUBERT

par CHARLES NODIER

I.

Ces idées reposaient mon cœur ; elles adoucissaient le sentiment de ma vie, elles jetaient du charme sur toutes les impressions que je recevais des objets extérieurs ; et l'instinct du bien-être qui faisait palpiter mon sein s'augmenta encore à la vue de la petite ferme de Sancy. Jamais mon regards ne s'étaient arrêtés sur un tableau plus agréable. Hélas ! aujourd'hui même, je trouve une sorte de plaisir à me le rappeler, comme si mon existence je rétrogradait jusqu'aujour où je l'aperçus pour la première fois, et que ce qui s'est passé depuis fût encore de l'avenir.

Sancy ne se compose que de trois ou quatre maisons parmi lesquelles on distingue celle de M. Aubert à ses quatre cheminées blanches et à l'étendue de ses jardins. On y arrive par un sentier tortueux tracé pour une seule personne sur le revers d'une petite côte aride, mais extrêmement pittoresque, dont toute la surface est hérissée de rochers qui affectent les formes les plus bizarres et les plus variées. Quelques buissons de ronces, de houx, de genévriers, et des mousses de différentes couleurs sont la seule végétation qu'on y remarque pendant la plus grande partie de l'année ; mais au printemps, elle rachète sa pauvreté accoutumée par un luxe tout à fait extraordinaire.

Elle se charge de violettes, de primevères jaunes, et d'une quantité innombrable de ces jolies anémones dont la tige penchée se plaît dans les lieux obscurs sous le frais abri des roches humides. Cette parure éphémère disparaît aux premières ardeurs du soleil de mai. Au sommet de la montagne, sur une petite esplanade de verdure d'où l'œil s'égare au loin dans des plaines délicieuses, s'élevait une croix de pierre que l'on avait déjà ébranlée, mais que l'on n'avait pu abattre. Elle se soutenait entre les pierres auxquelles sa base était liée par de fortes bandes de fer, quoique penchée au point qu'elle paraissait depuis le bas suspendue sur la pente du précipice, et elle ajoutait à la singularité de cet aspect sauvage l'aspect d'une ruine miraculeuse. Un joli ruisseau, qui coule entre deux rangs de saules, et qui va un quart de lieue plus loin se perdre dans la Sarthe, baigne le pied de cette colline, qu'il embrasse tout entière et dont son murmure anime seul la muette solitude. Au delà se déploient des campagnes riantes, coupées d'espace en espace avec une grâce infinie par de petits coteaux boisés, ou par des bouquets d'arbres solitaires qui se dessinent sur le fond du paysage comme des îles de verdure.

L'œil égaré entre les contours agrestes et cependant harmonieux se plaît à y retrouver de temps à autre la trace brillante et argentée du ruisseau ou des parties de la rivière qui, interceptée à tout moment par de nouveaux objets, n'offre que l'apparence de quelques lacs épars placés à dessein dans la perspective pour augmenter la variété. Leurs bords semés de hameaux annoncent d'ailleurs cette douce prospérité dont le sentiment s'éveille si agréablement dans le cœur d'un voyageur ami des hommes, à la vue d'un groupe de petites maisons blanches entourées d'arbres fruitiers ; spectacle consolateur qui lui fait oublier un moment la hideuse misère et la cruelle opulence des villes.

Quand j'arrivai à Sancy, la saison était bien avancée, et quelques traits de ce tableau, altérés par les premières influences de l'hiver, manquaient à la perfection de son ensemble ; mais je les ai rassemblés depuis autour de la première idée que je m'en étais faite, et qui m'avait causé une sorte d'extase. En effet, je n'avais jamais éprouvé jusqu'alors une profonde impression de plaisir à la vue de la nature ; elle m'avait quelque fois étonné, elle ne m'avait pas encore ravi.

Mon cœur fortement dilaté ne s'était jamais senti comme emprisonné dans mon sein, comme tourmenté du besoin de s'élancer hors de moi pour embrasser la création, et cependant cette jouissance si nouvelle pour lui ne comblait pas les désirs immenses qu'il venait de concevoir. Il prenait possession sans obstacle de tout cet infini qu'il commençait à découvrir ; mais, en se repliant sur lui-même, il s'étonnait de se trouver si vide encore et de ne rapporter de ses conquêtes qu'une curiosité inutile et des inquiétudes inconnues. Il se demandait si c'était là tout ce qui lui était donné, et il palpitait d'une impatience indéfinissable qui était pleine de soucis et de charmes.

Ma gorge se serrait, mes paupières se mouillaient de larmes, je ne sais quel murmure bruissait à mes oreilles, quelle clarté mobile et décevante éblouissait mes yeux. Depuis plus d'un an, j'avais vécu au milieu des distractions de la guerre, occupé de soins continuels, entouré de périls toujours renaissants. J'attribuai l'état singulier où je me trouvais à l'effet de la solitude, mais je comprenais mal qu'elle pût produire ainsi dans mon imagination et dans mes organes des désordres qui approchaient du délire. Cette incertitude me suivit jusqu'à la ferme où elle devait cesser. Mon conducteur m'introduisit dans la chambre de Thérèse à qui je remis la lettre de son père. Au moment où elle me regarda, mon cœur se remplit, l'univers était complet.

Thérèse avait un peu moins de seize ans. Ce n'était pas la plus belle des femmes, mais c'était la seule femme qui m'eût fait comprendre le bonheur d'aimer et d'être aimé ; car je le comprisd'abord, sans m'étonner qu'un sentiment si puissant, si tyrannique, qui absorbait si complètement toutes les facultés de ma vie, eût eu si peu de chose à faire pour les soumettre. Je me suis souvent demandé depuis s'il en était ainsi parmi les autres hommes ; mais je n'ai pu l'apprendre d'eux.

(A suivre).

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE
Le vap. anglais *Ruby*, chargera vers le 18 novembre.

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

M. QUILIO THÉOBALD

Cours Sébastiani, 4, en face de la Caserne, *Bastia*

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vend tous les articles d'Horlogerie, de Bijouterie, d'Orfévrerie, de Lunetterie et de Piété à des prix très modérés.

Il a en outre un grand assortiment de verres de rechange en cristal de roche, périscopiques, extrafins, blancs, fumés, bleus, etc., pour myopes et presbytes ; des longues-vues, jumelles marine et de théâtre.

Il vend aussi des Phonographes, Graphophones et des cylindres enregistrés et vierges, sortant d'une des meilleures fabriques de Paris.

Réparations en tous genres

Un bon ouvrier horloger est attaché à la maison.

Librairie du PETIT BASTIAIS

PATRI CIVILI

DE REBUS CORSICIS

TRADUCTION FRANÇAISE
Par l'Abbé LETTERON
Professeur au Lycée de Bastia

Vol. grand in-8° de 450 pp. **5,00** ; *franco*, **5,60**

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames.

Savonnerie Corse

Fabrique à Toga
Bureaux : 15, Boulevard Paoli

M. L. VINCENSINI a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de ses Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à exiger tout savon qui ne portera : le nom : L. VINCENSINI, imprimé sur chaque morceau.

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide ; confortable toutes classes.

Pour frêt et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Valaise*, Nouveau Port, Bastia.

AVIS

M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de domestiques, nourrices, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21 ; il informe en outre le public, que les ouvriers qui désirent être employés dans les chemins de fer, arsenaux civils ou militaires et dans toutes les industries, sont priés de venir prendre leur inscription et adresser leur demande.

La compagnie offre aux employés destinés aux chemins de fer des bons de voyage gratis et des avances d'argent à tous les autres employés avec facilité de demi tarif.

ASTHME ET CATARRHE
ESPIC

BON VIN BLANC
à conserver, s'adresser chez M. Crocs, propriétaire, boulevard Sainte-Angelo, 30.

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

L'AMARO MATTEI
SEUL CITRON PRÉSENTANT L'ARÔME ET L'IMPRÉGNATION PRÉSENTANT L'ÉTAT

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

EAU MINÉRALE NATURELLE
FERRUGINEUSE, ACIDULÉE, GAZEUSE
D'OREZZA
SOURCE PIANE
(Carte Blanche)
AUTORISÉE PAR L'ETAT

Eau naturelle garantie absolument pure sans l'emploi, pour sa conservation et sa mise en bouteille, d'aucun procédé chimique ou artificiel.

NE PAS CONFONDRE AVEC LA SOURCE DÉPARTEMENTALE

DIRECTION et ADMINISTRATION :
8, Place de la Madeleine, 8, PARIS

Agence générale pour la Corse : **Bastia, 9, Bd du Palais**

Dépôts en France et à l'Étranger
chez tous les débitants d'eaux minérales et les principaux Pharmaciens.

L'ESPÉRANCE

Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser ces assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle d'avoir à se montrer un garde-sérieux sérieux charitable ambulants — ne disant chirurgien-dentiste — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières suicidées à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Mme FAITH GEORGE WOOD
Dentiste anglais
reçoit du 1er au 10 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.

Journal hebdomadaire illustré
Chroniques, Romans, Modes, Causeries d'Art, Musique, Concours, etc.
La Famille
500.000 LECTEURS
PATRONS GRATUITS
15 c. le N°
7, rue Cadet PARIS

Demandez dans tous les Cafés : LA CÉDRATINE de la Maison L. N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

BAR SOAVI
Cours Sébastiani
BIÈRE GRUBER à 20c le Bock

MAUX DE JAMBES
VARICES — DARTRES
DÉMANGEAISONS — PLAIES ulcéreuses
ULCÈRES — ECZÉMAS
Guérison assurée par — Soulagement immédiat par
L'EAU PRÉCIEUSE
Préparation recommandée par un grand nombre de Médecins
DES MILLIERS D'ATTESTATIONS DE GUÉRISONS
Pharmacie DEPENNIER, à BLOIS
Dépôt à Bastia, pharmacie TRAVERSE.

VOS CHEVEUX
Ne tomberont plus et repousseront
PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX
PÉTROLE HAHN
Le Trésor de la Chevelure
Parfum exquis
EMPLOI SANS DANGER
Flacons 2 fr. 50 et 4 fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs
Refuser les imitations souvent dangereuses, toujours inefficaces
F. Vilbert, Concessionnaire, 47, avenue des Ponts, LYON
Dépôt spécial : R. GARNIER, pharmacien à NICE

AVEC 4 SOUS (20 CENT. PAR JOUR) FAIRE FORTUNE

Gros lots **500.000 fr.**
250 000 f., 100.000 f., 25.000 f., etc

Pour 20 centimes (QUATRE SOUS p. j.) on participe aux SIX tirages annuels, lots de **500.000 fr.**, **250.000 fr.**, **100.000 fr.**, **50.000 fr.** Le souscripteur a droit à l'intégralité des lots sans aucune retenue, serait-il de 500.000 francs. Celui qui ne serait pas favorisé est assuré de toucher toujours au sûr presque trois fois ses versements. — Ecrire et demander la notice explicative au Directeur de la Caisse générale, 30, rue Bandin, Paris.

Le COURRIER de la PRESSE
Fondé en 1880 A. GALLOIS, Fondateur
21, Boulevard Montmartre, PARIS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques et ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 5

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1830, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Chocolats fins vendus à 50 centimes le kilo. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur à 10 centimes.

DEMANDEZ ET OFFREZ
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
L'Exquis Cigare Mattei

26e ANNÉE — VENDREDI 15 NOVEMBRE 1901 — 00543 — N° 466

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Sainte Gertrude.
SOLEIL : (heure normale)
Lever, 6 h. 19 m. — Coucher, 4 h. 12 m.
LUNE : Dernier quart., le 2 — Nouv., le 10.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Stanilas.

14 Novembre

VOYAGE EN CORSE

II

Les Calanche

Le lendemain de bonne heure, les Murati et Polo étaient levés. Ils parcourarent le joli petit village de Piana avec son église au monumental clocher.

Mais le but c'étaient les Calanche. Un soleil radieux dissipait les brumes qui voilaient de leurs vapeurs légères la cime des rochers. Marie poussa un cri d'étonnement devant ces amas granitique d'un rouge sanglant.

L'astre de feu en éclairant ce grandiose paysage, mettait des incidences vives aux aspérités des roches et rendait plus frappante la fantasmagorie de cette nature étrange.

Tout un monde surnaturel s'évoque : des dômes, des minarets, des pagodes et des campaniles, abritant une multitude d'animaux géants : les uns se déchirant dans une lutte sans fin, d'autres prêts à la poursuite, pétrifiés dans leur élan.

D'énormes reptiles enlacent des corps dans de formidables étreintes où la roche rouge semble saigner sans cesse. Des alligators bicéphales ouvrent des gueules menaçantes. C'est toute une vision épouvantable de l'Apocalypse se dressant immense sous ce ciel de feu et devant cette mer étincelante.

Ils marchèrent longtemps sur cette route serpentante, dans cet entassement de rochers où surgissent de hardies pyramides à côté des gracieuses contorsions des stalactites. Des colonnettes de porphyre rose et de granit rouge, jaune, gris marbré de mousse et veiné de lichens, semblent soutenir des propylées gigantesques ; temples de dieux ou demeures de titans.

Ils eurent un soupir de soulagement en quittant enfin ce chemin encaissé où l'on se sent comme écrasé sous ces roches sinistrement belles. La route s'élargit, toujours des roc arides, aux arabesques capricieuses et jolies ; dentelles de pierre d'où s'échappe, pour descendre jusqu'au fond des abîmes, une verdoyante chevelure de lianes où se mêlent d'étranges fleurs.

C'est des profondeurs de la mer qu'a dû surgir cet amas d'horreurs grandioses et terrifiantes, qui donne une impression d'angoisse et d'anéantissement.

Du torrent s'élève une buée légère semant sur les feuilles brillantes des gouttelettes diamantées.

Enfin la mer bleue et ensoleillée, qu'on salue avec joie, en sortant de cette route sombre et de ce paysage effrayant comme un rêve du Dante.

De plus en plus les rochers se couvrent de lianes, d'arbousiers, de cystes et de bruyères. Le golfe de Porto, dans le matin étincelant, est une merveille, un immense lapis-lazuli, fabuleux bijou de fée, serti dans une monture ciselée d'or rouge.

Partout des rochers pourpres ou roses. Les longues traînes des lianes courent gracieusement d'un roc à l'autre, le soleil fait étinceler les émeraudes du feuillage et les rubis des pierres.

C'est un spectacle grandiose et inoubliable ; rien ne peut donner une idée de cette harmonie entre ces teintes violentes : le vert intense des plantes, le rouge sanglant du granit, le bleu profond de la mer et du ciel.

L'impression subie par les trois voyageurs était si vive qu'ils ne trouvaient rien à se dire pour l'exprimer.

Marie restait en extase, le regard perdu, et Polo ne l'avait jamais vue aussi belle. Il était fier de voir cette Parisienne un peu blasée et moqueuse, montrer une telle émotion devant un paysage de son lie natale.

Il se sentait heureux, comme il n'aurait pas cru qu'il lui fût possible de l'être, et souhaitait que ce voyage durât toujours.

Polo proposa à Murati de prendre la direction d'Ota, où un de ses amis devait se marier le lendemain.

La proposition enchanta Marie, et la voiture prit une route superbe.

Les arbres y font une épaisse voute abritant ou découvrant en pleine lumière les bruyères et les digitales luisantes qui ornent les lacets de la montée rapide.

On aperçoit, entre les arbres, la verdure harmonieuse de la plaine, le feuillage bleuté de l'olivier, le cédratier au vert intense, et la vigne un peu dorée. La montagne s'élève : à droite : *Capo dei Signori*, masse énorme de granit gris et jaune, se dressant d'aplomb, hérissée d'aiguilles dans le ciel, comme une colossale cathédrale gothique.

Les ruines d'un château féodal couronnent les hauteurs inaccessibles de la montagne.

— Les aigles seuls l'habitent, car aucun paysanne ne s'en approche jamais, dit Polo.

Par les nuits sombres, ces vieux pans de murs semblent ébranlés par des gémissements épouvantables.

C'est Jean-Paul Leca et ses trente-sept compagnons, qui tous moururent de mort violente en défendant leur patrie contre la tyrannie des Génois, qui se plaignent de leur abandon. Les montagnards distinguent leurs voix dans les mugissements du vent.

A gauche, sur le versant de la montagne, se tient dans un équilibre inexplicable une roche bizarre qui ressemble à une tête de sorcière diabolique.

— Regarde, dit Marie, en se tournant vers son époux, regarde donc, je n'ai vu nulle part une apparition pareille. C'est un rêve fantastique ! Cette tête énorme et hideuse tombera sur ce village accroché aux escarpements de la roche, comme un nid d'aigle.

— En effet, dit Murati, il y a là une histoire fabuleuse que notre ami peut te dire.

— Vous êtes Parisienne et vous allez rire de nos naïves légendes, reprit Polo. Jadis, le Capo d'Ota oscillait, menaçant d'écraser le village. Les habitants consternés implorèrent le secours des moines. Ceux-ci prièrent, puis, avec de grosses cordes attachèrent la tête maudite. Depuis le péril a été conjuré. Les ménagères, en remerciement, offrent aux moines de la bonne huile d'olive et des gâteaux au *broccio*.

— Je le vois, dit Marie, en riant, il y a toujours du surnaturel dans toutes vos légendes. Elles veulent être aussi terribles que vos rouges rochers.

YAN DE MAYAME.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

15 novembre 1879. — Inauguration du théâtre municipal de Bastia.

Cette solennité à laquelle tout Bastia voulut assister eut lieu avec les « Mousquetaires de la Reine, » M. Jean-Jacques Ajaccio étant maire.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Mlle Bonardi, pourvue du certificat d'aptitude à l'enseignement de l'italien, maîtresse chargée de cours des lettres au collège de jeunes filles de Béziers, est nommée professeur de lettres et d'italien au collège de jeunes filles d'Avignon.

— M. Costa, commis auxiliaire de comptabilité des services civils en Indo-Chine, est nommé commis de 3e classe.

— M. Marini, préposé de 2e classe des contributions indirectes au Mourillon, est nommé commis de 2e classe à Alsarey.

— M. Cristofini, commis de 2e classe des contributions diverses en Algérie, est nommé commis de 1re classe.

La Route de Teghime

Un décret du 2 février 1901 a déclaré d'utilité publique la rectification de la partie de la route nationale 196, de Bastia à Saint-Florent, comprise entre les bornes 10 k. 891 et 11 k. 972.

Cette rectification a été reconnue nécessaire, parce que, entre les deux points indiqués, la route présente des déclivités variant entre 10 centimètres et 11 centimètres par mètre, avec des courbes très brusques.

Les communes intéressées fourniseent gratuitement les terrains ; l'Etat a seulement à sa charge les travaux qui sont évalués à 25.000 francs.

Le ministre des travaux publics n'a pu disposer que de 18.000 francs sur le crédit de 700.000 francs de 1902 pour les rectifications des routes nationales.

Les travaux pourront donc commencer l'année prochaine et même être achevés s'il plaît à l'entrepreneur de faire l'avance des 7.000 francs qui ne seront soldés que sur les crédits de 1903.

Nos Chemins de Fer

Côte orientale

Nous avons entendu prononcer plus d'une fois, depuis que l'escadre de l'amiral Caillard est en route pour les eaux du Levant, le nom de Bonifacio.

— Comment se fait-il, disait-on, que les sémaphores du détroit de ce nom n'aient pas signalé le passage des sept navires de guerre français ?

La réponse à semblable demande nous paraît devoir être logiquement la suivante : « Notre escadre ne s'est assurément pas glissée dans le détroit de Bonifacio sans se faire voir ; mais le gouvernement a interdit la communication à la presse des renseignements sémaphoriques signalant le passage, lesquels eussent été immédiatement télégraphiés à Constantinople. »

Nos lecteurs doivent se rappeler que, le 17 octobre dernier, la *France Militaire*, documentée par un officier supérieur originaire de Corse, signalait la facilité qu'aurait un ennemi, même peu entreprenant, pour opérer un débarquement sur la côte orientale de l'île, et pour s'emparer, ensuite, par voie de terre, soit du port de Bastia, soit de celui de Bonifacio.

Postérieurement à l'article auquel nous faisons allusion, différents systèmes de défense ont été proposés comme devant être avantageux contre un débarquement de troupes ennemies sur cette côte orientale. Entre autres, l'établissement d'une voie ferrée reliant Bonifacio à Bastia et courant du Sud au Nord dans le fertile mais assez étroit couloir de plaines compris entre le rivage oriental et la partie accidentée de l'île.

Cette voie ferrée existe déjà en partie. Il y a environ une douzaine d'années, en effet, que le tronçon entre Bastia et Ghisonaccia, point situé à mi-distance de Bonifacio, a été mis en exploitation. Pourquoi ne la terminerait-on pas au plus vite ?

Voici la réponse qui nous a été faite lorsqu'à ce sujet nous avons questionné l'autorité militaire compétente :

— La voie ferrée dont vous nous parlez est toute d'intérêt local ; le prix de son achèvement ne peut donc être prélevé sur les crédits destinés à la défense de la Corse.

En effet, militairement parlant, un semblable chemin de fer serait inutilisable, étant donnée la facilité avec laquelle l'ennemi le pourrait couper.

Tout le long de la côte orientale de la Corse, les navires de guerre du plus fort tonnage peuvent, en effet, venir s'embosser à moins de deux cents mètres du rivage, c'est-à-dire à excellente portée de la voie ferrée, qu'il n'est malheureusement pas possible d'écarter suffisamment de la mer, le couloir de plaines ayant, au maximum, une largeur de quatre kilomètres.

Une concentration de troupes en un des points de la côte orientale, basée sur l'existence d'une voie ferrée pouvant amener rapidement celles-ci de Bastia et de Bonifacio, serait, par suite, exposée à un échec certain, quelques projectiles à la mélinite suffisant parfaitement pour détruire cette voie à bonne distance au-dessus et au-dessous du point choisi pour le débarquement.

Mieux vaut donc baser la concentration des garnisons, qui vont, comme vous le savez, être, sous peu, presque doublées, sur quelque chose de moins exposé aux coups arrivant du large. Somme toute, c'est ce qu'on a fait.

Quant aux ressources destinées à satisfaire l'intérêt local, ressources qui, seules, dorénavant, devront supporter la construction de tronçon de voie ferrée allant du Ghisonaccia à Bonifacio, elles sont, pour le moment, trop faibles.

(*France Militaire*).

Adresse au Saint-Père

Le clergé de la Corse, réuni à Ajaccio pour vaquer aux pieux exercices de la retraite, au moment solennel de la clôture, a acclamé l'adresse suivante, qui a été lue par M. le chanoine Casanova, vicaire forain, curé-doyen de Ghisoni.

Très Saint-Père,

Avant de quitter ce cénacle pour retourner au milieu de leurs ouailles, les prêtres qui ont pris part, sous la présidence de leur évêque bien-aimé, aux exercices de la première Retraite, qu'un éloquent dignitaire de l'illustre Eglise de Valence a prêché avec tant de bonheur, osent lever les yeux vers la montagne sainte, d'où viennent les encouragements et les lumières, pour vous saluer très respectueusement, immortel Léon XIII, Pontife vénéré, dont les sublimes encycliques instruisent les nations, éclairent les Souverains et tracent au peuple la voie qu'il doit suivre pour échapper au cataclysme qui le menace.

Dociles aux oracles de Rome, obéissants au moindre signe de votre volonté, pleins de reconnaissance pour le plus grand honneur que vous avez fait à la Corse, en élevant un de ses enfants, Sa Grandeur Monseigneur Louis Oliviéri, sur le trône épiscopal de Saint-Emphrase, ces prêtres, Très-Saint-Père, proclament hautement à la face du ciel et de la terre, qu'ils sont prêts, s'il le faut, à suivre l'exemple de leurs vénérables prédécesseurs dont quelques-uns payèrent de la vie leur attachement à la Chaire infaillible de Pierre, à cette Chaire d'où vos lèvres sacrées nous disent chaque jour : Oui, « Gentes frémissent populi meditati sunt inania... Principes convenerunt in unum adversus Christum Domini ... » Mais, comme elles ajoutent aussitôt : « Nolite timere, Deus irridebit eos », nous supplions l'Eternel de prolonger vos jours pour que vous puissiez voir l'Eglise délivrée de ses chaînes, exercer librement son action bienfaisante dans les deux hémisphères, et le monde rendre hommage à ces Ordres religieux qui donnèrent, dans tous les siècles, les plus grands exemples de dévouement et de patriotisme.

Puissions-nous, Très-Saint-Père, entendre retentir d'un pôle à l'autre, aux applaudissements des princes et des peuples, ce cri de joie et de salut : « Vive Léon XIII, l'immortel Pontife, la lumière du monde, le grand pacificateur des peuples ! »

En attendant que nos vœux s'accomplissent, daigner, Très Saint Père, répandre vos bénédictions les plus abondantes sur le Premier Pasteur si vénéré de ce diocèse, sur le clergé et les fidèles confiés à sa sollicitude, sur ces vénérables religieux que nos vœux et nos souhaits accompagnent sur la terre étrangère, ainsi que sur le digne et infatigable prédicateur qui nous a tenus sous la charme d'une parole admirable, pleine de doctrine et d'onction, harmonieux écho des meilleurs orateurs de la Chaire chrétienne.

Vive Léon XIII !

Les Bains froids

M. Georges Benelli, de Corvione a soutenu dernièrement sa thèse de doctorat devant la faculté de médecine de Paris.

Notre jeune compatriote a traité un sujet tout à fait personnel et sur une des questions à l'ordre du jour. Il l'a fait avec une réelle compétence et a ainsi mérité les félicitations de la faculté.

M. le docteur Huchard a fait un compte-rendu de cette thèse dans le *Journal des Praticiens*. Nous lui empruntons le passage suivante :

Personne aujourd'hui ne songe à con-

tester l'efficacité des bains froids en thérapeutique. Et pourtant, cette méthode rencontre encore un obstacle contre lequel les praticiens ont chaque jour à lutter : c'est la peur du froid, préjugé dangereux, mais assulaire et vivace. Désireux de montrer une fois de plus l'excellence de la balnéation froide, le Dr Benelli (Thèse de Paris, 1901) rappelle ses excellents effets dans la plupart des pyrexies, et étudie spécialement son application dans les fièvres paludéennes.

Giannini, le premier (1805), de qui la méthode est presque semblable à ce que devait être la méthode de Brand, arrêtait net, avec des bains froids, les accès de fièvre palustre, même pernicieux.

Il convient d'user, en pareil cas, du bain froid pour faire avorter l'accès, et de la quinine pour prévenir les accès suivants. On évite ainsi ces séries d'accès intermittents, qui épuisent tellement les malades.

Gazette Départementale

PORTOVECCHIO. — Nous annonçons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Marini, de Portovecchio, avec M. Pianelli, commis de perception, fils de l'honorable entrepositaire des poudres et tabacs de la régie à Sartene.

La gracieuse fiancée appartient à l'une des plus estimées familles de l'arrondissement de Sartene. Elle est la nièce de M. le docteur Balesi, maire et conseiller général de Portovecchio. Possédant à un haut degré les plus brillantes qualités du cœur, d'une supériorité intellectuelle, elle fera sans aucun doute le bonheur de son époux.

Nous faisons des vœux pour que cette union merveilleusement assortie soit sanctionnée par le bonheur le plus parfait.

A. B.

♣

VENTISERI. — Mme Casabianca, institutrice à Ventiseri, a pris l'initiative d'une souscription qui a produit près de quarante francs et qui a été affectée à l'acquisition de cartes murales, de tableaux d'histoire de France et de différentes fournitures classiques pour l'école de filles.

♣

SARTENE. — Parmi les sauveteurs qui se sont particulièrement distingués, au mois de juin dernier, en concourant au sauvetage du *Tulli Antoine*, en détresse à l'Ile-Rousse, nous sommes heureux de relever le nom de M. Guibelin, lieutenant des douanes, à qui le ministre de la Marine a décerné un témoignage officiel de satisfaction.

Cette récompense fait le plus grand honneur à cet officier d'élite ainsi qu'au corps auquel il appartient, et s'ajoute à d'autres non moins honorifiques qu'il compte déjà à son actif et dont il a été l'objet pour avoir accompli, toujours dans des circonstances difficiles, des actes exceptionnels de dévouement.

Nous présentons à M. Guibelin nos sincères félicitations. — ALF.

Bulletin Financier

Paris, le 11 Novembre 1901.

Le marché est irrégulier mais assez soutenu dans son ensemble. Nos Rentes sont en plus-value, le 3 0/0 à 100.10 et le 3 1/2 à 101.10. Les Fonds Etrangers sont fermes : l'Italien 99 fr., l'Extérieure 70.12, Serbe à 30 35 30. Les Etablissements de Crédit sont calmes, reproduisant pour la plupart leurs cours de samedi.

En valeurs industrielles, la Rio tombe à 1.417 ; l'action Parisienne reste à 496 f.

Le groupe des valeurs russes est en sensible reaction.

La Société des Chantier et Ateliers de Saint-Nazaire s'est constituée en Juillet 1900 pour exploiter les établissements que la Compagnie Générale Transatlantique possédait à Penhoet près Saint-Nazaire. Depuis cette époque, une si grande quantité de commandes lui ont été données par des particuliers et par l'Etat, qu'elle a été obligée de procéder à l'agrandissement des installations ainsi que à l'augmentation de l'outillage. En outre elle a dû acquérir à Rouen les chantiers et ateliers de Normandie qui en va lui permettre de doubler sa production.

Chemins Français calmes.

Vénézuela et Colombie

Suivant un télégramme de Curaçao, les nouvelles de Capachobo-Viejo portent que les troupes postées à la frontière ont été très surexcitées en apprenant, d'après le rapport du président Castro à Sanc-Criatobal, que les Etats-Unis insistaient pour faire intervenir leur médiation entre la Colombie et le Vénézuéla.

Le général Uribe-Uribe n'ajoute pas foi à ce rapport. Il est confiant dans le succès à venir de la cause libérale, parce que le président Castro s'est engagé à le soutenir ; mais si Castro ne tient pas son engagement, cessera, dit-il, sa ruine ; la guerre sera portée en Colombie avant la Noël.

Le bruit a couru que Célestin Castro a vendu à l'ennemi du bétail, auquel on aurait fait franchir la frontière au cours de petites excursions par les conservateurs colombiens.

Ce bruit a soulevé parmi les libéraux colombiens, le long de la frontière, un grand mécontentement contre le président Castro et sa famille. Une douzaine de soldats auraient été tués de part et d'autre dans ces incursions.

Appel aux Corses

Les cercles, groupes et sociétés corses soussignés, réunis, jeudi 7 du courant à 5 heures du soir, au 1er étage du bar de l'Industrie, 102, cours Lafayette, afin de prendre les mesures nécessaires en vue d'une campagne active et incessante en faveur de l'amélioration économique de la Corse, de la mise en adjudication des services maritimes postaux entre la Corse et le continent français, et de la création d'une ligne de paquebots entre Toulon et la Corse, font connaître aux compatriotes habitant Toulon et La Seyne, qu'un organe, l'*Echo de la Corse*, paraissant tous les samedis, s'est créé dans le but de défendre par tous les moyens en son pouvoir leurs intérêts et ceux de l'île ;

Félicitent le Directeur de cette vaillante feuille pour la courageuse initiative qu'il a prise, et font appel aux sentiments de solidarité qui règnent entre Corses pour soutenir vigoureusement l'*Echo de la Corse*, appelé à rendre d'éminents services à la cause commune.

Ils comptent sur le meilleur concours de leurs compatriotes qui voudront bien, ils l'espèrent, faire preuve en cette circonstance de dévouement et de désintéressement.

Signés : Frères Corses, Cercle Sambuccio, Corses Socialistes, Comité plébiscitaire du Mourillon, Comité des intérêts corses, l'Union corse, Comité indépendant corse du Pont du Las, Démocrates Corses, l'Insulaire, Cercle Général Paoli.

LE PALUDISME EN CORSE

L'Association française pour l'avancement des sciences fait parvenir à l'Académie de Médecine le texte du vœu suivant qui a été adopté sur la proposition de la section des sciences médicales par l'assemblée générale tenue à Ajaccio en septembre dernier :

« La section des sciences médicales de l'association française pour l'avancement des sciences émet le vœu qu'en présence des ravages produits par le paludisme en Corse, qui paralysent tout progrès dans ce pays, les pouvoirs publics procèdent à l'application de l'assainissement des régions infectées d'après les procédés scientifiquement démontrés et que ce vœu soit transmis à la commission spéciale du paludisme de l'Académie de Médecine. »

Ce vœu est pris en considération par l'Académie.

Battue aux Macreuses

Les amateurs de la battue sont prévenus qu'ils auront à se munir d'une autorisation, qui leur sera délivrée au bureau des Pêcheries de Biguglia, rue des Zéphyrs, n° 8.

Le départ du Forte aura lieu à 5 heures et demie du matin.

Le fermier de l'étang,
V. POGGI.

Maladies épidémiques

On nous signale quelques cas de diphtérie qui se sont produits dans certains quartiers de la ville, principalement boulevard du Palais et rue de l'Opéra. Il n'y a rien qui puisse alarmer la population, puisqu'on constate presque toujours, au début de l'hiver, des affections de la gorge.

Mais ce qu'il convient de signaler dans cette occurrence, c'est la nécessité et l'obligation même de procéder à une désinfection rigoureuse. C'est, du reste, le seul moyen qui puisse prévenir de nouveaux cas d'infection diphtérique. Or, nous savons, qu'un père de famille, habitant le boulevard du Palais, s'est présenté vainement à l'Hôtel-de-Ville, pour obtenir la désinfection de son logement. Pourtant, il a quatre enfants qui sont menacés, toute de désinfection, d'être atteints, après leur frère, de cette terrible maladie.

Il nous semble impossible que le service compétent de la mairie puisse montrer autant de négligence.

Nous recommencerons prochainement la publication de

Per un Fruscettu !

Cummediôla in 4 atti

DI P. VATTELAPESCA

Lectures pour Tous

Nous renseignons sur tout ce qui touche à la défense et à la prospérité du pays, promène notre curiosité à travers les questions d'actualité, d'art ou d'science, nous transporte au cœur des terres nouvellement conquises, va là où nous demandons à une revue populaire. Mais nous voulons aussi qu'elle fasse une large part à l'imagination. Le programme des Lectures pour Tous qui publie la Librairie Hachette et Cie répond à tous ces désirs. Abondamment illustrée, l'attrayante revue, à côté d'articles de vulgarisation traités sous une forme toujours captivante et pittoresque, soumet d'émouvants et dramatiques récits.

Voici le Sommaire du n° de novembre : Fêtes du Sacre et Entrée des Rois ; Le Cachemire, nouvelle. Procédés de travail à mailles des serruriers ; Le dernier Mammouth, roman, par R. Auzias-Turenne ; La Légende d'Ursich, le meurtrier, nouvelle. Des feuilles de soie mise titre ; La machine parlementaire ; L'architecte de mes Prisn ; Vingt jours d'embarquement : Le Martyre au service de l'influence française : Le monde transformé par l'électricité

Abonnements. Un an : Paris, 8 fr. ; Départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. — Le Numéro, 50 centimes.

Souscription publique

pour l'érection d'un monument à élever à la mémoire des soldats Corses morts pour la Patrie.

4ème Liste

MM. Gaudin, maire de Bastia, 100 fr. ; Durazzo, conseiller, 10 ; Fratacci, architecte, 5 ; Casanova, médecin-major au 15e colonial, 10 ; Nogues, capitaine, 10 ; Gistucci, lieutenant, 3 ; Casalta, 20 ; deux Gendarmes à Saint-Aubin, 1 ; Astolfi, commandant au 107e rég. d'infanterie, 15 ; Ordioni, 2 ; Mattei, officier d'administration, 5 ; Cortegiani, 5 ; Giuliani, capitaine au 98e, 5 ; Simonpaoli, capitaine du génie, 5 ; Aymo, officier d'administration, 10 ; Giacobbi, lieutenant au 98e, 5 ; Casalta, lieutenant du génie, 5 ; un Marsouin, 40 ; Alfonsi, 2. — Total : 335 fr.

de Poggio di Nazza : MM. Brancaleoni, maire, 1 fr. ; Batteoti, juge, 5 ; Tavera, 1 ; Poli, 0.50 ; Gatti, 0.50 ; Ortesi, 0.50 ; Vittori, 0.50 ; Ouesti, 0.50 ; Martinelli, 0.50 ; Casabianca, 1 ; Poli, 0.50 ; Casanova, 1 ; A.-B. Ortesi, 1. — Total : 13.50.

Autre liste de Poggio di Nazza : M. Marmarini, 0.50 ; Mme Marmarini, 0.50 ; M. Casabianca, 5 fr. ; Mme Casabianca, 2 ; MM. Natali, 1 ; Micheli, 1 ; Paoli, 0.50 ; Santoni, 0.25 ; Casanova, 0.50 ; Rossi, 0.50 ; Latour, 2 ; Princet, 0.25 ; Louis Casanova, 0.25 ; Laurent Casavova, 1 ; Battesti, 0.50 ; Mariani, 0.50 ; Mme Mariani, 0.50 ; MM. Calendini, 0.50 ; Calendini, 0.50 ; Micheli, 0.50 ; Buisson, 1 ; Murati, 0.50 ; Pieri, 1 ; Manfredi, 0.50 ; Castelli 1er, 0.50 ; Castelli 2e, 0.50 ; Mlle Castelli, 0.50 ; MM. Santucci, 0.50 ; Tomasi, 0.25 ; Santoni, 0.50 ; Paolini, 0.25 ; Manfredi, 1 ; Mmes Paolini, 0.25 ; Rossini, 1 ; Rossi, 1 ; Mlle Peretti, 0.50 ; MM. Brancaleoni, 0.50 ; Poli, 0.50 ; Tomasi, 0.00. — Total : 43 fr.35.

de Toulon : MM. Magaja, 0.50 ; Gualfucci, 0.50 ; Luiggi, 0.50 ; Cassani, 0.50 ; Justiniani, 0.50 ; Barbieri, 2.00. — Total : 5 francs.

de Paris : MM. Castelli, 10 fr. ; Chappat, 2 ; Vulgrang, 1 ; Nunzi, 10 ; Peyret, 1 ; Jacob, 2 ; Demiliati, 1. — Total : 27 fr.

Petite Gazette

VIGILANCE ATMOSPHÉRIQUE DU 14 novembre

7 matin. — 7 heures du matin, + 12 à midi ; 15.5. 6 heures du soir. + 14.8. Maxima, + 15.9. minima, + 10.2.

Baromètre. — 7 heures du matin, 753 mm. 752 mm. 6 heures du soir, 755 mm.

Vent. — 9 h. du matin calme.
4 h. du soir, calme.

Etat du ciel, quelques nuages.
Etat de la mer, boile.
Quantité des eaux tombées, 0,70, soir, + 0 50
Pluviomètre, à 9 heures du matin m.

♣

Licence en droit

On lit dans le *Progrès de Bel-Abbès* :

Un télégramme particulier annonce que M. Paul Antoni, frère du sympathique avoué de notre ville, vient d'être reçu aux deux parties de l'examen de droit (2e année), devant la faculté d'Alger.

En enregistrant cette nouvelle, nous sommes heureux de féliciter M. Paul Antoni de son succès.

♣

Palmes académiques

A l'occasion de l'inauguration du groupe scolaire de Clichy, M. Nunzi Michel-Napoléon, adjoint au maire de Clichy, délégué cantonal, a été nommé officier de l'instruction publique.

♣

Au départ

L'aéronaute Capazza et sa charmante compagne nous ont quitté hier pour rentrer à Paris et de là à Bruxelles.

Mme Capazza a été enthousiasmée de son séjour à Bastia et n'a eu qu'un seul regret, celui de ne pas pouvoir le prolonger plus longtemps. Mais elle nous a dit au revoir à bientôt.

♣

Récompenses aux instituteurs

Sur la proposition de l'Académie de médecine le ministre de l'intérieur a décerné les récompenses suivantes aux instituteurs qui ont contribué le plus activement à propager la vaccination et les revaccinations dans les écoles :

Médaille d'argent, M. Briganti Louis, à Brignais ;

Médaille de bronze, M. Lanfranchi Antoine-François, à Morsolle-Constantine.

♣

Tentative de suicide

Un des vendeurs de journaux de notre ville quittait lundi dernier sa famille, par le paquebot de Marseille, sans prévenir personne. Il arrivait le lendemain à Marseille, s'installait rue Mazenod, 40, au premier étage, et quelques heures après se jetait de la fenêtre.

Dans sa chute ce malheureux s'est gravement blessé à la tête et aux reins ; il a été aussitôt relevé par les voisins et transporté à l'Hôtel Dieu.

Moretti était très exact dans son service ; on ne peut s'expliquer les motifs qui l'ont déterminé à se rendre à Marseille pour mettre fin à ses jours.

♣

Nécrologie

Dans l'après-midi ont eu lieu les obsèques de Mme Angeline Benigni, veuve du regretté juge de paix Benigni, et issue de la famille de Buttafoco, de Vescovato.

Mme Benigni était âgée de 78 ans, depuis longtemps elle ne quittait plus la chambre. Ses derniers moments ont été attristés par l'absence de son fils aîné, M. Edouard Benigni, receveur principal des douanes et régies en Cochinchine.

Le cortège était nombreux. Le deuil était conduit par M. Simon Benigni et ses parents.

L'absoute a été donnée en l'église paroissiale Saint-Jean et l'inhumation faite dans le caveau particulier de la famille.

Nous présentons à MM. Benigni et de Buttafoco toutes nos condoléances.

♣

Chirurgien Dentiste

M. Beltrami, dentiste des Hôpitaux de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle du département de la Corse, que M. Garibaldi, son opérateur sera visible à Bastia, Grand Hôtel Lingénieur, à partir du onze novembre prochain.

♣

Baccalauréat

Ont été définitivement admis devant la faculté d'Aix, au baccalauréat classique, 1re partie, MM. Antonini et Passano ; 2e partie, MM. Alessandri, Bozzi, Martelli.

— Sont admissibles au baccalauréat moderne, 1re partie, MM. Giorgi, Tavera.

— Ont été définitivement reçus au baccalauréat classique, lettres-mathématiques, devant la faculté des sciences de Marseille, MM. Colonna Jean, assez-bien ; Grassi, Rocca, Colonna de Leca.

♣

Le téléphone en Corse

La création du réseau téléphonique urbain entre Ajaccio et Bastia va bientôt entrer dans la voie d'exécution.

Le nombre des abonnés ayant souscrit un engagement est encore restreint, mais il n'y a pas lieu de se préoccuper outre mesure de cette indifférence momentanée. Dès que le téléphone fonctionnera on s'apercevra bien vite des services que peut rendre ce moyen de communication.

En attendant l'administration a déjà expédié à Ajaccio la cabine téléphonique que l'on peut voir dans la salle d'attente des bureaux de la poste.

♣

Nouveau syndicat

Les garçons bouchers ont constitué leur syndicat, et ont décidé de se mettre en grève si les patrons ne leur accordent pas la liberté pour l'après-midi du dimanche.

Cette réclamation nous paraît fondée ; nous pensons que les bouchers n'hésiteront pas à y faire droit, d'autant plus que les garçons s'obligent à abattre le dimanche matin les bêtes nécessaires à la consommation du lendemain.

♣

Acte de probité

On lit dans le *Journal des Postes* :

M. Luciani, facteur des postes à Paris, 14, passage de Grenelle, ayant trouvé un porte-monnaie contenant une somme de 37 francs, s'est empressé de le déposer au commissariat de police de son quartier.

Ce porte-monnaie avait été perdu par Mlle Gotteri, employée des postes à Paris, en revenant de son bureau.

Nos sincères félicitations à M. Luciani pour cet acte de probité, d'ailleurs si commun parmi le personnel.

♣

Pilules Suisses, Rhumatisme, goutte, névralgies, migraines, maux de tête, 4 fr. 50.

♣

Au Port

Le vapeur *Liban*, commandant Lacotte, est arrivé de Livourne avec 395 passagers et 1 tonne, et est reparti pour Marseille avec passagers et marchandises.

— Le vapeur *Lou Cettori*, capitaine Loubatières, est arrivé de Nice avec 16 passagers et 27 tonnes.

— Le voilier *Marie Louise*, capitaine Gherardi, est arrivé de Marseille avec 74 tonnes.

♣

Piano à vendre

A vendre, très beau piano en bon état. Conditions raisonnables.

S'adresser au bureau du journal.

A partir du 1er décembre

Les Magasins de chaussures

T. CAFFARELLI Fils

situés en face l'oratoire de la Conception, seront transférés, même rue 10, dans l'ancien Hôtel de la Marine.

Cie de Navigation Mixte

(Cie TOUACHE)

Naples-Bastia-Marseille

Départs de Bastia pour Marseille
Mercredi 20 novembre à midi
par *TOUAREG*
vapeur rapide spécialement aménagé pour passagers.

Pour frêt et passages s'adresser : à Bastia, à M. Arthur Southwell,

Cédrats

M. Pierre Vincentelli de la maison Gregorj et Compagnie a l'honneur de prévenir les producteurs de cédrats qu'il vient de transférer son chantier à Toga, à côté de celui du syndicat de Venaco et à proximité de la gare maritime. Il ne reçoit donc plus de cédrats à son ancienne usine de Lapino, où il ne laisse personne chargé d'en accepter pour son compte. Que les producteurs avisent.

P. VINCENTELLI.

BOURSE DE PARIS

	13 nov.	14 nov.
Rente 3 p. 0/0 ancien	100.55	100.80
— 3 p. 0/0 amort.	99.	99.40
— 3 (/0/0. . . .	101.00	100.90

Dépêches pour Avant-Service Télégraphique de Nuit

Nouvelles Militaires

Cadre de réserve

M. le général de division Quinivet, président du comité technique du génie, est placé, à dater de ce jour, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général.

Cour d'assises de l'Yonne

Procès de Presse

Dans la poursuite contre le journal le *Piou-piou*, de l'Yonne, le jury a rendu un verdict négatif.

Le président a prononcé l'acquittement des prévenus qui ont quitté la salle d'audience au milieu des applaudissements de l'assistance.

Dans la rue, la foule leur a fait une véritable ovation.

LES OBSÈQUES du contre-amiral Ingouf

Les obsèques du contre-amiral Ingouf, ancien directeur de l'Ecole supérieur de la marine, ont été célébrées en grande pompe, ce matin, à Brest.

Les honneurs ont été rendus par une partie des troupes de la garnison.

L'Union coloniale

L'Union coloniale française a donné, hier soir, son premier dîner mensuel de la saison, à l'hôtel Terminus.

Dans la séance qui a suivi le dîner, elle a décerné des médailles à quelques bons serviteurs des colonies, et, en particulier, à M. Ballay, gouverneur général de l'Afrique occidentale.

COUR D'ASSISES DU VAR

L'Attentat Max Régis

On télégraphie de Draguignan :

La Cour d'assises du Var s'est occupée aujourd'hui de l'affaire Le Talhouëdec poursuivi pour avoir, à Alger, dans une brasserie, tiré plusieurs coups de revolver qui ont blessé M. Max Régis et deux consommateurs.

L'accusé déclare qu'il est inconscient du fait qui lui est reproché. Il a été armé par les autorités ; le vrai coupable est M. Lutaud, l'ancien préfet d'Alger.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Pour la Paix

On annonce que le Conseil d'administration de la Cour d'arbitrage de La Haye est convoqué par le 20 novembre, à l'effet de statuer sur l'appel de la députation transvaalienne.

Attaque d'un convoi anglais par les Boers

Les Boers ont attaqué près de Bovendam un convoi anglais et l'ont capturé.

Les Anglais ont eu 14 tués ou blessés.

Les Boers ont capturé six wagons et ont brulé les autres.

Nouveaux Impôts

Le *Daily Mail* annonce qu'il est question de frapper d'un impôt les sucres.

DISCOURS DE M. BRODRICK

M. Brodrick a prononcé un nouveau discours dans une réunion : il a dit que la prolongation de la guerre est due au traitement bienveillant réservé aux rebelles. Il reste 10.000 Boers armés.

Nouveaux renforts

De nouvelles troupes sont attendues dans les ports, pour être envoyées dans l'Afrique du Sud.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Bourgnat, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

Les Etangs de l'Ain

Suite de la 1re délibération sur le projet de loi relatif au desséchement d'étangs dans le département de l'Ain.

Après une longue discussion le Sénat a adopté l'article unique du projet de loi par 141 voix contre 104.

Le contre-projet Gourjes sera discuté à une prochaine séance.

La séance est levée à 6 h. 10, et renvoyée à demain, à 3 heures du soir.

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Massé, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

La Marine marchande

Suite de la discussion sur le projet de loi relatif à la marine marchande.

Amendement Riondier

L'amiral Riondier présente un amendement tendant à indiquer les conditions dans lesquelles la compensation de l'armement serait accordée pour approprier les navires marchands aux besoins de la guerre, et développe ensuite cet amendement.

L'amendement n'est pas adopté.

Amendement Sébille

M. Sébille présente un amendement tendant à demander que la compensation d'armement soit limitée au cinquième de la prime de construction française.

M. Sébille développe son amendement qui n'est pas adopté.

Suite de la discussion lundi.

Séance de l'après-midi

La Réglementation du travail

Discussion de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, relative à la réglementation du travail et aux retraites des employés des chemins de fer.

M. Zévaès demande une loi pour les compagnies, de manière qu'elles puissent appliquer les règlements.

Contre-projet Berteaux

M. Berteaux développe un contre-projet. Il fait l'éloge des agents des voies ferrées, et dit que les compagnies se moquent des arrêtés ministériels ; il repousse le texte de la commission.

M. Rose, rapporteur, défend le texte transactionnel entre le projet du Sénat et le contre-projet Berteaux.

Ce contre-projet est mis aux voix et adopté par 388 voix contre 87, malgré la vive opposition de M. Caillaux, ministre des finances.

Résolution

M. Berteaux présente un projet de résolution invitant le gouvernement à soutenir devant le Sénat, dans le plus bref délai possible, la proposition qui vient d'être adoptée par la Chambre aujourd'hui.

Le projet de résolution est adopté par mains levées.

L'Emprunt

La Chambre décide que le projet de loi sur l'emprunt 3 pour cent sera inscrit en tête de l'ordre du jour de la séance de lundi.

Sur la demande du rapporteur général, la Chambre décide que la discussion du budget viendra après celle de l'emprunt.

La séance est levée à 6 heures 15, et renvoyée à demain, à 2 heures du soir.

CHARCUTERIE CONTINENTALE

Cours Sébastiani, Bastia

Fromages de toute provenance

JEAN DIAS

Expéditionnaire

1, Rue du Nouveau-Port 1.

Transit. — Commission. — Représentation. — Consignation. — Formalités et Opérations en douane.

Avances sur marchandises, camionnage, etc.

Filature de Cocons

Saint-Job

M. HENRI BARBANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bâtesoude la direction, Port Neuf, maison Bartin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARBANTI, Nouveau port, Bastia.

Vente

par suite de Saisie exécution

Le dimanche dix-sept novembre courant, à deux heures de relevée, sur la place Saint-Nicolas, à Bastia, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente, au plus offrant et dernier enchérisseur, de deux automobiles système Amédée Ballée fils.

La vente aura lieu au comptant sous peine de folle enchère.

L'Huissier poursuivant,
J. TOTTI.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

MACHINES PERFECTIONNÉES POUR FAMILLES, ATELIERS, CORDONNERIE, SELLERIE.

Nouvelle Machine à Cannette Centrale brevetée dans tous les pays.

Atelier spécial pour le montage, l'ajustage, les réparations des machines à coudre et des vélocipèdes de tous les systèmes.

Travail soigné — Prix modérés

Cotons et fils en bobines, cordonnets soie, aiguilles extra supérieures, accessoires et pièces de rechange de marque.

Les machines Helvétia, par leurs perfectionnements, leur rendement, leur prix avantageux, sont, sans conteste, supérieures à tous les autres systèmes. — Grandes facilités de paiement. — Forte remise au comptant.

Un ouvrier spécialiste détaché de la fabrique Suisse est attaché au dépôt de Bastia.

AVIS

M. PIERRE PETROLACCI, herblantier-chaudronnier, 3, rue Miot, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il vient d'attacher à son atelier un ouvrier mécanicien spécialiste pour la réparation des pompes à eau et à bière, robinets plongeurs, irrigateurs et injecteurs, lampes à pétrole et à huile ; réparation et pose d'appareils à l'acétylène. Travaux soignés à des prix très modérés.

Transports Maritimes

à prix réduits

Expéditions et colis postaux pour tous pays

Départ de Bastia pour Marseille : Compagnie Touache : le mercredi.
Id. Fraissinet : le lundi et jeudi.

Adresser les expéditions à M. A. PADOVANI, expéditionnaire à Bastia.

Bijouterie-Horlogerie

Gravure

M. E. GIUNTOLI, ex-bijoutier graveur de la bijouterie Mattei, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il a ouvert ses magasins et ateliers situés Boulevard Paoli, 24, Bastia.



7 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

THÉRÈSE AUBERT

par CHARLES NODIER

I.

Cette impression fut subite comme la pensée, subite comme le regard que Thérèse laissa tomber sur moi, et qui était animé d'une si touchante bienveillance que la vue du ciel ouvert n'aurait pas rejoint mon âme d'une volupté plus vive et plus pure. Je dis son regard, parce que je ne sais point d'autre expression pour peindre cette émanation d'un feu doux qui s'échappe entre les cils d'une femme aimée, et dont le contact bouleverse le cœur et fait tourner le sang dans toutes les artères. La paupière de Thérèse n'était pas tout à fait rabaissée sur la lettre de son père, que je savais déjà que ma destinée lui appartenait à jamais.

J'osai la regarder alors, parce qu'elle ne me regardait plus, et j'étais si faible pour mon bonheur que je redoutais presque le moment où sa lecture finirait. Je ne me sentais pas la force de supporter à peu de distance deux émotions dont la première avait suffi pour inonder tous mes sens d'une félicité enivrante. Les biens de l'existence me semblaient mal répartis. J'aurais voulu distribuer l'excès de mes sentiments et de mes illusions sur toutes les années qui me restaient à vivre, ou bien j'aurais voulu qu'ils s'accumulassent jusqu'au point de m'accabler, et que mon cœur brisé de délices s'anéantît dans sa joie.

Cette dernière idée prévalut, et je commençai à me sourrir de la contemplation de ses traits ; je m'efforçai de les graver ineffaçablement dans ma mémoire, de me les approprier tous, de manière qu'aucun événement ne pût m'en priver à l'avenir, et que, s'il m'était réservé de mourir d'une mort si accomplie en douceur, cette image, identifiée à ma dernière pensée, l'occupât seule pendant l'éternité entière. Thérèse était d'une petite taille, mais on ne s'en apercevait que par comparaison, parce que la nature n'avait jamais donné à des formes plus gracieuses des proportions plus remarquables par leur élégance et leur harmonie. Ses cheveux noirs, qui étaient rattachés avec simplicité sur le sommet de la tête, laissaient à découvert un front plus blanc que l'ivoire, deux boucles seulement s'arrondissaient de l'un et de l'autre côté pour en relever l'éclat. Elle n'avait pas un coloris animé, mais la moindre impression vive le faisait naître, et ce charme fugitif n'en était que plus enchanteur. Il en résultait un caractère de beauté qui n'était pas moins fait pour l'âme que pour les yeux. Cet avantage, qui n'est dans les autres femmes que le signe accoutumé de la jeunesse et de la santé, paraissait dans Thérèse un privilège particulier du sentiment.

Dès le premier regard, on la trouvait charmante, mais on ne savait pas à quel point elle était digne d'être aimée, tant qu'on ne l'avait pas vue rougir d'une douce émotion. La même facilité à sentir et à exprimer embellissait toutes les parties de sa physionomie de cet attrait indéfinissable qu'on sent mieux qu'on ne peut le décrire, et qui se renouvelle si vite que l'œil attentif de l'amour même ne le saisit pas toujours. C'était quelquefois le transport d'une gaieté si franche et si ingénue, l'expression du bonheur facile d'un enfant content de peu de chose ; c'était plus souvent je ne sais quelle tristesse indéterminée qui ne semblait pas se nourrir d'un objet réel et qui s'égarait dans des pensées étrangères aux lieux, aux temps, aux circonstances où elle venait à se manifester. Il est possible que la mélancolie ne soit pas dans tous les êtres sensibles l'effet du souvenir des peines passées.

Pourquoi ne serait-elle pas quelquefois une disposition involontaire du cœur à essayer les peines qui le menacent et un avis de s'y préparer ? Son cœur était extrêmement délié et cédait presque à tout moment sous le poids de sa tête qui retombait alors penchée sur une de ses épaules avec un abandon plein de grâce. Cette habitude était probablement un défaut, mais un défaut dont aucune perfection n'aurait pu remplacer le charme, tant il s'y rattachait d'idées tendres et délicates ! Au reste, ce ne sont là que des réminiscences, et non un portrait. J'ai voulu parler d'elle, et non pas substituer à cette vive image qu'elle a laissée dans mon cœur, et que nul effort humain ne saurait faire passer dans l'esprit et dans le cœur des autres, une esquisse imparfaite qui se décolore, qui s'efface sous ma plume. Ah ! ce n'est point ainsi que je l'ai vue, ou plutôt je ne l'ai jamais vue assez distinctement pour entreprendre de la peindre ! Il y avait sur ses traits un voile lumineux qui m'en dérobait tous les détails, et, maintenant encore, je ne me rappelle son visage que dans le vague de cette vapeur éblouissante dont il était enveloppé.

Mon premier abord avait inspiré à Thérèse un intérêt affectueux, mais familier. Elle m'avait souri avec une cordialité franche où se révélait toute la bonté de son cœur. A mesure qu'elle lisait, ses dispositions, sans changer tout à fait de nature, prenaient un autre caractère. Quelque embarras, qui augmentait à chaque ligne, se développait sur sa figure. La timidité paraissait gêner l'effusion d'âme que cette lettre lui inspirait. Son sein palpitait ; ses joues s'étaient vivement colorées. On voyait qu'elle cherchait à retenir des larmes prêtes à jaillir de ses yeux. Quand elle eut fini, elle vint à moi, me prit la main avec expression, jeta au feu l'écrit de son père après y avoir appliqué ses lèvres ; et, relevant le doigt sur sa bouche, elle me regarda d'un air d'intelligence.

— Mademoiselle, me dit-elle, comptez sur tous les soins... Elle me regarda de nouveau, et remarquant mon émotion, elle passa un de ses bras autour de mon cou ; — si l'amitié peut vous dédommager de vos peines, reprit-elle, si du moins elle peut les adoucir, vous ne serez pas tout à fait malheureux.

(A suivre).

VELOUTINE Poudre de Riz Dyalinée

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE
Le vap. anglais *Ruby*, chargera vers le 18 novembre,

Pour frêt s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

ENGRAIS POUR TOUTES CULTURES
Superphosphates d'Os et Minéraux
Dosages garantis sur facture
LOUIS LACHÈVRE
MARSEILLE, 27, rue des Princes, MARSEILLE
DÉCHETS DE VIANDE à 6 fr. les 100 kilos
On demande des représentants

M. QUILIO THÉOBALD
Cours Sebastiani, 4, en face de la Caserne, *Bastia*
a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vend tous les articles d'Horlogerie, de Bijouterie, d'Orfèvrerie, de Lunetterie et de Piété à des prix très modérés.
Il a en outre un grand assortiment de verres de rechange en cristal de roche, périscopiques, extrafins, blancs, fumés, bleus, etc., pour myopes et presbytes ; des longues-vues, jumelles marine et de théâtre.
Il vend aussi des Phonographes, Graphophones et des cylindres enregistrés et vierges, sortant d'une des meilleures fabriques de Paris.
Réparations en tous genres
Un bon ouvrier horloger est attaché à la maison.

Sérieuse Situation tr. indépend. offerte à hom., dam. et dlles pr travail facile et agr. à faire ch. soi toute l'ann., s. connaiss. spéc., rapp. 3 à 6 fr. p. j. suivant produc. Ecr. M. JOUBERT, dr. de l'entreprise générale « à l'Immaculée Conception, » 123, rue Caulaincourt, PARIS. Maison de confiance, fond. en 1886. 2 dipl. d'honn. Timb. p. rép.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame;
Messieurs. demandez-le aux Dames.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rances artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

BON VIN BLANC
A conserver. s'adresser chez M. Croce, propriétaire, boulevard Sainte-Angelo, 30.

Demandez et offrez dans tous les Cafés
L'AMARO MATTEI apéritif supérieur.
L'AMARO MATTEI
EST UNE PERSONNE LIBRE ET INDÉPENDANTE POUR L'APÉRITIF

Mme FAITH GEORGE WOOD
Dentiste anglais
reçoit du 1er au 10 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orengo.

Savonnerie Corse
Fabrique à Toga
Bureaux: 13, Boulevard Paoli
M. I. VENTURINI a l'honneur d'informer le public qu'au présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.
Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de ses Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne portera le nom : I. VENTURINI, inscrit né sur chaque morceau.

LE
Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus Élégant et le plus Pratique des Journaux de Modes
PREMIÈRE ÉDITION
avec gravures noires
Un An.... 14 f. — Six Mois. 7f 50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 32 gravures coloriées
Un An.... 22 f. — Six Mois. 11f 50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à E. Henry PETIT, Directeur
5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

LA PIPE
qui tient le record
La *Pipe Record* est en racine de bruyère garantie, et de fabrication exceptionnellement soignée.
La tige du foyer est percée de deux trous qui facilitent le tirage et contient en outre une *pompe réservoir* pour la nicotine. Le milieu du tuyau en gutta-percha, est percé de 4 trous, ce qui divise la fumée et la refroidit avant d'arriver à la bouche.
En outre de ces avantages la *Pipe Record* étant facile à nettoyer on peut dire qu'elle *tient le Record* de toutes les pipes.
PIPE RECORD
Quadruple tirage déposé
Exiger la Marque PH. M. Paris.
En vente chez M. ERNEST SUBRERO fils, manufacture de tabacs à Bastia, rue de l'Opéra.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE
BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARON DUVERGER CAMBRAI
Dépositaire pour l'Association, M. CAVIGLI Fernand, 48, rue de la République, Marseille.

Maison L. N. Mattei et C
Aperçu de quelques prix spéciaux pour le gros
Absinthe en fûts, 90, 100, 110, 120 fr. l'hect.
Rhums et Cognac, 55, 60, 70 et 80 fr. id.
Vermouth Français et Vermouth de Turin, 55, 60 et 70 francs l'hectolitre.
Absinthe Pernod Fils, 2.80 la bouteille, verre non compris.
Rhum et Cognac, 0,90 la bout., verre non compris.
Absinthe, 1,10 et 1,20 la bouteille id.
Fine Champagne 3 étoiles, 1 fr. la bouteille, verre non compris.
Liqueurs de toutes sortes, marques courantes, 0,70 à 0 80.
Liqueurs fines, 2,10 la bouteille.
Sirops assortis, 0,90 et 1,10.
Liqueur, « La Cétératte » 2.80 la bouteille, verre non compris.
Amaro Mattei, 1,10 la bouteille, id.
Vin de Cap-Corse au Quinquina, 1.30 la bout.
Bière Veltes, la caisse 0,35 verre non compris.
Vins rouges et blancs à partir de 14 fr. l'hec.
CIGARES :
Bajhia, le mille 15 fr. — Petit Japon, 15 fr.
Courants . . 20 fr. — Longs et fins, 20 fr.
Bande rose. . 18 fr. — Bande verte, 18 fr.
Havane et bande dorée . . 24 fr. — Africains longs, courts. 24 fr.
Japons, longs et courts . . 24 fr. — Trabucos. 26 fr. etc., etc.
Cigares Elites, la boîte de 100, 2.50.
Id. Iss-Belle, la grenade, boîte de 100 2.50
Id. Manettes en boîte de 25, 1.25.
Id. Id. 50, 2 francs.
Id. Id. 100, 3.75.
Id. Le Corse, en boîte de 100 3.50.
Id. Mattei, id de 50 4 fr.
Id. Terestra, Rancorel, la boîte de 100 7 fr
Id. Le Commandeur, id. de 50 3.50
Id. Id. id. de 25 2.25
Id. assortis avec bague, en boîte de 25, 1 25
Id. Petit Mattei, en boîte de 100 75.
Id. Cuba, id 0,70.
Id. Brésil, id. 0,40.
Cigare et Porte-cigare boîte de 10, 3 fr. les 50 fr.
Id. ordinaires les 40 pcs. de 6 cig. 1.50
N. B. — Marchandises prises à l'Usine de Toga ou rendues franco gare ou quai Bastia.

AMÉRIQUE
Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide; confortable toutes classes.
Pour frêt et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Velocc*, Nouveau Port, Bastia.

AVIS
M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de domestiques, nourrices, lettres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21; il informe en outre le public, que les ouvriers qui désirent être employés dans les chemins de fer, arsenaux civils ou militaires et dans toutes les industries, sont priés de venir prendre leur inscription et adresser leur demande.
La compagnie offre aux employés destinés aux chemins de fer des bons de voyage gratis et des avances d'argent à tous les autres employés avec facilité de demi tarif.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia
TUMEUR

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés 6f

Librairie du PETIT BASTIAIS
PETIT LIBRAIRE
DE REBUS CORSICIS
TRADUCTION FRANÇAISE
Par l'Abbé LETTERON
Professeur au Lycée de Bastia
Vol. grand in-8° de 450 pp. 5.00 ; franco, 5.60

Librairie du PETIT BASTIAIS
P. VATTELAPESCA
(P. LICCIUS)
1re SÉRIE
In Campagna — Commedia in 1 att. 50 c.
In Città — Commedia in 1 att. 50 c.
Matrimonio di Fifina — Commedia in 1 att. 30 c.
Un Tyranno di Vuffalavalla — Commedia in 1 att. 50 c.
Laura Pustesca — Commedia in 1 att. 40 c.
Deca santi dépu — Commedia in 1 att. 50 c.
Les six Commedie, réunies ensemble, un volume de 404 pages
Prix. 2,50 ; franco : 2,90

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
Le Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1830, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Havanaises à 50 centimes le boîte. — Le meilleur Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.
DEMANDER ET OFFRIR L'AMARO MATTEI APÉRITIF SUPÉRIEUR
Vinquis Cigare Mattei

26e ANNÉE — SAMEDI 16 NOVEMBRE 1901 — 00545 — N° 567

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: le port en sus.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER
FÊTE D'AUJOURD'HUI : Sainte Gertrude.
SOLEIL : (heure officielle)
Lever, 6 h. 19 m. — Coucher, 4 h. 12 m.
LUNE : Dernier quart, le 2 — Nouv., le 10.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Grégoire.

15 Novembre

L'ÉVAPORATION DES VINS

Mis dans des fûts, les vins s'évaporent à travers les fibres poreuses du bois et il se produit alors un vide qu'il faut combler pour empêcher leur altération. Ce vide, cette perte de liquide, que l'on appelle aussi consume ou manquant, varie selon la température, l'état hygrométrique de l'air, la qualité et la nature des bois des récipients vinaires, leur épaisseur, leur surface, leur forme, l'âge du vin, etc. Plus la température s'élève, plus forte est la consume, et inversement ; elle est maxima en août, parce que la chaleur dilate le liquide, et minima en janvier parce que le froid le contracte. Dans un cellier humide et froid, l'évaporation est faible, mais elle augmente, si la température s'élève et l'humidité reste la même. Dans un grand foudre, le vin offre moins de manquant que dans de petits tonneaux, le volume étant le même de part et d'autre. M. C. Saintpierre, ancien directeur de l'école d'agriculture de Montpellier, a trouvé en effet qu'un foudre de 300 hectolitres perdait en moyenne 5 litres par mois, tandis que le même volume de vin réparti dans 150 tonneaux de deux hectolitres perdait 60 litres par mois. L'évaporation avait donc crû suivant la racine carrée du nombre de tonneaux.

Dans les cuves en bois la consume est plus importante que dans les foudres, parce que la surface exposée à l'air est plus grande. Il n'en est pas de même si la cuve est en ciment ; la quantité évaporée est presque négligeable. La nature du bois a aussi une action : dans les récipients neufs, la consume est plus forte que dans ceux qui ont déjà servi, les pores du bois de ces derniers étant obstrués par les dépôts de tartre. Dans les caves ventées, il y a moins de manquant que dans les celliers ou caves plafonnées et enfin le vin nouveau évapore beaucoup plus que le vin vieux. Cela doit tenir à l'entraînement de la vapeur d'eau, aux dépens du vin, par le dégagement de l'acide carbonique qu'il contient.

Les effets de la consume sont funestes à la conservation du vin, surtout à l'approche des chaleurs estivales, l'air en passant à travers les parois du bois apporte de l'oxygène, aliment indispensable aux fleurs du vin et au ferment de l'aigre. C'est généralement ce dernier qui se manifeste avec intensité et alors le vin devient du vinaigre, surtout s'il a un titre alcoolique peu élevé. Il faut donc bien observer la marche de la consume et éviter les fleurs, prélude de l'acescence.

Pour cela faire, le viticulteur devra toujours tenir ses récipients vinaires pleins, il devra les ouiller au fur et à mesure que le vide se produit, avec du vin pareil à celui qui s'est évaporé. Mais ce qui est possible dans une cave, devient difficile quand le vin a à voyager quelque temps sur mer ou en chemin de fer. Dans ce cas, si l'on ne prend pas quelques précautions, le vin s'altère. Les négociants d'Italie, d'Allemagne et d'Autriche évitent la consume et l'altération des vins en enduisant les parois inférieures du récipient vinaire expédié avec de la *paraffine pure*, que l'on applique avec un pinceau sur les douelles, par couches successives. Sur chaque couche, on passe un fer chaud, afin d'empêcher la paraffine de se figer et pour mieux l'étendre. D'après MM. Bouffard et Buhring, 100 grammes de paraffine par mètre carré et par couche sont suffisants.

Le paraffinage des fûts doit se faire tous les ans, après avoir au préalable gratté soigneusement l'ancienne couche, sans quoi il pourrait se produire des altérations putrides.

Au sujet du paraffinage des fûts destinés à l'expédition, il est bon de faire connaître les récentes expériences faites par la fabrique mécanique de foudres de Florence avec le concours du chevalier Pompée Trentin, œnologue royal d'Italie à Buenos-Ayres. Après avoir fait voyager de Florence à Buenos-Ayres, du vin dans des fûts paraffinés et non paraffinés, de dix litres chacun, au moment des fortes chaleurs, et l'avoir laissé reposer quelque temps, à son arrivée le chevalier Trentin procéda à l'examen du vin de ces divers récipients et trouva que le vin des fûts paraffinés avait une couleur rubis claire, était limpide, avec une odeur franche, d'un goût très agréable, sec et sans aucun vice, alors que le vin des fûts non paraffinés était jaune pâle, trouble, recouvert de fleurs, tourné même, avec une odeur de vin altéré et un goût aigre. En outre, la consume était très forte.

Les conclusions de M. le chevalier Trentin, appuyées par des analyses chimiques, relativement à ces expériences, sont les suivantes :

1° Dans les fûts paraffinés, le vin se conserve beaucoup mieux, ne contracte aucune odeur ni aucun goût, et on peut exporter au delà de l'Océan ce tains vins légers, qui s'altéreraient en voyageant dans d'autres conditions.

2° La paraffinage diminue d'une façon très sensible la consume.

3° La paraffine, non seulement ne communique au vin aucun goût étranger, mais encore l'empêche de contracter le goût de bois.

Les expériences analogues faites par le professeur Le Feuvre, directeur de l'Institut National Agronomique de Santiago, qui fit voyager pendant quatre mois, de Valparaiso à Ocos, du vin rouge dans des fûts en bois de hêtre, qui communiquait au vin un goût désagréable, donnèrent des résultats identiques à ceux du chev. Trentin.

La paraffinage des fûts mérite donc de fixer l'attention des exportateurs de vins et des viticulteurs qui livrent leur récolte à la clientèle continentale. La consume et les altérations sont évitées par ce procédé, bien qu'il coûte assez cher.

J.-B. CASTELLI.

ÉPURÉMÉRIDES CORSES
16 novembre 1734. — Quatre détachements génois qui avaient reçu l'ordre de s'emparer des chefs de la pieve de Rostino, sont repoussés par les Corses malgré le sein et la discrétion avec lesquels ils avaient opéré leurs mouvements.

Conférences Populaires

Ce soir samedi, 16 novembre, à 8 heures, la première conférence de l'année aura lieu à la mairie, dans la salle du Conseil municipal, par M. Reycoard, professeur au Lycée, sur le sujet suivant : « L'Evolution du Socialisme en France. »

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Mlle Rissi, pourvue du certificat d'aptitude au professorat des écoles normales, est nommée professeur à l'école normale de Tulle.

— M. Luigi Jean-Toussaint, officier d'administration de 1re classe, désigné pour l'hôpital militaire Desgenettes, à Lyon, est affecté provisoirement à l'hôpital militaire de Marseille.

— MM. Allioli Barthélemy-Alphonse-Eugène, sous-lieutenant de réserve au 4e bataillon de chasseurs, et Gotti Léon-Charles, sous-lieutenant de réserve au 17e bataillon de chasseurs, sont affectés au 43e régiment territorial d'infanterie.

— M. Bolelli, inspecteur de l'enseignement primaire à Mascara, est appelé aux mêmes fonctions à Constantine.

LA COURSE AUX FONCTIONS

Lorsque je parlais, il y a quelques jours, de la fâcheuse tendance qui pousse vers les emplois publics tant de jeunes Français, hypnotisés par l'appât d'une maigre retraite, chèrement achetée par un traitement dérisoire, et que je déplorais de voir toutes ces forces vives s'enliser dans de stériles et déprimantes besognes, je croyais, certes, que le mal était grand, mais je ne supposais pas ses ravages aussi considérables qu'ils le sont en réalité.

La lecture de récents documents officiels m'a démontré qu'en dépit de toutes les exhortations, la *fonctionnarite* sévit à l'état aigu et que le nombre de ses victimes augmente d'année en année A cet égard, le dernier « Tableau comparatif du nombre des emplois vacants et du nombre des candidats inscrits pour ces emplois, » publié par la préfecture de la Seine, est symptomatique.

Il y a 1.001 candidatures d'expéditionnaires pour 60 vacances annuelles, 280 candidats répétiteurs dans les écoles primaires supérieures pour 3 vacances, 295 postulants aux fonctions d'inspecteur dans les divers services de l'enseignement pour 2 vacances, 3.320 au poste de commis ambulant de l'octroi pour 180 vacances, 2 600 à celui de commis aux écritures du Mont-de-Piété pour 7 vacances, ce qui laisse aux lard-venus de cette dernière catégorie l'espoir d'entrer en fonctions... dans 340 ans environ.

Il ne faut pas oublier que, dans certains services, la moitié et même les deux tiers des disponibilités sont réservés aux sous-officiers rengagés, — ce qui réduit fortement les chances des candidats civils, parmi lesquels des licenciés et même des docteurs en droit, qui bornent leur ambition au métier de copiste !

Pour les emplois d'ordre inférieur, l'assaut est encore plus ardent : 9.155 citoyens valides, sains de corps et d'esprit, âgés de moins de 45 ans, se disputent les 20 loges de concierges vacantes dans les écoles communales de la Ville ; quant aux aspirants cantonniers, c'est un corps d'armée: 30,000 candidats pour 540 balais ou lances d'arrosage disponibles.

Ces chiffres ne sont-ils pas navrants, et ne peut-on se demander avec une légitime inquiétude si cette course aux fonctions ne constitue pas un véritable danger national ? Tant d'intelligences et d'énergies ne sont pas impunément détournées de leur véritable rôle social et vouées à un engourdissement progressif sans qu'il y ait dommage réel pour le pays, dont la commerce, l'industrie et l'agriculture réclament, au contraire, plus d'initiative et plus d'activité que jamais, afin de pouvoir lutter à armes égales contre la concurrence acharnée qui surgit de tous les points du globe.

Le cri d'alarme que je pousse n'est heureusement pas isolé, témoin ces paroles prononcées il y a quelques semaines, à la « istribution des prix du collège de Cassel, par un jeune professeur de l'Université, M. P. Collinet :

« Ne vous laissez pas leurrer, — a-t il dit, à son auditoire, — par l'attrait qu'exerce sur les jeunes cerveaux le désir de passer quelques années dans les grandes villes, dans la capitale surtout, et ne croyez pas que la conquête des grades universitaires, celui même de licencié en droit, s'obtienne sans nulle peine et nul souci ! Il est de votre intérêt de ne pas dépenser inutilement des forces qui seraient mieux employées dans des situations tout aussi nobles, souvent plus rémunératrices et plus heureuses me mit bientôt au cœur de la société dite le Petit-Château par les soins de la princesse de Blamont-Chauvry, de qui elle était la petite-belle-nièce ; elle lui écrivit si chaleureusement à mon sujet, que la princesse m'invita sur-le-champ à la venir voir ; je la cultivai, je sus lui plaire et elle devint non pas une protectrice, mais une amie dont les sentiments eurent je ne sais quoi de maternel. La vieille princesse prit à cœur de me lier avec sa fille, madame d'Espard, avec la duchesse de Langeais, la vicomtesse de Beauséant et la duchesse de Maufrigneuse, des femmes qui tour à tour tinrent le sceptre de la mode et qui furent d'autant plus gracieuses pour moi, que j'étais sans prétentions auprès d'elles, et toujours prêt à leur être agréable.

Mon frère Charles, loin de me venir, s'appuya dès lors sur moi ; mais ce rapide succès lui inspira une secrète jalousie, qui plus tard, me causa bien des chagrins.

(A suivre).

HYGIÈNE et BEAUTÉ de la PEAU
CRÈME VELOUTINE Ch. FAY

50 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Lys dans la Vallée

de M. H. DE BALZAC

A MADAME DE MORTSAUF

Je passai quelques jours à Clochegourde, n'allant faire que de courtes visites à Frapesle, où je dînai trois fois cependant. L'armée française victorieuse entoure Tours. Quoique je fusse évidemment la vie et la santé de madame de Mortsauf, elle me conjura de gagner Châteaurroux, pour revenir en toute hâte à Paris, par Issoudun et Orléans. Je voulus résister, elle commanda, disant que le génie familier avait parlé ; j'obéis. Nos adieux furent cette fois tempête de larmes, elle craignait pour moi l'entraînement du monde où j'allais vivre.

Ne fallait-il pas entre nous resserrer dans le tournoiement des intérêts, des passions, des plaisirs qui fond de Paris une mer aussi dangereuse aux chastes amours qu'à la pureté des consciences ? Je lui promis de lui écrire chaque soir les événements et les pensées de la journée, même les plus frivoles. A cette promesse, elle appuya sa tête alanguie sur mon épaule et me dit :

— N'oubliez rien, tout m'intéressera.

Elle me donna des lettres pour le duc et la duchesse, chez lesquels j'allai le second jour de mon arrivée.

— Vous avez du bonheur, me dit le duc ; dînez ici, venez avec moi ce soir au château, votre fortune est faite. Le roi vous a nommé ce matin, en disant : « Il est jeune, capable et fidèle ! » Et le roi regrettait de ne pas savoir si vous étiez mort ou vivant, en quel lieu vous aviez jeté les événements, après vous être si bien acquitté de votre mission.

Le soir, j'étais maître des requêtes au conseil d'État, et j'avais auprès du roi Louis XVIII un emploi secret d'une durée égale à celle de son règne, place de confiance, sans faveur éclatante, mais sans chance de disgrâce, qui me mit au cœur du gouvernement et fut la source de mes prospérités. Madame de Mortsauf avait vu juste, je lui devais donc tout : pouvoir et richesse, le bonheur et la science ; elle me guidait et m'encourageait, parfilait mon cœur et donnait à mes vouloirs cette unité sans laquelle les forces de la jeunesse se dépensent inutilement. Plus tard, j'eus un collègue. Chacun de nous fut de service pendant six mois.

Nous pouvions nous suppléer l'un l'autre au besoin ; nous avions une chambre au château, notre voiture et de larges rétributions pour nos frais quand nous étions obligés de voyager. Singulière situation ! Être les disciples secrets d'un monarque à la politique duquel ses ennemis ont rendu depuis une éclatante justice, l'entendre, jugeant tout, intérieur, extérieur, être sans influence patente, et se voir parfois consulté comme Lafortt par Molière, sentir les hésitations d'une vieille expérience, affermie par la conscience de la jeunesse. Notre avenir était, d'ailleurs, fixé de manière à satisfaire l'ambition. Outre nos appointements de maître des requêtes, payés par le budget du conseil d'État, le roi me donnait mille francs par mois sur sa cassette, et me remettait souvent quelques gratifications.

Quoique le roi sentît qu'un jeune homme de vingt-trois ans ne résisterait pas longtemps au travail dont il m'accablait, mon collègue, aujourd'hui pair de France, ne fut choisi que vers le mois d'août 1847. Ce choix était si difficile, nos fonctions exigeaient tant de qualités, que le roi fut longtemps à se décider.

Il me fit l'honneur de me demander quel était celui des deux entre lesquels il hésitait avec qui je m'accorderais le mieux. Parmi eux se trouvait un de mes camarades de la pension Lepître, et je ne l'indiquai point ; Sa Majesté me demanda pourquoi.

— Le roi, lui dis-je, a choisi des hommes également fidèles, mais de capacités différentes : j'ai nommé celui que je crois le plus habile, certain de toujours bien vivre avec lui.

Mon jugement calculait avec celui du roi, qui me sut toujours gré du sacrifice que j'avais fait en cette occasion, il me dit :

— Vous serez M. le Premier.

Il ne laissa pas ignorer cette circonstance à mon collègue, qui, en retour de ce service, m'accorda son amitié. La considération que me marqua le duc de Lenoncourt donna la mesure à celle dont m'environna le monde. Ces mots : « Le roi prend un vif intérêt à ce jeune homme ; ce jeune homme a de l'avenir, le voilà goûté », auraient tous lieu de talent, mais ils communiquaient un gracieux accueil dont les jeunes gens sont l'objet ce je ne sais quoi qu'on accorde au pouvoir. Soit chez le duc de Lenoncourt, soit chez ma sœur, qui épousa vers ce temps son cousin le marquis de Listomère, le fils de la vieille parente chez qui j'allais à l'Ile Saint-Louis, je fis insensiblement la connaissance des personnes les plus influentes au faubourg Saint-Germain.

indépendantes, par exemple dans le commerce ou dans l'industrie. Que si, par hasard, vous êtes fils d'agriculteurs ou d'industriels, je dis plus : je dis qu'il est de l'intérêt de votre famille de ne pas vous laisser rompre le contact avec le sol ou avec l'usine pour tenter la marche chimérique vers un idéal trompeur que vos yeux de dix huit ans voient comme un mirage que la réalité cruelle a ramené aux proportions du « prolétariat intellectuel. »

Les moins favorisées des Universités doivent-elles succomber faute d'étudiants, j'estime que leur disparition causerait moins de mal que le gaspillage des énergies que nous offre en ce moment la civilisation occidentale, où l'ambition la plus haute semble se résumer dans un triple programme : devenir fonctionnaire, habiter les grandes villes, jouer un rôle politique.

Pour servir utilement ses propres intérêts et ceux de son pays, il n'est pas nécessaire de se déraciner. Et la seule façon d'honorer sa patrie n'est pas de quitter son village ou sa petite ville pour s'aller perdre quelque part dans le flot toujours montant des employés de bureau.

Il faut souhaiter que ces virils conseils soient entendus, et bien d'autres que les jeunes étudiants d'un modeste collège de province pourraient en faire leur profit.

DARIUS.

(*Petit Journal*).

Services Maritimes

La Compagnie de Navigation Mixte Touache vient d'établir un service hebdomadaire entre Bastia et Marseille.

Jusqu'à présent, un seul vapeur dessert cette ligne ; de Marseille, il vient à Bastia, via Gênes-Livourne ; de Bastia, il va à Marseille directement. Il est évident qu'un paquebot ne suffit pas à assurer un service régulier. Mais chacun sait que rien ne se fait du jour au lendemain, tous les débuts sont difficiles. Les essais de la Compagnie Touache sont, d'ailleurs, encourageants ; étant donnés ses prix très réduits, elle ne peut que prospérer.

Puisque la concurrence est l'âme du commerce, souhaitons que cette nouvelle Compagnie, (compagnie nouvelle pour la Corse) n'ait pas le sort de ses devancières, voyageurs et négociants y trouveront leur compte.

L'agence de Bastia a été confiée à M. Arthur Southwell, vice-consul d'Angleterre, homme très pratique et très intelligent.

La Compagnie Touache a eu la main heureuse en portant son choix sur cet habile armateur.

Si, comme tout le fait espérer, les affaires marchent à souhait, nul ne s'en plaindra ; dans le cas contraire, nous ne devrons nous en prendre qu'à nous-mêmes ; nous subirons tout simplement les conséquences d'un état de choses que nous aurons voulu.

N. B. DE PINO.

Un Officier Corse
écrasé par un train

Le capitaine Orsini, du 3e zouaves, en garnison au camp de Satonnay, près de Lyon, traversait, mercredi soir, la voie ferrée, au passage à niveau de l'avenue de Rillieux. Le vent, qui soufflait violent depuis deux jours lui ayant enlevé sa coiffure, le capitaine s'élança pour la rattraper sur la voie, mais à ce moment arrivait le rapide Belfort-Besançon et le malheureux officier fut tamponné par la locomotive.

Quant le rapide fut passé, on s'empressa auprès de la victime dont une jambe et un bras étaient détachés du tronc ; son état paraissait désespéré.

Le capitaine Orsini a été aussitôt dirigé sur l'hôpital Desgenettes à Lyon, mais il expira durant le trajet.

Bulletin Financier

Paris, le 11 Novembre 1901.

Le marché est calme mais ferme. Nos Rentes sont stationnaires ; nous retrouvons le 3 0/0 à 100,75 et le 3 1/2 à 100,10. Les Etablissements de Crédit se tiennent dans leurs cours précédents.

Dans le compartiment industriel, la Cie Continentale d'Incandescence est à 495 frs ; l'action de la Conservatrice est ferme à 420 f.

La Banque de Paris et de Lyon dont le siège social est à Paris, 8 rue de l'Isly, devant se spécialiser surtout dans la constitution de Sociétés industrielles et minières, veut mettre, dès le début des affaires, ses clients en situation de se rendre compte de ces affaires, de les étudier avec elle, et d'en suivre le mouvement de la mise en exploitation, le progrès et l'action commerciale.

Fonds Etrangers bien tenus : le Serbe à 6 0/0 est ferme à 85.75. A Bruxelles, 3 0/0 99.10. Capital Cie Nationale Financière 448. Capital et Ordinaire Ad-rien d'Anvers 430 et 40. Les Forges de la Providence s'avancent à 1.675. Action Belge-Roumaine de Transports en reprise à 419.50.

Chemins Français stationnaires.

LES ACQUÉREURS
de biens monastiques

On lit dans l'*Univers* :

M. Théry, l'éminent jurisconsulte de Lille, expose ainsi le cas des acquéreurs de biens monastiques :

L'Etat, s'il pouvait, comme c'est probable, l'exécution de la loi de 1901, va donc saisir et mettre en vente des couvents dont il aura préalablement expulsé les propriétaires.

Il se rencontrera probablement des gens peu scrupuleux pour les acheter à vil prix.

Il y aura donc à nouveau des acquéreurs de biens d'Eglise.

Quelle sera leur situation ?

Les détenteurs, qu'ils soient acquéreurs directs ou sous acquéreurs, seront vis-à-vis de l'Etat légalement propriétaires, mais ils ne seront pas, en conscience, légitimes propriétaires, ils retiendront sciemment le bien d'autrui et seront, en conséquence, dans l'obligation perpétuelle de restituer.

Or, au jour de la mort, la loi civile ne compte plus ; ce n'est pas le juge institué par l'autorité civile qui décide si l'on est ou non légitime propriétaire ; c'est le Souverain Juge, celui qui a posé cette loi : Bien d'autrui ta ne prendras.

Que l'on se souvienne, d'ailleurs, de la réprobation qui, même après le Concordat, a continué de frapper les acquéreurs de biens d'Eglise. Elle était telle que, pendant la première moitié du XIXe siècle, tout bien mis en vente publique sous l'indication : « Bien patrimonial, » était, par le fait même déprécié. Cette formule était passée dans l'usage pour dire aux amateurs : Ce n'est ni du bien d'Eglise ni du bien d'émigré. L'autorité civile crut même devoir intervenir pour en interdire l'emploi aux officiers ministériels.

Aujourd'hui, dans nos provinces, après un siècle, les noms des familles qui ont du bien d'Eglise se transmettent encore de père en fils et sont marqués d'une tare ineffaçable.

Ces familles, dit la tradition populaire, ne parvenaient pas trois générations sans que le malheur les ait frappées.

Voilà ce qu'il était utile de rappeler à ceux qui seraient tentés d'oublier que bien mal acquis ne profite pas.

Voici la traduction littérale de l'anathème porté par le Concile de Trente (sess. XIII, cap. XI, De Reform.) et renouvelé par la constitution *Apostolici Sedis* de Pie IX, contre les usurpateurs ou détenteurs de biens d'Eglise :

Si quelqu'un, clerc ou laïc, de quelque dignité qu'il soit, impériale ou royale, se laisse tellement envahir par la cupidité, racine de tous les maux, qu'il ne craigne pas de couvertir à son usage et d'usurper, ou bien empêcher les ayants-droit de percevoir les droits de juridiction, biens, revenus, droits féodaux et emphytéotiques, fruits, émoluments et redevances quelconques d'une église, d'un bénéfice séculier ou régulier, des monts de piété et autres lieux pieux, destinés à pourvoir aux besoins des clercs et des pauvres, et cela soit par lui-même ou par autre, soit par violence ou intimidation, soit par interposition de personnes ecclésiastiques ou laïques, soit enfin par un artifice quelconque et sous n'importe quel prétexte, que celui-la subisse l'anathème jusqu'à ce que les héréditions, biens, propriétés, droits, fruits, revenus dont il s'est emparé ou qui lui sont parvenus de quelque manière que ce soit, même par donation d'une personne interposée, soient intégralement restitués à l'Eglise et à son administrateur et au bénéficier, et jusqu'à ce qu'il obtienne ensuite l'absolution du Souverain Pontife.

Que dans ces termes, soient compris les biens des congrégations religieuses, cela ne peut faire aucun doute : ce sont, sans contexte possible, ses biens d'Eglise, des biens des ministres de Dieu, des biens des pauvres.

Dictionnaire Général
DES
SCIENCES THÉORIQUES ET APPLIQUÉES

La maison Garnier frères, libraires-éditeurs, 6, rue des Saints-Pères, à Paris, continue aujourd'hui la publication du « Dictionnaire général des sciences théoriques et appliquées, de Privat-Deschanel et Focillon, entièrement refondus par MM. Jules Gay et Louis Maggiu.

Nous nous plaisons à constater le succès toujours croissant de cet intéressant ouvrage dont nous avons déjà signalé à nos lecteurs chacune des séries précédentes, au fur et à mesure de leur apparition ; nous appelons leur attention sur la septième, qui, en raison des matières qu'elle renferme, offre aux esprits désireux de se tenir au courant du mouvement scientifique, un résumé aussi complet que possible des connaissances acquises dans les diverses branches de l'activité humaine.

C'est ainsi qu'un mot Aveugle, nous trouvons une étude complète de cette triste affection, d'utiles conseils pour la conservation du sens si précieux de la vue, et une intéressante étude jusqu'à nos jours pour soulager les victimes de cette triste infirmité. Aux naturalistes, nous indiquerons les articles Avocette, aye-aye, babiroussa, bretèrnia, bonellie, etc ; aux cultivateurs le remarquable article Avoine qui leur donnera toutes les variétés de cet genre de graminées, ainsi que les meilleures méthodes de culture ; aux ingénieurs et aux mécaniciens, le mot Axe ; les chimistes trouveront une étude sur l'acide et ses dérivés, les physiciens consulteront avec fruit l'article si documenté relatif aux baromètres. Citons enfin les notices biographiques consacrées aux savants dont les découvertes ont contribué à l'avancement des sciences, tels que : Averrhoès, Avicenne, Beaun, Bailly, etc.

On peut se rendre compte, par cette trop rapide analyse, de la variété des sujets traités dans la septième série du Dictionnaire des sciences théoriques et appliquées. Aussi ne sommes-nous point surpris de la voir accueillie par le public avec une faveur aussi justifiée, et attendons-nous avec intérêt celles qui suivront jusqu'à achèvement de cette œuvre qui fait autant d'honneur à ceux qui l'ont entreprise qu'à ceux qui savent en apprécier la portée si hautement utilitaire.

Tentative d'évasion

Samedi, vers une heure du matin, un malfaiteur des plus dangereux, le nommé François-Emile Rey, âgé de 23 ans, né à Paris, arrêté et écroué à la prison de Jonzac le 16 août dernier, a tenté de s'évader dans les circonstances suivantes :

A l'aide d'une traverse de fer de son lit, Rey, qui s'est évadé au mois de juin de la maison centrale de Fontevrault et qu'ici, par mesure de précaution, on enfermait tous les soirs avec sa chemise seulement, est parvenu à démolir les parties de la muraille dans lesquelles étaient encastrées les gâches des serrures de la porte intérieure et de la porte extérieure de sa cellule et est ainsi arrivé dans la cour.

Comme la chambre du gardien, M. Farinole, de Bastia, donne sur la dite cour, l'intention de Rey était, tout porte à le croire, de l'assommer avec sa barre de fer au moment où, sans défiance, il serait sorti pour faire sa ronde, de s'emparer de ses vêtements et de ses clés et de s'enfuir ensuite.

Le gardien, heureusement, a aperçu, grâce aux brillant clair de lune, l'ombre du malfaiteur qui se profilait sur la muraille, et s'est hâté de donner l'alarme à M. le gardien-chef Cottin, en agitant fortement le cordon d'une sonnette spéciale.

M. Cottin s'est, on le pense, hâté d'arriver pour prêter main forte à M. Farinole. Mais déjà Rey, comprenant que son coup était manqué, avait réintégré sa cellule, et s'est là que les gendarmes le trouvèrent lorsque, avertis par les appels de Mme Cottin, ils arrivèrent à la prison, située à côté de leur caserne.

Inutile, croyons-nous, d'ajouter que les plus grandes précautions ont été prises aussitôt pour que l'audacieux gredin ne puisse de nouveau procéder à une nouvelle tentative du même genre.

Avant de terminer, qu'on nous permette de féliciter les gardiens, MM. Cottin et Farinole, du sang-froid et du courage dont ils ont fait preuve en la circonstance ; et les gendarmes, de l'empressement qu'ils ont mis à accourir au premier appel.

(*Libéral*).

Battue aux Macreuses

Les amateurs de la battue sont prévenus qu'ils auront à se munir d'une autorisation, qui leur sera délivrée au bureau des Pêcheries de Biguglia, rue des Zéphyrs, n° 8.

Le départ du Forte aura lieu à 5 heures et demie du matin.

Le fermier de l'étang,
V. POGGI.

APPÉTIT PERDU.
La fillette était exténuée, les couleurs s'effaçaient de ses joues

Quand vous verrez les couleurs de la santé s'effacer des joues de votre enfant et que vous constaterez l'amaigrissement, la perte des forces, ce qui dénote un mauvais état de santé, nous espérons que vous vous rappellerez l'information donnée dans la lettre suivante :

Viarmes (S.-et-O.) 21 décembre 1900.

Messieurs, Notre fillette Marguerite âgée de 7 ans perdait ses belles couleurs et sa gaîté ; d'appétit il n'en était plus question et le sommeil était sinon nul, du moins fort agité. Cherchez à la distraire! nous disait-on, nous n'y



Marguerite POULET

réussîmes pas. Une voisine nous conseilla alors d'essayer l'Emulsion Scott. L'enfant cependant rebelle à tout médicament, prit avec plaisir votre excellente préparation. Après l'emploi régulier de votre Emulsion Scott l'appétit, le sommeil, la gaîté sont revenus. Notre petit Marguerite est maintenant tout à fait bien, grâce à ce salutaire remède, le meilleur pour les enfants qu'affaiblit une croissance trop active. Léon Poulet.

C'est en vérité un bonheur pour les parents de voir combien leurs enfants ressentent vite les bienfaits du traitement par l'Emulsion Scott. L'appétit s'éveille de suite, les yeux digestives remplissent leurs fonctions de scène et vigoureuse manière et le sang riche qui, à nouveau, rose les joues bien remplies du l'histoire d'une parfaite santé. Seulement il est nécessaire que le public insiste toujours bien pour obtenir la véritable Emulsion Scott, qu'on reconnaît à notre marque de fabrique de l'homme portant un gros poisson sur son épaule. Cette marque de fabrique vous permet de distinguer l'Emulsion Scott des préparations inférieures et des contrefaçons et, chose des plus importantes aussi, de ne pas vous laisser tromper.

L'Emulsion Scott se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. Un échantillon d'essai, lac-similé de nos flacons, sera envoyé franco contre 0 fr. 75 de timbres adressés à MM. Delonche et Cie, 2, Place Vendôme, Paris.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 15 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin. + 15 2 à midi ; 18°. 6 heures du soir, + 16. Maxima, + 18 2. minima. + 13°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 754 mm. midi, 753 mm. 6 heures du soir, 753 mm

Vent. — 9 h. du matin calme.
4 h. du soir, S. E. faible.

Etat du ciel, demi couvert.

Etat de la mer, très belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0,74 ; midi + 1,55

Pluviomètre, à 9 heures du matin.

Palmes académiques

M. Marcaggi Marc-Antoine, conseiller de préfecture de la Nièvre, a été nommé officier d'académie.

Beaux-Arts

Les amateurs s'arrêtent avec délices devant les vitrines de MM. Marinetti Frères où se trouvent exposés trois études de Mlle Françoise Castellini ; elles donnent bien l'empreinte du réel talent artistique de cette sympathique demoiselle dont les travaux ont été très remarqués à l'école des beaux-arts de Marseille.

Le tableau du milieu, représentant une tête de vieillard, donne une impression des plus saisissante, tellement l'artiste a été vraie dans les moindres détails. C'est ce tableau qui a valu à Mlle Castellini le premier prix du ministre en juillet dernier.

Pour ne pas avoir été couronnées les deux autres œuvres ne sont pas moins belles et révèlent le trait délicat du maître.

Nous nous félicitons des succès remportés par Mlle Castellini qui lui assurent une bonne place dans le monde des arts.

Etablissements pénitentiaires

MM. Nicoli et Carlotti ont été nommés dans le personnel de garde et de surveillance des établissements pénitentiaires.

Baccalauréat

Les candidats dont les noms suivent ont été admis à subir les épreuves orales du baccalauréat classique, 2e partie, lettres-philosophie :

MM. Catanei, Giachetti, Giudice, Sanguinetti.

— Les candidats au baccalauréat moderne, 1re partie, admis aux épreuves orales, subiront ces épreuves aux dates ci-après :

Le 22 novembre, MM. Angeli et Bernardi ; le 23, MM. Bonfanti, Colonna d'Istria, Marchetti, Matteï, Monticelli, Moracchini, Orsetti, Poggioli, Sanguinetti, Santini, Vaccaro, Vincentelli.

— Ont été admis à subir les épreuves orales du baccalauréat moderne, 1re partie, devant la faculté d'Aix, MM. Giorgi, Tavera.

— Ont été définitivement reçus au baccalauréat classique, 1re partie, MM. Mattei, Vecchini, Etori, Leonelli, Mari.

à la 2e partie, M. Gaudin.

au baccalauréat moderne, 1re partie, MM. Leonardi, Mancini, Pinelli.

Les Corses en Algérie

Nous sommes heureux d'enregistrer de nouveaux succès remportés par nos jeunes compatriotes en Algérie.

Au concours qui s'est ouvert à Alger, pour sept places d'externes à l'hôpital de Mustapha, et auquel ont pris part onze candidats, trois de nos compatriotes, MM. Matteï, Fabri et Ferrari, ont été reçus avec les félicitations du jury.

Armée territoriale

M. Bonelli Antoine-César, sous-lieutenant de réserve au régiment d'infanterie de Corse, passe au 11e territorial d'infanterie.

Carnet mondain

On a célébré à Marseille les fiançailles de Mlle Marguerite Gandolfi, fille du regretté M. Anoletti, avec M. Gustave Orillat, fils du sympathique inspecteur principal de la Compagnie de chemins de fer départementaux.

Le mariage est fixé à la fin de décembre.

Nous offrons toutes nos félicitations aux futurs époux et à leurs familles.

Chirurgien Dentiste

M. Bertrami, dentiste des Hôpitaux de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle du département de la Corse, que M. Garibaldi, son opérateur, est visible à Bastia, Grand Hôtel Liegeois.

Nos portefaix

Le paquebot de la Compagnie Florio-Rubattino arrivé hier soir de Livourne, a été littéralement envahi par une foule de portefaix qui n'ont rien trouvé de mieux que d'arracher des mains des nombreux étrangers qui se rendent dans notre île, colis, paquets, etc.

Leurs mailes n'avaient pas le temps d'être déchargées sur quai, qu'elles étaient enlevées par ces intéressants personnages, et leurs bourses mises ensuite à une dure contribution. C'était scandaleux !

Mais là ne se sont pas arrêtés leurs exploits. Une malle avait disparu, et ce n'est qu'à grand peine qu'on a pu la retrouver cachée derrière les baraquements.

Nous appelons l'attention de M. le Commissaire central sur ces faits qui portent une sérieuse atteinte à la sécurité des passagers et nous le prions de provoquer un arrêté préfectoral empêchant l'accès des paquebots qui font escale dans notre port.

Association amicale

Les membres de l'Association amicale des Anciens élèves des Frères qui n'auraient point reçu leur lettre de convocation à la réunion mensuelle du samedi 16 courant, à 8 heures du soir, dans le local ordinaire, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Aux chasseurs

Mme Sicurani, rue Saint-Jean, 1, prévient les chasseurs qu'elle achètera les macreuses et autre gibier d'eau pris à la travata de dimanche.

Patronage de Saint-Joseph

Les prières des Quarante Heures pour les confrères, bienfaiteurs et bienfaitrices décédés auront lieu demain dimanche, dans la chapelle du Patronage à l'oratoire de Saint-Joseph.

Le matin messe à 10 heures ; le soir à 6 heures et demie office des morts suivi de salut.

Les confrères sont priés de se faire un devoir d'y assister.

Au Port

Le vapeur *Adriatico*, capitaine Gil di Borgia, est arrivé de Livourne avec 50 passagers et 10 tonnes, et est reparti pour Porto-Torres avec 6 passagers.

— Le vapeur *Cyrnos*, commandant Udino, est arrivé de Marseille avec 38 passagers et 116 tonnes, et est reparti pour Livourne avec passagers et marchandises.

Maladies des yeux

La clinique du Dr Alexandroff à Ajaccio, est transférée à l'ancien Cercle des Palmiers, Cours Grandval, 20, à côté du Grand Hôtel Continental.

Consultations tous les jours de 2 à 3 heures.

A partir du 1er décembre
Les Magasins de chaussures
T. CAFFARELLI Fils
situés en face l'oratoire de la Conception, seront transférés, même rue 40, dans l'ancien Hôtel de la Marine.

Cie de Navigation Mixte
(Cie TOUACHE)
Naples-Bastia-Marseille
Départs de Bastia pour Marseille
Mercredi 20 novembre à midi
par *TOUAREG*
vapeur rapide spécialement aménagé pour passagers.
Pour frêt et passages s'adresser : à Bastia, à M. Arthur Southwell,

BOURSE DE PARIS

	14 nov.	— 15 nov.
Ancte 3 p. 0/0 ancien	100.80	— 100.80
— 3 p. 0/0 nouv.	99.40	— 99.40
— 3 1/2 0/0. . . .	100.90	— 101.00

Affaires courantes

Le reste de la séance a été consacré à l'expédition des affaires courantes.

LES GAÊVES
Les ouvriers des arsenaux maritimes

Le syndicat des ouvriers du port de Cherbourg a donné également son approbation.

Les ouvriers du port de Brest ont décidé de se mettre en grève, si la Commission du budget et le Parlement ne donnent pas satisfaction à leur demande d'augmentation de salaire.

Le syndicat des ouvriers du port de Toulon ont décidé de faire cause commune avec les ouvriers de l'arsenal de Brest.

Cédrats

M. Pierre Vincentelli de la maison Gregorj et Compagnie a l'honneur de prévenir les producteurs de cédrats qu'il vient de transférer son chantier à Toga, à côté de celui du syndicat de Venaco et à proximité de la gare maritime. Il ne reçoit donc plus de cédrats à son ancienne usine de Lupino, où il ne laisse personne chargé d'en accepter pour son compte. Que les producteurs avisent

P. VINCENTELLI.

Vente
par suite de Saisie exécution

Le dimanche dix-sept novembre courant, à deux heures de relevée, sur la place Saint-Nicolas, à Bastia, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente, au plus offrant et dernier enchérisseur, de deux automobiles système Amédée Ballée fils.

La vente aura lieu au comptant sous peine de folle enchère.

L'Huissier poursuivant,
J. TOTTI.

Dépêches de la Nuit
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Récompenses Honorifiques

Le ministre de la marine a décerné une médaille en or de 2e classe au matelot de 1re classe Saliceti, canonnier breveté, embarqué sur le *Casard*, pour s'être porté au secours d'un marin qui se noyait.

Conseil des Ministres

Les ministres ce sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Les Interpellations

Le conseil a arrêté les réponses à faire dans les interpellations inscrites à l'ordre du jour de la Chambre.

Affaires courantes

Le reste de la séance a été consacré à l'expédition des affaires courantes.

LES GAÊVES
Les ouvriers des arsenaux maritimes

Le syndicat des ouvriers du port de Cherbourg a donné également son approbation.

Les ouvriers du port de Brest ont décidé de se mettre en grève, si la Commission du budget et le Parlement ne donnent pas satisfaction à leur demande d'augmentation de salaire.

Le syndicat des ouvriers du port de Toulon ont décidé de faire cause commune avec les ouvriers de l'arsenal de Brest.

Les délégués du Comité fédéral

MM. Cotte, secrétaire général ; Evrard, Jouconiel, Merzet, Duvat et Dezaut, délégués de la Fédération des mineurs, ont été entendus ce matin par la Commission d'assurance et de prévoyance sociales de la Chambre, qui avait exprimé le désir de recueillir leurs observations sur le projet de retraites présenté par le Gouvernement.

Une résolution définitive sera prise demain ou dimanche au plus tard par le Comité fédéral.

Nouvelles Militaires

Cadre de réserve

M. le général Latouzé de Longuemar, ancien commandant du 5e corps d'armée, est placé, à dater de ce jour, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général.

M. le général Du Bois de Beauchesne, commandant la 6e division de cavalerie, est placé, à dater de ce jour, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général.

Cour d'assises des Bouches-du-Rhône

L'Attentat Max Régis

La Cour d'assises d'Aix a prononcé l'acquittement de M. Le Tabhooidec, rédacteur au journal la *Nouvelle* d'Alger, qui était accusé de tentative de meurtre sur la personne de M. Max Régis.

Cette affaire a été renvoyée par arrêt de la Cour de Cassation devant la Cour d'assises des Bouches-du-Rhône pour cause de suspicion légitime.

EN BELGIQUE
Manifestation socialiste

La fédération socialiste boraine veut se livrer à une imposante manifestation à l'occasion des obsèques civiles de M. Alfred Defuisseaux, député de Mons, qui sont fixées à dimanche prochain.

Le corps a été exposé aujourd'hui à la Maison du Peuple de Framerie. Il est veillé par quatre mineurs en costume de travail, la lampe allumée à la main. Dans tout le borinage, de nombreux drapeaux rouges, cravatés de noir, sont arborés et mis en berne.

LE PARLEMENT
SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Rambourgt, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Les Contrats d'assurances

1re délibération sur la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, adoptée avec modifications par le Sénat, adoptée avec modifications par la Chambre des députés, sur les contrats d'assurances.

Le rapporteur expose les modifications apportées à la proposition de loi par la Chambre des députés.

Le Sénat maintient le précédent texte qu'il avait adopté.

La Réhabilitation des faillis

2e délibération sur la proposition de loi de M. Bérenger relative à la réhabilitation des faillis.

M. Bérenger propose que tout failli qui aura payé ses dettes, soit de droit réhabilité. Il voudrait aussi que la réhabilitation pût être accordée par le tribunal de Commerce à celui qui, sans avoir payé entièrement ses créanciers, prouverait qu'il a fait tous ses efforts pour se libérer.

Après une longue discussion, le Sénat renvoie la proposition de M. Bérenger à l'examen du ministre de la justice.

La séance est ensuite levée et renvoyée à mardi.

Chambre des Députés

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Bompard, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

L'Armée coloniale

A l'ouverture de la séance, il est adressé par un groupe de députés, une question au ministre des colonies sur l'organisation de l'armée coloniale.

Le ministre des colonies fait remarquer que les anciens membres des corps administratifs seront versés dans le corps du commissariat de la marine.

Le ministre promet aussi de pourvoir d'emplois équivalents les jeunes gens dignes d'intérêt qui n'ont pu en être pourvus, en raison du décret du 11 juin 1901.

La Crise viticole

Discussion : 1. de l'interpellation de M. Narbonne au sujet de la crise viticole et sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour en atténuer les effets ; 2. sur l'interpellation de M. Lasies sur les mesures que le gouvernement compte prendre en présence des menaces de grève rurale et de l'impossibilité dans laquelle se trouvent les contribuables de certaines régions viticoles de payer les impôts ; 3. sur l'interpellation de M. Lafferre sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour arrêter les expropriations trop combreuses qui se sont produites dans les régions viticoles comme conséquence de la crise de la mévente des vins.

M. Narbonne

fait connaître l'objet de son interpellation, puis expose la situation viticole du pays.

Le député de l'Hérault indique ensuite les remèdes qui pourront atténuer cette crise viticole, parmi lesquels il cite notamment la révision du cadastre, l'inscription de crédits au budget pour donner du vin aux soldats, la réduction des frais de transport et la répression de la fraude.

L'orateur ajoute que les viticulteurs ont fait fausse route en réclamant la liberté de distiller, et termine en demandant une juste répartition de l'impôt foncier, ainsi que la création d'un organisme spécial en vue de faciliter le crédit agricole.

M. Lasies

dit que la terre a perdu la moitié de sa valeur ; il importe donc de refaire les lois de mutation.

L'orateur soutient que la crise actuelle est la conséquence de la loi sur les boissons ; elle n'est pas due, dit-il, ainsi que le prétendent plusieurs de mes collègues de la Chambre, à l'augmentation sensible de la production.

Le député du Gers dit en terminant que pour remédier à cette crise agricole, il faut supprimer l'impôt sur la propriété bâtie, diminuer les frais de justice et empêcher les saisies.

M. Lafferre

monte à son tour à la tribune.

Le député de l'Hérault demande à la Chambre de modifier la loi sur les vins artificiels et de réorganiser les caisses agricoles.

L'orateur ajoute que pour remédier à cette crise, il faut encore une application motus rigoureuse du code de procédure, et une grande indulgence à l'égard des petits contribuables.

La suite de la discussion est renvoyée à vendredi.

La séance est ensuite levée et renvoyée à lundi matin, à 9 heures.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Tasso Jules-François, sténiste, et de Casalino Thérèse, tailleuse, tous deux de Bastia.

NAISSANCES.

Perisci Anne. — Parenti Jeanne-Marie. — Bernardini Charles-Félix.

DÉCÈS.

Insigni Angelina, veuve, 78 ans, de Vescovato.

Gaunari Antonia, 5 ans, de Bastia.

RESTAURANT DE NUIT
Rue de la Banque, 5
SAMEDIS ET DIMANCHES :
Grands doubles — Gigot. — Poulet rôti. — Merles rôtis. — Soupe à l'oignon et au fromage, à 0.30 cent.

VELOUTINE Poudre de Riz Spéciale
Supérieur. Adhérent. Invisible.
DEPOT PAY

8 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

THÉRÈSE AUBERT

par CHARLES NODIER

I.

Mes joues se mouillèrent de pleurs de reconnaissance ; mon cœur donnait la chasse à son trouble, en se livrant sans réserve à ce sentiment. Je sentais mes genoux faillir ; mes lèvres s'attachèrent à sa main, un feu inconnu s'en échappait et se répandait dans mes veines. Toutes ces impressions étaient aussi nouvelles pour moi que si j'avais fait le premier essai de l'air, de la lumière et de la vie. Je voulais parler, je balbutiais des mots confus comme un homme qui rêve. Enfin, elle se laissa tomber dans mes bras, en me disant :

— Oh ! si tu savais comme je t'aime déjà... elle m'aimait, elle l'avait dit !

— Apprends-moi ton nom, continua-t-elle, ou celui que tu veux qu'on te donne.

Cette question et ce langage me rappelèrent que je passais pour une femme, et tout le prestige de mon bonheur s'évanouit. Ma vie auprès de Thérèse n'était plus qu'un rôle, et ce rôle était le seul qui me convint chez la fille de mon bienfaiteur. Mon cœur profitait d'ailleurs un peu de sa méprise, et je jouissais de l'idée qu'elle pourrait garder de moi quelque tendre souvenir si je ne la détrompais pas.

— Je m'appelle Antoinette, lui répondis-je en rougissant, et je cédai au mouvement qui m'entraînait vers elle. Nous marchâmes les bras enlacés jusqu'à la chambre de sa grand'mère, qui était assise au coin du feu dans une chaise longue à pupitre. Un livre d'Heures était ouvert devant elle et occupait toute son attention. Thérèse s'avançait à petits pas pour la surprendre ; et, quand elle fut auprès d'elle, elle lui sauta au cou en posant une de ses mains sur ses yeux.

— Voilà une bonne malice, petite espiègle ! lui dit la vieille madame Aubert. Crois-tu que je ne te reconnaîtrais pas, même quand je serais aveugle, et je le serai bientôt, car mes yeux s'affaiblissent tous les jours, mais je ne confondrai jamais ta jolie petite main avec celle d'une autre.

En disant cela, elle l'embrassa ; Thérèse s'était retournée de mon côté avec un air soucieux. Je crus deviner qu'elle regrettait d'avoir fait naître dans l'esprit de sa grand'mère une pensée qui pouvait l'attrister, celle que l'âge affaiblirait ses yeux et qu'elle les perdrait bientôt. Dans tous les cas, cette impression avait été bien passagère. Madame Aubert venait de m'apercevoir ; Thérèse se rapprocha d'elle et lui parla à demi-voix avec beaucoup de chaleur. Pendant ce temps, madame Aubert levait les yeux au ciel, me regardait d'un air attendri, prenait la main de Thérèse, cherchait la mienne et pleurait. Je fléchis le genou, je me prosternai, je l'entendis me bénir, et sa bénédiction me m'alarma point, car je me trouvai la force de m'en rendre digne.

Je ne peindrai pas ma situation pendant les premières semaines que je passai près de Thérèse. Elle avait quelque chose de si embarrassant que je concevrais à peine que j'aie eu la force de m'y maintenir si longtemps, si je ne me rappelais combien j'avais à redouter qu'elle cessât. C'était une espèce d'ivresse qui troublait toutes mes facultés, et dont l'effet le plus doux était d'en suspendre souvent l'usage. Accablé sous le poids de ces émotions de toutes les minutes qui se succédaient, qui se multipliaient sur mon cœur, je cédais quelquefois à un accablement qui n'était pas sans charmes, et que je me trouvais heureux d'entretenir.

Cependant une idée pénible venait interrompre de moment en moment cette espèce de sommeil où j'aimais à me plonger. Thérèse et son généreux père étaient trompés. Je n'étais point ce que je paraissais être, et je nourrissais une passion qu'ils pouvaient un jour désavouer tous les deux. Cette idée me devint d'autant plus insupportable, il faut le dire, car la misère de nos sentiments se mêle à ce qu'ils ont de plus élevé, que je consentais avec peine à être aimé pour un autre, à dérober sous un habit de femme cette tendresse à laquelle il faudrait renoncer un jour, à tromper un cœur qui me donnait tout et auquel je n'offrais qu'un objet idéal, qu'un vain fantôme dont l'apparence allait s'évanouir et lui être ravie par une séparation pire que la mort ; car il est moins cruel de perdre par la mort un être qu'on aime que d'en être désabusé.

J'étais donc décidé à tout dire à Thérèse, et cependant la faiblesse de mon âme m'arrêtait : je craignais qu'en cessant d'aimer Antoinette, qui n'existerait plus pour elle, elle cessât d'aimer Adolphe, qu'elle n'avait point connu. Je me persuadais, je ne sais pourquoi, que ces caresses innocentes que je devais à mon travestissement seraient le dernier bonheur de ma vie, et qu'assûrés que je lui aurais avoué mon secret, je la perdrais pour jamais. Balancé entre le besoin d'être aimé de Thérèse, et le besoin plus impérieux de ne tromper ni l'amitié de Thérèse, ni la confiance de son père, je n'avais cependant pas à hésiter. Je cherchais une occasion, ou plutôt je l'attendais en tremblant. Elle ne tarda pas à se présenter.

Thérèse avait une amie qui demeurait à une demi-lieue de la ferme, dans un petit château agréablement situé, qu'on voyait depuis la montagne de la Croix, et dont les vergers en amphithéâtre étaient couronnés par une plate-forme plantée de cerisiers. Au bas s'étendait un joli jardin baigné par le ruisseau qui venait un peu plus loin, à travers un vallon creux, combragé de jeunes hêtres, arroser les coteaux de Saney. Le sentier, profondément encaissé dans une gorge étroite, serpentait entre deux collines peu élevées, mais qui se développaient sur un long espace.

(A suivre).

CHARCUTERIE CONTINENTALE
Cours Sébastiani, Bastia
Fromages de toute provenance

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE BASTIA

Audience du 5 novembre 1901

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS

Le Tribunal Civil de l'arrondissement de Bastia (Corse) a rendu le jugement ci-après au bas de la requête dont la teneur suit :

« A Messieurs les Président et Juges composant le Tribunal de Première Instance de Bastia.

» Le Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Bastia a l'honneur d'exposer :

» Que l'association connue sous le nom de *Sœurs Bénédictines*, congrégation religieuse non autorisée, dont le principal établissement est situé à Brando, dans le ressort de ce Tribunal, ne s'est pas conformée, dans les délais voulus, aux prescriptions de la loi du 1er juillet 1901, qu'aux termes de l'article 18 § 2 de la dite loi, elle est réputée dissoute de plein droit, depuis le 3 du courant mois ; qu'il y a donc lieu de procéder conformément au dit article, à la liquidation en justice de tous les biens détenus par elle, soit au siège de la maison-mère, soit au siège des divers établissements relevant d'elle ; qu'il convient de confier à un même administrateur séquestre la liquidation des dits biens dans leur ensemble ;

» Par ces motifs :

» Vu les articles 13, 15 et 18 de la loi du 1er juillet 1901 ;

» Vu le décret du 16 août 1901, pris en exécution de cette Loi ;

» Le soussigné requiert qu'il vous plaise nommer M. Giacobini Jean, agent-voyer d'arrondissement en retraite, ou telle autre personne qu'il vous plaira désigner, administrateur séquestre et liquidateur des biens de la congrégation dite des *Sœurs Bénédictines*, tant des biens situés au siège de la maison-mère, à Brando, que de ceux détenus par la dite congrégation en France, dans ses divers établissements avec tous les pouvoirs que lui confèrent la loi et le décret précités ;

» Dire que le présent jugement sera publié au moyen d'une insertion dans les journaux désignés pour recevoir les insertions légales dans l'arrondissement de Bastia.

» Fait au Parquet, le 24 octobre 1901.

» Le Procureur de la République,

» *Signé* : DE FIGARELLI. »

Vu la requête qui précède et qui a été présentée en la Chambre du Conseil par Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de céans ;

Attendu que ce magistrat expose que l'association connue sous le nom de *Sœurs Bénédictines*, congrégation religieuse non autorisée, dont le principal établissement est situé dans la commune de Brando, (arrondissement de Bastia), ne s'est pas conformée, dans les délais impartis, aux prescriptions de la loi du 1er juillet 1901 ; qu'aux termes de l'article 18, paragraphe 2 de la dite loi, elle est réputée dissoute de plein droit depuis le 3 octobre 1901 ; qu'il y a lieu partant de procéder conformément à l'article 18 susvisé à la liquidation en justice de tous les biens détenus par elle, soit au siège de la maison-mère, soit au siège des divers établissements relevant d'elle et à confier à un même administrateur séquestre la liquidation des dits biens dans leur ensemble.

Vu les articles 13 et 18 de la loi susvisée du 1er juillet 1901 ;

Vu également le règlement d'administration publique du 16 août 1901 pour l'exécution de la dite Loi.

Par ces motifs,

Le Tribunal, après en avoir délibéré conformément à la Loi, disant droit aux réquisitions du Ministère public, et prononçant à l'audience publique de ce jour, nomme le sieur Giacobini Jean, agent-voyer d'arrondissement à Bastia, en retraite, administrateur séquestre et liquidateur des biens de la congrégation dite : *Les Sœurs Bénédictines*, tant des biens situés et détenus au siège de la maison-mère à Brando, que de ceux qui pourraient être détenus par la dite Congrégation en France, dans ses divers établissements, avec tous les pouvoirs que lui confèrent la loi et le décret précités.

Ordonne que le présent jugement sera publié par les soins du Ministère public au moyen d'une insertion dans les journaux désignés pour recevoir les insertions légales dans l'arrondissement de Bastia.

Ainsi fait et prononcé à l'audience publique du cinq novembre mil neuf cent un, où étaient présents : MM. L. Mattei, président, chevalier de la Légion d'honneur ; Vannier de Morelli et Cristofini, juges ; Nivaggioli, juge suppléant, faisant fonctions de Ministère public en empêchement des titulaires, et Righetti, commis-greffier.

Signé à la minute : Mattei, Vannier de Morelli, Cristofini, Righetti.

Enregistré gratis à Bastia, le onze novembre mil neuf cent un, f° 73, C° 12. Signé : Luciani.

En conséquence, le Président de la République mande et ordonne à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution ;

Aux Procureurs généraux près la Cour d'appel et aux Procureurs de la République près les Tribunaux de première instance d'y tenir la main ;

A tous officiers et commandants de la force publique de prêter main-forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

En foi de quoi la minute du présent a été signée par les président, magistrats et commis-greffier susdits.

Pour expédition conforme délivrée à la requête du ministère public.

Le Greffier,
G. SANTELLI.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct pour ANVERS, HAMBOURG et tous les ports d'ANGLETERRE

Le vap. anglais *Ruby*, chargera vers le 18 novembre,

Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames.

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

L'AMARO MATTEI EST VENDU PARTOUT L'APÉRITIF SUPÉRIEUR

Maison L.-N. MATTEI & Cie
GRANDE DISTILLERIE BASTIAISE
BASTIA (Corse)

met en vente de l'excellente Eau-de-Vie de vin Corse aux prix suivants :

Eau-de-Vie de Vin

Année 1331,	bouteille de 3/4,	4 grappe,	3,50
— 1327,	—	— 3 —	3,00
— 1320,	—	— 2 —	4,75
— 1312,	—	— 1 —	4,15

Eau-de-Vie de Marc

Vieille, bouteille de litre. 1,25
Nouvelle, bouteille de litre. 0,95
Eau-de-Vie pour conservation de fruits

BON VIN BLANC
à conserver, s'adresser chez M. Crosi, propriétaire, boulevard Sébastien Salgelo, 30.

Demandez les CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI à 0.30 le paquet.

Mme FAITH GEORGE WOOD
Dentiste anglais
reçoit du 1er au 10 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orengo.

Savonnerie Corse
Fabrique à Toga
Bureaux : 13, Boulevard Paoli

M. L. VENTURINI a l'honneur d'informer le public qu'en présence du marché de soupçons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient vient de créer la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de nos Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne portera le nom : L. VENTURINI, imprimé sur chaque morceau.

☞ **Ne fumer que le merveilleux CIGARE MATTEI, ou ne pas fumer.**

La Cédratine

Cette liqueur fabriquée avec les cédrats de la Corse par LOUIS-NAPOLÉON MATTEI, inventeur de l'AMARO, est douée d'une propriété de beaucoup supérieure à toutes les autres liqueurs digestives, elle a de plus l'avantage lorsqu'elle est étendue d'eau, d'être apéritive, digestive et antispasmodique.

Enfin, c'est une bienfaisante et agréable liqueur, dont l'usage journalier et modéré ne peut que faciliter toutes les fonctions de l'organisme.

Réclamez dans tous les établissements la liqueur La Cédratine

☞ **Demandez les CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI, à 0.30 le paquet.**

Maison L. N. Mattei et Cie

Aperçu de quelques prix spéciaux pour le gros

Absinthe en 3 s, 90, 100, 110, 120 fr. l'hect.
Rhums et Cognac, 55, 60, 70 et 80 fr. id.
Vermout Français et Vermout de Turin, 55, 60 et 70 francs l'hect-litre.
Absinthe Pernod Fils, 2 80 la bouteille, verre non compris.
Rhum et Cognac, 0,90 la bout., verre non compris.
Absinthe, 1,40 et 1 20 la bouteille id.
Fine Champagne 3 étoiles, 1 fr., la bouteille, verre non compris.
Liqueurs de toutes sortes, marques concurrentes, 0,70 à 0 80.
Liqueurs fines, 2.10 la bouteille.
Sirops assortis, 0,90 et 1.10.
Liqueur, « La Cédratine » 2.80 la bouteille, verre non compris.
Anisette Mattei, 1,10 la bouteille, id.
Vin du Cap-Corse ou Quinquina, 1.30 la bout.
Bière Veltes, la caisse 0,35 verre non compris.
Vins rouges et blancs à partir de 14 fr. l'hect.

CIGARES :

Rophia, le mille 15 fr. — Petit Jupon, 15 fr.
Guarani . . 20 fr. — Longs et fins, 20 fr.
Bande rose . 18 fr. — Bande verte, 18 fr.
Bi-rose et bande dorée . . . 24 fr. — Ajaccienne longue . . . 24 fr. — courts. 24 fr.
Japons, longs et courts . . 24 fr. — Trabucos. 26 fr. — etc., etc.
Cigares Elites, la boîte de 100, 2.50.
Id. Iles-Hells, Espagnole, boîte de 100 2.50
Id. Marseille en boîte de 25, 1.25.
Id. id. 50, 2 francs.
Id. id. 100, 3.75.
Id. La Corse, en boîte de 100 2.50.
Id. Mattei, id de 50 4 fr.
Id. Toscane, Rouleau, la boîte de 100 7 fr
Id. Le Commandeur, id. de 50 3.50
Id. id. id. de 25 2.25
Id. assortis avec bague, en boîte de 25, 1.25
Id. Petit Mattei, en boîte de 10 0,75.
Id. Cebe, id 0,70.
Id. Brest, id. 0,40.
Cigarettes Parfumées en boîte de 10, 2 fr., les 50 fr.
Id. ordinaires les 40 cent. de 6 gr. 1.50

N. B. — Marchandises prises à l'Usine de Toga ou rendues franco gare ou quai Bastia.

LA PIPE
qui tient le record

La *Pipe Record* est en racine de bruyère garantie, et de fabrication exceptionnellement soignée.

La tige du foyer est percée de deux trous qui facilitent le tirage et contient en outre une *pompe réservoir* pour la nicotine. Le milieu du tuyau en gutta-percha, est percé de 4 trous, ce qui divise la fumée et la refroidit avant d'arriver à la bouche.

En outre de ces avantages la *Pipe Record* étant facile à nettoyer on peut dire qu'elle *tient le Record* de toutes les pipes.

PIPE RECORD
Quadruple tirage déposé
Exiger la Marque Pie. M. Paris.
En vente chez M. ERNEST SURRERO fils, manufacture de tabacs à Bastia, rue de l'Opéra.

FUMEURS

Il est reconnu que pour fumer un bon cigare il faut s'adresser à la Maison L. N. Mattei et Cie chez laquelle on trouve toutes sortes de cigares depuis les plus ordinaires jusqu'aux plus fins « Pur Havane » à des prix ne dépassant pas 50 centimes, sans omettre l'exquis CIGARE MATTEI à dix centimes.

C'est à la Maison L. N. Mattei et Cie qu'on peut se procurer les fameuses cigarettes Egyptiennes, Turques et Havanes, telles que les Fhor, les Selika, les Sacha, les Samos, les Victoria, etc., à des prix défiant toute concurrence.

La Maison L.-N. MATTEI & Cie
GRANDE DISTILLERIE BASTIAISE
BASTIA (Corse)

met en vente de l'excellente Eau-de-Vie de vin Corse aux prix suivants :

Eau-de-Vie de Vin

Année 1898,	bouteille de 3/4,	4 grappes,	3,50
— 1897,	—	— 3 —	2,50
— 1896,	—	— 2 —	4,75
— 1892,	—	— 1 —	4,25

Eau-de-Vie de Marc

Vieille, bouteille de litre. 1,25
Nouvelle, bouteille de litre. 0,95
Eau-de-Vie pour conservation de fruits.

On peut se procurer dans la Maison Louis-Napoléon Mattei à Bastia, des Trois-six premiers qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.

Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes. — Entrepôt de tabacs en feuilles.
GRAND ASSORTIMENT POUR BURRALISTE ET TABAC

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage CROISSANT
CARON DUVERGER CAMBRAI

Dépositaire pour l'Exposition, M. CANUGLI FERNAND, 48, rue de la République, Marseille.

26e ANNÉE — DIMANCHE 17 NOVEMBRE 1901 — 00547 — N° 268

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

CORSE..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : un an, 30 fr. 6 mois, 15 fr.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 » | On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Grégoire.
SOLEIL : (Heure nationale)
Lever, 6 h. 30 m. — Coucher, 4 h. 4 m.
LUNE : Premier quart., le 16 — Pleine, le 25
FÊTE DE DEMAIN : Déd. de Saint Pierre.

16 Novembre

Les Curiosités de la Semaine

Les journaux non plus imprimés, mais « photographiés. »

Il paraît que sous peu, si l'on en croit un inventeur américain, disparaîtront les types d'imprimerie traditionnels. On les remplacerait par un procédé photographique.

Les livres de l'avenir et même les journaux seront imprimés au moyen de la photographie, la plaque photographique se substituant à l'écriture et à la stéréotypie.

Un brevet d'invention a été pris à cet effet à New York. Il rappelle le mode d'exécution actuellement adopté pour la production des photographies en mares.

Le procédé est-il pratique ? Il faudra voir. L'inventeur, naturellement, n'a pas livré son secret.

Le sucre et le soldat.

Il paraît que, dans l'armée allemande, il a été fait des expériences qui ont victorieusement prouvé que l'attribution aux troupes d'une certaine ration de sucre leur permettait de supporter beaucoup mieux la faim et la soif.

Frappé de cet exemple, le gouvernement russe vient de procéder à des essais identiques dans les garnisons de Moscou, Saint-Pétersbourg et Varsovie.

La chasse aux rats, propagateurs de la peste.

Dans le but de rendre plus rapide la destruction de ces rongeurs, il s'est formé, à Copenhague, un « Comité pour l'extermination rationnelle des rats ».

Ce Comité a déjà fait d'excellente besogne. Il avait organisé, au mois d'août dernier, une exposition dénommée « Première Exposition internationale de taières et d'engins à détruire les rats ». En outre, et grâce aux souscriptions dont il disposa, il a pu donner une large extension au système des primes de destruction, pour lequel il sollicite en ce moment la sanction législative.

Plus de cent mille rats ont été détruits en dix-huit semaines, à Copenhague, où le Comité paye quatorze centimes par tête de rat livrée. La petite ville danoise de Maribo s'est débarrassée, dans le même temps, de quatorze mille rats, soit environ cinq fois le chiffre de sa population.

En Suède, où le même système de primes est officiellement appliqué, on a détruit, du 1er mars au 1er août dernier, cent mille rats à Stockholm, et plus de dix mille à Malmoë.

Actuellement, le Comité danois s'efforce de susciter l'adoption de mesures internationales pour la destruction des rats, qui, non seulement sont les propagateurs avérés de la peste, mais qui répandent encore des maladies contagieuses parmi le bétail, ravagent les propriétés, dévorent les récoltes et causent des pertes qui peuvent se chiffrer annuellement par plusieurs milliards pour l'ensemble du monde civilisé.

Personne n'ignore que les étoiles, qui semblent immobiles au ciel depuis le commencement du monde, sont, en réalité, animées d'un mouvement vertigineux, quoique invisible. Dans cette course à l'infini, sait-on quelle est la plus rapide des étoiles ?

Divers astronomes se sont essayés à calculer la vitesse effective d'un certain nombre de ces soleils, dont les plus rapprochés de nous mettent encore trois ans et demi à nous envoyer leur scintillement, et de leurs patientes recherches, il résulte que c'est l'étoile dite de Groombridge, de sixième grandeur, qui doit remporter le prix du match formidable que courent éternellement, au-dessus de nos têtes, quelque soixante millions d'astres.

L'observatoire de Lick, aux Etats-Unis, nous apprend, en effet, que l'étoile de Groombridge se meut dans le ciel, à une vitesse de 240 kilomètres à la seconde. Pour savoir, d'autre part, si cette étoile ne se rapprochait pas de la terre, dans son mouvement de translation, ou s'en éloignait, il a fallu attendre trois années. Au bout de ce temps, on a pu constater que l'astre en question se précipitait à notre rencontre avec une vitesse de 90 000 kilomètres à l'heure. — Nous voilà prévenus !

Les chemins de fer du monde.

Voici, d'après une importante revue allemande, le bilan des voies ferrées de tous les pays. Au moment où la métallurgie souffre et demande des débouchés, qui s'ouvriront sous peu en Extrême-Orient, ce tableau préliminaire ne manque pas d'intérêt.

La longueur totale des chemins de fer terrestres à la fin de 1899 était de 772.000 kilomètres, ou plus de neuf fois le diamètre du globe à l'équateur et le double de la distance de la terre à la lune. A remarquer, en outre, que ce chiffre de 772.000 kilomètres exprime la longueur des lignes et non pas celle des voies. Si l'on y comprenait celles-ci, il serait considérablement augmenté, de très nombreuses lignes en Europe et en Amérique surtout étant à double voie.

Des cinq parties du monde, c'est l'Amérique qui possède le plus grand réseau, plus de la moitié de la longueur totale, soit 393 000 kilomètres, et bien que, au point de vue de la superficie, l'Europe n'atteigne que le quart de celle de l'Amérique, elle vient immédiatement après celle-ci comme longueur des chemins de fer ; elle en possède 278.000 kilomètres, tandis que l'Asie n'en compte que 53 000 kilomètres, l'Australie 24 000 et l'Afrique 20.000.

Si l'on répartit le nombre total des kilomètres de lignes par pays, on trouve en premier rang les Etats-Unis, 304 576 kilomètres ; viennent ensuite : l'Allemagne, 50 511 ; la Russie, 42.998 ; la France, 42 211 ; l'Autriche-Hongrie, 36.275 ; les Indes britanniques, 36.188 ; la Grande-Bretagne et l'Irlande, 34 808 ; le Canada, 27.755 kilomètres. Mais, au point de vue de la superficie terrestre desservie, c'est-à-dire de la densité des lignes ferrées, la Belgique l'emporte sur tous les pays du monde avec 21 kilomètres de chemins de fer par 100 kilomètres carrés. Elle est suivie de près par la Saxe, avec 18,8 kilomètres.

Du 1895 à 1899, la longueur des voies ferrées du monde s'est accrue de 10,2 0,0 ; mais, depuis 1850, cet accroissement s'est tenu entre 3,3 et 2 0,0.

Si l'on tient compte qu'en Europe le coût du kilomètre de chemin de fer ressort à 375 000 francs, on peut donner au réseau européen une valeur de 104 milliards de francs ; et, si l'on y ajoute 90 milliards pour les lignes ferrées des réseaux situés hors d'Europe, on arrive au chiffre de 194 milliards de francs comme valeur d'établissement de l'ensemble des chemins de fer terrestres.

FIPELAT.

Gazette Electorale

Le Comité Républicain-Radical-Socialiste de l'arrondissement de Bastia a décidé de patronner aux prochaines élections législatives la candidature du citoyen Paul Salicetti, conseiller à la cour d'appel de Bastia.

Par une lettre de franche et loyale adhésion, que nous publierons à son heure, le vieux lutteur a accepté avec empressement et reconnaissance ; dès à présent nous sommes expressément autorisés à donner cette bonne nouvelle à nos amis et correligionnaires.

La Commission exécutive.

Conférences Corses

17 novembre 1899. — Réunion à Ajaccio du collège électoral de la Corse, pour procéder à la nomination de deux députés.

M. le vicomte Tiburce Sebastiani, maréchal de camp, fut élu président du scrutin ; MM. le général Casalta, Ramolino, Viale-Rigo et Colonna de Leca, scrutateurs ; M. de Buttafoco, secrétaire.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Tramoni Joseph-Mathieu, sous-lieutenant de réserve au 1er régiment d'infanterie coloniale, passe au 12e régiment territorial d'infanterie.

— M. Castellani, inspecteur de 1re classe de la brigade de garde indigène de Hung Hoa, est désigné pour servir à Bac-Kan.

— M. Donsimoni Bonaventure, lieutenant de réserve au régiment d'infanterie de Beauvais, passe au 26e territorial d'infanterie.

— M. Santinacci, commis de 1re classe des services civils en Indo-Chine, est désigné pour continuer ses services à Dien-Bien-Phu, comme délégué de l'administrateur commissaire du gouvernement à Van Bu.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 17 novembre 1 3h. 1/2

1. Castiglione, Carle.
2. La Fille de Mme Angot, Lecocq.
3. Le Cocuyer, Borel.
4. Roméo et Juliette, Gounod.
5. Schottisch des Guides, Strauss.

Le Chef de Musique, C. NOLLINES.

LA SACRIFIÉE

C'est de la Corse qu'il s'agit, de la pauvre fille si merveilleuse qu'un peu de sollicitude de nos gouvernants mettrait bientôt au niveau de prospérité de nos plus riches départements si l'on daignait se dire que cette région et ses habitants sont choses de France et qu'il serait temps de le reconnaître.

Il est pénible de penser que, pour beaucoup de nos concitoyens et pour la plupart des hommes qui élaborent nos lois, la Corse semble une possession perdue que sa distance de nos côtes vous à une quasi indifférence. Ils se préoccupent — avec raison selon nous — des dépendances nouvellement acquises, en escomptant l'avenir, y appellent les capitaux sans se soucier de l'aléa qui les y menace, répondent à toutes les craintes que fait naître l'éloignement de ces terres où l'Européen court tant de dangers et, lorsqu'on leur parle de la Corse, prolongement si accessible de la patrie ils tombent dans une stupéfaction déconcertante.

La Corse ? Où donc est-ce placé ? Comment s'y rend on ? Quels produits donne-t-elle ? Ah ! s'il s'agissait de Madagascar ou de Tahiti, soyez certains qu'ils seraient renseignés. Mais d'une contrée qui fait partie de notre division administrative immédiate, dans laquelle on peut se rendre en quelques heures, est-ce qu'ils ont cure ces grands prêtres de l'expansion ?...

Les ressources de la Corse sont cependant mon enfance et surtout à Clochegourde servit beaucoup à me concilier les bonnes grâces du roi, qui fut toujours excellent pour moi. Il eut sans doute la fantaisie de lire mes lettres, car il ne fut pas longtemps la dupe de ma vie de demoiselle. Un jour, le duc était de service. J'écrivais sous la dictée du roi, qui, voyant entrer le duc de Lenoncourt, nous enveloppa d'un regard malicieux.

— Eh bien, ce diable de Mortsauf veut donc toujours vivre ? lui dit-il de sa belle voix d'argent à laquelle il savait communiquer à volonté le mordant de l'épigramme.

— Toujours, répondit le duc.

— La comtesse de Mortsauf est un ange que je voudrais cependant bien voir ici, reprit le roi ; mais, si je ne puis rien, mon chancelier, dit-il en se tournant vers moi, sera plus heureux. Vous avez six mois à vous, je me décide à vous donner pour collègue le jeune homme dont nous parlions hier. Amusez vous bien à Clochegourde, monsieur Caton !

Et il se fit rouler hors du cabinet en souriant.

Je volai comme une hirondelle en Touraine. Pour la première fois, j'allais me montrer à celle que j'aimais, non-seulement un peu moins niais, mais encore

---

60 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Lys dans la Vallée

de M. H. DE BALZAC

A MADAME DE MONTSAUF

Mon père et ma mère, surpris de cette fortune inespérée sentirent leur vanité flattée, et m'adoptèrent enfin pour leur fils ; mais, comme leur sentiment était en quelque sorte artificiel, pour ne pas dire joué, ce retour eut peu d'influence sur un cœur uléré ; d'ailleurs, les affections entachées d'égoïsme excitent peu les sympathies ; le cœur abhorre les calculs et les profits de tout genre.

J'écrivais fidèlement à ma chère Henriette, qui me répondait une ou deux lettres par mois. Son esprit planait ainsi sur moi, ses pensées traversaient les distances et me faisaient une atmosphère pure. Aucune femme ne pouvait me captiver. Le roi eut ma réserve ; sous ce rapport, il était de l'école de Louis XV, et me surnomma en riant : « mademoiselle de Vendenesse », mais la sagesse de ma conduite lui plaisait fort. J'ai la conviction que la patience dont j'avais pris l'habitude pendant

dans l'appareil d'un jeune homme élégant dont les manières avaient été formées par les salons les plus polis, dont l'éducation avait été achevée par les femmes les plus gracieuses, qui avait enfin recueilli le prix de ses souffrances, et qui avait mis en usage l'expérience du plus bel ange que le ciel ait commis à la garde d'un enfant. Vous savez comment j'étais équipé pendant les trois mois de mon premier séjour à Frapesle.

Quand je revins à Clochegourde lors de ma mission en Vendée, j'étais vêtu comme un chasseur, je portais une veste verte à boutons blancs rougis, un pantalon à raies, des guêtres de cuir et des souliers. La marche, les haltères m'avaient si mal arrangé que le comte fut obligé de me prêter du linge. Cette fois, deux ans de séjour à Paris l'habituée d'être avec le roi, les façons de la fortune, ma croissance achevée, une physionomie jeune qui recevait un lustre inexprimable de la placidité d'une âme magnétiquement unie à l'âme pure qui de Clochegourde rayonnait sur moi, tout m'avait transformé ! J'avais de l'assurance sans fatuité, j'avais un contentement intérieur de me trouver, malgré ma jeunesse, au sommet des affaires, j'avais la conscience d'être le soutien secret de la plus adorable femme qui fût ici-bas, son espoir inavoué.

Peut-être eus-je un petit mouvement de vanité quand le fouet des postillons claqua dans la nouvelle avenue qui de la route de Chinon menait à Clochegourde, et qu'une grille que je ne connaissais pas s'ouvrit au milieu d'une enceinte circulaire récemment bâtie. Je n'avais pas écrit mon arrivée à la comtesse, voulant lui causer une surprise, et j'eus doublement tort : d'abord elle éprouva le saisissement que donne un plaisir longtemps espéré, mais considéré comme impossible ; puis elle me prouva que toutes les surprises calculées étaient de mauvais goût.

Quand Henriette vit le jeune homme là où elle n'avait jamais vu qu'un enfant, elle abaissa son regard vers la terre par un mouvement d'une tragique lenteur ; elle se laissa prendre et baiser la main sans témoigner ce plaisir intime dont j'étais averti par son frissonnement de sensitive ; et, quand elle releva son visage pour me regarder encore je la trouvai pâle.

— Eh bien, vous n'oubliez donc pas vos vieux amis, me dit M. de Mortsauf, qui n'était ni changé ni vieilli.

Les deux enfants se assirent en cou. J'aperçus à la porte la figure grave de l'abbé de Dominis, précepteur de Jacques.

— Non, dis-je au comte ; j'aurais désormais par au six mois de liberté qui vous appartiendront toujours. — Eh bien, qu'avez-vous ? dis-je à la comtesse en passant mon bras pour lui envelopper la taille et la soutenir, en présence de tous les siens.

— Oh ! laissez-moi, me dit elle en bondissant, ce n'est rien.

Je lus dans son âme, et répondis à sa pensée secrète en lui disant :

— Ne reconnaissez-vous donc plus votre fidèle esclave ?

Elle prit mon bras, quitta le comte, ses enfants, l'abbé, les gens accourus, et me mena loin de tous en tournant le boulingrin, mais en restant assez leurs yeux ; puis, quand elle jugea que sa voix ne serait point entendue :

— Félix, mon ami, dit elle, pardonnez la peur à qui n'a qu'un fil pour se diriger dans un labyrinthe souterrain, et qui tremble de le voir se briser. Répétez-moi que je sais plus que jamais Henriette pour vous, que vous ne m'abandonnerez point, que rien ne prévaudra contre moi, que vous serez toujours un ami dévoué ? J'ai vu tout à coup dans l'avenir, et vous n'y êtes pas, comme toujours, la face brillante et les yeux sur moi ; vous me tournez le dos.

— Henriette, idole dont le culte l'emporte sur celui de Dieu, lys, fleur de ma

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans celle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Excellences à 10 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, la meilleur, à 10 centimes.

GRANDES ET OFFRES
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
L'Exquis Cigare Mattei

dant de celles qu'on ne devrait pas négliger, et puisqu'elle participe aux charges communes, puisqu'elle est régie par nos communes prescriptions, on ne voit pas bien les motifs d'un délain qui ne peut s'expliquer que par l'incurie de ceux qui l'affichent.

Il y a bien des causes militant contre le développement matériel de l'île, il y a surtout la routine égoïste des gens qui sont accoutumés de l'exploiter et qui, sûrs de ne pas être dérangés dans leurs habitudes, demeurent systématiquement réfractaires à toute amélioration. Comment celui qui ne craint ni concurrence ni contrôle daignerait-il corriger les abus dont il n'est fait un commode oreiller ?

Or, il est, en matière de transports pour la Corse — à ne parler que sur ce sujet — un monopole qui, à lui seul, suffit pour y tuer toutes les activités, pour y paralyser toutes les initiatives. Ce monopole calamiteux c'est celui de la Compagnie Fraissinet.

Si, par hasard, un doute pénétrait dans l'esprit du lecteur sur le jugement que nous portons, nous le prierons de se reporter aux lignes qui suivent et que nous empruntons à la *République* d'Ajaccio, qui elle même, n'apprécie les faits qu'à bon escient et d'après les plaintes unanimes de la presse corse et marseillaise.

Il existe à Marseille, écrit la *République*, dans un article que nous reproduisons tout entier, un groupe qui a nom la *Jeune Corse*.

Ce groupe s'est réuni en assemblée générale le 16 septembre dernier pour s'occuper de l'éternelle question de nos services maritimes.

Et les membres qui le composent ont envoyé une circulaire au Président de la République, au président du Conseil, aux ministres, aux sénateurs, aux députés, aux conseillers généraux, d'arrondissement, aux maires et aux conseillers municipaux des Bouches-du-Rhône, du Var, des Alpes Maritimes et de la Corse.

Ils disent, dans cette circulaire, que la Compagnie Fraissinet jouit, depuis douze ans, d'un monopole préjudiciable à la Corse ; que le fret perçu pour notre île est exagéré ; qu'une tonne paye plus cher de Marseille à Ajaccio que de Marseille à Bône, Tunis ou Constantinople !!! que le prix des places est plus cher entre la France et la Corse qu'entre la France et l'Algérie ou la Tunisie ; que les passagers de Marseille à Livourne par Bastia coûtent 8 francs alors qu'ils en coûtent 12 pour Bastia seulement ; que par conséquent il est impossible aux produits corses de soutenir la concurrence avec les produits des autres pays ; qu'à cause de cette tyrannie financière notre commerce est compromis ; que la Corse est dans la misère jusqu'au cou ; et que le gouvernement augmente toujours nos impôts.

Ils protestent, en conséquence, contre l'indifférencegouvernementale vis à vis de la Corse, et font appel à la sollicitude des sénateurs et députés des départements mentionnés plus haut ainsi qu'à celle des Conseils généraux et d'arrondissement du Midi.

Ils font appel également à toutes les municipalités de la Corse afin qu'elles protestent énergiquement auprès du gouvernement et demandent comme première satisfaction et d'urgence « la mise en adjudication des services maritimes postaux entre la Corse et le Continent, » avec un cahier des charges fixant les tarifs maxima et une prime à la vitesse.

Ils invitent tous les corps élus à voter un ordre du jour analogue et l'envoyer aux membres du gouvernement.

Ils espèrent qu'il se trouvera parmi les députés du Midi, un ami vrai de la Corse qui, au nom du Droit, portera comme le citoyen Pelletan le fit naguère, la question de nos justes revendications à la tribune.

La modération de notre confrère, lorsqu'il expose les griefs des Corses, avec chiffres à l'appui, nous garantit sa sincérité. D'autre part, l'appel que les intéressés adressent aux pouvoirs publics, leurs supplications aux parlementaires ne sont pas clameurs vaines d'un peuple tapageur Ce sont les doléances de citoyens littéralement sacrifiés, à qui leur amour pour la France ne rapporte rien de tangible, si ce n'est une série de continues vexations.

Il y a déjà pas mal d'années que le président Carnot, visitant la Corse, comme on pénétrerait dans un continent inexploré, laissa entendre à ceux qui le reçurent avec une déférence touchante, que le gouvernement de la République allait se préoccuper d'eux et réaliser progressivement les vœux qu'ils soumettaient à son premier magistrat.

Depuis, qu'a-t-on fait pour la Corse, en dehors des expéditions périodiques de fonctionnaires étrangers à son esprit et à ses besoins ? Quel essor a-t-on donné à son industrie ? Quelle side a-t-on fournie à son commerce ?

Elle ne cesse de pâtir des mêmes vices qui font tressaillir si douloureusement le cœur de ses enfants ; elle ne cesse d'être livrée à la même exploitation de syndicats politiques pour lesquels l'influence politique résume toutes les affaires.

Eh bien, il est temps que cette situation finisse et qu'une ère de régularité, de vigilance maternelle, soit inaugurée à son profit par la métropole.

La discussion du budget va s'ouvrir devant les Chambres, elle permettra des critiques sur bien des points. Quel représentant s'honorera en plaidant la cause de la Corse ? Celui-là aura bien mérité de la Patrie de Napoléon, mais il aura bien mérité également de la France entière, qui ne saurait traiter comme l'Angleterre traite l'Irlande, la perle méditerranéenne qui s'est enchâssée depuis plus d'un siècle dans son écrin territorial.

ALCESTE.

(*Petit Caporal*).

Bulletin Financier

Paris, le 13 Novembre 1901.

Le marché est calme mais un peu lourd, toutefois les différences sont peu importantes. Nos Rentes varient peu ; le 3 0/0 s'investit à 100,74 et le 3 1/2 à 101,40. Les Etablissements de Crédit sont bien tenus, le Crédit Lyonnais à 977 le Comptoir National d'Escompte à 576, le Crédit Foncier à 676 et la Société Générale à 493.

En Valeurs Industrielles, le Rio est faible à 1134 ; l'action Peña Nationale se maintient à 106 fr.

La Société des Moteurs Delts a été créée pour la construction de la vente des moteurs à Pétrole en France et en Belgique. Elle possède les brevets français, belge et allemand ; et l'obtention de ce dernier est une garantie de la valeur de la machine brevetée. C'est la Banque de Paris et de Lyon, 8 rue Bleu, à Paris, qui a une option sur les titres de cette société qu'elle livre à sa clientèle à cent fr.

Les Fonds Etrangers sont calmes. A signaler, le 3 0/0 cote à 99,10. Part de Bisserve 2,197.50. Capital et Ordinaire Ambrine d'Anvers 130.80. Cockeril 1.815. Charbonnages du Nord 1.420. Monsseu-Ventaine 2.900. Peu d'affaires en Tramways.

Chemins Français sans changement.

Le Savon du Congo qui blanchit les visages
Jeune fille, a souvent hâté les mariages.

MOUVEMENT JUDICIAIRE

M. André Ghilini, avocat, vient d'être nommé aux fonctions de juge suppléant chargé de l'instruction près le tribunal de première instance de Bellac.

Le nouveau magistrat a non seulement fait de brillantes études de droit à la faculté de Paris, mais il a aussi obtenu le diplôme de l'école des hautes études commerciales. Il a su se créer bien vite une excellente clientèle qui ne le verra pas s'éloigner de notre barreau sans regrets.

Attaché au parquet général de la Cour d'appel, il est déjà rompu avec toutes les difficultés de l'administration judiciaire et entre ainsi en carrière dans les conditions les plus satisfaisantes. Le tribunal de Bellac fait une excellente acquisition, car le nouveau juge d'instruction joint à des connaissances juridiques très étendues, un grand amour du travail, un caractère très droit et très indépendant qui le feront vite apprécier de ses chefs, de ses collègues et des justiciables du ressort.

M. Ghilini, qui ne se désintéresse d'aucune question de droit, de jurisprudence et d'économie politique, a bien voulu réserver souvent à notre journal des articles qui ont été très goûtés. Aussi nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer les regrets que nous cause cette séparation. Nos vœux bien affectueux le suivent dans sa nouvelle carrière où, nous en sommes sûr, il marquera d'une manière brillante.

ON GUÉRIT vite et bien toutes les maladies rebelles, toutes celles de la peau, des 2 sexes, par les *Biscuits dépuratifs* du Dr G. JUVIER à Paris. SEULS approuvés, autorisés officiellement. Vote d'une récompense de 24.000 fr. Jugés, comptez ces témoignages authentiques, ces guérisons inespérées de toute confiance. 3/5 ans de succès avec 2 brev. gar. (1 bonb.) contre 1 à 5 b. et par lettres, R. H. nat. 33.

Petite Gazette

Valeurs économiques au 16 novembre

Température : Maxima du matin + 14 3
à midi : 16. 6 [illegible] 16. Minima + 13.5

Baromètre. — 7 heures du matin, 755 mm. 757 mm. 5 heures du soir, 759 mm.
Vent. — 9 h. du matin, calme.
4 h. du soir, N. E. faible.
Etat du ciel, couvert.
Etat de la mer, petite houle
Niveau des eaux : matin, +0,75, soir + 0,60
Pluviomètre, à 9 heures du matin m.

Carnet mondain

Nous apprenons le prochain mariage de Mlle Marguerite Antoni, la sympathique professeur de piano, avec le distingué professeur de violon M. Vincent Giansarelli.

La bénédiction nuptiale sera donnée le 21 de ce mois, en l'église Saint-Jean.

Nous offrons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Avancement

M. Decori, commis principal à l'administration pénitentiaire à Alger, est nommé contrôleur à la maison centrale de Lambèse.

Toutes nos félicitations.

Adjudication de l'hospice

Le jeudi 28 courant, il sera procédé par les soins de la commission administrative de l'hôpital civil, à l'adjudication de divers objets de consommation à fournir à cet établissement pendant l'année 1902.

Mise à prix : Pain, 0.30 le kilo ; viande, 1 fr. ; riz, 0.50 ; pâtes, 0.50 ; sel, 12 fr. le q. m. ; charbon, 6 fr. le q. m. ; lait, 0.25 le litre ; bois à brûler, 2 fr. les 100 kilos.

Béatification

On est en train de béatifier La Menais. Sur ce, un grand journal anglais part en guerre contre les variations de Rome, qui a condamné La Menais vivant, et qui le met au rang des saints quand il est mort.

Malheureusement, le La Menais qui va être beatifié n'est pas le grand : c'est un fondateur de Frères, mort en odeur de sainteté.

Trouvailles de Delphes

L'année 1901 aura été fructueuse pour les explorateurs de l'emplacement des environs du temple d'Athènè-Pronaïa Dans l'enceinte continue des murailles, aujourd'hui intégralement restituées, on a mis à jour sept temples, des trésors, l'habitation des prêtres, des autels, de très beaux morceaux de sculpture, des terres cuites et des bronzes.

Artistes, historiens, archéologues, numismates sont en joie.

Découment

On lit dans le *Madagascar* :

Un violent incendie vient de se déclarer au village indigène de Tanambao. Trente-quatre cases ont été la proie des flammes. Sans la présence d'esprit et l'énergie du lieutenant Tisserand qui a pris la direction des secours, secondé par l'inspecteur de police Allcetti, le village entier aurait été détruit complètement. Il convient de féliciter hautement cet excellent officier dont l'activité sur les chantiers des chemins de fer ne s'est jamais ralentie.

Chirurgien Dentiste

M. Beltrami, dentiste des Hôpitaux de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle du département de la Corse, que M. Garibaldi, son opérateur est visible à Bastia, Grand Hôtel Lingénieur.

Un voilier géant

Un armateur de Maine (Etats-Unis), vient de faire construire un six-mâts en acier, le *George Wells*, d'une capacité de 5.500 tonneaux. Ce voilier extraordinaire mesure 118 mètres de longueur, 14 m. 33 de large et 10 mètres environ de creux sur quille. Avec ses cinq focs, il offre au vent une surface totale de 8.200 mètres carrés de toile. Mis bout à bout, les six mâts du *George Wells*, composés de tubes d'acier, représentent une longueur de 299 mètres, soit à très peu près la hauteur de la Tour Eiffel.

Au Port

Le voilier *Antoine Piccioni*, capitaine Giuli, est arrivé de Porto-Vecchio avec 80 tonnes.

Aux chasseurs

Mme Sicoram, rue Saint-Jean, prévient les chasseurs qu'elle achètera les macreuses et autre gibier d'eau pris à la travata de dimanche.

Les Producteurs de Cédrats

Venaco, le 6 octobre 1901.

Monsieur Vincentelli Pierre, Bastia.

Nous vous envoyons ci-joint copie de la délibération prise par le syndicat des producteurs de cédrats de Venaco, avec prière de la remettre à M. le Directeur du *Petit Bastiais* en réponse à son article du courant.

L'an 1901, le 6 du mois d'octobre, les membres du syndical des producteurs de cédrats corses, réunis sous la présidence de M. Pierre Bona, président, étaient présents ; etc.

Considérant qu'il est urgent de déclarer deux délégués qui auront pour mission de s'enquérir auprès des personnes qui voudraient acheter les cédrats de la récolte pendante à l'état vert, mission qui

DÉLIBÈRE

les dits délégués doivent remplir dans le plus bref délai, à la condition pour eux de remettre entre les mains de M. le Président leur rapport par écrit des offres qui leur seront faites.

Le syndicat à l'unanimité des présents a désigné M. Pierre Bona, président, et Angeli Jean-Thomas pour remplir la dite mission.

Le Secrétaire, MICHEL STEFANI.

P. S. — Le syndicat a décidé dans sa réunion, d'accepter l'adhésion de tous les producteurs de cédrats qui demanderont à en faire partie, conformément aux statuts.

Le syndicat a décidé de donner un acompte de dix francs par chaque cent kilos de cédrats aux producteurs qui en feront la demande.

Cie de Navigation Mixte
(Cie TOUACHE)

Naples-Bastia-Marseille

Départs de Bastia pour Marseille
Mercredi 20 novembre à midi
par *TOUAREG*
vapeur rapide spécialement aménagé pour passagers.

Pour fret et passages s'adresser : à Bastia, à M. Arthur Southwell,

Cédrats

M. Pierre Vincentelli de la maison Gregori et Compagnie a l'honneur de prévenir les producteurs de cédrats qu'il vient de transférer son chantier à Toga, à côté de celui du syndicat de Venaco et à proximité de la gare maritime. Il ne reçoit donc plus de cédrats à son ancienne usine de Lupino, où il ne laisse personne chargé d'en accepter pour son compte. Que les producteurs avisent.

P. VINCENTELLI.

Pharmacie MOZZICONACCI
Place de l'Hôtel-de-Ville — BASTIA

HUILE DE FOIE DE MORUE
BLANCHE
le litre . . . . . 2 francs.

Dépôt du
FÉBRIFUGE LINARA DE PISE
composé d'après les dernières découvertes scientifiques et guérissant d'une manière certaine les fièvres de malaria, typhoï ues et pernicieuses.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES.

Giudice Jean-Baptiste, vigneron, et Felice Marie Rose-Madeleine, tailleuse, tous deux de Bastia.

Paoletti Florent-Eugène-Théophile-Antoine. — Marini Geromine. — Galtier Assomption-Elise-Germaine. — Arrighi Dominique-Pierre. — Tonoli Marie.

DÉCÈS.

Maitei Marie-Thérèse, veuve, 87 ans, de Bastia.

Hugnon Joséphine-Victoire, célibataire, 55 ans, de Bastia.

BOURSE DE PARIS

15 nov. — 16 nov.
Amort 3 p. 0/0 anciens 100.80 — 100.70
— 3 p. 0/0 nouveau. 99.40 — 99.40
[illegible] 101.00 — 100.90

Dépêches de Nuit
Supplément de la Dépêche de Nice

Lycée de Bastia

M. Sbraggia, répétiteur au collège de Draguignan, est chargé, à titre de suppléant, des fonctions de répétiteur au lycée de Bastia, pendant le congé de M. Monferrini.

Les Députés des ports de guerre chez le ministre de la marine

Le groupe des députés des ports de guerre s'est rendu aujourd'hui, à 4 heures, au ministère de la marine, pour entretenir M. de Lanessan de la question du travail dans les arsenaux.

L'entretien a duré plus de deux heures.

M. Lockroy, rapporteur du budget de la marine, a déclaré que le travail tel qu'il est organisé dans nos arsenaux, ne donne pas de résultats satisfaisants, et qu'il est nécessaire d'y apporter de profondes modifications.

Hôtes Russes

Le grand-duc et la grande-duchesse Wladimir sont arrivés hier soir, à Paris.

Leurs Altesses impériales sont descendues à l'Hôtel Continental.

COUR D'APPEL DE POITIERS

La séquestrée de Poitiers

L'arrivée du prévenu donne lieu, comme toujours du reste, à des manifestations hostiles.

Toute la journée d'hier a été consacrée à la plaidoirie de Me Barbier, le défenseur de Marcel Monnier.

La Cour a siégé jusqu'à 8 heures du soir.

L'arrêt dans l'affaire Monnier sera rendu mercredi.

LES GRÈVES

A Demain

La grève partielle des mineurs a éclaté dans les environs de Douvres.

LA GRÈVE GÉNÉRALE

Une conférence internationale des mineurs a été tenue hier à Douvres.

Les délégués français refusent de donner aucun renseignement sur ce qui a été décidé dans cette conférence.

L'échange de Douvres assure que la conférence a discuté sur l'opportunité d'une grève internationale de mineurs. Un plan définitif sera divulgué prochainement.

On croit également que les délégués français ont obtenu des délégués mineurs anglais que le charbon anglais n'arrive pas en France en cas de grève générale.

EN ESPAGNE

La santé de M. Sagasta

M. Sagasta, dont la santé ne s'améliore pas, va être obligé de se retirer de la vie politique.

Le premier ministre espagnol passera l'hiver à Malaga.

EN ANGLETERRE

DÉMISSION DE LORD ROBERTS

La Liberté publie une dépêche de Londres disant que lord Roberts a l'intention de donner sa démission, à la suite de dissentiments avec le War-Office.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Le boycottage des navires anglais

Le promoteur du projet du boycottage des navires anglais, le député socialiste des Pays-Bas, M. Troelstra, qui est arrivé à Bruxelles depuis deux jours, a eu aujourd'hui un très long entretien avec le bureau socialiste international.

Un manifeste sera très probablement lancé dans quelques jours.

Nouvelle Défaite des Anglais

Le Daily Mail publie une lettre annonçant que le 13 octobre, près de Somerset, 180 Anglais ont été obligés de capituler devant un détachement boer.

Patrouille anglaise attaquée

Une patrouille anglaise, dans le district de Jasenville, a été attaquée et battue par des Boers venant du Zoeberg.

Nouvelles ouvertures de paix

La Liberté publie une dépêche de Durban annonçant que lord Kitchener a envoyé un parlementaire au général Botha.

On croit qu'il s'agit de nouvelles ouvertures pour mettre fin à la guerre.

Le général De Wet ressuscité

Lord Kitchener vient de télégraphier que le général De Wet est ressuscité !

Le généralissime anglais a envoyé deux colonnes contre le héros de la guerre sud-africaine, sous les ordres duquel des troupes boers se sont concentrées dans le nord-est de l'Etat d'Orange.

Une dépêche du général Kitchener annonce que l'arrière-garde de la colonne Bish, escortant des prisonniers, a été attaquée par un détachement de 400 Boers, sous le commandement du général De Wet.

Les Boers se sont retirés en apercevant des renforts qui venaient au secours des Anglais. Ils ont eu 8 morts ; les Anglais ont eu 1 homme tué et 12 blessés, parmi lesquels 3 officiers.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Veuve Mimaut, née Mattei, M. Alphonse Mattei, M. et Mme Andre Santelli, et leurs enfants, Mlle Françoise Santelli, Mme Veuve Benelli et ses enfants, Mme Laroux, de Paris, et ses enfants,

Les familles Santelli de Cervione et Nisora de Paris,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Thérèse Mattei
née Benelli

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, belle-mère, décédée à Bastia le 16 novembre courant.

Et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui dimanche 17 novembre, à 2 heures et demie de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de l'Opéra, 45.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Jacques-Louis Bresset, née Hugnon, et leurs enfants, Mme Joséphine Doré, née Hugnon, Mlle Françoise Hugnon, M. et Mme Joseph Hugnon, de Marseille, chevalier de la Légion d'honneur,

Les familles Jean-Baptiste Ribelli, Paul Carlioni, Veuve Antinori, Antoine Mengarini, Noël Lota, Adolphe Cardini, Joseph Pesmajoglou, Joseph Antinori, de Marseille, Alexandre Antinori, Louis Antinori, de Toulon, Antoine-Pierre Chiappe Michali, Maxalon et Dominici,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de Mademoiselle

Joséphine-Victoire Hugnon

leur cousin, belle-sœur, nièce, tante et cousine, décédée, à Bastia, le 16 novembre, à 8 heures du matin.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui dimanche 17 du courant, à 4 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de la Marine, 1.

AVIS DE DÉCÈS

Les familles Lota, Mattei, Stefani, Provenzano, Thiers, Comiglio, Penne, Casvecchio, Agostini, Mignucci et Subrero,

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Dominique Lota

Sous-officier de la marine de l'Etat en retraite décoré de la Médaille militaire

leur époux, grand-père, beau-père, oncle et cousin, décédé le 14 Novembre 1901, à l'âge de 82 ans, muni des sacrements de l'église.

Et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, dimanche, à 2 heures et demie de l'après-midi.

On se réunira à la maison mortuaire, boulevard du Palais, 7.

AVIS DE DÉCÈS

M. Raibaldi Antoine, capitaine d'infanterie en retraite, Madame Raibaldi, M. Raibaldi Ferdinand, Répétiteur général au lycée Miquet, Mademoiselle Antoinette Raibaldi,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Mlle Marie Raibaldi

leur fille et sœur, décédée à l'âge de 23 ans, le 15 novembre.

L'heure des obsèques sera désignée ultérieurement.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de l'Opéra, 14.

Le présent tient lieu de lettre de faire part.

La famille ne reçoit pas.

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
E. J. B. Sucrerie, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

CHARCUTERIE
CONTINENTALE
Cours Sébastiani, Bastia
Fromages de toute provenance
A partir du 1er décembre
Les Magasins de chaussures
T. CAFFARELLI Fils
situés en face l'oratoire de la Conception, seront transférés, même rue 10, dans l'ancien Hôtel de la Marine.

RESTAURANT DE NUIT
Rue de la Banque, 5
Gras double — Gigot. — Poulet rôti. — Merles rôtis. — Soupe à l'oignon et au fromage, à 0,30 cent.

Conserves Alimentaires du Périgord
L. JACQUOT, HÉBERT & Cie
à PÉRIGUEUX (Dordogne)
Spécialités de la maison :
LE ROYAL PÉRIGORD, pâté de foie gras truffé extra.
LE DÉJEUNER PÉRIGOURDIN, galantine de gibiers au foie d'oie truffé.
LE DÉJEUNER GAULOIS, galantine de volaille et de gibier non truffé.
FIVE O'CLOCK SANDWICH, purée de foie gras truffé.
Ces produits se trouvent dans toutes les bonnes maisons d'alimentation.
Agent général, M. J.-B. SEGALA, rue Saint-François, 2. — Bastia

JEAN DIAS
Expéditionnaire
1, Rue du Nouveau-Port 1.
Transit. — Commission. — Représentation. — Consignation. — Formalités et Opérations en douane.
Avances sur marchandises, camionnage, etc.

Savonnerie Corse
Fabrique à Toga
Bureaux : 13, Boulevard Paoli
M. I. VENTURINI a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.
Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de ses Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne porterait le nom : I. VENTURINI, imprimé sur chaque morceau.

Filature de Cocons
Saint-Job
M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.
On demande des apprentis ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Menu, maison Bertin.
Grand Entrepôt de Son et Repasse. HENRI BARSANTI, Nouveau port, Bastia

Transports Maritimes
à prix réduits
Expéditions et colis postaux pour tous pays
Départ de Bastia pour Marseille : Compagnie Touache : le mercredi.
Id. Fraissinet : le lundi et jeudi.
Adresser les expéditions à M. A. PADOVANI, expéditionnaire à Bastia.

GRANDS MAGASINS
de Tissus et Nouveautés
MARINETTI FRÈRES
Bastia
GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES
Usine à vapeur
Le perfectionnement de notre outillage nous permet de vendre les meubles à des prix inconnus à ce jour.
Lits cintrés noyer massif verni, 2 places, 45 fr.
Lits à deux places façon noyer plus avantageux que les lits en fer, prix : 27 fr.
Lits de milieu en noyer à colonnes cannelées, largeur 1 m., plus avantageux que les lits en fer et cuivre, prix : 39 fr.
Tables à voiet noyer verni, 8 places, 25 fr.
Toilettes anglaises avec glace largeur 0m90, 22 fr.
Guéridons fonds verni, 12 fr.
Les meubles sortant de la maison Marinetti Frères sont garantis de fabrication supérieure.
Grand assortiment de chambres, salons et salles à manger riches de tous styles.
Fabrication spéciale du Louis XV
Lits en fer et fer et cuivre

Vente
par suite de Saisie exécution
Le dimanche dix-sept novembre courant, à deux heures de relevée, sur la place Saint-Nicolas, à Bastia, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente, au plus offrant et dernier enchérisseur, de deux automobiles système Amédée Ballée fils.
La vente aura lieu au comptant sous peine de folle enchère.
L'Huissier poursuivant,
J. TOTTI.

Machines à coudre Hélvétia
Boulevard Paoli, 14, Bastia
MACHINES PERFECTIONNÉES POUR FAMILLES, ATELIERS, CORDONNERIE, SELLERIE.
Nouvelle Machine à Gannette Centrale brevetée dans tous les pays.
Atelier spécial pour le montage, l'ajustage, les réparations des machines à coudre et des vélocipèdes de tous les systèmes.
Travail soigné — Prix modérés
Cotons et fils en bobines, cordonnets soie, aiguilles extra supérieures, accessoires et pièces de rechange de marque.
Les machines Hélvétia, par leurs perfectionnements, leur rendement, leur prix avantageux sont, sans contexte, supérieures à tous les autres systèmes. — Grandes facilités de paiement. — Forte remise au comptant.
Un ouvrier spécialiste détaché de la fabrique Suisse est attaché au dépôt de Bastia.

La Maison
Rue MATTEI aîné
Place St-Nicolas
et Bd Paoli, 10, Bastia
prévient sa nombreuse clientèle qu'il partir du 1er novembre elle mettra à la vente :
Des soieries [illegible] et draps, en pièces et détail, en robes et façons de Paris et de Nouvelle, qui ne se vendront à meilleur marché que le passé.
Cette liste n'est pas qualifiée.
Période Antonia à 12 fr. le [illegible] pour [illegible] valant 15 et 13 fr. 50 et 13 fr. 25 pour la vente à la commission.
Flanes et soulins de pays.
Gilet de pays pour enfants.
Rideaux pour salons et tapis. — Nids de Grenoble.
Pointe [illegible] dentelles. — Figus blanches du pays et de Genève en [illegible] de 12 kilogr.
Bandes Cords en gros et détail.
Lingeries très soignées, [illegible] verre et broderie, [illegible] en Suisse des Hautes-Vosges [illegible] 0 35 à 0 50 le kilogr.
Nouveaux chemisettes de tout fer choix.
Rideaux de [illegible] et Suisse en très [illegible] tes.
Le magasin de sa rue [illegible] Robes [illegible] de 0,60 [illegible].
Un rouge de [illegible] 0 50 à 0 60 le litre.

60 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe
DE RICQLÈS
Le Seul Véritable — *A l'Alcool de Menthe*
Exiger le NOM de RICQLÈS sur chaque Flacon
Les PROPRIÉTAIRES, les CONDUCTEURS de VOITURES, les VOYAGEURS, les MARINS, les SOLDATS, les CYCLISTES, les SPORTSMEN, les ARTISTES, les ORATEURS, les FUMEURS, les BUVEURS d'EAU, les CONVALESCENTS, les ENFANTS, les DAMES, les MESSIEURS trouveront dans un verre d'eau sucrée additionné de quelques gouttes de RICQLÈS une boisson délicieuse, hygiénique et rafraîchissante.
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le nom DE RICQLÈS

vie, comment ne savez-vous donc plus, vous qui êtes ma conscience, que je me suis incarné à votre cœur que mon âme est ici quand ma personne est à Paris ? Faut-il donc vous dire que je suis venu en dix-sept heures, que chaque tour de roue emportait un monde de pensées et de désirs qui a éclaté comme une tempête aussitôt que je vous ai vue ?...

— Dites, dites ! Je suis sûre de moi, je puis vous entendre sans crime. Dieu ne veut pas que je meure : il vous envoie à moi comme il dispense son souffle à ses créations, comme il épand la pluie des nuées sur une terre aride ; dites, dites ! m'aimez-vous seulement ?

— Saintement.

— A jamais ?

— A jamais.

— Comme une vierge Marie, qui doit rester dans ses voiles et sous sa couronne blanche ?

— Comme une vierge Marie visible.

— Comme une sœur ?

— Comme une sœur trop aimée.

— Comme une mère ?

— Comme une mère secrètement désirée.

— Chevaleresquement, sans espoir ?

— Chevaleresquement, mais avec espoir.

— Enfin, comme si vous n'aviez encore que vingt ans, et que vous portiez votre petit méchant habit bleu du bal ?

— Oh ! mieux. Je vous aime encore ainsi, et je vous aime encore comme...

Elle me regarda dans une vive appréhension...

— Comme vous aimait votre tante.

— Je suis heureuse : vous avez dissipé mes terreurs, dit-elle en revenant vers la famille, étouffe de notre confidence secrète : mais soyez bien enfant ici ! car vous êtes encore un enfant. Si votre politique est d'être homme avec le roi, sachez, monsieur, qu'ici le vôtre est de rester enfant. Enfant, vous serez aimé. Je résisterai toujours à la force de l'homme ; mais que refuserais-je à l'enfant ? Rien : il ne peut rien vouloir que je ne puisse accorder. — Les secrets sont dits, fit-elle en regardant le comte d'un air malicieux où reparaissait la jeune fille et son caractère primitif. Je vous laisse, je vais m'habiller.

Jamais, depuis trois ans, je n'avais entendu sa voix si pleinement heureuse. Pour la première fois, je connus ces jolis cris d'hirondelle, ces notes enfantines dont je vous ai parlé. J'apportais un équipage de chasse à Jacques, à Madeleine une belle à ouvrage dont sa mère se servit toujours ; enfin je réparai la mesquinerie à laquelle m'avait condamné jadis la parcimonie de ma mère. La joie que témoignaient les deux enfants, enchantés de se montrer l'un à l'autre leurs cadeaux, parut importuner le comte, toujours chagrin quand on ne s'occupait pas de lui. Je fis un signe d'intelligence à Madeleine, et je suivis le comte qui voulait causer de lui-même avec moi. Il m'emmena vers la terrasse ; mais nous nous arrêtâmes sur le perron à chaquefait grave dont il m'entretenait.

— Mon pauvre Félix, me dit-il, vous les voyez tous heureux et bien portants : moi, je fais ombre au tableau ; j'ai pris leurs maux, et je bénis Dieu de me les avoir données. Autrefois, j'ignorais ce que j'avais ; mais, aujourd'hui, je le sais : j'ai le pylore attaqué, je ne digère plus rien.

— Par quel hasard êtes vous devenu savant comme un professeur de l'école de médecine ? lui dis-je en souriant. Votre médecin est-il assez indiscret pour vous faire ainsi ?...

— Dieu me préserve de consulter les médecins ! s'écria-t-il en manifestant la répulsion que la plupart des malades imaginaires éprouvent pour le médecine.

Je subis alors une conversation folle, pendant laquelle il me fit les plus ridicules confidences, se plaignant de sa femme, de ses gens, de ses enfants et de la vie, en prenant un plaisir évident à répéter ses dires de tous les jours à un ami qui, ne les connaissant pas, pouvait s'en étonner, et que la politesse obligeait à l'écouter avec intérêt. Il dut être content de moi, car je lui prêtais une profonde attention, en essayant de pénétrer ce caractère inconcevable, et de deviner les nouveaux tourments qu'il infligeait à sa femme et qu'elle me taisait. Henriette mit fin à ce monologue en apparaissant sur le perron : le comte l'aperçut hocha la tête, et me dit :

— Vous m'écouter, vous, *Félix* ; mais ici, personne ne me plaint !

Il s'en alla, comme s'il eût eu conscience du trouble qu'il aurait porté dans mon entretien avec Henriette, on que, par une attention chevaleresque pour elle, il eût su qu'il lui faisait plaisir en nous laissant seuls. Son caractère offrait des désinences vraiment inexplicables, car il était jaloux comme le sont tous les gens faibles ; mais aussi sa confiance dans la sainteté de sa femme était sans bornes ; peut-être même les souffrances de son amour-propre blessé par la supériorité de cette haute vertu engendraient-elles son opposition constante aux volontés de la comtesse, qu'il bravait comme les enfants bravent leurs maîtres ou leurs mères. Jacques prenait sa leçon, Madeleine faisait sa toilette ; pendant une heure environ, je pus donc me promener seul avec la comtesse sur la terrasse.

— Eh bien, cher ange, lui dis-je, la chaîne s'est alourdie, les sables se sont enflammés, les épines se multiplient ?

— Taisez vous, me dit elle en devinant les pensées que m'avait suggérées ma conversation avec le comte ; vous êtes ici, tout est oublié ! Je ne souffre point, je n'ai pas souffert !

Elle fit quelques pas légers, comme pour aérer sa blanche toilette, pour livrer au zéphyr ses ruches de tulle neigeuses, ses manches flottantes, ses rubans frais, sa pèlerine et les boucles fluides de sa coiffure à la Sévigné ; et je la vis pour la première fois, jeune fille, gaie de sa gaieté naturelle, prête à jouer comme un enfant. Je compris alors et les larmes du bonheur et la joie que l'homme éprouve à donner le plaisir.

— Belle fleur humaine que caresse ma pensée et que baise mon âme ! Si mon lys ! lui dis-je, toujours intact et droit sur sa tige, toujours blanc, fier, parfumé, solitaire !

(*A suivre*).

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
S'adresser à M. le Docteur ICARD, 4 Boulevard Saint-Germain — Salle Vivien.
Consultations tous les jours de 1 à 3 heures.
Traitement non mercuriel ni iodure.

PLUS de CHEVAUX POUSSIFS!
POUDRE DELARBRE
D'ALFORT
Guérit Pousse, Toux, Gourme, Suites Toux.
Prix du flacon : 3 fr.
VENTE, rue Saint-Antoine, 232, PARIS
GRAND PRIX
Exp. Univ. Paris Exp. 1900.

VACHERIE A céder dans bon quartier de Paris avec magasin sur rue. Comprenant 15 vaches, 2 équipages de livraison et vendant 220 litres de lait par jour à 0,40, peu de loyer y compris l'appartement. Bénéfices nets 8,000 francs garantis dans l'acte. Prix 15,000 francs. On traitera avec moitié comptant. On traitera échange contre propriété.
Ecrire Hérard, rue Montagne Ste-Geneviève, 5, Paris

Sérieuse Situation
tr. indépend. offerte à hom., dam. et dlles pr travail facile et agr. à faire ch. soi toute l'ann., s. connaiss. spéc., rapp. 3 à 6 fr. p. j. suivant produc. Ecr. M. JOUBERT, dr. de l'entreprise générale « à l'Immaculée Conception, » 123, rue Caulaincourt, PARIS. Maison de confiance, fond. en 1886. 2 dipl. d'honn. Timb. p. rép.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

ENGRAIS POUR TOUTES CULTURES
Superphosphates d'Os et Minéraux
Dosages garantis sur facture
LOUIS LACHÈVRE
MARSEILLE, 27, rue des Princes, MARSEILLE
DÉCHETS DE VIANDE à 6 fr. les 100 kilos
On demande des représentants

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opera — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rouces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

A LA TOUR EIFFEL
MONTRE vraie, vraie argent, 15 rubis, ancre, acier, 821 N° 21. VOUILLARET
A Bastia, 3 MAGASINS de Nouveautés. Un prix et un Catalogue Unique.

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital: 10 millions de francs.
Siège social: 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, Directeur particulier de la Compagnie l'Espérance à Bastia, 24, Boulevard Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Uhirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,
M. P. SABATÉ a l'honneur de p. avenir ses nombreuses clientèle d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

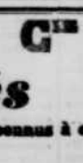
Transports directs entre Bastia et les ports du Nord
Pour LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct pour ANVERS, HAMBOURG et tous les ports d'ANGLETERRE
Le vap. anglais *Ruby*, chargera vers le 18 novembre,
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Malades! 800 000
remplacent : Ma Nouvelle méthode pour guérir les maladies. (Médication Naturelle) déjà vendue. Des milliers de malades écrivent leur complète guérison à ce livre. 1000 pages, 700 gravures, il montant démontables se soudent le corps entier. Prix Fcs 15.— payable ou comptant ou par acomptes de Fcs. 5.— par mois.
F. L. Blz, 17, rue d'Austerlitz, Paris


Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux naturels. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.
Envoi franco sur demande de Prospectus contenant détails et attestations
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames.

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.


L'AMARO MATTEI
EST SEUL PRIMANT L'APÉRITIF SUPÉRIEUR ET INCONTESTABLEMENT PUISSANT À LYON

ASTHME ET CATARRHE
ESPIC

BON VIN BLANC
à conserver, s'adresser chez M. Crocq, propriétaire, boulevard Auriol, Argelès, 30.

ALAMBICS DEROY
pour Bouilleurs de Cru
DEROY FILS AINÉ
19 à 21, rue du Théâtre, PARIS
Envoi franco du TEXTE DE LA LOI. En donnant signaler ce Journal.

AMÉRIQUE
Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide; confortable toutes classes.
Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Valaise*, Nouveau Port, Bastia.

AVIS
M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de domestiques, nourrices, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21; il informe en outre le public, que les ouvriers qui désirent être employés dans les chemins de fer, arsenaux civils ou militaires et dans toutes les industries, sont priés de venir prendre leur inscription et adresser leur demande.
La compagnie offre aux employés destinés aux chemins de fer des bons de voyage gratis et des avances d'argent à tous les autres employés avec faculté de demi tarif.

Mme FAITH GEORGE WOOD
Dentiste anglais
reçoit du 1er au 10 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orezza.

Demandez partout l'excellente
Eau-de-vie du Miradou.
Dépositaire : SIMON DAMIANI, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

LES COUTURIÈRES

☞ Ne fumer que le merveilleux CIGARE MATTEI, ou ne pas fumer.

RAGUENEAU
11, r. des Tournelles 11
(MARTYRS) PARIS
SECRET POUR IMPRIMER Soi-Même
Envoi franco du TEXTE DE LA LOI. En donnant signaler ce Journal.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
MAISON DUVERGER CAMBRAI
Dépositaire pour l'Arrondissement, M. CANUGLI Ferdinand 48, rue de la République, Marseille.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

Source du Chalet
LA MEILLEURE DU
BASSIN DE VICHY
Recommandée par tous les Docteurs dans les maladies du Foie et de l'Estomac.
La plus riche en bicarbonate de soude.
Dépôt général: Maison DELPINO, négociant à Bastia, Bd Paoli, 27.

TUMEUR
Guérison rapide et certaine sans douleur par le Traitement du Docteur CHAUVEL, Chirurgien des Hôpitaux de Paris. Consultations gratuites tous les jours de 1 à 3 heures, 3, rue Vaneau, PARIS.

AVEC 4 SOUS (20 CENT. PAR JOUR) **FAIRE FORTUNE**
Gros lots **500.000 fr.**
300 000 f., 100.000 f., 25.000 f., etc
Pour 20 centimes (QUATRE SOUS p. j.) on participe aux SIX tirages annuels, lots de 500.000 fr., 250.000 fr., 100 000 fr., 50.000 fr. Le souscripteur a droit à l'intégralité des lots sans aucune retenue, serait-il de 500.000 francs. Celui qui ne serait pas favorisé est assuré de toucher toujours au cinquantuple et presque trois fois ses versements. — Ecrire et demander la notice explicative au Directeur de la
Caisse générale, 30, rue Baudin, Paris.

LE COURRIER de la PRESSE
Publie le Titre A. GALLOIS, Fondateur
31, Boulevard Montmartre, PARIS

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1830, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes le boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.
COMMANDES ET OFFRES
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
L'Exquis Cigare Mattei

26e ANNÉE — LUNDI 18 et MARDI 19 NOVEMBRE 1901 — 00549 — N° 2

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les manuscrits sont payables d'avance et remis aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: Un an, 20 fr.; 6 mois, 10 fr.; le port en sus.
AUTRES DÉPART. 22 » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE 5 CENTIMES VICIPALE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Sainte Elisabeth.
SOLEIL : (heure officielle)
Lever, 6 h. 30 m. — Coucher, 4 h. 4 m.
LUNE : Premier quart, le 16 — Pleine, le 25
FÊTE DE DEMAIN : Saint Félix de Valois.

18 Novembre

Le Congrès international des Droits des Femmes

Discours prononcé par M. ALBERT AUBERT, *substitut du procureur général, à l'audience solennelle de rentrée.*

MONSIEUR LE PREMIER PRÉSIDENT,
MESSIEURS,

Dans son Cours de Philosophie positive, Auguste Comte l'a justement noté: « Toutes les questions humaines, envisagées sous un certain aspect pratique, se réduisent nécessairement à de simples questions de temps. »

La question féministe, que l'on considérait tout d'abord avec une bienveillante ironie, s'impose aujourd'hui à l'attention des hommes politiques, des jurisconsultes et des économistes. Sans se laisser rebuter par des railleries trop faciles, les femmes ont poursuivi leurs revendications avec une souple énergie, une douce ténacité. Peu à peu, les obstacles qui traversaient leurs droits s'aplanissent. Et l'on commence à prendre au sérieux des aspirations, que l'on croyait généralement chimériques.

Plusieurs réformes ont été déjà opérées, sans fracas : admission des femmes comme témoins dans les actes de l'état civil et dans les actes notariés ; exercice de la capacité civile après la séparation de corps ; électorat aux tribunaux de commerce; admission dans les conseils d'administration de l'assistance publique; admission à l'école des Beaux-Arts; électorat et éligibilité au conseil supérieur du travail ; loi dite *des sièges*, fixant les conditions du travail des femmes employées dans les magasins; admission dans les conseils de prud'hommes.

Cette dernière disposition, votée par la Chambre des Députés le 12 février 1901, marque le progrès peut-être le plus considérable qu'ait fait en France le féminisme. Dans les conseils de prud'hommes la femme remplit de véritables fonctions de juge. Elle devient l'égale de l'homme. C'est une évolution d'une importance capitale.

Ainsi, la situation sociale de la femme s'élève de jour en jour. Elle pouvait être docteur en médecine. La voici maintenant avocat.

Comme on l'a fait remarquer au cours de la discussion devant le Sénat, le barreau ne peut que grandir en accueillant quelques femmes d'élite, qui sont l'honneur de leur sexe. Mais il faut reconnaître avec M. d'Haussonville que « cette loi ne profitera jamais qu'à un petit nombre de femmes jouissant déjà d'une certaine aisance. En effet, la carrière d'avocat étant très encombrée, avant de voir venir les causes (si elles viennent), les femmes qui suivront cette carrière devront, pendant très longtemps, vivre de leurs rentes. » Et M. d'Haussonville fait cette mélancolique constatation: une fois de plus, la femme du peuple sera sacrifiée, et c'est la bourgeoise qui l'emportera (1).

La femme du peuple, à coup sûr, retirera de plus sérieux avantages d'une autre loi, dont le projet a été adopté par la Chambre en 1897. Cette loi, plus large et plus utile que celle qui rend accessible à quelques privilégiées la profession d'avocat, permettra à la femme de recevoir, sans le concours de son mari, les gains provenant de son travail personnel. Elle pourra ainsi disposer de son salaire. Le salaire est aujourd'hui à l'entière discrétion du mari, si bien que la femme, dans les milieux ouvriers, dit M. Jacques Flach, en est souvent réduite à demander à l'union libre la sécurité que pour son avenir et celui de ses enfants le mariage légal ne lui donne pas (2).

L'administration maritale et l'inégalité injustifiée, que plusieurs articles du code civil ont établie entre les époux, appellent d'autres réformes. Il convient de modifier certains textes qui blessent la dignité de la femme, qui lui infligent un véritable assujettissement quant à sa personne, quant à ses enfants et quant à ses biens.

Toutefois, cette émancipation doit comporter quelques restrictions.

Au Congrès international de 1900, une dame a formulé ses prétentions sur un ton très net: Nous demandons tout, tout, tout.

(1) *Soirées et soirées de femmes.* — Calmann d'Haussonville.
(2) *La réforme du mariage.* — Henri Coulon.

Cette dame demandait peut-être trop. On aurait pu lui répondre ce qu'a si bien dit M. Ferdinand Brunetière : « Nous sommes tous de pauvres êtres ! hommes et femmes qui ne vivrions pas un demi-quart d'heure d'accord, si chacun de nous, en toute circonstance, revendiquait impitoyablement la totalité de ce qu'il appelle son droit. *Summum jus, summa injuria*... Et si la Loi de la Femme se substituait à la Loi de l'Homme que croyez-vous qu'il y eût de changé dans le monde (1) ? »

En attendant, la commission d'organisation soumettait à l'examen du Congrès international les questions suivantes: au point de vue économique, l'égalité des salaires; au point de vue civil, mêmes prérogatives pour les deux sexes; au point de vue politique, des droits égaux pour l'homme et pour la femme.

Les congrès féministes internationaux qui se sont réunis en France pendant les années 1878, 1889, 1892 et 1896, n'avaient reçu des pouvoirs publics que des encouragements discrets. En 1900, le Congrès qui a tenu ses séances à Paris, pendant l'Exposition, du 5 au 8 septembre, a été officiel. Le Gouvernement de la République avait accepté un programme d'études des revendications féministes.

Des délégués étaient venus de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la Belgique, de l'Espagne, des Etats-Unis, de la Hollande, de l'Italie, du Mexique, de la Roumanie, de la Russie, de la Suisse.

Ce Congrès a été très intéressant. Les questions que l'on y traitait étaient fort attachantes. On pouvait, à la rigueur, ne pas être toujours de l'avis de Madame Séverine ou de Madame Marguerite Durand. Mais ces dames s'exprimaient avec tant de grâce qu'on leur donnait raison quand même.

Le public qui se pressait dans la salle était amusé et ravi. Beaucoup de jolies femmes et de suaves toilettes. Des hommes graves, féministes ardents, applaudissaient avec enthousiasme. D'autres, simples curieux, écoutaient distraitement. Ils aimaient mieux regarder. C'est pourquoi ils applaudissaient aussi.

J'ai vu un jour, pensifs et sérieux, attentifs à la discussion, trois Frères des écoles chrétiennes. Je crois qu'ils n'ont pris part à aucun vote. En sortant du Congrès, je les ai rencontrés dans la Rue de Paris, devant une des attractions de l'Exposition, la *Maison à l'envers*. Les trois Frères discouraient avec chaleur. L'un d'eux disait : Cela n'a pas le sens commun. — Il voulait sans doute parler de la *Maison*.

Il est possible aussi que les trois Frères n'aient goûté que médiocrement les théories des féministes. Peut-être, dans le fond de leur cœur, ont-ils désapprouvé le penchant qui entraîne ces dames vers le socialisme. Le socialisme les attire. Elles s'en défendent mollement. Elles proclament qu'elles ne sont inféodées à aucun parti. Mais le journal *Le Temps* l'a indiqué : « Le Congrès a rencontré une grande tentation, la tentation de prendre une physionomie socialiste révolutionnaire. Il n'y a pas cédé tout-à-fait ; mais il n'y a pas non plus résisté avec toute l'énergie qu'il aurait fallu. » A ce reproche du rédacteur du *Temps*, la *Froude* a répondu : « Est-ce notre faute si ce sont surtout des socialistes qui furent les premiers à comprendre la grandeur de notre mission (1) ? »

Cette mission, un journaliste a paru la contester, et son irrévérence a été justement relevée par la présidente, Madame Maria Pognon, dans son brillant discours d'ouverture. « Un journal du matin, disait Madame Pognon, a publié cette semaine un article critiquant beaucoup notre Congrès... l'auteur de cet article nous conseillait de faire un grand concours pour montrer nos talents culinaires. On jugerait nos confitures, par exemple. Eh bien ! il n'y aurait à cela qu'un malheur Si nous faisions un concours semblable, le jury serait bien embarrassé : nous mériterions toutes des premiers prix. »

Les femmes n'excellent pas seulement dans l'art de faire des confitures. Elles se sont révélées inventrices dans toutes les branches de l'industrie L'une perfectionne une navette ; l'autre un robinet tournant. Celle-ci découvre une teinture ; celle-là, un système de pressoir. D'autres se livrent à l'étude d'un véhicule maritime et aérien. Quelques unes apportent une savante collaboration

(1) « Si l'on va au fond des choses, les réformes que nous demandons tendent à renouveler tous les principes sur lesquels repose la société actuelle. Osons dire que nous préparons pacifiquement la révolution sociale, qu'elle est impossible sans notre concours. » — Andrée Tery. *La Fronde*, 8 Septembre 1900.
« Le féminisme n'est qu'un des aspects du mouvement démocratique. » — Gide. *Principes d'économie politique.*
« Là où on portera la femme pour le grand mouvement social, là sera la victoire. » — Bebel. *Discours au Reichstag.* 6 Février 1902.

(1) Le New-York-*Herald* annonçait (mars 1901) que Madame la docteresse Alsban avait perfectionné une torpille et en avait fait un explosif de premier ordre.
(2) « L'office du travail n'a donné des chiffres. A l'heure actuelle, en Europe, plus de neuf millions de femmes gagnent leur vie. » — Discours de M. Viviani, au Congrès. (Séance du 7 Septembre).
(3) La femme.— *Grande Revue.* 1er Février 1901

---

24 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Lys dans la Vallée

de M. H. DE BALZAC

A MADAME DE MORTSAUF

— Assez, monsieur, dit-elle en souriant. Parlez-moi de vous, racontez-moi bien tout.

Nous eûmes alors sous cette mobile voûte de feuillages frémissante une longue conversation pleine de parenthèses interminables, prise, quittée et reprise, où je lui dévoilai mon appartement à Paris, car elle voulut tout savoir; et, bonheur alors inapprécié, je n'avais rien à lui cacher. En connaissant ainsi mon âme et tous les détails de cette existence remplie par d'incessants travaux, en apprenant l'étendue de ces fonctions où, sans une probité sévère, on pouvait si facilement tromper, s'enrichir, mais que j'exerçais avec tant de rigueur, que le roi, lui dis-je, m'appelait « mademoiselle de Vaudenesse », elle saisit ma main et la baisa en y laissant tomber une larme de joie.

Cette subite transposition des rôles, cet éloge si magnifique, cette pensée si rapidement exprimée, mais plus rapidement comprise : « Voilà la mère que j'aurais voulu ! voilà mon rêve! » tout ce qu'il y avait d'avoué dans cette action, où l'abaissement était de la grandeur, où l'amour se trahissait dans une région interdite aux sens, cet orage de choses célestes me tomba sur le cœur et m'écrasa. Je me sentis petit, j'aurais voulu mourir à ses pieds!

— Ah! dis-je, vous nous surpasserez toujours en tout. Comment pouvez-vous douter de moi? car on en a douté tout à l'heure, Henriette.

— Non pour le présent, reprit-elle en me regardant avec une douceur ineffable qui, pour moi seulement, vaillait la lumière du soleil, mais pour l'avenir, qui sait si bien, je me suis dit : « Nos projets sur Madeleine seront dérangés par quelque femme qui deviendra les trésors cachés dans votre cœur, qui vous adorera, qui nous vaincra notre Félix et brisera tout ici. »

— Toujours Madeleine ! dis-je en exprimant une surprise dont elle ne s'affligea qu'à demi. Est-ce donc à Madeleine que je suis fidèle?

Nous tombâmes dans un silence que M. de Mortsauf vint malencontreusement interrompre Je dus, le cœur plein, soutenir une conversation hérissée de difficultés, où mes sincères réponses sur la politique alors suivie par le roi heurtèrent les idées du comte, qui me força d'expliquer les intentions de Sa Majesté. Malgré mes interrogations sur ses chevaux, sur la situation de ses affaires agricoles, s'il était content de ses cinq fermes, s'il comptait les arbres d'une vieille avenue, il se revenait toujours à la politique avec une taquinerie de vieille fille et une persistance d'enfant ; car ces sortes d'esprits se heurtent volontiers aux endroits où brille la lumière, ils y retournent toujours en frédonnant le long des vitres.

Henriette se taisait. Pour éteindre cette conversation que la chaleur du jeune âge pouvait enflammer, je répondis par des monosyllabes approbatifs, en évitant ainsi d'inutiles discussions; mais M. de Mortsauf avait beaucoup trop d'esprit pour ne pas sentir tout ce que ma politesse avait d'injurieux. Au moment où, fâché d'avoir toujours raison, il se cabra, ses sourcils et les rides de son front jouèrent, ses yeux jaunes éclatèrent, son nez enseignaient se colora davantage, comme le jour où, pour la première fois, je fus témoin d'un de ses accès de démence ; Henriette me jeta des regards suppliants en me faisant comprendre qu'elle ne pouvait déployer en ma faveur l'autorité dont elle usait pour justifier ou pour défendre ses enfants. Je répondis alors au comte en le prenant au sérieux et maniant avec une excessive adresse son esprit ombrageux.

— Pauvre cher ! pauvre cher ! disait elle en murmurant plusieurs fois ces deux mots qui arrivaient à mon oreille comme une brise.

Puis, quand elle crut pouvoir intervenir avec succès, elle nous dit en s'arrêtant :

— Savez vous, messieurs, que vous êtes parfaitement ennuyeux ?

Harassé par cette interrogation à la chevaleresque obéissance des vaincus femmes, le comte cessa de parler politique ; nous l'ennuyâmes à notre tour en disant des riens, et il nous laissa libres de nous promener, en prétextant que la tête lui tournait à parcourir ainsi continuellement le même espace.

Mes traites conjectures étaient vraies. Les deux paysages, la tiède atmosphère, le beau ciel, l'enivrante poésie de cette vallée qui pendant quinze ans avait calmé les tantiennes fantaisies de ce malade, étaient impuissants aujourd'hui. A l'époque de la vie où, chez les autres hommes, les aspérités se fondent et les angles s'émoussent, le caractère du vieux gentilhomme était encore devenu plus agressif que par le passé. Depuis quelques mois, il contredisait pour contredire, sans raison, sans justifier ses opinions ; il demandait le pourquoi de toute chose, s'inquiétait d'un retard ou d'une omission, se méfiait à tout propos des affaires intérieures, et se faisait rendre compte des moindres minuties du ménage, de manière à fatiguer sa femme ou ses gens, en ne leur laissant point leur libre arbitre.

Jamais, il ne s'irritait, jamais sans quelque motif spécieux, maintenant son irritation était constante Peut-être les soins de sa fortune, les spéculations de l'agriculture, une vie de mouvement, avaient-ils jusqu'alors détourné son humeur stercobilaire en donnant une pâture à ses inquiétudes, en employant l'activité de son esprit ; et peut-être aujourd'hui le manque d'occupations mettait-il sa maladie aux prises avec elle-même ; ne s'exerçant plus au dehors, elle se produisait par des idées fixes, le « moi » moral s'était emparé du « moi » physique. Il était devenu son propre médecin ; il compulsait des livres de médecine, croyait avoir les maladies dont il lisait les descriptions, et prenait alors pour sa santé des précautions inouïes, variables, impossibles à prévoir, partant impossibles à contenter,

putés à déposer, le 2 juillet dernier, une proposition de loi tendant à accorder le droit de vote, dans les élections municipales, cantonales et législatives, aux femmes célibataires majeures, aux veuves et aux divorcées. Cette proposition exclut les femmes mariées. Elles pourraient en être très froissées. Non qu'elles soient jalouses d'opposer leur suffrage à celui de leurs maris. Les époux s'entendent généralement trop bien pour ne pas voter à l'unisson. Le candidat de la femme conviendra presque toujours au mari. Mais la mère de famille ne verra peut-être pas sans dépit ses filles majeures échapper à son influence, suivre une ligne politique qui n'est pas la sienne et se rendre docilement dans cette salle de scrutin dont l'accès lui est interdit à elle-même tant qu'elle ne sera ni veuve ni divorcée.

Est-il opportun de jeter cette défaveur sur le mariage ? Pourquoi suspendrait-il l'exercice du droit de vote ? L'électorat devrait être indistinctement accordé ou refusé à toutes les femmes. Il vaut mieux le leur refuser, si l'on pense qu'elles n'ont pas encore, pour la carrière politique, les aptitudes convenables (1). Mais si, un jour, elles sont mieux préparées à affronter la lutte électorale, les législateurs qu'elles nommeront auront à cœur de prendre la défense des intérêts féminins.

(A suivre).

(1) *La femme du magnifique siècle.* — JULES SIMON.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

18 novembre 1850. — Le collège électoral corse réuni à Ajaccio proclame député de la Corse : M. le vicomte Sébastiani, maréchal de camp, (37 voix), et M. Abbatucci, président de chambre à Orléans, (24 voix), tous deux élus au scrutin de la veille.

Sébastiani était le frère du maréchal de ce nom ; Abbatucci est celui qui devint ministre sous Napoléon III.

19 novembre 1553. — La cavalerie génoise, descendue au fort de la Mortella, dans le golfe de Saint-Florent, marche sur ce point, au lieu de se rendre, comme cela avait été décidé d'abord, au couvent de Saint-François

Cet ordre venait de Doria, qui ayant su que les forces et les vivres de Saint-Florent étaient peu nombreux voulait tenter l'attaque contre cette place.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 19 novembre à 3 h. 1/2

1. L'Indépendant	Wettge.
2. La Mascotte.	Audran.
3. Marche aux Flambeaux,	Meyerbeer.
4. Manon,	Massenet.
5 Santiago,	Corbin.

Le Chef de Musique, C. FOULINIS.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Simoni, officier d'administration de 1re classe des subsistances militaires dans la 8e région, a été désigné pour prendre la gestion du service des vivres à Saint-Mihiel.

— M. Castellini, garde principal de 1re classe de la garde civique en Indo-Chine, est promu au grade d'inspecteur de 3e classe.

— M. Gianoni, commis de 1re classe des contributions indirectes à Toulon, est nommé commis principal de 3e classe à Marseille.

— M. Scopola, lieutenant au 121e régiment d'infanterie, passe au 11e de même arme.

Bulletin Financier

Paris le 14 Novembre 1901.

Le marché est en amélioration sensible. Nos fonds se [illegible]. Le 3 0/0 termine à 100,85, le 3 1/2 à 101,7 1/2.

Nos Grands Etablissements de Crédit sont en bonne tendance ; Crédit Lyonnais 977, Comptoir National d'Escompte 858 ; Société Générale 603.

Dans le compartiment Industriel, la Cie Continentale d'Brard-Seguin est à 681 fr ; l'action de la Compagnie a des demandes à 615 francs.

Les Chantier et Ateliers de Saint-Nazaire Penhoet, qui viennent depuis peu de quereller aux sur des terrains de l'Etat, ont été sensiblement agrandis et peuvent compter aujourd'hui parmi les trois ou quatre plus grands chantiers existant en France. Ces chantiers ont déjà construit, en outre, la « Lorraine » et la « Savoie » et commencent les travaux du « La Provence » dont la puissance et la vitesse dépasseront celles de la « Lorraine ».

Les Fonds Etrangers sont calmes. La Serbe à 4 0/0 est bien tenu à 85,75. A Bruxelles, 3 0/0 92,05. Capital Cie Nationale Financière 118. Obligations et Part Chemin du Congo 1,575 est à 442 50. Capital et Obligations Arbitrage d'Anvers en hausse à 130,75 et 81,50. Actions Nord-Espagnol de Transports en nouvelle avance à 420.

Nos Chemins de Fer restent sans changements.

Gazette Départementale

CALENZANA. — On nous annonce de Calenzana le prochain mariage de M. François Marini, fils de M. Ignace Marini, ancien maire, avec Mlle Caroline Filippi, fille du regretté M. Philippe Filippi.

Nous prions les futurs époux d'agréer nos meilleurs vœux de bonheur et offrons aux familles Marini et Filippi toutes nos félicitations.

GIUNCAGGIO. — Mlle Quilici, institutrice à Giuncaggio, a procédé elle même à la vaccination avec succès de cinquante élèves de son école.

PIANELLO. — Le conseil d'Etat a confirmé l'arrêté du conseil de préfecture de la Corse, en date du 9 juillet 1900, qui a validé les élections municipales de la commune de Pianello.

PIEVE. — La famille Galeazzini de Pieve vient d'être de nouveau cruellement éprouvée par la mort de son chef, M. Jacques-Antoine Galeazzini, maire de Pieve, suppliant du juge de paix du canton de Marato, qui s'est éteint à l'âge de 63 ans.

M. Jacques-Antoine Galeazzini avait occupé une grande situation dans son canton ; il y avait continué les nobles traditions de sa famille. Sa maison était ouverte à tous, mais particulièrement aux déshérités. Aussi le deuil est général dans le canton.

Le défunt était un homme de conciliation et d'apaisement. C'est avec une complète impartialité qu'il exerçait ses fonctions de magistrat, et il apportait le plus grand dévouement dans l'administration des affaires de la commune.

Nous présentons à sa famille éplorée l'expression de toutes nos condoléances.

MOITA — A la session du conseil général, M. Andrei, représentant du canton de Moita, a émis le vœu que le chemin vicinal ordinaire de Moita à Chiatra, qui relie les chemins de grande communication numéros 16 et 17, soit classé comme embranchement de ce dernier chemin, qui est entièrement ouvert sur toute sa longueur, soit 8.630 mètres.

Les communes de Moita et de Matra se sont imposées de lourds sacrifices pour l'ouverture de ce chemin, mais elles se voient dans l'impossibilité de l'entretenir. Aussi il devient chaque jour de plus en plus impraticable, pourtant c'est le seul chemin qui assure aux populations des communes précitées, voire même celle de la commune de Campi, un débouché carrossable sur la gare d'Alistro et par suite sur Corte et Bastia, seul débouché dont elles disposeront d'ici longtemps.

Le conseil a adopté ce vœu et l'a renvoyé à la commission des chemins vicinaux.

Je ne vois pas un arrow qui n'ait pas de défaut ; Son créateur Voisier : et son nom : le Congo.

Nécrologie

Dimanche dans l'après midi ont eu lieu les obsèques de Mme veuve Mattei née Benelli, décédée dans sa quatre-vingt-septième année. Elle s'est éteinte doucement, sans secousse, ou plutôt elle s'est endormie, comme le voyageur après une longue marche, et avec la sérénité d'une âme qui ne connaissait que le bien. Toute la vie de Mme Mattei a été un continuel sacrifice à ses devoirs d'épouse et de mère. Mais elle s'en était trouvée déjà récompensée en ce monde par l'affectueux dévouement dont l'entouraient ses enfants et ses petits-enfants.

Un nombreux cortège a suivi le convoi jusqu'à l'église Saint Jean et de là au cimetière.

Nous prenons une grande part au deuil qui frappe les familles Mattei, Minucci, Santelli et Benelli et leur présentons l'expression de nos douloureuses sympathies.

M. Dominique Lota, sous-officier de la marine en retraite, décoré de la médaille militaire, s'est éteint samedi à l'âge de 93 ans. Il en paraissait à peine quatre vingts, et a conservé jusqu'au dernier moment la plénitude de ses facultés.

De nombreux parents et amis ont suivi la dépouille mortelle de ce brave serviteur qui s'était distingué en maintes circonstances.

Les honneurs militaires ont été rendus par une section d'infanterie placée en bataille devant la maison mortuaire.

Nous adressons nos condoléances aux familles Lota, Mattei, Stefani, Provenzano, Thiers et Camugli.

Le même jour, à 1 heure de relevée, un autre convoi traversait nos rues : celui de Mlle Joséphine-Victoire Hugnon, décédée à l'âge de 58 ans.

L'absoute a été donnée en l'église paroissiale Saint-Jean.

Nous prions nos amis les familles Bernard et Hugnon toutes nos condoléances.

C'est avec une profonde émotion que s'est répandue en ville la nouvelle de la mort de Mlle Marie Raibaldi. Bien qu'elle fut gravement malade on espérait que sa jeunesse et les soins dont elle était si affectueusement entourée auraient eu raison du mal : tout a été inutile : elle a rendu sa belle âme à Dieu, toute confiante dans la miséricorde céleste, troublée seulement par la séparation qu'elle savait si cruelle pour ses chers parents, sa sœur, son frère, qui l'adoraient et qui pleurent amèrement cette fille si prévenante, cette sœur si compatissante et si dévouée.

Le deuil était conduit par M. Raibaldi, répétiteur général au lycée d'Aix, arrivé le matin même.

Les cordons étaient tenus par M. le surveillant général Piubel, MM. les professeurs Brunet, Jaubert, Simounet.

Nous offrons à M. le capitaine Raibaldi, à M. Raibaldi, répétiteur général, l'expression de nos sentiments de condoléance.

Nous commencerons prochainement la publication de

Per un Fruscettu !

Commedièla in 4 atti

DI P. VATTELAPESCA

Institut des Bégues

Guérison certaine, prompte et radicale du Bégaiement et de toutes les infirmités de la parole. Consultations par correspondance.

Ecrire à M. le docteur Barbe, spécialiste, rue Biscarra, 6, à Nice (Alpes-Maritimes).

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 18 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 14 5 à midi 17°. 6 heures du soir, + 15°. Minima, + 17 2. Maxima, + 13 8

Baromètre. — 7 heures du matin, 760 mm. calme, 767 mm. 6 heures du soir, 766 mm Vent. — 9 h. du matin calme.

3 h. du soir, N. O. faible.

Etat du ciel, quelques nuages.

Etat de la mer, belle.

Résultat des trois : matin, + 0,50, soir, + 0,53

Pluviomètre, à 9 heures du matin : 0.

Tailleur

Le coupeur de la maison Terrasson, 4, rue Noailles, Marseille, prévient sa nombreuse clientèle qu'il séjournera à Bastia jusqu'au jeudi 21 courant.

Les personnes qui désirent recevoir sa visite n'auront qu'à laisser leur adresse à l'hôtel de France où on le trouvera de midi à 2 heures.

A vendre

Un *Harmonium* en bon état à transposition.

14, Boulevard Paoli, au 1er, chez M. Georges.

Chirurgien Dentiste

M. Heitramt, dentiste des Hôpitaux de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle du département de la Corse, que M. Garibaldi, son opérateur est visible à Bastia, Grand Hôtel Liegénieur.

Maladies des yeux

La clinique du Dr Alexandroff à Ajaccio, est transférée à l'ancien Cercle des Palmiers, Cours Grandval, 20, à côté du Grand Hôtel Continental.

Consultations tous les jours de 2 à 3 heures.

Distinction honorifique

Le ministre de la marine a décerné une médaille d'honneur de 2e classe en or au matelot de 1re classe Salicetti Sauveur-Jean-Pasquin, canonnier breveté, à bord du *Cassard*, en récompense du dévouement dont il a fait preuve le 31 octobre dernier, aux Salins d'Hyères : par mauvais temps, s'est jeté tout habillé à la mer pour porter secours à un marin en danger de se noyer.

La Traviata

Dimanche la traviata a été contrariée par le brouillard ; les chasseurs étaient très nombreux, mais le résultat n'a pas été celui des chasses habituelles.

Le plus privilégié des chasseurs, l'armurier Badani, est rentré avec 54 pièces.

26 individus se sont fait pincer en fraude : ils avaient oublié de réclamer au percepteur le permis de chasse.

Sur le marché les macreuses se sont vendues de 70 à 50 centimes.

Carnet mondain

On nous annonce de Nice les fiançailles de M. Santoni, pharmacien de 1re classe, avec Mlle Berthe Malaussène, fille du docteur Malaussène.

Baccalauréat

Ont été reçus au baccalauréat moderne, devant la faculté d'Aix : 1re partie, MM. Bartoli, Cristiani, Casanova, Morandi, Acquaviva ; 2e partie, MM. Greco, Nicolai, Tasso, Pietri, Pieri.

Etrange navire !

Depuis vendredi un vapeur se tient devant notre port, louvoye, s'arrête, puis tire des bordées, restant parfois nos jetées. On suppose que c'est un navire-école américain, on aperçoit 6 canons en batterie.

Notre population se demande avec quelque surprise comment on tolère ce stationnement prolongé dans nos eaux. Aucun salut n'a été fait à la place ; aucun officier n'est descendu à terre pour rendre visite aux autorités militaires.

Au Port

Le vapeur *Cyrnos*, commandant Udino, est arrivé de Livourne avec 417 passagers et 7 tonnes, et est reparti pour Marseille avec passagers et marchandises.

— Le vapeur *Liban*, commandant Cacotte, est arrivé de Marseille avec 360 passagers et 312 tonnes, et est reparti pour Livourne avec passagers et marchandises.

— Le vapeur *Adriatico*, commandant Gil di Borgia, est arrivé de Porto Torres avec 2 passagers, et est reparti pour Livourne avec 13 passagers et 28 tonnes.

Le Travata

Le vapeur *Liban*, commandant Cacotte, est arrivé de Marseille avec 360 passagers et 312 tonnes, et est reparti pour Livourne avec passagers et marchandises.

— Le vapeur *Adriatico*, commandant Gil di Borgia, est arrivé de Porto Torres avec 2 passagers, et est reparti pour Livourne avec 13 passagers et 28 tonnes.

Un succès

On sait ce qu'est le concours Sévigné organisé par le journal le *Gaulois*, et auquel ont pris part plus de 4.000 candidats.

La commission du concours, présidée par M. Alfred Mézières, de l'Académie française, comptait plusieurs membres de l'Institut et les sommités littéraires. Elle a distribué 150 prix d'excellence, 350 prix, 500 mentions honorables, 1.200 citations.

C'est dans cette dernière catégorie que nous avons relevé avec plaisir le nom d'un jeune rhétoricien, M. Fernand Mattei, fils de l'honorable consul de Belgique, un des meilleurs élèves de notre Lycée, lauréat du prix d'honneur, et dont les fines chroniques que nous avons accueilli avec empressement ne sont pas passées inaperçues.

M. Fernand Mattei a choisi le sujet : *Mon Elé.*

Nous lui adressons nos meilleures félicitations pour ce beau succès qu'il a connu le même jour que la faculté d'Aix lui délivrait le diplôme de bachelier.

Les bleus

Le paquebot de Marseille a amené environ 350 jeunes soldats du Var et des Bouches-du-Rhône, destinés aux garnisons de Bastia, Corte et Calvi.

Les jeunes soldats des arrondissements de Bastia et de Corte dessinés aux divers régiments du 15e corps se sont embarqués sur le *Cyrnos*.

Les Producteurs de Cédrats

Venaco, le 8 octobre 1901.

Monsieur Vincentelli Pierre, Bastia.

Nous vous envoyons ci-joint copie de la délibération prise par le syndicat des producteurs de cédrats de Venaco, avec prière de la remettre à M. le Directeur du *Petit Bastiais* en réponse à son article du 10 courant.

L'an 1901, le 6 du mois d'octobre, les membres du syndical des producteurs de cédrats corses, réunis sous la présidence de M. Pierre Bons, président, étaient présents ; etc.

Considérant qu'il est urgent de désigner deux délégués qui auront pour mission de s'enquérir auprès des personnes qui voudraient acheter les cédrats de la récolte pendant à l'état vert, mission que

DÉLIBÉRATION

les dits délégués doivent remplir dans le plus bref délai, à la condition pour eux de remettre entre les mains de M. le Président leur rapport par écrit des offres qui leur seront faites.

Le syndicat à l'unanimité des présents a désigné M. Pierre Bons, président, et Angeli Joan-Thomas pour remplir la dite mission.

Le Secrétaire, RICHEL STEFANI.

P. S. — Le syndicat a décidé dans sa réunion, d'accepter l'adhésion de tous les producteurs de cédrats qui demanderont à en faire partie, conformément aux statuts.

Le syndicat a décidé de donner un acompte de dix francs par chaque cent kilos de cédrats aux producteurs qui en feront la demande.

Cédrats

M. Pierre Vincentelli de la maison Gregori et Compagnie a l'honneur de prévenir les producteurs de cédrats qu'il vient de transférer son chantier à Toga, à côté de celui du syndicat de Venaco et à proximité de la gare maritime. Il ne reçoit donc plus de cédrats à son ancienne usine de Lupino, où il laisse personne chargé d'en accepter pour son compte. Que les producteurs avisent.

P. VINCENTELLI.

A partir du 1er décembre

Les Magasins de chaussures

T. CAFFARELLI Fils

situés en face l'oratoire de la Conception, seront transférés, même rue 10, dans l'ancien Hôtel de la Marine.

Cie de Navigation Mixte

(Cie TOUACHE)

Naples-Bastia-Marseille

Départs de Bastia pour Marseille Mercredi 20 novembre à midi par *TOUAREG*

vapeur rapide spécialement aménagé pour passagers.

Pour frêt et passages s'adresser : à Bastia, à M. Arthur Southwell.

BOURSE DE PARIS

16 nov. — 17 nov.

Amort 3 p. 0/0 ancien	100.70	100.80
— 3 p. 0/0 nouv.	99.40	99.35
3 1/2 0/0	100.90	101.05

Dépêches Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Conseil Général

Election de Saint-Florent

Dimanche ont eu lieu à Saint Florent les élections pour la nomination d'un membre du conseil général, en remplacement du regretté M. Antoine de Morati-Gentile.

M. le docteur Paul Feydel a été élu, par 349 voix.

Résultats par communes : Saint-Florent, 117 ; Barbaggio, 22 ; Farinole, 83 ; Patrimonio, 127.

M. le docteur Feydel avait pour concurrent M. Devichi, maire de Barbaggio.

Nouvelles Militaires

Conseil supérieur de la guerre

M. le général Voyron, ancien commandant en chef du corps expéditionnaire de Chine, est nommé membre du Conseil supérieur de la guerre, en remplacement du général Kessler.

Cadre de réserve

M. le général Kessler, membre du conseil supérieur de la guerre, est placé, à dater du 17 novembre, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général.

ÉLECTIONS SENATORIALES

Finistère

Le collège électoral sénatorial de ce département s'est réuni dimanche à Quimper, pour procéder à l'élection d'un sénateur, en remplacement de M. Astor, décédé.

Deux candidats étaient en présence.

M. Danguy des Déserts, républicain libéral, maire de Daonlas, conseiller général du Finistère.

Inscrits, 1.244.

M. Porquier, républicain, maire de Quimper.

M. Porquier a été élu par 764 voix.

M. Danguy des Déserts a obtenu 315 voix.

En mars 1897, M. de Chamaillard, conservateur, a été élu par 617 voix, contre 613 données à M. Allain-Launay, républicain.

Une conférence

à Lille

M. Jacques Piou, député, président du groupe parlementaire de l'Action libérale, a prononcé hier, à l'Hippodrome de Lille, un grand discours politique en vue des prochaines élections législatives.

Les députés de la région du Nord, et plusieurs membres du comité directeur de l'Action libérale assistaient à cette importante réunion.

LES GRÈVES

LA GRÈVE GÉNÉRALE

Une certaine agitation est signalée parmi les mineurs de Lens.

Une grande réunion a eu lieu dimanche, au cours de laquelle M. Basly a déclaré qu'en cas de grève générale, il ne fallait attendre aucun secours des mineurs étrangers.

Les ouvriers mineurs et similaires syndiqués de chacun des deux syndicats des mines Châtillon-Commentry et de la Houble, ont tenu hier une grande réunion.

Chaque syndicat a procédé d'abord au renouvellement de son bureau.

La question de la grève générale a donné lieu à une longue discussion.

Les mineurs syndiqués de Carmaux ont tenu une réunion, au cours de laquelle la question de la grève générale a été également discutée.

Le Conflit franco-turc

Le départ de M. Constans

M. Constans, ambassadeur de France à Constantinople, quittera Paris cette semaine pour rejoindre son poste.

Le retour de Munir bey

On annonce pour vendredi prochain le retour de Munir bey, ambassadeur de Turquie à Paris.

La cérémonie du Selamlik

de Constantinople :

M. Bapst, notre chargé d'affaires à Constantinople, s'étant rendu à la cérémonie du Selamlik, le Sultan lui a exprimé tout le plaisir que lui causait sa présence à cette cérémonie et dit combien il était heureux de la reprise des relations diplomatiques avec la France.

Le nouveau grand vizir

De Constantinople :

On croit que c'est Ferid pacha qui sera nommé grand vizir.

Ferid pacha est un homme de progrès et peu sympathique aux Anglais.

Les Morts du Jour

M. Laurens

M. Laurens, sénateur de la Drôme, est décédé dans la nuit, à l'âge de 54 ans.

M. Laurens avait fait la campagne de 1870 en qualité de médecin aide-major ; maire de Nyons, vice-président du Conseil Général, il fut élu sénateur en 1892 et réélu en 1894.

M. Laurens était chevalier de la Légion d'honneur et officier d'académie.

EN BELGIQUE

Manifestation socialiste

Une imposante manifestation socialiste a eu lieu dimanche, à l'occasion des obsèques de M. Alfred Defuisseaux, député de Mons.

Plus de 50,000 personnes y assistaient.

L'inhumation a été faite dans le caveau de la famille, au cimetière des Pataruges, où de nombreux discours ont été prononcés par des personnalités socialistes de Bruxelles, de Gand et de Charleroi.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Combat de Bracksprait

Dans le combat de Bracksprait, les Anglais ont eu 9 tués, 10 blessés, et 64 prisonniers, dont 5 officiers.

L'armée Boer

de Laurenço-Marquès :

L'armée boer n'est pas considérable, mais elle a une organisation parfaite.

Sous les ordres du général Botha se trouvent quatre généraux : Delarey, qui opère à l'ouest de Pretoria et de Johannesburg ; De Wet et Hertzog, dans l'Orange ; Viljoen, à l'est et au sud de Pretoria. Puis de nombreux commandos, dont l'effectif de chacun ne dépasse pas cent hommes, et qui agissent en toute liberté, à moins d'ordres des généraux.

Cette bonne organisation oblige les Anglais à se tenir partout sur la défensive, et à immobiliser des troupes dans certains endroits, où elles ne seront peut-être jamais attaquées, mais où elles pourraient l'être d'un moment à l'autre.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 9 heures.

M. de l'Estourbillon, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

La Marine marchande

Suite de la discussion sur le projet de loi relatif à la marine marchande.

La discussion s'ouvre sur l'article 1er de la commission devenu l'article 2.

Amendement de Larsan

M. Perrier de Larsan développe un amendement tendant à supprimer les mots « construction étrangère » afin de laisser les primes et les subventions à la construction française.

Cet amendement est combattu par le rapporteur, au nom de la commission, et par le ministre du commerce.

L'amendement mis aux voix est repoussé par 304 voix contre 234.

La suite de la discussion est ajournée à une séance ultérieure.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Rouland, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance du matin, qui est adopté.

PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT LOCAL

Discussion du projet de loi ayant pour objet la modification de la loi de 1894 autorisant une imposition extraordinaire sur les patentes de la circonscription de la Chambre de commerce d'Oran.

Adopté.

L'Infanticide

1re délibération sur la proposition de loi, adoptée par le Sénat, tendant à modifier les articles 300 et 302 du code pénal, relatifs à l'infanticide.

La Chambre a décidé de passer à une seconde délibération.

Le Scrutin de liste

M. Klotz dépose une proposition de loi relative au rétablissement du scrutin de liste.

M. Klotz demande l'urgence.

L'urgence n'est pas adoptée.

L'Emprunt

Discussion : 1. du projet de loi ayant pour objet une émission de rentes 3 pour cent perpétuelles et la régularisation des dépenses de l'expédition de Chine ; 2. du projet de loi relatif à la cession par la Caisse des dépôts et consignations et à l'amortissement de rentes pour cent perpétuelles.

M. d'Estournelles

critique la façon dont la démonstration contre la Chine a été engagée. « Nous ne devons pas suivre, a-t-il dit, en Chine, une politique de conquête, nous devons avoir une politique d'apaisement.

M. Hubbard

ustifie le rapport de la commission du budget qui demande seulement un emprunt de 200 millions pour les dépenses de l'Etat, plus 10 millions pour les indemnités dues aux particuliers, laissant en dehors les collectivités religieuses.

L'orateur cassie de justifier cette exception par une longue discussion.

M. Berthelot

reprend, à titre d'amendement, le chiffre proposé par le gouvernement.

M. Ribot

proteste contre les conclusions du rapport de la commission.

Incident

M. Berteaux

interrompt M. Ribot en ces termes : « Vous êtes inconvenant ; » puis le député radical-socialiste de Seine-et-Oise continue en prononçant des paroles contre M. Ribot que le président l'invite à répéter.

M. Ribot

de sa place, répond : « Cela ne compte pas. »

M. Berteaux

remonte à la tribune pour déclarer qu'il ne retire pas un mot de ce qu'il a dit, parce qu'il a été indigné des insinuations injurieuses dirigées par M. Ribot contre la commission qui a pourtant fait son devoir.

« Vous n'avez pas le droit, a dit en terminant l'orateur, d'injurier la majorité avec la complaisance du président. Si le président ne fait pas son devoir, nous avons d'autres moyens que nous sommes prêts à employer. »

Le Président

demande à M. Berteaux de retirer les paroles qu'il a prononcées contre M. Ribot et qui sont celles-ci : « Que diriez-vous si on vous donnait une paire de gifles ? »

(Une agitation des plus violentes se produit, pendant un quart d'heure, le tumulte est indescriptible ; de nombreuses interpellations sont échangées entre les membres de la commission et leurs collègues : enfin le calme se rétablit un peu).

La Censure

Le président dit que M. Berteaux ne voulant pas retirer les expressions injurieuses qu'il a adressées à un de ses collègues, il se voit dans la nécessité de lui appliquer la censure.

M. Ribot

monte à la tribune, mais sa voix est couverte par les huées de la gauche. Il lui est impossible de se faire entendre.

(Le tumulte recommence et prend des proportions telles, que le président est obligé de lever la séance)

Reprise de la séance

La séance est reprise après un quart d'heure.

M. Ribot

monte à la tribune. Le député du Pas-de-Calais dit : « nous ne devons pas retirer notre protection aux missions qui maintiennent l'influence de la France à l'étranger, et qui donnent des preuves de dévouement. Il combat les conclusions de la commission, à laquelle il reproche d'avoir introduit la politique dans son rapport.

La suite de la discussion est renvoyée à la séance de l'après-midi de demain.

Demain matin, suite de la discussion sur la loi de la marine marchande.

La séance est levée au milieu d'une certaine agitation.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Veuve Santoni,

Les familles Tristani, Baldovini, Frassati et Carlotti,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

M. Santoni Jean-Ange

ancien officier en retraite

décédé, à Pietrosa, le 19 novembre 1901.

AVIS DE DÉCÈS

Mlle Assomption Marini, Mme Veuve César Marini, et sa fille, M. et Mme Vincent Marini, et leur fille,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

Mademoiselle Marie Marini

leur sœur et tante germaine, décédée à l'âge de 85 ans.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui 19 novembre 1901, rue de l'Opéra, 12, à 1 heure de relevée

AVIS

La confrérie Saint-Charles Borromée fera célébrer demain mercredi, à 9 heures du matin, une messe de *Requiem*, pour le repos de l'âme de leur regretté bienfaiteur

M. Louis Ubertin

Proviseur du Lycée

CHARCUTERIE CONTINENTALE

Cours Sebastiani, Bastia

Fromages de toute provenance

Machines à coudre Hélvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

MACHINES PERFECTIONNÉES POUR FAMILLES, ATELIERS, CORDONNERIE, SELLERIE.

Nouvelle Machine à Cannette Centrale brevetée dans tous les pays.

Atelier spécial pour le montage, l'ajustage, les réparations des machines à coudre et des vélocipèdes de tous les systèmes.

Travail soigné — Prix modérés

Cotons et fils en bobines, cordonnets soie, aiguilles extra supérieures, accessoires et pièces de rechange de marque.

Les machines Hélvétia, par leurs perfectionnements, leur rendement, leur prix avantageux, sont, sans contexte, supérieures à tous les autres systèmes. — Grandes facilités de paiement. — Forte remise au comptant.

Un ouvrier spécialiste détaché de la fabrique Suisse est attaché au dépôt de Bastia.

Filature de Cocons

Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au baroncade la direction, Fort Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Sel et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau port, Bastia.

Transports Maritimes

à prix réduits

Expéditions et colis postaux pour tous pays

Départ de Bastia pour Marseille : Compagnie Touache ; le mercredi.

Id. Fraissinet : le lundi et jeudi.

Adresser les expéditions à M. A. PADOVANI, expéditionnaire à Bastia.

JEAN DIAS

Expéditionnaire

1, Rue du Nouveau-Port 1.

Transit. — Commission. — Représentation. — Consignation. — Formalités et Opérations en douane.

Avances sur marchandises, camionnage, etc.

Bijouterie-Horlogerie

Gravure

M. E. GIUNTOLI, ex bijoutier graveur de la bijouterie Mallei, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il a ouvert ses magasins et ateliers situés Boulevard Paoli, 24, Bastia.

AVIS

M. PIERRE PETROLACCI, ferblantier-chaudronnier, 3, rue Viot, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il vient d'attacher à son atelier un ouvrier mécanicien spécialiste pour la réparation des pompes à eau et à bière, robinets plongeurs, irrigateurs et injecteurs, lampes à pétrole et à huile ; réparation et pose d'appareils à l'acétylène. Travaux soignés à des prix très modérés.

Transports directs entre Bastia
et les ports du Nord

Pour LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE
Le vap. anglais *Ruby*, chargera vers le 18 novembre.

Pour fret s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES DE SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par
le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ
1f 60 la Boîte de Cigares ou le Papier. P. CORBIN & Fils, 56, Rue St-Honoré, Paris

VIN de VIAL
Au Quina,
Suc de viande et Phosphate de chaux
ANÉMIE CHLOROSE, PHTISIE,
AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL
VIAL Pharmacien, 14, rue Vieille-du-Temple, PARIS

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAÏDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

THÉOPHILE ROEDERER & Cie
VINS DE CHAMPAGNE
REIMS
MAISON FONDÉE EN 1864
M. Damiani vendra l'excellent champagne Roederer à 5 fr. 50 la bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.
Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le Roederer, champagne le plus exquis entre tous.
Angle des rues Miot et Napoléon.
M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, représentant de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et roudes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

BON VIN BLANC
S'adresser chez M. Croce, propriétaire, boulevard Sainte-Angelo, 30.
Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.
L'AMARO MATTEI EST UNE PRODUCTION PRIMANT L'EAU

LA PIPE
qui tient le record
La *Pipe Record* est en racine de bruyère garantie, et de fabrication exceptionnellement soignée.
La tige du foyer est percée de deux trous qui facilitent le tirage et contient en outre une *pompe réservoir* pour la nicotine. Le milieu du tuyau en guttapercha, est percé de 4 trous, ce qui divise la fumée et la refroidit avant d'arriver à la bouche.
En outre de ces avantages la *Pipe Record* étant facile à nettoyer on peut dire qu'elle *tient le Record* de toutes les pipes.
PIPE RECORD
Quadruple tirage déposé
Exiger la Marque Pie. M. Paris.
En vente chez M. ERNEST SUBERBO fils, manufacture de tabacs à Bastia, rue de l'Opéra.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage CROISSANT
CARON DUVERGER CAMBRAI
Dépôt aux pour l'Association, M. CANUGLI Fabricant, 48, rue de la République, Marseille.

Savonnerie Corse
Fabrique à Toga
Bureaux: 13, Boulevard Paoli
M. L. VENTURINI a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.
Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait dans Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne porterait le nom: L. VENTURINI, ainsi que sur chaque morceau.

AMÉRIQUE
Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide; confortable toutes classes.
Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*. Nouveau Port, Bastia.

AVIS
M. Buschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de domestiques, nourrices, tarres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21; il informe en outre le public, que les ouvriers qui désirent être employés dans les chemins de fer, arsenaux civils ou militaires et dans toutes les industries, sont priés de venir prendre leur inscription et adresser leur demande.
La compagnie offre aux employés destinés aux chemins de fer des bons de voyage gratis et des avances d'argent à tous les autres employés avec facilité de demi tarif.

Mme FAITH GEORGE WOO
Dentiste anglais
reçoit de 1er au 10 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orengo.

Demandez partout l'excellente
Eau-de-vie du Mirador.
Dépositaire: SIMON DAMIANI, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

PILULES DÉPURATIVES
GOLVIN
Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que: Dartres, Rhumatismes, Vieux Rhumes, Fraîcheurs, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Echauffement, Faiblesse, Asthme, Mauvaise Estomac, Intestins paresseux.
A 3 fr. le boîte dans la suite DE LA SANTÉ
Se trouve dans les Pharmacies
M. Pezet-Lemoine, Pharmacien de 1re classe
PARIS

Guerre à l'Anémie!
FER GAFFARD
(Poudre de Fer sucré soluble)
LE ROI DES FERRUGINEUX
Le plus pur, le plus soluble, le plus agréable, le plus actif et le meilleur marché. — PRIX: 2f50 le Flacon
Dépôt: PHARMACIE CENTRALE, 19, RUE DE LA LOI, 19
Rue Lafayette, Paris, ET TOUTES PHARMACIES

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

M. QUILIO THÉOBALD
Cours Sebastiani, 4, en face de la Caserne, *Bastia*
a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vend tous les articles d'Horlogerie, de Bijouterie, d'Orfèvrerie, de Lunetterie et de Piété à des prix très modérés.
Il a en outre un grand assortiment de verres de rechange en cristal de roche, périscopiques, extralins, blancs, fumés, bleus, etc., pour myopes et presbytes; des longues-vues, jumelles marine et de théâtre.
Il vend aussi des Phonographes, Graphophones et des cylindres enregistrés et vierges, sortant d'une des meilleures fabriques de Paris.
Réparations en tous genres
Un bon ouvrier horloger est attaché à la maison.

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
LA BIJOUTERIE MATTEI, prévient le public qu'elle n'a pas de succursale ni magasin en route au numéro 20, du Bd Paoli, en face le Grand Café Auvergnat.
Pour renseignements dans un de ses magasins où elle a le plus grand intérêt à traiter, elle a toujours à sa disposition un ouvrier bijoutier et un ouvrier horloger, ayant travaillé dans les meilleures fabriques de Paris, Turin, Milan, Barcelone, etc. etc.
Elle soutient et livre, à des prix défiant toute concurrence, des ressorts de réparations de montres, bijoux, gravure, stuctures, argenture, etc., etc.
En raison du grand stock de ses marchandises, la BIJOUTERIE MATTEI pourra livrer aux prix les plus excessivement réduits des articles de
Joaillerie, Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie argent et métal blanc.
Articles d'Eglise, Lunetterie, grand assortiment de Cerbelets, Porte-Bouquets, Encriers, Glaces à main, Albums, Pinces et ce argent, Bretelles, Pierres fines, etc.
Services de bureaux, grands assortiments de Réveils à partir de 4 fr. 50 garantis. Sonnettes, Appliques.
Grand choix de Chaînes de montres or, argent et nickel, etc.
Montres or, argent, nickel. Couverts argent et métal blanc 1re titre.
Garnitures de cheminées. Tableaux, etc., etc.
Spécialités de la Maison:
Pendules, Montres et Réveils, 1re titre, et métal blanc. — Gourdes inoxydées, etc., etc.
Achat de vieil or et de vieil argent

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

Source du Chalet
LA MEILLEURE DU
BASSIN DE VICHY
Recommandée par tous les Docteurs dans les maladies du Foie et de l'Estomac.
La plus riche en bicarbonate de soude.
Dépôt général: Maison DELPINO, négociant à Bastia, Bd Paoli, 27.

ASTHME ET CATARRHE
ESPIC
LA VÉRITABLE POUDRE ESPIC
Se trouve dans toutes les Pharmacies
Exiger le nom ESPIC sur chaque boîte
Dépôt: Pharmacie Centrale, 19, rue de la Loi, Paris

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
Chroniques, Romans, Modes, Gravures d'Art, Musique, Concours, etc.
MOYEN SURE VENTE
La Famille
500 000 LECTEURS
PATRONS GRATUITS
15 fr. 50 par an
7, rue Caumartin, PARIS

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops: Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes le boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

COMMANDEZ ET OFFREZ
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
L'Exquis Cigare Mattei

26e ANNÉE — MERCREDI 20 NOVEMBRE 1901 — 00551 — N° 270

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration: 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (2e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... UN AN, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: Le port en sus.
AUTRES DÉPART. 22 fr. 12 fr.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI: Saint Félix de Valois.
SOLEIL: (heure officielle)
Lever, 6 h. 30 m. — Coucher, 4 h. 4 m.
LUNE: Premier quart, le 16 — Pleine, le 25
FÊTE DE DEMAIN: Présentation de la B. V. M.

19 Novembre

Les Conférences Populaires

Samedi soir a eu lieu à l'Hôtel de Ville la première conférence de la saison 1901-1902: c'est M. Reynoard, l'infatigable et dévoué professeur d'histoire au lycée de Bastia, qui avait bien voulu s'en charger. Il a envisagé dans sa très intéressante causerie l'évolution du Socialisme en France, en se plaçant au point de vue impartial de l'histoire et de la philosophie.

Nous avons, en France, a remarqué le conférencier, le grave défaut de considérer les institutions et les doctrines comme immuables; cette fâcheuse habitude d'esprit, absolument antiscientifique, nous empêche parfois de voir le Socialisme tel qu'il est, au moment précis où nous nous en occupons; de même, en négligeant de rapprocher l'évolution du Socialisme — qui s'impose désormais à l'attention de tous dans la plupart des pays civilisés, — de celle de mouvements analogues dont on se réclame dans les partis les plus divers.

Mais à mesure qu'il gagnait en étendue et en influence, le Socialisme (entré dans la phase de l'action politique) voyait éclater dans son sein des divisions: le conférencier observe avec finesse que c'est là le sort des doctrines, des religions qui s'approchent de la période du triomphe; c'est le moment actuel de l'évolution socialiste, dans laquelle on constate deux grandes fractions: le parti de l'infaillibilité et celui du libre-examen.

Le parti de l'infaillibilité est à la fois celui de l'immobilité et de la révolution violente. L'autre représente la libre pensée, la thèse de l'évolution.

L'orateur n'hésite pas à affirmer dès le début que ce dernier seul est dans la vérité historique et philosophique: ses membres répudient, et l'autoritarisme étroit de chefs quasi infaillibles, et les révolutions prématurées; ils sont surtout évolutionnistes, réformistes; ils constituent dans le Socialisme une série continue d'efforts vers le mieux (économique, moral, social) et ils n'ont pas la naïveté de croire que l'on puisse arriver d'un seul coup à la perfection. Ce parti, qui, sous des étiquettes plus ou moins diverses, va tous les jours grossissant, répugne à faire brusquement table rase du passé, répugne surtout à rompre violemment avec tout le présent; il tend la main aux hommes sincèrement désireux d'améliorer le sort du peuple. Il admet qu'un ou plusieurs de ses représentants participe au gouvernement, il n'excommunie personne, il appelle le concours de toutes les bonnes volontés consciences. Et, chose curieuse, ce parti d'évolution, qui n'entend rien bouleverser, est combattu à la fois par les chefs de la fraction de l'infaillibilité socialiste et par les modérés. Pourtant, a observé en terminant le conférencier, ceux-là même qui redoutent le plus (pour leurs intérêts ou pour d'autres raisons moins égoïstes) le triomphe du Socialisme intégral, devraient souhaiter que le Socialisme se transforme de plus en plus en une doctrine d'évolution, répudiant toute violence inutile, mais s'appliquant avec une intelligente et persévérante efficacité à améliorer chaque jour davantage le sort des masses laborieuses.

Il serait superflu de faire l'éloge d'un conférencier déjà si connu et si apprécié du public des conférences populaires.

Il faut lui savoir gré d'avoir osé aborder avec mesure et impartialité un grave problème dont tout le monde parle, mais que bien peu, à la vérité, connaissent dans ses détails. Selon le but de cet institut d'enseignement populaire, le savant professeur a voulu non pas faire œuvre de parti, mais exposer, éclairer et instruire: et il a réussi.

∴

La prochaine conférence sera faite samedi prochain, à 8 heures un quart du soir, toujours dans la salle du Conseil Municipal, par M. Goutte, professeur d'histoire au Lycée, sur le sujet suivant: Versailles, et la Cour au XVIIe siècle.

L'ASSISTENZA MEDICALE

— Si dice che duttori e medicine
Un côstanu più nulla ai puvaretti.
— Ben'intesu, quand'elli so' prutetti;
E allora n'hanu tante, che perfine

Ne fanu smercin: Ghisippù a pacchetti
Braghè ricevе ogn'annu a lu pistuccine
I cunvercie a passi; e cu u vicine
Totta cambia scilèppi pe frascetti!

Ma guadagnanu più certi signori
Medichi-speziali che, a so sconza
Mettendu ne a politica, i favori

Ne sbaccalisnu; sicchè a nóstru, in cuscenza,
Un n'è ai malati povari assistenza,
Ma solu a quelli povari duttori.

P. VATTELAPESKA.

LE COLLÈGE DE CALVI

M. le député Malaspina a adressé à M. Puccinelli, maire et conseiller général de Calvi, la lettre suivante:

» Paris, 14 novembre 1901.

» Mon cher Ami,

» Je suis heureux de vous communiquer la lettre du Ministre de l'instruction publique, relative au collège de Calvi. Le Ministre nous promet satisfaction plus tôt que je n'espérais.

» En effet, d'après sa lettre, l'affaire du collège serait réglée avant la fin du mois.

» MALASPINA, *député.* »

Cruérières corses

30 novembre 1768. — La consulte nationale, sur la proposition de Carlotti, déclare Alerius Matra rebelle, et le condamne à payer trente mille livres.

Il y avait longtemps que Matra était gagné par les Génois, seulement on n'avait pas de preuves de sa défection. Cette preuve, ce fut lui qui la donna, en acceptant le grade de colonel du régiment corse, que Charles-Emmanuel, roi de Sardaigne, lui avait offert à l'instigation de Gênes.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. le docteur Abbatucci, médecin de 2e classe de la marine, est placé hors cadres et nommé médecin du consulat de France à Packoi.

— M. Ginestra, commis des douanes à Cerbère, passe à Marseille.

— M. Rocchisani, commis de 3e classe des contributions diverses en Algérie, est nommé commis de 1re classe.

— M. Colombani, répétiteur au lycée d'Alger, est appelé aux mêmes fonctions au lycée d'Oran.

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES du Lycée de Bastia

Cette Association qui a été fondée en 1889, qui compte par conséquent douze années d'existence, vient de refondre ses statuts.

La nouvelle brochure des statuts modifiés a paru ces jours-ci et a été adressée à chacun des sociétaires.

Une innovation intéressante y a été introduite, c'est celle des pupilles de l'Association. Les élèves des hautes classes du Lycée sont admis à faire partie de l'Association à titre de pupilles. Il ne paient qu'une cotisation annuelle de 1 fr.

Une autre modification importante des statuts permettra à l'Association de placer son fond de réserve, non pas seulement à 3 0,0 à la Caisse d'Epargne, mais à 4 1/2 à la Caisse des Dépôts et Consignations.

L'intérêt qu'elle retirera ainsi du fond de réserve existant actuellement sera de 130 francs environ.

Cette somme ajoutée au montant des cotisations annuelles s'élèvera à plus de 800 francs dont l'Association pourra disposer chaque année.

Quoique l'Association n'offre à la plupart de ses membres qu'une satisfaction purement morale, celle de faire le bien sans retirer aucun profit, elle ne laisse pas d'être en voie de prospérité, puisque le nombre des sociétaires, s'il n'augmente pas beaucoup, ne diminue pas non plus. Combien plus elle pourrait faire, si les anciens élèves du Lycée de Bastia étaient tous inscrits dans ses rangs, car, on le sait, notre premier établissement universitaire de Corse est la pépinière

---

62 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Lys dans la Vallée

de M. H. DE BALZAC

A MADAME DE MONTBAUF

Tantôt, il ne voulait pas de bruit, et, quand la comtesse établissait autour de lui un silence absolu, tout à coup il se plaignait d'être comme dans une tombe, il disait qu'il y avait un million entre ne pas faire de bruit et le néant de la Trappe. Tantôt, il affectait une parfaite indifférence des choses terrestres; la maison entière respirait, ses enfants jouaient, les travaux ménagers s'accomplissaient sans aucune critique; soudain, au milieu du bruit, il s'écriait lamentablement:

— On veut me tuer!

— Ma chère, s'il s'agissait de vos enfants, vous sauriez bien deviner ce qui les gêne, disait-il à sa femme en aggravant l'injustice de ces paroles par le ton aigre et froid dont il les accompagnait.

Il se vêtait et se dévêtait à tout moment, en étudiant les plus légères variations de l'atmosphère et ne faisait rien sans consulter le baromètre. Malgré les maternelles attentions de sa femme, il ne trouvait aucune nourriture à son goût, car il prétendait avoir un estomac délabré dont les douloureuses digestions lui causaient des insomnies continuelles; et néanmoins, il mangeait, buvait, digérait, dormait avec une perfection que le plus savant médecin aurait admirée. Ses volontés changeantes lassaient les gens de sa maison, qui, routiniers comme le sont tous les domestiques, étaient incapables de se conformer aux exigences de systèmes incessamment contraires.

Le comte ordonnait-il de tenir les fenêtres ouvertes sous prétexte que le grand air, était désormais nécessaire à sa santé; quelques jours après, le grand air, ou trop humide ou trop chaud, devenait intolérable; il grondait alors, il entamait une querelle, et, pour avoir raison, il niait souvent sa consigne antérieure. Ce défaut de mémoire ou cette mauvaise foi donnait gain de cause dans toutes les discussions où sa femme essayait de l'opposer à lui-même. L'habitation de Clochegourde était devenue si insupportable, que l'abbé de Dominis, homme profondément instruit, avait pris le parti de chercher la résolution de quelques problèmes, et se retranchait dans une distraction affectée.

La comtesse n'espérait plus, comme par le passé, pouvoir enfermer dans le cercle de la famille les accès de ces folles colères; déjà les gens de la maison avaient été témoins de scènes où l'exaspération sans motif de ce vieillard prématuré passa les bornes; ils étaient si dévoués à la comtesse, qu'il n'en transpirait rien au dehors, mais elle redoutait chaque jour un éclat public de ce délire que le respect humain ne contenait plus. J'appris plus tard d'affreux détails sur la conduite du comte envers sa femme; au lieu de la consoler, il l'accablait de sinistres prédictions et la rendait responsable des malheurs à venir, parce qu'elle refusait les médications insensées auxquelles il voulait soumettre ses enfants.

La comtesse se promenait-elle avec Jacques et Madeleine, le comte lui prédisait un orage, malgré la pureté du ciel; si par hasard l'événement justifiait son pronostic, la satisfaction de son amour-propre le rendait insensible au mal de ses enfants; l'un d'eux était-il indisposé, le comte employait tout son esprit à rechercher la cause de cette souffrance dans le système de soins adopté par sa femme et qu'il épiloguait dans les plus minces détails, en concluant toujours par ces mots assassins: « Si vos enfants retombent malades, vous l'aurez bien voulu. » Il agissait ainsi dans les moindres détails de l'administration domestique, où il ne voyait jamais que le pire côté des choses, se faisait à tout propos « l'avocat du diable, » suivant une expression de son vieux cocher.

La comtesse avait indiqué pour Jacques et Madeleine des heures de repas différentes des siennes, et les avait ainsi soustraits à la terrible action de la maladie du comte, en attirant sur elle tous les orages; Madeleine et Jacques voyaient rarement leur père. Par une de ces hallucinations particulières aux égoïstes, le comte n'avait pas la plus légère conscience du mal dont il était l'auteur. Dans la conversation confidentielle que nous avions eue, il s'était surtout plaint d'être trop bon pour tous les siens. Il manisit donc le flagellum, abattait, brisait tout autour de lui comme eût fait un singe; puis, après avoir blessé sa victime, il niait l'avoir touchée.

Je compris alors d'où provenaient les lignes comme marquées avec le fil d'un rasoir sur le front de la comtesse, et que j'avais aperçues en la revoyant. Il est chez les âmes nobles une pudeur qui les empêche d'exprimer leurs souffrances, elles en dérobent orgueilleusement l'étendue à ceux qu'elles aiment par un sentiment de charité voluptueuse. Aussi, malgré mes instances, n'arrachai-je pas tout d'un coup cette confidence à Henriette. Elle craignait de me chagriner, elle me faisait des aveux interrompus par de subites rougeurs; mais j'eus bientôt deviné l'aggravation que la découverte du comte avait apportée dans les peines domestiques de Clochegourde.

— Henriette, lui dis-je quelques jours après, en lui prouvant que j'avais mesuré la profondeur de ses nouvelles misères, n'avez-vous pas eu tort de vi bien arranger votre terre, que le comte n'y trouve plus à s'occuper?

— Cher, me dit-elle en souriant, ma situation est assez critique pour mériter toute mon attention, croyez que j'en ai bien étudié les ressources, et toutes sont épuisées. En effet, les trésoreries ont toujours été grandissant. Comme M. de Montcenf et moi, nous sommes toujours en présence, je ne puis les affaiblir en les divisant sur plusieurs points, tout serait également douloureux pour moi.

(*A suivre*).

VELOUTINE Poudre de Riz Spéciale Préparée au Kirsch
234, FAV

d'où sont sortis presque tous les fonctionnaires, commerçants et industriels, qui, partis du même hercail, se sont disperses dans toutes les parties du monde, et ont fait honneur à leur pays natal.

Dans toutes les villes du continent, il existe de ces sortes d'associations. Partout ceux qui ont passé leur jeunesse sur les mêmes bancs d'école, aiment à continuer à revoir l'ancien temps dans les réunions qui les appellent encore les uns à côté des autres. Pourquoi n'en serait il pas de même dans notre pays de Corse ?

Beaucoup d'anciens élèves ne demanderaient qu'un mot d'entraînement pour s'y faire inscrire. Puisse à Dieu que ces lignes les y décident !

Les DISPENSES DE LA CLASSE 1901

Au moment où a lieu la formation de la classe 1901, il n'est pas sans intérêt de rappeler aux jeunes gens se trouvant dans un des cas de dispense prévus aux articles 21, 22 et 23 de la loi de recrutement, les prescriptions nouvelles auxquelles, comme nous l'avons dit dans le courant de l'année, ils devront se conformer.

Précédemment les intéressés n'avaient qu'à déposer à la mairie, avant le jour du conseil de revision, leur dossier complet de dispense.

Désormais, tous les conscrits fils de veuve, frères de militaires, aînés d'orphelins, élèves des grandes écoles, séminaristes, etc., devront, en se présentant à la mairie pour se faire inscrire, déclarer quelles sont les dispenses qu'ils ont l'intention de faire valoir devant le conseil de revision et il leur sera délivré un reçu de cette déclaration. En outre, lors de la production des pièces justificatives de leur dispense, ils recevront de la mairie un nouveau reçu qu'ils auront à présenter au conseil de revision.

De cette façon on pourra, en cas de non justification en temps utile des droits de dispense, établir les responsabilités et déterminer si c'est bien aux intéressés que la faute devra être imputée, comme elle l'était toujours jusqu'à présent. — fl.

Une Fête de la Mutualité

La Rte célébrée mardi dernier par la Société philanthropique et la Société de secours mutuels des femmes, des enfants pupilles scolaires de Sannois (Seine-et-Oise) réunies, à l'occasion de l'anniversaire de leur fondation, a eu lieu dans l'ordre du programme.

Après la cérémonie habituelle les sociétaires se sont rendus dans la salle du gymnase où, après l'appel, M. Retali, président, dans un rapport très étendu, a présenté la situation du personnel et la situation financière des deux Sociétés, au 1er janvier dernier.

Citons en passage très intéressant du rapport de l'honorable président :

« Nos Sociétés de Secours mutuels ne produiront des résultats réellement féconds, au point de vue social, que lorsque la Mutualité scolaire aura pris son plein développement, sous quelque forme qu'elle se présente, en vue de la prospérité de nos Société d'adultes. Aussi, depuis quelques années, nous voyons se créer partout des Mutualités scolaires, soit indépendantes, soit annexées à des Sociétés d'adultes, comme nous l'avons organisée à Sannois. Mais pour que la Mutualité scolaire puisse devenir une œuvre réellement efficace; pour qu'elle puisse nous procurer les résultats féconds, tangibles que nous sommes en droit d'attendre d'elle, il faut que tous les écoliers en fassent partie: il faut que les parents, dominés par le souci du futur bien-être de leurs enfants, comprennent bien qu'elle fait aujourd'hui partie du programme de l'enseignement primaire et de l'éducation de l'enfance. La Mutualité est, en effet, devenue une véritable science instructive et éducative de la jeunesse studieuse. »

La salle entière a applaudi à d'aussi bonnes paroles et à midi, la séance a été levée.

Les invités, une partie des membres honoraires et des membres actifs, se sont ensuite retrouvés dans les salons du restaurant Drujon où a eu lieu le banquet d'usage.

. . . . . .

Les présidents, vice présidents ou délégués des diverses Sociétés qui ont répondu à l'appel, sont tous unanimes pour féliciter M. Retali du grand et réel succès obtenu par les deux Sociétés locales qu'il administre avec une aussi rare compétence et un aussi grand dévouement ; chacun leur son verre à sa santé et à quatre heures le banquet est terminé.

(Rentré d'Argenteuil).

Nous commencerons prochainement la publication de

Per un Fruscettu !

Commedióla in 4 atti

DI P. VATTELAPESCA

Les Indemnités de Cuba

Des Français, propriétaires à Santiago de Cuba, ont adressé une pétition à la Chambre des députés pour demander qu'il leur soit accordé des indemnités en raison des dégâts causés à leurs propriétés pendant la dernière insurrection cubaine et pendant la guerre hispano-américaine.

M. Bernard, au nom de la commission des pétitions, après entente rapport suivant :

Plus de trente Français, propriétaires de sucreries, caféières, cacaogères, etc., aux environs de Santiago de Cuba, déclarent avoir adressé aussitôt la signature de la paix entre les Etats-Unis et l'Espagne, par l'intermédiaire du consul de France à Santiago de Cuba, un état des pertes que leur a causées la dernière guerre hispano-américaine. Sans nouvelle de ces réclamations jusqu'à présent, ils insistent auprès du Parlement pour obtenir les réparations qui leur sont dues du fait des événements militaires et autres dont la région qu'ils habitent a été le théâtre. Des commotions politiques et économiques aussi sérieuses que toutes celles dont l'île de Cuba a souffert depuis plusieurs années ne se produisent pas sans amener forcément des dommages sérieux pour les populations qui habitent des pays si troublés. Et souvent la situation des étrangers qui résident en semblables contrées en est gravement atteinte. C'est alors aux gouvernements auxquels ressortissent ces étrangers à les protéger et à provoquer, dans la mesure la plus large possible, la réparation matérielle et morale de leurs pertes ou causés.

La commission estime, en conséquence, que la pétition des Français de Santiago de Cuba doit être signalée d'une manière particulièrement pressante à M. le Ministre des affaires étrangères.

Le renvoi au ministre des affaires étrangères a été ordonné.

Port de Propriano

A la dernière réunion de la Chambre de commerce d'Ajaccio, M. Antoine Nicolai, membre de cette assemblée, a émis le vœu suivant qui a été adopté et transformé en délibération.

Considérant que l'avant-projet des travaux à exécuter dans le port de Propriano et consistant dans la construction d'une nouvelle jetée et dans des dragages jusqu'au fond de 4 m. 50, a été approuvé par la Chambre et le Sénat,

Considérant que la loi déclarant ces travaux d'utilité publique et instituant des taxes de plage sur les passagers et les marchandises, a été insérée au Journal Officiel le 5 mars 1901.

Considérant que depuis lors les taxes ont été perçues sans qu'il y ait aucun commencement d'exécution et que des plaintes se sont déjà élevées à ce sujet.

Considérant que ces travaux sont de toute nécessité et qu'ils sont instamment réclamés par le commerce et par les nombreux navires qui fréquentent le port.

La Chambre de commerce d'Ajaccio prie très respectueusement Monsieur le Ministre des travaux publics de donner au service intéressé les ordres nécessaires pour que le projet définitif des travaux à exécuter dans le port de Propriano soit dressé au plus tôt et que leur mise en adjudication ne soit plus retardée.

Bulletin Financier

Paris le 15 Novembre 1901.

La liquidation de quinzaine s'est effectuée facilement. Néanmoins, après un début ferme, un mouvement général de baisse, encouragé par les Mines, se produisit et alourdit le marché. Le 3 0/0 est resté à 100.70, le 3 1/2 vaut 101,10. Les Etablissements de Crédit sont bien tenus, aux environs de leurs cours précédents.

Parmi les valeurs industrielles, la Rio est lourde à 417. Par ce Paris Nationale se négocie à 108 francs. La Thomson-Houston tombe à 665.

Les actions nouvelles de 100 francs de la « Gaz libre » donnent droit à chacune à un intérêt annuel de 4 0/0 sur le capital versé ; au dividende de l'exercice et à une part proportionnelle dans l'actif social. La situation actuelle de cette Compagnie peut se résumer en deux chiffres : elle produit un bon portefeuille de primes de 3 millions 280.000 fr. et 595,814,80 de Réserves.

Fonds Etrangers calmes. A Bruxelles, la Banque Nationale reste à 3,435 et la Capital Cie Nationale Financière avance à 649. Londres 25,35. Amsterdam 207,67 70, Rome et Vienne 7,325. Valeurs minières faibles. Métallurgique Romaine 475.

Les Chemins Français sont faibles.

MARCHÉ CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 6,50 à 10 les 100 k.	
Tomates, 30 à 50 fr.	id.
Haricots verts, 40 à 110 fr.	id.
— rouges, 20 à 30 fr.	id.
— jaunes, 20 à 30 fr.	id.
Poires, ordinaires 12 à 55 fr.	id.
— royale d'Espag., 40 à 50 f.	id.
Pommes, 10 à 45 fr.	id.
Coings, 20 à 35 fr.	id.
Noix de Grenoble, 40 à 50 fr.	id.
Châtaignes de Corse, 12 à 18 fr.	id.
Châtaignes de Lozère, 12 à 18 fr.	id.
Marrons de la Garde, 40 à 50 fr.	id.
Raisin de Carthagène, 50 à 70 fr.	id.
Olives vertes, 25 à 32 fr.	id.
Champignons des pins, 50 à 90 fr.	id.
Citrons corses, 32 à 50 fr. le 1000.	
Artichauds d'Hyères, 2 à 2.50 la d.	
Grenades d'Espagne 25 à 100 fr.	id.
Oranges d'Algérie, 30 à 50 fr.	id.
Merles et grives Corse, 30 à 45 f. le 100	

Quais de Marseille

Charbon du Var, 11 à 12.50 les 100 k.
Charbon corse, 10.50 id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 2 1/2. pains 5/6 en vrac, 35 fr. ; cassé rangé en caisse de 50k., 36.50.

LE TOURNEUR SUR MÉTAUX

La vaserne produit par les machines en mouvement ; les coups de marteaux assourdissants ; le ronflement des rouages à révolutions rapides ; la fumée que vomissent les hautes cheminées ; l'essoufflement spasmodique des locomotives qui traînent lentement après elles leurs lourdes charges de marchandises, des chantiers jusqu'à la gare. Voilà ce qui se passe dans toutes les villes industrielles de France, et notre ouvrier à Marquise, Pas-de-Calais.

Dans de tels centres s'accomplissent de bien dures travaux ; que d'êtres humains meurent à la tâche, dans les efforts qu'ils font pour produire les mille et un objets indispensables à ce que nous appelons la civilisation.

« L'homme véritablement libre et heureux, me disait un philosophe de mes amis, est le chemineau. Ses besoins étant peu nombreux, il peut les satisfaire sans grands efforts. » Mais revenons aux véritables travailleurs ! Voici, par exemple, un jeune homme de 25 ans, il est tourneur sur métaux — métier malsain pour plusieurs raisons. Il s'appelle Léon Dôneq et est employé à l'Usine de Marquise, Pas de Calais.

Le surlendemain de Noël 1899, il écrivait à M. Oscar Fanyau, le célèbre phrénologue du Lys, les lignes suivantes : — « J'ai généralement souffert de névralgies dans la tête. Les douleurs étaient parfois si vives que je ne pouvais me retenir de jeter les hauts cris. Je ne mangeais presque plus rien, et pourtant les légers aliments que je prenais ne cessaient ce me causer des douleurs à l'estomac.

« Je passais de fort mauvaises nuits me tournant et me retournant dans mon lit, et le matin je me sentais abattu et comme brisé de fatigue, d'où mon désespoir de ne guérir rien, vu l'inutilité de tous les remèdes qui m'avaient été prescrits jusqu'alors.

« Un jour, un de mes amis, à qui j'avais fait part de ma maladie, me conseilla fortement d'avoir recours à votre Tisane américaine des Shakers. Il m'assura que deux personnes de ses connaissances avaient été promptement et radicalement guéries par ce remède de maladies sérieuses. Ainsi persuadé, je commençai à faire usage de cette préparation, et au bout de huit jours j'allais beaucoup mieux.

« A peine eus-je fini le second flacon que les névralgies disparurent entièrement. Désormais je mange avec appétit, je dors bien et je travaille comme autrefois. Je vous autorise bien volontiers à publier cette lettre qui porte ma signature légalisée par M. Prax, maire de notre ville. Agréez mes meilleurs remerciements pour le service que vous m'avez rendu. »

A partir du 1er décembre

Les Magasins de chaussures

T. CAFFARELLI Fils

situés en face l'oratoire de la Conception, seront transférés, même rue 10, dans l'ancien Hôtel de la Marine.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 19 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 11.4 à midi 14.7. 6 heures du soir, 11 . Maximum, + 15 1. minimum, + 10 5

Baromètre. — 7 heures du matin, 771 mm. midi, 771 mm. 5 heures du soir, 771 mm Vent. — 9 h. du matin, N. E. faible 4 h. du soir, calme.

Etat du ciel, clair.

Etat de la mer, bois

Hauteur des eaux : matin, + 0 30, soir, + 0.40

Pluviomètre, 0 0 heures du matin 0.

Conseil municipal

Le conseil municipal se réunira aujourd'hui à 3 heures, en session ordinaire du 4e trimestre.

Revue des douaniers

Ce matin, M. le Général gouverneur a passé en revue, sur la place Saint-Nicolas, les brigades militaires des douanes.

Cette troupe, à l'effectif d'une quarantaine d'hommes, commandée par M. le lieutenant de Bastia, a été présentée par M. le capitaine Pilion.

Les hommes étaient en tenue de campagne et avaient une allure très crâne. Après la revue, M. le Général gouverneur s'est rendu au corps de garde du nouveau port.

Décès

Nous avons appris avec regret la mort de M. Laurence, père de l'honorable directeur de la Compagnie des eaux, décédé à Saint-Genest d'Ambière, à l'âge de soixante-treize ans.

Nous offrons à M. Laurence notre part de sincères condoléances.

Télégraphie sans fil

Le navire américain dont nous parlions hier est venu, paraît-il, dans nos eaux pour faire des expériences dotélégraphie sans fil ; il s'est mis en rapport avec le sémaphore de Sacro.

La Travata

Dans notre numéro d'hier nous avons dit, en parlant de la Travata de dimanche dernier, que le plus privilégié des chasseurs avait été M. Robert Badani, armurier, qui était rentré avec 54 macreuses.

Notre information était inexacte ; d'après des renseignements puisés à bonne source, c'est M. Loca, de la Brasserie des Platanes, qui a fait le plus grand nombre de victimes, 52 ; et M. Badani 47.

Obsèques

A 1 heure de relevée ont eu lieu les obsèques de Mlle Marie Marini, décédée à l'âge de 85 ans, après une assez longue maladie.

Le deuil était conduit par M. Vincent Marini entouré de nombreux parents.

Nous lui adressons ainsi qu'à sa famille nos condoléances bien sincères.

A la correctionnelle

Le tribunal a infligé 16 francs d'amende pour outrages à la gendarmerie, à un individu, qui, lundi dernier, au moment du départ des recrues pour le continent, cria à un gendarme : « Enlevez-le. » Cet agent de la force publique, de service sur les quais pour le maintien de l'ordre, aurait simplement invité cet individu à circuler.

Les nommés Casanova Angepierre et Dionisi Jo-eph ont reçu le premier 1 mois de prison et le second 12 jours pour coups et blessures.

Les hommes de fer

On dit couramment d'un homme robuste : « Il a un tempérament de fer ! » Et l'on ne croit pas si bien dire. En effet, c'est qu'il possède dans le sang une quantité de fer en proportion normale. Dès que le fer se trouve en quantité moindre, les forces diminuent ainsi que les couleurs, l'appétit et le reste. Prenez donc du fer, mais du fer pur comme le Véritable Fer Bravais. On trouve le Fer Bravais dans toutes pharmacies.

Attentats

Hier soir, vers huit heures, à Propriano, à la suite d'une discussion, le nommé Cecci Simon a tiré deux coups de fusil sur le nommé Marti Camille, puis a pris la fuite.

Les gendarmes se sont mis à la poursuite de Cecci.

— Un autre attentat a été commis dans la matinée au col de Suara, territoire de Sartene.

On a trouvé le nommé Bucchini Antoine-Dominique, cultivateur, demeurant à Sartene, âgé de 28 ans, étendu inanimé sur le chemin, la poitrine percée par une balle de fusil.

On ignore jusqu'à présent dans quelles conditions a été perpétré cet attentat, et le nom de l'assassin.

Précaution utile

Les personnes nerveuses si sujettes aux faiblesses, aux migraines, aux étourdissements, portent toujours un flacon de poche contenant de l'alcool de menthe de RICQLÈS. Respirer les imitations, exiger du RICQLÈS (Hors concours, membre du Jury, Paris 1900.)

Objet perdu

Il a été perdu, dans l'après-midi de dimanche, sur la route d'Erbalunga à Bastia, un collet en fourrure noire.

Prière de le rapporter, contre récompense, boulevard du Palais, 6.

Avis

M. D. Tafanary, commerçant à Marseille, prévient le public qu'il ne répond pas des dettes contractées ou que pourrait contracter son épouse née Angèle Tartarini, qui a quitté le domicile conjugal.

Tailleur

Le coupeur de la maison Terrason, 4, rue Noailles, Marseille, prévient sa nombreuse clientèle qu'il séjournera à Bastia jusqu'au jeudi 21 courant.

Les personnes qui désirent recevoir sa visite n'auront qu'à laisser leur adresse à l'hôtel de France où on le trouvera de midi à 2 heures.

A vendre

Un *Harmonium* en bon état à transposition.

14, Boulevard Paoli, au 1er, chez M. Georges.

Chirurgien Dentiste

M. Beltrami, dentiste des Hôpitaux de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle du département de la Corse, que M. Garibaldi, son opérateur est visible à Bastia, Grand Hôtel Lingénieur.

Au Port

Le vapeur *Ruby*, capitaine Rattray, est arrivé, sur lest, de Livourne.

A louer

— Au 1er décembre, à louer magasins occupés actuellement par M. Caffarelli, rue Napoléon, 1.

— A louer présentement magasin ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. L. N. Mattei et Cie, Place Saint Nicolas, Bastia.

LA REVUE MAME

PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

Le numéro : 45 centimes ; abonnements : France et Algérie, à l'année par an ; étranger, 60 fr. 50. Bureaux : 108, boulevard Saint-Germain, Paris.

Lire dans la *Revue Mame* n° 371, du 15 novembre 1901 :

Notre beau pays de France : Au pays de saint Martin, Henri Guérin. — La chanson de bataille anglo-russe (suite), G. Saint-Yves. — Le reportage pittoresque : Un fabricant de boules de verre, Henri d'Alsterre. — Le siège de Kœnig, S. Horn. — Récréation scientifique : Tournebroche automatique, A. Syrac. — Fille de preux (suite), Jean Guerry. — Çà et là. — Chacun son tour, Gyp. — Un joueur dans les ruines, par Charles Ferry.

Illustrations d'après Français, Karl Girardet, des reproductions photographiques, L.-Ed. Fournier, Guyon, G. Dutrou, etc.

HYGIÈNE et BEAUTÉ de la PEAU

CRÈME VELOUTINE Ch. FAY

Les Producteurs de Cédrats

Venaco, le 8 octobre 1901.

Monsieur Vincentelli Pierro, Bastia.

Nous vous envoyons ci-joint copie de la délibération prise par le syndicat des producteurs de cédrats de Venaco, avec prière de la remettre à M. le Directeur du *Petit Bastiais* en réponse à son article du 10 courant.

L'an 1901, le 6 du mois d'octobre, les membres du syndical des producteurs de cédrats corses, réunis sous la présidence de M. Pierre Bone, président, étaient présents ; etc.

Considérant qu'il est urgent de désigner deux délégués qui auront pour mission de s'enquérir auprès des personnes qui voudraient acheter les cédrats de la récolte pendante à l'état vert, mission que

DÉLIBÉRATION

les dits délégués doivent remplir dans le plus bref délai, à la condition pour eux de remettre entre les mains de M. le Président leur rapport par écrit des offres qui leur seront faites.

Le syndicat à l'unanimité des présents a désigné M. Pierro Bona, président, et Angeli Jean-Thomas pour remplir la dite mission.

Le Secrétaire, MICHEL STEFANI.

P. S. — Le syndicat a décidé dans sa réunion, d'accepter l'adhésion de tous les producteurs de cédrats qui demanderont à en faire partie, conformément aux statuts.

Le syndicat a décidé de donner un compte de dix francs par chaque cent kilos de cédrats aux producteurs qui en feront la demande.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Orsetoncio Antoine, mécanicien, et Sangi Marie-Joséphine, tailleuse, tous deux de Bastia.

Muri Joseph-Marie, journalier, de Santo Pietro di Tenda, et Santacroce Jérômine, ménagère, de Lento.

NAISSANCES.

Poggioselli Innocent-Jacques-André. — Mannoni Marie. — Zanzotti Hélène.

DÉCÈS.

Orsolini Philippe, marié, 57 ans, de Sallecchi. Bertolotti Louis, marié, 58 ans, de Stazzina (Italie).

Colaux Anna, veuve, 80 ans, de Cassinna (Italie).

Cédrats

M. Pierro Vincentelli de la maison Gregorj et Compagnie a l'honneur de prévenir les producteurs de cédrats qu'il vient de transférer son chantier à Toga, à côté de celui du syndicat de Venaco et à proximité de la gare maritime. Il ne reçoit donc plus de cédrats à son ancienne usine de Lupino, où il ne saisse personne chargé d'en accepter pour son compte. Que les producteurs avisent.

P. VINCENTELLI.

GRANDS MAGASINS

de Tissus et Nouveautés

MARINETTI Frères

Bastia

GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES

Usine à vapeur

Le perfectionnement de notre outillage nous permet de vendre les meubles à des prix inconnus à ce jour.

Lits cintrés noyer massif verni, 2 places, 45 fr.

Lits à deux places façon noyer plus avantageux que les lits en fer, prix : 27 fr.

Lits de milieu en noyer à colonnes cannelées, largeur 1 m., plus avantageux que les lits en fer et cuivre, prix : 30 fr.

Tables à volet noyer verni, 8 places, 25 fr.

Toilettes anglaises avec glace largeur 0m90, 22 fr.

Guéridons ronds vernis, 12 fr.

Les meubles sortant de la maison Marinetti Frères sont garantis de fabrication supérieure.

Grand assortiment de chambres, salons et salles à manger riches de tous styles.

Fabrication spéciale du Louis XV

Lits en fer et fer et cuivre

Cie de Navigation Mixte

(Cie TOUACHE)

Naples-Bastia-Marseille

Départs de Bastia pour Marseille Mercredi 20 novembre à midi par *TOUAREG*

vapeur rapide spécialement aménagé pour passagers.

Pour frêt et passages s'adresser : à Bastia, à M. Arthur Southwell.

DEMANDEZ PARTOUT la chicorée extra

MOKA CASIEZ

5 mises hors concours

12 diplômes d'honneur et grands prix

Casiez-Bourgeois, à Cambrai

M. J.-B. SORBA, Agent général pour la Corse

Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

Dépêches de la Nuit

Nouvelles Militaires

Cadre de réserve

M. le général Revin, commandant la 23e brigade d'infanterie, est placé, à dater de ce jour, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

L'ordre du jour de la Chambre

Le conseil s'est entretenu des diverses questions à l'ordre du jour de la Chambre et des réponses à faire aux orateurs inscrits.

Affaires courantes

Le reste de la séance a été consacré à l'expédition des affaires courantes.

LES GRÈVES

A Denain

La grève est générale dans les trois fosses de Denain, qui comptent au total 2.500 ouvriers.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Le retour de lord Kitchener

Le bruit court avec persistance que lord Kitchener va quitter le commandement en chef des troupes dans l'Afrique du Sud. Il serait remplacé par le général Jan Hamilton.

Ce retour serait uniquement motivé par le mauvais état de santé du généralissime.

La déportation de Mme Steijn

Mme Steijn, malgré l'état de sa santé, et ses cinq enfants sont déportés en Europe.

Nouvel appel à la Cour de La Haye

Le docteur Leyds et les délégués du Transvaal et de l'Orange ont adressé un appel à la cour permanente d'arbitrage à La Haye, en faveur des Boers.

Événements de Chine

L'anniversaire de l'Impératrice

Un télégraphie de Pékin :

L'anniversaire de l'impératrice régente sera célébré demain à Kai-Feng-Foo, où la cour est installée depuis le 12 de ce mois.

La date de l'arrivée de la cour à Pékin n'est pas encore fixée.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Teisserenc de Bort, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

Décès d'un sénateur

Le président annonce le décès de M. Lacroix, sénateur de la Drôme, qui faisait partie de cette assemblée depuis 1893, et prononce son éloge funèbre.

Les Etangs de l'Ain

Suite de la discussion du projet de loi ayant pour objet le desséchement d'étangs dans le département de l'Ain.

Le ministre de l'agriculture combat l'amendement de M. Gourju qui est repoussé.

La suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance.

Les mariages à l'étranger

1re délibération sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, adopté avec modifications par le Sénat, adopté avec modifications par la Chambre des députés, tendant à modifier les articles 170 et 171 du code civil, en conférant aux agents diplomatiques et aux consuls le droit de procéder, à l'étranger, à la célébration du mariage entre un Français et une étrangère.

Le Sénat décide de passer à une seconde délibération.

La prochaine séance est fixée à vendredi.

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Compayré, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

La Marine marchande

Suite de la discussion sur le projet de loi relatif à la marine marchande.

Amendement Chastenet

M. Chastenet développe un amendement tendant à réduire la prime à dix ans au lieu de quinze.

Le rapporteur combat cet amendement qui est repoussé.

Article 2.

Le président met aux voix le 1er paragraphe de l'article 2, ainsi conçu :

« A titre de compensation des charges imposées à la marine marchande pour le recrutement et le service de la marine militaire, il est, sous réserve des exceptions énumérées dans l'article 6 ci-après, accordé à tout navire de mer en fer ou en acier armé, sous pavillon français pour le long-cours ou le cabotage international, jaugeant plus de cent tonneaux bruts et âgé de moins de vingt ans révolus, une allocution dite : « Compensation d'armement. »

Ce paragraphe est adopté.

Amendement Brindeau

M. Brindeau développe un amendement limitant la durée de la période pendant laquelle fonctionne la compensation d'armement.

Le rapporteur combat cet amendement qui est repoussé.

Amendement de Mahy

M. de Mahy développe un amendement portant que les navires de provenance étrangère devront, pour bénéficier de la compensation d'armement, pouvoir être employés comme croiseurs auxiliaires.

Le rapporteur combat cet amendement qui n'est pas adopté.

Amendement Castelin

M. Castelin développe un amendement demandant un droit fixe pour les navires achetés à l'étranger.

L'amendement n'est pas adopté.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi matin.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Surcouf, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance du matin, qui est adopté.

La Révocation du Maire de Bourges

M. Vaillant demande à interpeller le gouvernement sur la révocation du maire de Bourges.

Après l'échange d'observations, il est décidé que la discussion de cette interpellation sera jointe à la discussion du budget de l'intérieur.

L'Emprunt

Suite de la discussion : 1. du projet de loi ayant pour objet une émission de rentes 3 p. 100 perpétuelles et la régularisation des dépenses de l'expédition de Chine ; 2. du projet de loi relatif à la cession par la Caisse des dépôts et consignations et à l'amortissement de rentes 3 p. 100 perpétuelles.

Le ministre des finances

fait observer que le débat est purement financier.

La Chine offre des garanties suffisantes de solvabilité, et il n'a jamais été question, au sein de la commission, de distinction entre les diverses indemnités à accorder.

M. Merlou

rapporteur général du budget, dit : « C'est vrai. »

(Cette déclaration produit une certaine agitation dans l'assemblée).

M. Hubbard

interrompant, déclare qu'il proposera un emprunt de 200 millions au lieu de 210, chiffre de la commission.

Le ministre des finances

insiste sur le chiffre de 205 millions demandé par le gouvernement.

M. Sembat

combat le projet d'emprunt et dépose une motion invitant le gouvernement à communiquer à la commission du budget le rapport du général Voyron relatif aux actes commis par les missionnaires.

Le président du conseil

justifie la politique du gouvernement en Extrême-Orient et déclare qu'il est de son devoir d'étendre sa protection à tous les congréganistes établis à l'étranger avec son assentiment. Le gouvernement a décidé de restituer les prises, mais il refuse de communiquer le rapport du général Voyron qui a un caractère confidentiel. Le devoir du gouvernement est de fortifier son contrôle sur les missions, mais dans l'intérêt de la France, il ne faut pas les supprimer.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

BOURSE DE PARIS

	15 nov.	19 nov.
Amort 3 p. 0/0 anciens	100.80	100.95
— 3 p. 0/0 nouveau	99.35	99.40
— 3 1/2 0/0. . . .	01 05	101.05

CHARCUTERIE CONTINENTALE

Cours Sebastiani, Bastia

Fromages de toute provenance

AVIS DE MESSE

La confrérie Saint-Charles Borromée fera célébrer aujourd'hui mercredi, à 9 heures du matin, une messe de Requiem, pour le repos de l'âme de leur regretté bienfaiteur

M. Louis Ubertin

Proviseur du Lycée

AVIS DE DÉCÈS

Mme Veuve Cruciani, née Fondacci-de Paoli, M. et Mme Cruciani, née Cruciani, M. Jean Fondacci-de Paoli, M. et Mme Joaquin Cruciani, et leurs enfants, M. Campana, capitaine du génie, Mme Campana, née Calisti, et leurs enfants, M. Franklin Cruciani, M. Pierre-Marie Cruciani, M. et Mme Sellenti, née Cruciani, et leurs enfants, M. et Mme Olivo, née Cruciani, et leurs enfants, M. et Mme Pietri, née Cruciani et leurs enfants, M. et Mme de Matra, et leur fille, Mme Veuve de Lari, née Geffroli, et sa famille, Mlle Catherine Geffroli, M. Pascal Paoli, et sa famille,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

M. Ange-Philippe Cruciani

leur époux, frère, oncle, grand'oncle et cousin, décédé, le 19 novembre, à 8 heures du matin, dans la cinquante-huitième année de son âge, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu mercredi, 20 du courant, à 3 heures de l'après midi.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Saint-Joseph, 15.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Priez pour lui !

Transports Maritimes

à prix réduits

Expéditions et colis postaux pour tous pays

Départ de Bastia pour Marseille : Compagnie Touache : le mercredi.

Id. Fraissinet : le lundi et jeudi.

Adresser les expéditions à M. A. PADOVANI, expéditionnaire à Bastia.

JEAN DIAS

Expéditionnaire

1, Rue du Nouveau-Port. 1.

Transit. — Commission. — Représentation. — Consignation. — Formalités et Opérations en douane.

Avances sur marchandises, camionnage, etc.

Bijouterie-Horlogerie

Gravure

M. E. GIUNTOLI, ex-bijoutier graveur de la bijouterie Mattei, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il a ouvert ses magasins et ateliers situés Boulevard Paoli, 24, Bastia.

AVIS

M. PIERRE PETROLACCI, ferblantier-chaudronnier, 3, rue Miot, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il vient d'attacher à son atelier un ouvrier mécanicien spécialiste pour la réparation des pompes à eau et à bière, robinets plongeurs, irrigateurs et injecteurs, lampes à pétrole et à huile; réparation et pose d'appareils à l'acétylène. Travaux soignés à des prix très modérés.

Machines à coudre Hélvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

MACHINES PERFECTIONNÉES POUR FAMILLES, ATELIERS, CORDONNERIE, SELLERIE.

Nouvelle Machine à Cannelle Centrale brevetée dans tous les pays.

Atelier spécial pour le montage, l'ajustage, les réparations des machines à coudre et des vélocipèdes de tous les systèmes.

Travail soigné — Prix modérés

Cotons et fils en bobines, cordonnets soie, aiguilles extra supérieures, accessoires et pièces de rechange de marque.

Les machines Hélvétia, par leurs perfectionnements, leur rendement, leur prix avantageux, sont, sans conteste, supérieures à tous les autres systèmes. — Grandes facilités de paiement. — Forte remise au comptant.

Un ouvrier spécialiste détaché de la fabrique Suisse est attaché au dépôt de Bastia.

A LA GRANDE Distillerie Modèle

31, rue de l'Opéra

Aux acheteurs du strict comptant **M. Simon Damiani** offre de livrer de produits de tout premier choix rendus gare Bastia non logés savoir :

Absinthes supérieures Abbé Bessou 0.90 le lit.
11, Cachet 2.30 la bouteille.
Id. Premier, 2.50 id.
Id. Tremens, 2.50 id.
Id. Pernod fils, 2.80 id.
Rhum blanc qualité, 0.55 le litre.
Id. rendement, 0.65 id.
Id. origine grande arôme 50° 1.40 le litre.
Eau-de-vie bonne qualité, 0.80 id.
Id. surfine, 1.50 la bouteille.
Liqueurs fines assorties, 1.50 la bouteille.
Id. surfines assorties, 1.50 id.
Sirops surfins assortis, 0.80 id.

La Maison a en outre un assortiment incomparable de Rhums en bouteilles, Cognac fine Champagne, l'excellente eau-de-vie du Mirador, l'eau-de-vie de Bourgogne marque véritable « L. Georges Germain » si avantageusement connue des gourmets. Toutes les bonnes marques de liqueurs surfines, des vins exquis de Corse, de Bordeaux, de Bourgogne, Malaga, Madère, Frontignan, Porto, etc. Les grands vins de Champagne de la maison Théophile Roederer et Cie, maison fondée en 1864, ainsi que le délicieux Bouvet-Ladubay, etc.

La Maison recommande aux amateurs de bon Rhum de ne faire usage que de l'excellent Rhum des Mangoustans d'une finesse et d'un parfum sans rival.

Les vendeurs de tabacs ne doivent pas oublier que la Maison a un entrepôt de cigares, tabacs et cigarettes qu'elle livre de la façon la plus irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

La clientèle bourgeoise connaît à l'heure actuelle que sa Maison excelle par l'assortiment et la supériorité de ses produits et que pour avoir marque, le bon et le vrai, c'est à la Maison Simon Damiani qu'il faut s'adresser.

Dépôt des cigares l'atercsita et Rencurel véritables.

Savonnerie Corse

Fabrique à Toga

Bureaux : 13, Boulevard Paoli

M. L. Venturini a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de ses Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne porterait le nom : L. Venturini, imprimé sur chaque morceau.

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*. Nouveau Port, Bastia.

TUMEUR [illegible]

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES,

prenant marchandises sur connaissement direct pour ANVERS, HAMBOURG et tous les ports d'ANGLETERRE

Le vap. anglais *Ruby*, chargera vers le 18 novembre.

Pour fret s'adresser à

Arthur G. Southwell, Bastia.

L'ESPÉRANCE

Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances à primes fixes contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1898).

Capital: 10 millions de francs.

Siège social: 10, rue St-Augustin, 10, Paris.

S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATE

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATE a l'honneur de prévenir ses nombreux clients, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAIDE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

M. QUILIO THÉOBALD

Cours Sebastiani, 4, en face de la Caserne, *Bastia*

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vend tous les articles d'Horlogerie, de Bijouterie, d'Orfèverie, de Lunetterie et de Piété à des prix très modérés.

Il a en outre un grand assortiment de verres de rechange en cristal de roche, périscopiques, extrafins, blancs, fumés, bleus, etc., pour myopes et presbytes; des longues-vues, jumelles marine et de théâtre.

Il vend aussi des Phonographes, Graphophones et des cylindres enregistrés et vierges, sortant d'une des meilleures fabriques de Paris.

Réparations en tous genres

Un bon ouvrier horloger est attaché à la maison.

Librairie du PETIT BASTIAIS

DE REBUS CORSICIS

TRADUCTION FRANÇAISE

Par l'Abbé LETTERON

Professeur au Lycée de Bastia

Vol. grand in-8° de 430 pp. 5.00 ; *franco*, 5.65

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Hanons artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

BON VIN BLANC

à conserver, s'adresser chez M. Croce, propriétaire, boulevard Sainte-Angelo, 30.

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

L'AMARO MATTEI EST VENDU PARTOUT LA VENTE EN EST CONSTAMMENT PROGRESSIVE

EAU MINÉRALE NATURELLE

FERRUGINEUSE, ACIDULÉE, GAZEUSE

D'OREZZA

SOURCE PIANE

(Carte Blanche)

AUTORISÉE PAR L'ETAT

Eau naturelle garantie absolument pure sans l'emploi, pour sa conservation et sa mise en bouteille, d'aucun procédé chimique ou artificiel.

NE PAS CONFONDRE AVEC LA SOURCE DÉPARTEMENTALE

DIRECTION et ADMINISTRATION :

8, Place de la Madeleine, 8, PARIS

Agence générale pour la Corse : **Bastia, 9, Rd du Palais**

Dépôts en France et à l'Etranger

chez tous les débitants d'eaux minérales et les principaux Pharmaciens.

THÉOPHILE ROEDERER & Cie

VINS DE CHAMPAGNE

REIMS

MAISON FONDÉE EN 1864

M. Damiani vendra l'excellent champagne **Roederer** à 5 fr. la bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.

Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le **Roederer**, champagne le plus exquis entre tous.

Angle des rues Miot et Napoléon.

M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, représentant de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

Maison L. N. Mattei et Cie

Aperçu de quelques prix spéciaux pour le gros

Absinthe en 10/0, 90, 100, 110, 120 fr. l'hect.
Rhums et Cognac, 55, 60, 70 et 80 fr. le hl.
Vermout Français et Vermout de Turin, 55, 60 et 70 francs l'hectolitre.
Absinthe Pernod Fils, 2.80 la bouteille, verre non compris.
Rhum et Cognac, 0,90 la bout., verre non compris.
Absinthe, 1,10 et 1,20 la bouteille id.
Fine Champagne 3 étoiles, 4 fr. la bouteille, verre non compris.
Liqueurs de toutes sortes, marques courantes, 0,70 à 0.80.
Liqueurs fines, 2.40 la bouteille.
Sirops assortis, 0,90 et 1.10.
Liqueur, « La Cédratine » 2.80 la bouteille, verre non compris.
Amaro Mattei, 1,40 la bouteille, id.
Vin du Cap-Corse au Quinquina, 1.30 la bout.
Bière Veiten, la cannette 0,35 verre non compris.
Vins rouges et blancs à partir de 14 fr. l'hec.

CIGARES :

Raphia, le mille 15 fr. — Petit Japon, 15 fr.
Couronte . . 20 fr. — Longs et fins, 20 fr.
Bande rose. . 18 fr. — Bande verte, 18 fr.
Havane et bande dorée . . . 24 fr. — Aljacinos longs, courts. 24 fr.
Japons, longs et courts . . 24 fr. — Trabucos. 26 fr. etc., etc.

Cigares Elles, la boîte de 100, 2.50.
Id. Isa-Belle, Baigneuse, boîte de 100 2.50
Id. Manchite en boîte de 25, 1.25.
Id. Id. 50, 2 francs.
Id. Id. 100, 3.75.
Id. La Corse, en boîte de 100 3.50.
Id. Mattei, id de 50 4 fr.
Id. Terestis, Rencurel, la boîte de 100 7 fr.
Id. Le Commandeur, id. de 50 3.50
Id. Id. Id. de 25 2.25
Id. assortis avec bigue, en boîte de 25, 1.25
Id. Petit Mattei, en boîte de 10 0,75.
Id. Cuba, id 0,70.
Id. Brésil, id. 0,40.
Cigarettes Pacha en boîte de 10, 3 fr. les 50 b.
Id. ordinaires les 40 paq. de 6 cig. 1.50

N. B. — Marchandises prises à l'Usine de Toga ou rendues franco gare ou quai Bastia.

Mme FAITH GEORGE WOOD

Dentiste anglais

reçoit du 1er au 10 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.

MAUX DE JAMBES

VARICES — DARTRES — DÉMANGEAISONS — PLAIES à toute nature — ULCÈRES — ECZÉMAS

L'EAU PRÉCIEUSE

Préparation recommandée par un grand nombre de Médecins

DIX MILLIONS D'ATTESTATIONS DE GUÉRISONS

Les demandes par correspondance doivent être adressées : Pharmacie DIEPENHEIER, à ROUEN

Dépôt à Bastia, pharmacie TELLI fils.

Ajaccio, pharmacie GERMANI.

Le Salon de la Mode

TOUS LES SAMEDIS

Le plus élégant et le plus pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION avec gravures noires

Un An.... 14 fr. — Six Mois. 7 fr 50

Le N° : 25 centimes

SECONDE ÉDITION avec 50 gravures coloriées

Un An.... 22 fr. — Six Mois. 11 fr. 50

Le N° : 50 centimes

SPÉCIMENS GRATIS

Adresser les demandes à M. Henry PETIT, Editeur 5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour

Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.

Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1830, « very selected. »

« Sirops : Grosellie, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.

Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.

Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes le boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 5 centimes.

GRENADINE ET ORGEAT — L'AMARO MATTEI APÉRITIF SUPÉRIEUR — L'Exquis Cigare Mattei

26e ANNÉE — JEUDI 21 NOVEMBRE 1901 — N° 271

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

CORSE..... UN AN, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: le port en sus.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Prés de la B. V. M.
SOLEIL : (heure officielle)
LEVER, 6 h. 30 m. — COUCHER, 4 h. 4 m.
LUNE : Premier quart, le 16 — Pleine, le 25
FÊTE DE DEMAIN : Sainte Cécile.

20 Novembre

Le Congrès international des Droits des Femmes

Discours prononcé par M. ALBERT AUBERT, *substitut du procureur général, à l'audience solennelle de rentrée.* — (Suite)

Ces intérêts ont été, en effet, trop longtemps méconnus, parce que « l'homme, affirmait Madame Pognon, souverain maître en tout, quel que soit d'ailleurs son degré d'intelligence et de culture, se trouve bien de l'état de choses actuel et ne désire pas de changement. »

Citoyennes, nous voulons le devenir, a déclaré Mademoiselle Marie Bonnevial, avant de donner lecture de son rapport. Dans ce travail très documenté, elle s'est attachée à prouver que l'affranchissement économique de la femme sera le point de départ de sa totale libération. Mademoiselle Bonnevial soutient que l'avilissement des salaires est la source de tous les maux: suicides pour cause de misère, prostitution, dépérissement de la race (1). La répartition des fruits du travail motive également de sévères critiques. Pendant une période de cinq années, de 1895 à 1899, les bénéfices patronaux montent de 2 à 8 millions ; la moyenne des salaires ne s'accroît que de 2 fr. 89 à 3 fr. 61. Et partout la femme est payée moins que l'homme, alors qu'elle dirige les mêmes machines : c'est le cas dans beaucoup d'usines, notamment en Angleterre, dans les ateliers de tissage.

(1) « Le salaire de l'ouvrière est insuffisant, lorsqu'elle n'est pas logée dans sa famille ou nourrie en partie par elle. Ne pouvant pas faire d'économies, il arrive un moment où l'ouvrière seule et sans ressources est bien forcée de se livrer à la prostitution pour trouver quelque argent qui lui permette de ne pas mourir de faim. » — *La prostitution clandestine à Paris.* — 4e Commission.

« Lorsqu'on étudie de près ces difficultés que rencontre l'ouvrière) on comprend très bien cette idée répandue dans la classe populaire qu'une femme ne peut se tirer d'affaire sans un homme. » *Socialisme et Charité.* — Comte d'HAUSSONVILLE.

À travail égal, salaire égal. Tel a été le premier vœu adopté par le Congrès. S'élevant d'ailleurs contre une concurrence fâcheuse, Mlle Bonnevial propose la suppression pure et simple du travail dans les couvents et les prisons (1). Elle demande aussi le respect du droit de coalition. « C'est, reconnaît-elle, une arme dangereuse quelquefois. Souvent, hélas ! le travailleur s'y blesse ; mais il n'y a pas de victoire qui ne s'achète sans victimes, et le travailleur est en train, en ce moment, de conquérir son indépendance. » Mademoiselle Bonnevial recommande ensuite le groupement sous toutes ses formes, coopératives de production, de consommation, syndicats (2). Mais ce ne sont là que des moyens transitoires. « Nous savons parfaitement, avoue Mademoiselle Bonnevial, que le remède réel est dans une transformation complète de la société actuelle. » Cette déclaration a été accueillie par des bravos et des applaudissements répétés.

« Nous réclamons, continue Mademoiselle Bonnevial, la durée normale de huit heures pour la journée de travail; mais j'ai la persuasion qu'avec la rapidité des progrès de la science ce n'est pas huit heures c'est six, c'est peut-être quatre heures qui suffiront à produire tout le travail nécessaire. »

Le calcul auquel s'est livrée Mademoiselle Bonnevial n'est pas pour surprendre les collectivistes. Ils assurent que lorsque les rentiers auront cessé d'être des parasites, le nombre des producteurs se trouvant accru, la durée de la journée de travail diminuera. Un socialiste anglais a même déterminé très exactement cette durée. Il l'a fixée à une heure vingt minutes (3).

Mademoiselle Bonnevial entrevoit et dépeint sous de douces couleurs le bonheur, l'intimité du foyer à l'époque où l'on ne consacrera plus au travail que quelques heures par jour. Les époux pourront savourer leurs loisirs dans les charmes de l'intérieur, « en s'estimant réciproquement, en ne se considérant pas l'un comme un maître, l'autre comme une esclave. » Et Mademoiselle Bonnevial verrait même sans déplaisir le mari s'occuper des soins du ménage. « Il n'est pas plus humiliant, dit-elle, pour un homme, de surveiller un rôti dans sa maison, que d'en surveiller plusieurs dans un restaurant. »

Le Congrès a abordé ensuite la question de la liberté du travail. Une Hollandaise, Madame Brucker, désirait que les mesures de protection fussent généralisées et qu'on les « étendît aux ménagères dans leurs ménages. » On a applaudi, comme de juste. C'est à peu près tout ce qu'on a fait. En pareille matière une réglementation est malaisée. On s'est rallié cependant à un vœu formel : le travail de la femme dans la famille sera évalué. Mais ce travail est-il susceptible d'une évaluation ? Madame Renaud trouve « qu'il n'a pas de prix et qu'il faut à une femme autant d'intelligence pour faire son ménage, qu'au ministre de l'Intérieur pour faire ses affaires. » Cet avec était plein de modestie. Mais ce n'était point là une solution. La question est difficile, a remarqué Madame la présidente. Finalement, il a été admis qu'une commission serait désignée avec mandat de rechercher les moyens d'application et de rédiger un rapport pour le prochain Congrès.

Dans la classe bourgeoise, ce cruel problème ne se pose pas avec la même complexité. Le travail le plus pénible est fait par les domestiques. Cette situation a éveillé la sollicitude du Congrès. Le travail des domestiques devra être assimilé à celui des employés et ouvriers quant aux conditions de repos et d'hygiène. Mademoiselle Bonnevial a présenté un amendement, aux termes duquel les mineures seront soumises à l'inspection visant les heures de travail. Le sort des mineures, qu'elles soient domestiques ou ouvrières, est certainement très digne d'intérêt. Mais si les inspectrices s'acquittent facilement de leur mission dans les usines et les ateliers, comment exerceront-elles leur contrôle dans les maisons particulières ? Pour ne pas subir de pareilles investigations, les maîtres ne prendront peut-être plus de mineures à leur service : « Lorsque vous protégerez les mineures, a objecté Madame de Sainte-Croix, personne ne voudra plus les employer et ce sera une quantité de filles que vous livrerez à la prostitution. » Néanmoins, l'amendement de Mademoiselle Bonnevial n'a pas été repoussé.

Le Congrès a également accueilli un vœu relatif à la suppression des bureaux de placement. Les placements seraient faits partout gratuitement par les municipalités et les Bourses du travail.

La question du costume pour les femmes ouvrières a été tranchée sans discussion. Dans les grandes usines où fonctionnent des machines, le port de la jupe est dangereux. Au contact des roues et des courroies des accidents peuvent se produire. Les femmes seront autorisées à mettre, pour exercer leur métier, les vêtements que réclame leur sécurité.

Madame Hubertine Auclert a saisi cette occasion pour signaler les avantages de la jupe courte. Dans la rue, les femmes s'épargneraient ainsi la peine de relever leurs robes. Ce serait plus propre et il paraît que les mouvements auraient plus d'aisance. « Naturellement, observe Madame Hubertine Auclert, nous avons la liberté de porter la jupe courte. Mais celle qui la porte se singularise. Le Congrès devrait donner une indication. » Madame Wiggishoff s'applaudirait de cette innovation. Elle ne cache pas que le jour où elle a vu la bicyclette entraîner un changement de costume, elle a salué cet événement avec joie. Mais Madame Séverine a demandé que, sur ces questions de toilette, le débat fût clos et que la liberté régnât. La proposition de Madame Hubertine Auclert a été rejetée (1).

Un sujet plus délicat a provoqué les délibérations du Congrès. Il s'agissait de la morale.

Madame Savior de Sainte-Croix, condamnant le principe d'une « morale double et différente pour les deux sexes, » a réclamé l'abolition de la prostitution réglementée. Elle a fait l'historique de cette réglementation.

Ce régime a été supprimé en Angleterre par le Parlement en 1886. Il ne subsiste plus guère en Hollande que dans quelques villes. On a vainement tenté de l'introduire aux Etats-Unis. En Suisse, il n'est presque plus en vigueur (1).

Madame de Sainte-Croix exalte le dévouement avec lequel Madame Joséphine Butler, il y a trente-cinq ans, organisa pour la première fois en France sa grande croisade. Autour d'elle vinrent se grouper Mesdames de Morsier, Maria Deraismes, Isabelle Bogelot, MM. Schœlcher, de Pressensé, Frédéric Passy, le docteur Ph. Roussel. Les femmes catholiques elles-mêmes, dans leur journal le *Paix*, ont protesté contre les abus de la réglementation. M. Trarieux, président de la *Ligue des Droits de l'Homme*, a annoncé que la Ligue, reconnaissant la justice des réclamations des abolitionnistes, allait mettre l'étude de la question à l'ordre du jour.

L'idée marche, a constaté avec plaisir Madame de Sainte-Croix. Et elle a trouvé des paroles fort éloquentes pour retracer les poignantes misères qui sont, comme elle dit, la calvaire de la prostituée.

Aussi, à l'unanimité, le Congrès, « considérant que le principe de morale et de responsabilité différentes pour les deux sexes est inadmissible, a demandé que fussent abrogées toutes mesures d'exception en matière de mœurs (2). »

Madame la Présidente a exprimé sa satisfaction en ces termes : ce résultat est d'autant plus beau que nous avons beaucoup de messieurs parmi nous.

La deuxième section de la Commission avait à s'occuper de l'éducation intégrale pour les deux sexes et de la coéducation. Le rapport avait été confié à Mademoiselle Harlor, qui a défini ainsi l'éducation intégrale : un système de culture qui

(1) A la Conférence internationale qui s'est réunie à Bruxelles, en 1899, M. le professeur Adamkiewicz, de Lyon, a remarqué que ceux qui défendent la réglementation, la défendent non plutôt pour les résultats qu'elle pourrait donner que pour ceux qu'elle donne réellement. — M. le professeur Fiaschieri, a fait apprécier par ses collègues des grandes cliniques universitaires d'Allemagne et de Russie en proposition de soumettre les actes de la police des mœurs au contrôle de la loi et des tribunaux. » — (La Conférence internationale de Bruxelles. Dr Louis Fiaux. *Revue de morale sociale*, décembre 1899).

(2) La commission avait pris M. le docteur Edmond Pillet d'étudier la question au point de vue de l'hygiène. « L'Etat, soirant Mr Edmond Pillet, doit faciliter les unions précoces qui moralisent l'homme. L'âge du service militaire doit être reculé à vingt-cinq ans. Tout homme qui a vingt-cinq ans, sera réformé ou n'aura pas d'enfants, devra un service de son pays un nombre d'années à déterminer. » Cette proposition a soulevé diverses critiques.

(1) A propos du danger des robes longues, les journaux publient (mars 1901) l'entrefilet suivant:

« Sur l'invitation du comité supérieur d'hygiène de l'Empire, la municipalité de Vienne a fait apposer, il y a quelques semaines, dans les principales rues et avenues de la capitale autrichienne, des avis invitant aux femmes de laisser traîner leurs jupes, ce qui, en soulevant la poussière, peut propager certaines maladies et plus spécialement la Question au point de vue de l'hygiène. » L'Etat, soirant Mr Edmond Pillet d'étudier la question au point de vue de l'hygiène. » L'Etat, soirant Mr Edmond Pillet, doit faciliter les unions précoces qui moralisent l'homme. L'âge du service militaire doit être reculé à vingt-cinq ans. Tout homme qui a vingt-cinq ans, sera réformé ou n'aura pas d'enfants, devra un service de son pays un nombre d'années à déterminer. » Cette proposition a soulevé diverses critiques.

(2) La commission avait pris Mr le docteur Edmond Pillet d'étudier la question au point de vue de l'hygiène. « L'Etat, soirant Mr Edmond Pillet, doit faciliter les unions précoces qui moralisent l'homme. L'âge du service militaire doit être reculé à vingt-cinq ans. Tout homme qui a vingt-cinq ans, sera réformé ou n'aura pas d'enfants, devra un service de son pays un nombre d'années à déterminer. » Cette proposition a soulevé diverses critiques.

0 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

THÉRÈSE AUBERT

par CHARLES NODIER

I.

La vue n'y était distraite que par un petit nombre de maisons éparses, presque toutes délaissées à cause de la guerre, un moulin abandonné sous une chute d'eau qui avait tari, les restes d'une chaumière incendiée qui laissait encore apercevoir, entre ses pans de murailles noircis, les vestiges du foyer domestique autour duquel se passèrent tant d'agréables veillées ; enfin quelques huttes pyramidales bâties en lave, où se réfugient, après leurs travaux, les pauvres gens qui viennent tirer de la pierre des carrières voisines.

Ce sentier devint notre promenade accoutumée, parce que l'amie de Thérèse se trouvait ordinairement à moitié chemin. Elle s'appelait Henriette de F... et elle était noble ; mais, quoique le malheur de ses circonstances eût plutôt augmenté qu'affaibli en elle le sentiment de la naissance et la fierté du caractère, il était impossible de trouver dans le commerce de la vie une âme plus simple et plus dépouillée de prétention. Son âge était un peu plus avancé que le nôtre. Son nom, son éducation, ses manières semblaient lui donner quelque avantage qu'elle s'efforçait toujours de perdre, et qui lui devenait à charge dès qu'il était remarqué.

Elle avait un genre de coquetterie qui doit être rare. Elle ne faisait de frais que pour être plus simple. Elle était d'ailleurs si naturelle dans ses sentiments, si franche dans son abandon, qu'on s'accoutumait tout de suite à être aimé d'elle, et que l'on comprenait qu'elle fut aimée de Thérèse. L'amitié de Thérèse était bien son plus grand charme à mes yeux ; mais je sentais qu'un homme qui n'aurait jamais vu Thérèse pouvait être heureux de l'amour d'Henriette. Moins jolie que Thérèse, elle était cependant fort bien, quoique sa physionomie manquât d'ensemble et d'harmonie.

Jamais des traits plus mélancoliques n'ont été animés par une expression de joie si extraordinaire. Il est vrai que cette expression était très fugitive, mais elle était si fréquente qu'elle aurait pu passer pour habituelle sans le contraste qu'elle produisait. Son regard étincelant de gaieté, qui s'obscurcissait tout à coup et devenait fixe et sombre, son rire joié à de courts intervalles, et qui faisait place au silence, l'immobilité la plus morne, une alternative étrange d'exaltation et d'abattement, rendaient l'idée de cette joie importune et pénible. On devinait, je ne sais pourquoi, que, derrière l'illusion passagère qu'elle se faisait, il y avait un malheur caché.

Un jour... les premières influences du printemps commençaient à se faire sentir dans la campagne ; de petites fleurs blanches, façonnées en coupe délicate qui échappent presque à la vue, s'épanouissaient entre les pierres dont le sentier est bordé ; la douce odeur de la violette révélait sa présence sous les buissons, et l'air, échauffé des rayons du soleil renaissant, se peuplait d'une foule d'insectes qui n'apparaissaient un moment que pour mourir, mais qui répandaient dans ce tableau le mouvement de la vie ; nous avions le cœur ouvert à toutes les douces impressions de cette saison de renouvellement et de bonheur, quand nous aperçumes Henriette.

Pour la première fois, sa physionomie était immobile ; elle nous regardait, elle soupirait ; elle ne riait pas comme à l'ordinaire du premier objet qui frappait son imagination si facile à exciter ; notre conversation même ne l'occupait point. Elle semblait vivre ailleurs, et d'une autre pensée. Cette position devint bientôt embarrassante pour nous trois ; le cœur de Thérèse surtout se brisait sous le poids d'une contrainte si nouvelle. Elle n'y résista pas longtemps ; les yeux mouillés de larmes, et le bras jeté autour de l'épaule d'Henriette, elle lui dit :

— Tu as du chagrin ?

— Oh ! beaucoup, répondit Henriette en pleurant aussi ; mais ta ne le comprendras pas.

— Eh ! qui, reprit Thérèse, est-il un de tes chagrins que je ne puisse pas comprendre ?

Cette fois, Henriette sourit amèrement.

— Je le crois bien, tu n'as pas aimé.

— Peux-tu le demander ? n'aimé-je pas ceux qui m'aiment? n'aimé-je pas mon père ? ma pauvre mère, à mon Dieu ! ne l'aimais-je pas ? et mon autre mère, aime-je quelque part plus heureuse qu'auprès d'elle ? mais toi, ingrate, je ne t'aime pas, n'est-il pas vrai ? voilà comme tu me juges !... Antoinette ne me traiterait pas si cruellement. Elle sait bien que je l'aime.

— Voilà tout ? dit froidement Henriette.

— Voilà tout, continua Thérèse avec un peu d'étonnement. Oh ! je sais bien, s'écria-t-elle du ton d'une réminiscence singulière qui ne revient que par hasard à l'esprit, tu veux parler d'un autre sentiment, de l'amour, n'est-ce pas ? Saurais-tu ce que c'est que l'amour ? dis-le moi, je t'en supplie.

Henriette secoua la tête.

— Qu'importe, au reste ? reprit Thérèse ; je me suis toujours persuadé que les peintures passionnées qu'on en fait dans les livres et dans les romances ne sont qu'un abus sans conséquence du privilège connu des poètes. Je sais très bien, quoi qu'en le mari que mon père me donnera ou qu'il me permettra de choisir, que je ne l'aimerai pas mieux que toi,... ou que toi, ajouta-t-elle en se retournant de mon côté, et en attachant sur moi un regard plus fixe.

— Vous me le promettez ? lui dis-je.

— Oui, je te le promets.

Je pris sa main, et j'en couvris tour à tour ma bouche et mes yeux pour ne pas lui laisser apercevoir mon trouble. J'avais déjà sur son cœur un droit qui ne pouvait plus m'être disputé, et Adolphe commençait à participer au bonheur d'Antoinette.

(*A suivre*).

VELOUTINE Poudre de Riz Spéciale — Préparée au Chimiste — Rendue invisible — Supérieure — Inimitable — Adhérente — Inoffensive — Se fait en 4 Nuances — Blanche — Rose — Crème — Mate — Se trouve dans les bonnes Maisons de Nouveautés — DIX FAY

mettrait en œuvre et développerait toutes les facultés de l'individu.

Ce système de culture n'aurait peut-être pas convenu à Madame de Sévigné. Elle ne voulait point *philosopher*. Et elle avouait qu'elle aimait mieux « rêver bonnement, comme du temps que le cœur était à gauche. »

Mademoiselle Harlor a fait ressortir l'infériorité de l'éducation qui est actuellement donnée à la femme. La jeune fille n'est élevée qu'en vue du mariage. Il faut qu'elle soit élevée pour elle-même, et c'est dans une réforme du système pédagogique qu'elle trouvera son émancipation. Préconisant avec raison l'emploi de la méthode expérimentale, Mademoiselle Harlor affirme que « l'esprit s'exercera alors au libre examen, ne pourra plus accepter les explications toutes faites, ni s'attacher seulement à un côté des choses. » Les habitudes ont totalement jusqu'ici manqué dans l'éducation des femmes. C'est pourquoi, conclut Mademoiselle Harlor, elles sont plus timides que les hommes à secouer les idées fausses.

(La fin à demain).

A M. le Sénateur Reymond

On doit en Corse des remerciements à M. Reymond, sénateur.

Ces jours derniers le Sénat discutait un projet de loi relatif aux étangs de la Bresse. Il a été à ce propos longuement question du plus ou moins de salubrité des régions où se trouvent des étangs et des marais. M. Reymond, rapporteur du projet, a pris texte de là pour parler de la Corse. Bien plus, il est jusqu'à un certain point sorti de son sujet pour rappeler avec une grande insistance au gouvernement et en particulier au Ministre de l'agriculture, l'obligation qu'ils avaient de procéder à de sérieux travaux d'assainissement dans notre île. Il a ainsi voulu marquer l'intérêt qu'il porte à la Corse qu'il connaît bien, l'ayant jadis habitée en qualité d'ingénieur des mines de Ponte-alle-Leccie. Notre pays a ceci de particulier qu'il n'est point banal ni vulgaire et qu'il laisse toujours une impression dans le souvenir de ceux qui l'ont connu. Cette impression est le plus souvent favorable, du moins chez les esprits justes et droits.

Je m'acquitte d'autant plus volontiers du devoir d'adresser des remerciements à M. Reymond, qu'il est pour moi une bien ancienne connaissance. Après l'avoir autrefois entrevu en Corse, j'ai été son collègue à l'Assemblée nationale. Nous faisions partie du même groupe politique, celui qui a définitivement établi et constitué la République. Il représentait le département de la Loire qu'il représente encore au Sénat, car il n'a pas cessé depuis trente ans de faire partie du Parlement et d'être honoré de la confiance des électeurs, à la différence de ce qui m'est arrivé.

Dans cette même discussion au Sénat, il y a quelques points utiles à relever, en ce qui concerne l'insalubrité paludéenne. J'y puiserai plus d'un renseignement pour revenir sur ce que j'ai déjà dit dans ce journal à propos de questions si intéressantes pour la Corse.

L. LIMPERANI.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 21 novembre à 3 h. 1/2

1. Blondin,	Gung'l.
2. Les Huguenots,	Meyerbeer.
3. Cavatine pour piston,	Rossini.
4. Une journée à Vienne,	Suppé.
5. Rosita,	Philiberty.

Le Chef de Musique, C. NOLLENS.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Siechi, commis de 2e classe des contributions diverses en Algérie, est nommé commis de 1re classe.

— M. Grisolli Louis, répétiteur au collège de Béziers, est appelé aux mêmes fonctions au collège de Lodève.

— M. Giovannelli, surnuméraire des postes et télégraphes au bureau central de Marseille, est nommé commis à la recette principale de cette ville.

— M. Fontana, surnuméraire de l'enregistrement et des domaines à Ajaccio, est nommé receveur à Vergt.

ÉPURATEURS CORSES

21 novembre 1866. — Ordonnance du Gouvernement autorisant la création à Bastia d'une caisse d'épargne.

Les Cailloux
de la Place Saint-Nicolas

Le ciel, prodigue de caresses
Pour la Place Saint-Nicolas,
Un jour la combla de largesses
Et la dota de mille appas :
Un horizon profond, immense!
La mer, son murmure berceur!
Et puis, — ceci vaut qu'on y pense, —
Le marbre de notre Empereur ![plus doux,
Mais de tous ses attraits, le plus pur, le
C'est le riche tapis de ses petits cailloux.

Une superbe balustrade
De dentelle garnit son cou,
Il lui manque bien une estrade,
Mais c'est promis, et c'est beaucoup...
Sur son front mille étoiles blondes
Que conduit la belle Véga !
Les Léonides vagabondes
Parfois y dansent la polka !... [plus doux,
Mais de tous ses attraits, le plus pur, le
C'est le riche tapis de ses petits cailloux.

Quand un petit pied le caresse,
Galant, le caillou s'attendrit,
Puisque notre belle jeunesse
S'y heurte sans se plaindre... et rit,
Mêlant aux flots de mélodie
Dont s'emplit l'air, les soirs d'été,
Les flots de confuse harmonie
De sa bonne et fraîche gaieté !
Ce merveilleux effet, si gracieux, si doux,
Nous le devons, Messieurs, à ces petits
A ces joujoux, à ces bijoux, [cailloux!
A ces coquets petits cailloux !

P. A.

L'auteur de cette fantaisie en a fait également la musique. Nous espérons donc l'entendre prochainement à la Chambre Musicale.

Gazette Départementale

ILE-ROUSSE — M. Frassati, instituteur adjoint à Ile-Rousse, a subi avec succès les examens du certificat pédagogique et a obtenu le diplôme.

Sincères félicitations — V. C.

∴

CORTE. — M. le chanoine Franceschi, vicaire forain, curé archiprêtre de Corte, s'est éteint lundi soir à 11 heures.

Depuis longtemps sa santé était très affaiblie : lui-même ne se faisait aucune illusion sur son état, et il s'est préparé à paraître devant le Créateur avec la plus complète résignation.

Le clergé corse perd l'un des meilleurs de ses membres, et la ville de Corte un pasteur éminent et tout dévoué au salut des âmes. Les obsèques ont eu lieu le lendemain.

∴

PRUNELLI. — Le conseil d'Etat a rendu un arrêt confirmant l'arrêté du conseil de préfecture de la Corse, en date du 11 juillet 1901, qui a annulé l'élection de M. Gelormini Jacques ; comme conseiller municipal de la commune de Prunelli di Fiumorbo.

∴

LAVATOGGIO. — Le conseil municipal de Lavatoggio, sur la demande de M. Sarzoni, instituteur communal, a voté la somme de 25 francs, destinée à augmenter le matériel scolaire.

∴

ZALANA. — M. Andrei, conseiller général du canton de Moita, a présenté, à la dernière session de l'assemblée départementale, un vœu tendant à ce que le tronçon du chemin de grande communication n° 16, entre le col de San Quilico et le hameau de Sainte-Marie de Zalana, soit construit en 1903 ; ce tronçon du chemin, ébauché par la prestation, est à peine praticable pendant l'été, de sorte qu'en hiver les transports entre la gare de Talone et Zalana et vice-versâ ont lieu péniblement et non sans danger.

L'assemblée départementale a adopté ce vœu.

∴

AJACCIO. — Mme Antoniotti, institutrice-adjointe à Ajaccio, pourvue du brevet supérieur et du certificat d'aptitude pédagogique, a été nommée directrice de l'école annexe à l'école normale d'Ajaccio.

Cour d'Assises

Rôle des affaires d'assises devant être jugées pendant la session du 4e trimestre 1901 qui s'ouvrira le lundi 25 novembre.

Lundi 25 novembre. — Ristori Casimir, journalier, sujet italien, demeurant à Bastia, vol qualifié et coups et blessures suivis de la perte d'un œil. Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur général. Défenseur, Me Morer.

Mardi 26. — Acquaviva Mathieu, demeurant à Calenzana, tentative de viol. Min. pub., M. Angeli, avocat général. Déf., Me Eras.

Mercredi 27 — Mariotti Pierre-Félix, ancien facteur rural demeurant à Campile, détournement de valeurs contenues dans des lettres chargées, faux en écriture authentique et publique et usage de faux. Min. pub., M. Aubert, subs. du proc. gén. Déf., Me Sébastien Gavini.

Jeudi 28 — Parlanti Barthélemy, Marchi Barbe, demeurant à Bastia, meurtre, tentative de meurtre et complicité de ces crimes. Min. pub., M. Angeli, avocat gén. Déf., Me de Caraffa.

Vendredi 29. — Morellini François-Xavier, Marchetti Charles-Marie, Orsini Antoine-Jacques, de Taglio-Isolaccio, tentative de viol et complicité. Min. pub., M. Aubert, subs. du proc. gén. Déf., Me de Caraffa, Ajaccio, Moretti.

Samedi 30. — Vallicciani André, de Borgo, attentat à la pudeur consommé ou tenté avec violences. Min. pub., M. Angeli, avocat gén. Déf., Me Morer.

Lundi 2 décembre. — Codaccioni Jean-Baptiste, de Forzano. Min. pub., M. Aubert, subs. du proc. gén. Déf., Me Nivaggioli.

Mardi 3. — Antonini François-Xavier, d'Avapessa. Min. pub., M. Nogueres, procureur général. Déf., Me Decori.

Mercredi 4. — Flori Antoine-Marcel, demeurant à Galeria. Min. pub., M. Angeli, avocat gén. Déf., Me Decori.

Jeudi 5 et vendredi 6. — Canala Augustin, Antonetti André, de Corte. Min. pub., M. Aubert, subst. du proc. gén. Déf., Me Eras, Ceccaldi, du barreau d'Ajaccio, Me Decori.

Samedi 7. — Poggi Antoine-Dominique, Poggi Jean-Baptiste, Poggi Antoine-Noël, Poggi Ange-Toussaint, de Zevaco. Min. pub., M. Nogueres, proc. gén. Déf., Me Décori, Sébastien Gavini, de Caraffa.

Lundi 9 et jours suivants. — Ntioli Joseph, d'Araggio. Min. pub. M. Angeli, avocat gén. Me Decori, de Caraffa.

Revue Hebdomadaire

Paris le 16 Novembre 1901.

Le marché, au moment même de la liquidation de quinzaine, s'est montré assez hésitant que lourd, par suite de la dépréciation considérable subie par les valeurs de traction principalement par la Thomson-Houston, tombée à 650 ; quant au Métropolitain, en hausse est uniquement le fait de la spéculation et non de sa situation qui reste toujours mauvaise pour l'épargne.

Toutefois nos Rentes ont eu une bonne tenue et nos Sociétés de Crédit ont conservé une allure satisfaisante.

Ce qui constitue la supériorité des « Moteurs Otto » sur les entreprises similaires et assure un dividende élevé à ses actions que la Banque de Paris et de Lyon, à ran de l'Italy, offre à sa clientèle à Cent francs, c'est que cette Société peut livrer à l'industrie des moteurs à pétrole à des prix inférieurs de 20 pour cent à ceux des autres moteurs.

Les actions de la Société des Engrais Supérieurs des Ardennes ont été portées à 415 francs ; l'action Paris Nationale en maintient à 406 francs.

Pour répondre à l'extension toujours croissante de ses affaires, la Société des Chantier et Ateliers de Saint-Nazaire, Penhoet, a émis, par les soins de la Banque Transatlantique, 6 rue Auber, un emprunt de six mille Obligations de 500 francs. Ces titres, remboursables au pair en 30 ans, rapportent 20 fr par an, sans compter la prime de remboursement ; c'est donc un placement très avantageux et sûr.

Parmi les Fonds Etrangers, l'Ex étrieure a été faible, l'Italien très soutenu ; le Herbe à 99 n'est vraiment à 65.97 ; cette valeur a un taux de capitalisation de 6 0/0, non compris la prime d'amortissement. A Bruxelles, 5 0/0 70.40. Capital Cie Nationale Financière monte à 442.25. Capital ordinaire Autrins d'Anvers 433.50 et 87.50. Ordinaire Télaries d'Anvers reprise à 54.50. Action Belge-Roumaine de Transports 434.75.

On annonce l'apparition prochaine sur le marché en Banque des Parts de la Société Civile de la Télégraphie sans Fil.

Nos Chemins Français faiblissent la semaine un peu faiblis.

Information Financière. — Aux Etats-Unis, la « Mutual Life » est préférée à toute autre compagnie puisqu'elle y possède pour plus de 4 milliards 475 millions d'assurances en cours, soit 448 millions de plus que la plus forte Compagnie venant après elle. En Europe, bien que venue la dernière, elle a dépassé en peu d'années et dans des proportions très élevées toutes les autres Compagnies. Seule, en France, sous l'intelligente direction de M. Paul Gendry, les capitaux assurés ont atteint en 1900 127,874,000 francs. Aucune Compagnie Française ou étrangère n'avait jamais pu, en France, obtenir en si peu de temps de pareils résultats.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci après dénommées ont été liquidées.

Morandini Marie-Jeanne veuve Saoli, le mari gardien ordinaire au pénitencier de Berrouaghia, services militaires, 4 ans 9 mois 17 jours ; services civils, 20 ans 2 mois 28 jours, 279 francs.

Murati Raphaël, facteur rural, services militaires, 7 ans ; services civils, 27 ans, 658 francs.

Dieudonné femme Franchi, receveuse des postes et télégraphes, 22 ans 10 mois 15 jours de services, 1.333 francs.

Teatoni Antoinette veuve Brunoni, le mari pilote de 3e classe à Tahiti, décédé titulaire d'une pension, 555 francs.

Mainetti Dominique, surveillant de 1re classe des établissements pénitentiaires, 34 ans 9 mois 10 jours de serv. 1.512 fr.

Pangrani Paul-Antoine, brigadier des douanes de 1re classe, 25 ans 8 mois de services 1.050 francs.

Morosco Marie-Antoinette veuve Costantini, le mari commis des postes et télégraphes, 24 ans 22 jours de services, accident de service, 400 francs.

*Le Savon du Congo, sur la peau qu'il satine
Met un parfum, une blancheur d'hermine*

Souscription publique

pour l'érection d'un monument à élever à la mémoire des soldats Corses morts pour la Patrie.

57e liste. — MM. le comte Biadelli, avocat, 200 fr. ; Joseph-Napoléon Biadelli, 100 ; Antoine Biadelli, 100.

58e liste. — MM. le commandant Noël Stefani, 2 fr. ; Mme Marie-Françoise Stefani, 1 ; Dominique-Félix Stefani, 2 ; Pierre Bona, rentier, 5 ; Alexandre Pantalacci propriétaire, 3 ; Pierre-Jean-Baptiste Mattesti, adjudant en retraite, 2 ; l'abbé Antoine-Marie Rinieri, 1.

59e liste. — Paris. — Gatti Zacharie, lieutenant territorial, 2 ; Gatti Marcellin, 2 ; Ottavi Achille, 2 ; Peretti, modiste, 0.50 ; Cervoni Joseph, 1 ; Mlle Pinon, 2 ; Pinon Camille, fils, 2 ; Georges Louis, 2 ; Turquan, chef de bureau, 5 ; Casanova Noël, 2 ; Galtier Charles, 1.50 ; Manfredi, 1 ; Agostini Dominique, de Saint-André de Cotone, 1.

55e liste. — Un petit groupe de sous-officiers corses du 90e d'infanterie, 18 fr.

Report des listes antérieures, 10.813.33

Total général à ce jour. . . 11.271.33

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 20 novembre
Thermomètre. — 7 heures du matin, + 11.3 à midi 14.2. 6 heures du soir, + 12. Maxima. + 15. minima, + 10 1.
Baromètre. — 7 heures du matin, 766 mm. midi, 764 mm. 6 heures du soir, 764 mm
Vent. — 9 h. du matin, calme.
4 h. du soir, calme.
Etat du ciel, clair.
Etat de la mer, plate.
Hauteur des eaux : matin, +0,32, soir, +0,50
Pluviomètre, à 9 heures du matin m.

∴

Douanes

M. Carrère, ex-surnuméraire des douanes à Bastia, est nommé surnuméraire à Marseille.

∴

Carnet mondain

On annonce le prochain mariage de Mlle Virginie Gasparini, fille du regretté M. Jean Gasparini, avec M. le lieutenant Alexandre Placidi, du 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique.

Nous présentons aux futurs époux nos meilleures félicitations.

∴

Nécrologie

Mardi matin, s'éteignait, après une longue et douloureuse agonie, M. Ange-Philippe Crucioni.

Les soins les plus assidus, la science de nos praticiens, sa forte constitution même n'ont pu enrayer le mal auquel il devait succomber.

Avec M. Ange-Philippe Crucioni disparaît une des figures les plus connues et les plus estimées de la haute ville.

Foncièrement honnête, d'un commerce agréable, il avait su s'attirer l'amitié de tous ceux qui le fréquentaient.

Ses obsèques qui ont eu lieu mercredi à trois heures ont revêtu un caractère imposant.

La levée du corps a été faite en présence du nombreux clergé des deux paroisses.

Le deuil était conduit par MM. Crucioni, son frère, Calisti, son beau-frère, Pasquin Crucioni, directeur d'école à Canari, et A.-Toussaint de Matra, ses neveux.

Après une première absoute donnée en l'église cathédrale, le corps a été transporté à l'oratoire de Saint-Joseph où ont été dites les dernières prières avec accompagnement d'orgue.

Le défunt avait été prieur de la confrérie et en était depuis longtemps le trésorier.

L'inhumation a eu lieu au cimetière dans le caveau de la famille.

Nous adressons aux familles Crucioni, Calisti, Fondacci de Paoli, Pasquin Crucioni et de Matra l'expression de nos condoléances les plus émues.

∴

Un conscrit à l'eau

Dimanche, au départ du *Liban* de Marseille pour Bastia, lorsque le bateau se disposait à prendre le large, un conscrit du Var, à la suite d'un faux mouvement, tomba à la mer. Deux bateliers de la Compagnie Fraissinet se portèrent immédiatement à son secours et furent assez heureux pour le sauver et le monter à bord où il a reçu tous les soins que comportait son état.

∴

Désinfection

A propos de la désinfection des locaux contaminés, nous avons l'autre jour, parlé de négligences nous sommes allé aux renseignements et nous avons appris qu'à la mairie le service de la désinfection fonctionnera aussi normalement que possible.

M. l'Architecte s'efforce de faire désinfecter tous les locaux contaminés qui lui sont signalés, mais on n'a pas toujours les solutions nécessaires pour ces désinfections.

∴

La Bambina

Aujourd'hui, fête de la Présentation de la Très Sainte Vierge, dite la *Bambina*, une messe sera célébrée à 9 heures du matin dans l'oratoire de l'Immaculée Conception ; le soir à 4 heures et demie bénédiction du Très-Saint Sacrement.

∴

Arrestation

Dans la journée de mercredi, trois jeunes gens de Venzolasca et de Vescovato entraient chez M. Badani armurier, pour faire des emplettes.

Pendant que l'un d'eux se faisait servir dix cartouches, un autre s'emparait frauduleusement d'un revolver automatique.

S'étant immédiatement aperçu du vol dont il venait d'être l'objet, M. Badani s'empressa de porter plainte à la gendarmerie à laquelle il donnait le signalement des trois individus.

Dans l'après-midi, la gendarmerie procédait à l'arrestation de l'un d'eux, rue Saint-Joseph.

C'est un nommé Albertini Jean-François, de Venzolasca, âgé d'environ 18 ans ; il a été trouvé porteur du revolver soustrait.

Il a été écroué à la prison de la gendarmerie aux fins d'instruction.

Les deux autres camarades ont pris la fuite.

∴

Objet perdu

Il a été perdu un chien de chasse de quatre mois, robe café au lait, tête marron, deux taches marron sur le dos.

Prière de le rapporter contre récompense, 4, cours Sebastiani.

∴

Chirurgien Dentiste

M. Beltrami, dentiste des Hôpitaux de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle du département de la Corse, que M. Garibaldi, son opérateur sera visible à Bastia, Grand Hôtel Lingénieur jusqu'au *lundi 25 novembre.*

∴

Tailleur

Le coupeur de la maison Terrasson, 4, rue Noailles, Marseille, prévient sa nombreuse clientèle qu'il séjournera à Bastia jusqu'au jeudi 21 courant.

Les personnes qui désirent recevoir sa visite n'auront qu'à laisser leur adresse à l'hôtel de France où on le trouvera de midi à 2 heures.

∴

A vendre

Un *Harmonium* en bon état à transposition.

14, Boulevard Paoli, au 1er, chez M. Georges.

∴

Avis

M. D. Tafanary, commerçant à Marseille, prévient le public qu'il ne répond pas des dettes contractées ou que pourrait contracter son épouse née Adèle Tartarini, qui a quitté le domicile conjugal.

∴

A louer

Un appartement de 9 pièces, au 3e, rue de l'Opera, 33 bis.

S'adresser à M. Mariani, au 1er, dans la même maison.

— Au 1er décembre, à louer magasins occupés actuellement par M. Caffarelli, rue Napoléon, 1.

— A louer présentement magasin ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. L. N. Maltei et Cie, Place Saint Nicolas, Bastia.

ÉTAT CIVIL

Mariages. — Néant.

Naissances.

Moretti Joseph. — Barnardi Charles-Marie. — Pietri Jean-Baptiste-Martin.

Décès.

Rioni Jean-Antoine-Xavier, veuf, 54 ans, de Lacques (Italie).

Cédrats

M. Pierre Vincentelli de la maison Gregorj et Compagnie a l'honneur de prévenir les propriétaires de cédrats qu'il vient de transférer son chantier à Toga, à côté de celui du syndicat de Venaco et à proximité de la gare maritime. Il ne reçoit donc plus de cédrats à son ancienne usine de Lapino, où il ne laisse personne chargé d'en accepter pour son compte. Que les producteurs avisent.

P. VINCENTELLI.

A partir du 1er décembre

Les Magasins de chaussures

T. CAFFARELLI Fils

situés en face l'oratoire de la Conception, seront transférés, même rue 10, dans l'ancien Hôtel de la Marine.

Pharmacie MOZZICONACCI

Place de l'Hôtel de Ville — BASTIA

HUILE DE FOIE DE MORUE BLANCHE

le litre . . . . . 2 francs.

Dépôt du

FÉBRIFUGE LINARA DE PISE

composé d'après les dernières découvertes scientifiques et guérissant d'une manière certaine les fièvres de malaria, typhoïdes et pernicieuses.

Cie de Navigation Mixte

(Cie Touache)

Naples-Bastia-Marseille

Départs de Bastia pour Marseille
Mercredi 27 novembre à midi
par *TOUAREG*
vapeur rapide spécialement aménagé pour passagers.

Pour frêt et passages s'adresser ; à Bastia, à M. Arthur Southwell.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de

1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES

portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
M. J.B. Serala, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

BOURSE DE PARIS

	19 nov.	20 nov.
Année 3 p. 0/0 anciens	100.95	101.00
— 3 p. 0/0 amortis.	99.40	99.50
— 3 p. 0/0 nouveau	101.05	101.10

Dépêches Service Télégraphique Spécial de Nuit

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

On nous télégraphie de Corte :

Trois nouvelles candidatures sont annoncées dans notre arrondissement : celles de MM. Delfini, ancien maire, ancien membre du conseil général, juge de première instance en retraite ; Zoccarelli, juge près le tribunal de Lure, et Arrighi Marc-Marie, industriel.

Si on ajoute à ces nouvelles candidatures celles déjà annoncées de MM. Thaddée Gabrielli, procureur de la République à Ajaccio et Ange Benedetti, secrétaire général de la Lozère ; on peut prévoir que M. Giacobbi, député sortant, ne sera pas réélu au premier tour de scrutin.

Examens du baccalauréat

Baccalauréat classique

Deuxième partie

Ont été reçus définitivement, devant la Faculté des lettres d'Aix ;

M. Poli Léon, mention assez bien ;

M. Musso Henry, id. ;

NOUVELLES MILITAIRES

M. Virgitti, capitaine de gendarmerie, récemment nommé à Albi, passe à Béziers.

∴

MM. les officiers de cavalerie Giantini et Leandri sont nommés, à titre temporaire, acheteurs dans les dépôts de remonte d'Algérie et de Tunisie.

Nouvelles Maritimes

M. Arrighi de Casanova, ingénieur de 3e classe dans la marine, est promu au grade d'ingénieur de 2e classe.

COUR D'APPEL DE POITIERS

LA SÉQUESTRÉE DE POITIERS

La Cour d'appel de Poitiers a rendu, aujourd'hui, son arrêt dans l'affaire de séquestration.

Marcel Monnier a été acquitté.

La Séance d'hier et la Presse

Presque tous les journaux de Paris relèvent le grand succès oratoire remporté par M. Waldeck-Rousseau dans la séance d'hier ; mais les appréciations diffèrent beaucoup sur la portée politique de ce discours.

La *Lanterne* et la *Petite République* blâment le président du conseil d'avoir défendu si catégoriquement les missions religieuses.

Le *Figaro*, le *Gaulois*, la *Libre Parole* le félicitent de n'avoir pas hésité à rompre sur ce point avec la politique radicale, en affirmant du haut de la tribune ce que le pays doit aux missions.

LES GRÈVES

A Anzin

Le conseil syndical des mineurs d'Anzin a déclaré que la grève commencerait aujourd'hui.

TENTATIVE CRIMINELLE

La nuit dernière le quartier de la République, à Firminy, a été mis en émoi par une forte détonation. Une cartouche de dynamite, placée devant une maison, a fait explosion et brisé presque toutes les vitres du quartier. Il n'y a eu aucun accident de personnes.

On ne connaît pas encore les auteurs de cet attentat.

∴

La situation paraît s'aggraver à Firminy.

Les mineurs font annoncer qu'ils sont prêts pour la grève générale.

La date du 25 novembre, lendemain de la paye de quinzaine, a été citée par plusieurs orateurs comme étant la date probable de la cessation du travail.

Le Travail dans les Mines

La commission du travail s'est réunie de nouveau aujourd'hui ; elle a entendu le ministre des travaux publics, au sujet de la durée du travail dans les mines, et lui a communiqué les renseignements recueillis dans l'enquête.

Le Conflit franco-turc

Le départ de M. Constans

M. Constans est parti dans la soirée pour Constantinople.

La Ligue des anciens militaires

La délégation méridionale des anciens militaires de la loi de 7 ans a été reçue hier par plusieurs députés qui ont promis tout leur concours à leurs revendications.

Le ministre de la guerre a reçu aujourd'hui cette délégation, qui était accompagnée par les représentants des Bouches-du-Rhône, du Var et de la région méridionale.

La Neige

La neige a fait son apparition à Moulins, à Cosne, dans la Saône-et-Loire, à Poitiers, à Calais.

Le froid est très vif.

EN ANGLETERRE

Un violent discours contre Chamberlain

A Plymouth, sir Campbell Bannermann a prononcé un très violent discours contre la conduite du gouvernement au Transvaal ; il a déclaré que, dans l'Afrique du Sud, le péril ne sera pas conjuré tant que Chamberlain et sir Milner resteront en fonctions.

La presse allemande et M. Chamberlain

La presse allemande en général critique avec vivacité le dernier discours de M. Chamberlain, dans lequel il a rappelé que les Allemands, pendant la guerre de 1870, ont été obligés de prendre des mesures identiques à celles qu'a prises l'Angleterre dans l'Afrique du Sud.

EN ESPAGNE

Emeutes graves à Madrid

Les étudiants de Madrid ont provoqué une émeutes ; un tramway a été brulé, parce que le conducteur n'a pas voulu crier : « Vive la République, » une vingtaine de personnes ont été blessées.

La troupe a chargé les étudiants qui ont été forcés de se disperser ; mais ils se disposent à recommencer.

A Barcelone

L'Université a été fermée ; le recteur a été destitué de nouveau à la suite d'un discours hostile au gouvernement ; les étudiants se sont partagés en deux camps : les uns sont pour le recteur, les autres blâment son attitude.

EN TURQUIE

Le Grand-Vizir

de Constantinople :

Les ambassadeurs et les chargés d'affaires ont rendu visite au nouveau grand-Vizir, Said-Pacha.

C'est la sixième fois que Said-Pacha occupe ce poste élevé.

LE CANAL ANGLO-AMÉRICAIN

de Washington :

Le traité isthmique anglo-américain a été revêtu des signatures de lord Pauncefote et de M. Hay.

Expulsion d'un anarchiste

On télégraphie de Munich que l'anarchiste italien Gasparinotte Annibale a été frappé d'un arrêté d'expulsion.

D'autres anarchistes seront l'objet de la même mesure.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Les renforts

Le 21e lanciers a reçu l'ordre de se tenir prêt à partir pour l'Afrique du Sud. Ce régiment s'est rendu célèbre par sa charge [contre les derviches à Ondurmand.

∴

L'Orotava a quitté Southampton avec 850 hommes pour l'Afrique du Sud.

Combat de Tweefontein

Les scouts-guards ont rencontré les Boers a Tweefontein ; l'engagement a été sérieux. Un lieutenant a été tué ; trois autres dangereusement blessés, parmi lesquels le prince Radziwill ; il y a eu en outre 2 soldats tués et 4 blessés.

Les Boers n'ont eu que 2 blessés.



AVIS DE MESSE

La confrérie Saint-Charles Borromée fera célébrer demain vendredi, à 9 heures du matin, une messe de *Requiem*, pour le repos de l'âme de

Mme CONSTANCE UBERTIN DE MONTERA
Bienfaitrice

AVIS DE DÉCÈS

Mme Veuve O. Bertrandi, M. J. Bertrandi, sous-chef de section à la Cie C. F. D., Mme J. Bertrandi, et leurs enfants, M. et Mme Brunot, née Bertrandi, et leurs enfants, M. Dominique Bertrandi, Mlles Laurence, Augustine et Marie Bertrandi, M. Emile Bertrandi,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

M. Oddon Bertrandi

Employé à la Cie de C. F. D.

leur époux, père, beau-frère et grand'père, décédé, à Corte, le 18 novembre, dans sa vingt-neuvième année.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Corte, le 20 novembre 1901.

60 Années de Succès
HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe
DE RICQLÈS
Le Seul Véritable Alcool de Menthe
Employé par les MAUX DE CŒUR, DE TÊTE, D'ESTOMAC, les INDIGESTIONS.
Souverain contre la GRIPPE et les REFROIDISSEMENTS
Se prend à la dose de quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée très chaude ou dans une tasse de tisane ou de lait chaud.
EXCELLENT pour les DENTS et la BOUCHE
PRÉSERVATIF contre les **ÉPIDÉMIES**
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le nom DE RICQLÈS sur l'Etiquette

Filature de Cocons
Saint-Job

M. Henri Barsanti et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au baraquade la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, Henri Barsanti, Nouveau port. Bastia

The Ocean Accident

La plus importante Cie accidents du monde entier
and guarantee corporation Ltd
Compagnie d'assurances à primes fixes
Contre les accidents de toutes nature
DIRECTION POUR LA FRANCE
109, rue Montmartre, 109
— PARIS —
Directeur : J.-A. LAULY

Capital social	25 000 000
Capital souscrit	11.185.625
Réserves fin 1899	18.828 036
Primes encaissées en 1899	17.968.637

ASSURANCES : Accidents du travail (loi du 9 avril 1898) *Individuelles, Maladie et Accidents, Chevaux et Voitures, Automobiles, Vol, Fidélité des employés, Insolvabilité des tiers Cautionnements, etc.*

Pour tous renseignements et demandes de sous agences s'adresser à M. Ch. F. POGGIOLI, inspecteur, particulier pour la Corse, 8, rue Miot, Bastia.

3 RESHAM Siège social 12 bis, R. de Provence, 12 à Paris, 12 bis rue de Provence
ASSURANCES sur la **VIE** et **RENTES**
Taxes Particulières et Primes très réduites
DOTATIONS D'ENFANTS
Inspecteur pour la Corse : M. Charles-Félix POGGIOLI, 8, rue Miot, Bastia.

Transports Maritimes
à prix réduits

Expéditions et colis postaux pour tous pays

Départ de Bastia pour Marseille : Compagnie Touache : le mercredi.
Id. Fraissinet : le lundi et jeudi.
Adresser les expéditions à M. A. PADOVANI, expéditionnaire à Bastia.

JEAN DIAS
Expéditionnaire
1, Rue du Nouveau-Port. 1.
Transit. — Commission. — Représentation. — Consignation. — Formalités et Opérations en douane.
Avances sur marchandises, camionnage, etc.

Bijouterie-Horlogerie
Gravure

M. E. GIUNTOLI, ex-bijoutier graveur de la bijouterie Mattei, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il a ouvert ses magasins et ateliers situés Boulevard Paoli, 24, Bastia.

AVIS

M. Pierre PETROLACCI, ferblantier-chaudronnier, 3, rue Miot, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il vient d'attacher à son atelier un ouvrier mécanicien spécialiste pour la réparation des pompes à eau et à bière, robinets plongeurs, irrigateurs et injecteurs, lampes à pétrole et à huile ; réparation et pose d'appareils à l'acétylène. Travaux soignés à des prix très modérés.

Chronomètre BARTHET
Marseille de Précision
Nouvelle Chronométrie A. BARTHET
Médaille d'Or
20f 28f
A LA MAISON DE CONFIANCE
Fondateur : A. BARTHET, à Besançon (Doubs)

BON VIN BLANC
A conserver, s'adresser chez M. Cocco, propriétaire, boulevard Sainte-Angelo, 30.

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

L'AMARO MATTEI EST CELUI PRENANT LAMPUR ET UNIFORMÉMENT PENDANT L'HIVER

Mme FAITH GEORGE WOOD
Dentiste anglais
reçoit du 1er au 10 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.

Demandez partout l'excellente
Eau-de-vie du Miradou.
Dépositaire : Simon Damiani, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

☞ Ne fumer que le merveilleux CIGARE MATTEI, ou ne pas fumer.

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
ÉDITION D : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e N°s.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL SOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

L'un des rédacteurs gérant, MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

ENGRAIS POUR TOUTES CULTURES
Superphosphates d'Os et Minéraux
Dosages garantis sur facture
LOUIS LACHÈVRE
MARSEILLE, 27, rue des Princes, MARSEILLE
DÉCHETS DE VIANDE à 6 fr. les 100 kilos
On demande des représentants

M. QUILIO THÉOBALD
Cours Sebastiani, 4, en face de la Caserne, *Bastia*
a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vend tous les articles d'Horlogerie, de Bijouterie, d'Orfèvrerie, de Lunetterie et de Piété à des prix très modérés.
Il a en outre un grand assortiment de verres de rechange en cristal de roche, périscopiques, extrafins, blancs, fumés, bleus, etc., pour myopes et presbytes ; des longues-vues, jumelles marine et de théâtre.
Il vend aussi des Phonographes, Graphophones et des cylindres enregistrés et vierges, sortant d'une des meilleures fabriques de Paris.
Réparations en tous genres
Un bon ouvrier horloger est attaché à la maison.

Librairie du PETIT BASTIAIS
DE REBUS CORSICIS
TRADUCTION FRANÇAISE
Par l'Abbé LETTERON
Professeur au Lycée de Bastia
Vol. grand in-8° de 430 pp. 5.00 ; franco, 5.60

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord
Pour LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct pour ANVERS, HAMBOURG et tous les ports d'ANGLETERRE
Le vap. anglais *Ruby*, chargera vers le 18 novembre,
Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ÉTAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

Sérieuse Situation
tr. indépend. offerte à hom., dam. et dlles pr travail facile et agr. à faire ch. soi toute l'ann., s. connaiss. spéc., rapp. 3 à 6 fr. p. j. suivant produc. Ecr. M. JOUBERT, dr. de l'entreprise générale « à l'Immaculée Conception, » 123, rue Caulaincourt, PARIS. Maison de confiance, fond. en 1886. 2 dipl. d'honn. Timb. p. rép.

☞ Demandez dans tous les Cafés : La CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAÏDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
☞ Pension à des prix modérés ☜

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
D'ailleurs à M. le Docteur STARK, à Bellevue-les-Lille (Nord) qui répond gratuitement et envoie ses Brochures explicatives sous enveloppe fermée.

Savonnerie Corse
Fabrique à Toga
Bureaux : 13, Boulevard Paoli
M. L. Venturini a l'honneur d'informer le public qu'en présence du marché de ses soudes et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.
Il met en même temps les consommateurs en garde contre les contrefaçons honteuses dont l'un fabricant Savonnais s'engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne porterait le nom : L. Venturini, imprimé sur chaque morceau.

AMÉRIQUE
Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Cayenne, etc.
Traversée rapide ; confortable toutes classes.
Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

ASTHME ET CATARRHE
ESPIC
Guérison des Maladies des Voies respiratoires
Le Flacon : 3 fr. — Toutes Pharmacies.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage CROISSANT
CARON DUVERGER CAMBRAI
Dépositaire pour l'Exportation, M. CAUDOLI Fils, 18, rue de la République, Marseille.

VALS DÉLICIEUSES
Source du Chalet
LA MEILLEURE DU BASSIN DE VICHY
Recommandée par tous les Docteurs dans les maladies du Foie et de l'Estomac.
La plus riche en bicarbonate de soude.
Dépôt général : Maison DELPINO, négociant à Bastia, Bd Paoli, 27.
VICHY
USAGE EXTÉRIEUR CAOUTCHOUC H. Charles, 11, rue J.-J.-Rousseau, Paris.

AVEC 4 SOUS (20 CENT. PAR JOUR) FAIRE FORTUNE
Gros lots 500.000 fr.
250.000 f., 100.000 f., 25.000 f., etc.
Pour 20 centimes (QUATRE SOUS p. f.) on participe aux SIX tirages annuels, lots de 500.000 fr., 250.000 fr., 100.000 fr., 50.000 fr. Le souscripteur a droit à l'intégralité des lots sans aucune retenue, serait-il de 500.000 francs. Celui qui ne serait pas favorisé est assuré de toucher toujours au moins presque trois fois ses versements. — Ecrire et demander la notice explicative au Directeur de la Caisse générale, 30, rue Baudin, Paris.

LE COURRIER de la PRESSE
Fondé en 1888 A. GALLOIS, Fondateur
20, Boulevard Montmartre, PARIS

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rouens artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1830, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, par sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes le boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 60 centimes.

DEMANDEZ ET OFFREZ L'AMARO MATTEI APÉRITIF SUPÉRIEUR L'Exquis Cigare Mattei

26e ANNÉE — VENDREDI 22 NOVEMBRE 1901 — 00555 — N° 272

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Sainte Cécile.
SOLEIL : (heure officielle)
Lever, 6 h. 30 m. — Coucher, 4 h. 4 m.
LUNE : Premier quart., le 16 — Pleine, le 25
FÊTE DE DEMAIN : Clément, pape.

21 Novembre

Causerie Médicale

GUÉRISON DE LA FIÈVRE TYPHOÏDE PAR LE SERUM DE CHANTEMESSE

Les journaux de médecine nous apportent une nouvelle qui ne peut que réjouir le cœur des mères de famille. Il y a quelque temps, Roux dotait la science d'un serum antidiphtérique, serum qui donne des résultats merveilleux ; aujourd'hui, un de nos maîtres, un autre élève de cette école de Pasteur, d'où est sortie toute une pléiade de jeunes savants, Chantemesse, vient, après de longues et laborieuses expériences, de trouver un serum antityphique.

La typhoïde est une affection bien connue, qui malheureusement, comme la diphtérie, comme d'autres maladies infectieuses, sévit dans toute la France et surtout à Bastia où elle est à l'état endémique. Elle est déterminée par un microbe localisé primitivement dans l'intestin, susceptible de se disséminer plus tard dans tout l'organisme et de secréter des *toxines* (poisons), qui de l'intestin passent dans les voies circulatoires, de là dans l'intimité des tissus, et peuvent occasionner des infections secondaires, de véritables empoisonnements.

La fièvre typhoïde étant le résultat d'une infection et d'une intoxication, il fallait pour la combattre trouver une substance qui agisse à la fois et contre le microbe et contre la toxine qu'il secrète. Tel est le problème que s'était posé Chantemesse en 1892, et plus tard, en 1898, lorsqu'il nous fit connaître son serum anti-toxique de la fièvre typhoïde. Ce problème n'a pas tardé à recevoir une solution heureuse.

Comme Roux pour la diphtérie, Chantemesse a obtenu son serum anti-typhique en immunisant des animaux par des injections de toxine.

Qu'est-ce que la toxine et comment la prépare-t-on ? Le microbe s'introduit dans l'organisme par une porte quelconque, par l'intestin en général lorsqu'il s'agit du bacille de la typhoïde ; il s'y installe, y pullule avec une rare fécondité et sécrète autour de lui un produit chimique appelé *toxine*, ce qui veut dire poison. Autour du microbe se trouve donc le milieu de culture qui peut lui être nuisible et annihiler ses efforts de multiplication et de destruction. Cette toxine, outre ses propriétés toxiques, jouit de propriétés vaccinantes : elle transforme les liquides de l'organisme au point de les rendre impropres à la vie du microbe qui a secrété la toxine.

La toxine a été obtenue par Chantemesse après une série de préparations délicates qu'il est inutile de détailler à nos lecteurs ; c'est une substance soluble qui injectée à des animaux a permis d'obtenir un serum anti-typhique doué de propriétés non seulement préventives, mais aussi anti-toxiques et anti-infectieuses.

« J'ai traité, dit Chantemesse, par le serum anti-typhique, cent cas de fièvre typhoïde : tous les malades injectés avant le dixième jour ont guéri. Sur les courbes que je vous montre, vous pouvez voir combien rapides sont la défervescence et la chute du pouls quand il s'agit de sujets jeunes et vigoureux, atteints de typhoïde grave mais sans complications, et *traités dès le début*.

» Lorsque le serum n'intervient que le huitième jour, on observe un arrêt faisant espérer la guérison, mais cette amélioration ne continue pas ; l'infection reprend sa marche et une nouvelle injection devient nécessaire qui ne pourra plus arrêter brusquement la maladie, mais l'enrayera peu à peu.

» On peut observer des rechutes après l'emploi du serum ; l'organisme n'a vaincu l'infection que grâce à l'appui momentané du serum ; une fois ce dernier éliminé, la maladie reprend le dessus, aussi faut-il faire une deuxième injection dès que se dessine le début d'une rechute.

» Sous l'influence de cette médication la durée de la fièvre typhoïde est notablement diminuée, l'état général s'améliore ; la fièvre tombe. »

Nous sommes heureux de pouvoir enregistrer cette nouvelle et immortelle découverte. Elle est le résultat des patientes recherches d'un savant qui s'est efforcé, pendant de longues années, d'appliquer à la science les procédés puissants d'investigation laissés à ses élèves par Pasteur. Hier, c'était pour nos savants des tâtonnements, aujourd'hui l'évolution est à peu près terminée, et notre horizon scientifique s'agrandit sans cesse, nous permettant de voir résoudre des problèmes autrefois incompréhensibles et insolubles.

Bientôt, après Roux qui nous a donné de ne plus assister impuissants à la terrible agonie d'un diphtérique, après Chantemesse qui va nous permettre de lutter contre la fièvre typhoïde, nous pourrons, espérons-le, avoir un serum arrêtant l'évolution de la tuberculose, qui fait encore en France cent cinquante mille victimes par an. Toutes les maladies infectieuses céderont devant le principe de la vaccination, c'est-à-dire devant l'inoculation préventive des virus atténués ; et pour cela, pas d'opération ; rien qui fasse so offrir le malade, on qui puisse faire trembler les parents, rien qu'une piqure insignifiante et non douloureuse à la hanche. Comme Pasteur, comme Roux, Chantemesse a désormais sa place parmi les savants qui honorent notre pays et qui ont acquis des droits à la reconnaissance universelle.

DOCTEUR ZUCCARELLI.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Virgitti, capitaine de gendarmerie à Albi, est désigné pour Béziers.

— M. Arrighi de Casanova Jean-Antoine, ingénieur de la marine de 3e classe, est promu au grade d'ingénieur de 2e classe, et affecté au port de Cherbourg.

— M. Stefani, répétiteur au collège d'Ajaccio, est nommé répétiteur au collège de Blida.

— M. Paoli, sous-officier, a été nommé receveur des postes et télégraphes à Saint-Jean-Saint-Nicolas.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

22 novembre 1553. — Douze galères ayant à bord 3 compagnies d'Espagnols, commandées par Santo de Lera, quatre d'Italiens commandées par les Corses Ange-Toussaint de Levie, Jourdan de Pino, Jourdan de Sarla et Polidore de Barettali, toutes sous le commandement suprême d'Ottaviano Paveso, s'approchent de Bastia pour s'en emparer.

Daudet et la Corse

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Comme suite à l'article de M. Emmanuel Arène sur Alphonse Daudet, permettez-moi de présenter à vos lecteurs une petite anecdote que je tiens de M. Anatole France, un autre admirateur de notre pays.

Il y a quelques années, M. France, qui se trouvait à Londres, eut l'idée de visiter la Corse où l'attendait un de ses meilleurs camarades du 3e spahis. En traversant Paris, il alla saluer Daudet qui le retint à dîner en compagnie de quelques hommes de lettres.

Naturellement, à table, M. France parla du voyage qu'il allait entreprendre.

M. Daudet lui dit : « Vous allez en Corse ? je le connais un peu, ce pays des merveilles ; j'ai toujours rêvé d'y passer mes vieux jours, au milieu de ce bon peuple, et me réchauffer à un soleil qui est tout autre que celui des pays chauds.

» Les Corses, voyez-vous, sont très malins. Je pense que vous voudrez voir votre bandit. Eh bien, prenez garde, votre camarade du 3e spahis que vous allez voir, ne manquera pas, pour vous faire plaisir, de faire habiller un beau matin son domestique en tenue de velours, le béret pointu pour coiffure, quantité de pistolets, stylets, fusil et cartouchière, en vous racontant que c'est tel bandit qui a tué, par vendette, bon nombre de ses compatriotes, et la farce sera jouée. Qui sait si un jour vous ne raconterez pas la chose dans un de vos romans. »

M. France se rendit en Corse, en Balagne, chez son ami du 3e spahis, et y passa quelques semaines délicieuses qui laisseront un souvenir ineffaçable dans son esprit.

Il eût une entrevue avec un bandit, un vrai bandit malheureusement.

Agréez, etc.

A. L. F.

Un Don de l'Etat

M. Emmanuel Arène, député d'Ajaccio, a reçu la lettre suivante du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Palais Royal, le 18 novembre 1901.

M. le Député et cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, pour répondre au désir que vous avez bien voulu m'exprimer, je viens d'attribuer, à titre de dépôt, au Musée d'Ajaccio, le tableau de M. Cappoci intitulé *Idylle*.

Je me félicite d'avoir à vous faire part de cette décision et je vous prie d'agréer, Monsieur le Député et cher Collègue, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,
LEYGUES.

Comité Républicain de Bastia

Les républicains de Bastia et de la section de Cardo sont convoqués dimanche prochain à deux heures de l'après-midi au théâtre municipal, (péristyle, place Favalelli).

Ordre du jour : Renouvellement du Comité.

Le Président, PIERRE VALERY.

N. B. — On est prié d'être exact.

Saint-François d'Assise et la Grotte de Cartarana

On se souvient que dans une conférence sur la Corse il a été question de Saint-François d'Assise et de la grotte de Cartarana, où il dut se réfugier, à la suite d'un refus d'hospitalité du curé de Cartarana, au sujet duquel il a été dit : « N'imitez pas le curé de Cartarana. » Notre patriotisme s'en émut. D'abord Cartarana a-t-il existé ? Le fait est-il véridique ? Y a-t-il une rectification à faire ? Dans l'intérêt de la vérité, nous avons fait des recherches sérieuses et nous en donnons le résultat.

62 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Lys dans la Vallée

de M. H. DE BALZAC

A MADAME DE MORTSAUF

J'ai songé à distraire M. de Mortsauf, en lui conseillant d'établir une magnanerie à Clochegourde, où il existe déjà quelques mûriers, vestiges de l'ancienne industrie de la Touraine ; mais j'ai reconnu qu'il serait tout aussi despote au logis, et que j'aurais de plus les mille ennuis de cette entreprise.

Apprenez, monsieur l'observateur, me dit-elle, que, dans le jeune âge, les mauvaises qualités de l'homme sont contenues par le mors, arrêtées dans leur essor par le jeu des passions, gênées par le respect humain ; plus tard, dans la solitude, chez un homme âgé, les petits défauts se montrent d'autant plus terribles qu'ils ont été longtemps comprimés. Les faiblesses humaines sont essentiellement tâches, elles ne comportent ni paix ni trêve ; ce que vous leur avez accordé hier, elles l'exigent aujourd'hui, demain et toujours ; elles s'établissent dans les concessions et les étendent. La puissance est clémente, elle se rend à l'évidence, elle est juste et paisible ; tandis que les passions engendrées par la faiblesse sont impitoyables ; elles sont heureuses quand elles peuvent agir à la manière des enfants qui préfèrent les fruits volés en secret à ceux qu'ils peuvent manger à table ; ainsi M. de Mortsauf éprouve une joie véritable à me surprendre ; et lui qui ne tromperait personne me trompe avec délices, pourvu que la ruse reste dans le for intérieur.

Un mois environ après mon arrivée, un matin, en sortant de déjeuner, la comtesse me prit par le bras, se sauva par une porte à claire-voie qui donnait dans le verger, et m'entraîna vivement dans les vignes.

— Ah ! il me tuera ! dit-elle. Cependant, je veux vivre, ne fût-ce que pour mes enfants ! Comment ! pas un jour de relâche ? Toujours marcher dans les broussailles, manquer de tomber à tout moment, et à tout moment rassembler ses forces pour garder son équilibre ? Aucune créature ne saurait suffire à de telles dépenses d'énergie. Si je connaissais bien le terrain sur lequel doivent porter mes efforts, si ma résistance était déterminée, l'âme s'y plierait ; mais non, chaque jour, l'attaque change de caractère, et me surprend sans défense ; ma douleur n'est pas une, elle est multiple. Félix, Félix, vous ne saurez imaginer quelle forme odieuse a prise sa tyrannie, et quelles sauvages exigences lui ont suggérées ses livres de médecine. Oh ! mon ami ! dit-elle en appuyant sa tête sur mes épaules sans achever sa confidence.

— Que devenir ? que faire ? reprit-elle en se débattant contre les pensées qu'elle n'avait pas exprimées. Comment résister ? Il me tuera. Non, je me tuerai moi-même, et c'est un crime cependant ! M'enfuir ? et mes enfants ! Me séparer ? mais comment, après quinze ans de mariage, dire à mon père que je ne puis demeurer avec M. de Mortsauf, quand, si mon père ou si ma mère vivaient, il serait posé, sage, poli, spirituel ? D'ailleurs, les femmes mariées ont-elles des pères, ont-elles des mères ? Elles appartiennent corps et biens à leurs maris. Je vivais tranquille, ainsi heureuse, je puisais quelques forces dans ma chaste solitude, je l'avoue ; mais, si je suis privée de ce bonheur négatif, je deviendrai folle aussi, moi.

Ma résistance est fondée sur de puissantes raisons qui ne me sont pas personnelles. N'est-ce pas un crime que de donner le jour à de pauvres créatures condamnées par avance à de perpétuelles douleurs ? Cependant, ma conduite soulève de si graves questions, que je ne puis les décider seule ; je suis juge et partie. J'irai demain à Tours consulter l'abbé Birotteau, mon nouveau directeur ; car mon cher et vertueux abbé de la Berge est mort, dit-elle en s'interrompant. Quoiqu'il fût sévère, sa force apostolique me manquera toujours ; son successeur est un singe de douceur, qui s'attendrit au lieu de réprimander ; néanmoins, au cour de la religion quel courage ne se retremperait ? quelle raison ne s'affermirait à la voix de l'Esprit-Saint ?

— Mon Dieu, reprit-elle en séchant ses larmes et levant les yeux au ciel, de quoi me punissez-vous ? Mais il faut le croire, dit-elle en appuyant ses doigts sur mon bras, oui, croyons-le. Félix, nous devons passer par un creuset rouge avant d'arriver saints et parfaits dans les sphères supérieures. Dois-je me taire ? me défendez-vous, mon Dieu, de crier dans le sein d'un ami ? l'aimé-je trop ?

Elle me pressa sur son cœur, comme si elle eût craint de me perdre.

— Qui me résoudra ces doutes ? Ma conscience ne me reproche rien. Les étoiles rayonnent d'en haut sur les hommes ; pourquoi l'âme, cette étoile humaine, n'enveloppera-t-elle pas de ses feux un ami, quand on ne laisse aller à lui que des pensées pures ?

J'écoutais cette horrible clameur en silence, tenant la main moite de cette femme dans la mienne plus moite encore ; je la serrais avec une force à laquelle Henriette répondait par une force égale.

— Vous êtes donc par là ? cria le comte, qui venait à nous, la tête nue.

Depuis mon retour, il voulait obstinément se mêler à nos entretiens, soit qu'il en espérât quelque amusement, soit qu'il crût que la comtesse me confiait ses douleurs et se plaignait dans mon sein, soit encore qu'il fût jaloux d'un plaisir qu'il ne partageait point.

— Comme il me suit ! dit-elle avec l'accent du désespoir. Allons voir les clos, nous l'éviterons. Baissons-nous le long des haies pour qu'il ne nous aperçoive pas.

Nous nous fîmes un rempart d'une haie touffue, nous gagnâmes les clos en courant, et nous nous trouvâmes bientôt loin du comte, dans une allée d'amandiers.

(A suivre).

VELOUTINE Poudre de Riz Dentifrice
DU PAY

Oui, Cartarana a existé comme paroisse dans la ville de Bonifacio, près du Couvent de Saint-Julien, occupé aujourd'hui par les RR. Pères Capucins. A dix pas du couvent se trouve une grotte dite *grotta di San-Francesco*. La tradition locale dit que Saint-François d'Assise, revenant d'Espagne et passant le détroit de Bonifacio, fut obligé de débarquer dans cette ville, à cause du mauvais temps. On affirme qu'à cette époque le port de Bonifacio arrivait tout près de San Giuliano. Saint-Julien est le titulaire de l'ancienne paroisse de Cartarana. Aussitôt débarqué, le religieux alla frapper à la porte du curé : — Qui êtes-vous ? — François des Frères Mineurs, *Francesco dei Frati Minori*. C'était le moment où les pirates infestaient les villes maritimes, et Bonifacio, près de la Sardaigne, était le but de leurs incursions fréquentes. Aussi les habitants veillaient et croyaient voir sans cesse l'ombre d'un pirate ennemi. Le curé de Cartarana partageait naturellement les craintes de ses paroissiens. Croyant voir devant lui, au crépuscule, sur le seuil de sa porte, un pirate dangereux travesti en moine, il lui dit : « En attendant qu'il fasse jour, allez vous reposer dans la grotte voisine. » — Le religieux obéit. Mais, dans l'obscurité de la nuit les habitants de Cartarana et leur curé virent la grotte entourée de lumière. Cette lumière indiquait aux visiteurs de la grotte que l'inconnu était un apôtre envoyé d'une commission que Dieu lui avait donnée. Humble et soumis, chercheur infatigable, il traversait les mers, pour conquérir des âmes à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le nom du serviteur de Dieu était dès lors inconnu : *Francesco dei Frati Minori*.

La tradition locale ne dit pas en quels termes et par quels actes de vénération fut réparée la méprise de la veille. Mais faut-il incriminer pour cela le curé de Cartarana ? Nullement. Nous ne savons en quels termes G. Faure (Voyage en Corse, t. I, p. 125, Palmé, Paris), a raconté cette histoire, mais nous affirmons que toute insinuation sur les habitants de l'île profondément hospitalière doit être écartée. Venez la visiter, notre « île parfumée, » mais hélas ! trop oubliée ; nous n'avons plus de pirates à redouter, comme du temps de Saint-François. Notre accueil vous dira quels sont les sentiments de notre cœur, les pensées de notre âme, et à quel degré d'intensité nous aimons Dieu et la Patrie : la patrie corse et la grande patrie française, dont nous sommes les enfants indissolublement unis, profondément dévoués à la vie, à la mort.

A l'heure qu'il est, la paroisse de Cartarana n'existe plus que de nom : le nom seul est resté dans les souvenirs des Bonifaciens. Les maisons ont disparu, si ce n'est quelques maisonnettes de campagne. L'église de Saint Julien est encore debout, parce qu'elle a été entretenue par les fils de Saint-François d'Assise, qui ont bâti un couvent à côté de l'église.

L'état actuel de la grotte de Saint-François mérite d'être mentionné.

Nous ne savons à quelle date, mais on a tôt fait érigé dans la dite grotte et on y a célébré la Sainte Messe pendant longtemps. Ensuite, les propriétaires du lieu voulurent la transformer en tombeau de famille. L'autel existe encore, mais l'autorité ecclésiastique — d'après le témoignage de M. le Curé de Saint-Erasme (Bonifacio) — a retiré l'autorisation d'y célébrer la Sainte Messe.

Nous exprimons le profond regret que cette grotte n'ait pas été conservée et entretenue comme monument religieux. Nous exprimons le vœu que la pierre portant cette inscription : Ici a reposé Saint-François d'Assise » soit remise en place.

LABON.

Bulletin Financier

Paris, le 14 Novembre 1901.

La première séance de la semaine a été très satisfaisante et les cours sont fermes. Nos Rentes finissent en progrès, le 3 0/0 à 100.31 et le 3 1/2 à 101.45. Les Fonds Etrangers sont en reprise, l'Extérieure à 70.47, l'Italien à 99.65 et le Turc à 26.87. Les Établissements de Crédit sont bien tenus, Crédit Lyonnais à 972, la Société Générale à 502, le Crédit Foncier s'avance à 682.

Dans le compartiment industriel, l'action des Forges Supérieures des Ardennes est active à 445 francs ; l'action de la Compagnie est ferme à 125 francs. La Thomson-Houston est en hausse vers 625.

Les Obligations des Chantier et Ateliers de Saint-Nazaire, d'abord, reparaissent, aux cours actuels, près de 4.40 0/0 en moyenne et on peut plus de 4 0/0 en portant, sans compter la prime en remboursement. Ce revenu avantageux, s'ajoutant aux garanties sérieuses que présente une telle entreprise, garantira qu'il constituera dans un matériel de premier ordre, un traité de travaux très important et une clientèle déjà existante, appelé l'attention des capitalistes sur ces titres.

Chemins Français ordinaires.

Nous commencerons prochainement la publication de

Per un Fruscettu !

Commedièta in 4 atti

DI P. VATTELAPESCA

Mariage d'Artistes

Hier, à 7 heures du matin, a eu lieu à l'église de Saint Jean le mariage de Mlle Marguerite Antoni, la brillante maîtresse de piano, avec M. Robert Giannarelli, le suave professeur de violon que tout le monde connaît.

Cette union a consacré les chaudes sympathies qui existaient depuis longtemps entre les deux artistes, sympathies nées sans doute au soleil commun de l'art musical.

Elle met un lien entre une ancienne famille de Bastia très avantageusement connue, et une famille de la Toscane qui compte parmi ses membres des personnages de haute distinction.

La fiancée a été conduite à l'autel par son frère, M. le capitaine au long-cours Mathieu Antoni.

A cause d'un deuil récent, la cérémonie n'a pas revêtu tout l'éclat qu'auraient voulu lui donner les nombreux élèves des deux professeurs. Une assistance choisie, composée en grande partie d'amateurs de musique, se pressait, malgré l'heure matinale, dans la nef de l'église.

Les témoins étaient : pour la mariée, M. Joseph de Montera, avocat, ancien bâtonnier, et M. le capitaine Legrand ; pour le marié, M. le colonel Reumaux, directeur d'artillerie, et M. Lepidi, ancien officier.

A l'entrée du cortège, le grand orgue, tenu par le maestro Regnessi, a joué la marche nuptiale de Mendessolhn.

Puis les violonistes, Mlle de Figarelli, MM. Thiers, Poggi et Flach, élèves de M. Giannarelli, ont joué la cavatine de Raff et l'Andante religioso d'Ernest Gillet (violons et orgue).

Le baryton bastiais, M. Barboni, a magistralement chanté le *Pauis Angelicus* de César Franck, avec accompagnement de violons et orgue.

Entre temps, M. le curé-archiprêtre Casanova a donné la bénédiction nuptiale, et a adressé aux jeunes époux une allocution de circonstance finement débitée.

Les époux ont ensuite reçu à la sacristie les félicitations de leurs nombreux amis et connaissances.

Le bateau de Livourne qui part le matin les a emportés vers la verte Etrurie, en voyage de noces, auprès d'un oncle de l'époux, Mgr Fiorini, évêque de Campiglia, un digne ecclésiastique doublé d'un homme de science, inventeur d'un système pour arrêter subitement les trains en marche, qui a manifesté le désir de les bénir. Que la muse des vents et que la déesse de la lyre descendent ensemble pour couvrir leur chemin de fleurs, de douceurs, et de tout ce qui constitue la gamme du bonheur de ce monde !

C'est le souhait que nous adressons à nos deux chers maestri !

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées.

Cipriani Jean Paul, préposé des douanes, 28 ans 3 mois 2 jours de serv. 793 fr.

Lavezzi Nonce, préposé des douanes, 25 ans 5 mois de services, 750 francs.

Marenco Cyprien, préposé des douanes, 27 ans 7 mois 18 jours de services, 791 fr.

Bellegari Alexandre-Laurent, sous-brigadier des douanes, 30 ans 4 mois 11 jours de services, 750 francs.

Leandri Marie-Joséphine veuve Graziani, le mari préposé des douanes, 4 ans 8 mois 13 jours de services, accident de service. Pension avec jouissance du 31 décembre 1897, 284 francs.

Imbrion Louis-Philippe-François, agent de 3e classe du commissariat de la marine, 32 ans 4 mois 24 jours de serv., 1.775 fr.

Giannini Alexandre-Louis, adjudant d'infanterie de marine, 40 ans de services, 1.325 francs.

Braccini Lucien, ouvrier de la marine, 26 ans 3 mois 11 jours de services, 611 fr.

Un Eden en Polynésie

Un voyageur qui vient de passer une année dans l'île de N.-H., perdue dans l'Océan Indien, raconte que le climat de ce pays est des plus doux et qu'il n'y pleut jamais, bien que l'eau n'y manque pas. La chaleur du soleil y est tempérée par la brise du nord et les orages y sont tout à fait inconnus. La végétation est luxuriante et fort variée. On n'y rencontre pas d'animaux nuisibles, pas de reptiles venimeux. L'île de N.-H. a 19 kilomètres de long sur 13 de large. Les habitants sont très peu nombreux, pas même une centaine, qui se livrent à la pêche et à la chasse. Tous jouissent d'une santé florissante et ignorent la plupart des maux qui causent tant de ravages parmi nos jeunes compatriotes. Sans aller aussi loin que l'île de Noël, n'est-il donc pas possible de nous affranchir de nos maladies et même de nous prémunir contre leur retour ? Oui, sans doute, cela est posé ici comme en fait foi la lettre suivante.

« Depuis mon bas âge, je puis dire que je n'ai jamais joui d'une santé robuste mais en grandissant j'espérais acquérir des forces et de l'énergie. Hélas ! ce fut le contraire qui est lieu, car il y a deux ans, je tombai dans un état de langueur et de malaise général dont je fus grave. J'avais les lèvres et les gencives décolorées, et mon visage était d'une telle pâleur qu'il m'effrayait lorsque je me regardais dans le miroir. L'appétit me manquait au point que je touchais à peine aux mets les plus délicats que ma mère s'évertuait à



Mlle Charlotte Piroux d'après une photographie.

me préparer. J'étais sans cesse d'humeur sombre, et rien ne réussissait ni à m'égayer ni à me distraire. Du temps à autre je sautais me monter à la tête de fortes bouffées de chaleur, souvent accompagnées de palpitations. J'étais presque toujours essoufflé, comme si l'air m'eut fait défaut. Mes jambes étaient à la fois et si endolories qu'elles se refusaient presque à me porter, et si je réussissais à faire quelques pas j'étais aussitôt en proie à de violentes douleurs dorsales. Enfin mes nuits se passaient dans les tourments de l'insomnie. J'en étais arrivé à craindre que je ne fusse phtisique. Toutefois les médecins que je consultai déclarèrent que je ne souffrais que d'un appauvrissement du sang, autrement dit que j'étais anémique. Il va de soi que je suivis fidèlement leurs prescriptions, mais inutilement. Un heureux hasard vint un jour m'entendre parler de vos excellentes pilules Pink qui, m'assura-t-on, sont des plus efficaces contre un grand nombre de maladies, surtout l'anémie. Je me décidai donc à faire usage de votre médicament et dès la deuxième boîte j'éprouvai une amélioration fort sensible. En peu de mes symptômes disparurent, je suis plus forte que je ne l'ai jamais été et je me sens solide sur mes jambes. J'ai le teint coloré, je dors bien et je ne suis plus d'humeur morose. » (Signé) Mlle Charlotte Piroux, chez son père, M. Piroux, entrepreneur de travaux publics à Blaneaf par Cocrion (Yonne)

Comme on le voit, il n'est nullement besoin d'aller vivre sous le ciel bleu de l'île de Noël pour échapper aux nombreux maux qui viennent s'abattre parmi nous. Tout ce que nous avons à faire c'est d'avoir toujours à notre portée une provision de pilules Pink et dès les premiers symptômes en prendre quelques unes qui suffiront à vous remettre sans notre état normal.

On peut se les procurer dans toutes les bonnes pharmacies et chez les préparateurs Cadenat et Cie, 23, rue Jolly, Paris, trois francs cinquante la boîte et dix-sept francs cinquante les six boîtes franco contre mandat-poste.

GUÉRIR LES SOURDS

est l'œuvre éminemment humanitaire poursuivie par l'*Institut Drouet* et pleinement couronnée de succès depuis plus de 13 ans. Le nombre des infortunés qui ont recouvré l'ouïe, grâce à la méthode infaillible de *Drouet*, est incalculable, et tous se sont engagés à donner une preuve autographe de leur guérison à ceux qui la désireront. Ecrivez d'abord à M. Louis Doleuil, charron à la Rose, près Marseille, guéri le 12 octobre, puis demandez autant d'adresses qu'il vous plaira au Directeur, 112, Boulevard Rochechouart, Paris, (18e arrt).

BOURSE DE PARIS

29 nov. — 21 nov.

Actions 3 p. 0/0 anciens	101.00	101.05
— 3 p. 0/0 nouveaux.	99.50	99.95
— 3 1/2 0/0. . . .	101.10	101.07

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 21 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 12 à midi, + 15°. 6 heures du soir, + 14°. Maximum, + 15°, minimum, + 11°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 millimètres. 6 heures du soir, 762 millimètres. — 9 h. du matin. S. presque calme. 3 h. du soir, calme.

Etat du ciel, couvert.

Etat de la mer, très belle.

Courant des vents : matin, +0,43. soir, +0,60

Pluviomètre, à 9 heures du matin : 0.

Baccalauréat

Ont été définitivement reçus au baccalauréat devant la faculté d'Aix : Enseignement classique, 2e partie, MM. Sanguinetti et Dionisi ; enseignement moderne, 1re partie, M. Giorgi.

⁂

Postes

M. Rocca-Cristinacce, receveur des postes et télégraphes, est nommé à Bocognano, en remplacement de Mlle Arnaud, décédée.

Mme Toni Jeanne-Marie Dominique née Biaggi, de Serra di Ferro, facteur, est nommée receveuse à Caldarello, en remplacement de M. Rocca-Cristinacce.

⁂

Décès

Hier ont eu lieu les obsèques du brigadier des douanes en retraite Noël Lavezzi, qui a succombé subitement aux suites d'une attaque d'apoplexie.

M. Lavezzi était âgé de 53 ans ; avant d'entrer au service il avait été notre collaborateur et nous avions gardé de lui le meilleur souvenir ; aussi le voyions-nous toujours avec plaisir lorsqu'il venait serrer la main de ses anciens camarades ; la nouvelle de sa mort nous a tous vivement émus, car il savait se faire aimer.

Nous adressons à sa veuve et à ses fils nos affectueuses condoléances.

⁂

Eaux et forêts

M. Brandizi, garde général des eaux et forêts à Nyons, est nommé inspecteur adjoint à Corte, en remplacement de M. Delaroche.

⁂

Chasse aux marsouins

Le ministre de la marine s'est ému des plaintes des pêcheurs qui voient leurs filets détruits à chaque instant par les marsouins. En attendant donc que l'on trouve un bon procédé pour les détruire, il a décidé d'accorder une prime de 10 francs à tout individu qui présentera la tête d'un marsouin ou d'animaux de même nature.

Pour éviter la fraude, les têtes de ces cétacés devront être immédiatement détruites.

Il faut espérer que l'établissement de cette prime produira quelques bons résultats.

Conseil municipal

La séance du conseil municipal qui devait avoir lieu hier a été renvoyée à samedi, par suite d'une indisposition subite, mais sans gravité, de M. le Maire.

⁂

Remontes

Les officiers de cavalerie dont les noms suivent ont été nommés acheteurs à titre temporaire dans les dépôts de remonte d'Algérie et de Tunisie ci-après :

Mostaganem, M. Leandri, lieutenant au 5e régiment de chasseurs d'Afrique ; Blida, M. Giuntini, capitaine au 1er régiment de spahis ; Constantine, M. Sala, lieutenant au 2e régiment de chasseurs d'Afrique.

⁂

Arrestation

Le garde-champêtre Masseoni nous fait remarquer que c'est lui qui a procédé à l'arrestation de A., de Venzolasca, l'auteur du vol Badani. C'est lui qui lui a mis les poucettes et l'a conduit ensuite aux gendarmes.

⁂

A vendre

Un *Harmonium* en bon état à transposition.

14, Boulevard Paoli, au 1er, chez M. Georges.

Réunion

MM. les garçons de café et d[i]tels sont priés d'assister à la r[é]nion qui aura lieu ce soir vendr[e]au Bar du Cap, en face le Café la Paix.

Le Président, PECCIOL[I]

⁂

Objet trouvé

M. Seassari, employé de la m[a]son L.-N. Mattei, a trouvé j[eu]matin au fond du boulevard P[a]un paquet de harnais qu'il tie[nt]la disposition du propriétaire.

⁂

Au Port

Le voilier *Annonciation*, capita[ine] Paoli, est parti pour Portovecc[hio]avec 588 kilogrammes.

— Le vapeur *Ruby*, capitaine R[o]tray, est parti pour Gênes et L[i]vres avec 405 tonnes.

⁂

Chirurgien Dentiste

M. Boitrami, dentiste des Hôpita[ux] de Marseille, a l'honneur de pr[é]venir sa clientèle du départem[ent] de la Corse, que M. Garibaldi, s[on] opérateur sera visible à Bast[ia] Grand Hôtel Lugénieur jusqu'[au] *lundi 25 novembre*.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Giannarelli Robert-Conrad-Jean, profe[s]seur de musique, de Lucques (Italie) et [de] Toni Marguerite-Mathild.-Flora, professe[ur] de musique, de Bastia.

NAISSANCES.

Nasconi Marie-Catherine. — Sanguin[etti] Marie-Hélène.

DÉCÈS.

Laurenti Santoria, marié, 32 a. 2 m., de Lam[o] Cristini Giselle, célibataire, 68 ans, de Pra[to] Corte de Cinarca.

Institut des Bégues

Guérison certaine, prompte [et] radicale du Bégaiement et de toutes les infirmités de la parole. Consultations par correspondance.

Ecrire à M. le docteur Barbe, spécialiste, rue Biscarra, 6, à Nice (Alpes-Maritimes).

Cie de Navigation Mixte

(Cie TOUACHE)

Naples-Bastia-Marseille

Départs de Bastia pour Marseille

Mercredi 27 novembre à midi par *TOUAREG*, capitaine Sizz vapeur rapide spécialement aménagé pour passagers.

Pour frêt et passages s'adresser à Bastia, à M. Arthur Southwell.

Machines à coudre Hélvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

MACHINES PERFECTIONNÉES POUR FAMILLES, ATELIERS, CORDONNERIE, SELLERIE.

Nouvelle Machine à Cannette Centrale brevetée dans tous les pays.

Atelier spécial pour le montage, l'ajustage, les réparations des machines à coudre et des vélocipèdes de tous les systèmes.

Travail soigné — Prix modérés

Cotons et fils en bobines, cordonnets soie, aiguilles extra supérieures, accessoires et pièces de rechange de marque.

Les machines Hélvétia, par leurs perfectionnements, leur rendement, leur prix avantageux, sont, sans conteste, supérieures à tous les autres systèmes. — Grandes facilités de paiement. — Forte remise au comptant.

Un ouvrier spécialiste détaché de la fabrique Suisse est attaché au dépôt de Bastia.

Filature de Cocons

Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau port, Bastia.

Dépêches de Nuit

SERVICE TELEGRAPHIQUE

Récompenses Honorifiques

Le ministre de l'intérieur a décerné une médaille d'argent à Mme Luccioni, boundière, pour services rendus pendant les épidémies.

Nouvelles Maritimes

M. Fontana est nommé commis principal de 1re classe et M. Lucca, commis principal de 2e classe.

A L'ACADÉMIE-FRANÇAISE

L'Académie française a tenu aujourd'hui sa séance publique annuelle.

Le comte Albert de Mun a prononcé le discours sur les prix de vertu.

Le rapport sur les concours littéraires de l'année a été fait par M. Gaston Boissier, secrétaire perpétuel de l'Académie ; mais en raison d'un deuil récent, il n'a pu assister à la séance, et c'est M. Ferdinand Brunetière qui a donné lecture de ce rapport.

Le Conflit franco-turc

La *Gazette de Francfort* publie une dépêche de Constantinople disant que la Turquie s'est opposée au stationnement de deux navires de guerre français dans le Bosphore, et qu'elle refuse à l'un d'eux, parti en manœuvres, le firman nécessaire pour traverser les Dardanelles.

Au Congo français

Les journaux belges annoncent que des troubles auraient éclaté dans plusieurs régions du Congo français.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Brindeau, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

La Marine marchande

Suite de la discussion sur le projet de loi relatif à la marine marchande.

La discussion s'ouvre sur l'article 3, ancien article 2 de la commission, qui est ainsi conçu :

« Afin de développer les industries maritimes en France, il est, sous réserve des exceptions énumérées à l'article 6ci-après, accordé à titre de compensation générale des charges imposées à la marine marchande et des prix plus élevés des navires de construction française une prime dite : « prime de navigation », à tout navire de mer construit en France, jaugeant plus de 100 tonneaux bruts, âgé de moins de quinze ans révolus et naviguant sous pavillon français.

» Cette prime est fixée comme suit, par 1.000 milles parcourus et par tonneau de jauge brute totale, calculée conformément aux articles 1 à 12 du décret du 24 mai 1873, à l'article 1er du décret du 7 mars 1899, à l'article 1er du décret du 25 juillet 1893 et aux modifications qui pourraient être apportées par des règlements ultérieurs :

» *a)* Pour les navires à vapeur, le taux de la prime est de 1 fr. 70 pour la première année, avec décroissance annuelle à partir de leur francisation, de 4 centimes pendant la première période quinquennale, de 8 centimes pendant la deuxième période quinquennale et de 16 centimes pendant la troisième et dernière période quinquennale ;

» Toutefois pour les vapeurs jaugeant plus de 3.000 tonneaux bruts, le taux de la prime sera diminué de 1 centime par 100 tonneaux ou fraction de 100 tonneaux au-dessus de 3.000 tonneaux sans que le taux de la première année puisse descendre au-dessous de 1 fr. 50 ;

» *b)* Pour les navires à voiles, le taux de la prime est de 1 fr. 70 pour la première année, avec décroissance annuelle, à partir de leur francisation, de 2 centimes pendant la première période quinquennale, de 4 centimes pendant la deuxième période quinquennale, et de 8 centimes pendant la troisième et dernière période quinquennale.

» Toutefois, pour les voiliers jaugeant plus de 800 tonneaux bruts, le taux de la prime sera diminué de 10 centimes par 100 tonneaux ou fraction de 100 tonneaux au-dessus de 800 tonneaux, sans que le taux de la première année puisse descendre au-dessous de 1 fr.

» La prime de navigation sera payée pendant quinze années, à partir de la francisation, à tout navire construit en France pendant la durée de la présente loi.

» Le nombre des milles parcourus est évalué, d'après la distance comprise de port à port entre les points de départ et d'arrivée mesurée sur la ligne maritime la plus directe, suivant les méthodes de calcul déterminées par le règlement d'administration publique du 25 juillet 1893 et les règlements ultérieurs. »

Amendement Jourde

M. Jourde présente un amendement limitant la prime de 1.50 aux navires jaugeant moins de 7,000 et plus de 3,000 tonneaux.

L'article est adopté, ainsi que l'amendement de M. Jourde.

Suite de la discussion lundi matin.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Rajon, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance du matin, qui est adopté.

L'Emprunt

Suite de la discussion : 1. du projet de loi ayant pour objet une émission de rentes 3 p. 100 perpétuelles et la régularisation des dépenses de l'expédition de Chine ; 2. du projet de loi relatif à la cession par la Caisse des dépôts et consignations et à l'amortissement de rentes 3 p. 100 perpétuelles.

M. Hubbard

dit que la cause des événements de Chine provient des abus commis par les missionnaires. Cependant on a rendu la Chine responsable des troubles provoqués par les missionnaires, et enfin on a fait la guerre sans l'approbation du parlement.

Le protecteur des missionnaires ne fait pas partie de la politique traditionnelle de la France.

M. Doumergue

fait remarquer la contradiction qui existe entre l'attitude de la France en Chine et notre politique intérieure. Là-bas, on soutient les congrégations religieuses ; ici, on les chasse. Il conclut que l'emprunt doit être limité à la somme due à l'Etat.

M. Astier

soutient que la responsabilité de la France est engagée, et que les indemnités doivent être réparties entre tous les Français qui ont souffert des troubles en Extrême-Orient.

M. Denys Cochin

dit que nous devons notre protection à tous les nationaux ; nous devons leur assurer en conséquence la réparation des dommages subis, mais nous ne sommes pas obligés de faire un emprunt pour eux. Les missions ont droit à l'indemnité chinoise.

L'orateur déclare qu'il ne veut pas accorder sa confiance au gouvernement sous forme d'emprunt.

M. Pelletan

déclare qu'il lui est impossible de s'associer au vote rouvrant le budget d'emprunts. On ne connaît pas la certitude du gage donné par la Chine ; il est prudent de ne pas l'accepter comme sérieux.

M. Krantz

dit qu'il votera le passage à la discussion des articles, sans pour cela affirmer sa confiance au ministère.

MM. Lasies et Millevoye

déclarent qu'ils ne peuvent pas voter pour le projet du gouvernement.

M. Ernest Roche

fait la même déclaration.

La discussion générale est close.

Motion Sembat

M. Sembat dépose une motion tendant à l'ajournement du débat.

La motion est mise aux voix.

Nombre de votants . .	567
Majorité absolue . . .	284
Pour	204
Contre	363

La motion n'est pas adoptée.

La discussion des articles

Le président met aux voix le passage à la discussion des articles.

Nombre de votants . .	541
Majorité absolue . . .	271
Pour	358
Contre	183

La Chambre décide que l'on passera à la discussion des articles.

Amendement Klotz

M. Klotz demande que le montant de l'emprunt soit réduit à 195 millions représentant les dépenses de l'Etat.

L'amendement étant soumis à la prise en considération est renvoyé à la commission.

La séance est levée et renvoyée à demain.

AVIS DE MESSE

La confrérie Saint-Charles Borromée fera célébrer ce matin à 9 heures, une messe de *Requiem*, pour le repos de l'âme de

Mme CONSTANCE UBERTIN DE MONTERA

Bienfaitrice

GRANDS MAGASINS

de Tissus et Nouveautés

MARINETTI FRÈRES

Bastia

GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES

Usine à vapeur

Le perfectionnement de notre outillage nous permet de vendre les meubles à des prix inconnus à ce jour.

Lits cintrés noyer massif verni, 2 places, 45 fr.

Lits à deux places façon noyer plus avantageux que les lits en fer, prix : 27 fr.

Lits de milieu en noyer à colonnes cannelées, largeur 1 m., plus avantageux que les lits en fer et cuivre, prix : 39 fr.

Tables à voiet noyer verni, 8 places, 25 fr.

Toilettes anglaises avec glace largeur 0m90, 22 fr.

Guéridons ronds vernis, 12 fr.

Les meubles sortant de la maison Marinetti Frères sont garantis de fabrication supérieure.

Grand assortiment de chambres, salons et salles à manger riches de tous styles.

Fabrication spéciale du Louis XV

Lits en fer et fer et cuivre

Cédrats

M. Pierre Vincentelli de la maison Gregorj et Compagnie a l'honneur de prévenir les producteurs de cédrats qu'il vient de transférer son chantier à Toga, à côté de celui du syndicat de Venaco et à proximité de la gare maritime. Il ne reçoit donc plus de cédrats à son ancienne usine de Lupino, où il ne laisse personne chargé d'en accepter pour son compte. Que les producteurs avisent.

P. VINCENTELLI.

JEAN DIAS

Expéditionnaire

1, Rue du Nouveau-Port. 1.

Transit. — Commission. — Représentation. — Consignation. — Formalités et Opérations en douane.

Avances sur marchandises, cabionnage, etc.



Le *Salta*, le plus moderne et le plus intéressant de tous les jeux de société, a su gagner rapidement de nombreux admirateurs.

Dès son apparition, il a effectué une course victorieuse à travers le monde entier.

Le *Salta* deviendra le jeu universel, car c'est le jeu qui procure repos et amusement sans nuire à la santé ni à la bourse.

En vente dans tous les Bazars, Magasins de Jouets, Librairies. — *Des Agents sont demandés partout.*

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER :

Salta Manufacture,

16, Boulevard de Strasbourg,

PARIS (Xe).

HYGIÈNE et BEAUTÉ de la PEAU

CRÈME VELOUTINE de Ch. FAY

PATE et SIROP d'ESCARGOTS de MURE

MALADIES NERVEUSES

Epilepsie, Hystérie, Danse de Saint-Guy, Affections de la Moëlle épinière, Convulsions, Crises, Vertiges, Etourdissements, Fatigue cérébrale, Migraine, Insomnie, Spermatorrhée

Guérison fréquente, soulagement toujours certain par le SIROP de HENRY MURE

SOLUTION HENRY MURE

MÊME SOLUTION ARSENIÉE et CRÉOSOTÉE

d'une efficacité plus puissante.

10 — FEUILLETON DU PETIT *BASTIAIS*

THÉRÈSE AUBERT

par CHARLES NODIER

I.

— Heureuse de penser ainsi, dit Henriette ; il est inutile aujourd'hui que tu en saches davantage ; et ce sentiment que tu ignores, puisses tu ne le connaître jamais que par ses douceurs ! Voici maintenant ce que tu demandes. J'ai perdu mon père, comme tu sais, mais j'ai un frère dont je dépends, et qui prend un intérêt plus vif à mon bonheur qu'au sien même : car il a succédé pour moi à la tendresse comme aux devoirs d'un père. Depuis longtemps, sur les témoignages avantageux qu'on rendait d'un de nos parents, il avait formé le projet de m'unir à lui, en supposant toutefois que cet arrangement pût me convenir.

Les événements de la guerre avaient retardé l'accomplissement de son dessein, sans le lui faire oublier, et même sans contrarier entièrement ses vues. Mon cousin était tout au plus de mon âge ; il commençait avec honneur une carrière éclatante, et il ne pouvait qu'être avantageux pour lui de la poursuivre pendant quelques années, avant notre mariage : de mon côté, je ne hâtais point de mes désirs le moment de cette union ; je n'avais jamais vu mon cousin, mon cœur était libre, et, comme le tien, ma chère Thérèse, il ne se croyait pas capable d'éprouver jamais de sentiment plus vif que l'amitié. Je craignais même, s'il faut te le dire, le moment où la volonté d'un époux, seul arbitre de ma vie à venir, pourrait me ravir à mon heureuse solitude, à nos jolis bosquets, à nos rendez-vous, à nos jeux. Cependant, je ne pus me défendre d'une vive curiosité, lorsqu'après la déroute du Mans, mon frère, arrivé précipitamment au château, nous annonça que nous y verrions le soir même un jeune officier échappé comme par miracle aux désastres de cette journée, et que c'était le chevalier de Mondyon.

— Le chevalier de Mondyon ! m'écriai-je.

— Eh bien ! oui, dit Thérèse, il n'y a rien d'extraordinaire là dedans.

— C'est le nom de mon cousin, reprit Henriette qui n'avait pas encore remarqué mon étonnement, il arriva enfin, et j'en saisirais inutilement de te peindre l'impression que me fit sa vue. Je sentis que mon existence entière allait dépendre de celle que je produirais sur lui. Elle passa mon espérance. Les nœuds que la convenance avait formés furent resserrés par la sympathie la plus vraie. Une seule inquiétude, mais elle était affreuse, troublait le charme de ces moments de bonheur. Peut-être elle en augmenta le prix, ou leur donnant une ivresse qui manque sans doute à l'amour, quand on le goûte avec sécurité, sans rien craindre des hommes et de l'avenir. Mondyon était poursuivi ; chaque témoin de sa présence pouvait être un délateur ; chaque instant de notre félicité trop rapide pouvait être le dernier ; chaque jour, celui de son arrestation et de sa mort. Je le pressai moi-même de hâter son départ, et de rejoindre les corps errants de l'armée.

— Reste-t-il des corps d'armée organisés ? lui dis-je.

— On l'assurait, répondit Henriette en me regardant avec surprise.

— Et on sont-ils, je vous prie de me l'apprendre ?

— En vérité, Antoinette, interrompit Thérèse, je ne sais pas où tu vas chercher tes questions ? — Que devint ton cousin ?

— Tu penses bien que mon frère ne négligeait rien pour nous procurer des renseignements positifs sur la situation des Vendéens, et sur les moyens de les rejoindre. Avant-hier enfin, il nous apporta la nouvelle qu'en effectuant leur retraite ils avaient disposé les républicains sur quelques points rapprochés, et qu'il en était un où le passage restait libre.

— Et ce point, vous le connaissez ? m'écriai-je.

— Ce fut la question du chevalier. Il n'y avait pas un moment à perdre. Ils montèrent à cheval et partirent après de courts adieux, que je tremblais, hélas ! de prolonger, car une minute de retard pouvait laisser à l'ennemi le temps de leur dérober cette dernière espérance de salut. Mon pressentiment n'était pas mal fondé, puisque le domestique qui les a accompagnés jusque-là ne s'est échappé qu'avec peine, au retour, entre les colonnes républicaines qui représentaient possession de tout le pays, et fermaient toutes les issues.

— Possession de tout le pays, et il y avait un passage ! murmurai je entre mes dents ; et Mondyon était dans ce château, et Adolphe ne l'a pas su !...

— Voilà qui est singulier ! reprit Henriette. Il regrettait cet Adolphe dont tu parles, il le nommait souvent, il espérait quelquefois le retrouver... Te serait-il connu ?

— Très connu !

— Très connu ! dit Thérèse, et vous rougissez, et vous tremblez comme Henriette quand elle parle de son cousin...

Je vous sais mauvais gré de m'avoir fait des secrets...

Je souris de sa méprise, et la conversation changea d'objet en ce moment. Quand nous arrivâmes chez Henriette, la nuit commençait à tomber, et nous ne nous arrêtâmes point. Nous revînmes à la ferme en hâtant le pas, afin que notre absence trop prolongée n'inquiétât pas madame Aubert ; et, préoccupés tous les deux de notre conversation avec Henriette, nous marchions sans nous parler. Mon sang bouillonnait à la pensée que Mondyon avait été si près de nous, qu'il avait habité cette maison où j'entrais tous les jours, et que c'était de là qu'il avait trouvé une occasion de rejoindre l'armée, occasion qui ne se présenterait peut être jamais pour moi, à qui elle serait d'autant plus nécessaire que ma position à l'égard de Thérèse alarmait mon cœur de la honte d'une fraude et de la crainte d'une ingratitude.

(A suivre).

A partir du 1er décembre

Les Magasins de chaussures

T. CAPPARELLI Fils

situés en face l'oratoire de la Conception, seront transférés, même rue, 10, dans l'ancien Hôtel de la Marine.

A LA GRANDE
Distillerie Modèle
31, rue de l'Opéra

Aux acheteurs du strict comptant **M. Simon Damiani** offre de livrer de produits de tout premier choix rendus gare Bastia non logés savoir :

Absinthe supérieure Abbé Brevon 0.90 le lit.
11. Cachet 2.30 la bouteille.
11. Premier, 2.50 id.
11. Terminus, 2.50 id.
11. Pernod fils, 2.80 id.
Rhum bonne qualité, 0.55 le litre.
11. supérieur, 0.65 id.
11. origine grande arôme 50° 1.40 le litre.
Eau-de-vie bonne qualité, 0.80 id.
11. cachet, 1.50 la bouteille.
Liqueurs fines assorties, 1.50 la bouteille.
11. spéciales assorties, 2.80 id.
Sirops surfins assortis, 0.80 id.

La Maison a en outre un assortiment incomparable de rhums en bouteilles, Cognac fine Champagne, l'excellente eau-de-vie du Mirador, l'eau-de-vie de Bourgogne marque véritable « L. Georges Germain » si avantageusement connue des gourmets. Toutes les bonnes marques de liqueurs surfines, des vins exquis de Corse, de Bordeaux, de Bourgogne, Malaga, Madère, Frontignan, Porto, etc. Les grands vins de Champagne de la maison Théophile Roederer et Cie, maison fondée en 1864, ainsi que le délicieux Bouvet-Ladubay, etc.

La Maison recommande aux amateurs de bon Rhum de ne faire usage que de l'excellent Rhum des Mangoustans d'une finesse et d'un parfum sans rival.

Les vendeurs de tabacs ne doivent pas oublier que la Maison a un entrepôt de cigares, tabacs et cigarettes qu'elle livre de la façon la plus irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

La clientèle bourgeoise connaît à l'heure actuelle que sa Maison excelle par l'assortiment et la supériorité de ses produits et que pour avoir marque, le bon et le vrai, c'est à la Maison Simon Damiani qu'il faut s'adresser.

Dépôt des cigares Intersita et Rencurel véritables.

Savonnerie Corse
Fabrique à Teya
Bureaux : 15, Boulevard Paoli

M. L. Venturini a l'honneur d'informer le public qu'en prenant un stock de savonnerie et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs en garde contre les tentatives faites par l'un des associés qui s'engage tous ceux qui voudront en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne portera la marque L. VENTURINI, imprimée sur chaque morceau.

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Paolacci, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

TUMEUR [illegible]

BON VIN BLANC [illegible]

L'AMARO, MATTEI [illegible]

Demandez et offrez dans tous les Cafés L'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

Mme FAITH GEORGE WOOD
Dentiste anglais
reçoit du 1er au 10 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orengo.

Demandez partout l'excellente
Eau-de-vie du Mirador.
Dépositaire : Simon Damiani, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

A LA COUTURIÈRES

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE
BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARON DUVERGER CAMBRAI

Dépositaire pour Charbonnières, M. CANUGLI FERNAND, 48, rue de la République, Marseille.

ASTHME ET CATARRHE
ESPIC
[illegible]

VOS CHEVEUX
Ne tomberont plus et repousseront
PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX
PÉTROLE HAHN
Le Trésor de la Chevelure
Parfum exquis
EMPLOI SANS DANGER
Flacons 2 fr. 50 et 4 fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs
Refuser les imitations souvent dangereuses, toujours inefficaces
F. Vibert, Concessionnaire, 17, avenue des Ponts, LYON

Dépôt spécial : R. GARNIER, pharmacien à NICE

M. QUILIO THÉOBALD
Cours Sebastiani, 4, en face de la Caserne, *Bastia*
a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vend tous les articles d'Horlogerie, de Bijouterie, d'Orfèvrerie, de Lunetterie et de Piété à des prix très modérés.

Il a en outre un grand assortiment de verres de rechange en cristal de roche, périscopiques, extrafins, blancs, fumés, bleus, etc., pour myopes et presbytes ; des longues-vues, jumelles marine et de théâtre.

Il vend aussi des Phonographes, Graphophones et des cylindres enregistrés et vierges, sortant d'une des meilleures fabriques de Paris.

Réparations en tous genres
Un bon ouvrier horloger est attaché à la maison.

Malades! 800 000
[illegible]

Librairie du PETIT BASTIAIS
P. VATTELAPESCA
(P. LUCCIANA)
1re SÉRIE
El Tribulazione d'u Sciò Filippu — Cummeddia in 3 atti, 50 centimes
Un Maritu per l'altru — Cummeddia in 2 atti, 50 c.
A Signora Pirchiacchjula — Cummeddia in 3 atti, 50 c.
U Propetetarilla — Cummeddia in 4 atti, 50 c.
A Civittola — Cummedia in 3 atti, 1 fr.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct pour ANVERS, HAMBOURG et tous les ports d'ANGLETERRE
Le vap. anglais *Beryl*, chargera vers le 2 décembre,
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH, Directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
LA BIJOUTERIE MATTEI, présente le public qu'elle n'a pas du succursale son magasin se trouve au numéro 20, du 24 Paoli, en face du Grand Café Austral.
Pour satisfaire aux demandes de ses nombreuses clientèle la Bijouterie Mattei a installé dans ses ateliers un ouvrier bijoutier et un ouvrier horloger, ayant travaillé dans les meilleures bijouteries de Paris, Turin, Milan, Barcelone, etc. etc.
Il se pourra effectuer et livrer, à des prix défiant toute concurrence, des travaux de réparations de montres, bijoux, gravure, ciselures, argenture, etc., etc.
En raison du grand stock de ses marchandises, la BIJOUTERIE MATTEI pourra livrer aux prix les plus excessivement réduits des articles de
Joaillerie, Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie argent et métal blanc.
Articles d'Eglise, Lunetterie, grand assortiment de Cothelles, Porte-Bouquets, Sonnettes, Glaces à main, Albumes, Peaux or et argent, Brillants, Pierres fines.
Services de bureaux, grands assortiments de Réveils à partir de 4 fr. 50 garantis, Sonnettes, Appliques.
Grand choix de Chaînes de montres or, argent et nickel, etc.
Montres or, argent, nickel. Couverts argent et métal blanc 1er titre.
Garnitures de cheminées, Tableaux, etc., etc.
Spécialités de la Maison :
Poignards, Sgnata et Brochas or, argent, 1er titre, et métal blanc. — Gourdes monder, etc., etc.
Achat de vieil or et de vieil argent

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Excellences à 50 centimes le boîte. — S'emploient Cigare Mattei, le meilleur, à 60 centimes.

DEMANDEZ ET OFFREZ L'AMARO MATTEI APÉRITIF SUPÉRIEUR
Exquis Cigare Mattei

26e ANNÉE — SAMEDI 23 NOVEMBRE 1901 — 00557 — N° 273

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Sainte Clémence, pape.
SOLEIL : (Heure [illegible])
LUNE : Premier quart., le 16 — Pleine, le 25
FÊTE DE DEMAIN : Jean de la Croix.

22 Novembre

L'ARMÉE D'AFRIQUE

Le Tirailleur

A mon ami François Cane.

Ce mot « tirailleur » indique tout de suite qu'il s'agit d'un soldat de bataille, d'un soldat d'action qui, fusil en main, cartouchières ouvertes, fait le coup de feu sans autre souci que celui de bien utiliser ses munitions.

Oh ! comme ce mot sonne bien pour exprimer le combattant, brave, courageux, calme et intrépide, gambadant de roche en roche, d'un pli de terrain à l'autre, en quête d'un couvert et d'un point d'appui pour tirailler vite et juste.

Eh ! bien, il existe dans notre armée d'Afrique, un type de soldat indigène dressé au service de nos armes qui remplit ces qualités : j'ai nommé le tirailleur algérien, autrement dit le turco.

Cette sorte de sobriquet, le « turco, » est sans doute un héritage oriental rappelant le teint bronzé et le costume des soldats du Grand Turc : pantalon bouffant, petite veste chamarrée de tresses multicolores, chechia, coiffure turque ou turban, coiffure arabe.

De ce costume, le tirailleur en est fier ; il le porte avec orgueil, et cela parce que ses anciens l'ont ennobli, couvert de gloire : sa chechia flèrement posée sur la nuque, le gland au vent, lui donne une mine flère et conquérante ; le collet rabattu (sans jeu de mots) du gilet découvrant un cou nu et halé par le soleil africain et son mollet cambré dans une guêtre bien ajustée et bien blanche le rendent martial et coquet.

∴

Comme son collègue le zouzou, le tirailleur est passé maître dans l'art de gagner des batailles à l'arme blanche. Qui ne se rappelle, en effet, avoir lu le récit de ses prouesses sur les champs de bataille de l'Alma, Sébastopol, Solférino, San-Lorenzo, Freschwiller, et de nos jours encore au cours des expéditions coloniales ?

Arrêtons-nous un peu sur ce mot *Freschwiller* de l'énumération glorieuse que vous venez de lire ; nous rendons ainsi un hommage mérité au *courage malheureux des humbles* qui se battirent si bien malgré l'incertitude des *grands*, pendant l'année terrible, 1870 !

A Freschwiller les turcos du 2e se firent remarquer par leur audace et leur héroïsme. Ils chargèrent avec une telle furie que les Prussiens furent pris de peur et d'admiration. « Ce ne sont pas des hommes, s'écrièrent-ils, ce sont des démons ! »

Ce cri superbe sorti de la bouche d'un vainqueur arrogant suffit-il pour donner une idée juste de la valeur des turcos devant l'ennemi ?

. . . . . .

« Et l'on vit surgir parmi les houblonnières de Freschwiller, ces hommes au visage noir, aux yeux brillants de rage, au front découvert, la baïonnette menaçante, criant d'une voix rauque comme l'écho d'un cri de tigre ou la répercussion de la voix lointaine du muezzin qui du haut du minaret appelle le peuple à la guerre, comme la plainte de l'Orient fanatique : « Allah ! Allah ! Mahomet Allah ! »

∴

L'oriental est fanatique, et par suite courageux, car si le fanatisme est une grande imperfection morale, c'est aussi une qualité en matière de guerre : il aide à surmonter les épreuves et devient dans certains cas le synonyme du courage exalté, du vrai courage, cette vertu essentielle du soldat qui consiste à envisager froidement le danger, à le dédaigner.

Or, quel est le soldat plus courageux que ce soldat indigène de l'Afrique septentrionale ?

Voyez le turco d'Alphonse Daudet qui, pendant la Commune, perdu, égaré, meurt sur les barricades sans jamais avoir su pourquoi on se battait dans Paris entre Français. Aveuglément il s'était élancé dans la fournaise parce que là, on y donnait des coups de fusil.

— Macach bono, s'est-il écrié en tombant, à la vue des canons français braqués sur lui.

Et cet autre descendant de Mahomet qui blasé dit au médecin-major, tandis que des gouttelettes de sang mouillent le sol : « *Oh ! Messié li Major ! beaucoup corogi mais macach facci !* »

Comment passer sous silence aussi cette belle page d'héroïsme du sergent Abd-el-Kader, de sur le au drapeau le jour mémorable de Freschwiller.

Après la charge héroïque des démons, le régiment fut décimé, car ces démons tombaient comme les autres, et le drapeau lui-même faillit être pris. Mais il était en de bonnes mains : le vieil Abd-el-Kader, briscard aux galons d'or, le tenait et cela suffisait. Néanmoins, il fallut user de mainte stratagème pour échapper aux yeux des casques prussiens. Le sergent et ses cinq turcos de garde furent astreints à se cacher dans les bois ou dans les roseaux de la rivière pour n'en sortir qu'à la nuit noire et filer vers Strasbourg.

Les voyez-vous, ces six braves, ces six héros allant dans l'obscurité, cheminant dans l'ombre, le long des fossés, à travers un pays inconnu, inféodé d'ennemis, si loin du sol algérien, ne parlant ni la langue française, ni la langue allemande, se nourrissant de biscuits ou de racines, à peine vêtus, les pieds ensanglantés... ?

Les voyez-vous cachant leur précieux fardeau, serrant d'une main crispée la hampe dont l'aigle au bout, perce les ténèbres... ?

Ils allèrent ainsi pendant deux jours ; le troisième ils firent leur entrée dans Strasbourg, la tête haute et le drapeau déployé.

∴

La France peut être flère de cet élément militaire de l'Algérie. Aucune nation ne peut rivaliser avec elle. Il faut bien croire, sans forfanterie aucune, que les Cipayes indiens, soldats anglais, sont loin d'être comparés à nos tirailleurs algériens. Qu'elle les encourage donc et les récompense, ces précieux serviteurs. Qu'elle se montre leur protectrice au point de vue social. L'Algérie, c'est la France et non une colonie. Le tirailleur est flèr d'appartenir à un grand pays comme la France, et à l'exemple du grand émir Abd-el-Kader il l'aime d'un grand amour.

— Bono franci, bono, dit-il, rendant ainsi hommage au caractère humain et généreux du Français.

HENRI DAVEZE.

ÉPURATEURS DES CORSES

23 novembre 1882. — Le Doge de Gênes renvoie à l'examen de l'Office de la Corse une requête des orateurs Mariano de Marsito et Dominique d'Ornano demandant l'envoi en Corse de deux commissaires avec mission de s'enquérir des besoins du pays, pour la révision des statuts corses dans le sens d'une atténuation strictement obligatoire, et un nouvel indult en faveur des bandits.

NOS ROUTES NATIONALES

RAPPORT DE L'INGÉNIEUR EN CHEF AU PRÉFET

Nouvelle route entre Corte et Cervione

L'intérêt qu'il y aurait à relier entre eux par une grande artère aboutissant d'un côté à Cervione, de l'autre à Corte, les importants cantons de Piedicorte, Moita, Pietra di Verde et Valle d'Alesani, a conduit le service à présenter à l'approbation de l'Administration, à la date du 10 juillet 1899, un avant-projet de la route dont il s'agit, estimant à 350.000 francs la dépense nécessaire pour l'ouverture de cette voie nouvelle sans chaussée d'empierrement, ce que permet, à titre provisoire, la nature du sous-sol.

Une décision ministérielle du 25 mars 1899 a pris en considération cet avant-projet en spécifiant qu'il y avait lieu de surseoir à l'enquête administrative, jusqu'à ce que les communes traversées par le tracé de la nouvelle route, eussent souscrit l'engagement formel de prendre à leur charge les frais d'acquisition des terrains nécessaires et les indemnités des dommages qui pourront résulter de l'exécution des travaux.

La résistance apportée par la commune de Fociochia à donner satisfaction aux prescriptions de la décision précitée, a été pendant longtemps un empêchement absolu à l'évolution de l'affaire. Cette difficulté a été définitivement résolue à la suite des conférences intercommunales tenues en juillet 1902 entre les communes d'Altiani, de Piedicorte et de Pietrarecena, qui ont pris à leur charge les indemnités de terrains et de dommages auxquelles donnera lieu l'exécution des travaux sur le territoire de Fociochia. L'administration locale a, par un rapport du 18 octobre suivant, demandé l'autorisation dont il s'agit, à l'enquête d'utilité publique.

Une décision ministérielle du 28 décembre 1903 a autorisé cette mise à l'enquête dans les formes prescrites par l'ordonnance du 18 février 1834.

Toutes les formalités ont été remplies avec succès. A la date du 14 janvier 1899, M. le Ministre des Finances a écrit à son collègue, M le Ministre des travaux publics, la lettre ci-après relative à la construction de la route dont il s'agit :

« Par lettre du 8 janvier courant, vous avez bien voulu me faire connaître votre intention de soumettre au Parlement un projet de loi ayant pour but l'ouverture d'une nouvelle route nationale entre Corte et Cervione ainsi que la déclaration d'utilité publique des travaux et vous m'avez demandé si je ne voyais, en ce qui me concerne, aucun inconvénient à engager la dépense de 350.000 francs qui incombera au Trésor dans cette entreprise.

» Permettez-moi, Monsieur le Ministre et cher collègue, d'appeler une fois de plus votre attention sur la nécessité qui s'impose aujourd'hui de n'engager aucune dépense de travaux avant que les entreprises en cours soient à peu près entièrement achevées.

» Le rapporteur du budget de votre département, pour l'exercice 1899, a expressément déploré au sujet des crédits des routes (pages 52 à 57 de son rapport) qu'on ne saurait mettre trop de réserve à entamer de nouvelles entreprises et que la Commission du budget ne saurait trop inviter M. le Ministre à n'autoriser l'addition d'aucune entreprise au programme soumis aux Chambres, et à ne faire en tout cas exception que pour celles dont l'urgence et l'importance seraient établies par le concours des intéressés.

» Ces indications sont entièrement l'accord avec les réserves que mon département n'a cessé de faire au sujet des entreprises nouvelles. Je ne serais dès lors disposé à contresigner le projet de loi dont vous avez bien voulu m'entretenir qu'autant que l'importance et l'urgence de la nouvelle route seraient très nettement démontrées.

» L'intérêt de cette création paraît, il

---

63 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Lys dans la Vallée

de M. H. DE BALZAC

A MADAME DE MONTSAUF

— Chère Henriette, lui dis-je alors, en serrant son bras contre mon cœur et m'arrêtant pour la contempler dans sa douleur, vous m'avez naguère dirigé savamment à travers les voies périlleuses du grand monde ; permettez-moi de vous donner quelques instructions pour vous aider à finir le duel sans témoins dans lequel vous succomberiez infailliblement, car vous ne vous battez point avec des armes égales. Ne luttez pas plus longtemps contre un feu.

— Chut ! dit-elle en réprimant deux larmes qui roulèrent dans ses yeux.

— Ecoutez moi, chère ! Après une heure de ces conversations que je suis obligé de subir par amour pour vous, souvent ma pensée est pervertie, ma tête est lourde ; le comte me fait douter de mon intelligence, les mêmes idées répétées se gravent malgré moi dans mon cerveau. Les monomanies bien caractérisées ne sont pas contagieuses ; mais, quand la folie réside dans la manière d'envisager les choses, et qu'elle se cache sous des discussions constantes, elle peut causer des ravages sur ceux qui vivent auprès d'elle. Votre patience est sublime, mais ne vous mène-t-elle pas à l'abrutissement ? Ainsi, pour vous, pour vos enfants, changez de système avec le comte. Votre adorable complaisance a développé son égoïsme, vous l'avez traité comme une mère traite un enfant qu'elle gâte ; mais, aujourd'hui, si vous voulez vivre..., et, dis-je en la regardant, vous le voulez ! déployer l'empire que vous avez sur lui. Vous le savez, il vous aime et vous craint, faites-vous craindre davantage, opposez à ses volontés diffuses une volonté rectifigne. Etudiez votre pouvoir comme il a su l'étendre, lui, les concessions que vous lui avez faites, et renfermez sa maladie dans une sphère morale, comme on renferme les fous dans une cage.

— Chut ! dit-elle en réprimant deux larmes qui roulèrent dans ses yeux.

— Ecoutez moi, chère ! Après une heure de ces conversations que je suis obligé de subir par amour pour vous, souvent ma pensée est pervertie, ma tête est lourde ; le comte me fait douter de mon intelligence, les mêmes idées répétées se gravent malgré moi dans mon cerveau. Les monomanies bien caractérisées ne sont pas contagieuses ; mais, quand la folie réside dans la manière d'envisager les choses, et qu'elle se cache sous des discussions constantes, elle peut causer des ravages sur ceux qui vivent auprès d'elle. Votre patience est sublime, mais ne vous mène-t-elle pas à l'abrutissement ? Ainsi, pour vous, pour vos enfants, changez de système avec le comte. Votre adorable complaisance a développé son égoïsme, vous l'avez traité comme une mère traite un enfant qu'elle gâte ; mais, aujourd'hui, si vous voulez vivre..., et, dis-je en la regardant, vous le voulez ! déployer l'empire que vous avez sur lui. Vous le savez, il vous aime et vous craint, faites-vous craindre davantage, opposez à ses volontés diffuses une volonté rectifigne. Etudiez votre pouvoir comme il a su l'étendre, lui, les concessions que vous lui avez faites, et renfermez sa maladie dans une sphère morale, comme on renferme les fous dans une cage.

— Chère enfant, me dit-elle en souriant avec amertume, une femme sans cœur peut seule jouer ce rôle. Je suis mère, je serais un mauvais bourreau. Oui, je suis souffrir, mais faire souffrir les autres ! jamais, dit-elle, pas même pour obtenir un résultat honorable ou grand. D'ailleurs, ne devrais-je pas faire mentir mon cœur, déguiser ma voix, armer mon front, corrompre mon geste ?... Ne me demandez pas de tels mensonges. Je puis me placer entre M. de Mortsauf et ses enfants, je recevrai ses coups pour qu'ils n'atteignent leï personne ; voilà tout ce que je puis pour concilier tant d'intérêts contraires.

— Laisse-moi t'adorer ! sainte, trois fois-sainte ! dis-je en mettant un genou en terre, en baisant sa robe et y essuyant des pleurs qui me virent aux yeux.

— Mais, n'il vous tue ? lui dis-je.

Elle pâlit, et répondit en levant les yeux au ciel :

— La volonté de Dieu sera faite !

— Savez-vous ce que le roi disait à votre père à propos de vous ? « Ce diable de Mortsauf vit donc toujours ! »

— Ce qui est une plaisanterie dans la bouche du roi, répondit-elle, est un crime ici.

Malgré nos précautions, le comte nous avait suivis à la piste ; il nous atteignit tout en sueur sous un noyer où la comtesse s'était arrêtée pour me dire cette parole grave ; en le voyant, je me mis à parler vendange. Etait-il d'injustes soupçons ? Je ne sais ; mais il resta sans mot dire à nous examiner, sans prendre garde à la fraîcheur que distillent les noyers. Après un moment employé par quelques paroles insignifiantes, entrecoupées de pauses très significatives, le comte dit avoir mal au cœur et à la tête ; il se plaignit doucement, sans quêter notre pitié, sans nous peindre ses douleurs par des images exagérées. Nous n'y fîmes aucune attention. En rentrant, il se sentit plus mal encore, parla de se mettre au lit, et n'y mit sans cérémonie, avec un naturel qui ne lui était pas ordinaire. Nous profitâmes de l'armistice que nous donnait son humeur hypocondriaque, et nous descendîmes à notre chère terrasse, accompagnés de Madeleine.

— Allons nous promener sur l'eau, dit la comtesse après quelques tours ; nous irons assister à la pêche que le garde fait pour nous aujourd'hui.

Nous sortons par la petite porte, nous gagnons la tour, nous y sautons, et nous voilà remontant l'Indre avec lenteur. Comme trois enfants amusés à des riens, nous regardions les herbes des bords, les demoiselles bleues ou vertes ; et la comtesse s'étonnait de pouvoir goûter de si tranquilles plaisirs au milieu de ses poignants chagrins ; mais le calme de la nature, qui marche insouciante de nos soucis, n'exerce-t-il pas sur nous un charme consolateur ? L'agitation d'un amour plein de désirs contenus s'harmonise avec celle de l'eau, les fleurs que la main de l'homme n'a point perverties expriment ses rêves les plus secrets, le voluptueux balancement d'une barque imite vaguement les pensées qui flottent dans l'âme. Nous éprouvâmes l'engourdissante influence de cette double poésie. Les paroles, moulées au diapason de la nature, déployèrent une grâce mystérieuse, et les regards exprimèrent de plus éclatants rayons en participant à la lumière si largement versée par le soleil dans la prairie flamboyante. La rivière fut comme un cristal sur lequel nous volions. Enfin, n'étant pas divertis par le mouvement qu'exige la marche à pied, notre esprit s'empara de la création. La joie tumultueuse d'une petite fille en liberté, si gracieuse dans son geste, si agençante dans ses propos, n'était-elle pas aussi la vivante expression de deux âmes libres qui se plaisaient à former idéalement cette merveilleuse créature rêvée par Platon, comme de tous ceux dont la jeunesse fut remplie par un heureux amour ? Pour vous peindre cette heure, non dans ses détails indescriptibles, mais dans son ensemble, je vous dirai que nous nous aimions en tous les êtres, en toutes les choses qui nous entouraient.

(*A suivre*).

est vrai, justifie, jusqu'à un certain point, par les offres de subsides des communes intéressées, en ce qui concerne le montant des indemnités de terrains et de dommages ; mais il ne me semble pas, à défaut de renseignements plus précis, que ce concours des municipalités de la Corse puisse être hiérarchisé, et pour que ce puisse atteindre, dans la situation financière actuelle, au dépôt du projet, il serait indispensable d'invoquer d'autres considérations tout à fait décisives.

» Je vous serais obligé, en conséquence, Monsieur le Ministre et cher collègue, de vouloir bien examiner si les travaux de la nouvelle route ne peuvent réellement être ajournés et, si vous persistez à penser que leur exécution immédiate s'impose, de m'indiquer avec quelque détail les motifs de l'urgence. »

Par un rapport en date des 27-30 avril 1898, le Service a fait connaître les motifs qui militent en faveur de l'exécution immédiate de cette route.

Route nationale n° 194

Rectification de cette route entre le col de Teghime et l'embranchement de Barbaggio.

Ces travaux ont été déclarés d'utilité publique par décret en date du 2 février 1901.

Le projet d'exécution est en préparation et il sera prochainement soumis à l'approbation de l'administration supérieure.

Route des Sanguinaires

Au cours de la session ordinaire du Conseil général d'août-septembre 1899, cette assemblée a, sur la proposition d'un de ses membres, M. Peraldi, conseiller général du canton d'Ajaccio, émis le vœu que le chemin vicinal n° 1 des Sanguinaires soit classé comme annexe de la route nationale n° 193.

Ce vœu, qui n'était que l'expression d'un desiderium souvent renouvelé par M. le Préfet, a donné lieu à l'étude d'un avant-projet qui a été soumis à l'examen de l'administration supérieure.

Le rapport qui accompagne cet avant-projet portant les dates des 19-24 décembre 1899, après avoir discuté le tout et les avantages de l'entreprise projetée et les dispositions principales de l'avant-projet, donne l'évaluation de la dépense de premier établissement qu'entraînerait la remise en état du chemin, les élargissements et les rectifications qu'il y aura lieu d'exécuter pour lui donner le profil normal des routes nationales de la Corse, et son empierrement, sur toute sa longueur ; cette dépense est évaluée à 34.000 francs. Il fait ressortir que la dépense annuelle d'entretien, évaluée à 300 francs par kilomètre, soit 3 600 francs environ pour la longueur totale de 12 kilomètres, n'occasionnera pas pour l'Etat une augmentation de dépense très sensible, si l'on considère que l'entretien des 1.132 kilomètres de routes nationales de la Corse donne actuellement lieu à une dépense annuelle de 45.000 francs environ.

Enfin, il conclut à ce que l'Administration supérieure veuille bien prendre en considération l'avant-projet présenté et autoriser le Service à remplir les formalités nécessaires (enquêtes et conférences) pour obtenir le décret de classement du chemin des Sanguinaires comme annexe de la route nationale n° 193.

Comité Républicain de Bastia

Les républicains de Bastia et de la section de Cardo sont convoqués dimanche prochain à deux heures de l'après-midi au théâtre municipal, (péristyle, place Favalelli).

Ordre du jour : Renouvellement du Comité.

Le Président, PIERRE VALERY.

N. B. — On est prié d'être exact.

Bulletin Financier

Paris le 19 Novembre 1901.

Le marché est très faiblement et offre en tendance soutenue. Le 3 0/0 s'est avancé à 100.05. Le 3 0/0 a 101.10. Les Etablissements de Crédit sont fermes, notamment la Société Générale qui monte à 609, à cause du bocalion important qui va résulter pour ces établissement du gain de primes du gratis.

Parmi les valeurs industrielles, les Hispano-Suisse et Aciéries de Saint-Nazaire s'échangent à 4 0/0 ; l'action Paris Notignon reste à 0/0.

Les avantages particuliers que possèdent sur les fonteurs Delta leur assurent un débouché presque sans limites pour la vente. On peut donc prévoir un dividende élevé pour les actions de cette Société qui a bureaux de Paris et de Lyon, 8 rue de l'Isly, offre encore à ses clients à vil pair de cent francs. Fonds étrangers fermes. L'Extérieur progresse à 74,07 et le Turc à 29 à 28,95. Le marché Russe est meilleur. 3 0/0 99.30. Consolidé Anglais N-finale Financiers en avance à 111.50. Capital et Ordinaire Autriche d'Autre 115 et 82.50. Prestigieux Chi Industriel d'Electricité d'Anvers 40. Action Belge-Hongroise de Transports 122.50.

Nos Chemins de Fer sont stationnaires.

Librairie Ollagnier

Almanach Hachette pour 1902

Broché	1 50
Cartonné	2 00
Reliure souple	3 00
Almanach complet cartonné	3 50
Id. reliure souple	4 50

CRI D'AMOUR DE L'EXILÉ à sa chère Corse

Non, ce n'est pas pour tes grands hommes,
Ma Corse, que je t'aime tant ;
Ils seront toujours des atomes
Devant ton soleil éclatant ;

Non, ce n'est pas pour ton histoire
Que je t'aime d'amour si pur :
Jamais ta plus brillante gloire
Ne vaudra ton beau ciel d'azur.

Je t'aime, non pour les souffrances
Que t'ont fait subir des tyrans,
Mais pour les superbes vengeances
Dont tu frappais tes conquérants.

Je t'aime aussi pour tes montagnes,
Tes pics si fiers au sommet blanc,
Et pour tes riantes campagnes,
Trop souvent teintes de ton sang.

Je t'aime pour les sombres roches
Où le chevreau broute le thym,
Et pour le son doux de tes cloches
Que j'entendais soir et matin.

Je t'aime pour la blanche église
Où, souvent, enfant, j'ai prié,
Et pour la visille tombe grise
Où mon grand-oncle est enterré.

Je t'aime pour la mer qui gronde
A tes pieds, mais pour t'implorer
De te regarder dans son onde :
Tu t'embellis à t'y mirer.

Je t'aime pour toutes ces choses,
Et n'aime rien autant que toi,
Car tu es la terre des roses,
Des hommes fiers et de la Foi !

A. P.

Marseille, 18 novembre 1901.

Averse des Andromédides

Vénus, Jupiter et Saturne

Ce soir averse des étoiles filantes dites Andromédides, parce qu'elles semblent émaner de la constellation d'Andromède. *Ce phénomène* pourra être observé jusqu'au 27 ; mais depuis plusieurs années, le nombre des étoiles filantes n'est pas considérable.

Le ciel offre en ce moment un spectacle curieux. Les trois planètes : Vénus, Jupiter et Saturne, se trouvent rapprochées, et au coucher du soleil on peut admirer au Sud, la brillante Vénus, la plus belle étoile du ciel, et plus haut Jupiter, qui quoique paraissant comme une mie étoile de première grandeur, ne peut supporter la comparaison avec Vénus, et à côté Saturne, à peine visible.

Ce groupe qui se reproduit assez rarement, peut être observé vers 6 heures du soir, au-dessus du Palais de Justice.

Saturne et Jupiter entreront en conjonction jeudi 28 du courant, ce phénomène se reproduit tous les 28 ans.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Stephanopoli, pourvu du certificat d'aptitude à l'enseignement de l'italien, surveillant général au lycée de Nice, est rangé dans la 6e classe des surveillants généraux licenciés.

— M. Deluca, nommé répétiteur au lycée d'Alger, est maintenu, sur sa demande, dans les fonctions de répétiteur au lycée de Constantine.

— M. Mascarelli, surnuméraire des postes et télégraphes au bureau central de Marseille, est nommé commis à la recette principale des douanes de cette ville.

— M. Mibelli, contrôleur de 3e classe et réglen en Indo-Chine, est promu contrôleur de 2e classe.

Conférences Populaires

La conférence de ce soir samedi 23 novembre sera faite à 8 heures, à la mairie, dans la salle du Conseil municipal, par M. Goutte, professeur d'histoire au Lycée, sur le sujet suivant : Versailles et la Cour au 17e siècle.

Gazette Départementale

CROCICCHIA. — La famille de M. Agostini, instituteur à Bisinchi, vient d'être cruellement éprouvée ; un charmant petit garçon de 3 ans, le petit Félix-Antoine, qui laissait depuis longtemps la joie et la consolation des parents, s'est éteint le 4 du courant, emporté par une méningite que l'art de deux médecins et les soins les plus assidus des parents n'ont pu conjurer. C'est le troisième garçon que ce pauvre père et son épouse inconsolable voient disparaître, tous emportant par la même maladie.

La population de Bisinchi s'est unie à celle de Crocicchia pour accompagner les restes du cher bébé jusqu'au cimetière de Saint André de Crocicchia où il a été inhumé, et prouver à son instituteur la large part qu'elle prenait à son immense douleur. — *Un Ami.*

PRUNELLI. — Le conseil d'Etat ayant confirmé l'arrêté du conseil de préfecture de la Corse en date du 12 juillet 1900, qui annulait l'élection de M. Gelormini Jacques, comme conseiller municipal de la commune de Prunelli di Fiumorbo, les électeurs de cette commune sont convoqués pour le dimanche 1er décembre à l'effet d'élire un membre du conseil municipal, en remplacement de M. Gelormini.

BARBAGGIO. — C'est par erreur que nous avons annoncé que M. Devicchi, maire, était candidat au Conseil général pour le canton de Saint-Florent.

M. Girolami, garde-champêtre de la commune, a obtenu 37 voix : M. Feydel en a obtenu 22.

FOCICCHIA. — M. Alessandri s'était pourvu devant le conseil d'Etat contre l'arrêté du conseil de préfecture qui a validé les élections municipales de Focicchia.

La requête de M. Alessandri a été rejetée.

CORTE. — M. Oddon Bertranda, employé des chemins de fer départementaux, vient de s'éteindre dans sa cinquante-neuvième année.

Serviteur dévoué et consciencieux, il emporte les regrets de ses chefs et l'estime de ses camarades, qui tous ont tenu à assister à la levée du corps.

Le deuil était conduit par le fils, M. J. Bertranda, sous-chef de section à la Compagnie des chemins de fer, entouré de parents et des employés de la Compagnie.

Nous adressons à M. Bertranda et à sa famille toutes nos condoléances.

Nous commencerons demain la publication de

Per un Fruscettu !

Commedièla in 4 atti

DI P. VATTELAPESCA

Médecine supérieure

Nous appelons l'attention des lecteurs sur les Dépuratifs du Dr Ollivier, de Paris, qui depuis plus de cinquante ans rendent des grands services dans l'art de guérir. Ses pilules, sirop, cantilles et surtout ses merveilleux bracelets, sont d'une efficacité incomparable contre toutes les maladies virulentes, secrètes, contagieuses des deux sexes sous toutes leurs formes, même les plus graves et les plus invétérées. Souveraines contre toutes ces affections de la peau et les vices du sang

Ils sont seuls approuvés, *autorisés officiellement*. Voir à cet égard la récompense de 24.000 frs. Ces témoignages authentiques, uniques, de toute confiance, prouvent la supériorité incontestable de ces médicaments connus inoffensifs, puissants et démontrés. Comparez et jugez, malades intelligents riches ou pauvres, ici c'est la guérison prompte et certaine.

On envoie gratis et franco une brochure très instructive avec échantillon de 2 biscuits si l'on veut. Consultations de 1 h. à 5 h. et par lettres, un timbre pour réponse, rue de Rivoli, 33, à Paris.

Assemblée de Charité

Une assemblée de charité, au profit des pauvres secourus par la conférence de Saint-Vincent de Paul, aura lieu demain, dimanche, à Saint-Jean, à 4 heures, à l'issue des vêpres, qui commenceront à 3 heures et demie.

Le R. P. Meignan, prédicateur de la retraite des Dames, prononcera le sermon.

La quête sera faite par Mlles Mathilde Battistini, Anna Bourgeois, Cagninacci, Joséphine Casalta.

Les personnes qui ne pourraient assister au sermon sont priées d'adresser leurs offrandes aux demoiselles quêteuses, à M. le Curé de Saint-Jean ou à M. le Président de la Conférence.

VUE AFFAIBLIE

Par suite d'un mauvais état de santé

Quand l'organisme est épuisé par la maladie ou quelque affection chronique il faut pour le reconstituer une aide réelle, efficace, telle que celle suggérée dans la lettre suivante :

Quillan (Aude), 30 décembre 1900.

Monsieur, Ma fille Pauline, atteinte d'une maladie d'yeux, souffrait cruellement. Elle resta dix mois entiers sans voir la lumière ; ses nuits étaient agitées, son appétit nul et la



Pauline BOYER

digestion du peu qu'elle pouvait absorber, très difficile. Bien des remèdes avaient été employés, mais en vain ; aucun d'eux ne put enrayer le mal.

Nous eûmes cependant l'heureuse idée de recourir à l'Emulsion Scott, et environ 15 jours après le commencement du traitement, nous constatâmes déjà un mieux sensible. Nous continuâmes donc avec confiance l'emploi de votre bienfaisante Emulsion Scott, et maintenant notre fille est radicalement guérie ; elle mange et dort bien, a repris des forces et, point capital, recouvré la vue. Elle est grande et forte pour ses 16 ans et se porte à merveille. Boyer.

Depuis bien longtemps nous exposons de notre mieux *les bienfaisantes propriétés de* l'Emulsion Scott et partout où on remède est essayé il devient bientôt populaire. Notre marque de fabrique de l'homme tenant un gros poisson sur son épaule est universellement connue de par tout le monde car, grâce à l'Emulsion Scott, chacun peut maintenant absorber l'huile de foie de morue. Rechercher donc bien cette marque de fabrique, c'est ainsi que vous reconnaîtrez la véritable Emulsion Scott.

L'Emulsion Scott se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. Un échantillon d'essai, accompagné de nos Annales, sera envoyé franco contre 0 fr. 75 de timbres adressés à MM. Delaroche et Cie, 2, Place Vendôme, Paris.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 22 novembre 1901.

7 heures du matin. + 11°8 à 12h ; 15°5. 6 heures du soir, + 13. Baromètre, + 13 7. minimum, + 11 2.

Baromètre. — 7 heures du matin, 761 millimètres, 760 mm. 6 heures du soir, 759 mm.

Vent. — 9 h. du matin. S. presque calme. 6 h. du soir, S. E. faible.

Etat du ciel, couvert.

Etat de la mer, très belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0,53, soir, + 0,70

Pluviomètre, à 9 heures du matin : 0.

Baccalauréat

M. Roger Contanil a été reçu définitivement au baccalauréat moderne, 1re partie, devant la faculté d'Aix.

Ont été admis définitivement au baccalauréat classique, 2e partie, devant la faculté d'Aix, MM. Poli Léon, Pila, Musso Henry.

Distinction honorifique

Le ministre de l'intérieur a décerné une mention honorable à Mme Luccioni Hélène, boandière, en récompense du dévouement dont elle a fait preuve au cours de l'épidémie de variole ayant sévi à Marseille d'octobre 1899 à mai 1900.

Carnet mondain

On annonce le prochain mariage de Mlle Catherine Dapelo, fille de l'honorable capitaine marin, avec M. André Bonelli, capitaine au long-cours.

Nous offrons aux jeunes fiancés et à leurs familles toutes nos félicitations.

Un marsouin

Depuis plusieurs jours nos pêcheurs guettent un beau marsouin qui a pris l'habitude de faire ses ébats dans le vieux port, où il fait ripaille avec les poissons qui y sont attirés par les immondices.

Mais ce cétacé semble se jouer de nos ennemis et les met en défaut à tout moment. Il s'émerge de l'onde que pour leur donner l'éveil et défie leurs manœuvres. S'ils parviennent à présenter sa tête au commissariat de la marine, ils auront bien gagné les 10 francs qu'on leur remettra.

Pincé en débarquant

M. le commissaire central était prévenu jeudi, par le service de la sûreté de Marseille, qu'un individu qu'elle recherchait devait s'être embarqué sur le paquebot de Bastia. Aussi, à l'arrivée du *Liban*, M. le commissaire Dumas était sur le quai avec ses agents et ne tarda pas à reconnaître parmi les passagers celui qui répondait aux signalements reçus.

L'individu arrêté n'a voulu répondre à aucune des questions qui lui ont été adressées ; il a été mis à la disposition de M. le Procureur de la République.

Ladri in giro

On signale dans les environs de Cardo une bande d'individus qui ont visité presque toutes les villas qui entourent ce village. Ils y sont volé de toutes les circonstances aggravantes du vol : la nuit, avec effraction, en troupe, avec escalade, dans une maison habitée ou servant à l'habitation, et tout cela pour emporter quelques effets, un peu de linge.

La reclusion ou les travaux forcés pour si peu de profit, il faut que ce soient des inconscients. Cette bande va *sans doute explorer toutes* les villas des environs de la ville.

Les gendarmes et les gardes champêtres sont prévenus. La bande se composerait de deux jeunes gens de Vescovato, ceux impliqués dans le vol Badani et qui ont réussi à s'enfuir.

Avant le vol Badani, ils auraient volé une chèvre, à Lupino, au préjudice de M. Gandolfi, pour la vendre à un boucher, près du cimetière ; ils ont également dérobé une poleine dans la maison Vinciguerra à Biviuco, et des poules chez M. Benedetti, à Cardo.

Au Port

Le vapeur *Adriatico*, capitaine Gil di Borgia, est arrivé de Livourne avec 111 passagers et 12 tonnes, et est reparti pour Porto-Torres.

— Le vapeur *Cyrnos*, commandant Udino, est arrivé de Marseille avec 48 passagers et 172 tonnes, et est reparti pour Livourne avec passagers et marchandises.

— Le vapeur *Lou Cettori*, capitaine Loubatières, est arrivé de Livourne avec 3 passagers et est reparti pour Nice avec passagers et marchandises.

— Le vapeur *Maiorese*, capitaine Browne, est arrivé de Gênes avec 54 tonnes 500.

— Le goëlette *Fortunato Pa*, capitaine Del Carlo, est arrivé de San Remo.

Avis

M. P. Bernardi de Bastia prévient le public qu'il ne répond pas des dettes contractées ou que pourrait contracter son épouse Marie-Adelaïde Bartoli de Figari, qui a quitté le domicile conjugal.

Chirurgien Dentiste

M. Beirami, dentiste des Hôpitaux de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle du département de la Corse, que M. Garibaldi, son opérateur sera visible à Bastia, Grand Hôtel Liegénieur jusqu'au *lundi 25 novembre.*

Piano à vendre

A vendre, très beau piano en bon état. Conditions raisonnables.

S'adresser au bureau du journal.

Bibliographie

Vient de paraître à notre librairie : *L'Ame nouvelle*, de M. Pierre Guiletvauquelin, 50 centimes.

Maladies des yeux

La clinique du Dr Alexandroff à Ajaccio, est transférée à l'ancien Cercle des Palmiers, Cours Grandval, 20, à côté du Grand Hôtel Continental.

Consultations tous les jours de 2 à 3 heures.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Ferrandi Joseph-Léon, employé de chemins de fer, de Paris XIe arrondissement, et Corti Marie-Françoise, couturière, de Bastia.

DÉCÈS.

Lombardi Madeleine, veuve, 75 ans, de Borgo.

Ghio Rose, veuve, 75 ans, de Bastia.

Institut des Bégues

Guérison certaine, prompte et radicale du Bégaiement et de toutes les infirmités de la parole. Consultations par correspondance.

Ecrire à M. le docteur Barbe, spécialiste, rue Biscarra, 6, à Nice (Alpes-Maritimes).

Cie de Navigation Mixte

(Cie Touache)

Naples-Bastia-Marseille

Départs de Bastia pour Marseille Mercredi 27 novembre à midi par *TOUAREG*, capitaine Sitzs vapeur rapide spécialement aménagé pour passagers.

Pour frêt et passages s'adresser : à Bastia, à M. Arthur Southwell.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de

1, 5 & 10 KILOGR.

500 & 250 GRAMMES

portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

Cédrats

M. Pierre Vincentelli de la maison Gregorj et Compagnie a l'honneur de prévenir les producteurs de cédrats qu'il vient de transférer son chantier à Toga, à côté de celui du syndicat du Venaco et à proximité de la gare maritime. Il ne reçoit donc plus de cédrats à son ancienne usine de Lapino, où il ne laisse personne chargé d'en accepter pour son compte. Que les producteurs avisent.

P. VINCENTELLI.

A partir du 1er décembre

Les Magasins de chaussures

T. CAFFARELLI Fils

situés en face l'oratoire de la Conception, seront transférés, même rue, 10, dans l'ancien Hôtel de la Marine.

Dépêches de Dernière Heure

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

LES PRODUITS CORSES

La commission sénatoriale des douanes a approuvé le projet de loi autorisant : 1° l'admission en franchise sur le continent français d'un certain nombre de produits d'origine corse, portes et lanières en bois de châtaigniers, etc ; 2° l'application du tarif métropolitain à quelques uns de ces produits importés de l'étranger en Corse.

M. Leydet a été nommé rapporteur de ce projet de loi.

Nouvelles Militaires

M. Guiot, lieutenant au 163e, récemment sorti de l'Ecole supérieure de guerre, a été affecté comme stagiaire à l'état-major du gouvernement militaire de Verdun.

M. Scatelli, lieutenant au 21e régiment de dragons, passe au 18e régiment de même arme.

M. l'inspecteur des douanes Pozzo-di-Borgo, est nommé au grade de chef de bataillon dans le corps militaire des douanes.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Affaires courantes

La séance du conseil a été exclusivement consacrée à l'expédition des affaires courantes portées à l'ordre du jour.

Les Morts du Jour

On annonce la mort du comte Haltzfeld, ancien ambassadeur d'Allemagne, à Londres.

On annonce également la mort, à Madrid, de M. Gamazo, ancien ministre des finances.

EN ESPAGNE

Journaliste assailli

de Madrid :

Romeo qui, dans son journal, avait dénoncé les prévarications de certains hommes politiques, a été assailli par trois individus et a reçu deux balles à la tête.

Son état est très grave.

EN ANGLETERRE

M. Chamberlain et l'Allemagne

Les journaux anglais commentent beaucoup les incidents provoqués en Allemagne par le récent discours de M. Chamberlain.

Le correspondant du *Daily Mail*, à Berlin, dit qu'il a vu rarement les masses allemandes aussi fortement soulevées qu'actuellement.

Le *Morning-Post* dit que ces manifestations reflètent l'opinion de la Nation allemande à l'égard de la guerre de l'Afrique du Sud.

Une Election en Irlande

Une élection pour un siège à la Chambre des Communes vient d'avoir lieu à Galway, en Irlande.

Le colonel Lynch, nationaliste a été élu par 1,247 voix, contre M. Pinkett, unionniste, fonctionnaire du ministère de l'agriculture, qui n'a obtenu que 473 voix.

Le colonel Lynch a combattu pendant plusieurs mois dans les rangs des Boers.

Les journaux anglais parlent déjà de son invalidation.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Combat de Blaukrantz

Les Boers ont attaqué à Blaukrantz l'arrière garde anglaise ; le combat a duré quatre heures et a été très acharné.

Le président Steijn et le général De Wet y assistaient.

Le prince Radziwil a été blessé, le capitaine Elliot tué.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Darbot, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

Les Bureaux

Il est procédé au tirage au sort des bureaux.

PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT LOCAL

Adoption de projets de loi autorisant la ville de Dijon et la commune de Saint-Maur à contracter des emprunts et à s'imposer extraordinairement.

La Dépopulation

Discussion du projet de résolution de M. Bernard invitant le gouvernement à instituer une commission extraparlementaire, à l'effet de procéder à une étude d'ensemble sur la question de la dépopulation et de rechercher les moyens les plus pratiques de la combattre.

M. Bernard développe longuement sa proposition ; il propose des taxes sévères sur les célibataires, des modifications à la loi de recrutement, aux procédés de colonisation et au régime du fonctionnarisme.

Le président du conseil tout en mettant le Sénat en garde contre les augmentations de charges publiques qu'entraînerait l'adoption de la proposition Bernard, se déclare partisan de cette proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Séance mardi.

Chambre des Députés

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Massé, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Les Anciens Militaires

Discussion sur la prise en considération de la proposition de loi de M. Georges Berry, allouant une pension de retraite aux anciens militaires, âgés au moins de 60 ans, et non retraités.

La prise en considération est adoptée, et la proposition renvoyée à la commission du budget.

La Crise viticole

Suite de la discussion : 1° de l'interpellation de M. Narbonne au sujet de la crise viticole et sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour en atténuer les effets ; 2° sur l'interpellation de M. Lasies sur les mesures que M. le président du conseil compte prendre en présence des menaces de grève fiscale et de l'impossibilité dans laquelle se trouvent les contribuables de certaines régions viticoles de payer les impôts ; 3° sur l'interpellation de M. Lafferre sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour arrêter les expropriations trop combreuses qui se sont produites dans les régions viticoles comme conséquence de la crise de la mévente des vins.

M. Thomson

parle en faveur des viticulteurs algériens ; d'après lui il faut autoriser les communes à contracter des emprunts pour faire des avances aux viticulteurs : il ne voit que ce moyen pour tirer d'embarras les viticulteurs qui sont véritablement aux abois, qui ne voient pas leurs peines rémunérées et qui ne sont pas seulement à bout de ressources, mais aussi à bout de courage.

L'orateur ajoute, en terminant, que l'on devrait aussi appliquer, d'une manière rigoureuse, la loi sur les bouilleurs de cru.

Le Ministre de l'agriculture envisage avec confiance l'avenir de la viticulture en France. Il fait remarquer que le gouvernement a opéré des dégrèvements, augmenté les droits de douane sur les vins étrangers, fait voter la loi sur les boissons et qu'il poursuit la répression des fraudes.

Il ajoute que le gouvernement a favorisé la création de sociétés coopératives de consommation et qu'il se préoccupe d'obtenir la diminution des tarifs de transports. Une grande modération sera recommandée pour le recouvrement des impôts.

L'orateur fait observer qu'il est impossible au gouvernement d'obtenir la prorogation des échéances des effets de commerce ; toutefois les magistrats pourront être indulgents à l'égard des agriculteurs.

Le gouvernement a également développé le crédit agricole ; les viticulteurs devraient faire de bons produits, et ils seraient dès d'un bon écoulement.

M. de Pommeray

critique longuement la loi sur les boissons.

M. Morinaud

défend, de son côté, la viticulture algérienne.

M. Bourrat

demande des modifications sur les tarifs de transport.

La suite de la discussion est renvoyée à vendredi.

Le Cinquantenaire de Berthelot

M. Berteaux soumet une proposition portant que le bureau de la Chambre et une délégation de dix membres, tirés au sort, assisteront dimanche, à la Sorbonne, à la fête du cinquantenaire de M. Berthelot.

La proposition est adoptée.

Séance lundi matin.

BOURSE DE PARIS

	21 nov.	22 nov.
Amortissable 3 p. 0/0	101.00	101.00
— 3 p. 0/0 ancien	99.95	99.90
— 3 p. 0/0 nouveau	01.07	101.00

CURE DU RAISIN

Les familles Ghio, Bivilli, Marlanghi, Gambini, Cinquini, Justini, Manfredi, Fabrizi, Franceschi, Salsi, Ghilini et Suleal.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissance de la perte cruelle qu'elles viennent de faire en la personne de

Mme Veuve Rose Ghio

née Bivilli

leur mère, belle-mère, sœur, grand'mère, tante, cousine et alliée, décédée, à l'âge de 72 ans, munie des sacrements de l'Eglise, et *les prient d'assister à son enterrement qui* aura lieu aujourd'hui 23 novembre, à 4 heures précises.

On se réunira à la maison mortuaire rue du Poutetto 11.

Transports Maritimes

à prix réduits

Expéditions et colis postaux pour tous pays

Départ de Bastia pour Marseille : Compagnie Touache : le mercredi.

Id. Fraissinet : le lundi et jeudi.

Adresser les expéditions à M. A. PADOVANI, expéditionnaire à Bastia.

JEAN DIAS

Expéditionnaire

1, Rue du Nouveau-Port. 1.

Transit. — Commission. — Représentation. — Consignation. — Formalités et Opérations en douane.

Avances sur marchandises, camionnage, etc.

DEMANDEZ PARTOUT la chicorée extra

MOKA CASIEZ

5 mises hors concours

12 diplômes d'honneur et grands prix

Casiez-Bourgeois, à Cambrai

M. J.-B. Sanna, Agent général pour la Corse

Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

AVIS

M. Pierre PETROLACCI, ferblantier-chaudronnier, 3, rue Miot, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il vient d'attacher à son atelier un ouvrier mécanicien spécialiste pour la réparation des pompes à eau et à bière, robinets plongeurs, irrigateurs et injecteurs, lampes à pétrole et à huile ; réparation et pose d'appareils à l'acétylène. Travaux soignés à des prix très modérés.

Filature de Cocons

Saint-Job

M. Henri Barsanti et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Sel et Repasse, Henri Barsanti, Nouveau port, Bastia.

RESTAURANT DE NUIT

Rue de la Banque, 5

SAMEDIS ET DIMANCHES :

Gras doubles — Gigot. — Poulet rôti. — Merles rôtis. — Soupe à l'oignon et au fromage, à 0,30 cent.

Bijouterie-Horlogerie

Gravure

M. E. GIUNTOLI, ex-bijoutier graveur de la bijouterie Mattei, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il a ouvert ses magasins et ateliers situés Boulevard Paoli, 24, Bastia.

TUMEUR

60 ANNÉES DE SUCCÈS

HORS CONCOURS

MEMBRE DU JURY PARIS 1900

Alcool de Menthe

DE RICQLÈS

Conserves Alimentaires du Périgord

L. JACQUOT, HÉBERT & Cie

à PÉRIGUEUX (Dordogne)

Spécialités de la maison :

LE ROYAL PÉRIGORD, pâté de foie gras truffé extra.

LE DÉJEUNER PÉRIGOURDIN, galantine de gibiers au foie d'oie truffé.

LE DÉJEUNER GAULOIS, galantine de volaille et de gibier non truffé.

FIVE O'CLOCK SANDWICH, purée de foie gras truffé.

Ces produits se trouvent dans toutes les bonnes maisons d'alimentation.

Agent général, M. J.-B. SEGALA, rue Saint-François, 2. — Bastia

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct pour ANVERS, HAMBOURG et tous les ports d'ANGLETERRE

Le vap. anglais *Beryl*, chargera vers le 2 décembre.

Pour fret s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine et des Chemins de Fer
SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL : 20 MILLIONS

Suivant décision de l'Assemblée Générale ordinaire du 14 octobre 1901, le dividende de l'exercice 1900-1901 a été fixé à 65 francs par action, payables par moitié, le 30 novembre 1901 et le 31 mai 1902.

Le paiement des 32 fr. 50 échus le 30 novembre courant, sera fait :

Aux propriétaires d'actions au porteur, contre la remise du coupon n. 59 et sous déduction de 5 fr. pour impôt du timbre et impôt sur le revenu :

Aux propriétaires d'actions nominatives, sur présentation du certificat nominatif d'inscription et sous déduction de 1 fr. 50 pour impôt sur le revenu.

Les lieux de paiement sont :

A St-Chamond, au Siège et dans les bureaux de la Compagnie ;
A Rive-de-Gier, dans les bureaux de l'Usine ;
A St Etienne, à l'agence de la Société générale, Place de l'Hôtel de Ville, 6, et à l'agence du Crédit Lyonnais, Place de l'Hôtel de Ville, 7 ;
A Lyon, chez MM. Vve Guérin et fils, banquiers, rue Paris Gaillot, 34 ; chez MM. Cambefort, F. et C. Saint Olive, banquiers, rue de la République, 15 ;
à l'agence de la Société générale, rue de la République, 6 ;
à la Société Lyonnaise, Palais St-Pierre ;
et au Crédit Lyonnais, rue de la République, 18 ;
A Marseille, à la Société Générale, rue Noailles, 24 ;
A Paris, dans les bureaux de la Compagnie, *Rue des Pyramides*, 20 ; et au Crédit Lyonnais, boulevard des Italiens, 19 ;
A Mulhouse, à la Banque d'Alsace et de Lorraine ;
A Bastia (Corse), chez MM. Gregori frères, banquiers ;
Et au *Boucau* (*Basses-Pyrénées*) *dans les bureaux des Forges de l'Adour*.

St-Chamond, le 19 novembre 1901.

VIN

La Corse par elle-même produit plus de vin qu'il n'en faut pour ses habitants.

La Maison **L.-N. Mattei** et **Cie**, en raison de ses milliers d'hectolitres de Pineto accumulés dans ses chais a de quoi satisfaire les exigences du public, en prix et qualités, mais, en présence des arrivages équivoques de ces derniers temps, la Maison **L.-N. Mattei** et **Cie** ne pouvait se laisser concurrencer par des personnes ne connaissant pas l'article, c'est pourquoi elle a dû acheter une grande cave dans l'Hérault, afin de servir au public un vin naturel et à meilleur marché que partout ailleurs, à Bastia conformément à l'annonce suivante :

VIN
GARANTI NATUREL

La Maison **L.-N. MATTEI** et **Cie** a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'acheter une des plus grandes caves de l'Hérault et que, soucieuse de faire bénéficier ses clients des avantages de cet achat, elle livrera à partir d'aujourd'hui : ce VIN

au détail : **Trois Sous** le litre
en gros : **14** francs en fûts de 5 à 600 litres.

VIN du domaine de Pineto, 25, 30, 35 et 40 centimes le litre suivant qualités.

Maison L. N. Mattei et Cie

Aperçu de quelques prix spéciaux pour le gros

Absinthe en 16 s., 90, 100, 110, 140 fr. l'hect.
Rhums et Cognac, 55, 60, 70 à 180 fr. id.
Vermout Français et Vermout de Turin, 55, 60 et 70 francs l'hectolitre.
Absinthe Pernod Fils, 2.80 le bouteille, verre non compris.
Rhum et Cognac, 0,90 la bout., verre non compris.
Absinthe, 1.10 et 1.20 la bouteille id.
Vins Champagne *Jeanbon*, 1 fr. la bouteille, verre non compris.
Liqueurs de toutes sortes, marques courantes, 0,70 à 0.80.
Liqueurs fines, 2.10 la bouteille.
Sirops assortis, 0,90 et 1.10.
Liqueur, « La Cédratine » 2.80 la bouteille, verre non compris.
Amaro Mattei, 1.10 la bouteille, id.
Vin du Cap-Corse au Quinquina, 1.30 la bout.
Bière Velten, la caisse 0,35 verre non compris.
Vins rouges et blancs à partir de 14 fr. l'hec.

CIGARES :

Reginas, le mille 15 fr. — Petit Japon, 15 fr.
Conrante . . 20 fr. — Londres fins, 20 fr.
Bouquet rose. . 18 fr. — Bonte verte, 18 fr.
Havane et bonde de 25 . . 24 fr. — Ajaccines larges, id. . . . 24 fr. — courts. 24 fr.
Jamont, longs et courts . . 24 fr. — Trabucos. 25 f. etc., etc.
Cigares Elites, la boîte de 100, 2.50.
Id. Inis-Bella, Bargonese, boîte de 100 2.50
Id. Marseille en boîte de 25, 1.25.
Id. id. 50, 2 francs.
Id. id. 100, 3.75.
Id. Le Corse, en boîte de 100 3.50.
Id. Sartel, id de 50 4 fr.
Id. Toreatta, Benozzi, la boîte de 100 7 fr
Id. Le Commandeur, id. de 50 3.50
Id. id. id. de 25 2.25
Id. assortis avec bagues, en boîte de 25, 1.25
Id. Petit Mattei, en boîte de 100, 0.75.
Id. Cuba, id 0,70.
Id. Brésil, id. 0,40.
Cigares en Paquets boîte de 10, 3 fr. les 50 b.
Id. ordinaires les 40 paq. de 6 cig. 1.50

N. B. — Marchandises prises à l'Usine de Toga ou rendues franco gare ou quai Bastia.

Mme FAITH GEORGE WOOD
Dentiste anglais

reçoit du 1er au 10 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, 3e étage, en face les magasins Orenga.

La Cédratine

Cette liqueur fabriquée avec les cédrats de la Corse par LOUIS-NAPOLÉON MATTEI, inventeur de l'**Amaro**, est douée d'une propriété de beaucoup supérieure à toutes les autres liqueurs digestives, elle a de plus l'avantage lorsqu'elle est étendue d'eau, d'être apéritive, digestive et antispasmodique.

Enfin, c'est une bienfaisante et agréable liqueur, dont l'usage journalier à modéré ne peut que faciliter toutes les fonctions de l'organisme.

Réclamez dans tous les établissements la liqueur **La Cédratine**

La Maison L.-N. MATTEI & Cie
GRANDE DISTILLERIE BASTIAISE
BASTIA (Corse)

met en vente de l'excellente Eau-de-Vie de vin Corse aux prix suivants.

Eau-de-Vie de Vin

Année 1896, bouteille de 3/4, 4 grappes, 2.50
— 1897, — — 3 — 2.50
— 1898, — — 2 — 1.75
— 1899, — — 1 — 1.25

Eau-de-Vie de Marc

Vieille, bouteille de litre. 1.25
Nouvelle, bouteille de litre. 0.75

Eau-de-Vie pour conservation de fruits.

Demandez partout

LA CÉDRATINE
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie

Liqueur apéritive, digestive et antispasmodique dont l'usage journalier et modéré, facilite toutes les fonctions de l'organisme.

LE SEUL
journal illustré des Dames publie environ cent gravures inédites de Modes, Travaux de Mains, etc., par numéro
LA SAISON
30, Rue de Lille, Pa
Un numéro spécimen sera gratuitement vous envoyé qu'il est en même temps le plus riche en littératures saines et meilleur marché entre tous.
(8 francs l'an)

Savonnerie Corse
Fabrique à Toga
Bureaux : 15, Boulevard Paoli

M. I. Venturini a l'honneur d'informer publie qu'en prévision du survenir de ses [illegible] et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de doter la Savonnerie Corse d'un [illegible] vaste matériel considérablement perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de ses Savons et engage tous ceux qui veulent en user pour leur argent à exiger tout savon qui ne portera le nom : I. Venturini, imprimé sur chaque morceau.

Prime gratuite

Nous sommes heureux d'informer nos lecteurs que nous avons obtenu de « l'édition Nationale de Chansons » la faveur d'abonnements gratuits. Nous les autorisons donc à en faire la réclamation à l'Administration 10, rue Caumont, Paris, qui leur adressera gratuitement pendant trois mois une série magnifique de toutes les Chansons de tous genres, Romances, etc., les plus en vogue avec accompagnement de piano en grand format.

Il suffira de joindre à sa demande 8 timbres à 15 centimes pour frais de ce superbe cadeau renfermant 18 francs de musique à prix marqué.

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI

LA BIJOUTERIE MATTEI, prévient le public qu'elle n'a pas de succursale ou magasin ni vente en numéro 20, de la Poste, en face du Grand Café Américain.

Pour satisfaire aux demandes de ses nombreux clients la Bijouterie Mattei a installé dans ses ateliers un ouvrier bijoutier et un horloger, ayant travaillé dans les meilleures fabriques de Paris, Turin, Milan, Barcelone, etc. etc.

Elle pourra désormais et livrer, à des prix défiant toute concurrence, des travaux de réparations de montres, bijoux, gravure, ciselures, argenture, etc., etc.

Et vaste du grand stock de ses marchandises, la BIJOUTERIE MATTEI pourra livrer aux prix les plus exceptionnels réduits des articles de

Joaillerie, Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie argent et métal blanc.
Articles d'Eglise, Lunetterie, grand assortiment de Cordons, Perle-Bonnets, Encriers, Glaces à main, Albums, Portures or et argent, Brillants, Pierres fines.
Services de bureaux, grands assortiments de Réveils à partir de 4 fr. 50 garantis, Régulateurs, Appliques.
Grand choix de Chaînes de montres or, argent et nickel, etc.
Montres or, argent, nickel. Couverts argent et métal blanc 1re titre.
Garnitures de cheminées, Tableaux, etc., etc.

Spécialités de la Maison :

Poignards, Stylets et Broches or, argent, 1er titre, et métal blanc. — Gourdes montées, etc., etc.

Achat de vieil or et de vieil argent

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon etc.

Traversée rapide; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

Amaro est pour tout consommateur ami de la bière, ce qui réjouit le cœur, et chasse au loin la bile, tous il est utile.

Au printemps l'Amaro est pour tout consommateur ami de la bière, ce qui réjouit le cœur, Un produit excellent, et chasse au loin la bile, Il ranime le sang ! tous il est utile. Par sa propriété di[illegible]

Almanach de Poche
pour l'année 1902

Librairie du PETIT BASTIAIS
P. VATTELAPESCA
(P. LUCCIANI)
1re SÉRIE

Les Tribulations d'un Soldat Philippin
Cummedità in 3 vitti, 50 centimes

Un Maestru per l'altru Cummedità in 3 vitti, 50 c.	**A Signora Pistchicochitula** Cummedità in 3 vitti, 50 c.
U Prupietariu Stallu Cummedità in 1 vittu, 50 c.	**A Civittòla** Cummedità in 5 vitti 1 fr.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, par sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes le boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 10 centimes.

DEMANDEZ ET OFFREZ L'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

L'Exquis Cigare Mattei

26e ANNÉE — DIMANCHE 24 NOVEMBRE 1901 — N° 274

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Jean de la Croix
SOLEIL : (Heure à Bastia)
Lever, 6 h. 30 m. — Coucher, 4 h. 4 m.
LUNE : Premier quart, le 16 — Pleine, le 25
FÊTE DE DEMAIN : Sainte Catherine.

23 Novembre

Nous sommes heureux d'offrir à nos lecteurs la composition qui a valu à notre jeune concitoyen M. Fernand Mattei, *une mention au concours Sévigné, ouvert par le* Gaulois.

MON ÉTÉ

Et mes jours sont chasse les rochers, les vieil hiver,
D'un autre chérie,
De roses nuées et chants éternelle paix,
Terre de liberté, de bonheur et de foi.
PANCHARME. — (CORSICA).

Par ces temps de chaleur caniculaire, où l'habitant des villes qu'une nécessité fâcheuse ne retient pas rivé à son bureau ou prisonnier dans sa boutique rêve de boucler ses malles et de s'envoler à destination du petit trou pas cher, que les esclaves du devoir, ceux qui restent, blaguent si fort à titre de consolation, je n'ai pas foi — oh ! pas du tout ! — dans ces petites stations balnéaires ou thermales où l'on n'a les trois quarts du temps, pour toute verdure que le tapis vert de la table de jeu, pour tout agrément que la *conversazione* banale ou le flirt bête, et pour toute distraction que la sarabande effrénée des éternels petits chevaux.

Aussi, tous les ans, dès que les rayons trop ardents du soleil font mûrir les moissons et transforment la ville en une incandescente fournaise, je m'empresse de fuir, abandonnant avec une très vive satisfaction l'asphalte des trottoirs avec la vue agaçante des autos, des tuyaux de poêle et des sergents de ville. Et je m'en vais, bien loin, derrière les montagnes de la Corse, me réfugier dans mon petit village blotti entre deux rochers comme un nid de faucon, et dont les huit ou dix maisons sont si haut perchées, si petites, et si misérables, qu'on les dirait prêtes au moindre coup de vent à dégringoler dans l'abîme.

Jetez ainsi lecteur, du haut de ce petit village, un regard circulaire sur le paysage qui nous entoure ou plutôt que nous dominons. Voyez, pas la moindre trace de ces prairies verdoyantes où les fleurettes à corolle papillonacée jettent comme un tapis multicolore et qu'ombragent des pommiers ployant sous le poids de leurs fruits, vous savez ces prairies plates et vulgaires dont s'inspirent les faiseurs de chromos, qui ornent les salles de gargotettes. Non, point de verts pâturages, point d'arbres féconds. Mais des rochers âpres, nus, stériles chevauchant les uns sur les autres on dévalant vers la plaine. Pour toute végétation quelques ifs maigres et hérissés, quelques chênes rabougris au feuillage sombre, et quelques châtaigniers noueux à demi calcinés par la foudre. La faune, elle aussi, est en parfait rapport avec la sobriété du décor et la stérilité de la végétation ; des mules étiques aux jambes fines mais nerveuses qui broutent les chardons et les asphodèles, des taureaux noirs ou fauves, à cornes basses et à échine saillante qui se disputent avec d'horribles meuglements la moindre touffe de bruyère, le moindre rameau de cytise.

Et dans ce petit village blotti entre deux rochers comme un nid de faucon, où même une vie pas très fastueuse, pas très grasse, mais qui repose joliment de l'asphalte des trottoirs avec la vue agaçante des autos, des tuyaux de poêle et des sergents de ville.

Certes, les distractions sont plutôt minces, surtout les distractions à la mode, et les mots *tennis*, *golf* ou *polo* n'ont jamais fait retentir les échos de ces montagnes.

Il en est une cependant que dédaigneraient les névrosés de Trouville ou d'Aix-les-Bains, mais qui est pour le sage la plus reposante et la moins coûteuse : elle consiste à ne rien faire... Demeurer des heures entières vautré dans l'herbe sèche, la tête à l'ombre et les pieds au soleil (car pour se trouver tout à fait bien ici et pour opérer une certaine réaction contre la bise glacée qui souffle, quelques rayons de soleil sont nécessaires), les yeux perdus dans l'immensité bleue du ciel, écoutant la rumeur d'une cascade lointaine, dont l'écho répercute le gracilement, laissant sa pensée flotter dans le vague : on rencontre des gens pour trouver cela délicieux. Je suis de ce nombre.

Parfois un bruit de pas vient me tirer de cet assoupissement. C'est le vieux Don Parsio, pasteur du voisinage, qui vient me faire l'honneur d'un brin de conversation. Pas banal ce type de vieux berger corse. Une figure bronzée et ratinée, cuite par les soleils d'été, gercée par les neiges d'hiver, où les tempêtes du ciel et de l'existence ont tour à tour accru leurs ravages, et qu'encadre une barbe argentée et immaculée. Malgré les quatre-vingt-six ans bien sonnés du vieillard, la physionomie a conservé une rare expression d'énergie virile. Son nez aquilin, aux narines largement dilatées, son œil brun et profond qui lance des reflets de feu, indiquent l'audace généreuse, la vaillance poussée jusqu'à l'héroïsme. Le récit de son existence n'est qu'un long roman débordant de patriotisme...

Il a assisté à bien des drames, à bien des vendetta. Lui-même a gardé la campagne pendant cinq ans, pour avoir, alors qu'il avait vingt ans, dans la chaleur d'une discussion, frappé à mort un « misérable » qui l'avait qualifié de Gênois. Il faut le voir, le vieux Don-Parsio, avec ses gestes lents et son attitude de patriarche, raconter de sa voix forte et rude, dans son pittoresque idiome, ses aventures de jeunesse ! Il force vraiment le respect de ses auditeurs, et c'est avec une très réelle émotion que je savoure ses longs récits.

Mais le meilleur moment de la journée c'est encore le soir. Oh ! ces soirées sur la montagne ! Qui saurait dire leur beauté mystérieuse, leur charme étrange et d'une si impressionnante mélancolie ? C'est ce moment qui n'est plus le jour et qui n'est pas encore la nuit. Les ténèbres s'étendent lentement sur la montagne, noyant les hautes cimes dans leurs replis vaporeux, revêtant les objets les plus simples et les plus inertes, de formes fantastiques, d'allures étranges et effrayantes. Ce sont, autour de vous, le long des haies, dans les bouquets de lentisques, des murmures, des bruissements, des frôlements inexplicables. Ils vont qui ça joue dans les branches feuillues, qui s'engouffre dans le creux des rochers apporte des sons vagues et divers qui s'unissent en une lugubre et palpitante symphonie. Et ces ténèbres et ces chansons sont si propres à frapper l'imagination naïve et féconde du montagnard ! ... Pour lui, le glapissement d'un renard, le grognement d'un sanglier dans le taillis, c'est la voix du traître Vittoro qui livrases frères à l'ennemi puis mourut de malemort et dont l'âme est condamnée à courir éternellement les campagnes sous la forme d'un pourceau.

Pour lui, ce rocher, dont la blancheur blafarde met une note claire dans l'obscurité, c'est un lieu infernal, où les sorcières, se donnant rendez-vous pour le coup de minuit, viennent exécuter leur ronde diabolique. Pour lui, ces chênes dépouillés de leur écorce qui ombragent le camposanto, ce sont des spectres damnés qui tordent leurs bras décharnés en d'éternelles convulsions...

Mais bientôt la lune enflamme l'horizon et monte majestueuse, argentant le ciel, versant des torrents de flammes blanches sur la campagne endormie, et dissipant les ombres traîtresses et redoutables qui abritent l'horrible domaine de la légende, peuplé du monde infernal des visions et des fantômes...

Alors, comme pour saluer le retour de la reine des nuits, monte dans la paix du soir, la *paghiella*, le chœur des chevriers corses, psalmodie douce et triste, complainte mélancoliques d'un peuple de héros qui porte le deuil éternel de son indépendance perdue...

Telles sont, bienveillant lecteur, les impressions que me réservent, chaque année, mes deux mois de vacances, impressions qui me sont nécessaires comme m'est nécessaire le spectacle de ces rochers arides avec leur triste végétation et leur maigre faune, parce qu'en eux demeure attaché le souvenir de mes premiers ans et de mes premiers rêves, parce qu'il n'est en eux ni un ruisseau ni un buisson qui ne soit pour moi l'évocation des jours disparus, qui n'éveille en moi cette sensation unique, si douce, si réconfortante, que l'on éprouve mais que l'on ne saurait rendre et que l'homme est toujours sûr de retrouver dans la petite patrie.

Et ce spectacle et ces impressions je ne les abandonnerais point pour toutes les stations balnéaires ou thermales du monde, avec leur *conversazione* banale, leur flirt bête et la sarabande effrénée des éternels petits chevaux...

FERNAND MATTEI.

MUSIQUE MILITAIRE
PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 24 novembre à 3 h. 1/2

1. L'Indépendant	Wettge.
2. Manon,	Massenet.
3. La Mascotte,	Audran.
4. Les Huguenots,	Meyerbeer.
5. Rosita,	Philliberty.

Le Chef de Musique, C. MOLINELLI.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

25 novembre 1762. — La consulte de Corte adopte le projet de formation de deux régiments en Corse et en confie le commandement à J.-B. de Battafoco et à Baldassari.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE
de Calvi

Les membres de la Société d'agriculture de Calvi, faisant partie du bureau, se sont réunis le 13 octobre, conformément aux statuts.

Dans la cours de cette réunion, il a été décidé, en principe, que les fonds (600 fr.) alloués à notre Société par M. le Ministre de l'agriculture, seraient répartis en primes décernées aux petits propriétaires et aux ouvriers les plus méritants.

Seize propriétaires ou ouvriers ont été ainsi récompensés des services rendus à l'agriculture :

Ce sont : MM. Giudicelli Boniface, Sinibaldi Martin, Loverini Jean, Rocca Toussaint, Antonelli P.-F., de Cassano, Giudicelli Félix, Orsini François, Guidoni Toussaint, Leca Siméon, de Calenzana, Tonelli Michel, Ceccaldi Philippe, Franchi Dominique, Costa Don Côme,

---

II. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

THÉRÈSE AUBERT

par CHARLES NODIER

I.

Dans le désordre où cette idée me jetait, j'avais tellement précipité ma marche que Thérèse ne pouvait plus me suivre. Nous arrions déjà passé la grille par laquelle les jardins de M. Aubert s'ouvrent sur la campagne, mais nous étions encore loin de la maison. A l'entrée d'un petit jardin dont Thérèse faisait ses délices, elle se reposa sur une pierre brute qu'on y avait placée en forme de siège, et autour de laquelle elle prenait plaisir à entretenir les herbes sauvages et les mousses parasites qui croissent parmi les rochers de la montagne. Je roulai sur mes pas, et je remarquai qu'elle était accablée.

— Tu ne penses qu'à cet Adolphe, me dit elle d'un air de reproche ; et, depuis que nous avons quitté Henriette, j'ai vu que tu ne t'occupais plus de moi.

— Chère Thérèse ! m'écriai-je, que tu es injuste, et comme tu me soupçonnerais peu de te préférer cet Adolphe, dont le nom m'est échappé, si je pouvais te le faire connaître ! Que dis-je ? ne faut-il pas que tu le connaisses enfin, que tu l'aimes pour lui, que tu lui pardonnes du moins d'avoir été aimé si longtemps pour un autre !

— Il y a là dedans, reprit Thérèse, quelque chose que je ne comprends point, je ne sais quoi qui m'étonne et qui m'effraie. Ne me laisse pas dans cette incertitude ; elle est plus pénible qu'un chagrin réel.

— Thérèse, tu ne sais pas que tout mon bonheur dépend d'un seul mot ! Je puis tout perdre ou tout gagner, car ma vie entière est dans ton amour que tu vas peut-être m'enlever ; cependant, ce mot qui décide irrévocablement de mon sort... et du tien, il est de mon devoir de le dire ; et si je meurs de ta colère ou de ton indifférence, je mourrai du moins digne de ton estime.

— Achève.

— Je ne suis pas Antoinette, je suis Adolphe ; — et je tombai à ses genoux en saisissant ses mains qui se dérobèrent aux miennes ; elle poussa un grand cri et s'enfuit.

Je n'ai pas besoin de dire que cet avec changea sur-le-champ tous nos rapports ; depuis ce moment, Thérèse ne me regardait plus qu'avec un œil inquiet, comme si elle avait craint de trouver en moi un ennemi, et qu'elle se défiât des sentiments que je pouvais lui inspirer. L'expression si naïve et si familière de ses traits était devenue sérieuse et même sombre. Souvent, quand mes yeux rencontraient les siens, et qu'ils les forçaient pour ainsi dire à rester fixés sur moi par l'ascendant qu'exerce un amour fortement senti sur la personne qui l'inspire, le nuage de douleur qui les obscurcissait me causait une sorte de regret et de crainte.

Je me trouvais heureux d'occuper sa vie et même de faire naître dans son cœur des orages qu'éprouvait le mien, mais la pensée que ce pourrait être pour elle un malheur de m'aimer brisait quelquefois mon âme, qui n'avait point de force contre les chagrins de Thérèse. Mes dangers ne m'avaient jamais causé autant d'inquiétude que mon bonheur. Je désirais bien que Thérèse fît cause, mais je tremblais qu'elle ne souffrit. Aussi j'évitais avec soin, je croyais du moins éviter tout ce qui était propre à lui rappeler notre situation réciproque, et ce que je lui avais dit de mon amour.

Tout en brûlant de l'impatience d'être seule avec elle, je me félicitais qu'une personne étrangère vînt se mêler à nos promenades et à nos entretiens ; et, aussitôt que cet étranger était arrivé, je désirais de nouveau qu'il s'en allât, quoique bien décidé à ne rien dire à Thérèse et à ménager son repos. Quand nous restions ensemble, sa réserve s'augmentait, et elle s'éloignait doucement, de manière à ne plus me toucher ; aussi cela ne lui arrivait que par mépriser, dans un moment de distraction ou en faisant quelque mouvement involontaire. Alors elle se retirait encore plus loin, et son air devenait bien plus soucieux. Quant à moi, comme je me comptais que sur ces hasards qui surviennent rarement, je m'étais fait une étude de les multiplier, parce que c'était mon seul bonheur. Avec quelle attention j'épiais dans ses yeux le moindre de ses volontés pour prévenir, pour surprendre le moindre de ses gestes, pour faire concourir avec lui une heureuse maladresse qui rapprochait ma main de sa main, mon pied de son pied, ma bouche de son épaule ou de son cou !

Combien de fois, sous le prétexte de lui présenter une fleur de son jardin, ou bien de lui rendre son ouvrage qu'elle avait laissé tomber, j'ai frémi en touchant ses doigts tremblants, dont l'impression légère allait éveiller dans toutes mes veines un sentiment inexprimable de plaisir ! Il y avait, de sa chambre à celle de sa grand'mère, un corridor étroit qu'elle parcourait à tout moment, et où je ne manquais jamais de m'arrêter aussitôt que je pouvais présumer qu'elle allait venir, parce qu'il y avait si peu de place pour deux personnes qu'il était impossible qu'elle y passât sans m'effleurer ; et, à mesure qu'elle s'approchait, je recueillais les forces de mon cœur pour supporter la volupté de ce frôlement si rapide et si délicieux.

Ce hasard me paraissait une faveur, parce que je pensais qu'elle aurait pu l'éviter ou passer autre part, et qu'il n'était d'ailleurs pas concevable selon moi qu'une émotion semblable ne se communiquât pas un peu à la personne qui la faisait naître.

(*A suivre*).

A partir du 1er décembre
Les Magasins de chaussures
T. CAFFARELLI Fils
situés en face l'oratoire de la Conception, seront transférés, même rue, 10, dans l'ancien Hôtel de la Marine.

Sinibaldi Noel, Pinelli, ancien cantonnier, et Astolfi Thomas.

A l'unanimité, nous avons regretté le peu d'empressement qu'ont mis les adhérents à verser leur cotisation et à répandre aux convocations.

En effet, parmi les nombreux villages de la Balagne où tous les propriétaires devraient avoir à cœur de soutenir et faire prospérer une œuvre entreprise en faveur de l'agriculture, nous sommes péniblement surpris de l'indifférence générale. Ainsi, en dehors de Calvi, Calenzana et Cassano sont les seuls qui aient chacun un représentant, un seul, en règle avec la Société. N'est-ce pas dérisoire, alors qu'un grand nombre de propriétaires se sont fait inscrire? Aussi, faute de renseignements, nous avons dû, à notre grand regret, répartir la somme en question entre ces trois localités.

Nous faisons donc un appel chaleureux à tous les retardataires et à ceux qui ne sont pas encore inscrits, afin qu'ils apportent leur bonne volonté, doublée de la modique somme qui permettra à la Société de prospérer, ce qui sera un acheminement ou progrès de la culture dans notre pays.

Nous leur donnons rendez-vous à l'assemblée générale du troisième dimanche de janvier dans laquelle seront discutées les primes à accorder l'année prochaine.

Pour les membres du bureau :
Le Président, DUSERRE-DELMON.

COUR D'ASSISES

La session d'assises qui s'ouvre demain comprend 12 affaires et durera presque trois semaines : elle aurait dû être plus longue, mais quelques affaires n'étaient pas prêtes.

Les accusations comprennent : 2 vols, 3 affaires de mœurs, 1 détournement, 2 meurtres, 1 tentative et 1 complicité, 4 assassinats et 1 tentative.

Les accusés sont au nombre de 19 dont une femme : 7 appartiennent à l'arrondissement de Bastia, 2 à celui de Corte, 2 à celui de Sartene, 4 à celui d'Ajaccio, 3 à celui de Calvi, 1 est étranger au département.

∴

Audience de demain :

Ristori Casimir, demeurant à Bastia, sujet italien, vol qualifié, coups et blessures suivis de la perte d'un œil.

Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur général.

Défenseur, Me Louis Morer.

Elections au Conseil Départemental

M. Canavaggio, directeur de l'école annexe, membre sortant du conseil départemental, a l'honneur d'informer ses collègues qu'il ne se représente pas aux prochaines élections pour le renouvellement des délégués des instituteurs et institutrices publics.

En même temps, il remercie profondément les membres du corps enseignant primaire de la Corse de la confiance qu'ils lui ont constamment témoignée.

Et en leur envoyant l'expression de sa respectueuse reconnaissance, il proteste de son entier dévouement à la grande cause de l'enseignement primaire laïque à laquelle il a été et reste fidèlement attaché.

CANAVAGGIO.

Bulletin Financier

Paris, le 20 Novembre 1901.

Le marché reste bien disposé et certaines valeurs gagnent en reprise appréciable. C'est ainsi que nos Rentes s'inscrivent en nouveaux progrès, le 3 0/0 à 101,10 et le 3 0/0 à 101,25. Le groupe des fonciers du Crédit se montre très ferme.

En Valeurs industrielles, l'action Ragnis (supérieure des Ardennes se traite à 812 fr.; les Obligations Ardoises et Chaudoz de Saint-Nazaire sont fermes entre 415 et 440 francs.

La liste des souscriptions aux actions nouvelles de 400 fr. de la Guinée sera close définitivement le 30 novembre prochain.

Les Fonds Étrangers sont bien tenus. Extérieure 73 fre.; Il Lots 98,30, la Rente Serbe à 4/0 est en nouvelle avance à 67,50, ordinaire et Part Chemin du Congo 4,370 et 4,450. Capital et Ordinaire Azovo d'Anvers 430 et 85. Ambroise 1,870. Heras et Wessels 7,385. La Prévoyance Une Industrielle d'Anvers s'avance à 88 50.

Chemins Français calmes.

Assemblée de Charité

Une assemblée de charité, au profit des pauvres secourus par la conférence de Saint-Vincent de Paul, aura lieu aujourd'hui, dimanche, à St-Jean, à 4 heures, à l'issue des vêpres, qui commenceront à 3 heures et demie.

Le R. P. Meignan, prédicateur de la retraite des Dames, prononcera le sermon.

La quête sera faite par Mlles Mathilde Battistini, Anna Bourgeois, Cagniacci, Joséphine Casalta.

Les personnes qui ne pourraient assister au sermon sont priées d'adresser leurs offrandes aux demoiselles quêteuses, à M. le Curé de Saint-Jean ou à M. le Président de la Conférence.

Per un Fruscettu!

Commediòla in 4 atti

DI P. VATTELAFESCA

PERSONE :

BEPPALEVALLE, *arcuata.*
PEPPA, *a moglie.*
VERONICA, *a figliòla.*
MAI, *a serva.*
SCHETTAVÒN, *banchiere.*
MUDESTU, *a figliòla.*
U sciò PIETRI, *signarittu spientatu.*
CAZIAVÒLA, *incendiera.*
UNOMINEMICA', *torturicch'alu.*
BERTÒLLE, *esacuttina.*
Un senatore.
Un deputatu.
Un oscera.
Pòpulu.

(A scena si passa in Bastia a' tempi nòstri).

ATTU PRIMU.

(In casa di Buffalevalle : una sala da pranzu).

SCENA I.

MAI, *sola (apparicchiendu a tavula)*

Chi casa, chi casa ! Grida u padrone, pienghie a moglie e si dispera, e a figliòla, a corcia un dice nunda, per un dispiegu si genitori, ma si vede pur tròppu chi sòffre pà di elli ... Oh, se un fussi per sa piularella, ch'aghia vistu nasce e allevatu, à un pezzu ch'e' saria sciuritta da st'infernu !...

(entra Bertòlla).

SCENA II.

BERTÒLLE *e* MAI

Mai (trasallendu)

Oh, Madònna ! m'ete spaventata !

riertòlla

Un cunniscite pro a Bertòlla ?

Mai

Di cunnoscu pur tròppu, chi m'imbrutate a casa cu i vòstri scherpani ! Ma un s'entra cusì ind'e case senza picchià.....

Bertòlla

In cunfidenza...

Mai

Chi tante cunfidenza ! Un n'emmu mince allevatu i pòrci insemmu !

Bertòlla (ridendu)

Quel non io !

Mai

Un n'aghiu vinogna d'e vòstre rise... Site un scrianzatu.

Bertòlla

Cridia che u sciò cumpare fussi in casa : è l'ora d'a so cena.

Mai

E boi veniste a scodene qualchi avanzu ?

Bertòlla

Chi male n'ò ? Un bicchieru di vinu...

(pigliendu u cuttiglia cu furcia)

Ma veda che ancu u sciò cumpare beie di quellu d'i cantinò.

Mai

E tròppa vònu per boi... Cappiate a vuttiglia !

(ti strappa a cuttiglia di manu)

Bertòlla

Chi scherpina !

Mai

Andatevine ! Dio ne libari se bi tròva a padrona !

Bertòlla (ridendu)

M'ammazzerà lèse ?

Mai

Bi metterà à pòrta.

Bertòlla

Un la permetterà u sciò cumpare, perch'ese sò d'u portitu.

Mai

D'a manghiusca ?

Bertòlla

Dill' opportunisti.

Mai

È l'istessu.

Bertòlla

Se bi sentissi u sciò Buffalevalle, chi n'è u capu in Bastia !

Mai

Oh, ella, poverettu, un busca pulla ! e l'ingrassate tutti d'a so chorne, appiccighenduvi addòssu comme sanguette ! e quandu ellu sera smuntu a boi tocchj, u cappierete !

Bertòlla (ridendu)

Brava, Mai ! Pariate pròpriu cumme un libru... sirecciatu ! Un cridia chi s'occupassinu di politica e marmittone.

Mai

A politica, a lasciu ai ciavattini... Ma vi ripeta ch'a l'ora d'a cena, e ch'un bulemma mosche inde i nòstri piatti.

(entra Peppa).

SCENA III.

PEPPA *e i Precedenti*

Peppa

Cos'è stu cuncistòru ?

Bertòlla

Beniu a saluta u sciò cumpare.

Peppa (brusca)

Resta salutatu. Andatevine !

Bertòlla

Mi sera permessu d'aspettalla ?

Peppa

No ch'ummu da fà !

Bertòlla

Fate puru : cun me un c'è suggizioni.

Peppa

Un bògliu guardapolpi.

Bertòlla

Ma u sciò cumpare...

Peppa (rubiosa)

A vòstra capra-cagu-dinè...

Bertòlla

U nostru prutettore, u nòstru vabù...

Peppa

Alla corte... All'ora d'u pranzu un ricevu nisunu... Andate !

Bertòlla

Si tretta cusì u pòpulu in casa d'i signori .. Ma veneranu l'elezzione, e faremmu e nòstre vendette.

Peppa (ridendu)

Bonticatevi paru, chi mi farete una fineza !... Ci còstanu tròppu caru i vòstri favori !

Bertòlla

Ba bè ! Ste parullacce, si ripeteranu au sciò cumpare...

Peppa

Stampatele puru, chi mi farete piegò...

Andate !

Bertòlla (pianu, andendusine)

Strega !

(esce Bertòlla).

Librairie Ollagnier

Almanach Hachette

pour 1902

Broché	1 50
Cartonné	2 00
Reliure souple	3 00
Almanach complet cartonné	3 50
Id. reliure souple	4 50

Le Salut de la Corse

Eau depuis longtemps hélas ! du triste sort qui est fait, quoi qu'on en dise, à l'un des plus beaux et des plus pittoresques parmi les départements français, il nous appartient de direici ce que nous pensons hautement de la lamentable situation qui nous est faite par la grande Patrie Française.

Qu'ont-ils gagné, disons-le hardiment, les fiers montagnards de l'île verdoyante, en continuant de prodiguer à la France un dévouement des plus complets ?

Rien ou presque rien.

Cependant, le petit peuple qu'on nous sidérait, après que Gênes la superbe l'eût vendu, comme étant inutilisable, plus intraitable même que les Kabyles d'Algérie ou les fils du céleste Empire, ce petit peuple, aujourd'hui plus civilisé que ceux qui prétendent l'avoir dépouillé de son cachet de sauvagerie, attend en vain qu'on lui tende la planche du salut.

Il attend que la grande Nation Française, si généreuse entre toutes, veuille bien s'apitoyer sur son sort.

On prétend que nous coûtons trop à la France. Si cela est vrai, pourquoi n'a-t-elle pas tenté de retirer de la Corse tous les avantages que le pays présente.

Nous savons pourtant ce que rapporte cette île, objet de convoitises continuelles de l'Italie et de l'Angleterre ! Que ceux qui s'étonnent, veuillent bien consulter le livre du savant M. Rado, folio 315.

Par l'abolition des arrêtés Miot, par l'augmentation incessante et écrasante des impôts de toute nature, on a paralysé les efforts de nos industriels, agriculteurs et commerçants.

Les faillites succèdent aux faillites. Les propriétaires fonciers, découragés de la non production de leurs vastes domaines, s'expatrient et vont au loin mettre au service de gouvernements plus bienveillants, leurs capacités et leurs forces.

Nos représentants ont peu ou pas essayé d'élever à la tribune française, le bouclier de nos revendications par trop légitimes. Que demandons-nous en somme à la Mère Patrie ?

L'achèvement du réseau ferré, l'assainissement de la plaine orientale, l'augmentation de nos moyens de transport par voie de mer, le rétablissement des arrêtés Miot, et la fortification de nos places militaires.

C'est beaucoup trop demander, objecterez-t-on, mais le gouvernement est il tenu de nous accorder tout à la fois ?

Loin de nous la pensée suranné de nous montrer si gloutons, si exigeants ? Nous ne voulons même pas que le budget supporte une augmentation de dépense en notre faveur, si minime soit-elle.

Nous venons tout simplement supplier à grands cris, les pouvoirs publics d'accorder à notre département, si malheureux, si délaissé, le privilège d'une loterie annuelle de cinq millions durant une durée d'au moins dix ans !

Voilà notre idée, et qu'on n'aille pas crier à l'absurde...

Osera-t-on nous refuser cette grâce, qui ne peut être pour notre intéressant pays, si glorieux dans l'histoire, que le seul remède pour sauver nos populations décimées par la privations et la malaria ! nous n'osons le croire.

Alors qu'à l'étranger les loteries sont si communes, alors qu'en France, la Nation modèle, on a dû, pour assurer le succès de la grandiose Exposition Universelle de 1900, recourir à l'argent de la petite épargne, alors qu'on a également autorisé l'*œuvre des enfants tuberculeux* à un tirage annuel de plusieurs millions, ne voudra-t-on pas nous procurer l'argent indispensable à notre relèvement industriel et commercial ?

Par la loterie annuelle, dont le Ministre des Finances aurait le haut contrôle, l'aisance ne tarderait pas progressivement à faire sentir ses effets bienfaisants dans chaque commune.

Telle une seconde Suisse par le climat et les sites les plus pittoresques, la Corse n'ayant plus de dettes, la Corse heureuse enfin, rapporterait quatre fois plus à la Mère Patrie.

Est-ce là un sacrifice monstre, que nous demandons à la France entière si jalouse, qui trouverait le moyen unique de nous sauver de la grande débâcle, et qui procurerait aussi à la petite épargne la chance des lots.

La Loterie Cyrnéenne, tel est le nom qu'on pourrait lui donner, serait tirée à Bastia, en présence d'une commission financière, dont feraient également partie nos représentants et les autorités administratives.

Les billets, visés par le Ministre des Finances, seraient envoyés aux principales maisons de banque de France et de la Corse, qui trouveraient vite à les placer.

A la veille peut-être de grandes calamités politiques qui se préparent, nous avons tenu, et nous reviendrons souvent à la charge, tant qu'on ne nous accordera pas satisfaction, nous avons tenu, nous le répétons, à saisir ceux que n'aveuglent pas les mesquins intérêts d'une politique néfaste, d'une combinaison qu'on devrait soumettre sans plus tarder à la bienveillante attention du gouvernement.

Nous osons espérer que ces lignes dictées par les sentiments d'équité et de vraie justice, dont nous voudrions qu'on se montre plus prodigue pour nous, aient un écho dans la merveilleuse capitale du monde.

En terminant nous adjurons nos représentants de faire trêve une fois pour toutes à leurs rivalités, de s'unir fraternellement pour porter à la connaissance du gouvernement nos revendications si fondées, si légitimes, en sollicitant le privilège de la loterie annuelle. Mais qu'ils se hâtent !

La France qui nous doit tant de reconnaissance, ne pourra pas nous refuser cet immense service.

J. TRABUCHO.

Comme la vieille garde et l'argent ici-bas,
Un Sucon du Congo prêté ne se rend pas

ÉTAT CIVIL

MARIAGES.

Rient Ange-Armand.

Décès.

Ouesnove Angèle-Etoile, mariée, 43 ans, de Vignale.

Sieco Louise-Angèle, veuve, 78 ans, de Bastia.

Nicolini Xavier-François, marié, 53 ans, de Flesja.

SOCIÉTÉ PHILARMONIQUE

Lyre Bastiaise

Programme du 24 novembre 1901
Place St Nicolas de 2 à 3 heures

1. Allegro, X.X.
2. Si j'étais roi, (fant.), Adam.
3. Norma, (duo), Bellini.
4. Traviata, (fant.), Verdi.
5. Speranza, (valse), Ronci.

Le Directeur, A. TRAD.

Institut des Bègues

Guérison certaine, prompte et radicale du Bègaiement et de toutes les infirmités de la parole. Consultations par correspondance.

Ecrire à M. le docteur Barbe, spécialiste, rue Biscarra, 6, à Nice (Alpes-Maritimes).

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 23 novembre.

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 11 à midi ; 15.5. 6 heures du soir, + 13. Maxima, + 15.7. minima, + 11.2.

Baromètre. — 7 heures du matin, 761 millimètres, 760 cm. 6 heures du soir, 759 mm.

Vent. — 9 h. du matin calme.
4 h. du soir, Ouest modéré.

Etat du ciel, couvert.

Mer de la mer, très belle.

Hauteur des eaux : matin, + 0.55, soir, + 0.5

Phénomènes, à 9 heures du matin m.

∴

Douanes

Nous apprenons avec plaisir que M. Chenagon, sous-inspecteur des douanes à Ventimille, a été élevé à une classe supérieure.

Nous lui envoyons nos meilleures félicitations.

∴

Le vol Badani

Le véritable nom de l'auteur du vol Badani est Suzzarini Jacques. Cette rectification est d'autant plus importante qu'il existe à Venzolasca un Albertini Jean-François. Seulement personne n'a pu confondre le dernier avec l'individu arrêté car M. Albertini Jean-François, qui est âgé de 24 ans, est d'une honorabilité bien connue. Il vient de rentrer dans sa famille après avoir passé quatre ans sous les drapeaux et avoir fait la campagne de Chine en qualité de caporal au 3e régiment de zouaves.

∴

Décès

A une heure de relevée ont eu lieu les obsèques de Mme veuve Rose Ghio née Rivelli, décédée vendredi dans sa soixante deuxième année.

L'absoute a été donnée en l'église paroissiale Saint-Jean.

Le deuil était conduit par MM. Ghio, Rivelli, Merlenghi et Gambini auxquels nous adressons nos condoléances.

∴

Un véritable ami

Un véritable ami est un bien précieux. — Fry-levial (Puy-de-Dôme) le 20 mars 1900. Atteint de rhumatismes articulaires depuis 3 ans j'ai été guéri par le Baume Victor. J'en ai maintenant toujours chez moi un flacon. Mes voisins et amis qui le savent s'en servent quand ils souffrent de douleurs et en éprouvent beaucoup de soulagement. Martin Faye (Sig. lég) — Prix du flacon 2 fr.

A M. Hertzog, pharm., 28, rue Grammont, Paris.

∴

Chirurgien Dentiste

M. Beltrami, dentiste des Hôpitaux de Marseille, a l'honneur de prévenir sa clientèle du département de la Corse, que M. Garibaldi, son opérateur sera visible à l'Hôtel Grand Hôtel Lingénieur jusqu'au *lundi 25 novembre.*

∴

Avis

M. Santori Jean, retraité à Ghisonaccia, a l'honneur de prévenir le public qu'il ne répond pas des dettes contractées ou que pourrait contracter son épouse Claire Giacomoni qui a quitté le domicile conjugal.

∴

Piano à vendre

A vendre, très beau piano en bon état. Conditions raisonnables.

S'adresser au bureau du journal.

∴

A louer

— Au 1er décembre, à louer magasins occupés actuellement par M. Caffarelli, rue Napoléon, 1.

Cie de Navigation Mixte

(Cie TOUACHE)

Naples-Bastia-Marseille

Départs de Bastia pour Marseille Mercredi 27 novembre à midi par *TOUAREG*, capitaine Size vapeur rapide spécialement aménagé pour passagers.

Pour frêt et passages s'adresser : à Bastia, à M. Arthur Southwell.

Cédrats

M. Pierre Vincentelli de la maison Gregorj et Compagnie a l'honneur de prévenir les producteurs de cédrats qu'il vient de transférer son chantier à Toga, à côté de celui du syndicat de Venaco et à proximité de la gare maritime. Il ne reçoit donc plus de cédrats à son ancienne usine de Lupino, où il ne saisse personne chargé d'en accepter pour son compte. Que les producteurs avisent.

P. VINCENTELLI.

Pharmacie MOZZICONACCI

Place de l'Hôtel de Ville — BASTIA

HUILE DE FOIE DE MORUE BLANCHE

le litre . . . . . 2 francs.

Dépôt du

FÉBRIFUGE LINARA DE PISE

composé d'après les dernières découvertes scientifiques et guérissant d'une manière certaine les fièvres de malaria, typhoïdes et pernicieuses.

RESTAURANT DE NUIT

5 Rue de la Banque,

SAMEDIS ET DIMANCHES :

Gras doubles — Gigot. — Poulet rôti. — Merles rôtis. — Soupe à l'oignon et au fromage, à 0,30 cent.

Savonnerie Corse

Fabrique à Toga
Bureaux : 13, Boulevard Paoli

M. L. VENTURINI a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de ses Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne porterait le nom : L. VENTURINI, imprimé sur chaque morceau.

BOURSE DE PARIS

	22 nov.	23 nov.
Amort 3 p. 0/0 anciens	101.09	101.12
— 3 p. 0/0 nouveau	99.90	99.90
— 2 1/2 0/0	01.00	101.10

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Nouvelles Universitaires

Bastia

M. Jérôme Casabianca, chargé à titre de suppléant des fonctions de répétiteur au lycée de Bastia, est nommé répétiteur audit lycée, en remplacement de M. Ettori, appelé à d'autres fonctions.

M. Cardi, répétiteur au lycée de Bastia, est appelé aux mêmes fonctions au lycée de Toulon.

M. Bérard, répétiteur au collège d'Arles, est nommé répétiteur au lycée de Bastia.

Ajaccio

Mlle Antonini, institutrice adjointe, à Ajaccio, est déléguée, à titre provisoire, dans les fonctions de directrice de l'école primaire annexe à l'école normale d'Ajaccio.

Nouvelles Militaires

Suppression de la fête de Sainte-Barbe

Le ministre de la guerre vient d'ordonner la suppression de la fête de Sainte Barbe dans les régiments d'artillerie, à cause des scènes de désordre qui se produisent chaque année.

Cadre de réserve

M. le général Dumont, commandant la 13e brigade d'infanterie, membre des comités techniques de l'infanterie, de l'intendance et de santé, est placé, à dater de ce jour, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général.

∴

Les gendarmes Fetsz et Giroud, de la légion de la Corse, sont appelés à servir au détachement de gendarmerie de Madagascar.

LES GRÈVES

A MONTCEAU-LES-MINES

Une série de graves attentats ont été commis à Montceau-les-Mines par les grévistes sur les ouvriers mineurs qui se rendaient au travail.

La situation est très grave.

à Anzin

A Anzin, le nombre des grévistes s'élève à 5.162.

Les autres mineurs semblent plutôt disposés à continuer le travail.

L'Emprunt et la Commission du budget

La commission du budget a tenu aujourd'hui une longue séance.

En conclusion elle a décidé par 7 voix contre 6 d'autoriser le gouvernement à émettre l'emprunt de 265 millions. Elle a repoussé tous les amendements qui lui avaient été soumis, et a adopté les dispositions pour assurer le contrôle de l'affectation des indemnités.

EN ESPAGNE

LES TROUBLES DE BARCELONE

Les journaux espagnols constatèrent la situation à Barcelone comme très grave et menaçante pour l'ordre public.

Ils invitent vivement le gouvernement à prendre, sans retard, des mesures de répression très sévères car il pourrait se produire les incidents les plus regrettables.

Evénements de Chine

Le départ

DES DERNIERS CONTINGENTS FRANÇAIS

On télégraphie de Tien-Tsin que les derniers contingents français se sont embarqués hier pour la France.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Conspiration de Johannesburg

Une nouvelle conspiration vient d'être découverte à Johannesburg. Vingt arrestations ont été opérées.

La Cour arbitrale

Le ministre de Russie à La Haye, membre de la cour arbitrale, quoique partisan de l'incompétence de la cour sur la protestation qui a été adressée par le docteur Leyds et les délégués boers, a déclaré que son gouvernement regrettait vivement qu'il ne fut pas possible de soumettre à la Cour d'arbitrage le différend anglo-boer.

Filature de Cocons

Saint-Job

M. HENRI BARRANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Partin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse. HENRI BARRANTI, Nouveau port, Bastia.

64 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Lys dans la Vallée

de M. H. DE BALZAC

A MADAME DE MORTSAUF

Nous sentions hors de nous le bonheur que chacun de nous souhaitait : il nous pénétrait si vivement, que la comtesse ôta ses gants et laissa tomber ses belles mains dans l'eau comme pour rafraîchir une secrète ardeur. Ses yeux parlaient ; mais sa bouche, qui s'entr'ouvrait comme une rose à l'air, se serait fermée à un désir. Vous connaissez l'harmonie de soins gracieux parfaitement unis aux sons élevés, elle m'a toujours rappelé l'harmonie de nos deux âmes en ce moment, qui ne se retrouvera plus jamais.

— Où faites vous pêcher, lui dis-je, si vous ne pouvez pêcher que sur les rives qui sont à vous ?

— Près de Pont-de-Ruan, me dit-elle. Ah ! nous avons maintenant la rivière à nous depuis Pont-de Ruan jusqu'à Clochegourde. M. de Mortsauf vient d'acheter quarante arpents de prairie avec les économies de ces deux années et l'arriéré de sa pension. Cela vous étonne ?

— Moi, je voudrais que toute la vallée fût à vous ! m'écriai-je.

Elle me répondit par un sourire. Nous arrivâmes au-dessous de Pont-de-Ruan, à un endroit où l'Indre est large, et où l'on pêchait.

— Eh bien, Martinet ? dit-elle.

— Ah ! madame la comtesse, nous avons du guignon. Depuis trois heures que nous y sommes, en remontant du moulin ici, nous n'avons rien pris.

Nous aburâmes, afin d'assister aux derniers coups de filet, et nous nous plaçâmes tous trois à l'ombre d'un bouillard, espèce de peuplier dont l'écorce est blanche, qui se trouve sur le bords de la Loire probablement sur tous les grands fleuves, et qui jette au printemps un coton blanc soyeux, l'enveloppe de sa fleur. La comtesse avait repris son auguste sérénité ; elle se repentait presque de m'avoir dévoilé ses douleurs et d'avoir crié comme Job, au lieu de pleurer comme la Madeleine, une Madeleine sans amours, ni fêtes, ni dissipations, mais non sans parfums ni beauté. La scène ramenée à ses pieds fut pleine de poissons : des tanches, des barbillons, des brochets, des perches et une énorme carpe sautillant sur l'herbe.

— C'est un fait exprès ! dit le garde.

Les ouvriers écarquillaient leurs yeux admirant cette femme qui ressemblait à une fée dont la baguette aurait touché les filets. En ce moment, le pêcheur parut, chevauchant à travers la prairie au grand galop, et lui cause d'horribles tressaillements. Nous n'avions pas Jacques avec nous, et la première pensée des mères est, comme l'a si poétiquement dit Virgile, de serrer leurs enfants sur leur sein au moindre événement.

— Jacques ! cria-t-elle. Où est Jacques ? Qu'est-il arrivé à mon fils ?

Elle ne n'aimait pas ! Si elle m'eût aimé elle aurait eu pour moi souffrances cette expression de lionne au désespoir.

— Madame la comtesse, M. le comte se trouve plus mal.

Elle respira, courut avec moi, suivie de Madeleine.

— Revenez lentement, me dit-elle ; que cette chère fille ne s'échauffe pas. Vous le voyez, la course de M. de Mortsauf par ce temps si chaud l'avait mis en sueur, et sa station sous le noyer a pu devenir la cause d'un malheur.

Ce mot, dit au milieu de son trouble, accusait la pureté de son âme. La mort du comte, un malheur ! Elle gagna rapidement Clochegourde, passa par la brèche d'un mur et traversa les clos. Je revins lentement, en effet. L'expression d'Henriette m'avait éclairé, mais comme éclaire la foudre qui ruine les moissons engrangées. Durant cette promenade sur l'eau, je m'étais cru le préféré ; je sentis amèrement qu'elle était de bonne foi dans ses paroles. L'amant qui n'est pas tout n'est rien. J'aimais donc seul, avec les désirs d'un amour qui sait tout ce qu'il veut, qui se repaît par avance de caresses espérées, et se contente d'en volupter de l'âme parce qu'il y mêle celles que lui réserve l'avenir. Si Henriette aimait, elle ne connaissait rien des plaintes de l'amour ni de ses tempêtes. Elle vivait du sentiment même, comme une sainte avec Dieu. J'étais l'objet auquel s'étaient rattachées ses pensées, ses sensations méconnues, comme un ramain s'attache à quelque branche d'arbre fleuri ; mais je n'étais pas le principe, j'étais un accident de sa vie, je n'étais pas toute sa vie. Roi détrôné, j'allais me demandant qui pouvait me rendre mon royaume. Dans ma folle jalousie, je me reprochais de n'avoir rien osé, de n'avoir pas resserré les liens d'une tendresse qui me semblait alors plus subtile que vraie par les chaînes du droit positif que crée la possession.

L'indisposition du comte, déterminée peut-être par le froid du noyer, devint grave en quelques heures. J'allai quérir à Tours un médecin renommé, M. Origet, que je ne pus ramener que dans la soirée ; mais il resta pendant toute la nuit et le lendemain à Clochegourde. Quoiqu'il eût envoyé chercher une grande quantité de sangsues par le piqueur, il jugea qu'une saignée était urgente, et n'avait point de lancette sur lui. Aussitôt je courus à Azay par un temps affreux, je réveillai le chirurgien, M. Doslandes, et le contraignis à venir avec une célérité d'oiseau. Dix minutes plus tard, le comte eût succombé ; la saignée le sauva. Malgré ce premier succès, le médecin pronostiquait la fièvre inflammatoire la plus pernicieuse, une de ces maladies comme en font les gens qui se sont bien portés pendant vingt ans. La comtesse atterrée, croyait être la cause de cette fatale crise. Sous force pour me remercier de mes soins, elle se contentait de me jeter quelques sourires dont l'expression équivalait au baiser qu'elle avait mis sur ma main ; j'aurais voulu y lire les remords d'un illicite amour, mais c'était l'acte de conviction d'un repentir qui faisait mal à voir dans une âme si pure, c'était l'expression d'une admirative tendresse pour celui qu'elle regardait comme noble, en n'accusant, elle seule, d'un crime imaginaire.

00560

AVIS DE DÉCÈS

M. Barthélemy Casanova, commerçant, M. Joseph Casanova, Mlle Marie Casanova.

Les familles Gregory et Casanova,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Mme Angèle Casanova

née Gregory

leur épouse, mère, sœur, belle-sœur et tante, décédée, à Bastia, le 23 courant, à l'âge de 44 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

Ils les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, dimanche à 4 heures et demie du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Miot, 4.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Veuve Casalta, née Orsini, et sa fille Joséphine Casalta,

Les familles Casalta, Zigliara, Orsini, Ghinarelli, Casabianca, Maestrati, Pompei, Siro,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

M. Sébastien Casalta

propriétaire des douanes en retraite

leur époux, père, frère, beau-frère, oncle et cousin, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu lundi, 25 novembre, à 10 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Abbatucci, 4.

AVIS DE MESSE

Une messe de sortie de deuil sera célébrée, mardi, 26 novembre à 9 heures du matin, dans l'église Saint Jean-Baptiste, pour le repos de l'âme de

M. Paul Croisson

La Maison Dme MATTEI aîné

Place St-Nicolas
et Bd Paoli, 40, Bastia

prévient sa nombreuse clientèle qu'à partir du 1er novembre elle mettra à la vente :

Des sucres raffinés en gros et détail, au prix et réputation de Paris et de Marseille, qui seront vendus à meilleur prix que le passé.

Cafés Moka et autres qualités.

Pâtes Alimentaires à 12 fr. le cabas pour l'extérieur et à 13 fr. 50 et 13 fr. 75 pour la ville à la consommation.

Farines et semoules du pays.

Orge du pays pour semence.

Pailles sans Malaga et noyaux. — Noix de Grenoble.

Prunes impériales. — Figues blanches du pays et de Cassenas en paniers de 12 kilogr.

Huiles Cuite en gros et détail.

Légumes secs très assortis, lentilles vertes et blanches, haricots gros Soissons des Hautes-Pyrénées de 0,35 à 0,50 le kilogr.

Couscous alimentaires de tout 1er choix.

Eau de Bally et Savons extra de toilette.

Le surplus de sa marchandise de vins :

Malvoisie blanc de 1 à 0,60 le litre.

Vin rouge de table de 0,50 à 0,60 le litre.

JEAN DIAS

Expéditionnaire

1, Rue du Nouveau-Port. 1.

Transit. — Commission. — Représentation. — Consignation. — Formalités et Opérations en douane.

Avances sur marchandises, cantonnage, etc.

Machines à coudre Hélvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

MACHINES PERFECTIONNÉES POUR FAMILLES, ATELIERS, CORDONNERIE, SELLERIE.

Nouvelle Machine à Cannette Centrale brevetée dans tous les pays.

Atelier spécial pour le montage, l'ajustage, les réparations des machines à coudre et des vélocipèdes de tous les systèmes.

Travail soigné — Prix modérés

Cotons et fils en bobines, cordonnets soie, aiguilles extra supérieures, accessoires et pièces de rechange de marque.

Les machines Hélvétia, par leurs perfectionnements, leur rendement, leur prix avantageux, sont, sans conteste, supérieures à tous les autres systèmes. — Grandes facilités de paiement. — Forte remise au comptant.

Un ouvrier spécialiste détaché de la fabrique Suisse est attaché au dépôt de Bastia.

GRANDS MAGASINS

de Tissus et Nouveautés

MARINETTI FRÈRES

Bastia

GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES

Usine à vapeur

Le perfectionnement de notre outillage nous permet de vendre les meubles à des prix inconnus à ce jour.

Lits cintrés noyer massif verni, 2 places, 45 fr.

Lits à deux places façon noyer plus avantageux que les lits en fer, prix : 27 fr.

Lits de milieu en noyer à colonnes cannelées, largeur 1 m., plus avantageux que les lits en fer et cuivre, prix : 39 fr.

Tables à volet noyer verni, 8 places, 25 fr.

Toilettes anglaises avec glace largeur 0m80, 22 fr.

Guéridons ronds verois, 12 fr.

Les meubles sortant de la maison Marinetti Frères sont garantis de fabrication supérieure.

Grand assortiment de chambres, salons et salles à manger riches de tous styles.

Fabrication spéciale du Louis XV

Lits en fer et fer et cuivre

TUMEUR

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
D'après une Lettre de M. le Docteur NYARS, à Bastia (ou Lithographié) spécialement étudiée sur Brochure explicative sous envelope fermée

PLUS de CHEVAUX POUSSIFS!
POUDRE DELARBRE
D'AUBUSSON
Guérit : Pousse, Toux, Gourme, Suite Toux.
VENTE 300 Fr. DÉPOT LAB. GRAND PRIX 1er Vte Paris Exp. 1900

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
A primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'Etat à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris
S'adresser à M. Augustin ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'Espérance à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord
POUR LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct
POUR ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE
Le vap. anglais *Beryl*, chargera vers le 2 décembre,
Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

ENGRAIS POUR TOUTES CULTURES
Superphosphates d'Os et Minéraux
Dosages garantis sur facture
LOUIS LACHÈVRE
MARSEILLE, 27, rue des Princes, MARSEILLE
DÉCHETS DE VIANDE à 6 fr. les 100 kilos
On demande des représentants

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 2 et 3, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Cuisine soignée à des prix modérés

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rauons artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

VICHY-ETAT A céder dans ton quartier de Paris avec magasin sur rue. Comprenant 15 vaches, 2 équipages de livraison et vendant 2 litres de lait par jour à 0,40, pour le loyer y compris l'appartement. Bénéfices net 8,000 francs garantis dans l'acte. Prix 15,000 francs. On traiterait avec moitié comptant. On ferait échange contre propriété.
S'adresser Hérard, rue Montagne Ste-Geneviève, 5, Paris

Sérieuse Situation
tr. indépend. offerte à hom., dam. et filles pr travail facile et agr. à faire ch. soi toute l'ann., s. connais. spéc., rapp. 3 à 6 fr. p. j. suivant produc. Ecr. M. JOUBERT, dr. de l'entreprise générale « à l'Immaculée Conception, » 123, rue Caulaincourt, PARIS. Maison de confiance, fond. en 1886. 2 dipl. d'honn. Timb. p. rép.

A LA TOUR EIFFEL
MONTRE cyl. verre rond 2 fr.
MONTRE cyl. verre rond 3 fr.
MONTRE cyl. verre rond 4 fr.
MONTRE cyl. verre rond 5 fr.
MONTRE cyl. verre rond 6 fr.
MONTRE cyl. verre rond 7 fr.
MONTRE cyl. verre rond

trop courte, cette existence qu'auront du fastueux chef des privilégiés qui meurt, loin de leurs provinces, dont l'éloignement chaque jour les détachait davantage, et récit rogueusement, ces privilégiés spirituels, polis et braves, mais médiocrement utiles dans l'Etat. Leurs services à la Cour, payés en riches pensions qu'octroyait le bon plaisir du Maître, contribuèrent, avec d'autres malheurs et d'autres fautes du règne, en dépit de la grande figure que celui-ci fait par ailleurs, à creuser l'abîme où devaient sombrer, cent ans plus tard, la monarchie et ses soutiens.

S. Q. D.

La prochaine conférence nous ramène au temps présent. Elle sera faite samedi soir prochain par M. J.-A. Retali, instituteur. Sujet choisi : *La dotation des enfants de France.*

Per un Fruscettu !

Cummedièla in 4 atti

DI P. VATTELAPESCA

SCENA IV.

PEPPA e MAI

Peppa

Chi scrianzatu !

Mai

Sta casa è diventata un'osteria.

Peppa

Duve, però, l'osteriaghju si gratta sempre a spesa.

Mai

Chi stenta a chi scurnòcchiula.

Peppa

Finiscerà prestu, o ch'un mi chiammi Peppa !... Oh ! benimmo a noi : cumm'è ch'un n'ete ancu messu tavula ?

Mai

Se era appena tornata di fòra quandu tense su sturbapòpulu a cantavugliammi !

Peppa

E duve site andata ?

Mai

A purtà una lettera an senatore.

Peppa (piano)

U nòstru capu di malanni !

(forte)

E l'ha rinessu una rispòsta ?

Mai

M'ha detta a serba che u padrone un c'era.

Peppa

Se l'aghia vistu nu i mil'occhj in finestra !

Mai

Imbè ! è segnu ch'un bèle rinese. Sò cusì orgugliosi ed repubblicani !...

Peppa

Quandu credenu un n'avè più bisognu di voi ... Andate presto a piglià l'acqua.... di quella d'a Jotta, sapete, e minca d'a vrugnetta di Vivinu, cumme stammane !

Mai

Se un la pigliai ai *Platani*, ch'eo un bega altru homme ! Ma ancu questa è avà meritata ! Tecqua d'a *Jotta* si forma pe a strada a innenquà i giardini di sti signori.

Peppa

Andate, u Mai, chè chiecchiterenda bi arcurdevate ancu d'a cena !

Mai

Eo ch'un parlu mai !

Peppa

Durmendu, no. E avà cosa fate ?

Mai

Rispondu a Signuria.

Peppa

Andate, andate, e turnate cun l'acqua presto !

Mai

E a tavula ?

Peppa

A metteraghju eo.

Mai (piano, andendusenne)

Chi casa, chi casa ! Un forna !

(voce Mai).

Bulletin Financier

Paris, le 21 novembre 1901.

Malgré un léger tassement en clôture les dispositions du marché restent très satisfaisantes. Nos Rentes sont calmes, le 3 0/0 à 101.30 et le 3 0/0 à 101.15. Les Nouvelles de Crédit sont fermes, le Crédit Foncier s'avance à 700 sur le bruit d'une augmentation de son dividende, qui serait porté à 28 francs.

Dans le compartiment industriel, l'action de la Conservatrice est bien tenue à 445 fr., la Compagnie Continentale d'Incandescence se maintient à 402 francs.

Les obligations à 0/0 de la Compagnie des Chemins et Chemins de Saint-Nazaire (Pontbon) restent avantageuses et demandées à 446 francs. Elles rapportent 10 francs brut par an, soit 19 francs au nominal, soit net à 16 0/0.

Les Fonds Etrangers sont fermes. Reste ferme malgré 0/0 en nouveau progrès à 84.25. A Bruxelles, 3 0/0 93.35. Capital Compagnie Nationale Financière 492.50. Capital et Ordinaire Tilleries d'Anvers en progrès à 91 et 95. Part Vershey-Dunkerque à 95. Sucrerie-Malfaons à 93. Sucrerie-Malfaons 3.445 et Hacqueu et Wasmes 7.395.

Nos Chemins de Fer restent calmes.

La Sainte-Cécile

La fête de Sainte Cécile n'est pas passée inaperçue cette année, grâce à l'initiative des amateurs qui ont formé la fanfare la *Lyre bastiaise*, que dirige avec beaucoup de dévouement et de compétence M. Sauveur Aymo.

A 10 heures, après avoir parcouru nos boulevards aux sons joyeux du Pas redoublés, ils se sont rendus à Saint-Jean et ont assisté à la Sainte Messe dite par M. l'abbé Palmieri ; ils ont exécuté avec ensemble le *Credo* de Bordese et un andante religieux : l'*Ange Gabriel*. De l'église ils ont été prendre le vermouth au bar Antoni, place du Marché.

A 2 heures et demie a eu lieu sur la place Saint-Nicolas, le concert annoncé. Le programme avait été bien choisi ; il a été aussi bien exécuté, mais le duo de *Norma* et la fantaisie sur la *Traviata* méritent une mention spéciale.

L'apéritif de l'après-midi a été servi au Cola de l'Ormeau.

Le soir, les membres de notre fanfare, sous la présidence de M. Roussel, ont fêté leur patronne dans un banquet, préparé par M. Casanova, au nombre de 34. En sortant du banquet ils ont été prendre le café au Bar Soavi qui avait été très magnifiquement décoré de verdure, de trophées et d'emblèmes artistiques.

L'établissement était éclairé à giorno, les musiciens y ont donné un concert et ne se sont séparés que très tard, se promettant de se retrouver l'année prochaine, plus nombreux.

Il serait à désirer que la Municipalité fût encourager nos amateurs bastiais.

Cour d'Assises

Présidence de M. STEFANINI

Audience du 25 novembre

A l'ouverture de l'audience, qui est aussi l'ouverture de la session, il est procédé à l'appel des jurés, ceux d'entr'eux ne répondent pas à l'appel de leur nom.

Sont dispensés : MM. Casanova Paul-Noël, Maria Jean-Antoine, et Giovanelli Ange Toussaint, non touchés par la citation ; Perelli François et Arrighi Simon, qui ont fait le service à l'une des dernières sessions ; Ponzo di-Borgo Nicolas, Cuneo d'Ornano Michel et Guglielmini Jean-Antoine, malades.

Il a été savais à statuer sur l'absence de MM. Giorgi Charles, Frassetto Sylvestre-Etienne-François-Baptisteet Poggioli Annibal, qui n'ont pas encore fait connaître les motifs qui les ont empêchés de répondre à l'appel de la justice

Le nombre des jurés présents étant inférieur à 30, il a fallu avoir recours à un tirage de jurés complémentaires ; l'audience suspendue à onze heures a été reprise à une heure.

Vol qualifié coups et blessures

Le nommé Ristori Casimir, âgé de 54 ans, né à Pise, demeurant à Bastia, est accusé de vol qualifié, de coups et blessures volontaires ayant occasionné la perte d'un œil.

L'acte d'accusation est ainsi conçu :

Acte d'accusation

Au mois de juillet 1900, le sieur Sei Dominique, propriétaire à Lucciana, avait constaté que des voleurs avaient pénétré dans sa maisonnette de campagne. Ils avaient fait sauter la serrure de la porte, et s'étaient emparés d'un fusil, d'une balance et d'autres objets mobiliers. Quelque temps après une lettre anonyme annonçait à Sei que l'auteur du vol était un nommé Ristori Casimir. C'était la fille de Ristori, qui sur les conseils de sa mère, avait envoyé cette lettre. Elle avait receuu l'arme et elle craignait que son père n'en fît usage contre elle-même ou contre son amant Etienne Ponticelli. Sei s'étant présenté au domicile de Ristori à Bastia, obtint plus de deux mois après le vol, la restitution du fusil et de la balance.

Le 18 septembre 1900, Ristori rentrait un peu ivre de la campagne. Dans la rue du Poutetto, il rencontra Paul-André Ponticelli, frère d'Etienne. Il l'assaillit brusquement et lui porta à l'aida d'un instrument contondant un coup très violent qui détermina la perte d'un œil.

L'accusé exerçait à Bastia où il est établi depuis de longues années la profession de journalier.

Cet accusé a mauvaise réputation ; il a des antécédents judiciaires : il a été condamné une fois à huit mois de prison pour vol et détournement d'objets saisis.

Dans son interrogatoire il prétend qu'il n'a pas soustrait le fusil et les balances appartenant au sieur Sei, de Lucciana ; il a trouvé ces objets dans la campagne cachés sous un tas de paille, il croyait ne pas mal faire en se les appropriant.

Pour ce qui en est de la blessure faite à Ponticelli, il a été attaqué et n'a fait que se défendre, il a été très grièvement blessé lui-même par les parents de Ponticelli.

Les témoins entendus confirment leurs dépositions écrites, et ne présentent aucune particularité notable, ils confirment les charges de l'accusation.

M. le docteur Thiers affirme que la perte de l'œil de Ponticelli est bien le résultat des coups qui lui ont été portés.

Réquisitoire

M. Aubert, substitut du procureur général, soutient l'accusation.

L'honorable organe de l'accusation rappelle les antécédents de l'accusé et le représente comme un homme violent et un ivrogne forcené, rien ne saurait lui ménager la bienveillance de ses juges. Le vol qui lui est reproché n'est pas contesté, la version que Ristori en donne n'est pas acceptable, elle est victorieusement combattue par la déclaration du propriétaire, incontestables aussi les circonstances aggravantes.

Quant au crime de coups et blessures, la gravité n'en saurait être douteuse. C'est traîtreusement, par derrière, que l'accusé a agi et perpétré un acte, dont les conséquences ont été désastreuses et le jury n'hésitera pas à prononcer contre Ristori le châtiment sévère qu'il a mérité.

Plaidoirie

Me Moser présente la défense. Son client n'est pas l'homme que l'accusation a dépeint dans les plus sombres couleurs. Jusqu'à l'âge de 55 ans, sa conduite a été irréprochable. Il a été depuis condamné pour vol, mais il a payé sa dette à la justice et on n'a plus à en lui demander compte, mais c'est aussi un travailleur infatigable.

Examinant la prévention de vol, Me Moser commence par déclarer que les circonstances aggravantes ne sont pas établies, on n'a pu fixer le moment du vol, donc on ne peut affirmer qu'il ait été commis la nuit. A l'instruction le plaignant a déclaré qu'il n'avait pas constaté d'effractions et il a aussi reconnu que le fusil se trouvait dans une baraque en roseaux, où il se rendait uniquement quelquefois pour se reposer, donc elle ne sert pas à l'habitation. Toutes les vraisemblances sont que les objets volés l'ont été par d'autres, et que l'accusé les a trouvés, ainsi qu'il le prétend.

Quant aux blessures, quels étaient les parties en présence ? les Ponticelli, réputés par leur violence et qui prétendent avoir à se plaindre de l'accusé, ont du évidemment attaquer Ristori.

Il n'est pas certain que la perte de l'œil ait été la conséquence directe des violences, puisque les hommes de l'art ont constaté que l'œil perdu était déjà malade. Dès lors à supposer que Ristori ait encouru une responsabilité quelconque, il n'y a qu'un simple délit largement atténué par une violente provocation. Ristori a d'ailleurs été sévèrement puni par les violences graves, dont il a été l'objet de la part du père et des frères de la victime. Me Moser termine en sollicitant l'acquittement de son client.

Le défenseur demande la position de la question de provocation.

Le jury rapporte un verdict qui est affirmatif sur la question de vol, et négatif en ce qui concerne les circonstances aggravantes.

Le Verdict

La Cour a condamné Ristori à six années d'emprisonnement.

∴

Audience d'aujourd'hui :

Acquavive Mathieu, demeurant à Calenzana, tentative de viol.

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseur, Me Erse.

Voulez-vous des savons qui blanchissent la [peau ?

Tous les savons Valentier, et surtout le Congo.

Votes de nos Députés

Sont n sur la motion de M. Sembat tendant à l'ajournement du projet de loi relatif à l'emprunt.

Nombre de votants . . 526
Majorité absolue . . . 264
Pour l'adoption . 184
Contre 342

La Chambre n'a pas adopté.

Les cinq députés de la Corse ont voté contre.

∴

Scrutin sur le passage à la discussion des articles.

Nombre de votants . . 505
Majorité absolue . . . 255
Pour 340
Contre 165

La Chambre a adopté.

Les cinq députés de la Corse ont voté pour.

Institut des Bégues

Guérison certaine, prompte et radicale du Bégaiement et de toutes les infirmités de la parole. Consultations par correspondance.

Ecrire à M. le docteur Barbe spécialiste, rue Biscarra, 6, à Nice (Alpes-Maritimes).

UNE LUBIE AMÉRICAINE

Renfermer un homme dans une étuve surchauffée suggère aisément le cannibalisme, du moins la sauvagerie. C'est toutefois, la dernière mode en lubie en vogue parmi les millionnaires et autres membres du High-Life américain pour se délivrer des rhumatismes, de la goutte et de l'obésité. A Washington les principaux personnages politiques se livrent presque tous à la chaude sensation que procure l'étuve à la température de 470 degrés Fahrenheit. L'un de ces « braves » qui n'est autre que le Conseiller du Président des Etats Unis, et qui est remarquable par son extrême obésité, perd, dit-on, un kilog. à chaque cuisson d'une demi-heure. Que le lecteur n'aille pas s'imaginer que notre but en citant ce traitement barbare du rhumatisme, soit de le prescrire. Nous préférons infiniment le moyen beaucoup plus simple, infiniment plus agréable et pour ainsi dire infaillible qu'une de nos correspondantes la employé récemment avec succès. Voici du reste aussitôt elle relate le fait dans une lettre qu'elle nous adressait.

« J'ai le regret de vous dire que depuis v ngt ans c'est-à-dire depuis que j'ai mis un fin au monde, j'ai eu le bras droit paralysé ou pour mieux dire ankylosé. Mon accouchement je ne pouvais pas servir mais il me faisait aussi horriblement souffrir. Je redoutais surtout l'approche du soir, car dès ce moment-là, commençaient des tourments qui ne me laissaient un peu de répit que vers le milieu de la nuit. Pendant mes longues heures d'insomnie je ne faisais que me tourner et me retourner dans mon lit et je soupirais après le grand jour pour voir cesser mes souffrances. Je m'étais résignée depuis longtemps à mon triste sort, persuadée que toute guérison à mon mal était chose impossible, lorsqu'un jour, jour béni ! je fus assez heureuse de trouver sous ma porte une de vos petites brochures qui contenait la description exacte de mon mal et qui en indiquait le remède infaillible. Les attestations



Mme et Mlle Godard d'après une photographie.

nombreuses et incontestables des guérisons opérées par vos pilules Pink, tel était le nom du remède recommandé, me décidèrent à en faire usage sans plus tarder. A ma grande joie, je remarquai bientôt un grand changement dans l'état de mon bras ; si je n'en recouvrais pas encore l'usage comme par le passé, du moins il me faisait-il moins ou moins souffrir, et désormais je pourrais reposer toute la nuit sans craindre le retour de mes anciennes souffrances. Je suis actuellement en bonne voie de rétablissement et je continue à prendre vos excellentes pilules Pink.

« Ma fille, elle-même, qui souffrait d'une bronchite chronique, était dans un état alarmant, elle avait d'affreuses crampes d'estomac, et avait à plusieurs reprises perdu beaucoup de sang, elle était devenue très faible et surtout excessivement frileuse. Elle avait souvent des suffocations et une forte toux lui déchirait perfois la poitrine. Elle avait aussi des expectorations fréquentes et abondantes. L'idée nous vint de lui faire prendre votre remède et le résultat dépassa notre espérance, ses maux d'estomac et tous les autres symptômes de son affreux mal ont disparu, les forces lui sont revenues peu à peu, je ne saurais trop remercier la providence de m'avoir fait connaître vos bienfaisantes pilules Pink, car sans elles je ne sais trop dans quel triste état ma fille et moi nous serions encore à présent.

Signé : Madame GODARD,
18, rue Marmol. à Saumur (Oise).

Eh bien, ami lecteur, n'êtes-vous pas de notre avis, que le traitement suivi par notre correspondante et sa fille est infiniment préférable à la méthode barbare des riches Yankees ? On peut se procurer les pilules Pink dans toutes les pharmacies et chez les préparateurs Dublin et Cie, 23, rue Vivienne, Paris, trois francs cinquante la boîte et dix-sept francs cinquante les six boîtes franco contre mandat-poste.

Librairie Ollagnier

Almanach Hachette
pour 1902

Broché 1.50
Cartonné. 2.00
Reliure souple 3.00
Almanach complet carto né . 3.50
Il. reliure souple . . 4.50

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 25 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin + 9 à midi ; 11-2 6 heures du soir, + 10. Maxima, + 11-2. Minima, + 8 6.

Baromètre. — 7 heures du matin, 767 mm. 6 heures du soir, 767 mm. Nuit. — 9 h. du matin N. E. modéré. 3 h. du soir, N. E faible.

Etat du ciel, très nuageux.

Etat de la mer, peu houleuse

Hauteur des eaux : matin, + 0,02, soir, + 0,54

Pluviomètre, à 9 heures du matin 0.

∴

Nos paquebots

Le paquebot postal de Marseille est arrivé lundi à 1 heure et quart de l'après-midi. La distribution des dépêches a été effectuée à 4 heures.

∴

Baccalauréat

Ont été définitivement reçus devant la faculté d'Aix : au baccalauréat classique, 1re partie, M. Borelli, mention assez bien ; MM. Francisci, Lucchini ; au baccalauréat moderne, 1re partie, M. Angeli, mention assez bien ; MM. Tavera, Moracchini, Sanguinetti, Santoni, Vincentelli, Vaccaro, Orsetti, Bonfante.

Le session est close.

∴

Concours littéraire

L'Académie française vient d'attribuer un de ses prix de 500 francs à l'ouvrage de M. le capitaine Mondielli : « La Vérité sur le siège de Bitche, 1870-1871. »

∴

Défense mobile

Le torpilleur 123, de la défense mobile de la Corse, est rentré à Toulon. Il sera remplacé par les torpilleurs 93 et 94.

∴

Suicide en mer

La traversée du *Touareg*, de la Compagnie Touache, parti de Bastia mercredi, a été marquée par un bien regrettable événement.

A la hauteur des îles d'Hyères, dans la nuit, une passagère, Mme Diaz, qu'accompagnaient son mari et sa sœur, s'est précipitée à la mer.

Mme Diaz était atteinte d'une maladie nerveuse et on la conduisait à Paris pour la soigner. Elle réussit à tromper la vigilance de son mari, se glissa doucement hors de sa cabine, monta sur le pont et franchit les bastingages avec une rapidité extraordinaire.

Malgré toutes les recherches on n'a pu retrouver son cadavre.

∴

Comité républicain

Les membres du comité central républicain de l'arrondissement de Bastia se sont réunis dimanche, dans le péristyle du théâtre municipal, sous la présidence de M. Pierre Valery.

L'assemblée a confirmé M. Valery et les autres membres du bureau dans leurs pouvoirs, et décidé de provoquer la création de comités dans tous les cantons en vue des prochaines élections législatives.

∴

A louer

Un appartement de dix pièces et un cabinet au 3e, rue de l'Intendance, 4.

— A louer présentement magasin ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. L. N. Mattei et Cie, Place Saint Nicolas, Bastia.

∴

Obsèques

Mme Angèle Casanova née Gregory est décédée samedi à l'âge de 44 ans, après une assez longue maladie. Les obsèques ont eu lieu dimanche matin à neuf heures en l'église Saint Jean. Le convoi de cette bonne mère de famille a été suivi par une affluence de parents et d'amis.

Nous adressons à son époux, M. Barthélemy Casanova, le négociant bien connu de la rue de l'Opéra, et à sa famille toutes nos condoléances.

∴

M. Sébastien Casalta, préposé des douanes en retraite, a été frappé d'une attaque d'apoplexie qui l'a foudroyé en quelques instants ; il était âgé de 56 ans.

La plupart de ses anciens camarades ont assisté aux obsèques de ce modeste et dévoué serviteur qui a laissé dans l'administration des douanes le souvenir d'un agent probe et zélé.

L'absoute a été donnée en l'église Saint-Jean.

Nous présentons aux familles Casalta, Zigliara et Orsini l'expression de nos vifs regrets.

∴

Au Port

Le voilier *Erneslina*, capitaine Morazzani, est arrivé d'Oran, avec 360 tonnes.

— Le vapeur *Cyrnos*, capitaine Udino, est arrivé de Livourne avec 280 passagers et 3 tonnes, et est reparti pour Marseille avec passagers et marchandises.

— Le vapeur *Adriatico*, commandant Gil di Borgis, est arrivé de Porto Torres avec 2 passagers, et est reparti pour Livourne avec 13 passagers et 50 tonnes.

— Le vapeur *Liban*, capitaine Lacotte, est arrivé à 1 h. 30 de l'après-midi de Marseille, avec 46 passagers et 241 tonnes.

∴

Piano à vendre

A vendre, très beau piano en bon état. Conditions raisonnables.

S'adresser au bureau du journal.

A partir du 1er décembre

Les Magasins de chaussures

T. CAFFARELLI Fils

situés en face l'oratoire de la Conception, seront transférés, même rue, 10, dans l'ancien Hôtel de la Marine.

Cie de Navigation Mixte

(Cie TOUACHE)

Naples-Bastia-Marseille

Départs de Bastia pour Marseille

Mercredi 27 novembre à midi

par *TOUAREG*, capitaine Size

vapeur rapide spécialement aménagé pour passagers.

Pour frêt et passages s'adresser : à Bastia, à M. Arthur Southwell.

Cédrats

M. Pierre Vincentelli de la maison Gregorj et Compagnie a l'honneur de prévenir les producteurs de cédrats qu'il vient de transférer son chantier à Toga, à côté de celui du syndicat de Venaco et à proximité de la gare maritime. Il ne reçoit donc plus de cédrats à son ancienne usine de Lupino, où il ne laisse personne chargé d'en accepter pour son compte. Que les producteurs avisent.

P. VINCENTELLI.

Filature de Cocons

Saint-Job

M. HENRI BARSANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARSANTI, Nouveau port, Bastia

BEAUTÉ DE LA PEAU
CRÈME VELOUTINE Ch. FAY

BOURSE DE PARIS

	23 nov.	— 25 nov.
Amort 3 p. 0/0 ancien	101.12	— 101.12
— 3 p. 0/0 nouveau.	99.90	— 99.90
— 3 1/2 0/0	01 10	— 01.12

Dépêches de Nuit

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Attentat

On nous télégraphie de Sainte-Lucie de Tallano :

Hier matin, le nommé Pietri Martin, de San Gavino de Carbini, a été tué par son beau-frère.

L'auteur de cet attentat a pris la fuite.

Nomination

M. Pastinelli, sous-officier rengagé, est nommé à l'emploi de répartiteur des contributions diverses, en Algérie.

A LA SORBONNE

LE CINQUANTENAIRE DE M. BERTHELOT

La cérémonie du cinquantenaire de M. Berthelot a été célébrée, avec un éclat considérable, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence de M. Loubet.

Le président de la République est arrivé à 10 heures, accompagné des présidents des deux Chambres, des ministres et de sa maison militaire et civile.

Les universités et académies, les grandes écoles, la plupart des corps savants de Paris et des nations étrangères étaient représentés.

Le professeur Ramsay, de Londres, qui a découvert l'argon et de nouveaux gaz de l'air, ainsi que le professeur Fischer, de Berlin, connu par ses grandes découvertes en chimie organique, assistaient également à cette cérémonie, qui a été une grande manifestation scientifique française et étrangère.

Le gouvernement espagnol a conféré à M. Berthelot, la grand'croix de l'ordre de Charles III.

Le ministre de l'instruction publique a parlé le premier ; il a fait un magistral éloge de l'œuvre accomplie par le savant dont on fête le jubilé, et a énuméré tous les progrès que l'on doit à ses travaux et à ses découvertes.

D'autres discours ont été prononcés par les divers délégués des corps savants : MM. Darboux, Moissans, Fouque, Gaston Paris et Guyon.

M. Berthelot, sous le poids d'une émotion bien facile à comprendre, a remercié les orateurs, et a dit qu'il fallait reporter une partie des résultats qu'il a obtenus au dévouement de ses collaborateurs.

Les paroles de l'illustre savant ont été couvertes d'applaudissements.

Le président de la République s'est ensuite avancé, a donné l'accolade à M. Berthelot et a remis une plaque commémorative, au milieu des acclamations enthousiastes de toute l'assistance.

La Grève générale

Les mineurs d'Anzin

Les dernières informations permettent de croire que la grève générale des mineurs n'aura pas lieu.

La grosse majorité des mineurs d'Anzin est d'avis de reprendre le travail.

Aussi un très grand nombre de grévistes ont recommencé ce matin à travailler.

Le monument d'Henri Heine

Dimanche a eu lieu, au cimetière Montmartre, l'inauguration du nouveau monument élevé à la mémoire de Henri Heine.

L'initiative en est due à l'impératrice-reine Elisabeth, et le projet a été repris et mené à bien par un groupe de notabilités Viennoises.

Le monument se compose d'un élégant piédestal qui supporte le buste du poète, représentant Heine malade, les yeux clos et la tête penchée.

Une couronne de lauriers ciselée dans le marbre est entourée d'un nœud de rubans qui porte cette inscription : « A la mémoire de Heine, la Vienne libérale. »

LA LIGUE DES PATRIOTES

La Ligue des Patriotes a décidé d'effectuer des transformations dans son organisation et de s'appeler à l'avenir : « Ligue des patriotes républicains plébiscitaires. »

Cette Ligue poursuivra la revision de la Constitution.

Un drame AU CONSEIL MUNICIPAL

de Roquebrune

Coups de revolver

Trois blessés

Le conseil municipal de Roquebrune était réuni, samedi soir, en séance ordinaire.

Une violente discussion s'est engagée sur l'exécution de certains travaux communaux. Au cours de cette discussion, M. Orsini, conseiller municipal, pris subitement d'un accès de rage, a tiré trois coups de revolver sur le maire, M. Brigliano, l'adjoint, M. Sigaud, et un autre conseiller municipal, M. Revelli.

Tous les trois ont été blessés grièvement.

Orsini a pris immédiatement la fuite.

Le préfet des Alpes-Maritimes s'est rendu sur les lieux.

EN TURQUIE

M. Constans à Constantinople

de Constantinople :

M. Constans est arrivé à Constantinople. Il a été reçu à la gare par le chargé d'affaires, M. Bapst, le personnel de l'ambassade et du consulat, par plusieurs membres de la colonie française et de nombreux représentants des congrégations religieuses et du clergé romain.

L'introducteur des ambassadeurs et deux hauts personnages avaient été envoyés par le Sultan, le grand-vizir et le ministre des affaires étrangères pour souhaiter la bienvenue à l'ambassadeur de France.

A ATHÈNES

Troubles graves

Attentat

CONTRE LE PRÉSIDENT DU CONSEIL

Démission du Cabinet

C'est pour l'intégrité du langage sacré de Platon et de Démosthène que les étudiants de la moderne Athènes se sont insurgés et que plusieurs ont péri. Ce compte en effet sept morts et une cinquantaine de blessés.

Le président du conseil, M. Théotokis, qui s'était rendu sur le théâtre des événements, a essuyé le feu de sept balles de revolver, sans être atteint.

A la suite de ces bagarres qui ont ensanglanté l'Agora et malgré le vote de confiance obtenu à la Chambre, le ministère Théotokis a donné sa démission.

Le roi a chargé M. Zaïmis de la formation du nouveau cabinet.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. DESCHANEL

Séance du matin

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Rompard, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

La Marine marchande

Suite de la discussion sur le projet de loi relatif à la marine marchande.

La discussion reprend sur l'article 3.

Amendement Cadenat

M. Cadenat présente un amendement portant que le cinq pour cent des primes accordées devra être prélevé au profit de tous les marins composant les équipages des navires primés et réparti au prorata des salaires de chacun d'eux.

L'ensemble de l'article 3 est adopté.

L'amendement de M. Cadenat est également adopté, il formera l'article 3 bis.

On passe à l'article 4 qui est ainsi conçu :

« La prime de navigation et la compensation d'armement ne se cumulent pas ; la plus forte sera seule payée. »

L'article 4 est adopté.

Amendement Guillain

M. Guillain dépose un amendement accordant la prime aux navires qui ne prennent dans les ports français que des marchandises au long-cours, sans faire concurrence au cabotage.

L'amendement est adopté.

Suite de la discussion demain matin.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 2 heures.

M. de l'Estourbillon, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance du matin, qui est adopté.

L'Emprunt

Suite de la discussion : 1. du projet de loi ayant pour objet une émission de rentes 3 p. 100 perpétuelles et la régularisation des dépenses de l'expédition de Chine ; 2. du projet de loi relatif à la cession par la Caisse des dépôts et consignations et à l'amortissement de rentes 3 p. 100 perpétuelles.

Motion Guieysse

M. Guieysse présente une motion tendant à demander au gouvernement communication à la commission du budget des documents ainsi que du rapport du général Voyron signalant les abus commis par certaines personnalités.

Après une longue discussion cette motion est repoussée par 425 voix contre 100.

M. Hubbard

fait connaître que la commission a décidé de se rallier au chiffre de 205 millions demandé par le gouvernement, mais qu'elle refuse d'accorder des indemnités aux collectivités sans personnalité civile.

Motion Berger

M. Berger demande l'ajournement de la discussion jusqu'à la distribution du rapport de M. Hubbard sur la décision de la commission.

Après un échange d'observations, cette motion est mise aux voix.

Nombre de votants . . 521
Majorité absolue . . . 261
Pour 263
Contre 258

La motion est adoptée.

La séance est suspendue.

(Pendant la suspension de la séance, le rapport de M. Hubbard est imprimé et distribué).

Reprise de la séance

Amendement Klotz

M. Klotz présente un amendement réduisant l'emprunt à 195 millions.

M. Klotz développe son amendement, et ajoute que si le gouvernement accorde les garanties demandées par la commission il votera la totalité de l'emprunt.

Le président du conseil

pose la question de confiance et demande à la majorité républicaine d'accepter le chiffre du gouvernement.

Le Vote

Le chiffre de 205 millions demandé par le gouvernement est mis aux voix et adopté par 295 voix contre 240.

Motion Pelletan

M. Pelletan défend la motion présentée par M. Sembat invitant le gouvernement à communiquer le rapport du général Voyron à la commission du budget.

Le président du conseil

répond que le rapport du général Voyron est un document confidentiel et que le gouvernement ne peut pas le communiquer.

M. Sembat

dit que les documents et le rapport Voyron sont connus de plusieurs personnes, et qu'il les publiera sous sa responsabilité.

M. Ribot

demande au gouvernement communication M. Sembat a eu connaissance de ces documents.

Le président du conseil

répond que le gouvernement a ordonné une enquête ; quand elle sera terminée, il établira les responsabilités.

La motion Pelletan-Sembat est repoussée par 403 voix contre 107.

Amendement de Ramel

M. de Ramel développe un amendement demandant l'ouverture à la banque de France d'un crédit de 265 millions.

L'amendement n'est pas adopté.

L'article fer du projet du gouvernement est mis aux voix et adopté.

Suite demain.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES.

Franceschi Joseph. — Tartonne Louis-Ernest-Antoine. — Paris Paul-Auge. — Pierangeli Henriette-Mariette-Geneviève-Marie-Antoinette.

DÉCÈS.

Casalta Sébastien, matelot des douanes en retraite, marié, 56 ans, de Bastia. Mondielli Noël, 23 mois, de Bastia.

AVIS DE MESSE

Une messe de sortie de deuil sera célébrée, mardi, 26 novembre à 9 heures du matin, dans l'église Saint Jean-Baptiste, pour le repos de l'âme de

M. Paul Creisson

VIE DE BORD

Madame et M. Paul Depelo commandant à la Cie générale transatlantique, Mlle Catherine Depelo M. et Mme Joseph Depelo et leur fille, Mme et M. Joseph Colleti, Mme Vve Depelo-Speraire et sa famille.

Les familles Jules Depelo, Zerbib-Depelo, Paggiovanelli Emile, Thiers Frappa, Serano, Carasti, Antoni et Vanni.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

M. Roch Depelo

Capitaine-marin

leur père, beau-père, frère, neveu et oncle, décédé à Bastia, à l'âge de 62 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'inhumation aura lieu aujourd'hui mardi, 26 novembre, à 3 h. après midi.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de l'Opéra, 18.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

ASTHME ET CATARRHE
ESPIC

60 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe
DE RICQLÈS

A LA GRANDE Distillerie Modèle

31, rue de l'Opéra

Aux acheteurs du strict comptant *M. Simon Damiani* offre de livrer de produits de tout premier choix rendus gare Bastia non logés savoir :

Absinthe supérieure Absinthes 0.90 le lit.
" Cognac 2.30 la bouteille.
" Pomard, 2.50 id.
" Tarragone, 2.50 id.
" Fernet Fils, 2.80 id.
Rhum bonne qualité, 0.55 le litre.
" ler choix, 0.65 id.
" vieux et supérieur 50° 1.40 la litre.
Eau-de-vie bonne qualité 0.80 id.
" surfine, 1.50 la bouteille.
Liqueurs fines assorties, 1.50 la bouteille.
" surfines assorties, 1.50 id.
Sirops surfins assortis, 0.80 id.

La Maison a en outre un assortiment incomparable de rhums en bouteilles, Cognac fine Champagne, l'excellente eau-de-vie du Mont-Dor, l'eau-de-vie de Bourgogne marque véritable « L. Gorges Germain » si avantageusement connue des gourmets. Toutes les bonnes marques de liqueurs surfines, des vins exquis de Corse, de Bordeaux, de Bourgogne, Malaga, Madère, Frontignan, Porto, etc. Les grands vins de Champagne de la maison Théophile Roederer et Cie, maison fondée en 1864, ainsi que le délicieux Bouvet-Ladubay, etc.

La Maison recommande aux amateurs de bon Rhum de ne faire usage que de l'excellent Rhum des Mangoustans d'une finesse et d'un parfum sans rival.

Les vendeurs de tabacs ne doivent pas oublier que la Maison a un entrepôt de cigares, tabacs et cigarettes qu'elle livre de la façon la plus irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

La clientèle bourgeoise connait à l'heure actuelle que sa Maison excelle pa. l'assortiment et la supériorité de ses produits et que pour avoir marque, le bon et le vrai, c'est à la Maison Simon Damiani qu'il faut s'adresser.

Dépôt des cigares Intercalés et Rencard véritables.

Savonnerie Corse

Fabrique à Toga

Bureaux : 13, Boulevard Paoli

E. L. Vantaux a l'honneur d'informer sa clientèle et le public en général qu'il vient de monter une savonnerie à Toga, où il fabrique des savons de toilette et de ménage de première qualité. Il espère par la modicité de ses prix et la bonne qualité de ses produits, mériter la confiance qu'il sollicite.

Il vient de mettre en vente :

Savon de toilette, 1 fr. la douzaine.
" de ménage, 0.60 id.
" à la glycérine, 1.50 id.
" à la glycérine extra 2 fr. id.

Il fabrique également des savons de toilette parfumés à la violette, à la rose, à l'héliotrope, à l'ambre, à la vanille, à l'amande amère, à la lavande, au jasmin, au bouquet, au cédrat, à l'eau de Cologne, à l'eau de Portugal, à l'eau de Lubin, à l'eau de Quinquina, à l'eau de Mille fleurs, à l'eau de Mille fleurs, à l'eau de Mille fleurs

A LA GRANDE Distillerie Modèle

31, rue de l'Opéra

Aux acheteurs du strict comptant *M. Simon Damiani* offre de livrer de produits de tout premier choix rendus gare Bastia non logés savoir :

Absinthe ordinaire Abbé Rives 0.90 le lit.
1/1 Cognac 2.30 la bouteille.
1/1 Pomier, 2.50 id.
1/1 Tarragone, 2.50 id.
1/1 Fernet fils, 2.80 id.
Rhum ordinaire, 0.55 le litre.
1/1 ordinaire, 0.65 id.
1/1 vieux, 0.80 à 1.40 le litre.
Eau-de-vie de bonne qualité, 0.80 id.
1/1 ordinaire, 1.50 la bouteille.
Liqueurs fines assorties, 1.50 la bouteille.
1/1 surfines assorties, 1.50 id.
Sirops surfins assortis, 0.80 id.

La Maison a en outre un assortiment incomparable de rhums en bouteilles, Cognac fine Champagne, l'excellente eau-de-vie de Myrtilor, l'eau-de-vie de Bourgogne marque véritable « L. Corges Germain » si avantageusement connue des gourmets. Toutes les bonnes marques de liqueurs surfines, des vins exquis de Corse, de Bordeaux, de Bourgogne, Malaga, Madère, Frontignau, Porto, etc. Les grands vins de Champagne de la maison Théophile Roederer et Cie, maison fondée en 1864, ainsi que le délicieux Bouvet-Ladubay, etc.

La Maison recommande aux amateurs de bon Rhum de ne faire usage que de l'excellent Rhum des Mangoustans d'une finesse et d'un parfum sans rival.

Les vendeurs de tabacs ne doivent pas oublier que la Maison a un entrepôt de cigares, tabacs et cigarettes qu'elle livre de la façon la plus irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

La clientèle bourgeoise connait à l'heure actuelle que sa Maison excelle pa. l'assortiment et la supériorité de ses produits et que pour avoir marque, le bon et le vrai, c'est à la Maison Simon Damiani qu'il faut s'adresser.

Dépôt des cigares Intercalis et Rencard véritables.

Savonnerie Corse

Fabrique à Taya
Bureaux: 13, Boulevard Paoli



VELOUTINE Poudre de Riz Spéciale

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage CROISSANT
BON DUVERGER CAMBRAI

Dépositaire pour l'Extérieur, M. CANUGLI Persan, 18, rue de la République, Marseille.

LA PIPE qui tient le record

La *Pipe Record* est en racine de bruyère garantie, et de fabrication exceptionnellement soignée.

La tige du foyer est percée de deux trous qui facilitent le tirage et contient en outre une *pompe réservoir* pour la nicotine. Le milieu du tuyau en gutta-percha, est percé de 4 trous, ce qui divise la fumée et la refroidit avant d'arriver à la bouche.

En outre de ces avantages la *Pipe Record* étant facile à nettoyer on peut dire qu'elle *tient le Record* de toutes les pipes.

PIPE RECORD
Quadruple tirage déposé
Exiger la Marque PH. M. Paris.

En vente chez M. ERNEST SUBRENO fils, manufacture de tabacs à Bastia, rue de l'Opéra.

Guerre à l'Anémie!
TER GAFFARD
(Peroxyde de Fer soluble)
LE ROI DES FERRUGINEUX
Le plus pur, le plus soluble, le plus agréable, le plus actif et le meilleur marché. — PRIX : 2'50 le Flacon
Toute PHARMACIE CENTRALE de NOSSI-BÉ et ses Succursales, Paris, 19, rue Lafayette, et toutes pharmacies.

USAGE EXTÉRIEUR ET INTÉRIEUR
CAUTION M. Chastan, 11, rue J.-J.-Rousseau, Paris

PILULES DEPURATIVES GOLVIN
Toutes pharmacies et 19, rue Saint-Denis, PARIS

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

Maison L. N. Mattei et Cie

Aperçu de quelques prix spéciaux pour le gros

Absinthe en 10 s, 90, 100, 110, 120 fr. l'hect.
Rhums et Cognac, 50, 60, 70 à 180 fr. id.
Vermout Français et Vermout de Turin, 55, 60 et 70 francs l'hectolitre.
Absinthe Pernod Fils, 2.80 la bouteille, verre non compris.
Rhum et Cognac, 0,90 la bout., verre non compris.
Absinthe, 1,10 et 1,20 la bouteille id.
Fine Champagne à sucer, 1 fr. la bouteille, verre non compris.
Liqueurs de toutes sortes, marques courantes, 0,70 à 0,80.
Liqueurs fines, 2,10 la bouteille.
Sirops assortis, 0,90 et 1,10.
Liqueur, « La Cédratine » 2.80 la bouteille, verre non compris.
Amaro Mattei, 1,10 la bouteille, id.
Vin de Cap-Corse au Quinquina, 1,30 la bout. id. en Velte, la caisse 0,35 verre non compris.
Vins rouges et blancs à partir de 14 fr. l'hect.

CIGARES :

Reg'ia, le mille 15 fr. — Petit Jupon, 15 fr.
Contrats . . 20 fr. — Long et fin, 20 fr.
Bonne race. . 18 fr. — Bonde verte, 18 fr.
Havane et bonde du- rée . . . 24 fr. — Ajaccines longs, courts. 24 fr.
Japons, longs et courts . . 24 fr. — Trabucos. 20 f. etc., etc.
Cigares Elvea, la boîte de 100, 2,50.
1/1. Incl-le, Dauphine, boîte de 100 2.50
1/1. Manchette en boîte de 25, 1.25.
id. id. 50, 2 francs.
id. id. 100, 3.75.
id. La Corse, en boîte de 100 3.50.
id. Mattei, id de 20 4 fr.
id. Toreador, Rencard, la boîte de 100 7 fr
id. Le Commandeur, id. de 50 3.50
id. id. id. de 25 2.25
id. assortis sans bague, en boîte de 25, 1.25
id. Petit Mattei, en boîte de 100 0.75.
id. Cuba, id 0,70.
id. Brésil, id. 0,40.
Cigarettes Fashion boîte de 10, 3 fr. les 50 b. ordinaires les 40 paq. de 6 cg. 1.50

N. B. — Marchandises prises à l'Usine de Toga ou rendues franco gare ou quai Bastia.

Mme FAITH GEORGE WOOD

Dentiste anglais

reçoit du 1er au 10 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Ortega.

AVIS

M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de domestiques, nourrices, terres, matsons, saisseux, est situé rue Napoléon, 21; il informe en outre le public, que les ouvriers qui désirent être employés dans les chemins de fer, sinchaux civils ou militaires et dans toutes les industries, sont priés de venir prendre leur inscription et adresser leur demande.

La compagnie offre aux employés destinés aux chemins de fer des bons de voyage gratis et des avances d'argent à tous les autres employés avec facilité de demi tarif.

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Velocc*, Nouveau Port, Bastia.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFES
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Basta

TUMEUR

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct pour ANVERS, HAMBOURG et tous les ports d'ANGLETERRE

Le vap. anglais *Beryl*, chargera vers le 2 décembre,

Pour fret s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

M. QUILIO THÉOBALD

Cours Schustanai, 4, en face de la Caserne, *Bastia*

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vend tous les articles d'Horlogerie, de Bijouterie, d'Orfèvrerie, de Lunetterie et de Piété à des prix très modérés.

Il a en outre un grand assortiment de verres de rechange en cristal de roche, périscopiques, extrafins, blancs, fumés, bleus, etc., pour myopes et presbytes ; des longues-vues, jumelles marine et de théâtre.

Il vend aussi des Phonographes, Graphophones et des cylindres enregistrés et vierges, sortant d'une des meilleures fabriques de Paris.

Réparations en tous genres

Un bon ouvrier horloger est attaché à la maison.

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES de SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par
le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ
1f 60 la Boîte de Cigares ou le Papier.
F. GOUAZ & Fils, 23, Rue de Choiseul, Paris

VIN de VIAL
Au Quina,
Suc de viande et Phosphate de chaux
ANÉMIE, CHLOROSE, PHTISIE, AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL
VIAL Pharmacien, 14, RUE VICTOR-HUGO, LYON

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAÏDE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

L'AMARO MATTEI
EST UTILE PENDANT L'HIVER ET INDISPENSABLE PENDANT L'ÉTÉ

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques et ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo,

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1880, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Exceptionnes à 60 centimes la boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 60 centimes.

DEMANDER ET OFFRIR les Prix-Courants
L'AMARO MATTEI
APÉRITIF SUPÉRIEUR
L'Exquis Cigare Mattei

26e ANNÉE — MERCREDI 27 NOVEMBRE 1901 — N° 276

Le Petit Bastiais

00563

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... 2f 50, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: le port en sus.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Léonard.
SOLEIL : (heure nationale)
LEVER, 6 h. 30 m. — COUCHER, 4 h. 4 m.
LUNE : Dernier quart., le 2 — NOUV., le 10
FÊTE DE DEMAIN : Saint Jacquet de la Marche

26 Novembre

Le Congrès international des Droits des Femmes

Discours prononcé par M. ALBERT AUBERT, *substitut du procureur général, à l'audience solennelle de rentrée.* — (Suite)

Le programme serait à base encyclopédique. Pour la première enfance, un enseignement général préparatoire très élémentaire et une culture physique importante. La deuxième période (pour les enfants de sept à quinze ans) serait consacrée au développement graduel des études générales. Dans la troisième période, le jeune homme et la jeune fille, sans se désintéresser de l'ensemble des connaissances humaines, se spécialiseraient. Il n'y aurait qu'une seule et même éducation pour les deux sexes, l'inégalité intellectuelle entre l'homme et la femme ne se pouvant réellement démontrer. Dans les établissements d'enseignement secondaire, on préparerait les jeunes filles au baccalauréat, et, ce qui ne serait pas inutile, on leur enseignerait « l'art d'être ménagères. » Enfin, pour que l'éducation soit aussi intégrale que possible, Mademoiselle Harlor pense qu'il est indispensable de donner aux femmes des notions de droit.

Ces programmes sont peut-être trop touffus. Les jeunes filles sauront un peu de tout. Il faut espérer que cette vaste érudition ne les empêchera pas d'être plus tard des mères et des épouses accomplies. Telle est surtout la haute mission à laquelle elles sont appelées et qu'elles seront toujours heureuses de remplir, avec ou sans diplômes, en écoutant simplement la voix qui leur parle à toutes, grave et impérieuse, la voix qui leur vient du cœur (1).

Malgré l'étendue et la variété des matières qu'ils comprennent, les nouveaux programmes présenteraient une lacune que Mesdames Lajoye et Mauriceau ont voulu combler. L'enseignement agricole féminin ne doit pas être négligé. Il faut provoquer la création de cours d'agriculture, d'écoles ménagères, de fermes-écoles, etc. (2).

En France, le nombre de ces écoles est actuellement fort restreint : il convient de citer deux écoles-modèles de laiterie en Bretagne dirigées et entretenues par des femmes. A l'étranger, d'après l'enquête à laquelle ont procédé Mesdames Lajoye et Mauricau, cet enseignement a pris une rapide extension.

En Belgique, il est reconnu officiellement, et le gouvernement subventionne des écoles de laiterie et des écoles ménagères. En Angleterre, l'industrie laitière fonctionne depuis plusieurs années et les femmes obtiennent des diplômes qui leur permettent d'occuper des chaires d'horticulture. En Russie, en Suède, en Norvège, en Danemark, en Hollande, en Allemagne, en Autriche, aux Etats-Unis, l'impulsion qui a été imprimée à l'enseignement agricole féminin est encourageante par l'Etat et par l'initiative privée.

L'éducation intégrale donnera l'essor à toutes les manifestations de l'activité humaine. Mademoiselle Bonneval a précisé le but que l'on devrait se proposer : libérer les cerveaux par un enseignement rationnel, favoriser par là l'égalité et le sentiment de solidarité.

Le Congrès a émis le vœu que « les programmes généraux de l'enseignement, unifiés pour les deux sexes, soient réformés dans le sens de la justice, c'est-à-dire que les divers enseignements constituent une suite logique d'études que pourront suivre seuls et jusqu'au bout ceux qui ont franchi avec succès les premières étapes.

Les avantages de cette sélection ont été mis en relief par M. Raben, qui a voulu en outre prémunir les jeunes générations contre la tendance au mysticisme. Il a recommandé de « donner une foi inébranlable, la foi scientifique. » L'enseignement général aura pour objet de « préparer dans le monde de la pensée la victoire définitive du bon sens et de la science, en un mot, de la raison. » La loi sur l'enseignement laïque ne devra « tolérer dans aucune école les affirmations dogmatiques qui se réclament de la liberté de l'enseignement pour asservir les consciences. »

Après l'adoption de ces divers vœux, le Congrès a examiné la question du baccalauréat. Les avis étaient très partagés. M. le docteur Foveau de Courmelles a mis tout le monde d'accord en conseillant de laisser de côté cette question. Il suffit que, dans tous les établissements d'enseignement secondaire de garçons ou de filles, on reçoive une instruction identique, qui permette d'accéder aux carrières libérales.

Cette formule un peu vague a séduit le Congrès. Aucun diplôme n'étant plus exigé, on pourrait craindre que les carrières libérales ne fussent envahies. Certaines activités s'y useraient, qui s'exerceraient plus utilement dans le commerce et l'industrie. Mais le Congrès a voulu parer à de semblables éventualités. Il a pris une décision prudente. Toutes les jeunes filles, riches ou pauvres, devront apprendre un métier.

Seulement, elles seront absorbées par des travaux si divers que le métier sera un peu négligé. Les jeunes filles que l'éducation intégrale enveloppera ne pourront consacrer que fort peu de temps à un apprentissage. Elles n'auront pas assez de loisirs pour s'initier à l'art exquis de la fleuriste ou pour pénétrer le secret du gracieux talent que déploie une modiste, rien qu'en chiffonnant un chapeau.

Mais les difficultés que révélera la pratique ne doivent pas faire fléchir les principes dont s'est inspiré le Congrès. Il faut donner à la femme une culture générale. Un enseignement complémentaire comprendra : la science de l'enfant (Hygiène de la première enfance. — Physiologie et psychologie de l'enfant) ; la science domestique (Hygiène de la famille. — Notions de médecine usuelle). Des crèches seront annexées à toutes les écoles et lycées. Les jeunes filles y seront exercées, avec toutes les précautions hygiéniques et morales, sous la surveillance des médecins des crèches, à leurs fonctions et à leurs devoirs de futures mères de famille.

Le programme est donc complet. Il a tout prévu. C'est bien l'éducation intégrale. Mais le Congrès n'avait rempli qu'une partie de sa tâche. Restait la question de la coéducation.

Madame Léopold Lacour avait été chargée de la rédaction du rapport. Elle a passé en revue les résultats du système coéducatif dans l'enseignement primaire ou secondaire. Ce système a pris faveur notamment aux Etats-Unis, en Suisse, en Suède, dans la Finlande. A l'école mixte de Blackwell (Anglet erre), les succès sont équivalents pour les filles et les garçons. « Dans toutes les matières, excepté en géométrie, dit M. Stead (1), les garçons ont de la peine à suivre les filles. Les capacités des élèves sont presque égales, les résultats étant juste un peu en faveur des filles. » Déjà en 1887, dans son rapport sur l'instruction à l'Exposition de Philadelphie, M. Buisson, directeur de l'enseignement primaire en France, écrivait qu'il était « impossible de découvrir une inégalité intellectuelle entre les enfants des deux sexes. »

Mais la coéducation peut-elle se concilier avec les exigences d'une morale sévère ? On a prétendu que l'admission des filles dans les lycées de garçons nuirait à la moralité des garçons (2).

L'expérience paraît avoir démontré l'inanité de cette objection. Un éducateur des plus distingués, M. Paul Delon, estime que « les rapports journaliers, le rapprochement des deux sexes à l'école comme dans la famille, adoucissent les contrastes, les harmonisent, les corrigent l'un par l'autre. Les garçons deviennent moins brusques, moins secs, plus délicats, plus gracieux ; les jeunes filles plus franches d'allure et moins légères d'esprit, moins affectées de niaiseries, moins perdues dans les chiffons. » Du reste, ainsi que l'a remarqué M. Buisson en Amérique, les garçons et les filles de tout âge se trouvent ensemble, dans les écoles mixtes, sans surprise et sans trouble.

M. Hugues Le Roux, qui voyageait dans le Nord avec une mission du Ministre de l'Instruction publique, a assisté en Norvège, dans un établissement de l'Etat, à une classe que suivaient des jeunes gens de seize et de vingt ans, assis à côté de jeunes filles du même âge, groupés, disait le maître, « selon leurs sympathies. » On expliquait un passage d'Œhlenschlaeger, le Molière danois. Quoique le texte fût très scabreux, les écoliers et les écolières ne manifestaient aucune gêne. Cette sérénité excitait l'admiration de M. Hugues Le Roux. Mais il inclinerait à croire que les méthodes du Nord bénéficient de circonstances toutes climatologiques.

Sans tenir compte de la diversité des climats, le Congrès s'est prononcé en faveur de la coéducation. Madame Séverine a spirituellement établi qu'il ne fallait pas s'alarmer des conséquences qui effusquent certains esprits austères. « On nous objecte, dit-elle, l'effervescence du tempérament français. Comment cette effervescence peut-elle s'accorder avec les plaintes sur la dépopulation ? Il me semble que si le tempérament français était si effervescent, cela se traduirait d'une façon pratique, matérielle et visible. » On applaudissait Madame Séverine. Comment résister à la douce magie de sa parole ?

« Ah ! je ne dis pas du mal de l'amour, ajoutait-elle. L'amour est la chose la plus divine qui soit au monde. » Puis elle recommandait d'habituer l'enfant à vivre à côté d'une autre enfant, sans curiosité, sans émotion.

Et, précisément, de cette émotion ne peuvent se défendre les jeunes filles, qui n'ont point connu les bienfaits de la coéducation.

Une journaliste, Mademoiselle Flavia Steno, s'en est aperçue notamment à l'époque où elle suivait les cours de l'Université de Zurich. Sur quatre-vingt-quatre étudiantes, il n'y avait que quatre jeunes filles italiennes et trois françaises. Il arrivait parfois aux françaises et aux italiennes d'être un peu troublées à l'approche d'un jeune homme. Les Suissesses, les Allemandes et les Américaines montraient plus de sang-froid. Elles allaient, dit Mademoiselle Steno, avec les jeunes gens comme avec nous.

Et Mademoiselle Steno regrette que, sur la question du féminisme, l'Italie soit le pays le plus arriéré. « Chez nous, a-t-elle révélé, la lutte sociale n'est pas très avancée. Voilà pourquoi nous ne sommes pas entrées complètement dans le mouvement féministe. Mais cela commence. »

Vienne enfin la réforme de l'éducation. Mademoiselle Steno est persuadée que les jeunes filles s'habitueront, comme elle le proclame, à ne pas être seulement des femmes pour l'inspiration des poètes ni des mannequins pour les grands couturiers. »

Dans les dernières séances du Congrès ont été agitées les questions les plus graves, celles qui se rattachent au droit privé et au droit public. Mais les discussions, que soulevait l'examen de certains textes de lois, manquaient un peu d'ampleur. Et, s'il faut tout dire, les théories qui ont été hasardées se traduisaient souvent par des hérésies, dont la hardiesse ferait frémir plus d'un jacobin ou d'un jésuite.

(*La fin à demain*).

(1) Le Conseil fédéral a pardonné de détourner la femme des soins et des devoirs du foyer. Il lui rappelle au contraire que la première mission pour elle doit être dans son intérieur. » — Discours de Lady Aberdeen, Présidente du Conseil international des femmes, Londres 1899.

(2) M. le député Beauquier, afin de rendre pratique la proposition examinée par le Congrès, a demandé que l'on introduisit l'enseignement agricole dans les écoles normales d'instituteurs et d'institutrices, « là nous voulons, disait M. Beauquier, mettre obstacle à la déperdition des campagnes, il faut attacher les cultivateurs au sol, leur donner des notions scientifiques qui leur permettent de tirer le meilleur parti de leur culture ; il faut donc qu'ils reçoivent une instruction presque exclusivement agricole et nous n'y arriverons qu'en travaillant complètement les écoles normales. »

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

27 novembre 1737. — Naissance à Vescovato du général comte Raphaël de Casabianca, sénateur sous l'Empire et pair de France sous la Restauration.

Ce fut lui qui commanda en chef la fameuse expédition de Sardaigne, qui eut un si piètre succès, et qui défendit avec héroïsme la ville de Calvi assiégée en 1794 par les Anglais.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Seatelli, lieutenant au 21e régiment de dragons, passe au 18e de même arme.

— M. Pozzo di Borgo Dominique-Antoine-Félix-Laurent, inspecteur des douanes, est nommé au grade de chef de bataillon dans le corps militaire des douanes.

— M. Cesari, surnuméraire des postes et télégraphes au bureau central de Marseille, est nommé commis à la recette principale de cette ville.

— Mlle Grassi, professeur à l'école primaire supérieure d'Aleria, est nommée professeur, ordre des sciences, à l'école primaire supérieure de Largentière.

LE CHARBON D'EUCALYPTUS

Encore un service de plus à l'actif de l'Eucalyptus que la malaria a obligé de planter en assez grand nombre sur les côtes malsaines de la Corse. Il paraît qu'il est bon pour la fabrication du charbon. En effet, M. le docteur Perez, à Puerto-Orotava (Ténériffe), a fait abattre 9 Eucalyptus globulus d'une hauteur d'années environ, il a fait faire un excellent charbon en fosses. Les troncs ont été enterrés en longs moresaux. En procédant ainsi, M. le docteur Perez a obtenu 180 sacs de la valeur de 5 francs chacun : les dépenses ayant été de 250 francs, le bénéfice a été de 650 francs, soit 73 francs par arbre. Le charbon était de « première qualité. » Les Eucalyptus pourraient être abattus pour cet usage à 10 ans.

Si, comme on le dit, le bois pour faire du charbon fait défaut en Corse, pourquoi n'encouragerait-on pas, plus qu'on ne l'a fait jusqu'ici, la culture de l'Eucalyptus dans les lieux humides et fiévreux. On aurait ainsi double profit : préservation de la fièvre et production de charbon.

Le Vestiaire des Pauvres

Les premiers froids viennent de faire sentir leurs morsures. Les pauvres, déjà, grelottent dans leurs vêtements insuffisants. Ils se demandent avec anxiété comment ils feront pour traverser le long hiver qui commence à peine et qui s'annonce comme devant être très rigoureux, si personne ne vient à leurs secours.

L'hiver ! c'est la souffrance cruelle, c'est la maladie, c'est quelquefois la mort pour le misérable.

C'est à vous, riches, ou simplement prudentes aisées, à vous, qui ne manquez de rien, qu'il appartient de lui venir en aide. Qu'il entre vous-même, à la maison, des vêtements usés qui ne porte plus et dont il peut disposer en faveur des malheureux ? Croyez-m'en : ouvrez vos armoires et cherchez bien : vous en trouverez quelques-uns dont vous pouvez vous passer sans le moindre inconvénient.

Donnez-les à la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, qui a institué, chez elle, l'œuvre charitable du Vestiaire des pauvres. Elle les recevra avec reconnaissance et elle en revêtira les membres transis de vos frères malheureux. Et les malheureux vous béniront et leurs bénédictions vous accompagneront jusqu'à votre dernier dernier.

Quelqu'un, muni d'une autorisation de M. le Président de la Conférence, se présentera, ces jours-ci, chez les personnes dont il pourra leur demander les vieux effets, pour elles peuvent disposer pour le Vestiaire des pauvres. A défaut, on recevra avec reconnaissance des offrandes en argent pour l'achat de vêtements neufs.

Gazette Départementale

SAN GIOVANNI. — Une des familles les plus marquantes du canton de San Nicolao vient d'être plongée dans le deuil, par suite de la mort de M. Jules Tristani, décédé dans sa 56e année.

Le regretté défunt avait pendant plusieurs années dirigé l'administration communale et avec un dévouement et un tact si parfaits que ses adversaires politiques eux-mêmes avaient été obligés de rendre hommage à sa droiture et à son impartialité.

Ses obsèques ont été imposantes par le concours de parents et d'amis venus des villages du canton et des cantons limitrophes apporter à son fils, M. le Juge de paix de Sermano, l'expression de leurs sympathies et de leurs regrets.

Nous adressons à M. le Juge Tristani et à sa famille toutes nos condoléances.

VIZZAVONA. — Un incendie s'est déclaré pendant la nuit dans une baraque en bois, située près de la gare, dans la forêt de Vizzavona. M. Denys Grimaldi s'y trouvait couché avec ses deux enfants ; tous les trois durmaient profondément sans se douter du danger qui les menaçait.

Heureusement un coup de fusil fut tiré qui réveilla Denys Grimaldi et lui fit apercevoir les flammes qui l'entouraient. Il eut le temps de se sauver avec ses deux

sfinata. Mais la baraque a été complètement détruite avec tout ce qu'elle contenait et qui représentait toute la fortune de la famille Grimaldi.

Nous appelons sur la situation de cette famille la bienveillante attention de l'administration supérieure.

ALERIA. — A la session du mois d'octobre, M. Andrei, conseiller général du canton de Moita, a émis le vœu que les travaux de reconstruction du pont de l'Arena, à Aleria, écroulé en octobre 1897, avec chaussée d'empierrement entre la route nationale 199 et le lieu dit Pedilloro, seront compris au programme des travaux à subventionner par l'Etat en 1902.

M. Andrei a fait ressortir que ces travaux sont d'autant plus urgents que les communications entre la gare de Tallone et les villages de Tallone, Zalana, Ampriani, Zuani, Piancllo et Tox sont devenues très difficiles depuis l'écroulement du pont de l'Arena et rendent très pénibles les transports de charbon, châtaignes, bois et autres produits qui s'effectuent sur sur ce chemin depuis ces dernières années.

Le vœu de M. Andrei a été adopté.

Per un Fruscettu!

Commediòla in 4 atti

DI P. VATTELAPESCA

SCENA V.

PEPPA, *sola (apparecchiando a tavola)*

Batocchia sempre; ma, in fondu, è una brava donna, obediente, difata, di sti tempi una perla: e a noi ci tene assai. Si spesa inghiusta cun ella, strapazzendula senza ragione... Un mi pòssu trattene: mi s'accumula a rabia in sena, e u sfoga contr'a s'innocente!...

Cosa mai c'è messu in capu u miò maritu! Bòle fassi decorà! E per un pezzanciu di frosenttu, chi ghiè, per lu più, u pruvistu dill'intrigu. Buffalevalle, un ommu onestu, u primu avucatu di Vastia, trascura i so affari, da pranzi e impresta sòldi si nòtari splendati capazzoni, si ruina!... E propriu dura: qui si manghia fagiòli e si vete vinu di tre sòldi, e si sgalluffi si tecchiano di vitella e pullastri, e s'umbriacanu di sciampagna ne nòstre spalle!... Ma è tempu chi finisca a cangeru. Maritu caru, ti manghi u tòtu: Padronu! Ma u meo pòi, a dòta d'a miò figliòla, un si tocca.

(entra Veronica).

Bulletin Financier

Paris, le 22 novembre 1901.

Le marché est plus calme aujourd'hui mais les dispositions générales restent satisfaisantes. Nos Rentes sont stationnaires, les Rentes de l'Inde sont fermes. Le 4 % du Panama, continuent son mouvement ascensionnel, s'inscrit à 74½.

En valeurs industrielles, l'Obligation Chemins et Ateliers de Fives-Lille est active à 435 francs, l'action Pêche Nationale reste à 406 francs les actions de la Compagnie Transatlantique sont recherchées à 615 francs.

On cote de bonnes demandes en actions de la Société des Engrais Supérieurs des Ardoines à 115 fr. Les engrais brevetés de cette société ont une grande supériorité sur tous les autres et ont été couronnés d'un plein succès.

Les Fonds Etrangers sont bien tenus; l'Extérieur 4 0/0 s'inscrit à 91,10. Le nouveau Prêt Turc est ferme, à 89 90.20. Banque Nationale à 430; Crédit Lyonnais 1418 50. Ordinaire est Port 12 août à 370 et à 368,50. L'ordinaire Antifeu d'Anvers s'inscrit à 95. Part Varchay-Marpreux 75.

Chemins à Français sans changements.

RÉCOMPENSES HONORIFIQUES

Le ministre de l'intérieur a décerné les récompenses suivantes pour actes de courage ou de dévouement.

Médaille de bronze. — M. Canavesi Albert-Fidèle, 1er sapeur mineur au 2e régiment du génie; a fait preuve du plus grand dévouement et a exposé sa vie en opérant le sauvetage d'un homme enseveli sous un éboulement au fond d'un puits, à La Condraye, du 31 juillet au 8 août 1901.

Mentions honorables. — MM. Roca Léon-Henri, infirmier à l'hôpital Cochin à Paris; le 20 juin 1901, s'est signalé en maîtrisant un cheval emporté; — Pulicani Joseph-Marie-Barthélemy, employé d'octroi à Paris; le 15 mars 1901, sauvetage d'un homme sur le point de se noyer.

Cour d'Assises

Présidence de M. STEFANINI

Audience du 26 novembre

Par suite d'une confusion de listes nous avons publié hier des indications erronées sur les jurés absents. Le nombre des absents est bien de onze.

Ont été dispensés: M. Pantalacci Alexandre, qui a fait le service pendant le 2e trimestre 1901, et M. Costa Jean, non touché par la citation. MM. Lanfranchi Jules-Mathieu, Orsini Alexandre, Poretti Joseph-Marie, Bonifaci François-Xavier, Franceto Sylvestre, Casanova Antoine-Michel, Cianfioni Pierre Jean.

Enfin il avait été sursis à statuer sur l'absence de MM. Desanti Dominique-Antoine et Pandolfi Jean Paul. Ce dernier a repris son rang sur la liste. Mais une dispense pour la durée de la session a été accordée à M. Martelli François, juré supplémentaire, malade.

Tentative de viol

Le jury a à statuer sur le sort d'un nommé Acquaviva Mathieu, âgé de 60 ans, de Calenzana, où il exerçait la profession de montreur d'images pieuses. Il est accusé d'avoir tenté de violer une fillette âgée de huit ans.

Le siège du ministère public est occupé par M. l'avocat général Angeli.

Me Erca présente la défense de l'accusé.

L'affaire est jugée à huis clos.

Déclaré coupable de tentative de viol sur une mineure de moins de quinze ans avec circonstances atténuantes, l'accusé a été condamné à 10 ans de réclusion et 10 ans d'interdiction de séjour.

Audience d'aujourd'hui :

Mariotti Pierre-Félix, ancien facteur rural demeurant à Campile, détournement de valeurs contenues dans des lettres chargées, faux en écriture authentique et publique et usage de faux.

Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur général.

Défenseur, Me Sébastien Gavini.

La liste du jury est ainsi composée :

JURÉS TITULAIRES

Pieri Joseph Marie, propr., Ghisoni.
Casanova Ant. Nicolas, pr., Calcatoggio.
Costa Antoine, rentier, Bastelica.
Fieschi Simon, propr., Pila Canale.
Luciani J.-L.-N., propr., Calacuccia.
Colonna d'Istria X., prop., Petreto.
Coti J.-B., maire, Quasquara
Ottaviani A.-T., officier de rés., Figaniella.
Nicoli L.-E., chef de bat. ret., Ajaccio.
Orsini F., propr. et retraité, Corbara.
Pozzo di Borgo N., industriel, Ajaccio.
Micheleci Annibal, maire, Carbuccia.
Martini X., cond. des p. et ch., Bastia.
Rossi Simon, négociant, Ajaccio.
Bartoli Candide A., maire, Occhiatana.
Coti J.-B., adjoint municipal, Zevaco.
Bartoli A.-M., maire, Serra di Ferro.
Pandolfi Jean-Paul, propriétaire, Levie.
Colonna d'Istria Joseph, lieutenant de la territoriale, Petreto Bicchisano.
Martinaggi Aug. anc. sous-off., Tavera.
Piazza François, propriétaire, Oletta.
Micaelli Jules, propriétaire, Ghisoni.
Casasoprana Ant., agent voyer, Vezzani.
Costa Marini J.-B., not., Montemaggiore.
Visidari Charles, propr., Solenzara.
Lorenzi J.-A., prof. en retr. Belvedere.

JURÉS SUPPLÉMENTAIRES

Santandrea François-Antoine,
Pierangeli L., agent de la Cie Fraissinet,
Mattei Martin Alphonse, rentier,
tous de Bastia.

JURÉS COMPLÉMENTAIRES

Peraldi Paul Toussaint, capitaine de port.

La Sainte-Catherine

Les honorables membres de notre barreau ne fêtent plus leur patronne. Jusqu'à il y a quelques années, ils assistaient à une messe dite en l'église Sainte-Marie, à l'autel dédié à Sainte-Catherine et le soir ils se trouvaient réunis dans un banquet.

C'est le cas de répéter que les bonnes habitudes s'en vont.

On plaisante si souvent sur les vieilles filles qui ont coiffé Sainte Catherine qu'il ne sera pas hors de propos d'en dire un mot à nos lecteurs.

L'histoire de cette Sainte est merveilleuse. Son culte a été de tout temps fort célébré dans les églises grecque et latine, et beaucoup de sanctuaires furent élevés en son honneur dans toutes les contrées du monde. Saint Louis, en reconnaissance des nombreux services rendus à son armée par son intercession pendant les croisades, fit construire, à Paris, l'église de Sainte-Clotilde-du Val-des-Ecoliers. Ce fut par les conseils de Sainte Catherine que Jeanne d'Arc délivra notre patrie de la domination des Anglais.

Dans les confréries de jeunes filles dont Sainte Catherine est la patronne, c'était à la plus âgée qu'appartenait le privilège de l'habiller et de la « coiffer » les jours de fêtes. De là, le dicton appliqué à une fille qui a passé l'âge de se marier : « Elle a coiffé Sainte Catherine. »

Au XVe siècle les Avocats et les Procureurs avaient formé une confrérie sous le patronage de Saint Nicolas et de Sainte Catherine, (ils se souvenaient que Saints Catherine avait confondu, par sa logique pressante et irréfutable, cinquante philosophes païens d'Alexandrie et qu'elle les avait convertis à la religion de Jésus Christ) Dans les grandes solennités, ils sortaient bannière en tête, et cette bannière était portée par le doyen des Avocats, à qui la garde en était confiée. Le nom de « Bâtonnier » lui fut donné en vertu de cette coutume, puisque c'était lui qui portait la hampe ou « Bâton » de la bannière.

Librairie Ollagnier

Almanach Hachette pour 1902

Broché 1.50
Cartonné. 2.00
Reliure souple 3.00
Almanach complet cartonné . 3.50
Id. reliure souple . . 4.50

Chronique du Vol

Il a été commis de nombreux vols, pendant ces dernières semaines, dans les environs de notre ville. Ils sont peu importants, mais ils révèlent l'existence d'une ou plusieurs bandes de désœuvrés et de fainéants qui entendent faire bombance en pillant les maisonnettes et les villas.

A la Gradicchia, chez M. le pharmacien Teillet, on a soustrait des jumelles et une longue-vue; à Cardo, chez M. Jacques Gregori, du linge; chez M. Joseph Orenga, les voleurs avaient escaladé le mur, le chien ayant aboyé ils ont pris la fuite, mais ont essayé des coups de fusil chargé à petits plombs; chez M. Sébastien Gregori, ils ont tenté de briser une fenêtre, mais se sont enfuis aussitôt; chez M. Benedetti, ils ont volé des poules; à Paratojo, chez M. Confortini, ils ont fracturé la fenêtre et la porte de la cuisine et fait cuire une poule; au Fango, chez M. Aitelli, ils ont emporté un fusil à percussion, un couteau et du linge.

Nous avons dit dans un précédent numéro que l'on supposait que les copains de l'auteur du vol Balani étaient les auteurs des vols de Cardo. On ne les avait vus que de loin, pendant la nuit. Cette information vient d'être reconnue inexacte par l'arrestation de l'un des voleurs, arrestation due à la grande perspicacité, de l'agent Bertrand, qui a su trouver une piste dans les renseignements les plus insignifiants.

L'agent Bertrand apprend que deux individus ont essayé de vendre à Barbaggio un fusil et une lunette d'approche. Le voilà à Barbaggio. — Nous ne les connaissons pas, lui dit-on, mais ce sont des Bastiais. — Pourquoi des Bastiais? — Parce qu'ils ont pris le cabriolet qui se rend à Bastia après avoir essayé inutilement de se débarrasser des deux objets en question.

L'agent Bertrand trouva le cabriolet, puis l'un des individus, qui semble-t-il, puis la trace de l'autre. Cet autre, Dominique M., habite rue du Lycée; lorsque Bertrand entra par la porte, M. sauta par la fenêtre, mais tomba entre les bras de deux agents qui avaient été postés là par le camarade Bertraud.

M., arrêté, nia tout devant M. le commissaire central; mais l'agent Bertrand ne le lâchait pas, et finit par le mettre nez à nez avec un individu, demeurant à Lupino, qui lui avait acheté 20 francs le fusil en question qui en valait 100. M. ne put continuer à nier. L'agent Bertrand le tenait.

Le fusil avait été volé chez M. Aitelli.

M. se décida à parler et déclara qu'il avait l'habitude de coucher avec ses camarades, dans le magasin à fourrages de l'artillerie, à Monte Piano. Il avait trouvé le moyen d'ouvrir la porte sans effraction et il a passé là, chaudement et tranquillement, ses dernières nuits.

On se rendit au magasin, on visita, et on trouva divers objets. L'enquête se poursuit.

M. a été mis à la disposition de M. le procureur de la République, à qui on a peine âgé de 23 ans, a déjà subi plusieurs condamnations.

Grâce donc à l'agent Bertrand, le chef de la bande est pincé; ses copains ne tarderont pas à le rejoindre à la maison d'arrêt. L'un d'eux y est déjà. A la suite des aveux faits par M., la justice a été mise sur la trace du nommé B., encore un habitué de la correctionnelle. L'inspecteur Ristori et l'agent Bertrand l'ont arrêté à Cappuccini vers midi. Il rôdait de ce côté, sans doute dans l'espoir de se glisser en ville. Il sera conduit aujourd'hui à l'instruction, pour être confronté avec M.

Cette affaire a été menée avec un flair peu commun, et il ne faut pas que nous adressions des félicitations à l'agent Bertrand; il a droit à une récompense sérieuse.

⁂

Un nouveau vol aurait été commis, à Suerta, dans la maison de M. Giannotti. Les voleurs profitant de son absence auraient pénétré dans sa maison et se seraient emparés d'une somme de 800 francs.

Le Larousse Illustré

Ce n'est pas seulement toute une bibliothèque en un seul ouvrage qu'on trouve dans le Nouveau Larousse illustré, c'est encore tout un musée en miniature. Toutes les œuvres d'art renommées, tableaux, statues, etc., y sont reproduites en de charmantes gravures, et nulle part ailleurs on n'a pu rencontrer une iconographie aussi complète. En vente quatre dans le seul fascicule de cette semaine, la Leçon de Musique de Lancret, le Tableau de la bible de Gérone, le Lecteur de Malmedy, la Lèda du Corrège. C'est un fascicule à tous égards d'ailleurs fort curieux.

VELOUTINE Poudre de Riz Special
CH. FAY

ant et nous y trouvons entre autres articles, les biographies de Lecuq, Lecomte de Lisle, Adrienne Lecouvreur, Ledru-Rollin, Lefèbvre, Le Fil, Legouvé, Lequesne, Leroux, Leroy, Lesage, Lesueur, Leys, Leipzig, etc.

Le fascicule 50 centimes, chez tous les libraires.

Institut des Bégues

Guérison certaine, prompte et radicale du Bégaiement et de toutes les infirmités de la parole. Consultations par correspondance.

Ecrire à M. le docteur Barbe spécialiste, rue Biscarra, 6, à Nice (Alpes-Maritimes).

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES du 26 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 8 8 à midi, 11 5 6 heures du soir, + 9 3 minima, + 11 7. minima, + 8 4

Baromètre. — 7 heures du matin 765 mm. midi, 763 mm. 6 heures du soir, 761 mm.

Vent. — 9 h. du matin. N. E. assez fort. 4 h. du soir, N. E. modéré.

Etat du ciel, couvert.

Etat de la mer, houleuse.

Eaudans les rues: matin, +9 60 soir, +9 42

Pluviomètre, à 9 heures du matin, m.

⁂

Baccalauréat

Aux noms des élèves définitivement admis à la 1re partie du baccalauréat moderne que nous avons publiés hier il faut ajouter celui du jeune Santini Guérin, élève du lycée de Bastia.

⁂

Nécrologie

M. Roch Dapelo, capitaine-marin et négociant, a été enlevé en peu de jours à l'affection de sa famille. C'était un excellent homme, qui après avoir commandé à la mer pendant plusieurs années, était venu se reposer de ses fatigues dans sa ville natale.

Les obsèques ont eu lieu dans l'après-midi. On peut dire que toute la population maritime suivait le convoi funèbre. La confrérie de Saint-Erasme en habit de chœur précédait le cercueil.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. les capitaines Casalta, Castelli, Dapelo et Sunisi.

Le deuil était conduit par le beau-fils, M. Paul Dapelo, commandant à la compagnie générale Transatlantique, arrivé en toute hâte samedi et qui a pu ainsi assister aux derniers moments de son beau-père.

L'absoute a été donnée à la chapelle Saint-Erasme.

Nous présentons à M. le commandant Dapelo et à sa famille toutes nos condoléances.

⁂

Phylloxéra

Les cinq arrondissements de la Corse sont déclarés phylloxérés. L'introduction des plants de vigne de toute provenance est autorisée dans les arrondissements d'Ajaccio, Calvi, Bastia, Corte, entiers, et dans l'arrondissement de Sartene, le canton de Sartene seulement.

⁂

Maladies des yeux

La clinique du Dr Alexandroff à Ajaccio, est transférée à l'ancien Cercle des Palmiers, Cours Grandval, 20, à côté du Grand Hôtel Continental.

Consultations tous les jours de 2 à 3 heures.

⁂

Au Port

Le vapeur *Touareg*, capitaine Size, est arrivé de Naples avec 35 tonnes repasse.

⁂

A louer

Un appartement de dix pièces et un cabinet au 3e, rue de l'Intendance, 4.

— Un demi-étage composé de 8 pièces, complètement remis à neuf, 27, boulevard Paoli, au 4e.

S'adresser au bureau du journal.

— A louer présentement magasin ancienne imprimerie Fabiani.

S'adresser à M. L. N. Maltei et Cie, Place Saint Nicolas, Bastia.

— Au 1er décembre, à louer magasins occupés actuellement par M. Caffarelli, rue Napoléon, 1.

00564

Bibliographie

Vient de paraître à notre librairie : *L'Ame nouvelle*, de M. Pierre Guilet-Vauquelin, 50 centimes.

⁂

Piano à vendre

A vendre, très beau piano en bon état. Conditions raisonnables.

S'adresser au bureau du journal.

A partir du 1er décembre

Les Magasins de chaussures

T. CAFFARELLI Fils

situés en face l'oratoire de la Conception, seront transférés, même rue, 10, dans l'ancien Hôtel de la Marine.

Cie de Navigation Mixte

(Cie TOUACHE)

Naples-Bastia-Marseille

Départs de Bastia pour Marseille Mercredi 27 novembre à midi par *TOUAREG*, capitaine Size, vapeur rapide spécialement aménagé pour passagers.

Pour fret et passages s'adresser : à Bastia, à M. Arthur Southwell.

Cédrats

M. Pierre Vincentelli de la maison Gregori et Compagnie a l'honneur de prévenir les producteurs de cédrats qu'il vient de transférer son chantier à Toga, à côté de celui du syndicat de Venaco et à proximité de la gare maritime. Il ne reçoit donc plus de cédrats à son ancienne usine de Lapino, où il ne laisse personne chargé d'en accepter pour son compte. Que les producteurs avisent.

P. VINCENTELLI.

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 années hors concours
12 diplômes d'honneur et grande prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
Dépôt à Bastia : rue St-François, 7

BOURSE DE PARIS

25 nov., — 26 nov.

Actions 3 p. 0/0 anciens 101,12 — 101,05
— 3 p. 0/0 nouveau. 99,90 — 99,90
— 3 1/2 0/0 . . 101,12 — 101,05

Dépêches pour Bastia

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Récompenses Honorifiques

Le ministre de la marine a décerné une médaille de bronze à M. Tomasi, instituteur à Conca, pour le sauvetage d'un homme dans la plage de Conca, près Propriano, le 10 juillet 1901.

LE RAPPORT VOYRON

Plusieurs journaux publient des extraits du rapport confidentiel du général Voyron, commandant en chef le corps expéditionnaire de Chine.

D'après ce rapport, nos soldats auraient été entraînés, puis pillés par les missionnaires pour le compte desquels ils opéraient.

Les missionnaires ramassèrent une somme importante en lingots d'argent; ils furent aidés par les soldats et les matelots auxquels ils donnèrent comme gratification un chèque de 2 000 francs, payable en France, chez les sœurs de Saint-Vincent de Paul.

Un autre chèque de 5 000 fr. a été établi au nom de Mgr Favier.

Le Conflit franco-turc

M. Constans sera reçu, dans quelques jours, en audience solennelle par le Sultan.

⁂

Munir-Bey, ambassadeur de Turquie à Paris, a quitté hier Constantinople pour rejoindre son poste.

A ATHÈNES

Le nouveau Cabinet

M. Zaïmis, le nouveau président du Conseil, a eu aujourd'hui un long entretien avec le roi.

Il lui a soumis la composition du nouveau Cabinet.

⁂

L'ordre peut être considéré comme définitivement rétabli à Athènes.

EN ANGLETERRE

M. SANTOS-DUMONT A LONDRES

M. Santos-Dumont, qui se trouve à Londres depuis le 23 courant, a été reçu hier soir par les membres de l'Aero-Club de Grande-Bretagne.

Un grand banquet lui a été offert au Grand hôtel Métropole.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

La résistance des Boers

A en juger par les rares dépêches que laisse passer la censure, les Boers continuent leur offensive avec une opiniâtreté remarquable.

Sur tous les points du théâtre de la guerre, on signale une recrudescence d'activité belliqueuse de la part des Boers. Les engagements sont en général de peu d'importance, mais ils coûtent aux Anglais un grand nombre de vies précieuses et 37 millions par semaine.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Avant la séance

Le Sénat s'est réuni dans ses bureaux et a procédé à l'organisation des bureaux et à la nomination des commissions mensuelles.

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Denoix, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT LOCAL

Adoption de projets de loi autorisant les villes de Castres, Laval, Orange, Roanne, à contracter des emprunts et à s'imposer extraordinairement.

Adoption du projet de loi tendant à la division du canton de Chambon-Feugerolles en deux cantons distincts.

La Réhabilitation des faillis

Suite de la 2e délibération sur la proposition de loi de M. Bérenger relative à la réhabilitation des faillis.

M. Bérenger présente une nouvelle rédaction de l'article 605 du code de commerce.

M. Girard fait remarquer que l'on va trop loin dans la voie de l'indulgence.

M. Chaumié demande le rejet de la proposition de M. Bérenger.

M. Bérenger fait observer que tous les droits des créanciers seront sauvegardés.

La proposition est adoptée.

La Médaille d'honneur des marins

1re délibération sur la proposition de loi adoptée par la Chambre des députés, tendant à instituer des médailles d'honneur à décerner par le ministre de la marine, aux marins français après 300 mois de navigation.

M. Pichon donne lecture de son rapport.

La proposition est adoptée.

Séance vendredi.

Chambre des Députés

Présidence de M. DESCHANEL

Séance du matin

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Rouland, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

La Marine marchande

Suite de la discussion sur le projet de loi relatif à la marine marchande.

Article 5

La discussion reprend sur l'article 5, ainsi conçu :

« Les navires se livrant au cabotage international reçoivent la même compensation d'armement que les navires long-courriers. Ils reçoivent seulement les deux tiers de la prime de navigation de long cours calculée conformément aux dispositions précédentes.

» Les navires qui se livrent dans un même voyage à des opérations de cabotage entre un port français de la Méditerranée, y compris l'Algérie, et un port français de l'Océan, de la Manche ou de la mer du Nord ou inversement, ont droit à la compensation d'armement ou à la prime de navigation pour la durée ou le parcours ayant comporté un trafic international, si l'ensemble des marchandises se trouvant à bord, au passage du détroit de Gibraltar, à destination ou en provenance des ports étrangers, représente en tonneaux d'affrètement le tiers au moins de leur jauge nette.

» Il en sera de même pour les navires qui se livrent dans un même voyage à des opérations du cabotage international avec un port du nord de l'Europe et à des opérations de cabotage entre des ports de France ou d'Algérie, si l'ensemble des marchandises se trouvant à bord au passage du détroit du Pas-de-Calais à destination ou en provenance des ports étrangers représente en tonneaux d'affrètement le tiers au moins de la jauge nette.

» Les navires qui, à l'aller ou au retour de voyage de long-cours, font des opérations à Port-Said, à Ismaïla ou à Suez, ont droit pour tout leur parcours à la prime de long-cours. »

L'article est adopté.

Amendement Ricard

M. Ricard présente un amendement excluant les navires d'origine étrangère, hypothéqués pour plus de la moitié de leur valeur au moment de leur francisation.

L'amendement est adopté.

Amendement Rieunier

L'amiral Rieunier dépose un amendement tendant à encourager par des subventions la création de lignes nouvelles de navigation.

Cet amendement est adopté; il forme ainsi l'article 5 bis.

Suite de la discussion jeudi matin.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Compayré, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance du matin, qui est adopté.

L'Emprunt

Suite de la discussion : 1. du projet de loi ayant pour objet une émission de rentes 3 p. 100 perpétuelles et la régularisation des dépenses de l'expédition de Chine; 2. du projet de loi relatif à la cession par la Caisse des dépôts et consignations et à l'amortissement de rentes 3 p. 100 perpétuelles.

Amendement Gauthier

M. Gauthier de Clagny développe l'amendement portant qu'un état détaillé des dépenses diverses de l'emprunt, des remises diverses, des commissions de banque, frais de publicité sera publié au Journal Officiel dans le délai de trois mois.

Le ministre des finances combat cet amendement qui est mis aux voix et adopté par 293 voix contre 215.

L'ensemble de l'article 1er, avec l'amendement de M. Gauthier de Clagny, est mis aux voix et adopté.

Amendement Coutant

Sur l'article 2, M. Coutant développe un amendement tendant à prélever sur le produit de l'emprunt une somme de 10 000 francs pour toute famille dont un fils serait mort pendant l'expédition.

Le ministre de la guerre

demande que les sommes qui pourront rester sur l'emprunt, soient versées à la caisse de secours de l'armée.

M. Pourquery de Boisserin soutient l'amendement, qui est combattu par M. Lasies.

L'amendement est rejeté par 288 voix contre 188.

Amendement Dumont

M. Dumont développe un amendement portant que la commission de répartition devra prélever sur le produit de l'emprunt le capital nécessaire pour payer les indemnités de secours que la commission attribuera aux victimes de l'expédition, à leurs ascendants ou descendants.

Le ministre des finances

combat cet amendement, qui est adopté par 257 voix contre 213.

Amendement Lasies

M. Lasies développe un amendement demandant que le nombre de la guerre sauvegarde les droits de prise des officiers et des soldats de l'expédition de Chine.

L'amendement est repoussé par 278 voix contre 250.

L'ensemble de l'article 2 est mis aux voix et adopté.

Suite de la discussion jeudi.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — NÉANT.

NAISSANCES.

Dominant Marie-Françoise. — Migliori Blanche-Claire-Catherine, — Mordimont Marie-Catherine.

DÉCÈS.

Dapelo Roch, cap. long marin, marié, 61 ans, de Bastia.

AVIS DE MESSE

Une messe sera dite jeudi 28 novembre à 7 heures et demie du matin, dans la chapelle du lycée, à la mémoire des anciens fonctionnaires et des anciens élèves du lycée décédés.

JEAN DIAS

Expéditionnaire

1, Rue du Nouveau-Port. 1.

Transit. — Commission. — Représentation. — Consignation. — Formalités et Opérations en douane.

Avances sur marchandises, commissions, etc.

Filature de Cocons

Saint-Job

M. HENRI BARBANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Berlia.

Grand Entrepôt de Sel et Repasse. HENRI BARBANTI, Nouveau port, Bastia.

AVIS

M. PIERRE PETROLACCI, herblantier-chandronnier, 3, rue Miot, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il vient d'attacher à son atelier un ouvrier mécanicien spécialiste pour la réparation des pompes à eau et à bière, robinets plongeurs, irrigateurs et injecteurs, lampes à pétrole et à huile; réparation et montage d'appareils à l'acétylène. Travaux soignés à des prix très modérés.

---

63 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Lys dans la Vallée

de M. H. DE BALZAC

A MADAME DE MORTSAUF

Ainsi, non-seulement elle était le bonheur, mais elle était aussi la vertu. En nous trouvant toujours également attentifs et soigneux, le docteur avait je ne sais quoi de pieux et d'attendri dans les paroles et dans les manières; il semblait se dire : « Voilà les vrais malades, ils cachent leur blessure et l'oublient! » Par un contraste qui, selon cet excellent homme, était assez ordinaire chez les hommes ainsi détroits, M. de Mortsauf fut patient, plein d'obéissance, n'se plaignit jamais et montra la plus merveilleuse docilité, lui qui, bien portant, ne faisait pas la chose la plus simple sans mille observations. Le secret de cette soumission à la médecine, tant niée naguère, était une secrète peur de la mort, autre contraste chez un homme d'une bravoure irrécusable! Cette peur pourrait assez bien expliquer plusieurs bizarreries du nouveau caractère que lui avaient prêté ses malheurs.

Vous l'avouerai-je, Natalie, et le croirez-vous? ces cinquante jours et le mois qui les suivit furent les plus beaux moments de ma vie. L'amour n'est-il pas dans les espaces infinis de l'âme comme est dans une belle vallée le grand fleuve où se rendent les pluies, les ruisseaux et les torrents, où tombent les arbres et les fleurs, les graviers du bord et les plus élevés quartiers de roc? Il s'agrandit aussi bien par les orages que par le lent tribut des claires fontaines. Oui, quand on aime, tout arrive à l'amour. Les premiers grands dangers passés, la comtesse et moi, nous nous habituâmes à la maladie. Malgré le désordre incessant introduit par les soins qu'exigeait le comte, sa chambre, que nous avions trouvée si mal tenue, devint propre et coquette.

Bientôt nous y fûmes comme deux êtres échoués dans une île déserte; car non seulement les malheurs isolent, mais encore ils font taire les mensongères conventions de la société. Puis l'intérêt du malade nous obligea d'avoir des points de contact qu'aucun autre événement n'aurait autorisés. Confiée de fois aux mains, si timides auparavant, ne se reconnûtrent-elles pas en rendant quelque service au comte! n'avais-je pas à soutenir, à aider Henriette! Souvent emportée par une nécessité comparable à celle du soldat en vedette, elle oubliait de manger; je lui servais alors, quelquefois sur ses genoux, un repas pris en hâte et qui nécessitait mille petits soins.

Ce fut une scène d'enfance à côté d'une tombe entr'ouverte. Elle me commandait vivement les apprêts qui pouvait épargner quelque souffrance au comte, et m'employait à mille menus ouvrages. Pendant le premier temps où l'intensité du danger étouffait, comme durent une bataille, les subtiles distinctions qui caractérisent les faits de la vie ordinaire, elle disposilla nécessairement ce décorum que toute femme, même la plus naturelle, garde en ses paroles, dans ses regards, dans son maintien quand elle est en présence du monde ou de sa famille, et qui n'est plus de mise en déshabillé. Ne venait-elle pas me relever aux premiers chants de l'oiseau, dans ses vêtements du matin qui me permirent de revoir parfois les éblouissants trésors que, dans mes folles espérances, je considérais comme miens? Tout en restant impassible et fière, pouvait-elle ainsi ne pas être familière?

D'ailleurs, pendant les premiers jours, le danger fut si bien toute signification passionnée aux prévenances de notre intime union, qu'elle n'y vit point de mal; puis, quand vint la réflexion, elle songea peut-être que ce serait une insulte pour elle comme pour moi que de changer ses manières. Nous nous trouvâmes insensiblement apprivoisés, mariés à demi. Elle se montra bien noblement confiante, sûre de moi comme d'elle-même. J'entrai donc plus avant dans son cœur. La comtesse redevint mon Henriette, Henriette contrainte d'aimer davantage celui qui s'efforçait d'être sa seconde âme. Bientôt, je n'attendis plus sa main, toujours irrésistiblement abandonnée au moindre coup d'œil sollicitant; je pouvais, sans qu'elle se dérobât à ma vue, suivre avec ivresse les lignes de ses belles formes durant les longues heures pendant lesquelles nous écoutions le sommeil du malade.

Les chétives volupté que nous nous accordions, ces regards attendris, ces paroles prononcées à voix basse pour ne pas éveiller le comte, les craintes, les espérances dites et redites, enfin les mille événements de cette fusion complète de deux cœurs longtemps séparés, se détachaient vivement sur les ombres douloureuses de la scène actuelle. Nous connûmes nos âmes à fond dans cette épreuve à laquelle succombent souvent les affections les plus vives qui ne résistent pas au laisser voir de toutes les heures, qui se détachent en éprouvant cette cohésion constante où l'on trouve la vie ou la mort ou légère à porter. Vous savez qu'un voyage fait la maladie d'un maître, qui interruption dans les affaires, le temps manque pour tout; la vie embarrassée chez lui dérange les mouvements de la maison et ceux de sa famille.

Quoique tout tombât sur madame de Mortsauf, le comte était encore utile dehors; il allait parler aux fermiers, rendait chez les gens d'affaires, recevait les fonds; si elle était l'âme, il était le corps. Je me fis son intendant pour qu'elle pût soigner le comte sans rien laisser périciter au dehors. Elle accepta tout de ma façon, sans un remercîment. Ce fut une douce communauté de plus que ces soins de maison partagés, que ces ordres transmis en son nom. Je m'entretenais sans cesse le soir avec elle, dans sa chambre, de ses intérêts et de ses enfants. Ces conférences donnèrent un semblant de plus à notre mariage éphémère.

(A suivre)

Transports directs entre Bastia
et les ports du Nord

Pour LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct
pour ANVERS, HAMBOURG
et tous les ports d'ANGLETERRE
Le vap. anglais *Beryl*, chargera vers le 2 décembre,

Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

M. QUILIO THÉOBALD

6 cours Sebastiani, 6, en face de la Caserne, *Bastia*

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vend tous les articles d'Horlogerie, de Bijouterie, d'Orfèvrerie, de Lunetterie et de Piété à des prix très modérés.

Il a en outre un grand assortiment de verres de rechange en cristal de roche, périscopiques, extralins, blancs, fumés, bleus, etc., pour myopes et presbytes ; des longues-vues, jumelles marine et de théâtre.

Il vend aussi des Phonographes, Graphophones et des cylindres enregistrés et vierges, sortant d'une des meilleures fabriques de Paris.

Réparations en tous genres

Un bon ouvrier horloger est attaché à la maison.



THÉOPHILE ROEDERER & Cie
VINS DE CHAMPAGNE
REIMS
MAISON FONDÉE EN 1864

M. Damiani vendra l'excellent champagne Roederer à 5 fr. 50 la bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.

Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le Roederer, champagne le plus exquis entre tous.

Angle des rues Sisti et Napoléon.

M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, représentant de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

BON VIN BLANC
A conserver, s'adresser chez M. Croce, propriétaire, boulevard Sampiero, 30

L'AMARO MATTEI
EST CELUI PRÉSENT L'HIVER ET CONSERVÉ PENDANT L'ÉTÉ
Demandez et offrez dans tous les Cafés L'AMARO MATTEI, apéritif supérieur

L'ESPÉRANCE

Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ÉTAT à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital: 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Auguste ROTH Directeur particulier de la Compagnie *l'Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATE a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui suppléent aux matières nutribles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

EAU MINÉRALE NATURELLE
FERRUGINEUSE, ACIDULÉE, GAZEUSE
D'OREZZA
SOURCE PIAZE
(Carte Blanche)
AUTORISÉE PAR L'ETAT

Eau naturelle garantie absolument pure sans l'emploi, pour sa conservation et sa mise en bouteille, d'aucun procédé chimique ou artificiel.

NE PAS CONFONDRE AVEC LA SOURCE DÉPARTEMENTALE

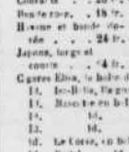
DIRECTION et ADMINISTRATION :
8, Place de la Madeleine, 8, PARIS

Agence générale pour la Corse : **Bastia, 9, Rd du Palais**

Dépôts en France et à l'Etranger
chez tous les débitants d'eaux minérales et les principaux Pharmaciens.

Mme FAITH GEORGE WOOD
Dentiste anglais
reçoit du 1er au 10 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.

MAUX DE JAMBES

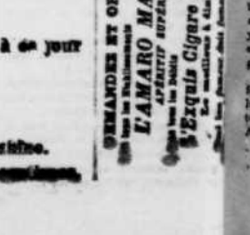


VARICES — DARTRES
DÉMANGEAISONS — PLAIES
ULCÈRES — ECZÉMAS
Guérison assurée — Soulagement immédiat
PAR — PAR

EAU PRÉCIEUSE

Préparation recommandée par un grand nombre de Médecins
DES MILLIERS D'ATTESTATIONS DE GUÉRISONS
Les demander par l'intermédiaire de votre pharmacien !
Pharmacie DESPREMESNIL, à ROUEN
Se trouve dans les pharmacies de France. — Le flacon : 3 fr. 50.
Envoi des CONSULTATIONS, contre quatre enveloppes timbrées pour l'affranchissement de la réponse.

Dépôt à Bastia, pharmacie TRUTAT.
Ajaccio, pharmacie GUITERA.



L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

Savonnerie Corse

Fabrique à Toga
Bureaux: 13, Boulevard Paoli

M. I. VENTURINI a l'honneur d'informer le public qu'en présence du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'satisfaire toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de créer la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.

Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait dans Savona et exige que tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne portera le nom : I. VENTURINI, inscrit sur chaque morceau.

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.



Source du Chalet
LA MEILLEURE DU
BASSIN DE VICHY

Recommandée par tous les Docteurs dans les maladies du Foie et de l'Estomac.

La plus riche en bicarbonate de soude.

Dépôt général: Maison DELPINO, négociant à Bastia, 18 Paoli, 27.

CRÈME VELOUTINE

ESSAYEZ ★ **ESSAYEZ**

CHICORÉE
BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARON DUVERGER CAMBRAI

Dépositaire pour Chambrionne, M. CAVEGLI FERNAND, 18, rue de la République, Ile-Rousse.

Maison L. N. Mattei et Cie

Aperçu de quelques prix spéciaux pour le gros

Absinthe en 65 c., 90, 100, 110, 120 fr. l'hect.
Rhum et Cognac, 55, 60, 70 à 80 fr. id.
Vermouth François et Vermouth de Turin, 55, 60 et 70 francs l'hectolitre.
Absinthe Pernod Fils, 2 80 la bouteille, verre non compris.
Rhum et Cognac, 0,90 la bout., verre non compris.
Absinthe, 1,10 et 1 20 la bouteille id.
Fine Champagne 3 étoiles, 1 fr. la bouteille, verre non compris.
Liqueurs de toutes sortes, marques courantes, 0,70 à 0 80.
Liqueurs fines, 2,10 la bouteille.
Sirops assortis, 0,90 et 1.10.
Liqueur, « La Corsaire » 2.80 la bouteille, verre non compris.
Amaro Mattei, 1,10 la bouteille, id.
Vin de Cap-Corse ou Quinquina, 1 30 la bouteille, id.
Bière Verbry, la caisse 0,35 verre non compris.
Vins rouges et blancs à partir de 14 fr. l'hect.

CIGARES :

Rubis, le mille 15 fr. — Petit Jeune, 15 fr.
Courts id. 20 fr. — Longs et fins, 20 fr.
Bouts rouges, 18 fr. — Bouts verts, 18 fr.
Havane et bouts dorés, 24 fr. — Ajaccins, courts, 24 fr.
Jeunes, longs et courts, 24 fr. — Tabacos, 25 fr. etc., etc.

Cigares Elite, la boîte de 100, 2.50.
Id. Impériales, boîte de 100 2.50.
Id. Rosette en boîte de 25, 1.25.
Id. id. 50, 2 francs.
Id. id. 100, 3.75.
Id. Le Corse, en boîte de 100 3.50.
Id. Varial, id. de 50 4 fr.
Id. Toscito, Rosarel, la boîte de 100 5 fr.
Id. Le Commandeur, id. de 50 3 fr.
Id. id. id. de 25 2 fr.
Id. assortis avec bagues, en boîte de 25, 1.50.
Id. Petit Matel, en boîte de 100, 5.50.
Id. Cubs, id 0,70.
Id. Brésil, id. 0,40.
Cigarettes Pachara boîte de 10, 3 fr. les 20.
Id. ordinaires les 40 pièces de 0 fr. 75.

N. B. — Marchandises prises à l'Usine de Toga ou rendues franco gare ou quai Bastia.

LA PIPE
qui tient le record

La *Pipe Record* est en racine de bruyère garantie, et de fabrication exceptionnellement soignée.

La tige du foyer est percée de deux trous qui facilitent le tirage et contient en outre une *pompe réservoir* pour la nicotine. Le milieu du tuyau en gutta-percha, est percé de 4 trous, ce qui divise la fumée et la refroidit avant d'arriver à la bouche.

En outre de ces avantages la *Pipe Record* étant facile à nettoyer on peut dire qu'elle *tient le Record* de toutes les pipes.

PIPE RECORD
Quadruple tirage déposé

Exiger la Marque PH. M. Paris.

En vente chez M. ERNEST SUBERBO fils, manufacture de tabacs à Bastia, rue de l'Opéra.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La Cédratine, le « nec plus ultra des liqueurs. » — L'Amaro Mattei, le meilleur des apéritifs connus à ce jour
Le Vin du Cap-Corse au Quinquina, Quinquina supérieur.
Eaux-de-Vie de vin et de marc depuis 1830, « very selected. »
« Sirops : Groseille, Grenadine, Orgeat, Citron, pur sucre.
Cigarettes de toutes sortes, sans colle, faites à la main et à la machine.
Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes le boîte. — L'excellent Cigare Mattei, le meilleur, à 50 centimes.

26e ANNEE — JEUDI 28 NOVEMBRE 1901 — N° 277

Le Petit Bastiais

00565

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

CORSE..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr. | UNION POSTALE ET AUTRES PAYS le port en sus.
AUTRES DÉPART. 22 » 12 »

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : St Jacques de la Marche
SOLEIL : (heure officielle)
Lever, 6 h. 30 m. — Coucher, 4 h. 4 m.
LUNE : Dernier quart., le 2 — Nouv., le 10
» FÊTE DE DEMAIN : Sainte Gâtée

27 Novembre

NOTRE ABATTOIR

Le Conseil municipal, dans sa séance de lundi, a été saisi de la part d'un industriel de notre ville d'une demande qui, si elle est favorablement accueillie, doit avoir pour résultat l'amélioration de notre abattoir municipal.

Cette question intéresse au plus haut point, en même temps que la corporation des bouchers, l'hygiène et la salubrité publique : il est indispensable de lui donner une prompte solution.

Depuis longtemps, en effet, les bouchers, qui viennent de se constituer en syndical, réclament avec insistance des travaux de réparations, l'agrandissement des salles d'abattage, la réfection des toitures ainsi que la création de hangars, bouveries, bergeries, dallages, canalisations et murs de clôture.

Deux projets pouvaient être envisagés :

Dans le premier, la Ville aurait dû supporter toutes les dépenses nécessaires pour les travaux de réfection et d'amélioration, quitte à réaliser un emprunt amortissable par l'élévation de la taxe de 0,01 à 0,02 centimes par kilogramme de viande (art. 133 de la loi du 5 avril 1884).

Dans le second projet les travaux, seraient confiés à un entrepreneur, auquel il serait accordé à titre d'indemnité pour une période déterminée la concession des locaux et terrains attenants, à charge par lui de les entretenir en bon état.

Les frais de personnel, d'assurance, etc., seraient supportés par le concessionnaire auquel la Ville céderait en retour les droits d'abattage fixés à 0,01 par kilog. de viande qui ne devront pas être augmentés.

Le Conseil municipal paraît favorable à cette deuxième solution.

Il a pris, en effet, en considération la demande qui lui a été adressée et l'a renvoyée pour étude aux commissions des finances et des travaux publics réunies.

Bien que dans la première solution indiquée la Ville trouve le moyen de se libérer de ses engagements dans un espace de temps relativement court, le moment serait mal choisi pour frapper de charges nouvelles la corporation des bouchers déjà écrasée par des impôts toujours croissants, et qui a fort à souffrir de la crise commerciale que traverse notre pays.

Le second projet permettrait à la Ville, sans grever son budget de charges nouvelles, de réaliser des améliorations qui s'imposent, et aurait en outre l'avantage de lui assurer la propriété pleine et entière de son établissement qui, ainsi amélioré, constituerait un grand progrès tant au point de vue des ressources budgétaires qu'au point de vue de la santé publique.

Il serait par conséquent de nature à concilier les intérêts de la Ville avec ceux de la corporation des bouchers.

Il comporterait en outre l'établissement d'un marché aux bestiaux dont la nécessité se fait sentir de plus en plus.

On sait que l'élevage du bétail comme toutes les branches de l'agriculture est soumis à l'influence des conditions climatériques propres à chaque pays, qu'il y a, pour la même saison, surproduction dans certaines régions, alors que le bétail fera totalement défaut dans d'autres.

En facilitant les relations commerciales le marché aurait pour effet de faire cesser cet état de choses si préjudiciable à la fois au commerce de la boucherie et à l'élevage du bétail ; il attirerait chez nous les marchands de bestiaux des différentes localités.

La production locale trouvera par suite un débouché assuré, tandis que les acheteurs seront facilement approvisionnés par les producteurs des pays voisins quand, chez nous, le bétail se fera plus rare.

Nos bouchers ne se verront donc plus dans l'obligation d'aller loin de chez eux chercher le bétail nécessaire à leur commerce, et cela au prix de sacrifices souvent audessus de leurs modestes moyens.

Les éleveurs, d'autre part, ne se verront plus livrés ainsi à la merci de spéculateurs peu scrupuleux : ils ne se trouveront plus dans l'alternative ou de vendre leur production à vil prix ou bien d'attendre une offre plus avantageuse qui leur occasionnera une perte de temps considérable et des dépenses ruineuses.

L'absence de hangards et de murs d'enceinte a toujours éloigné les producteurs de notre abattoir ; leur bétail, obligé de séparer des semaines entières avant d'être abattu, sans abri et sans refuge, les expose aux plus graves mécomptes.

Les intempéries auxquelles les animaux sont soumis leur font subir des pertes considérables ; les dégâts de toute sorte, les accidents de personnes que l'on a malheureusement à déplorer trop souvent, occasionnés par un animal par suite de la rupture de ses attaches, rupture accidentelle ou due à la malveillance, font courir aux propriétaires les plus fâcheux aléas. Ils n'hésiteront pas se contraire à amener leur bétail le jour où ils trouveront de quoi le loger convenablement à l'abri de tous ces dangers.

Quant aux avantages que les bouchers retireront de ces améliorations ils sont très appréciables.

Le service des agents chargés de la police intérieure de l'abattoir sera rendu plus facile ; on pourra plus efficacement interdire l'accès des locaux à toute personne étrangère au commerce de la boucherie.

Cet envahissement de femmes et d'enfants attirés là par le spectacle peu attrayant de l'abattage des animaux est absolument immoral, en cas d'accident il peut également engager la responsabilité pécuniaire de la ville.

Aux termes d'une jurisprudence récente, les inspecteurs vétérinaires eux-mêmes peuvent être actionnés en dommages et intérêts par le boucher ou toute autre personne qui aura contracté une maladie telle que la rage, la charbon, etc., par suite du contact avec des animaux atteints de ces maladies contagieuses dont la transmissibilité a été parfaitement démontrée.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler à ce sujet l'arrêt de la Cour de Rouen que voici :

« Un vétérinaire a été condamné solidairement avec une ville à payer à la veuve d'un garçon boucher, mort du charbon : 1° la somme de 1,000 francs à titre de dommages et intérêts pour le préjudice causé ; 2° à lui servir une pension annuelle et viagère payable par fractions trimestrielles, laquelle pension sera de 300 francs jusqu'à la majorité de la plus jeune de ses filles est de 200 francs à partir de ce moment. (Recueil de Médecine vétérinaire) »

Une réglementation nouvelle est donc nécessaire ; elle n'est rendue possible que tout autant que les locaux seront clôturés.

La création d'une triperie sera également la conséquence de l'innovation projetée ; — elle consisterait dans la construction d'un simple bassin où se pratiquerait le lavage des abats avant d'en permettre la circulation sur la voie publique.

Le service de la voirie se trouverait considérablement facilité ; il suffira pour cela d'établir quelques coches destinés à recevoir les matières contenues dans les estomacs et les intestins, ainsi que les fumiers des habitations animales.

On supprimera ainsi des cloaques formés par la bouse et le purin qui s'accumulent sur le sol dépourvu de dallage, véritables foyers d'infection.

Il est aujourd'hui généralement admis que Bastia, sous le rapport de l'hygiène et la salubrité laisse fort à désirer.

Chaque fois qu'une épidémie vient à se déclarer dans notre ville, les efforts qui sont tentés en vue de l'enrayer sont parfois restés impuissants ; il en est qui nous menacent de passer à l'état endémique.

En consultant les bulletins de statistique sanitaire des villes de France et d'Algérie publiés par les soins du ministère de l'intérieur (Section de l'Assistance publique), on est péniblement frappé de voir que Bastia est une des villes où la mortalité est la plus forte.

La population totale pour les villes de 20 000 à 30 000 habitants est 1 204.934 ; la moyenne annuelle des décès a été de 29 305.

A Bastia, la moyenne annuelle de la mortalité correspondante à cette même période décennale a été de 653 pour une population moyenne de 22 571 habitants.

La proportion annuelle des décès rapportée à 1.000 habitants ; est donc de 22 63 pour les villes de 20.000 à 30 000 habitants elle est de 28,9 pour Bastia.

Ces chiffres, d'une brutalité éloquente, doivent inspirer de salutaires réflexions à tous ceux qui à un titre quelconque ont mission d'assurer la santé publique.

La Municipalité aura donc à se préoccuper des moyens propres à remédier à un si triste état de choses, dont une des causes peut être attribuée au mauvais état des viandes destinées à l'alimentation ; la faute, en grande partie, doit être imputée au mauvais entretien de l'abattoir.

L'importance de la viande ne paraît échapper à personne, si l'on considère que sa consommation annuelle à Bastia dépasse un million de kilogrammes.

C'est, en effet, l'aliment le plus essentiel de l'homme, elle fournit au travailleur de l'usine ou des champs les forces qu'il dépense journellement. Le convalescent emprunte à la viande les substances azotées pour refaire son organisme affaibli par la maladie.

Exiger une plus stricte observation des lois en vigueur ayant trait à l'inspection des viandes et la visite sanitaire des animaux ; élaborer une réglementation plus rigoureuse en s'inspirant des nouvelles données scientifiques ; doter enfin notre ville d'un abattoir qui soit en rapport avec son importance, telle est la tâche qui s'impose aujourd'hui : c'est une belle œuvre digne de la sollicitude d'un Conseil municipal éclairé.

D. D.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Castinelli, surnuméraire des postes et télégraphes au bureau central de Marseille, est nommé commis à Toulon.

— M. Bottistini, répétiteur au collège de Barcelonnette, est appelé aux mêmes fonctions au collège de Grasse.

12 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

THÉRÈSE AUBERT

par CHARLES NODIER

I.

J'avais une espèce de certitude qu'une femme dont on serait haï ne produirait pas le même effet sur l'homme qu'elle toucherait en passant, quelque amour qu'il eût pour elle, ou qu'elle ne le toucherait pas ainsi. J'avais remarqué aussi que sa voix n'était plus la même quand elle me parlait, et j'étais si persuadé que l'amour qui a tant de mystères avait jusqu'à un accent, jusqu'à une mélodie qui lui est propre, qu'elle ne m'adressait jamais la parole pour me dire les choses les plus indifférentes, que je ne tremblasse de joie comme si ces riens avaient eu un autre sens que celui qu'elle y attachait ; comme si j'étais convenu avec elle d'une clef qui m'expliquerait son langage.

Cet état était si peu naturel, ce secret si facile à pénétrer, que mon dégoûtement lui-même ne me rassurait pas, et que les témoignages de son amitié obligée pour Antoinette me donnaient autant d'inquiétude que si c'était à Adolphe qu'elle les eût adressés. Au reste, ils me donnaient de la jalousie aussi, et je n'étais pas moins tourmenté de ses prévenances devant le monde, qu'affligé de ses froideurs, quand nous étions seuls. J'avais besoin d'être moins aimé, ou de l'être davantage. Ma position était fausse partout ; j'étais Adolphe pour Thérèse quand on nous voyait, parce qu'alors elle ne trouvait pas de danger à me laisser voir ce qu'elle éprouvait ; quand nous nous retrouvions ensemble, je ne l'étais plus. Cette idée était si pénible, qu'au moment où elle m'oppressait j'aurais quelquefois préféré une complète indifférence, mais plus souvent je préférais de souffrir.

De tous les endroits où j'aimais à cacher mon chagrin, il n'y en avait point que je préférasse au jardin de Thérèse, et dans le jardin de Thérèse, au rocher sur lequel elle était assise quand je lui avais fait l'aveu qui l'éloignait de moi. Comme elle s'en était aperçue, elle y venait beaucoup moins souvent, de peur de m'y rencontrer, ou bien elle affectait de s'en détourner par un long circuit, et d'aller se promener plus loin dans une allée solitaire, où je ne l'apercevais que d'espace en espace entre les massifs des bosquets et des vergers. Il y avait déjà plusieurs semaines que cela durait, et j'étais à mon ordinaire demi couché sur le banc, le visage couvert de mes mains, quand je sentis les doigts d'une femme s'imposer sur mon cou avec douceur, mais avec une sorte d'autorité, comme si elle avait voulu me prescrire de ne pas le regarder, car elle avait à me dire des choses dont l'aveu l'embarrassait. Je reconnus facilement Thérèse, et je restai immobile en sanglotant, parce que je pleurais quand elle était venue.

Elle commença et suspendit plusieurs fois la phrase qu'elle venait d'arranger, et puis elle m'apprit d'une voix émue et tremblante que nous allions nous quitter. Son père, qui n'avait pas cessé de me prendre pour une jeune fille, pensait avoir trouvé un moyen de me faire rejoindre mes parents, ou l'armée à laquelle ils étaient attachés, et que j'avais dû suivre avec eux. Il se flattait de me mettre en tout cas à l'abri des poursuites et des persécutions ; il m'attendait au Mans, et une lettre transmise par un homme affidé (c'était celui qui m'avait conduit à Saney) en avait apporté la nouvelle. Après cela Thérèse croyait me devoir des consolations ; elle s'attendait à mon désespoir, et quand, hors d'état de me soutenir, je laissai retomber ma tête sur le rocher, elle m'enveloppa de ses bras et m'appela de mon nom d'Aldolphe.

— Adolphe ! lui dis-je. O mon Dieu ! suis-je du moins Adolphe pour toi ?

— Adolphe, mon Adolphe ! répondit-elle.

— Adolphe ! m'écriai-je en me levant et en arrachant le bandeau qui attachait mes cheveux. L'Adolphe de Thérèse ? Prends garde, car ce mot est un lien irrévocable, un engagement pour toute la vie.

— Toute la vie !

— Tu m'aimes donc ?

Elle me regardait d'un air interdit ; ses lèvres étaient pâles, elles tremblaient ; sa physionomie entière avait changé.

— Si je t'aime ! dit Thérèse.

Je crus mourir, et qu'il m'eût été doux de mourir, alors ! Cependant l'intention de son père était une loi. Le lendemain tout fut prêt pour mon départ, et mes adieux devaient être le plus beau moment de ma vie, car elle avait promis de m'accompagner jusqu'au-dessus de la montagne.

Nous montâmes donc le sentier de la Croix, au-dessus duquel nous étions convenus de nous quitter parce qu'elle se plaignait d'être un peu malade depuis deux jours, et que je craignais qu'elle ne se fatiguât ; mais le temps était si doux, l'air si serein, la nature si brillante de verdure et de fleurs, que je ne pus m'opposer à lui laisser continuer sa promenade, jusqu'à une côte pittoresque et embragée d'arbustes de toute espèce que nous visitions souvent ensemble. Au sommet d'un chemin montant et assez difficile qui conduit à de vieilles murailles ruinées depuis des siècles, qui de là se divisait en mille sentiers à travers des buissons coupés par la hasard, dont les compartiments confus formaient une sorte de labyrinthe, et qui aboutissait du bocage en bocage à une route de traverse, il y avait, sous quelques buissons d'églantiers, un petit lieu de halte et de délassement, où nous nous étions si souvent arrêtés avant qu'elle me connût pour Adolphe, et où nous avions passé plusieurs fois des moments si doux à causer de tout ce qui l'intéressait, de son père, de sa mère, du passé, de l'avenir !

(*A suivre*).

VELOUTINE Poudre de Riz Spéciale
CH. FAY

— M. Pastinelli Ange-François, sous-officier rengagé, a été nommé à l'emploi civil de répartiteur des contributions directes en Algérie.

— M. Gregori Ferdinand, commis principal des douanes à Marseille, est nommé vérificateur adjoint sur place.

DÉPUTÉS DES CORSES

28 novembre 1901. — Les députés corses, que l'éloignement de leur pays avait empêché d'assister aux premières séances de l'Assemblée législative, sont admis.

Ces députés étaient, on le sait, Leonetti, Pietri, Pozzo di Borgo, Boerio, Arena et Peraldi.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 28 novembre à 3 h. 1/2

1. Le Boer, Carle.
2. Les Troyens, Berlioz.
3. Chants lointains, Delsarte.
4. Le Domino noir, Auber.
5. La Chanson des nids, Bazi.

Le Chef de Musique, C. SOLINAS.

Ordre du Jour

adopté par les assistants au meeting du 16 novembre 1901 organisé par la Ligue Corse.

Les Corses habitant Paris, réunis, le samedi 16 novembre 1901, au nombre de 1,500 — Salle des Négociants, 42, rue du Louvre, — pour adhérer aux protestations qui s'élèvent dans leur département contre l'aggravation des charges fiscales résultant de la loi financière applicable en 1902, s'étonnent et regrettent que les sénateurs et députés de l'Ile n'aient pas fait une opposition vigoureuse au vote de cette loi.

Ils félicitent M. Farinole de l'initiative qu'il a prise en déposant son interpellation et invitent tous les représentants à réclamer une enquête parlementaire dont le résultat éclairerait les Pouvoirs publics sur l'état lamentable d'un pays notoirement pauvre, privé non seulement de communications intérieures mais encore de communications suffisantes avec la Métropole, et condamné — si on ne lui porte secours — à la famine et au désespoir.

Le Président de séance,
Dr PORTALAT.

Meeting organisé par la Ligue pour la défense des intérêts généraux de la Corse

VŒUX ADOPTÉS

Les Corses habitant Paris, réunis, le samedi 16 novembre 1901, au nombre de 1,500, Salle des Négociants, 42, rue du Louvre, émettent le vœu que l'exploitation normale des forêts de l'Ile soit favorisée par l'établissement — sur un point du littoral — de chantiers de constructions navales, dont l'avantage serait de créer une industrie locale et d'empêcher l'exportation du bois au profit de certaines puissances étrangères.

Par contre, ils demandent aux Pouvoirs publics d'assurer, par une législation et une surveillance plus sévères, la protection des maïs en forêts — trop souvent ravagés par des incendies — et ils appellent, d'une façon toute particulière, l'attention du législateur sur la nécessité d'enrayer le dépeuplement des châtaigneraies, (dont la pratique constitue un véritable danger) par l'établissement d'un impôt qui frapperait l'azote gallique à sa sortie des ports insulaires.

Dr PORTALAT,
Président de séance.

(M. le général Alessandri, président de la Ligue Corse, était momentanément absent de Paris).

Revue Hebdomadaire

Paris, le 23 novembre 1901.

Les dispositions générales ont été meilleures cette semaine et presque toute la cote finit en reprise. Le 3 0/0 s'est vendu à 101.07 et le 3 0/0 à 100.45. Parmi les Sociétés de Crédit, le Crédit Foncier a progressé à 7 0/0, la Société Générale à 608; le Crédit Lyonnais et la Compagnie Nationale d'Escompte sont fermes à 975 et à 575.

En valeurs industrielles, l'action Engrais Supérieurs des Ardennes s'inscrit à 615; la Compagnie Continentale d'Incandescence reste à 198 francs.

On note des demandes suivies en Obligations des Chantier et Ateliers de Saint-Nazaire (Penhoët) à 436. Le produit de ces obligations a permis à la société de créer la boule de roulement nécessaire pour les nouveaux travaux qui ont été entrepris et d'augmenter l'outillage que comporte le développement de ses affaires.

Les pourparlers ne sont pas rompus en vue de l'achat par l'Etat allemand des Moteurs Delta qui sont en très bonne voie. La réalisation prochaine donnera une plus-value appréciable aux actions de cette Société, que la Banque de Paris et de Lyon, rue d'Isly, offre à ses clientèle au pair de neuf francs.

La « Conservatrice » convoquera en décembre prochain une Assemblée à l'effet de consentir une augmentation de capital. L'action de cette Compagnie, qui détachera son coupon N. 8, en janvier 1902, est actuellement très demandée à 425 francs.

La Société « Station Centrale d'Electricité de la Ville de Martegues » (Puy-de-Dôme), constituée au capital de 400.000 francs en actions de 450 francs, vient de créer 1.600 Obligations de 400 francs. Le produit de ces Obligations servira à l'acquisition des terrains sur lesquels est construit son usine et à son agrandissement, ce qui lui permettra d'éclairer non seulement la ville de Martigues, mais encore les tanneries, draperies, usines et villas environnantes.

Sur le marché aux Banque, les Parts de la Société Française des Télégraphes et Téléphones Sans Fil se négocient à 30 francs.

D'une étude comparative sur la façon dont les différents Etats Européens ont été plus ou moins effectés par la crise actuelle, établie faite par l'organe de la Banque Coloniale de France, rue Laffitte, le « Bulletin Colonial et Industriel », c'est la France qui a le mieux résisté à cette crise.

Les Fonds Etrangers sont en reprise : le Serbe à 0/0 a progressé à 68,30. A Bruxelles, 3 0/0, 99 10. Capital Compagnie Nationale Financière monte à 452.

Capital Compagnie Internationale de Tramways 885. Part Verchny-Dniepruvsk mieux à 77.50. Horns et Wesmes 7.490. Produits au Parts à 4.295. Part Belge-Roumaine de Transports 87.

Nos Chemins de Fer sont calmes.

Cour d'Assises

Présidence de M. STEFANINI

Audience du 27 novembre

Détournement de valeurs

C'est une vieille affaire que celle qui doit occuper les instants de la Cour et du jury. Les faits imputés au nommé Mariotti Pierre-Félix-Romulus, âgé de 45 ans, remontent à 1896. L'accusé était alors facteur des postes à Campile. Depuis il a exercé en Egypte les fonctions d'employé des travaux publics.

L'acte d'accusation est ainsi conçu :

Le 7 novembre 1896, le sieur Lacantoni, employé au chemin de fer, à Béziers, envoyait au sieur Mattei, maire de Monte, la somme de 253 fr. 60, représentée par deux billets de cent francs et par un mandat poste de 53 fr. 60. La lettre chargée contenant cette somme n'étant pas arrivée à son destinataire, plainte fut portée à l'administration des postes.

De l'enquête ouverte par cette administration et de l'information judiciaire il résulte que Mariotti Pierre-Félix-Romulus a détourné les valeurs en question. En effet, le 10 novembre 1896, le pli chargé à l'adresse du sieur Mattei était remis au facteur Mariotti. Au retour de sa tournée, celui-ci présentait à la receveuse intérimaire son carnet portant la signature comme décharge des valeurs à lui confiées. La receveuse titulaire ayant pris son service quelques jours après, reçut de l'administration centrale, une demande de renseignements sur la lettre détournée; elle fit des recherches dans les registres de ses bureaux et comme elle connaissait la signature de M. Mattei elle n'eut pas de peine à constater que celle apposée sur le carnet du facteur rural était fausse.

Interrogé à ce sujet Mariotti reconnut avoir signé à la place du maire de Monte, parce que, disait-il, il avait perdu le chargement et voulait éviter des reproches. Il se montra disposé à désintéresser M. Mattei, et sous prétexte d'aller à Bigorno chercher de l'argent chez ses oncles germains il partit de Campile et ne reparut plus.

Mariotti dont la situation de fortune n'était pas brillante avait une grande passion pour le jeu. Il avait l'habitude de garder les sommes qu'on le chargeait de transmettre ou de toucher à la poste; il les restituait quelquefois quand on le menaçait de poursuites.

Dans son interrogatoire l'accusé persiste dans le système qu'il a toujours soutenu et consistant à affirmer qu'il a égard la lettre chargée, et qu'en apposant sa signature sur le registre des lettres chargées il a simplement voulu dissimuler ce qui lui était arrivé.

Sur quatre témoins cités un seul a comparu et se plaint de ce que l'accusé n'aurait pas employé certaines sommes à l'usage pour lequel il les lui avait remises.

M. le substitut Aubert, après avoir démontré l'évidence de la culpabilité et soutenu que l'accusé est un filou fieffé, sollicite sa condamnation uniquement pour le détournement de la lettre chargée et ne s'oppose pas à l'admission des circonstances atténuantes.

Me Gavini réclame l'acquittement de son client, qui, en admettant même que son dire ne soit pas l'expression de la vérité, et rien ne prouve le contraire, ne saurait être flétri par une condamnation. Du reste sa conduite depuis les faits pour lesquels il a été poursuivi a été exemplaire. Son exil prolongé a été une expiation plus que suffisante.

Mariotti a été acquitté.

⁂

Audience d'aujourd'hui :

Parlanti Barthélemy, Marchi Barbe, demeurant à Bastia, meurtre, tentative de meurtre et complicité de ces crimes.

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseur, Me de Carsalla.

Le Savon du Congo, chanté partout en vers
Triomphe au bruit flatteur des lucessants ac- [*cents.*

Elections
Au Conseil Départemental

AUX INSTITUTEURS

De nombreux instituteurs se sont réunis dernièrement à Bastia pour échanger leurs vues, au sujet des prochaines élections au Conseil départemental. En présence de la banalité des professions de foi des candidats qui, sans aucun programme, se permettent de solliciter des suffrages; en présence du manque absolu de principes chez ceux-là mêmes qui les invoquent le plus, ils ont acclamé la candidature de M. Paolantonacci, instituteur à Furiani.

Nous avons la conviction que tous les instituteurs indépendants approuveront notre choix, accorderont leurs suffrages à M. Paolantonacci, mèneront une campagne active en faveur de cet ami désintéressé, de cet homme d'action, absolument dévoué aux intérêts du personnel et de l'enseignement laïque.

Tour à tour, directeur à Sartene et à Bonifacio, instituteur dans différentes communes, adjoint à Ajaccio et à Bastia, et actuellement à la tête d'une école mixte, ce maître intelligent, assoiffé de liberté, a toujours bataillé pour le triomphe de la justice et de la vérité, sans jamais se soucier du mal qu'il se faisait à lui-même.

Partout où il a passé, il s'est créé, par ses allures franches, de solides amitiés. Il arrivera, au premier tour de scrutin, avec un appoint de suffrages considérable.

S'il est élu, il ne jouera pas, comme ses devanciers ou ses compétiteurs, un rôle passif au sein de notre assemblée départementale, mais il défendra, en fervent apôtre, la cause qui nous est chère.

Ce lutteur infatigable ne désire aucune récompense honorifique et n'attend aucun avancement : il a, pour avoir, avant la loi de 1889, dirigé un cours complémentaire, un traitement supérieur à celui de la 1re classe.

Il voudrait simplement — et c'est là sa caractéristique — faire cesser les petits abus, obtenir des réformes urgentes, amener le triomphe de nos légitimes revendications.

Il se présente devant les électeurs avec un programme défini qu'il s'efforcera de faire adopter dans son entier.

En votant pour lui, nous n'aurons pas à le regretter plus tard, car il tiendra ses engagements.

Défions-nous des candidats qui se targuent d'énergie, de vigueur, d'indépendance, et n'accordons notre concours qu'à des hommes qui, comme M. Paolantonacci, réunissent toutes les qualités désirables pour faire des mandataires modèles.

Un groupe d'instituteurs.

N. B. — Les collègues qui partagent nos opinions sont instamment priés d'adresser leurs adhésions au candidat. Il nous semble qu'il convient à la fois de se compter et de se connaître.

LA VUE DES ENFANTS LUI FAISAIT MAL

« Sont-ils gentils, ces bambins, » me disait le métayer en répondant par un cordial bonjour aux saluts des petits qui s'en allaient à l'école du village. « Croirtes vous cependant que cegniers leur vue me faisait mal ? »

« Aurez-vous perdu un enfant ? lui dis-je, provoyant un de ces deuils qui éteint pour toujours le foin d'un foyer.

« Non, grâce à Dieu, » reprit Monsieur Antoine Ungher, « mon fils unique est fort et bien portant, il vient de conduire les bœufs aux champs et quoqu'il n'ait que 21 ans, il m'en remontrerait pour la culture de la terre, mais le pauvre enfant nous a causé bien des inquiétudes. A l'âge de huit ans, mon fils est le corps entièrement couvert de gros boutons et de croûtes fort épaisses qui menaient échapper beaucoup d'humeur : les démangeaisons étaient si insupportables qu'il se grattait jusqu'au sang. Nous dûmes le retirer de l'école, car le pauvre petit était devenu un objet de répulsion pour ses camarades. Il était devenu très maigre et très faible, ne mangeait plus et se plaignait continuellement de douleurs d'entrailles dues certainement à une constipation qui l'incommodait depuis plusieurs mois. Nous consultâmes plusieurs médecins qui prescrivirent différents traitements, mais qui n'obtinrent aucun résultat. Un jour j'eus le bonheur de recevoir un petit livre qui m'apprit les merveilleuses propriétés de la Tisane américaine des Shakers. Je m'empressai de m'en procurer un flacon et dès les premières doses, nous pûmes constater une grande amélioration, les croûtes séchaient et l'humeur avait tari, puis la peau se nettoya, redevint belle et complètement nette. En même temps, tous les autres malaises avaient disparu. »

Le 3 février 1901, dans une lettre revêtue de la légalisation de Monsieur Truchon, maire d'Aiguës-Vives (Haute-Garonne), Mr Antoine Ungher, propriétaire en cette commune, adressait ses remerciements à M. Oscar Fanyau, le pharmacien de Lille (Nord), qui a introduit en France ce bienfaisant et incomparable remède. « Malgré les prédictions les plus alarmantes, » lui disait-il, « le mal n'a jamais reparu. A l'âge de 45 ans, à la suite de grandes fatigues, mon fils souffrit de l'estomac et se digestion laissa beaucoup à désirer, mais nous ne l'eûmes pas en peine et la Tisane américaine qui l'avait sauvé enfant, conserva aussi son adolescence. Je vous autorise à reproduire ces lignes, et serai toujours prêt à redonner toutes les indications possibles à tous ceux qui s'adresseront à moi. Mon fils, Jean Marie, partage mes sentiments de reconnaissance et me prie de vous les exprimer. »

Chronique du Vol

Le nommé Dominique M., après avoir reconnu qu'il avait participé aux vols commis dans diverses villas des environs de Cardo et Bastia, avait déclaré que c'était Raff. qui s'occupait de l'effraction; lui travaillait pour ainsi dire sous ses ordres et était plus spécialement chargé d'écouler les objets volés.

Les deux inculpés ont été confrontés par devant M. le Juge d'instruction. M. a maintenu ses déclarations; Raff. a nié énergiquement. Il connaît à peine M., et n'a en aucune façon participé aux vols qui lui sont reprochés ni avec M. ni avec d'autres. Il ne s'explique pas comment M. ose formuler de pareilles accusations contre lui.

M. maintient ses déclarations et ajoute tous les détails qui ont précédé et suivi les vols.

Raff. nie plus énergiquement encore.

M. ajoute que Raff. devrait toujours être en possession d'une couverture, de draps de lit et autres objets volés chez M. Gregori.

Raff. nie de nouveau.

M. et Raff. ont été réintégrés à la maison d'arrêt sous mandat de dépôt.

Souscription publique

pour l'érection d'un monument à élever à la mémoire des soldats Corses morts pour la Patrie.

46e Liste (suite)

de Moita : MM. de Matra, conseiller d'arrondissement, 2 fr ; Nicolini, 1 ; Leoni, 0.25 ; Anonyme, 0.25 ; Calisti, 0.25 ; Giorgi, 0.25 ; Astolfi, 1 ; Anonyme, 1 ; Un Caporal d'infanterie de marine, 1. — Total : 7 francs.

Ville de Calvi : MM. Purcinelli, maire, 5 fr. ; Grec, sous-préfet, 5 ; Franceschini, 2 ; capitaine Puccinelli, 3 ; Mme veuve Puccinelli, 1 ; MM. Colombani, 1 ; Giudicelli, 0.50 ; Marini, 2 ; Pittalugo, 1 ; Legris, 1 ; capitaine Orsini, 2 ; Ferry, 5 ; Suzzoni, 1 ; Trinally, 2 ; Franceschetti, 1 ; Luciani, 1 ; Pianacci, 3 ; Jacob, 2 ; Fabiani, 3 ; Olivi, 3 ; Marcotorchino, 0.50 ; Simoni, ?. — Total : 45 francs.

de Rapale : MM. Senati, maire, 5 fr. ; Casabianca, 5 ; Massiani, instituteur, 5 ; Rapale, 3 ; Antonetti, 0.50 ; Murati, 0.50 ; J.-B. Casabianca, à — Total : 23 francs.

du régiment étranger : MM. le capitaine Simoni, 5 fr. ; Quilichini, sergent-major, 1 ; Vincigurrra, adjudant, 1 ; Versini, sergent, 1 ; Simoni, soldat, 0.50 ; Orsattoni, soldat, 0.50 ; Sicurani, caporal, 0.50 ; Minichi, 0.50 ; Valle, 0.50 ; Castelli, 0.50 ; Poli, 0.50 ; Purri, 1 ; Decann, caporal, 0.50. — Total : 13 francs.

du 70e d'infanterie : MM. le lieutenant Ottavi, 3 fr. ; lieutenant Renucci, 2 ; capitaine Vialle, 3 ; Mattei, 0.50 ; Costa, 0.50 ; Laurenzi, 0.50 ; Cormisti, 0.50 ; de Parcetti, sergent, 0.50 ; Favalelli, 0.50 ; Federici, 0.50 ; Aussenac, adjudant, 0.50 ; Giacobbi, sergent, 0.50 ; Corazzi, adjudant, 0.50. — Total : 12 francs.

de Bonifacio : MM. Gazano, percepteur, 5 fr. ; Piras, juge, 5 ; Lantieri, 2 ; Sorba, 1 ; Camagli, 1 ; Carlisti, 1 ; Zamponi, 1. — Total : 17 francs.

du 102e d'infanterie : MM. le capitaine Galletti 5 fr. Morazzani, sergent, 1 ; Eon, sergent, 1 ; Dominici, sergent-major, 1 ; Alesi, sergent, 0.50 ; Renucci, adjudant, 1.50 : Parsi, sergent major, 1 ; Luciani, 1 ; Colombani, sergent, 1 ; Filippi, sergent, 0.50. — Total : 13 fr. 50.

Institut des Bégues

Guérison certaine, prompte et radicale du Bégaiement et de toutes les infirmités de la parole. Consultations par correspondance.

Ecrire à M. le docteur Barbe spécialiste, rue Biscarra, 6, à Nice (Alpes-Maritimes).

MARCHÉ CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 6,50 à 10 les 100 k.
Tomates, 40 à 75 fr. id.
Haricots verts, 40 à 120 fr. id.
Poires, ordinaires 15 à 35 fr. id.
— royale d'Esoag., 40 à 50 f. id.
Pommes, 12 à 45 fr. id.
Coings, 15 à 30 fr. id.
Noix de Grenoble, 40 à 55 fr. id.
Châtaignes de Corse, 12 à 22 fr. id.
Châtaignes de Lozère, 12 à 22 fr. id.
Marrons de la Garde, 35 à 55 fr. id.
Raisin de Carthagène, 30 à 50 fr. id.
Champignons des pins, 50 à 75 fr. id.
Citrons, 15 à 30 fr. le 1000.
Artichauds d'Hyères, 2 à 2.50 la d.
Grenades d'Espagne 40 à 100 fr. id.
Oranges d'Algérie, 30 à 50 fr. id.
Merles et grives Corse, 15 à 45 f. le 100

Criée de Marseille

Loups de Corse, 90 à 125 fr. les 100 k.
Mulets de Corse 70 à 100 fr. id.

Quais de Marseille

Charbon du Var, 11 à 12.50 les 100 k.
Charbon corse, 10.50 id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 2 1/2. pains 5/6 en vrac, 35 fr. ; cassé rangé en caisse de 50k., 39.50.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 27 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 8.5 à midi : 11.1 6 heures du soir, + 9.7. Maxima, + 11.3. minima, + 8.

Baromètre. — 7 heures du matin, 761 mm. midi, 762 mm. 3 heures du soir, 763 mm. Vent. — 9 h. du matin N. E. modéré. 3 h. du soir, N. E. modéré.

Etat du ciel, couvert.

Etat de la mer, houleux.

Température : matin, + 0,62, soir, + 0,35

Précipitations : 9 heures du matin.

⁂

Conférence Molé

Dans sa dernière séance, la Conférence-Molé a procédé à la constitution de son bureau.

Parmi les nouveaux secrétaires se trouve notre distingué compatriote M. de Moro-Giafferri, avocat à la cour d'appel de Paris.

⁂

Contributions indirectes

Nous sommes heureux d'annoncer la nomination de M. Joseph-Marie Ferracci, surnuméraire des contributions indirectes à Marseille, au poste de commis dans la même administration à Nogent-sur-Marne.

Toutes nos félicitations au jeune fonctionnaire.

⁂

A la Conception

La neuvaine en préparation à la fête de l'Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge commencera demain vendredi ; le matin, messe à 5 heures et demie ; le soir, salut à 4 heures et demie.

⁂

La nouvelle monnaie

Celle qui doit remplacer le billon actuellement en usage, comprendra des pièces qui seront composées d'un alliage de cuivre et d'aluminium, dans la proportion de 75 0/0 de cuivre et 25 0/0 d'aluminium.

L'avantage, pour le public, consistera dans la diminution du poids, la pièce de cinq centimes pèsera trois grammes et celle de dix centimes six grammes.

⁂

Les dîners chers

M. Georges Hoyo, un Américain, bien entendu, a offert à dix de ses amis un dîner où chaque convive a mangé et bu pour cent dollars, soit cinq cent francs.

Qu'ont-ils bien pu manger et boire?

⁂

Objet trouvé

Il a été trouvé sur la place Saint-Nicolas un parlessus d'interne du lycée. Le réclamer à M. Rojalli Placide, maison Orengo, place Saint-Nicolas.

⁂

Au Port

Le vapeur *Touareg*, capitaine Size, est parti pour Marseille avec passagers et marchandises.

— Le yacht à vapeur *Fiorentina*, capitaine de Susini, armateur comte Vitali, est arrivé de Cannes et est reparti pour Naples.

⁂

A louer

— Un demi-étage composé de 8 pièces, complètement remis à neuf, 27, boulevard Paoli, au 4e.

S'adresser au bureau du journal.

Les Producteurs de Cédrats

Venaco, le 8 octobre 1901.

Monsieur Vincentelli Pierre, Bastia.

Nous vous envoyons ci-joint copie de la délibération prise par le syndicat des producteurs de cédrats de Venaco, avec prière de la remettre à M. le Directeur du *Petit Bastiais* en réponse à son article du 10 courant.

L'an 1901, le 6 du mois d'octobre, les membres du syndicat des producteurs de cédrats corses, réunis sous la présidence de M. Pierre Bona, président, étaient présents ; etc.

Considérant qu'il est urgent de désigner deux délégués qui seront pour mission de s'enquérir auprès des personnes qui voudraient acheter les cédrats de la récolte pendante à l'état vert, mission que

DÉLIBÉRATION

les dits délégués doivent remplir dans le plus bref délai, à la condition pour eux de remettre entre les mains de M. le Président leur rapport par écrit des offres qui leur seront faites.

Le syndicat à l'unanimité des présents a désigné M. Pierre Bona, président, et Angeli Jean-Thomas pour remplir la dite mission.

Le Secrétaire, MICHEL STEFANI.

P. S. — Le syndicat a décidé dans sa réunion, d'accepter l'adhésion de tous les producteurs de cédrats qui demanderont à en faire partie, conformément aux statuts.

Le syndicat a décidé de donner un acompte de dix francs par chaque cent kilos de cédrats aux producteurs qui en feront la demande.

Cie de Navigation Mixte

(Cie TOUACHE)

Naples-Bastia-Marseille

Départs de Bastia pour Marseille Mercredi 27 novembre à midi par *TOUAREG*, capitaine Size vapeur rapide spécialement aménagé pour passagers.

Pour fret et passages s'adresser : à Bastia, à M. Arthur Southwell.

Pharmacie MOZZICONACCI

Place de l'Hôtel de Ville — BASTIA

HUILE DE FOIE DE MORUE BLANCHE

le litre . . . . . 2 francs.

Dépôt du

FÉBRIFUGE LINARA DE PISE

composé d'après les dernières découvertes scientifiques et guérissant d'une manière certaine les fièvres de malaria, typhoïdes et pernicieuses.

BOURSE DE PARIS

	26 nov.	27 nov.
Rente 3 p. 0/0 ancien	101.05	101.10
— 3 p. 0/0 amort.	99.90	99.95
— 3 1/2 0/0	101.05	101.05

Dépêches du Service Télégraphique pour l'Exil

Récompenses à la Mutualité

Médaille d'argent : M. Guglielmi, président de la société de prévoyance d'Oran.

Médaille de bronze : M. Franchi, trésorier de la société des instituteurs de Constantine.

Mentions honorables : MM. Padi, trésorier de la société des anciens militaires d'Alger ; Giudicelli, commissaire de la société de prévoyance d'Oran ; Cattoli, président d'honneur de la société La Corse, de Constantine ; Costa, vice-président de la société l'Union de Philippeville ; Coppola, visiteur de la société la Famille de Sorkahras ; Pedrolelli, membre de la même société ; Franchi, visiteur de la société de La Calle ; Mme Pierini, visiteuse de la société des arts et métiers de Blida.

L'AFFAIRE REINACH

Le procès de la veuve Henry contre M. Reinach a été appelé aujourd'hui devant le tribunal civil.

Me Labori a informé le tribunal que M. Reinach lui ayant, pour des raisons personnelles, demandé la remise de ses dossiers, il n'était plus son avocat.

L'affaire a été renvoyée à quinzaine.

Suspension de M. Hervé

Le conseil académique de Dijon a prononcé contre M. le professeur Hervé, par 17 voix contre 6 et 1 abstention, la peine de la suspension pour 18 mois ; les trois cinquièmes du traitement seront retenus. Si après les 18 mois, M. Hervé n'est pas réintégré, le traitement sera supprimé.

M. Hervé a fait appel de cette décision devant le conseil supérieur de l'instruction publique.

Le conseil municipal de Paris et les Congrégations

Le conseil municipal de Paris a adopté un ordre du jour par 39 voix contre 33 déclarant que la loi sur les Associations est une mauvaise loi, et invitant le gouvernement à ne porter aucune atteinte à la liberté d'association.

Sinistre en mer

200 victimes

de New-York :

Le steamer *Alata* s'est perdu corps et biens près de Manille ; il y avait à bord un détachement de troupes américaines ; il y a 200 victimes.

EN TURQUIE

M. Constans à Constantinople

de Constantinople :

M. Constans a fait hier ses premières visites ; il a été reçu par le nouveau Grand-Vizir et par Tewfik-Pacha.

Nouveau tarif douanier

de Constantinople :

La presse turque annonce l'application, à partir du mois de mars prochain, du nouveau tarif douanier qui comporte une augmentation des droits. Mais, dans les cercles diplomatiques, on croit qu'aucune mesure de ce genre ne pourra être mise en vigueur, sans le consentement des puissances et la conclusion de traités de commerce.

On croit que le gouvernement ottoman a fait lancer cette information pour connaître l'impression qu'elle produira sur les puissances.

A ATHÈNES

La journée s'est passée sans incidents. Les étudiants ont abandonné l'Université où ils avaient établi leur comité permanent.

Le nouveau cabinet reçoit de nombreuses adhésions de personnages politiques.

Le parlement est prorogé pour quarante jours.

LE CONFLIT Colombo Vénézuélien

Le gouvernement colombien a déclaré officiellement la rupture des négociations diplomatiques avec le Venezuela.

Le Bombardement de Colon

de New-York :

Le commandant de la canonnière *Général Pinzon* devait bombarder Colon, mais à la suite d'une conférence tenue à bord d'un navire anglais, est officier a décidé de surprendre le débarquement des troupes, et à cause du grand nombre d'étrangers qui résident dans la ville, il a ajourné le bombardement à vendredi soir.

La canonnière s'est éloignée de Colon ; on ignore même où elle se trouve.

Les étrangers abandonnent la ville en masse.

EN ESPAGNE

Les meetings de protestation contre le projet de loi sur les grèves se succèdent dans plusieurs villes, mais les plus agités ont lieu à Carthagène et à Barcelone.

A Oviedo, on a arrêté trois individus que l'on croit impliqués dans les pillages et incendies d'églises.

A Grenade, les étudiants ont envahi le théâtre. La police a fait évacuer la salle. Les étudiants ont repris les manifestations dans la rue. La police n'est parvenue à les disperser qu'à grand'peine.

EN CRÈTE

Le mandat du prince Georges de Grèce en qualité de commissaire des puissances en Crète a été renouvelé pour trois ans.

EN ITALIE

UN COMPLICE DE BRESCI

de Milan :

Louis Giannotti, traduit devant la cour d'assises pour complicité avec Bresci dans l'assassinat du roi Humbert, a été reconnu coupable et condamné à la détention perpétuelle.

LA GUERRE AU TRANSVAAL

Proposition de paix

Le *Rappel* publie une dépêche de La Haye disant que l'Angleterre a fait demander au président Kruger s'il accepterait la paix aux conditions suivantes : l'indépendance des deux républiques sud-africaines avec concession à l'Angleterre du territoire des mines d'or.

Le président Kruger aurait refusé.

LE PRÉSIDENT KRUGER

Un journal d'Utrecht annonce que le président Kruger a loué une villa dans cette ville.

Une exécution

de Colesberg :

On a exécuté comme rebelle un field-cornet du commando de Lategan.

Les Burghers

du Cap :

Environ 150 Burghers ont prêté serment de fidélité à l'Angleterre.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES. — NÉANT.

NAISSANCES.

Pinasco Josèphe. — Dalessio Emilie. — Desnoust Marie Françoise.

DÉCÈS.

Gazzo Annonciade, 15 mois, de Bastia. — Degiovanni Bastien, capitaine en retraite, marié, 72 ans, de Bastia.

00566

AVIS DE DÉCÈS

Madame veuve Sébastien de Giovanni, Mademoiselle Julie de Giovanni,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de :

M. Sébastien de Giovanni

Capitaine en retraite
Chevalier de la Légion d'Honneur

leur époux et père, décédé à Bastia, à l'âge de 73 ans.

La levée du corps aura lieu jeudi, 28 courant, à 6 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, boulevard Paoli, 33.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE MESSE

Une messe sera dite jeudi 28 novembre à 7 heures et demie du matin, dans la chapelle du lycée, à la mémoire des anciens fonctionnaires et des anciens élèves du lycée décédés.

A partir du 1er décembre

Les Magasins de chaussures

T. CAFFARELLI Fils

situés en face l'oratoire de la Conception, seront transférés, même rue, 10, dans l'ancien Hôtel de la Marine.

GRANDS MAGASINS

de Tissus et Nouveautés

MARINETTI FRÈRES

Bastia

GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES

Usine à vapeur

Le perfectionnement de notre outillage nous permet de vendre les meubles à des prix inconnus à ce jour.

Lits cintrés noyer massif verni, 2 places, 45 fr.

Lits à deux places façon noyer plus avantageux que les lits en fer, prix : 32 fr.

Lits de milieu en noyer à colonnes cannelées, largeur 1 m., plus avantageux que les lits en fer et cuivre, prix : 30 fr.

Tables à volet noyer verni, 8 places, 25 fr.

Toilettes anglaises avec glace largeur 0m60, 22 fr.

Guéridons ronds vernis, 12 fr.

Les meubles sortant de la maison Marinetti Frères sont garantis de fabrication supérieure.

Grand assortiment de chambres, salons et salles à manger riches de tous styles.

Fabrication spéciale du Louis XV

Lits en fer et fer et cuivre

The Océan Accident

La plus importante Cie accidents du monde entier

and guarantee corporation Ltd

Compagnie d'assurances à primes fixes

Contre les accidents de toutes nature

DIRECTION POUR LA FRANCE

109, rue Montmartre, 109

— PARIS —

Directeur : J.-A. LAULY

Capital social	25.000.000
Capital souscrit	19.185.625
Réserves du 1899	18.828.630
Primes encaissées en 1899	17.968.647

ASSURANCES : Accidents du travail (loi du 9 avril 1898) *Individuelles, Maladie et Accidents, Chevaux et Voitures, Automobiles, Vol, Fidélité des employés, Insolvabilité des tiers Cautionnements, etc.*

Pour tous renseignements et demandes de nous agences s'adresser à M. Ch. F. POGGIOLI, inspecteur, particulier pour la Corse, 8, rue Most, Bastia.

DRESHAM 1824 — 1901
ASSURANCES sur la VIE et RENTES
OPÉRATIONS D'ENFANTS
POGGIOLI, 8, rue Most, Bastia.

Cédrats

M. Pierre Vincentelli de la maison Gregori et Compagnie a l'honneur de prévenir les producteurs de cédrats qu'il vient de transférer son chantier à Togo, à côté de celui du syndicat de Venaco et à proximité de la gare maritime. Il ne reçoit donc plus de cédrats à son ancienne usine de Lupino, où il ne laisse personne chargé d'en accepter pour son compte. Que les producteurs avisent.

P. VINCENTELLI.

JEAN DIAS

Expéditionnaire

1, Rue du Nouveau-Port, 1.

Transit. — Commission. — Représentation. — Consignation. — Formalités et Opérations en douane.

Avances sur marchandises, camionnage, etc.

Chronomètre BARTHET

Merveille de Précision

A LA MAISON DE CONFIANCE

Filature de Cocons

Saint-Job

M. HENRI BARRANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bâtiment la direction, Port Neuf, maison Barthe.

Grand Entrepôt de Son et Repasse, HENRI BARRANTI, Nouveau port, Bastia.

Machines à coudre Hélvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

MACHINES PERFECTIONNÉES POUR FAMILLES, ATELIERS, CORDONNERIE, SELLERIE.

Nouvelle Machine à Cannette Centrale brevetée dans tous les pays.

Atelier spécial pour le montage, l'ajustage, les réparations des machines à coudre et des vélocipèdes de tous les systèmes.

Travail soigné — Prix modérés

Cotons et fils en bobines, cordonnets soie, aiguilles extra supérieures, accessoires et pièces de rechange de marque.

Les machines Hélvétia, par leurs perfectionnements, leur rendement, leur prix avantageux, sont, sans conteste, supérieures à tous les autres systèmes. — Grandes facilités de paiement. — Forte remise au comptant.

Un ouvrier spécialiste détaché de la fabrique Soinas est attaché au dépôt de Bastia.

PATE et SIROP d'ESCARGOTS de MURE

MALADIES NERVEUSES

Epilepsie, Hystérie, Danse de Saint-Guy, Affections de la Moelle épinière, Convulsions, Crises, Vertiges, Etourdissements, Fatigue cérébrale, Migraine, Insomnie, Spermatorrhée

Succès toujours croissant obtenu depuis par le SIROP de HENRY MURE

Notre exact

SOLUTION HENRY MURE

MÈRE SOLUTION ARSENIÉE et CRÉOSOTÉE

BON VIN BLANC
A CONSERVER, s'adresser chez M. Cocco, propriétaire, boulevard Sébastopol, 30

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES,
prenant marchandises sur connaissement direct pour ANVERS, HAMBOURG et tous les ports d'ANGLETERRE

Le vap. anglais *Beryl*, chargera vers le 2 décembre,

Pour fret et s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

L'AMARO MATTEI
DOIT SEUL PRIMER L'APÉRITIF PAR EXCELLENCE
Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

Librairie du PETIT BASTIAIS
PETRE CHRESTI
DE REBUS CORSICIS
TRADUCTION FRANÇAISE
Par l'Abbé LETTERON
Professeur au Lycée de Bastia
Vol. grand in-8° de 450 pp. **5,00** ; *franco,* **5,65**

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

L'ESPÉRANCE
Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'ETAT à réaliser des assurances contre les accidents de travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris
S'adresser à M. Angeste ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

Transports Maritimes
à prix réduits
Expéditions et colis postaux pour tous pays
Départ de Bastia pour Marseille : Compagnie Touache : le mercredi.
Id. Fraissin et Cie : le lundi et jeudi.
Adresser les expéditions à M. A. PADOVANI, expéditionnaire à Bastia.

AVIS
M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de domestiques, nourrices, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 21 ; il informe en outre le public, que les ouvriers qui désirent être employés dans les chemins de fer, arsenaux civils ou militaires et dans toutes les industries, sont priés de venir prendre leur inscription et adresser leur demande.
La compagnie offre aux employés destinés aux chemins de fer des bons de voyage gratis et des avances d'argent à tous les autres employés avec facilité de demi tarif.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

M. QUILIO THÉOBALD
Cours Sebastiani, 4, en face de la Caserne, Bastia
a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vend tous les articles d'Horlogerie, de Bijouterie, d'Orfèvrerie, de Lunetterie et de Piété à des prix très modérés.
Il a en outre un grand assortiment de verres de rechange en cristal de roche, périscopiques, extrafins, blancs, fumés, bleus, etc., pour myopes et presbytes ; des longues-vues, jumelles marine et de théâtre.
Il vend aussi des Phonographes, Graphophones et des cylindres enregistrés et vierges, sortant d'une des meilleures fabriques de Paris.
Réparations en tous genres
Un bon ouvrier horloger est attaché à la maison.

ENGRAIS POUR TOUTES CULTURES
Superphosphates d'Os et Minéraux
Dosages garantis sur facture
LOUIS LACHÈVRE
MARSEILLE, 27, rue des Princes, MARSEILLE
DÉCHETS DE VIANDE à 6 fr. les 100 kilos
On demande des représentants

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
Autorisé par M. le Docteur VIARD, Médecin-Inspecteur des Eaux minérales, Membre de l'Académie de Médecine, Officier de l'Instruction publique, etc., etc.
Succès sans exemple connu

Savonnerie Corse
Fabrique à Toga
Bureaux : 13, Boulevard Paoli
M. L. VENTURINI a l'honneur d'informer le public qu'en prévision du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient, il vient de doter la Savonnerie d'une nouvelle machine qui lui permet de doubler la production et répondre à toutes les demandes.
Il met en même temps les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations qui veulent tirer parti de la réputation que s'est acquise son savon qui ne contient ni résine ni suif, mais uniquement de l'huile d'olive.

AMÉRIQUE
Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide, confortable toutes classes.
Pour fret et passages s'adresser à M. A. Pedinotti, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

Demandez partout l'excellent
Eau-de-vie du Miradar.
Dépositaire : SIMON DAMIANI, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

« Décidément, l'AMARO MATTEI est un véritable nectar.
C'est encore le roi des apéritifs.

ESSAYEZ — ESSAYEZ
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
GODEAU DUVERGER CAMBRAI
Dépositaire pour l'Amérique nord, M. CAVIGLI Fils, 20, rue de la République, Marseille.

Mme FAITH GEORGE WOOD
Dentiste anglais
reçoit du 1er au 10 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orenga.

LE
Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus Élégant et le plus Pratique des Journaux de Modes
PREMIÈRE ÉDITION
avec gravure noire
Un An.... 14 f. — Six Mois. 7 f. 50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 52 gravures coloriées
Un An.... 22 f. — Six Mois. 11 f. 50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à M. Henry PETIT, Directeur
5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

THÉOPHILE ROEDERER & Cie
VINS DE CHAMPAGNE
REIMS
MAISON FONDÉE EN 1864
M. Damiani vendra l'excellent champagne **Roederer** à 5 fr. 50 la bouteille aux consommateurs, les acheteurs du gros jouiront d'un escompte spécial.
Au prix modique de 5 fr. 50 la bouteille, les buveurs de champagne ne boiront plus désormais que le **Roederer**, champagne le plus exquis entre tous.
Angle des rues Miot et Napoléon.
M. Simon Damiani fait savoir que M. Casanova, représentant de commerce, le représente dans l'arrondissement d'Ajaccio.

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame ; Messieurs, demandez-le aux Dames.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rances artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

AVEC 4 SOUS (20 CENT. PAR JOUR) **FAIRE FORTUNE**
Gros lots **500.000** fr.
250 000 f., 100.000 f., 25.000 f., etc
Pour 20 centimes (QUATRE SOUS p. j.) on participe aux SIX tirages annuels, lots de **500.000 fr.**, **250.000 fr.**, **100.000 fr.**, **50.000 fr.** Le souscripteur a droit à l'intégralité des lots sans aucune retenue, serait-il de **500.000** francs. Celui qui ne serait pas favorisé est assuré de toucher toujours au sûr presque trois lois ses versements. — Ecrire et demander la notice explicative au Directeur de la Caisse générale, 30, rue Baudin, Paris.

Le COURRIER de la PRESSE
Fondé en 1899 A. GALLOIS, Fondateur
21, Boulevard Montmartre, PARIS
Publications de journaux à 1 et 2 centimes pour toutes les parties du monde
Vente aux enchères publiques de journaux à 1 et 2 centimes
Vente de collections de journaux à 1 et 2 centimes
Vente de numéros spéciaux à 1 et 2 centimes
Vente de numéros à 1 et 2 centimes contenant des articles de publicité
Vente de numéros à 1 et 2 centimes contenant des articles de publicité
Vente de numéros à 1 et 2 centimes contenant des articles de publicité

Le comte Pozzo di-Borgo a voté pour.

Ont voté contre, MM. Arène, Astima, Giacobbi, Malaspina.

Vénézuela et Colombie

La déclaration de la Colombie avouant son impuissance à maintenir la libre circulation dans l'isthme est considérée à Washington comme faisant un devoir aux Etats-Unis, aux termes du traité de 1846 avec la Nouvelle-Grenade, de garantir le transit même par la force.

Le gouvernement américain n'interviendra entre les partis que si ceux-ci s'opposent à la protection du chemin de fer interocéanique par les forces américaines. Jusqu'à présent, le transit n'est pas interrompu.

La nouvelle administration libérale de Colon a annoncé qu'elle allait abaisser à 10 0/0 les droits actuellement sur les marchandises débarquées à Colon.

Le général Lugo, à la tête des libéraux, serait à Empérador, à douze milles de Panama, où l'on se montre très inquiet.

On reçoit quelques détails sur l'expédition du général Alban, le gouverneur loyaliste de Panama, contre la Chorrera, quartier général des libéraux. Le général Alban, qui se trouvait à bord de la canonnière *Bogota*, étant arrivé au large de l'Paraqueta, à dix milles de la Chorrera, envoya en avant deux goélettes qui s'échouèrent. Les libéraux, massés sur le rivage, ouvrirent le feu sur ces bâtiments et leur firent beaucoup de mal. Des embarcations de la *Bogota* furent envoyées au secours des goélettes mais sans succès et revinrent avec plusieurs blessés. Les hommes d'équipage ayant refusé de renouveler une tentative aussi vaine que dangereuse, la *Bogota* a dû rentrer à Panama ramenant un grand nombre de blessés.

Les libéraux assurent qu'ils ont capturé trois cents loyalistes qui se trouvent maintenant incorporés dans leurs rangs.

La *Bogota* a gagné de nouveau Panama ayant à bord le général Alban, qui va tenter, croit-on, une nouvelle attaque contre Paraqueta.

La canonnière colombienne *Général-Pinzon*, sur laquelle le maire de Colon s'est échappé quand la ville a été prise par les libéraux, est arrivée sans encombre à Carthagène.

Le croiseur français *Suchet*, qui était parti pour la Martinique, a rebroussé chemin et est arrivé à Colon, ainsi que la canonnière *Motha*

Du Vénézuela, on signale la présence à la Guayra, non seulement de deux navires allemands, mais d'un italien et d'un autrichien. Deux autres navires de guerre des puissances de la Triple Alliance sont attendus prochainement. On s'attend à une démonstration navale.

(*Temps*).

Bibliographie

La Révolte de 1729

M. Campi vient de publier une nouvelle brochure : « Observations critiques sur la polémique internationale survenue entre Gênes et la Corse à propos de la justification de la révolution de 1729. »

L'infatigable chercheur qu'est M. Campi a été très heureusement inspiré en traitant ce sujet : plus que jamais nous avons besoin de faire ressortir ce que notre île a produit d'hommes illustres et de braves soldats.

Cette brochure sert pour ainsi dire d'introduction à un ouvrage considérable qui paraîtra prochainement : « La Corse biographique, ou Dictionnaire historique de tous les Corses morts qui se sont fait remarquer par leurs talents, leurs écrits, leurs actions, leurs emplois, leur courage, leurs vertus ou leurs crimes. »

M. Campi a consacré à ce Dictionnaire plus de trente ans : aussi tous ceux qui s'intéressent à notre pays l'attendent-ils avec impatience et lui sauront gré d'avoir condensé le fruit de ses longs travaux.

Comme la *Gerusalemme*, de Salvini, devenu de plus en plus rare, ajoutons que la brochure que nous annonçons contient en appendice le : « Catalogo degli uomini illustri di Corsica al servizio di diversi sovrani, 1530-1680. » La liste donnée par Salvini bien qu'assez longue est très incomplète : l'ouvrage de M. Campi servira à la compléter et à l'étendre jusqu'à nos jours.

Nous ne saurions trop louer le patriotisme de M. Louis Campi qui s'efforce de relever de l'oubli toutes nos gloires nationales : depuis longtemps il a acquis des droits incontestables à la reconnaissance de ses compatriotes.

Cette brochure est en vente à notre librairie : 1 franc.

Bulletin Financier

Paris, le 29 novembre 1901.

Le marché est toujours en bonnes dispositions et le mouvement de hausse se serait encore accentué s'il n'avait été enrayé par des réalisations de bénéfices. Le 2 0/0 est plus calme à 101.48, le 3 1/2 reste à 101.80. Les Fonds Etrangers sont fermes, l'Extérieure à 74 3/4, l'Italien à 99.95 et le Serbe à 0/0 à 68.40. Les valeurs de Crédit sont bien tenues, particulièrement le Crédit Lyonnais qui s'avance à 781.

Dans le compartiment industriel, l'Obligation Chantier et Ateliers de Saint-Nazaire (Penhoet) est ferme à 435 frs ; l'action de la « Conservatrice » est activement traitée à 493 francs, l'action Parie Nationale se maintient à 405 francs.

Pour reprendre à l'extension croissante de ses affaires, la société Anonyme de la Station Centrale d'Electricité de la Ville de Marseilles (Puy de Dôme) a décidé la création de 3614 Obligations de Cent francs, du type à 6 0/0. Ces Obligations constituent un placement avantageux puisque, offertes au public à 85 fr, elles sont remboursables au pair en 25 ans.

Chemins Français fermes.

Nécrologie

M. le capitaine en retraite Sébastien de Giovanni est décédé mercredi des suites d'une bronchite générale qui a resisté toutes les ressources de la science et les soins les plus affectueux de sa compagne et de sa fille. Cette mort a douloureusement impressionné la population et particulièrement ses camarades qui l'avaient vu dimanche soir à son cercle.

M. le capitaine de Giovanni devait à sa conduite et à sa bravoure son grade et la croix de la légion d'honneur. Il avait fait la campagne de Crimée, celle d'Italie et comptait plusieurs années de services en Kabylie. Partout il avait fait son devoir, et en quittant l'armée il emportait l'estime de ses chefs et de ses camarades.

Sa mort plonge dans la désolation une jeune femme et une fille tendrement aimée.

La levée du corps a été faite jeudi matin à la première heure ; les honneurs ont été rendus par une demi compagnie du 163e ; le corps a été transporté à Saint Florent où se trouve le caveau de la famille.

Nous présentons à Mme et Mlle de Giovanni et à leur famille l'expression de nos a flectueuses condoléances.

Cour d'Assises

Présidence de M. STEFANINI

Audience du 28 novembre

L'Affaire de la rue du Colle

Meurtre
tentative de meurtre
et complicité

C'est en pleine ville de Bastia, dans la rue du Colle, si mal réputée, que se sont déroulés les événements, sur lesquels le jury doit se prononcer. Oh ! cette rue du Colle, quelle infection ! A la malpropreté qu'on y laisse s'y amonceler, se joint le plus grande malpropreté morale. C'est là que règnent en maîtresses malfaisantes et scandaleuses toute une bande de filles de mauvaise vie, aux répugnantes habitudes ; là grouillent une nuée d'enfants de tous âges, tous abandonnés à eux-mêmes, fastidieux, méchants, insupportables, destructeurs. Les uns et les autres sont un danger permanent pour ceux que leurs affaires conduisent dans ces peu fréquentables parages.

La presse locale n'a cessé de protester et de demander qu'il soit porté remède à une si lamentable situation. Ce vœu n'est pas écouté. Aussi, le malheur, que beaucoup d'autres auraient pu accompagner, ne nous a-t-il nullement surpris. Puisse-t-il ne pas se renouveler.

Les accusés sont : 1° Parlanti Barthélemy, âgé de 76 ans, balayeur à Bastia, était depuis un an environ, l'objet des railleries des enfants du quartier du Pontetto et de la rue Droite, qui le poursuivaient en l'appelant « becomeo, » insinuant ainsi qu'il vivait de la prostitution de sa fille. Le 3 juillet 1901, vers 6 heures du soir, il rentrait comme d'habitude à son domicile, situé rue Julietta, lorsque passant devant la buvette Bianucci, la nommée Mariaggi Mario-Antoinette, fille soumise, lui cria : « becomeo, becomeo. » Barbe Marchi, concubine de Parlanti, se trouvait à sa fenêtre ; des injures grossières furent échangées entre les deux femmes. Parlanti ne tarda pas à se montrer à son tour et à répondre aux insultes de la fille Mariaggi. Cette scène avait provoqué un rassemblement. Les enfants, en grand nombre, invectivaient le vieillard. Celui-ci paraissait et reparaissait à la fenêtre, un fusil à la main. Finalement il les coucha en joue en s'écriant : « Qui veut ce coup ? » et encouragé par Barbe Marchi qui lui disait : « tirez, tirez donc et abattez-en cinq ou six, » il pressa la détente. Sept personnes furent atteintes. Une fillette de huit ans, Biasini Louise, blessée à la tempe, succombait dans la nuit. Les autres : Antonetti Marie, âgée de 14 ans ; Barbieri Jean, 9 ans ; Mattei Paul, 6 ans ; Maconi Louis, 10 ans ; Vadolla Jules, 18 ans ; Defilippi Ours-Paul, 39 ans, étaient légèrement blessés.

Audition des témoins

1er témoin. Defilippi Ours Paul. — Parlanti a tiré, le témoin a été atteint au cou et à l'avant-bras droit. La jeune Biasini est tombée, d'autres personnes ont été blessées.

Au moment du coup les vociférations avaient cessé.

2e témoin, Antonetti Marie, 14 ans. — Parlanti au moment où la foule criait a paru une première fois à la fenêtre un morceau de pain à la main. L'accusé est rentré, puis est revenu avec son fusil et a fait feu. Le témoin a rapporté sept blessures.

3e témoin. Barbieri Jean, 9 ans. — Il jouait dans la rue quand l'accusé a fait feu ; le témoin a rapporté une légère blessure à l'oreille.

Ce ne sont pas les enfants qui ont tourmenté le vieux. Mais bien les femmes publiques. Des cordonniers ont même dit : « Vous voulez donc tirer avec votre fusil chargé à *brûlait*. »

4e témoin, Mattei Paul-Quilicus, 6 ans. — Il avait son petit frère âgé de trois ans sur les bras, quand l'accusé a fait feu, il a été blessé à l'oreille.

5e témoin, Mattei Xavier, père du précédent. — A vu l'accusé faire feu et a vu la jeune Biasini et son propre enfant blessés.

Si on en juge par le nombre de projectiles constatés sur le mur le fusil devait être chargé jusqu'à la bouche du canon.

Poggi François a dit avoir entendu la femme Marchi dire à son co-accusé : Tirez, mais tirez donc.

D'après les on dit, l'origine de ce qui est arrivé serait dans ce fait que la femme Marchi s'est disputée avec une des prostituées qui étaient dans la rue, et aurait excité son vieil amant à la venger.

Le témoin a vu un groupe de femmes insulter Parlanti.

6e témoin, Meconi Louis, 10 ans. — Il a entendu un coup tandis qu'il jouait avec des camarades, il a été blessé à l'œil gauche et au bras.

Il n'a pas vu l'auteur du coup de feu.

7e témoin, Poggi François, cordonnier. — La femme Marchi venait de se disputer avec une fille de joie de sa fenêtre. Il a vu alors Parlanti venir avec son fusil à la fenêtre. L'accusé semblait s'assurer si l'arme portait une capsule, il s'est retiré, puis est revenu et a fait feu au moment où sa concubine s'écriait : « Mais tirez, tirez donc ! »

L'accusé n'était pas ivre, il a même, après le coup, essayé de se réfugier chez le témoin qui l'a repoussé.

Dans la pensée du témoin l'accusé n'aurait pas fait feu s'il n'avait été excité avant de tirer, l'accusé a dirigé son fusil vers un groupe d'enfants disant : Qui de vous veut recevoir ce coup.

Pendant près d'une heure, Parlanti avait été l'objet de quolibets de la part des gens de la rue.

8e témoin, Mariaggi Marie-Antoinette, fille soumise. — A un moment donné Parlanti était suivi et houspillé par un groupe d'enfants, et s'en prit au témoin. Intervention de la femme Marchi qui excite son amant à faire usage de son fusil.

La fille de la femme Marchi a reconnu le lendemain que sa mère était cause de ce qui était arrivé.

9e témoin, Vannacci Joséphine, repasseuse. — A aussi entendu la femme Marchi crier : « tirez tirez donc ! »

10e témoin, Monsivi Joséphine, fille soumise — Relate la même fait.

11e témoin, Pierelli Nicoline. — A vu Parlanti avec son fusil, il s'est montré plusieurs fois à la fenêtre, il n'a fait feu que lorsque la concubine lui a dit de faire feu

12e témoin, Cambiaggi Lucie, fille soumise. — Le lendemain de l'événement, elle a entendu la fille de la femme Marchi crier : « c'est ma mère » qui est cause de tout, rien ne serait arrivé si elle n'avait dit à son amant de tirer.

13e témoin, Amarin Angèle, fille soumise. — A vu l'accusé Parlanti faire feu, il confirme le dire du précédent témoin.

14e témoin, Avareri Simon. — A vu l'accusé armé à la fenêtre, il a fait rentrer ses enfants, puis après la détonation rentrés, il a vu tomber la jeune Biasini.

15e témoin, Biasini Argentine, c'est la mère de l'enfant tué. — Sa fille a été blessée mortellement, tandis qu'elle allait faire une commission, depuis qu'on l'a ramenée dans en triste état, l'enfant n'a plus pu parler, elle a succombé le lendemain.

16e témoin, Oliva Mathieu, cordonnier. — Attiré par des cris, dans la rue du Colle, il est accouru avec son ouvrier Vaselli ; au moment de l'explosion ; cet ouvrier a été blessé.

Réquisitoire

M. Angeli soutient l'accusation.

Parlanti Barthélemy est un être immoral vivant en concubinage avec sa co accusée Marchi Barbe. Dans la journée du 3 juillet 1901, il a fait feu dans le tas, sur un groupe d'enfants qui jouaient devant sa maison, sans qu'il ait été établi qu'au moment où il a tiré on l'injuriait, ou l'invectivait. Le fait qui lui est reproché est des plus graves. Il a donné la mort à une fillette de huit ans et blessé six autres personnes. Il a donc à répondre de sept crimes. L'état d'exaspération dans lequel avaient pu le mettre les quolibets des enfants, ne saurait justifier sa conduite. Les jurés retiendront donc sa culpabilité. Quant à Marchi Barbe, c'est elle qui est la cause de tout. Elle a poussé Parlanti à commettre le meurtre et les tentatives de meurtre qui lui sont reprochés en disant à celui-ci : « Tirez, mais tirez donc. » L'organe du ministère public demande sa condamnation.

Plaidoirie

Me de Caraffa présente la défense des accusés.

Parlanti Barthélemy est un homme que la procédure désigne comme un être doux, tranquille, paisible. Comment, dans ces conditions, a-t-il pu commettre les actes répréhensibles qui lui sont reprochés ? Depuis longtemps les gavoches de Bastia l'avaient pris à parti. Les quolibets ne lui étaient jamais épargnés quand l'un de ces polissons venait de le rencontrer.

Dans la journée du 3 juillet il rentre chez lui poursuivi par des enfants qui l'appellent *Becomeo*. Il se met à la fenêtre et les injurie, les invectives redoublent ; il veut les effrayer avec le mauvais fusil dont il est porteur ; ce sont de nouveaux cris et d'autres quolibets. Et cette scène odieuse dure près d'une heure. A la fin, perdant la tête, exaspéré, ne se rendant plus compte de ce qu'il fait, poussé par une force irrésistible, il fait feu. Les jurés ne sauraient retenir sa responsabilité pénale ; les injures et les violences dont il a été victime sont plus que de la provocation, elles excusent complètement l'acte lui-même.

Quant à Marchi Barbe, il n'a pas été établi qu'elle ait prononcé les paroles que certains témoins lui font dire. D'ailleurs sa position a été plus que suffisante : cinq mois de détention dans des conditions particulièrement cruelles. Son fils, infirme, aveugle, déshérité, est loin d'elle et personne n'est là pour s'occuper de lui, pour le consoler, pour le soigner. Me de Caraffa fait appel à l'humanité et à la pitié des juges en faveur de Marchi Barbe et de son fils.

Me de Caraffa, pour mettre sa responsabilité de défenseur à couvert, fait poser la question de provocation en faveur de l'accusé Parlanti Barthélemy.

Le Verdict

Le jury a à répondre à 35 questions.

Après une délibération d'une heure, le jury rentre dans la salle d'audience.

Le verdict du jury est affirmatif sur toutes les questions de culpabilité concernant Parlanti Barthélemy et sur les questions de provocation ; négatif en ce qui concerne Marchi Barbe.

M. le Président ordonne la mise en liberté de la femme Marchi Barbe.

La Cour condamne l'accusé Parlanti Barthélemy à la peine de cinq années d'emprisonnement et le dispense de l'interdiction de séjour.

Audience d'aujourd'hui :

Morellini François-Xavier, Marchetti Charles-Marie, Orsini Antoine-Jacques, de Taglio-Isolaccio, tentative de viol et complicité.

Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur général.

Défenseur, Me de Caraffa, Ajaccio, Moretti.

Gazette Départementale

FIUMORBO. — On nous écrit de Serra di Fiumorbo :

Une collision qui a failli devenir sanglante a eu lieu dimanche dernier vers dix heures du soir entre les deux partis politiques de Serra di Fiumorbo.

Grâce à l'attitude et à l'énergie de M. le Maire, qui est intervenu au nom de la loi avec cette neutralité que ses adversaires eux-mêmes lui reconnaissent en pareilles circonstances et qui n'a su s'arrêter un seul instant devant les menaces et les insultes, on est parvenu à rétablir l'ordre.

Les deux fractions se sont séparées cependant les partisans de C., après s'être éloignés de quelques pas, ont tiré deux coups de revolver, qui heureusement n'ont pas porté.

Nous pensons que ces faits sont de nature à attirer l'attention des autorités dont le devoir est de prendre toutes les mesures nécessaires pour le maintien de l'ordre et de la tranquillité publique à partir au moins de vendredi prochain jusqu'au dimanche soir, jour des élections.— L. C.

CONCA. — Le ministre de la marine a décerné une médaille de bronze à M. Tomasi Antoine-François, instituteur, pour le sauvetage d'un homme en danger de se noyer sur la plage de Conca, près de Propriano, le 10 juillet 1901.

MÉFIEZ-VOUS DES IMITATIONS

Il n'y a qu'une seule véritable Emulsion Scott.

Nous avertissons le public que, seule, la véritable Emulsion Scott porte toujours notre marque de fabrique représentant un homme tenant un gros poisson sur son épaule. Cette marque est sur l'enveloppe de tout flacon authentique. Pour bien des raisons il est de toute importance que, dans votre famille vous employiez exclusivement l'Emulsion Scott ; nous nous permettrons donc de vous demander, à ce sujet, quelques minutes d'attention.

L'Emulsion Scott est une forme spéciale d'huile de foie de morue combinée aux hypophosphites de chaux et de soude et à la glycérine. Son principal objet est de faire profiter le malade des merveilleuses propriétés de l'huile de foie de morue sans troubler la digestion ou déplaire au goût. En remplissant ce but, l'Emulsion Scott surpasse de beaucoup les autres remèdes ; elle est même si douce au palais que les enfants la consomment comme une gourmandise.

Aucune autre forme d'huile de foie de morue n'est si efficace que l'Emulsion Scott. Les imitations bon marché si souvent offertes comme substitutions sont des mixtures sans vertu qui, dès l'abord, dégoûtent le malade et ne donnent aucun bon résultat. Il est toujours sage de refuser ces préparations nauséeuses et d'acheter l'Emulsion Scott exactement telle que le docteur l'ordonne.



L'Emulsion Scott est efficace dans les rhumes, toux, bronchites, pour l'anémie, la scrofule, la faiblesse des poumons, la phtisie, la débilité générale le rachitisme et toutes maladies d'épuisement des enfants et des adultes.

Marque de Fabrique

L'Emulsion Scott se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. Un échantillon d'essai, franco contre 0 fr. 75 de timbres adressés à MM. Delonche et Cie, 2, Place Vendôme, Paris, suffit pour démontrer sa supériorité.

ARTICLES SPECIAUX pour USAGE

Institut des Bègues

Guérison certaine, prompte et radicale du Bégaiement et de toutes les infirmités de la parole. Consultations par correspondance.

Ecrire à M. le docteur Barbe spécialiste, rue Biscarra, 6, à Nice (Alpes-Maritimes).

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES du 28 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 6 1 à midi 8 8 6 heures du soir, + 6 5. Maximum, + 9 . minimum, + 5 4

Baromètre. — 7 heures du matin 764 m. midi, 763 mm. 6 heures du soir, 761 mm

Vent. — 9 h. du matin N. E. faible.
3 h. du soir, N. E. faible.

Etat du ciel, 1/2 couvert.

Etat de la mer, belle.

Hauteur des eaux du matin, + 0.58, soir + 0.32

Précipitations, à 9 heures du matin m.

∴

Rixe sanglante

Le nommé Rutali Pierre-Paul, cultivateur, âgé de 52 ans, et sa concubine Mori Marie-Anne, de l'Ortale, se trouvaient au lieu dit Gianone, commune Borgo, lorsque survint le jeune berger Venturini Ange-Paul, âgé de 20 ans, également de l'Ortale.

Une discussion s'engagea, et Rutali qui était armé d'un fusil fit feu sur Venturini et l'atteignit à la main gauche. La blessure est légère.

Rutali a été arrêté.

∴

Licence en droit

MM. Donati, Pitu-Ferrandi et Pronelli ont été reçus aux examens de licence en droit, 2e année, 2e partie, devant la faculté d'Aix.

∴

L'Avent

A Saint-Jean, l'Avent sera prêché par le R. P. Colin, des Frères prêcheurs.

∴

Constitution

Le nommé Jacques Nunzi, de Bastelica, sous mandat d'arrêt depuis plusieurs mois sous l'inculpation de tentative de meurtre sur son frère, s'est constitué prisonnier entre les mains de M. Salvator Villanova, commissaire spécial à Ajaccio.

∴

A la Conception

La neuvaine en préparation à la fête de l'Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge a commencé aujourd'hui ; le matin, messe à 5 heures et demie ; le soir, salut à 4 heures et demie.

L'instruction du matin sera faite par le R. P. Emilien, ancien provincial des Capucins.

∴

Aux chasseurs

Ne partez pas sans alcool de menthe de RICQLÈS. Remède souverain contre les malaises occasionnés par la fatigue et la chaleur. Le RICQLÈS est aussi une boisson saine et rafraîchissante. Eviter les imitations.

∴

Au Port

Le vapeur *Liban*, capitaine Lacotte, est arrivé de Livourne avec 475 passagers et 5 tonnes et est reparti pour Marseille avec passagers et marchandises.

— Le vapeur *Insulaire*, commandant Franceschi, est arrivé de Nice avec 22 passagers et 32 tonnes, et est reparti pour Livourne avec passagers et marchandises.

∴

A louer

— Un demi-étage composé de 8 pièces, complètement remis à neuf, 27, boulevard Paoli, au 4e.

S'adresser au bureau du journal.

Un appartement de dix pièces et un cabinet au 3e, rue de l'Intendance, 4.

∴

Piano à vendre

A vendre, très beau piano en bon état. Conditions raisonnables.

S'adresser au bureau du journal.

A partir du 1er décembre

Les Magasins de chaussures

T. CAFFARELLI Fils

situés en face l'oratoire de la Conception, seront transférés, même rue, 10, dans l'ancien Hôtel de la Marine.

Cie de Navigation Mixte

(Cie TOUACHE)

Naples-Bastia-Marseille

Départs de Bastia pour Marseille Mercredi 4 décembre à midi par *TOUAREG*, capitaine Size vapeur rapide spécialement aménagé pour passagers.

Pour frêt et passages s'adresser : à Bastia, à M. Arthur Southwell.

Cédrats

M. Pierre Vincentelli de la maison Gregori et Compagnie a l'honneur de prévenir les producteurs de cédrats qu'il vient de transférer son chantier à Toga, à côté de celui du syndicat de Venaco et à proximité de la gare maritime. Il ne reçoit donc plus de cédrats à son ancienne usine de Lopino, où il ne saisse personne chargé d'en accepter pour son compte. Que les producteurs avisent.

P. VINCENTELLI.



BOURSE DE PARIS

27 nov. — 28 nov.

Amort 3 p. 0/0 ancien 104.10 — 104.00
— 3 p. 0/0 nouveau 99.95 — 99.85
— 3 1/2 0/0 . . 101 05 — 101.05

Dépêches du Jour

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Les Services Maritimes Postaux

Le député de Calvi nous adresse le télégramme suivant :

« La commission des Services maritimes postaux se réunira demain pour entendre les ministres du commerce et des finances.

» MALASPINA, député. »

NOUVELLES MILITAIRES

M. Roy, officier d'administration de 2e classe, aux îles d'Hyères, est détaché à Bastia.

Nominations

M. Foata est nommé sous-inspecteur stagiaire à la direction générale des recherches.

∴

M. Alessi, garde cantonier des eaux et forêts à Bormes, est nommé garde à Truyas.

∴

M. Lanfranchi est nommé suppléant de la justice de paix de Sainte-Marie-Siccibé, en remplacement de M. Foata, nommé juge de paix.

Le Banquet du Comité du Commerce

Le président du conseil a assisté hier soir au banquet offert par le Comité républicain du commerce et de l'industrie, au Grand-Hôtel.

M. Waldeck Rousseau a prononcé un discours : Il a dit que le gouvernement a voulu servir la démocratie ; il a cherché à réunir toutes les fractions du parti républicain, dans un effort commun ; il n'a voulu exclure aucune bonne volonté.

Le président du conseil a fait l'éloge de M. Millerand et de sa précieuse collaboration.

Parlant ensuite de nos colonies, il a déclaré qu'il fallait conserver et organiser notre domaine colonial, mais ne plus songer à l'étendre.

EN TURQUIE

Les prisonnières des brigands

On télégraphie de Constantinople que miss Stone et Mme Tsilka, prisonnières des brigands macédoniens, sont mortes à la suite de mauvais traitements.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. DESCHANEL

Séance du matin

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Surcout, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

La Marine marchande

Suite de la discussion sur le projet de loi relatif à la marine marchande.

La discussion s'ouvre sur l'article 5 bis, qui est ainsi conçu :

« Le tonnage admis à bénéficier de la présente loi, en sus de celui des navires francisés avant la promulgation, est fixé au maximum de :

» 500 000 tonneaux de jauge brute de navires à vapeur ;

» 100 000 tonneaux de jauge brute de navires à voiles ;

» Dans le tonnage global ainsi composé pour les vapeurs, les navires de construction étrangère ne pourront être admis que dans la proportion de deux cinquièmes et ceux de construction française le seront dans la proportion de trois cinquièmes.

» Les navires se livrant à la navigation de concurrence qui ne pourront, lors de leur francisation, être admis au bénéfice de la loi comme excédant la limite ci-dessus tracée, prendront rang suivant leur date de francisation et seront admis à bénéficier de la présente loi au fur et à mesure des extinctions des bénéfices. »

Le premier paragraphe est adopté.

De nombreux amendements sont présentés, tous sont rejetés.

Suite de la discussion lundi matin.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Brindeau, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance du matin, qui est adopté.

La Demande d'arbitrage

M. Georges Berry dépose une interpellation sur le refus de la commission de la conférence de La Haye de donner suite à la demande d'arbitrage formulée par les Boers.

La discussion de cette interpellation est renvoyée au moment de la discussion du budget du ministère des affaires étrangères.

L'Emprunt

Suite de la discussion : 1. du projet de loi ayant pour objet une émission de rentes 3 p. 100 perpétuelles et la régularisation des dépenses de l'exposition de Chine ; 2. du projet de loi relatif à la cession par la Caisse des dépôts et consignations et à l'amortissement de rentes 3 p. 100 perpétuelles.

L'Article 2

M. Berthelot propose de rédiger ainsi le premier paragraphe de l'article 3 :

« Toutes les indemnités qui seront réclamées par les victimes des événements de Chine seront fixées par la commission. »

L'amendement est accepté par le gouvernement.

M. Hubbard, rapporteur, le combat.

Cet amendement est adopté par 401 voix contre 84.

Les quatre premiers paragraphes de l'art. 3 sont successivement adoptés.

Amendement Zevaès

M. Zévaès développe un amendement demandant que les décisions de la commission soient soumises au Parlement.

Cet amendement est repoussé par 386 voix contre 98.

Une longue discussion a lieu sur le § 5 de l'article 3, ainsi conçu :

« A moins d'autorisation spéciale donnée par la loi, les paiements faits aux indemnitaires ne pourront pas excéder les sommes déjà encaissées par le trésor sur les annuités payées par la Chine. »

Ce paragraphe est rejeté par 342 voix contre 188.

L'ensemble de l'article 3 et l'article 4 sont adoptés.

M. Klotz déclare qu'en présence des adversaires de la République, ses amis et lui voteront l'emprunt.

M. Baudry d'Asson dit qu'il votera contre les chinoiseries gouvernementales.

MM. Benezech, Guieysse, Gaetlier de Clagny, La Cour Grandmaison déclarent qu'ils voteront contre l'emprunt.

Le projet de loi est adopté par 335 voix contre 213.

Motion Lasies

Le député du Gers monte à la tribune pour développer la motion qu'il a présentée et qui est ainsi conçue :

« La Chambre présente aux officiers et soldats du corps expéditionnaire de Chine sa patriotique reconnaissance. »

M. Berteaux demande à ajouter à cette motion le paragraphe suivant :

« La Chambre exprime sa réprobation pour les évêques et les missionnaires qui ont agi en voleurs et en pillards. »

M. Lasies attaque le ministre de la guerre.

Il dit que le général André n'est pas capable de défendre l'honneur de l'armée.

Le député du Gers est rappelé à l'ordre.

M. Waldeck-Rousseau monte à la tribune.

Le président du conseil répond dignement aux attaques dirigées contre le gouvernement et contre l'armée.

L'orateur dit en terminant que le gouvernement n'a pas attendu à aujourd'hui, pour rendre hommage au corps expéditionnaire de Chine.

M. Waldeck-Rousseau a été interrompu à chaque instant par les protestations des députés de l'opposition.

Rappels à l'ordre

M. Millevoye, l'amiral Riemier et M. Bieder sont successivement rappelés à l'ordre par suite de leurs interminables interruptions.

Le président du conseil

déclare qu'il n'appartient pas au parlement de porter un jugement sur l'armée.

Motion Aimond

M. Aimond dépose la motion suivante :

« La Chambre s'associe à l'hommage rendu par le gouvernement au corps expéditionnaire de Chine. »

M. Waldeck-Rousseau déclare accepter la motion déposée par M. Aimond.

Le Vote

Le président met d'abord aux voix la demande de priorité sur la motion présentée par M. Lasies.

La Chambre repousse cette demande par 339 voix contre 220.

Le président met ensuite aux voix la demande de priorité déposée par M. Aimond.

Cette priorité est prononcée par 361 voix contre 40.

La motion Aimond

La Chambre adopte ensuite par 509 voix contre 26 la motion Aimond.

La motion Berteaux

La Chambre repousse enfin par 314 voix contre 162 la motion présentée par M. Berteaux.

Séance demain.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES.

Fargionelli Ignace, receveur des postes et télégraphes, d'Ucciani, et Terrazzoni Marie-Jeanne, d'Ajaccio.

DÉCÈS.

Malaussena Eugène-Rosalinde, soldat au 163e rég. d'infanterie, célibataire, 22 ans, de Ucciani Saint-Jean la Rivière, (Alpes-Maritimes).

AVIS DE DÉCÈS

Mademoiselle Annonciade Zuani.

Les familles Zuani, Ignace Viale, Veuve Viale-Pekle, Damei, Benedetti, Alfossi, de Zerbi, Bonavita, Benigni,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de :

M. Jean-Charles Zuani

leur frère et cousin, décédé à Bastia, à l'âge de 60 ans.

La levée du corps aura lieu aujourd'hui 29 courant, à 2 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Spinola.

JEAN DIAS

Expéditionnaire

1, Rue du Nouveau-Port. 1.

Transit. — Commission. — Représentation. — Consignation. — Formalités et Opérations en douane.

Avances sur marchandises, cautionnage, etc.

Filature de Cocons

Saint-Job

M. HENRI BARBANTI et Cie, filateurs, achètent les cocons à des prix très avantageux pour MM. les Eleveurs.

On demande des apprenties ouvrières à la filature. S'adresser au bureau de la direction, Port Neuf, maison Bertin.

Grand Entrepôt de Son et Repasse. HENRI BARBANTI, Nouveau port, Bastia.



Le *Salta*, la plus moderne et le plus intéressant de tous les jeux de société, a su gagner rapidement de nombreux admirateurs.

Dès son apparition, il a effectué une course victorieuse à travers le monde entier.

Le *Salta* deviendra le jeu universel, car c'est le jeu qui procure repos et amusement sans nuire à la santé ni à la bourse.

En vente dans tous les Bazars, Magasins de Jouets, Librairies. — *Des Agents ont demandés partout.*

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER :

Salta Manufacture,
16, Boulevard de Strasbourg,
PARIS (Xe).

Etude de Me PERALDI, avoué

1, rue de la Miséricorde, Bastia

VENTE SUR SAISIE-IMMOBILIÈRE

Il sera procédé le 21 décembre prochain, à midi, à l'audience des criées du Tribunal Civil de Bastia séant au Palais de justice, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur des biens immeubles ci-après désignés situés sur le territoire de la commune de Vescovato en six lots.

Premier Lot.

1. Olivet à *Capuccini*, de la contenance de soixante-sept ares, quatre-vingt-dix-neuf centiares environ, qui quoique porté comme olivet il n'en existe en ce moment que deux plantes, le reste sert de jardin potager ; il y a dans cet immeuble quelques mûriers, tenant d'un côté au ruisseau de Vescovato, de l'autre à Ricci Toussaint, à Buttafaco Dévote et d'un autre côté au chemin qui conduit à l'ancien couvent ; il est porté au numéro 491 de la matrice cadastrale de la commune de Vescovato section B.

2. Un immeuble dénommé *Cappuccini* qui n'est séparé du précédent que par un chemin qui conduit au couvent, olivet de la contenance de six ares, cinquante-deux centiares environ, porté au numéro 496 de la matrice cadastrale de la commune de Vescovato, section B.

Il n'existe dans cet immeuble aucune plante d'oliviers, il y a seulement deux gros châtaigniers, des mûriers et un cerisier en amont planté sur une ligne droite donnant sur la route départementale qui conduit de Vescovato à Venzolasca.

Cet immeuble est borné d'un côté par le chemin qui conduit au couvent, de l'autre à celui qui de Vescovato conduit à Venzolasca et d'un autre côté à Pietri Paul-Jean.

Mise à prix, cinquante francs, ci. . . . . fr. 50

Deuxième Lot.

Maison d'habitation sise au lieu dit *Cappuccini*, territoire et commune de Vescovato, portée au numéro 487 de la matrice cadastrale des propriétés bâties de Vescovato, section B ; tenant au Nord à Buttafoco Pierre, au Sud à Alfonsi Jean-Thomas et d'un autre côté à la route départementale qui conduit de Vescovato à Venzolasca. Cette maison est couverte en tuiles du pays et se compose des rez-de-chaussées servant de cave et d'écurie de trois étages et des mansardes.

Les deuxième et troisième étages ont chacun quatre fenêtres vers l'Est donnant sur la route départementale précitée, trois fenêtres du côté Nord, trois du côté Sud et trois fenêtres du côté ouest.

Les mansardes qui sont habitées par le saisi et ses parents ont une fenêtre et deux lucarnes du côté Sud.

Le fonds au rez-de-chaussée, a sa porte d'entrée sur la route départementale précitée, il est éclairé par trois grandes fenêtres grillées du côté Sud Venzolasca).

La porte principale d'entrée de cette maison est du côté Est sans numéro et donne sur la route départementale.

Mise à prix, cinq cents francs, ci. . . . . fr. 500

Troisième Lot.

Un immeuble dénommé *Chioselle*, terre, jardin et sol de maison, de la contenance de trois hectares, quatre-vingt-neuf ares, cinq centiares environ, porté aux numéros 43, 44, 45 de la matrice cadastrale de la commune de Vescovato, section B, tenant d'un côté à M. Lepidi, avocat, de l'autre à la route nationale, et d'un autre côté à l'immeuble l'Arena appartenant au saisi, ce bien est ensemencé à blé par le sieur Albertini Jean-André, demeurant dans une maison contigüe à Chioselle.

Mise à prix, cent francs, ci. . . . . fr. 100

Quatrième Lot.

1. Un immeuble dénommé *l'Arena*, terre, pâture, de la contenance de huit hectares, quatre-vingt-sept ares, soixante-trois centiares environ, porté aux numéros 52, 53, 54, 55, 56 p, 57 p, 58 p, 59 p, de la matrice cadastrale de la commune de Vescovato, section B. tenant d'un côté à l'immeuble Chioselle précédemment décrit, d'un autre côté à Filippi Marguerite, d'un autre côté à Flori Baptiste, et Mariani Baptistin, d'un autre côté à la rivière de Vescovato, à la route nationale et au chemin d'exploitation ; l'immeuble précité est en partie arrosable, il ne forme qu'un corps de propriété ; il existe néanmoins des murs séparatifs en pierres ; il y a des citronniers, des orangers et autres arbres fruitiers tels que cerisiers, amandiers, poiriers, etc.

2. Bâtiments ruraux sis sur l'immeuble *l'Arena*, territoire de la commune de Vescovato non portés à la matrice cadastrale ; les dits bâtiments consistent en granges, étables, maisons de maître et de fermier et four. La maison et les autres bâtiments sont situés sur le route nationale, numéro 198, territoire de Vescovato. La maison habitée par le sieur Albertini, fermier, se compose du rez-de-chaussée, d'un étage et des greniers ; elle a sa porte d'entrée du côté de la route nationale, côté Est, elle est percée de quatre fenêtres du côté Est, deux fenêtres du côté Nord, quatre fenêtres du côté Sud et quatre du côté Est. La dite maison forme au rez-de-chaussée deux fonds, un servant de salle à manger et l'autre de cave et de palier, contigus à cette maison se trouvent des bâtiments ruraux servant de grange et d'écurie aux animaux. A côté de la maison du fermier se trouve un four à pain où on y accède par une porte qui se trouve dans la salle à manger et où le fermier y exploite une buvette.

La maison de maître se compose des fonds et d'un étage, elle a quatre fenêtres et une porte du côté de Folelli ainsi qu'une lucarne, une porte et une fenêtre vers la Route Nationale, la porte d'entrée de cette maison est du côté de Bastia ou soit au Nord.

La maison du fermier et les granges sont contigües et la maison de maître est séparée de cinq à six mètres, ils tiennent d'un côté à la Route Nationale numéro 198, et de l'autre à la propriété l'Arena.

Les dits bâtiments sont couverts en tuiles du pays et se trouvent dans l'immeuble Arena précédemment désigné.

Mise à prix, trois cents francs, ci. . . . fr. 300

Cinquième Lot.

Un immeuble dénommé *Polaje*, vigne, actuellement terre ensemençable, de la contenance de cinquante-un ares, soixante centiares environ, porté au numéro 63 de la matrice cadastrale de Vescovato, section B, tenant d'un côté à Flori Baptiste, de l'autre à Mariani Constantin et de deux autres aux immeubles de l'Arena.

Mise à prix, vingt francs, ci. . . . . fr. 20

Sixième Lot.

1. La moitié d'un moulin à farine, sis au lieu dit *Macinajo*, territoire de Vescovato, dont le sol a une superficie d'un are, quatre-vingt-deux centiares, porté à la matrice cadastrale, numéro 57, section B. Le dit moulin est composé du rez-de-chaussée et d'un étage, il tient d'un côté à l'immeuble *Paratello*, de l'autre aux frères Campana, il a sa porte d'entrée du côté Sud, il est couvert en tuiles du pays, Ce moulin est exploité par le nommé Milani, meunier, sujet italien, demeurant à Vescovato.

2. Un immeuble dénommé *Macinajo*, terre, olivet et jardin potager, de la contenance d'un hectare, trente-sept ares environ, porté aux numéros 565, 568 et 569 de la matrice cadastrale de la commune de Vescovato, section B, tenant d'un côté à la rivière, de l'autre au moulin dont il sera ci-après parlé et d'un autre côté à Campana.

Mise à prix, cinquante francs, ci. . . . . fr. 50

Ces immeubles ont été saisis à la requête du sieur Orlanducci Jean, négociant, demeurant et domicilié à Vescovato, ayant Me Peraldi pour avoué, demeurant à Bastia, 1, rue de la Miséricorde, sur le sieur Crocicchia Louis, propriétaire, demeurant à Vescovato.

Le présent procès-verbal de saisie a été dressé par Siccurani, huissier à Bastia, les 21, 22 avril et 10 juillet 1896, il a été visé le dit jour et enregistré et transcrit après dénonciation au saisi, au bureau des hypothèques de Bastia, le 10 août 1896, volume 42 numéros 7 et 8.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 690 du code de Procédure civile modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les immeubles saisis, pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé à Bastia, par l'avoué poursuivant soussigné le 25 novembre 1901.

XAVIER PERALDI.
Avoué.

Bastia, Imp. Ollagnier.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct pour ANVERS, HAMBOURG et tous les ports d'ANGLETERRE
Le vap. anglais *Beryl*, chargera vers le 2 décembre.

Pour fret s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

L'AMARO MATTEI
EST UTILE PENDANT L'HIVER ET INDISPENSABLE PENDANT L'ETE

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

VOS CHEVEUX
Ne tomberont plus et repousseront
PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX
PÉTROLE HAHN
La Tête de la Chevelure
Parfum exquis
EMPLOI SANS DANGER
Flacons 2 fr. 50 et 4 fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs
Refuser les imitations souvent dangereuses, toujours inefficaces
F. Vibert, Concessionnaire, 47, avenue des Ponts, LYON
Dépôt spécial : R. GARNIER, pharmacien à NICE

Mme FAITH GEORGE WOOD
Dentiste anglais
reçoit du 1er au 10 de chaque mois dans cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er étage, en face les magasins Orengo.

VALS DÉLICIEUSES
Eminemment Digestives.
L'un des rélacteurs privé,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

Savonnerie Corse
Fabrique à Toya
Bureaux: 15, Boulevard Paoli
M. L. VENTURINI a l'honneur d'informer le public qu'en prolongeant du succès de ses savons et de l'impossibilité où il se trouvait d'exécuter toutes les commandes qui lui parvenaient il vient de doter la Savonnerie Corse d'un nouveau matériel considérable et perfectionné qui lui permet de donner satisfaction à toutes les demandes.
Il met en outre à jour les consommateurs en garde contre les nombreuses imitations que l'on fait de ses Savons et engage tous ceux qui veulent en avoir pour leur argent à refuser tout savon qui ne porterait le nom: L. VENTURINI, imprimé sur chaque morceau.

BON VIN BLANC
à conserver, s'adresser chez M. Croce, propriétaire, boulevard Sainte-Angelo, 30.

LE SEUL
Journal illustré des Dames publie environ cent gravures inédites de Modes, Travaux, Meubles, etc., par numéro et
LA SAISON
30, Rue de Lille, P
Un numéro spécimen sera gratuitement envoyé à toute personne qui en fera la demande
(8 francs l'an)

Transports Maritimes
à prix réduits
Expéditions et colis postaux pour tous pays
Départ de Bastia pour Marseille
Compagnie Touache: le mercredi.
Id. Fraissinet: le lundi et jeudi.
Adresser les expéditions à M. PADOVANI, expéditionnaire à Ba

DEMANDEZ DANS TOUS LES CA
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

ASTHME et CATARRHE
EGYPTO

26e ANNÉE — SAMEDI 30 NOVEMBRE 1901 — N° 279

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
CORSE..... un an, 20 fr. 6 mois, 10 fr.
AUTRES DÉPART. 22 » » 12 »
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00569
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint André, ap. m.
SOLEIL : (*heure officielle*)
Lever, 6 h. 16 m. — Coucher, 3 h. 57 m.
LUNE : Dernier quart., le 2 — Nouv., le 10
FÊTE DE DEMAIN : Sainte Eloi, évêque.

29 Novembre

Le Congrès International des Droits des Femmes

Discours prononcé par M. ALBERT AUBERT, *substitut du procureur général, à l'audience solennelle de rentrée.* — (Suite et fin)

C'est que le public appelé à élaborer des projets de réformes ne possédait sans doute pas la maturité d'expérience que donne la connaissance approfondie du droit. Sur telle disposition du code civil, qui, dans la jurisprudence et la doctrine, prête aux plus vives controverses, le Congrès délibérait prestement et votait avec désinvolture.

Cependant, toutes les modifications proposées ne doivent pas, en principe, être écartées. La loi traite parfois la femme avec une rudesse qui ne s'accorde plus avec nos mœurs. A cet égard, notre code civil garde l'empreinte des inspirations hautaines de Napoléon. « Il y a, disait-il au Conseil d'Etat, une chose qui n'est pas française, c'est qu'une femme puisse faire ce qui lui plaît (1) »

Madame Marguerite Durand a fait connaître le motif des préventions que Napoléon nourrissait à l'endroit des revendications des femmes. « Les femmes qui l'entouraient n'étaient pas pour donner à celui qui dictait alors ses lois au monde entier une haute idée des vertus ou plus modestement des qualités dont notre sexe se réclame pour revendiquer ses droits .. Il fit des lois en conséquence. Ces lois, nous ne voulons plus les subir. »

Et, pour obtenir les réformes sollicitées, la présidente du Congrès fonde de légitimes espérances sur le concours de M. le député Viviani, qui a déjà rendu à la cause féministe de signalés services. M. Viviani était rapporteur de la section de législation. Dans son discours étincelait un merveilleux talent.

« Le mariage, disait-il, doit être une association libre, où les époux ont des droits égaux. »

Mais il ne faut pas confondre cette association avec l'*union libre*, que M. Viviani considère comme une duperie pour la femme. Il avait déjà soutenu cette thèse à la Chambre (2). « Dans l'union libre, faisait-il observer, la femme est livrée au caprice masculin. Elle n'occupe au foyer qu'une place tout à fait précaire et humiliée. Précaire dans sa jeunesse où elle tient cette place de sa périssable beauté ; humiliée, quand elle a subi les disgrâces de l'âge, car alors elle tient cette place de la passivité de l'homme, ou, ce qui est pis, de sa pitié »

A l'union libre, M. Viviani préfère donc l'association, dernière forme de la famille, dans laquelle aujourd'hui un seul être délibère et commande. Mais, pour conserver leurs droits, il importe que les femmes soient armées du bulletin de vote L'éminent orateur poursuivait. « Tant qu'au suffrage masculin ne viendra pas se joindre le suffrage féminin, la société ira de tourments en tourments, d'abîmes en abîmes... Et si, au milieu de ces épreuves, des défaillances vous assaillent, si vous avez besoin d'une consolation plus que terrestre, dites-vous que n'aussiez-vous lutté qu'un jour, n'eussiez-vous lutté qu'une heure, vous aurez créé une œuvre éternelle, car vous aurez associé votre fine et gracieuse enveloppe à l'immortalité du progrès humain. »

Cette entraînante éloquence a déterminé l'adoption enthousiaste de plusieurs vœux.

On a trouvé suranné l'article 213 du code civil, qui dispose que le mari doit protection à sa femme, la femme obéissance à son mari. M. Le Royer a invoqué l'opinion de Stuart Mill, qui avançait que le mariage serait un enfer sur la terre si la loi était appliquée. Sans entrer dans d'autres détails, le Congrès, à l'unanimité, a décidé purement et simplement que la femme n'est pas tenue d'obéir à son mari.

Cela peut paraître excessif. Il y a tant de maris qui obéissent à leurs femmes ! Au surplus, si l'autorité maritale disparaît, comment assurer l'unité dans la famille ?

On a voté ensuite le rétablissement du divorce par consentement mutuel et l'abrogation de l'article 298 du code civil qui, dans le cas de divorce pour cause d'adultère, interdit à l'époux coupable de se marier avec son complice.

Du reste, en matière d'adultère, devront être abolies toutes les lois d'exception contre la femme. Mais M. Viviani a expliqué que le devoir de fidélité n'en subsistait pas moins entre les époux. « Quand on se marie, disait-il, on se donne une parole ou tacitement ou solennellement. Quand on donne une parole, dans le mariage comme ailleurs, on doit la tenir. D'autant qu'il est toujours facile aux époux, puisque nous demandons le divorce par consentement mutuel, de se relever de leur parole d'un commun accord. »

Toutefois, ce commun accord devenait, à la séance du lendemain, une pure chimère. Il faut rendre cette justice au rapporteur de la section de législation qu'il a dépensé les plus louables efforts pour maintenir la discussion sur le terrain du droit. C'était une tâche extrêmement ardue. M. Viviani devait tenir tête à tout le monde. Il était obligé de répondre non seulement à d'impétueux orateurs, peu familiarisés avec les prescriptions de nos codes, mais encore à des dames qui ne pouvaient pas avoir tort, puisqu'il leur suffisait de laisser parler leur cœur.

Et, sans contredit, c'est un exquis sentiment qui a dicté à Madame Blanche Schweig un vœu ainsi conçu : Le divorce demandé par un seul sera autorisé au bout de trois années, quand la volonté de divorcer aura été exprimée trois fois à une année d'intervalle.

Madame Blanche Schweig a voulu dénouer des situations attristantes. Une femme, par exemple, vit depuis longtemps séparée de son mari. Elle a réussi à se reconstituer une autre famille et elle serait bien aise de divorcer. Le mari a le front de refuser. « Si ce n'est pas une question d'argent, assure Madame Pognon, c'est simplement par esprit de taquinerie. Nous ne voulons pas que le mariage soit un bagne et qu'on soit obligé de rester au foyer conjugal quand on ne le veut plus et quand on n'a plus d'amour pour son conjoint. »

Le raisonnement de Madame Pognon remplira d'angoisse les maris qui n'auront pas su résoudre l'inquiétant problème posé par La Bruyère : Ne pourrait-on point découvrir l'art de se faire aimer de sa femme (1) ?

En vain M. Viviani a insisté sur les inconvénients du divorce par consentement unilatéral. Madame Blanche Schweig a triomphé.

Les lois qui régissent le mariage quant aux intérêts pécuniaires nécessitent des réformes, dont la légitimité ne saurait être contestée. Sous le régime de la communauté, le mari est omnipotent. Il peut vendre, aliéner ou hypothéquer les biens de la communauté sans le concours de sa femme. D'après le vœu du Congrès, il ne pourra être procédé à ces divers actes qu'avec le consentement exprès des deux époux.

En outre, le régime de la séparation de biens sera substitué comme régime légal à la communauté de biens.

L'article 214 du code civil sera modifié. Cet article impose à la femme l'obligation de suivre son mari partout où il juge à propos de résider. La jurisprudence a déjà apporté des tempéraments à la rigueur d'un texte qui, dans certains cas, peut voiler d'un droit excessif les effets d'une pure fantaisie ou d'un caprice. Si le juge de paix accueille sa demande, la femme aura donc une résidence séparée de celle de son mari.

On ne peut qu'approuver un autre vœu concernant l'autorisation maritale. Il est équitable que la femme soit dispensée de cette autorisation en cas de séparation de biens, en cas d'absence du mari lorsqu'il y a urgence.

Le Congrès a également admis la recherche de la paternité. Pourtant, cette proposition a été combattue par Madame Pognon. « Jugeant les autres femmes d'après moi-même, a-t-elle dit, si j'avais été abandonnée par un homme que j'aurais aimé et dont j'aurais été aimée, ma fierté naturelle m'aurait empêchée d'aller devant un tribunal me plaindre de cet homme, et ma dignité de femme aurait reculé devant les secrets d'amour que j'aurais été obligée de révéler. » Mais M. Viviani n'a pas laissé ignorer que de pareils secrets sont déjà portés devant les magistrats dans les instances en divorce.

Sans difficulté a été accueilli un vœu formulé par Madame Pognon, relatif à la fondation d'une caisse de la maternité. Comment cette caisse sera-t-elle alimentée ? Madame Hubertine Auclert a considéré que les femmes étant déjà victimes, il était juste d'établir seulement « un impôt paternel sur les hommes. » On ne s'est pas arrêté à cette distinction.

D'autres propositions ont été votées sans donner lieu à aucune discussion. Les mots « puissance paternelle » seront remplacés partout dans la loi par ceux de « protection paternelle. » Après l'âge de vingt-un ans, les enfants pourront contracter mariage sans que le consentement des parents soit nécessaire.

La femme pourra, dans les mêmes conditions que l'homme, être tutrice et membre des conseils de famille.

Les contrats de louage d'enfants sous prétexte d'éducation seront interdits. Les parents ou tuteurs ne pourront consentir pour les mineurs de contrat d'apprentissage que pour une durée de quatre années au maximum.

Toutes les fonctions publiques, administratives, municipales, etc., et toutes les professions libérales, ainsi que toutes les écoles gouvernementales ou spéciales, seront ouvertes à tous sans distinction de sexe.

Le Congrès est arrivé à l'examen de la question peut-être la plus importante, a dit Madame la Présidente, parce qu'elle résume toutes les autres ; celle des droits civils, civiques et politiques égaux pour les deux sexes. De nombreux orateurs étaient inscrits pour parler sur cette question. Mais à quoi bon les entendre ? L'égalité de ces droits était, pour le Congrès, un principe si évident que toute démonstration devenait superflue. La proposition immédiatement mise aux voix a été adoptée.

(1) JULES FAVRE, commentant cette savoureuse page du grand capitaine, s'exprimait ainsi : « Ce qui n'est pas français c'est qu'on impose à une femme ce qui ne lui plaît pas, au lieu de s'efforcer à se rendre et à son cœur, toujours prêt à prendre parti pour ce qui est honnête et grand. » — (De la condition des femmes dans les républiques démocratiques. — Discours prononcé à Bruxelles le 4 avril 1874).

(2) Séance du 30 juin 1880.

(1) Les Caractères. — III. Des femmes.

M. Viviani s'est engagé à déposer sur le bureau de la Chambre des Députés une pétition réclamant pour *les femmes le droit de voter*. « Ce droit, d'après la pétition, est la conséquence même d'un droit naturel, qui est le droit de penser. Meurtries dans nos droits civils, comme filles, comme épouses, comme mères, nous élevons en vain contre une incapacité séculaire une protestation. Cette protestation sera vaine tant que pour conquérir nos droits et pour les conserver et pour les accroître, nous ne posséderons pas le bulletin de vote. »

Après la lecture de cette pétition Madame Maria Pognon a prononcé la clôture du Congrès. « Je crois, a-t-elle déclaré, que nous pouvons dire en toute et légitime fierté que nous avons bien travaillé pendant ces quatre jours. »

En effet, toutes les propositions qui ont été mises en avant, au cours de ces attrayantes séances, ne doivent pas être systématiquement envisagées comme des utopies. Certaines réformes ne peuvent être plus longtemps ajournées. Elles sont commandées par un vif sentiment de justice.

Et les textes, quelle que soit leur rigidité, se plient chaque jour aux pressantes exigences de l'évolution. Elle est profondément vraie, cette pensée de Montesquieu : « Les lois sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses. »

MESSIEURS LES AVOCATS,

Madame Rose Méryss a fait au Congrès de piquantes révélations sur le mouvement féministe au Brésil. Ce qui est affligeant, c'est qu'on vient de défendre aux femmes avocats de plaider. Pourquoi cette iniquité ? se demande Madame Rose Méryss.

L'explication qu'elle a donnée ne manque point de saveur. Deux femmes avocats ont fait acquitter leurs clients. On a trouvé qu'elles étaient trop éloquentes. Voilà pourquoi on leur ferme aujourd'hui l'accès du barreau.

Si aucun autre grief n'a pu être relevé, cette interdiction a lieu de nous surprendre.

Mon Dieu ! Il faut que les acquittements soient bien rares au Brésil, pour que l'éloquence des femmes y devienne à ce point périlleuse !

Nous qui goûtons un si délicat plaisir à vous entendre, dans les débats émouvants de la Cour d'Assises, nous savons qu'il est difficile de rompre le charme de votre parole. Et, ce charme berceur, malgré les acquittements qu'il arrache, nous en subissons volontiers le prestige.

MESSIEURS LES AVOUÉS,

Le Congrès s'est occupé un peu de tout, même de procédure. Il ne vous a donc pas oubliés. Il a exprimé un désir, c'est que les officiers ministériels abandonnent les « formulaires antiques. » Antiques ou non, ils ont le mérite de résumer, de condenser les principes, sans lesquels on ne peut acquérir la science du droit. Et c'est parce que vous joignez à cette science une haute probité professionnelle que vous avez su vous concilier l'estime de la Cour.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

30 novembre 1789. — L'assemblée nationale décrète sur la proposition de Saliceti :

« L'île de Corse est déclarée partie intégrante de la France ; ses habitants devront être régis par la même constitution et les mêmes lois que celles qui régissent tous les Français, et le roi est supplié de transmettre dans l'île de Corse, tous les décrets de l'Assemblée nationale. »

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Fosta Antoine-François est nommé inspecteur stagiaire à la direction générale des recherches.

— M Peretti, surnuméraire des postes et télégraphes à la recette principale de Paris, passe sur la ligne de l'Ouest.

— M. Alessi Gabriel-Lange, garde cantonnier des eaux et forêts à Bormes, a été nommé garde domanial à Trayas.

— M. Federici Jean-Martin, adjudant au 20e régiment d'infanterie, a été nommé surveillant à l'entrepôt général des liquides du quai Saint-Bernard.

Conférences Populaires

La conférence de ce soir samedi 30 novembre, sera faite à la mairie, dans la salle du Conseil municipal, à 8 heures, par M. Retali, instituteur à Bastia, sur le sujet suivant : « L'Esprit Mutualiste et la Société de Dotation de la jeunesse de France. »

Concerts militaires

Les concerts que la musique du 16e d'infanterie donne sur la place Saint Nicolas, auront lieu à l'avenir de 2 heures et demie à 3 heures et demie de l'après-midi.

RÉCOMPENSES HONORIFIQUES

Le ministre de l'intérieur a décerné les récompenses suivantes aux personnes ci-après désignées, en récompense de leur zèle et de leur dévouement aux intérêts de la mutualité en Algérie.

Médaille d'argent

M. Guglielmi Jean-Pierre, président de la société de prévoyance et de secours des médecins du département, à Oran.

Médaille de bronze

M. Franchi Blaise, trésorier de la société des instituteurs et institutrices de Constantine.

Médailles d'honneur

Mme Pierini Prudence, visiteuse de la société des arts et métiers de Bône.

M. Paoli Simon, trésorier de la société des anciens militaires de la marine, à Alger.

M. Giuficelli Joseph, commissaire de la société de prévoyance et de secours mutuels des médecins du département, à Oran.

M. Cattoli Laurent président d'honneur de la société La Corse, Constantine.

M. Costa François, vice-président de la société l'Union, de Philippeville.

M. Coppola Charles, visiteur de la société La Famille, de Souk-Ahras.

M. Pedroletti Marc, membre de la même société.

M. Franchi Pascal, visiteur de la société de secours mutuels de La Calle.

Per un Fruscettu !

Commediôla in 4 atti
DI P. VATTELAFESCA

SCENA VI.
PEPPA e VERONICA

Peppa

Eiôbè, cos'hai, a mia figliôla, chi si' tutta malinconica ?

Veronica

Eo, nulla !

Peppa

Pare che l'abbia pienda... hai l'occhj rossi.

Veronica

È sa cucina chi tumma tanta !

Peppa

Cosa vôli ? Si fane figa a leghje per ri-sparmià.

Veronica

Somma dunque poveri assai ?

Peppa

Na. Ma u duvanteremma, se cuntinua u to vaba a frequentà l'ômini politichi.

Veronica

Babà un n'è un scibeca: sa cos'ella face.

Peppa

Altri più astuti ne ha sturdulita l'ambizione!... Bôle a cross; e l'ha beramente!.. U male si chi ci la face purta ancu a noi..

Veronica

Sò cose, o mà, che noi dònne un capimmu tantu... Ma mi pare cha, s'ella fussi decurata, ne prufitterebbe forse ancu inu'a so prufessione.

Peppa

E, intantu, si perde a clientela, perchè a pulitica un li lascia tempu d'occupassi dull'affari.

Veronica

A risacquistera: l'acqua torna sempre au so via.

Peppa

No, figliôla: una vôlta sviata, ne prufittanu l'astuti, ch'un si la lasciunu più scappà di manu.

Veronica

Sentù, o mà, un la contradimmu cun'i Mi pare assai straparrzatu: un manghia squasi più nunda; temmu ch'un ne lascia una malatia.

Peppa

Si la cerca cu i stincatelli. Ma se un lu cuntrastassi eo, saresti tu a primma a sôffrene e pene. Ti resta un pezzu di pane, binù mila franchi, a mió dôta... Finchi stanu ritte ste quattr'ôsse, un c'è barba d'ômmu chi mi li levi di manu... Ellu è avucatu, eo sò mamma e, per difende i to interessi, ne so più di ellu.

(extra Bufalcvalle).

Bulletin Financier

Paris, le 26 novembre 1901.

Le marché est moins bon aujourd'hui, influencé par la mauvaise tenue de Rio, toutefois les différences sont peu importantes. Nos Rentes sont stationnaires. Le groupe des Sociétés de Crédit reste ferme.

Parmi les valeurs industrielles, l'action Engrais Supérieurs des Ardennes est à 415 fr; l'Obligation Chantier et Ateliers de Saint-Nazaire (Penhoet) est demandée à 436; la Cie Continentale d'Incandescence se tient à 402.

La Société « Moteurs Delta », dont les actions sont offertes actuellement au pair par la Banque de Paris et de Lyon, livre à l'industrie des moteurs à des prix inférieurs de 20 0/0 à ceux des moteurs similaires, tout en conservant un bénéfice de 400 francs par moteur.

Fonds Etrangers fermes: le Serbe à 0/0 n'est vendu à 68 50. Le marché Belge est en reprise. 3 0/0 99,40. Capital et Dividende Cie Nationale d'assurance 410 et 210. Capital et ordinaire Assurios d'Anvers 451 50 et 450. Provinciales Cie Industrielle d'Electricité d'Anvers 405 25. Part Belge-Roumaine de Transports 69,25. Métallurgique Roumaine en baisse à 404.

Les Chemins Français sont calmes.

Votes de nos Députés

Scrutin sur le chiffre de 265 millions, article 1er du projet de loi sur l'emprunt.

Nombre de votants . .	502
Majorité absolue . . .	252
Pour	277
Contre	225

La Chambre a adopté.

Les cinq députés de la Corse ont voté pour.

∴

Scrutin sur la motion préjudicielle de M. Sembat, ainsi conçue:

« La Chambre invite le ministre de la marine à communiquer à la commission du budget le rapport du général Voyron daté de Pékin, 1er février 1901. »

Nombre de votants . .	493
Majorité absolue . . .	247
Pour l'adoption. . .	103
Contre.	390

La Chambre n'a pas adopté.

Les cinq députés de la Corse ont voté contre.

∴

Scrutin sur l'amendement de M. Gauthier de Clagny additionnel à l'article 1er, ainsi conçu:

« Un état détaillé des dépenses du dit emprunt, remises diverses, commissions de banque, frais de publicité, avec les noms des parties prenantes, sera dressé et publié au Journal Officiel dans le délai de trois mois. »

Nombre de votants. . .	508
Majorité absolue. . . .	255
Pour l'adoption. . .	293
Contre.	215

La Chambre a adopté.

Le comte Pozzo-di-Borgo a voté pour.

Ont voté contre, MM. Arène, Astima, Giacobbi, Malaspina.

Elections
Au Conseil Départemental

SIMPLE MISE AU POINT

M. Paolantonacci, de Furiani, insinue que le groupe qui s'est spontanément et unanimement prononcé pour la candidature Antonini est un groupe plus ou moins fictif, plus ou moins imaginaire, et, dans tous les cas, assez insignifiant.

Nous n'apprendrons rien à M. Paolantonacci (il sait bien à quoi s'en tenir, mais il cassie de donner le change...) en lui faisant connaître la composition du groupe dont il s'obstine à contester l'existence ou tout au moins « l'importance numérique ».

Etaient présents à notre réunion préparatoire et ont acclamé la candidature Antonini:

Martinenghi, Alfonsi, Retali, Costa, Murecciole (Ecole de la place St Nicolas);

Chipponi, Damiani, (Ecole de la rue de l'Opéra);

Raffalli, Sorba, Santucci, (Ecole de la Haute-Ville).

Deux de nos collègues de Bastia, que des raisons particulières et légitimes ont empêchés d'assister à la réunion précitée, ont également approuvé notre choix.

M. Paolantonacci pourrait-il, à son tour nous dire où et quand s'est tenue à Bastia la réunion à laquelle il fait allusion dans son long article d'avant-hier et quels sont les membres de ce groupe qui l'ont désigné comme candidat.

Nous attendons sa réponse.

F.

Cour d'Assises

Présidence de M. STEFANINI

Audience du 29 novembre

Tentative de viol et complicité

Les nommés Morellini François Xavier, âgé de 37 ans, Marchetti Charles-Marie, âgé de 34 ans, Orsini Antoine-Jacques, âgé de 28 ans, les deux premiers de Talglio Isolaccio, le troisième de Pero, ont à répondre du crime de viol et de complicité perpétré dans les circonstances ainsi relatées dans l'acte d'accusation.

Acte d'accusation

Cavallieri Dominique habite avec sa famille la commune de Vescovato, mais tous les ans il va faire des échalas sur le territoire de la commune de Taglio Isolaccio.

Le 28 février 1901, il était couché dans une baraque située au lieu dit Camandolasse. Sa fille aînée, Cavallieri Apollonie, âgée de 18 ans, qui l'aidait dans son travail, se trouvait avec lui. Vers 10 heures du soir tous deux furent réveillés par les aboiements de leur chien et aussitôt trois individus tous trois armés de fusils faisaient irruption dans leur cabane, après avoir jeté à terre les planches qui fermaient l'entrée.

Ces individus qui n'étaient autres que les nommés Morellini François-Xavier, Marchetti Charles-Marie et Orsini Antoine-Jacques prétendirent d'abord qu'ils venaient de la chasse et qu'ils avaient froid. Pendant qu'on leur allumait du feu Morellini fit connaître à Cavallieri que ses camarades et lui étaient venus dans l'intention d'enlever sa fille. Comme Cavallieri se récriait disant qu'il n'y consentirait jamais, Orsini déclara qu'ils enlèveraient sa fille malgré lui et que s'il s'y opposait ils le tueraient et le jetteraient dans les ronces.

Pendant ce temps Marchetti faisait sortir la jeune Cavallieri et la livrait à Morellini François-Xavier qui l'entraîna dans le maquis. Ses deux camarades mettaient Cavallieri Dominique, qu'ils gardaient à vue, dans l'impossibilité de porter secours à sa fille. Morellini renversa Apollonie, lui releva les jupes, puis tenta de la violer; mais elle lui résista très énergiquement et il ne put arriver à ses fins.

Cette malheureuse était très légèrement vêtue et nu-pieds, supplia Morellini de la laisser retourner à la baraque pour achever de s'habiller. Il fut alors convenu que tous se rendraient dans la maison Mannoni. Chemin faisant les accusés manifestèrent l'intention de changer de direction ce qui amena une discussion entre eux et Cavallieri Dominique. Apollonie en profita pour se sauver et se réfugier dans la maison Mannoni, où en arrivant elle raconta immédiatement l'attentat dont elle venait d'être victime. Elle était rejointe une demi heure environ après par son père qui faisait aux personnes présentes le même récit que sa fille. Cavallieri Dominique portait plainte dès le lendemain à la gendarmerie de Pero-Casevecchie qui constatait que le jupon d'Apollonie était déchiré et portait sur le derrière des traces de boue.

Réquisitoire

M. Aubert soutient l'accusation.

Morellini est un mauvais sujet. Son casier judiciaire, sur lequel figurent quatre condamnations, le prouve abondamment. Il s'est associé avec ses deux coaccusés pour mettre à exécution le sinistre projet qu'il avait conçu. Il s'est rendu à une heure avancée de la nuit au lieu écarté et solitaire qu'habitait Cavallieri, et là, terrorisant le malheureux père, il a entraîné dans le maquis la jeune fille, où il a voulu assouvir sur elle sa brutale passion. Celle-ci a pu heureusement résister et plus tard, profitant d'un moment où Morellini et ses complices causaient avec son père, elle s'est réfugiée dans la maison Mannoni où elle a raconté aux personnes qui se trouvaient là, l'attentat dont elle avait été la victime. Le récit de cette jeune fille a un caractère tel de sincérité, que les jurés ne sauraient le mettre en doute. Ils déclareront donc coupables les trois accusés qui ont commis un acte odieux.

Les Plaidoiries

Me de Caraffa présente la défense de Morellini, l'accusé principal.

Son client a pu être un homme un peu turbulent, mais il a été au même temps un brave et vaillant soldat. Au Tonkin il a fait brillamment son devoir, à Bac-Nin, à Son-Tay, à Lang Son.

Dans la soirée du 28 février, il a voulu aller enlever la fille Cavallieri dont il entendait faire sa femme. De pareilles mœurs peuvent être déplorables, mais elles existent dans notre pays. Aucune violence n'a été exercée par lui. Le récit de la fille Cavallieri est des plus fantaisistes et aucun élément, soit de la procédure, soit des débats ne l'établit. Morellini a demandé à différentes reprises la main de la fille Cavallieri et l'on se demande pourquoi le père de cette jeune italienne a refusé l'union très convenable qui lui était proposée. Le mobile de sa conduite ne s'explique que par un odieux chantage que celui-ci voulait faire au sujet de la scène du 26 juillet.

Morellini a pu avoir un moment d'égarement. Mais heureusement la jeune fille a été en état de se défendre au cours de la scène de violence dont elle aurait été victime. Et, pour avoir un peu trop froissé sa jupe, Morellini a subi sept longs mois de détention. Les jurés ne voudront pas le faire condamner aux peines graves des articles 332 et 333 du Code Pénal.

Me de Caraffa demande l'acquittement de son client.

Me Ajaccio présente la défense de l'accusé Marchetti.

Après avoir fait connaître les raisons qui ont poussé les accusés actuels à soulever l'incompétence du tribunal correctionnel et, après l'exposé des faits, il discute les charges de l'accusation en ce qui concerne son client.

Si celui-ci a accompagné Morellini sans avoir un intérêt direct dans cette affaire, c'est qu'il a voulu se conformer à un usage reconnu depuis longtemps et universellement admis dans nos villages.

En raison des antécédents irréprochables de son client, et de son sincère repentir manifesté depuis, et vu surtout la longue détention préventive, il sollicite son acquittement pur et simple.

Me Moretti présente la défense d'Orsini Antoine-Jacques. S'il n'y a pas d'auteur principal, il n'y a pas de complice et il est superflu de présenter la défense de ce dernier. La défenseur doit cependant plaider à toutes fins. Or l'accusation a exagéré et de beaucoup le rôle d'Orsini dont la bonne foi n'est pas douteuse. En admettant au surplus qu'on puisse lui reprocher une légère imprudence, une minime faute, le malheureux l'a déjà expiée par la prison préventive qu'il a subie.

Me Moretti sollicite en conséquence l'acquittement de son client.

Le Verdict

Le verdict du jury est négatif sur toutes les questions.

Les accusés sont mis immédiatement en liberté.

∴

Audience d'aujourd'hui:

Vallicioni André, de Borgo, attentat à la pudeur consommé ou tenté avec violences.

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseur, Me Morer.

Gazette Départementale

CORTE. — Nous annonçons avec plaisir que M. Auguste Fabregouttes a été définitivement reçu au concours pour l'emploi de percepteur surnuméraire.

∴

PIOBETTA. — M. Vincenti Thomas, maire de Piobetta, et M. Vincenti Pierre-Xavier, second conseiller municipal, ayant donné leur démission, les électeurs de cette commune sont convoqués pour le dimanche 8 décembre à l'effet d'élire deux membres du conseil municipal.

∴

MORSIGLIA. — Le 19 du courant, mois s'éteignait à Morsiglia, dans sa 28 année d'âge, Mlle Catherine Giordani, fille de M. Jean-Antoine Giordani si honorablement connu, appartenant aux meilleures familles du Cap-Corse.

Mlle Giordani a été enlevée à l'affection des siens par une cruelle maladie qui n'ont pu enrayer ni la science, ni les soins assidus et affectueux de sa mère adorée, ni les larmes de son vénéré père, ni les prières de toute une famille, qu'elle laisse dans la désolation.

Ses funérailles, qui avaient revêtu le caractère d'un deuil public, furent célébrées deux jours après, avec la plus grande pompe, au milieu d'un concours immense de parents et d'amis, accourus de tous les coins du Cap, pour rendre un dernier hommage à la regrettée défunte et apporter une parole de consolation à ses parents si cruellement éprouvés.

La riche corbeuil, perdu sous les fleurs aux couleurs les plus variées, que les Demoiselles de Morsiglia, ses inconsolables compagnes et amies, y avaient jetées à profusion, était porté à bras par quatre jeunes gens. Trois fillettes, Mlles Nicolai Eugénie, Ferrandini Jeanne et Palmieri Catherine, suivaient de près, portant dans leurs bras des couronnes et des bouquets de fleurs naturelles et des plus choisies, offertes par Mlles Marie et Julie Paoli. Venaient ensuite d'autres superbes couronnes, que portaient de jeunes garçons, données par les Demoiselles de Morsiglia.

Les cordons du poêle était tenus par Mlles Paoli Marie, Nicolai Marie, Antonsanti Rose et Guglielmi Barberine.

Son inconsolable et vieux père, n'ayant eu ni la force, ni le courage d'accompagner l'enfant de son cœur jusqu'à sa dernière demeure, le deuil était conduit par son frère, M. Paul Giordani, que la douleur brisait.

Après la cérémonie religieuse que présidait M. l'abbé Graziani, curé de Morsiglia, assisté d'un nombreux clergé, et avant que la pierre du tombeau ne se fermât pour toujours sur cette si belle existence, une de ses plus fidèles amies, Mlle Catherine Bellotti, se faisant l'interprète de ses compagnes et de toute la population, a fait, en termes émus et d'une voix qui trahissait la douleur dont son âme était saisie, l'éloge funèbre de la défunte. Ce discours fera connaître la grandeur de la perte que la famille Giordani et la commune viennent de faire. Nous le donnerons demain.

Puissent les vives sympathies qui se sont manifestées en ce jour douloureux, adoucir les peines de ses parents désolés! Puissent les larmes qui ont coulé sur le cercueil de leur fille bien-aimée apporter un baume à leur cœur ulcéré. — D.

Un Livre de 12.000 fr. brûlé

Un bouquiniste de Paris avait acheté dans une vente publique, une caisse remplie de livres. Une fois chez lui, examinant les ouvrages contenus dans la caisse, quelle ne fut pas sa stupéfaction d'y trouver un incunable, c'est-à-dire un livre datant des premiers jours de l'imprimerie. Il avait certainement échappé à l'œil investigateur des amateurs, mais quoi le bouquiniste ne se serait pas vu adjuger le lot de livres à un prix dérisoire. Tout heureux, notre homme annonça alors que l'incunable était à vendre. Les propositions affluèrent. Un riche amateur Anglais se présenta qui, tenant absolument à posséder ce livre, alla jusqu'à en offrir 12.000 francs. Le marché fut conclu, le collectionneur versa l'argent, prit l'incunable et, à la grande stupéfaction du bouquiniste, le jeta dans le feu en disant:

« Il n'existait au monde que deux exemplaires de ce livre, le premier schöffer de ce connu dans ce foyer, le second, je le possède. Il est maintenant unique et n'a pas de prix. »

Mlle Hortense Thevenin, employée de commerce 98, rue du Faubourg de Roubaix St-Maurice-Lille (Nord) possède, elle aussi, un petit livre auquel elle attache une grande valeur. C'est une brochure sur les Pilules Pink qui lui fut remise au moment où elle désespérait de guérir d'une maladie nerveuse, brochure qui l'engagea à employer le médicament qui lui a procuré la guérison. Écoutons Mademoiselle Thévenin:



Mlle H. Thévenin, d'après une photog.

« Souffrant depuis dix ans d'une grande nervosité et d'épouvantables migraines, je me trouvais, lorsque les crises me prenaient, dans l'impossibilité de vaquer à mes occupations. J'avais essayé sans résultat bien des traitements, lorsque je reçus la brochure des Pilules Pink où je vis des attestations de personnes guéries de maladie semblable. Je suivis le traitement, le résultat fut surprenant, je n'avais pas terminé le troisième boîte que j'étais complètement guérie, il y a de cela pas mal de temps et je n'ai rien ressenti depuis, ce qui prouve que les Pilules Pink apportent une guérison durable. »

La petite brochure des Pilules Pink n'a pas, loin de là, la valeur marchande de l'incunable de collectionneur, mais le traitement qu'elle conseille n'a pas de prix, puisque par lui on peut rétablir sa santé compromise, parfois irrémédiable. Dans toutes les maladies provenant de l'appauvrissement du sang et de faiblesse des nerfs telles que chlorose, neurasthénie, rhumatismes, maux d'estomac, névralgies, sciatique, les Pilules Pink seront souveraines.

On peut se les procurer dans toutes les bonnes pharmacies et chez les dépositaires Dehis et Cie, 23, rue Dalle, Paris, trois francs cinquante la boîte et dix-sept francs cinquante les six boîtes franco contre mandat-poste.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 29 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 5 5 à midi | 10-5. 6 heures du soir, + 8. Minima, + 10-7. minima, + 4 6

Baromètre. — 7 heures du matin, 760 mm. midi, 764 mm. 6 heures du soir, 764 mm

Vent. — 9 h. du matin N. E. assez fort. 4 h. du soir, N. E. faible.

Etat du ciel, quelques nuages.

Etat de la mer, peu agitée.

Hauteur des eaux: matin, + 0,51, soir, + 0,22

Pluviomètre, à 9 heures du matin 0.

∴

Obsèques

Dans l'après-midi ont eu lieu les obsèques de M. Jean-Charles Zuani, ancien négociant, décédé dans sa soixantième année après une très longue maladie qu'il a supportée avec une résignation toute chrétienne. Il savait cacher ses souffrances afin de ne pas attrister sa cour qui l'entourait de toutes les prévenances. Lui était si bon, si affectueux, qu'il se préoccupait moins de son état que des soins qu'il nécessitait.

Un nombreux cortège de parents et d'amis a accompagné son convoi jusqu'à l'église paroissiale Saint Jean où a été donnée l'absoute.

Nous présentons à sa sœur et à sa famille toutes nos condoléances.

∴

Grande Brasserie Gasparini

M. Vincent Gasparini a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que l'inauguration de son établissement, qui vient d'être coquettement restauré, aura lieu dimanche 1er décembre. Les amateurs de bonnes consommations y trouveront en plus de l'excellent café, création nouvelle de la maison. Billards français et anglais.

∴

Avis

Les propriétaires de l'Usine à gaz se font un plaisir d'informer les consommateurs qu'à partir du 1er janvier 1902, le prix du gaz sera diminué à 0,33, avec quelques conditions qui paraîtront dans une prochaine circulaire.

Pour les Propriétaires,

J.-A. FIELDING.

∴

Prévoyants de l'Avenir

Demain dimanche 1er décembre, de 10 à 11 heures du matin, à la mairie, recette municipale.

Le Comptable, M. DONZELLA.

∴

Au Port

Le vapeur *Adriatico*, capitaine Gli di Borgia, est arrivé de Livourne avec 25 passagers et 16 tonnes, et est reparti pour Porto-Torres.

— Le vapeur *Cyrnos*, commandant Udino, est arrivé de Marseille avec 35 passagers et 134 tonnes, et est reparti pour Livourne avec passagers et marchandises.

— Le vapeur *Insulaire*, commandant Franceschi, est arrivé de Livourne avec 1 passager et est reparti pour Nice avec passagers et marchandises.

∴

Société de Sainte Décote

Les membres participants sont avisés que les 1er et 8 courant aura lieu la perception, au bureau social, de 9 à 11 heures.

Prière aux retardataires de se mettre en règle.

Le trésorier, RAIBALDI.

∴

Miroir des modes

Toutes les mères devraient lire l'article de la « Vie Enfantine » contenu dans le Miroir des Modes pour le mois de décembre, cette chronique donne des avis importants sur l'éducation des enfants. Bon nombre de parents sont portés à négliger cette question importante et livrent leurs enfants à la charge des domestiques qui leur inculquent souvent de mauvais principes, dont ils ne se débarrassent jamais tout à fait et qui, la plupart du temps, laissent leur empreinte pendant toute une vie. La petite chronique « La Beauté et la Santé » est également très intéressante pour les élégantes qui aiment à joindre l'esthétique aux fantaisies de la mode.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES.

Grazieni Laurent, employé au chemin de fer, de Pigorno, et Fernelet Lucie-Clarinde-Madeleine, de Bastia.

Macciori Louis, commerçant, et Biasotti Marie, ménagère, tous deux de Bastia.

NAISSANCES.

Bertocchini Joachine. — Dame Domitaque. — Ouillet Blandine-Marie.

DÉCÈS.

Zuani Jean-Charles, célibataire, 62 ans, de Bastia.

Lota Tiburce, marié, 53 ans, de Bastia.

C^ie de Navigation Mixte

(Cie TOUACHE)

Naples-Bastia-Marseille

Départs de Bastia pour Marseille

Mercredi 4 décembre à midi

par *TOUAREG*, capitaine Size

vapeur rapide spécialement aménagé pour passagers.

Pour frêt et passages s'adresser: à Bastia, à M. Arthur Southwell.

A partir du 1er décembre

Les Magasins de chaussures

T. CAFFARELLI Fils

situés en face l'oratoire de la Conception, seront transférés, même rue, 10, dans l'ancien Hôtel de la Marine.

Cédrats 00570

M. Pierre Vincentelli de la maison Gregori et Compagnie a l'honneur de prévenir les producteurs de cédrats qu'il vient de transférer son chantier à Toga, à côté de celui du syndicat de Venaco et à proximité de la gare maritime. Il ne reçoit donc plus de cédrats à son ancienne usine de Lupino, où il ne saisse personne chargé d'en accepter pour son compte. Que les producteurs avisent.

P. VINCENTELLI.

RESTAURANT DE NUIT

5 Rue de la Banque,

SAMEDIS ET DIMANCHES:

Gras doubles — Gigot. — Poulet rôti. — Merles rôtis. — Soupe à l'oignon et au fromage, à 0.30 cent.

BOURSE DE PARIS

	28 nov.	29 nov.
Amts 3 p. 0/0 anciens	101.60	101.07
— 3 p. 0/0 amortis.	99.85	99.90
— 3 1/2 0/0 . .	101 05	101.00

Dépêches de Nuit
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Le scrutin de liste

Le président du conseil a fait savoir qu'il déclarerait au sein de la commission du suffrage universel qu'il s'opposerait à la substitution du scrutin de liste au scrutin d'arrondissement.

Affaires courantes

Le reste de la séance a été consacré à l'expédition des affaires courantes.

AU VATICAN

Mgr Savelli

On annonce que Mgr Savelli, secrétaire de la Propagande, sera chargé de la nonciature de Munich, en remplacement de Mgr Tarnassi.

Des difficultés sérieuses se seraient élevées pour l'envoi à Munich de Mgr Tarnassi, ex-internonce à La Haye.

Mgr Savelli sera le premier Français chargé de représenter la papauté à l'étranger.

EN ITALIE

LE SOCIALISME AGRICOLE

Le congrès de paysans, organisé par les socialistes de Bologne, a tenu aujourd'hui sa dernière séance.

Ce congrès, le premier de ce genre en Italie, était présidé par M. Costa. Sept cents progressistes y ont pris part, parmi lesquels 100 femmes et 13 députés de l'extrême-gauche.

Dans ce congrès on a décidé la création de conseils de prud'hommes agricoles et une législation visant l'hygiène et les contrats avec les patrons.

EN ALLEMAGNE

Les tarifs douaniers

Le projet de loi sur les nouveaux tarifs douaniers a été déposé hier sur le bureau de la Chambre.

Lors de la discussion, une lutte très vive s'engagera entre les libéraux et le gouvernement.

Les partis d'opposition veulent essayer d'atteindre les nouvelles élections au Parlement, avant l'adoption de la loi sur les tarifs douaniers.

Événements de Chine
Retour de la Cour à Pékin

Un message officiel annonce que la Cour se mettra en route pour Pékin le 5 décembre.

Ce voyage durera près de trois semaines, la Cour se trouvant actuellement à Kaï-Feng-Fou.

LE PARLEMENT
SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Leydet, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

L'Emprunt

Le ministre des finances dépose le projet de loi sur l'emprunt, adopté par la Chambre des députés.

Le projet est renvoyé à la commission.

La Rehabilitation des faillis

Suite de la 2e délibération sur la proposition de loi de M. Bérenger relative à la réhabilitation des faillis.

Les derniers articles sont successivement adoptés, ainsi que l'ensemble de la proposition par 215 voix contre 14.

Séance mardi.

Chambre des Députés

Présidence de M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Rajon, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Les Socialistes à Monceau-les-Mines

M. Bouveri adresse une question au président du conseil au sujet de l'agression contre les socialistes à Monceau-les-Mines.

Le président du conseil rétablit d'abord les faits tels qu'ils se sont produits et qui n'avaient pas été bien rapportés à M. Bouveri, puis ajoute que le gouvernement est décidé à disposer de tous les moyens en son pouvoir pour assurer le maintien de l'ordre et la liberté du travail

Pour les viticulteurs

M. Vigné d'Octon dépose une proposition de loi ayant pour objet d'ouvrir un crédit de 10 millions en faveur des viticulteurs.

Validation

Discussion des conclusions relatives à l'élection de M. Gérald, à Barbezieux.

M. Cuneo d'Ornano combat les conclusions du rapport tendant à la validation.

L'élection est validée.

M. Gérald est admis.

M. Cuneo d'Ornano demande que le dossier de cette élection soit envoyé au garde des sceaux.

La proposition est adoptée.

La Crise viticole

Suite de la discussion: 1. de l'interpellation de M. Narbonne au sujet de la crise viticole et sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour en atténuer les effets; 2. sur l'interpellation de M. Lasies sur les mesures que M. le président du conseil compte prendre en présence des menaces de grève rurale et de l'impossibilité dans laquelle se trouvent les contribuables de certaines régions viticoles de payer les impôts; 3 sur l'interpellation de M. Lafferre sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour arrêter les expropriations trop nombreuses qui se sont produites dans les régions viticoles comme conséquence de la crise de la mévente des vins.

M. Lafferre

proteste contre les insinuations de certains journaux qui prétendent qu'il n'existe pas de crise viticole.

M. Augé

expose que la crise est toute dans la surproduction. Il blâme longuement la fraude; il défend la loi sur les boissons, et demande l'application du tarif douanier aux produits étrangers. Il ajoute qu'il faut en arriver à accorder des primes aux vins allant à la distillation, et ne pas encourager la reconstitution des vignes.

M. Denis Guibert

demande que le gouvernement vienne en aide aux viticulteurs malheureux.

M. Lauraine

insiste pour la revision des tarifs douaniers, afin de conclure des traités de commerce avantageux pour la viticulture.

Séance lundi.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Veuve Lota, née Lavaggi, M. Alexandre Lota, receveur de l'Enregistrement à Tarascon, et Mme Alexandre Lota, ses enfants; M. Joseph Lota, Mlle Emma Lota, M. Lota, curé à Cestani, Mme Veuve Dominique Lota, et ses enfants,

Les familles Pieretti, Lota, Costa, Mattei, Pedole, Lavaggi, Tartaroli, Muraire, Petrolacci, Ornani, Pelgodere Franceschi, Marini Semeni, Ouly, Siagy,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

M. Tiburce Lota

leur époux, père, grand'père, frère, beau-frère, oncle, cousin, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, samedi, 30 novembre, à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue des Terreaux, 18.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE MESSE

Les messes qui seront dites le 2 décembre, dans la paroisse Saint-Jean, à la chapelle de Saint-Pascal, seront consacrées pour le repos de l'âme des frères, sœurs, bienfaiteurs et bienfaitrices de la confrérie.

A VENDRE

divers étages et demi-étages au centre de la ville. S'adresser à M. [illegible], notaire, boulevard Paoli, 48.

Conserves Alimentaires du Périgord

L. JACQUOT, HÉBERT & Cie

à PÉRIGUEUX (Dordogne)

Spécialités de la maison:

LE ROYAL PÉRIGORD, pâté de foie gras truffé extra.

LE DÉJEUNER PÉRIGOURDIN, galantine de gibiers au foie d'oie truffé.

LE DÉJEUNER GAULOIS, galantine de volaille et de gibier non truffé.

FIVE O'CLOCK SANDWICH, purée de foie gras truffé.

Ces produits se trouvent dans toutes les bonnes maisons d'alimentation.

Agent général, M. J.-B. SEGALA, rue Saint-François, 2. — Bastia

67 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Lys dans la Vallée

de M. H. DE BALZAC

A MADAME DE MORTSAUF

Avec quelle joie Henriette se prêtait à me laisser jouer le rôle de son mari, à me faire occuper sa place à table, à m'envoyer parler au garde; et tout cela dans une complète innocence, mais non sans un intime plaisir qu'éprouve la plus vertueuse femme du monde à trouver un biais où se réunissent la stricte observation des lois et le contentement de ses désirs inavoués.

Annulé par la maladie, le comte ne pesait plus sur sa femme, ni sur sa maison; et alors la comtesse fut elle-même, elle eut le droit de s'occuper de moi, de me rendre l'objet d'une foule de soins. Quelle joie quand je découvris en elle la pensée, vaguement conçue peut-être, mais délicieusement exprimée, de me révéler tout le prix de sa personne et de ses qualités, de me faire apercevoir le changement qui s'opérerait en elle si elle était comprise! Cette fleur, incessamment fermée dans la froide atmosphère de son ménage, s'épanouit à mes regards, et pour moi seul; elle prit autant de joie à se déployer que j'en sentis en y jetant l'œil curieux de l'amour.

Elle me prouvait par tous les rieus de la vie combien j'étais présent à sa pensée. Le jour où, après avoir passé la nuit au chevet du malade, je dormais tard, Henriette se levait le matin avant tout le monde, elle faisait régner autour de moi le plus absolu silence; sans être avertie, Jacques et Madeleine jouaient au loin; elle usait de mille supercheries pour conquérir le droit de mettre elle-même mon couvert; enfin, elle me servait, avec quel pétillement de joie dans les mouvements, avec quelle fauve finesse d'hirondelle, quel vermillon sur les joues, quels tremblements dans la voix, quelle pénétration de lynx!

Ces expansions de l'âme se peignent-elles! Souvent elle était accablée de fatigue; mais, si par hasard en ces moments de lassitude il s'agissait de moi, pour moi comme pour ses enfants elle trouvait de nouvelles forces, elle s'élançait agile, vive et joyeuse. Comme elle aimait à jeter sa tendresse en rayons dans l'air! Ah! Natalie, oui, certaines femmes partagent ici-bas les privilèges des esprits angéliques, et répandent comme eux cette lumière que Saint-Martin, le Philosophe inconnu, disait être intelligente, mélodieuse et parfumée. Sûre de ma discrétion, Henriette se plut à me relever le pesant rideau qui nous cachait l'avenir, en me laissant voir en elle deux femmes: la femme enchaînée qui m'avait séduit malgré ses rudesses, et la femme libre dont la douceur devait éterniser mon amour. Quelle différence! madame de Mortsauf était le bengali dans la froide Europe, tristement posé sur son bâton, muet et mourant dans sa cage où le garde au naturaliste; Henriette était l'oiseau chantant ses poèmes orientaux dans son bocage au bord du Gange, et, comme une pierrerie vivante, volant de branche en branche parmi les roses d'un immense volkamèria toujours fleuri. Sa beauté en fit plus belle, son esprit se raviva.

Ce continuel feu de joie était un secret entre nos deux esprits, car l'œil de l'abbé de Dominis, ce représentant du monde, était plus redoutable pour Henriette que celui de M. de Mortsauf: mais elle pressentait comme moi grand plaisir à donner à sa pensée des tours ingénieux; elle cachait son contentement sous la plaisanterie, et courrait, d'ailleurs, les témoignages de sa tendresse du brillant parillon de la reconnaissance.

— Nous avons mis votre amitié à de rudes épreuves, Félix! Nous pouvons bien lui permettre les licences que nous permettons à Jacques, monsieur l'abbé? disait-elle à table.

Le sévère abbé répondait par l'aimable sourire de l'homme pieux qui lit dans les cœurs et les trouve purs; il exprimait, d'ailleurs, pour la comtesse le respect mêlangé d'adoration qu'inspirent les anges. Deux fois, en ces cinquante jours, la comtesse s'avança peut être au delà des bornes dans lesquelles se renferment notre affection; mais encore ces deux événements furent ils enveloppés d'un voile qui ne se leva qu'un jour des yeux suprêmes. Un matin, dans les premiers jours de la maladie du comte, au moment où elle se repentit de m'avoir traité si sévèrement en me retirant les innocents privilèges accordés à ma chaste tendresse, je l'attendais, elle devait me remplacer.

Trop fatigué, je m'étais endormi, la tête appuyée sur la muraille. Je me réveillai soudain en me sentant le front touché par je ne sais quoi de frais qui me donna une sensation comparable à celle d'une rose qu'on y eût appuyée. Je vis la comtesse à trois pas de moi, qui me dit:

— J'arrive.

Je m'en allai; mais, en lui souhaitant le bonjour, je lui pris la main, et la sentis humide et tremblante.

— Souffrez-vous? lui dis je.

— Pourquoi me faites-vous cette question? me demanda t-elle.

Je la regardai, rougissant, confus.

— J'ai rêvé, répondit-elle.

Un soir, pendant les dernières visites de M. Orthet, qui avait positivement annoncé la convalescence du comte, je me trouvais avec Jacques et Madeleine sous le perron, où nous étions tous trois couchés sur les marches, emportés par l'attention qu'demandait une partie d'onchets que nous faisions avec des tuyaux de paille et des crochets armés d'épingles, M. de Mortsauf dormait. En attendant que l'on eût atteint le médecin et la comtesse causaient à voix basse dans le salon. M. Origet s'en alla sans que je m'aperçusse de son départ. Après l'avoir reconduit, Henriette s'appuya sur la fenêtre, d'où elle nous contempla sans doute pendant quelque temps, à notre insu. La soirée était une de ces soirées chaudes où le ciel prend les teintes du cuivre, où la campagne envoie des échos mille bruits confus. Un dernier rayon de soleil se mourrait sur les toits, les fleurs des jardins embaumaient les airs, les clochettes des bestiaux ramenés aux étables retentissaient au loin.

(A suivre).

PRÊTS sur signatures, 4 0/0. Écrire *Mutuelle*, 67, Faubourg Saint Denis, Paris.

L'ESPÉRANCE

Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
à primes fixes
contre l'incendie et les accidents, autorisée par l'État à réaliser des assurances contre les accidents du travail en conformité de la loi du 9 avril 1898 (Journal Officiel du 22 juin 1899).
Capital : 10 millions de francs.
Siège social : 10, rue St-Augustin, 10, Paris.
S'adresser à M. Augusto ROTH, directeur particulier de la Compagnie l'*Espérance* à Bastia, 28, Boulevard Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATE
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
14, rue de l'Opéra,

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa maison un garçon ancien infirmier chirurgien-dentiste — qui n'est pas le droit d'exercer la profession et qui emploie des matières anisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Maison L. N. Mattei et Cie
Aperçu de quelques prix spéciaux pour le gros

Absinthe en fûts, 90, 100, 110, 120 fr. l'hect.
Rhums et Cognac, 55, 60, 70 à 180 fr. id.
Vermout Français et Vermout de Turin, 55, 60 et 70 francs l'hectolitre.
Absinthe Pernod Fils, 2.80 la bouteille, verre non compris.
Rhum et Cognac, 0,90 la bout., verre non compris.
Absinthe, 1.10 et 1.20 la bouteille id.
Pipe Champagne à bulles, 1 fr. la bouteille, verre non compris.
Liqueurs fines, toutes sortes, marques courantes, 0,70 à 0.80.
Liqueurs fines, 2.10 la bouteille.
Sirops assortis, 0,90 et 1.10.
Liqueur « La Cédratine » 2.80 la bouteille, verre non compris.
Amaro Mattei, 1.10 la bouteille, id.
Vin de Capsterre ou Q. Inguino, 1.30 la bout.
Rhône Valrée, la marche 0,35 verre non compris.
Vins rouges et blancs à partir de 14 fr. l'hect.

CIGARES :

Raphia, le mille 15 fr. — Petit Jacon, 15 fr.
Courts-ts . . 20 fr. — Long-ets fins, 20 fr.
Bande rose. . 18 fr. — Bande soie, 48 fr.
Havane et bande do- Ajaccienne longs, rés . . . 24 fr. — courts. 24 fr.
Jacons, longs et courts . . 14 fr. — Trabucos. 26 fr. etc., etc.

Cigares Elisa, la boîte de 100, 2.50.
Id. Ini-B-Ha, Panatelas, boîte de 100 2 50
Id. Manuelle en boîte de 25, 1.25.
Id. id. 50, 2 francs.
Id. id. 100, 3.75.
Id. La Corse, en boîte de 100 3.50.
Id. Mattei, id de 50 4 fr.
Id. Trabucs, Rencoral, la boîte de 100 7 fr
Id. Le Commandeur, id. de 50 3 50
Id. id. . id. de 25 2.25
Id. aromatisés avec bigar, en boîte de 25, 1 25
Id. Petit Mattei, en boîte de 100 5.
Id. Cebu, id 0,70.
Id. Brésil, id. 0,40.
Cigarettes Pickens boîte de 10, 2 fr. les 50 fr.
Id. ordinaires les 40 pqt. de 6 gr. 1 50

N. B. — Marchandises prises à l'Usine de Toga ou rendues franco gare ou quai Bastia.

LA PIPE
qui tient le record

La *Pipe Record* est en racine de bruyère garantie, et de fabrication exceptionnellement soignée.
La tige du foyer est percée de deux trous qui facilitent le tirage et contient en outre une *pompe réservoir* pour la nicotine. Le milieu du tuyau en gutta-percha, est percé de 4 trous, ce qui divise la fumée et la refroidit avant d'arriver à la bouche.
En outre de ces avantages la *Pipe Record* étant facile à nettoyer on peut dire qu'elle *tient le Record* de toutes les pipes.

PIPE RECORD
Quadruple tirage déposé
Exiger la Marque PH. M. Paris.
En vente chez M. ERNEST SUBRERO fils, manufacture de tabacs à Bastia, rue de l'Opéra.

On peut se procurer dans la Maison **Louis-Napoléon Mattei** à Bastia, des Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.
Manufacture de Tabacs, Cigares, et *Cigarettes*. — Entrepôt de tabacs en feuilles.
GRAND ASSORTIMENT POUR BUREAUX DE TABAC.

Ne pas oublier que l'**Amaro Mattei** est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

La Cédratine

Cette liqueur fabriquée avec les cédrats de la Corse par LOUIS-NAPOLÉON MATTEI, inventeur de l'**Amaro**, est douée d'une propriété de beaucoup supérieure à toutes les autres liqueurs digestives, elle a de plus l'avantage lorsqu'elle est étendue d'eau, d'être apéritive, digestive et antispasmodique.
Enfin, c'est une bienfaisante et agréable liqueur, dont l'usage journalier et modéré ne peut que faciliter toutes les fonctions de l'organisme.
Réclamez dans tous les établissements la liqueur **La Cédratine**

La Maison L.-N. MATTEI & Cie
GRANDE DISTILLERIE BASTIAISE
BASTIA (Corse)
met en vente de l'excellente Eau-de-Vie de vin Corse aux prix suivants :

Eau-de-Vie de Vin

Année 1895,	bouteille de 3/4,	4 grappes,	3,50
— 1897,	—	— 3 —	2,50
— 1899,	—	— 2 —	1,75
— 1899,	—	— 1 —	1,25

Eau-de-Vie de Marc
Vieille, bouteille de litre. 1,25
Nouvelle, bouteille de litre. 0,85
Eau-de-Vie pour conservation de fruits.

ESSAYEZ ★ **ESSAYEZ**
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
GARDON DUVERGER CAMBRAI

Dépositaire pour l'Exportation, M. CANUGLI Fernand, 18, rue de la République, Marseille.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES.
prenant marchandises sur connaissement direct pour ANVERS, HAMBOURG et tous les ports d'ANGLETERRE
Le vap. anglais *Beryl*, chargera vers le 2 décembre,
Pour frêt s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

Malades! 800 000
[illegible] Nouvelle méthode pour guérir les maladies. [illegible] Naturelle, déjà connue. Des milliers de malades doivent leur complète guérison à ce livre. 1000 pages. 700 gravures. A modèles démonstratifs ou anatomie du corps humain. Prix Fco. 10. — payable en comptant ou par acomptes de Frs. 5. — par mois.
F. E. Blin, 17, rue d'Enghien, Paris.

HOMMAGE AU QUINQUINA MATTEI

Les plaintes des humains montaient jusqu'au Seigneur,
« Pour quoi nous infliger la Fièvre, la Douleur,
» Le Choléra, la Grippe et mille maux encore ?
» Réponds nous donc, Seigneur, que notre cœur adore.
» Je vous prends en pitié, répondit le Très-Haut,
» Je vous mande l'Elu pour vous venir en aide,
» En enfant de vos maux l'universel remède. »
Et l'Elu du Seigneur, MATTEI, dit un mot :
QUINQUINA. La Douleur, le Choléra, les Fièvres,
Et les jours de diète et les nuits sans sommeil,
Devant le Vin du Cap Corse, rose et vermeil
Disparurent, laissant le rire sur les lèvres.
Le bonheur dans les yeux, dans les cœurs le soleil.

ACÉTYLÈNE
Soc[té] d'Etudes et de Constructions
78, Rue Louis-Blanc, 78
APPAREIL AUTO-PRODUCTEUR
Système **V. DAIX** Père et Fils
Sécurité absolue.
PLUS DE 6000 INSTALLATIONS :
La Grande Usine de Bolbec . . . 1500 becs
Parfumerie de Haute-Nouveauté . . 600 —
Usine Saint-Frères, au Vésinet . . 150 —
Usine Bolée, Cuivre en Rime . . 150 —
Château St-Hilaire, à Grenoble . . 100 —
Villa Bastide, à Arjuzon . . . 50 —
APPAREILLAGE
ALAMBICS Système Deroy
77 à 77, Rue de Chabrol, Paris.
BOBIN-CHAMPIONNIÈRE, NOMMÉ HORS CONCOURS
Système Nouvelle Usine 1900
Un Appareil spécial en Essai
DEROY Fils Aîné, Constructeur
77 à 77, Rue de Chabrol, Paris.
LANTERNES
PHARES DUCELLIER
PARIS-BRANCHES 1900
25, Passage Dubail, PARIS.
1er PERFECTIONNEMENT DU GAZ ACÉTYLÈNE
64, Rue de la Folie-Méricourt, Paris.
APPAREILS INEXPLOSIBLES
(Système **WAGNER**)
sans Gazomètre ni Régulateur de Gaz
CARBURE (Pierre et Soudé)
LAMPES PORTATIVES
pour l'Usine, l'atelier et appartements.
APPAREILLAGE pour ACÉTYLÈNE
Gazomètres, Lyres, Lustres, Lanternes, Globes divers, Fanaux, Calorifères, Fers à souder, Chalumeaux, Vernis, Accessoires, Carbure, Boîtes ou Fer blanc [illegible]
COMPAGNIE GÉNÉRALE du GAZ ACÉTYLÈNE
Société anonyme au Capital de 600.000 fr.
Usine Modèle : 40, Rue de la Chaussée-d'Antin, Paris
Ateliers de Construction à Asnières, Paris
Exposition Permanente : 78, Rue de la Chaussée-d'Antin, Paris
Usine Spéciale de l'INEXPLOSIBLE
Succursales et Agences dans toutes les Villes
CARBURE DE CALCIUM
Pierre et Soudé
Marque déposée
Le meilleur et le plus économique
Le plus pur et le plus régulier
Le plus fort en Gaz
Le plus sûr
Le plus propre
Le plus facile à manipuler
Le plus facile à transporter
Le plus facile à conserver
Le plus facile à employer
Le plus facile à vendre
Le plus facile à acheter
Le plus facile à payer
Le plus facile à recevoir
Le plus facile à donner
Le plus facile à prendre
Le plus facile à rendre
Le plus facile à perdre
Le plus facile à retrouver
Le plus facile à oublier
Le plus facile à se souvenir
Le plus facile à se rappeler
Le plus facile à se tromper
Le plus facile à se corriger
Le plus facile à se pardonner
Le plus facile à se réconcilier
Le plus facile à se quitter
Le plus facile à se retrouver
Le plus facile à se perdre
Le plus facile à se sauver
Le plus facile à se noyer
Le plus facile à se pendre
Le plus facile à se tuer
Le plus facile à se suicider
Le plus facile à se faire tuer
Le plus facile à se faire pendre
Le plus facile à se faire noyer
Le plus facile à se faire sauver
Le plus facile à se faire perdre
Le plus facile à se faire retrouver
Le plus facile à se faire oublier
Le plus facile à se faire se souvenir
Le plus facile à se faire se rappeler
Le plus facile à se faire se tromper
Le plus facile à se faire se corriger
Le plus facile à se faire se pardonner
Le plus facile à se faire se réconcilier
Le plus facile à se faire se quitter
Le plus facile à se faire se retrouver
Le plus facile à se faire se perdre
Le plus facile à se faire se sauver
Le plus facile à se faire se noyer
Le plus facile à se faire se pendre
Le plus facile à se faire se tuer
Le plus facile à se faire se suicider
Le plus facile à se faire se faire tuer
Le plus facile à se faire se faire pendre
Le plus facile à se faire se faire noyer
Le plus facile à se faire se faire sauver
Le plus facile à se faire se faire perdre
Le plus facile à se faire se faire retrouver
Le plus facile à se faire se faire oublier
Le plus facile à se faire se faire se souvenir
Le plus facile à se faire se faire se rappeler
Le plus facile à se faire se faire se tromper
Le plus facile à se faire se faire se corriger
Le plus facile à se faire se faire se pardonner
Le plus facile à se faire se faire se réconcilier
Le plus facile à se faire se faire se quitter
Le plus facile à se faire se faire se retrouver
Le plus facile à se faire se faire se perdre
Le plus facile à se faire se faire se sauver
Le plus facile à se faire se faire se noyer
Le plus facile à se faire se faire se pendre
Le plus facile à se faire se faire se tuer
Le plus facile à se faire se faire se suicider
Le plus facile à se faire se faire se faire tuer
Le plus facile à se faire se faire se faire pendre
Le plus facile à se faire se faire se faire noyer
Le plus facile à se faire se faire se faire sauver
Le plus facile à se faire se faire se faire perdre
Le plus facile à se faire se faire se faire retrouver
Le plus facile à se faire se faire se faire oublier
Le plus facile à se faire se faire se faire se souvenir
Le plus facile à se faire se faire se faire se rappeler
Le plus facile à se faire se faire se faire se tromper
Le plus facile à se faire se faire se faire se corriger
Le plus facile à se faire se faire se faire se pardonner
Le plus facile à se faire se faire se faire se réconcilier
Le plus facile à se faire se faire se faire se quitter
Le plus facile à se faire se faire se faire se retrouver
Le plus facile à se faire se faire se faire se perdre
Le plus facile à se faire se faire se faire se sauver
Le plus facile à se faire se faire se faire se noyer
Le plus facile à se faire se faire se faire se pendre
Le plus facile à se faire se faire se faire se tuer
Le plus facile à se faire se faire se faire se suicider
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire tuer
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire pendre
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire noyer
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire sauver
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire perdre
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire retrouver
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire oublier
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se souvenir
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se rappeler
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se tromper
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se corriger
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se pardonner
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se réconcilier
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se quitter
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se retrouver
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se perdre
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se sauver
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se noyer
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se pendre
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se tuer
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se suicider
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire tuer
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire pendre
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire noyer
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire sauver
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire perdre
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire retrouver
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire oublier
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se souvenir
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se rappeler
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se tromper
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se corriger
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se pardonner
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se réconcilier
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se quitter
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se retrouver
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se perdre
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se sauver
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se noyer
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se pendre
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se tuer
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se suicider
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire tuer
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire pendre
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire noyer
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire sauver
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire perdre
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire retrouver
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire oublier
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se souvenir
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se rappeler
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se tromper
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se corriger
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se pardonner
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se réconcilier
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se quitter
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se retrouver
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se perdre
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se sauver
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se noyer
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se pendre
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se tuer
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se suicider
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire tuer
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire pendre
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire noyer
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire sauver
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire perdre
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire retrouver
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire oublier
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se souvenir
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se rappeler
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se tromper
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se corriger
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se pardonner
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se réconcilier
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se quitter
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se retrouver
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se perdre
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se sauver
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se noyer
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se pendre
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se tuer
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se suicider
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire tuer
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire pendre
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire noyer
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire sauver
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire perdre
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire retrouver
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire oublier
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se souvenir
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se rappeler
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se tromper
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se corriger
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se pardonner
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se réconcilier
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se quitter
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se retrouver
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se perdre
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se sauver
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se noyer
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se pendre
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se tuer
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se suicider
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire tuer
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire pendre
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire noyer
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire sauver
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire perdre
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire retrouver
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire oublier
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se souvenir
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se rappeler
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se tromper
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se corriger
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se pardonner
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se réconcilier
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se quitter
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se retrouver
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se perdre
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se sauver
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se noyer
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se pendre
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se tuer
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se suicider
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire tuer
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire pendre
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire noyer
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire sauver
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire perdre
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire retrouver
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire oublier
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se souvenir
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se rappeler
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se tromper
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se corriger
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se pardonner
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se réconcilier
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se quitter
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se retrouver
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se perdre
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se sauver
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se noyer
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se pendre
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se tuer
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se suicider
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire tuer
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire pendre
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire noyer
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire sauver
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire perdre
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire retrouver
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire oublier
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se souvenir
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se rappeler
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se tromper
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se corriger
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se pardonner
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se réconcilier
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se quitter
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se retrouver
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se perdre
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se sauver
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se noyer
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se pendre
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se tuer
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se suicider
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire tuer
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire pendre
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire noyer
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire sauver
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire perdre
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire retrouver
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire oublier
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se souvenir
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se rappeler
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se tromper
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se corriger
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se pardonner
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se réconcilier
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se quitter
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se retrouver
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se perdre
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se sauver
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se noyer
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se pendre
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se tuer
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se suicider
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire tuer
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire pendre
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire noyer
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire sauver
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire perdre
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire retrouver
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire oublier
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se souvenir
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se rappeler
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se tromper
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se corriger
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se pardonner
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se réconcilier
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se quitter
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se retrouver
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se perdre
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se sauver
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se noyer
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se pendre
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se tuer
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se suicider
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire tuer
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire pendre
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire noyer
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire sauver
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire perdre
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire retrouver
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire oublier
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se souvenir
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se rappeler
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se tromper
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se corriger
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se pardonner
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se réconcilier
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se quitter
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se retrouver
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se perdre
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se sauver
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se noyer
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se pendre
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se tuer
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se suicider
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire tuer
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire pendre
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire noyer
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire sauver
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire perdre
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire retrouver
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire oublier
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se souvenir
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se rappeler
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se tromper
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se corriger
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se pardonner
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se réconcilier
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se quitter
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se retrouver
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se perdre
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se sauver
Le plus facile à se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se faire se noyer
Le plus facile à